



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

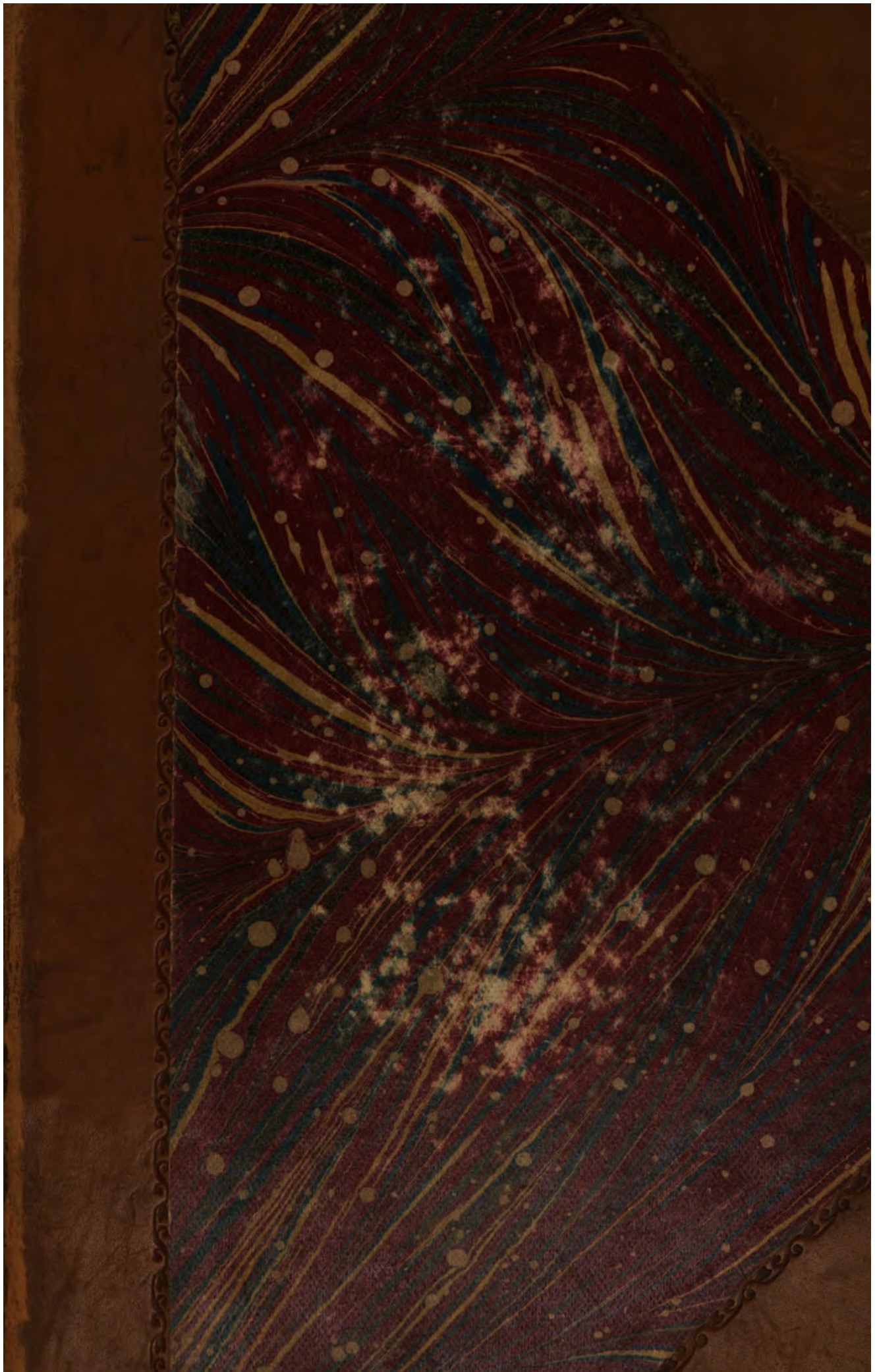
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

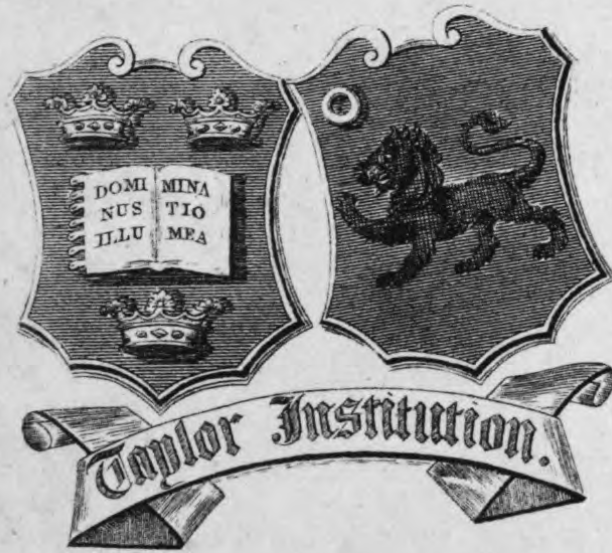
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

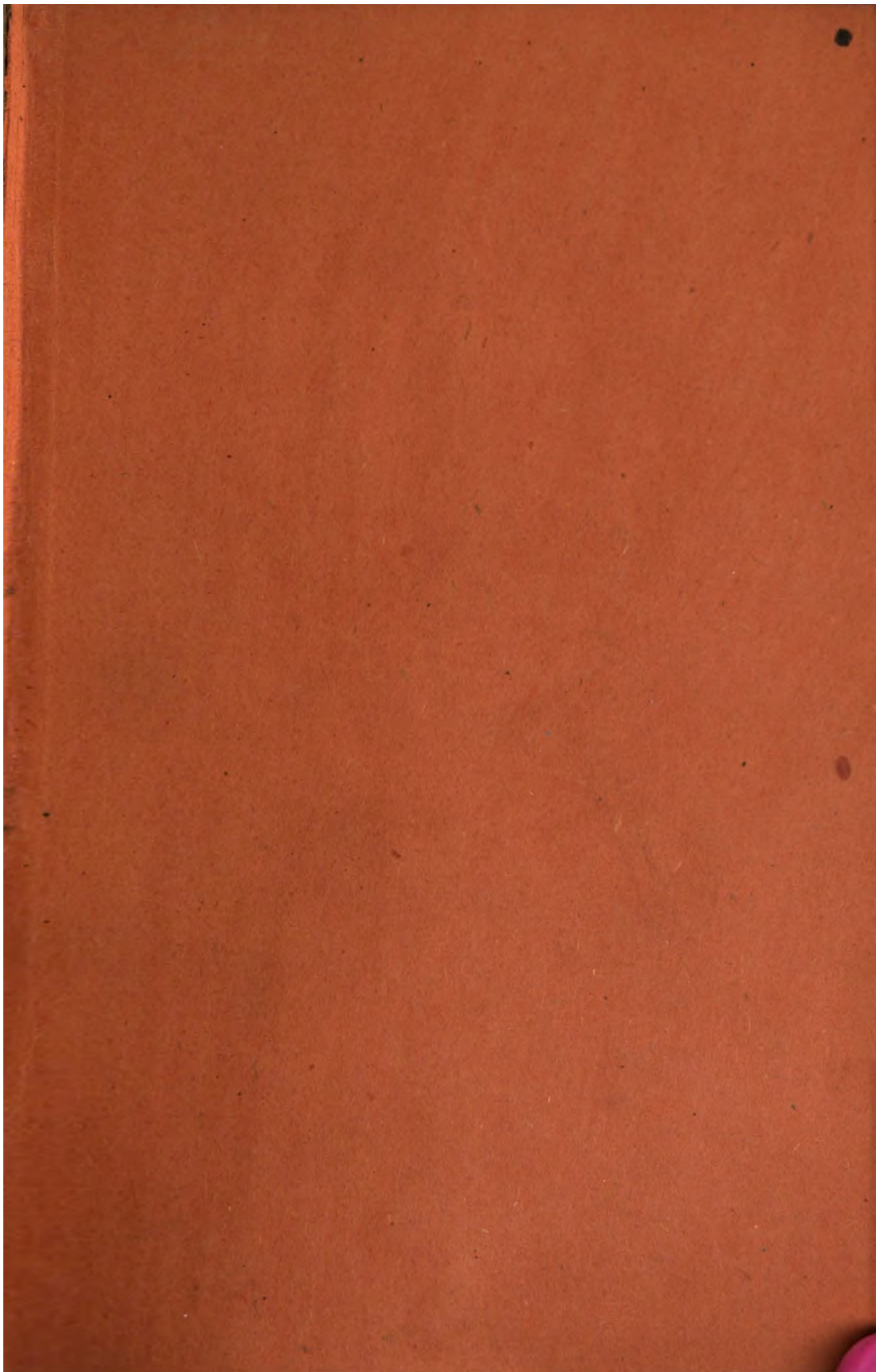


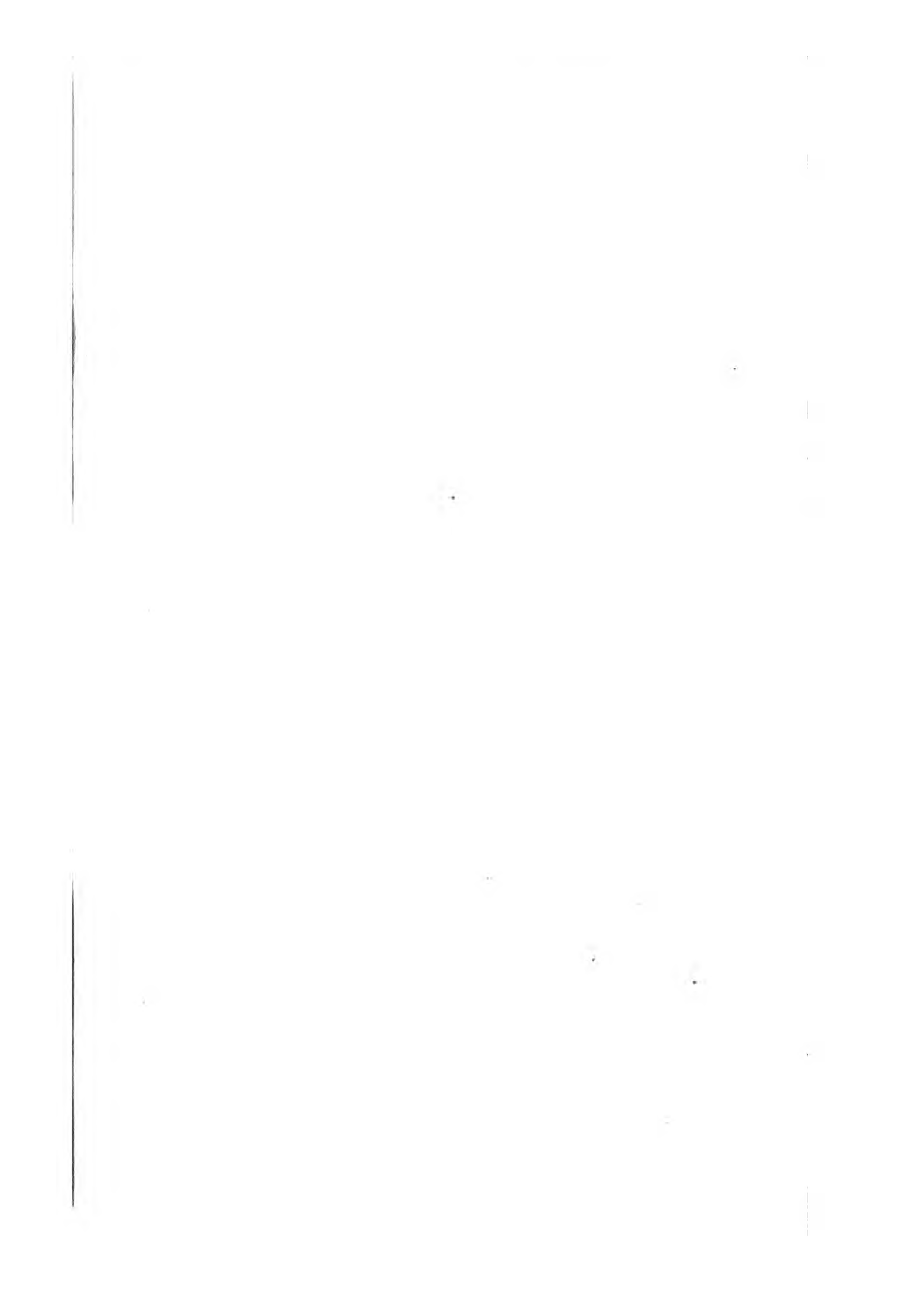
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



116 d. 12.











MÉMOIRES  
DU DUC  
DE SAINT-SIMON

III



—  
PARIS. — IMPRIMERIE ARNOUS DE RIVIÈRE ET C<sup>ie</sup>  
RUE RACINE, 26.  
—

MÉMOIRES  
DU DUC  
DE SAINT-SIMON

PUBLIÉS PAR

MM. CHÉRUEL ET AD. REGNIER FILS

ET COLLATIONNÉS DE NOUVEAU POUR CETTE ÉDITION  
SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

AVEC UNE NOTICE DE M. SAINTE-BEUVE

---

TOME TROISIÈME

---

PARIS  
LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>  
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—  
1873

Tous droits réservés



# MÉMOIRES

## DE SAINT-SIMON.

---

### CHAPITRE PREMIER.

M<sup>lle</sup> de Laigle, fille d'honneur de Madame la Duchesse, à Marly, et mange avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. — Violente indigestion de Monseigneur. — Capitation; grande augmentation de troupes; force milice. — Électeur de Bavière à Munich; Ricous l'y suit; Bedmar commandant général des Pays-Bas espagnols par intérim. — Traités et fautes. — Succession à la couronne d'Angleterre établie dans la ligne protestante; plaintes et droit de Monsieur de Savoie. — Vénitiens neutres. — Catinat général en Italie; dépit et vues de Tessé; sa liaison avec Vaudemont. — Boufflers général en Flandres et Villeroy en Allemagne. — M. de Chartres refusé de servir; grand mécontentement de Monsieur, qui ne s'en contraint pas avec le Roi. — Nyert revient d'Espagne; retour des princes. — La Suède reconnoît le roi d'Espagne. — Archevêques d'Aix et de Sens nommés à l'ordre. — Traits du premier. — Refus illustre de l'archevêque de Sens. — Monsieur de Metz commandeur de l'ordre. — Tallart chevalier de l'ordre, etc.; mort de M<sup>me</sup> de Tallart, de la duchesse d'Arpajon, de M<sup>me</sup> d'Hauterive, de M<sup>me</sup> de Bournonville. — Mort de Segrais, du maréchal de Tourville; Châteaurenaud vice-amiral. — Mort du comte de Staremborg. — L'Angleterre reconnoît le roi d'Espagne. — Duc de Beauvillier grand d'Espagne. — Mariage déclaré du roi d'Espagne avec la fille du duc de Savoie. — Égalité réglée en France et en Espagne entre les ducs et les grands. — Abbé de Polignac rappelé. — Duc de Popoli salue le Roi, qui lui promet l'ordre. — Banqueroute des trésoriers de l'extraordinaire des guerres.

On a vu en plusieurs endroits de ces *Mémoires* les distinctions que le Roi se plaisoit à donner à ses filles par-dessus les autres princesses du sang, à la différence desquelles, entre autres, il fit manger avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne M<sup>lles</sup> de Sanzay et de Viantais, filles d'honneur de M<sup>me</sup> la princesse de Conti. Madame la Duchesse

n'en avoit plus il y avoit longtemps; elle en prit une cette année, qui fut la fille de M<sup>me</sup> de Laigle, sa dame d'honneur, laquelle tout de suite eut le même honneur que celles de M<sup>me</sup> la princesse de Conti sa sœur, et, comme elles, fut de tous les voyages de Marly.

Le samedi 19 mars, veille des Rameaux, au soir, le Roi étant à son prie-Dieu<sup>1</sup>, pour se déshabiller tout de suite à son ordinaire, entendit crier dans sa chambre pleine de courtisans, et appeler Fagon et Félix avec un grand trouble. C'étoit Monseigneur qui se trouvoit extrêmement mal. Il avoit passé la journée à Meudon, où il n'avoit fait que collation, et au souper du Roi s'étoit crevé de poisson. Il étoit grand mangeur, comme le Roi et comme les reines ses mère et grand'mère. Il n'y avoit pas paru après le souper. Il venoit de descendre chez lui du cabinet du Roi, et à son ordinaire aussi s'étoit mis à son prie-Dieu en arrivant, pour se déshabiller tout de suite. Sortant de son prie-Dieu et se mettant dans sa chaise pour se déshabiller, il perdit tout d'un coup connoissance. Ses valets éperdus et quelques-uns des courtisans qui étoient à son coucher coururent chez le Roi chercher le premier médecin et le premier chirurgien du Roi, avec le vacarme que je viens de dire. Le Roi, tout déboutonné, se leva de son prie-Dieu à l'instant, et descendit chez Monseigneur par un petit degré noir, étroit et difficile, qui, du fond de l'antichambre qui joignoit sa chambre, descendoit tout droit dans ce qu'on appelloit le caveau, qui étoit un cabinet assez obscur sur la petite cour, qui avoit une porte dans la ruelle du lit de Monseigneur et une autre qui entroit dans son premier grand cabinet sur le jardin. Ce caveau avoit un lit dans une alcôve, où il couchoit souvent l'hiver; mais comme c'étoit un fort petit lieu, il se déshabilloit et s'habilloit toujours dans sa chambre. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, qui ne faisoit aussi que passer chez elle, arriva en même temps que le Roi, et dans un instant la chambre de Monseigneur, qui étoit vaste, se trouva pleine.

1. Voyez tome I, p. 30, note 1, et tome II, p. 398, note 1.

Ils trouvèrent Monseigneur à demi nu, que ses gens promenoient ou plutôt traînoient par la chambre. Il ne connut ni le Roi, qui lui parla, ni personne, et se défendit tant qu'il put contre Félix, qui, dans cette nécessité pressante, se hasarda de le saigner en l'air, et y réussit. La connoissance revint; il demanda un confesseur; le Roi avoit déjà envoyé chercher le curé. On lui donna force émétique, qui fut longtemps à opérer, et qui sur les deux heures fit une évacuation prodigieuse haut et bas. A deux heures et demie, n'y paroissant plus de danger, le Roi, qui avoit répandu des larmes, s'alla coucher, laissant ordre de l'éveiller s'il survenoit quelque accident. A cinq heures, tout l'effet étant passé, les médecins le laissèrent reposer et firent sortir tout le monde de sa chambre. Tout y accourut toute la nuit de Paris. Il en fut quitte pour garder sa chambre huit ou dix jours, où le Roi l'alloit voir deux fois par jour, et où, quand il fut tout à fait bien, il jouoit ou voyoit jouer toute la journée. Depuis, il fut bien plus attentif à sa santé, et prit fort garde à ne se pas trop charger de nourriture. Si cet accident l'eût pris un quart d'heure plus tard, le premier valet de chambre, qui couchoit dans sa chambre, l'auroit trouvé mort dans son lit.

Paris aimoit Monseigneur, peut-être parce qu'il y alloit souvent à l'Opéra. Les harengères des halles imaginèrent de se signaler : elles en députèrent quatre de leurs plus maîtresses commères pour aller savoir des nouvelles de Monseigneur. Il les fit entrer; il y en eut une qui lui sauta au collet, et qui l'embrassa des deux côtés; les autres lui baisèrent la main. Elles furent très-bien reçues : Bontemps les promena par les appartements et leur donna à diner; Monseigneur leur donna de l'argent, le Roi aussi leur en envoya : elles se piquèrent d'honneur, elles en firent chanter un beau *Te Deum* à Saint-Eustache, puis se régallèrent.

Le Roi, voyant enfin que l'alliance unie contre lui à la dernière guerre se rejoignoit et se préparoit à y rentrer

contre lui, en même temps que ces puissances essayoient de l'amuser pour se donner le temps de mettre ordre à leurs affaires, songea aussi à s'y préparer. Il augmenta son infanterie de cinquante mille hommes ; il forma soixante-dix bataillons de milices, et augmenta sa cavalerie de seize mille et ses dragons à proportion. Ces dépenses renouvelèrent la capitation, dont l'invention est due à Basville, intendant ou plutôt roi de Languedoc. Elle eut lieu pour la première fois à la fin de la dernière guerre. Pontchartrain y avoit résisté tant qu'il avoit pu, comme au plus pernicieux impôt par la facilité de l'augmenter à volonté d'un trait de plume, l'injustice inévitable de son imposition, à proportion des facultés de chacun toujours ignorées, et nécessairement livrée à la volonté des intendants des provinces, et l'appât de la<sup>1</sup> rendre ordinaire, comme il est enfin arrivé malgré les édits et les déclarations remplies des plus fortes promesses de la faire cesser à la paix. Mais à la fin il eut la main forcée par la nécessité des dépenses, par les persécutions de Basville, et par les mouvements des financiers. Celle-ci fut beaucoup plus forte que n'avoit été la première, comme sont toujours les impôts, qui vont toujours en augmentant.

Il y avoit plusieurs années que l'électeur de Bavière n'avoit été chez lui. Bruxelles lui plaisoit plus que le séjour de Munich, et après avoir passé toute la dernière guerre aux Pays-Bas, dont il étoit gouverneur, il y demeura encore pendant la paix. A la fin, ses affaires d'Allemagne le pressèrent d'y retourner. Il le fit trouver bon au Roi, et le pria en même temps de lui donner quelqu'un qui fût homme de guerre, pour être témoin de ses actions, et à qui il pût communiquer les propositions de traités qui ne manqueroient pas de lui être faites, parce qu'il vouloit que le Roi et le roi d'Espagne fussent informés de tout ce qui le regarderoit, et ne rien faire que de concert avec eux. On lui envoya Ricous. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, qui avoit servi avec valeur, ami par-

1. Saint-Simon a écrit *le*.

ticulier de M. et de M<sup>me</sup> de Castries, qui étoit de Languedoc, et qui avoit déjà eu quelques commissions en Allemagne. Castries, fort ami de Torcy, le lui avoit fait connoître, et par lui à Croissy. Depuis que Ricous étoit revenu, il s'étoit toujours entretenu fort bien avec Torcy, s'étoit fait des amis de considération, et il étoit souvent à Versailles dans les bonnes maisons, où on étoit bien aise de le voir. L'électeur partit donc, et se fit suivre par toutes ses troupes, et laissa le marquis de Bedmar, commandant général des Pays-Bas espagnols, en son absence.

On fit en même temps imprimer les propositions que les Hollandois et les Anglois avoient faites à d'Avaux dans les conférences de la Haye. Les premiers demandoient d'avoir leurs garnisons dans une douzaine de places, parmi lesquelles Luxembourg, Namur, Charleroy et Mons : et les Anglois, dans Ostende et Nieuport. Cela montrait qu'ils ne cherchoient qu'à rompre, et la faute si lourde de leur avoir renvoyé leurs vingt-deux bataillons. Ce n'étoit pas tout : ils ajoutaient qu'on donnât satisfaction à l'Empereur, et cela n'étoit pas facile à un prince qui prétendoit tout, et qu'il entrât dans leur traité. Aussi ces conférences ne durèrent-elles pas longtemps après des propositions si sauvages. Les Hollandois, pour gagner temps, n'oublièrent rien pour amuser toujours ; mais à la fin, Briord convalescent revint, et d'Avaux peu après, qui ne laissa qu'un secrétaire à la Haye, lequel même n'y demeura pas longtemps.

Tallart aussi quitta Londres, et y laissa Poussin, espèce de secrétaire, qui dans la suite fut subalternement employé, et fit bien partout. Presque en même temps, Molès, ambassadeur d'Espagne à Vienne, fut congédié. Sous prétexte de pourvoir à ses dettes, il s'arrêta dans les faubourgs, et fit si bien qu'il y fut arrêté contre le droit des gens, quoique il eût pris congé et dépouillé le caractère. Je dis qu'il fit si bien qu'il y fut arrêté, parce que la suite fit juger que ç'avoit été un jeu, qui finit en tournant casaque et se donnant à l'Empereur.



En même temps le Roi eut nouvelle de la signature de trois traités avantageux. Par l'un le Portugal faisoit avec lui une alliance offensive et défensive, interdisoit ses ports aux Anglois et aux Hollandois, et défendoit tout commerce avec eux à ses sujets. C'étoit un coup de partie que de fermer cette porte d'Espagne. Mais, faute d'argent et de troupes à temps pour joindre à celles que le Portugal fournissoit, et qu'il réclama en vain, il fut forcé, le pied sur la gorge, à recevoir les vaisseaux et les troupes de ces deux nations, de se joindre à elles contre l'Espagne malgré lui, et de la prendre ainsi par le seul endroit en prise, et qui fit sentir tout le danger et toute la dépense de ce que nous avons manqué. Cette faute et celle du renvoi des garnisons hollandoises furent capitales et influèrent sur tout. Celle encore d'espérer toujours contre toute espérance, et cette délicatesse de ne vouloir pas paroître agresseur, et de s'opiniâtrer à se laisser attaquer après tous les amusements et tous les délais qu'ils voulurent employer, fut une autre cause de ruine. Avec un parti pris et le courage et la célérité du début des précédentes guerres, on les auroit déconcertés et réduits à l'impossible avant qu'ils se fussent arrangés, et on les eût réduits à cette paix qu'on desiroit tant par la posture où on se seroit mis de leur faire tout craindre pour eux-mêmes. Mais nos ministres n'étoient plus les mêmes ; on ne s'aperçut que trop tôt après que c'étoit aussi d'autres généraux. L'autre traité fut celui par lequel Monsieur de Mantoue livra au Roi ses places et ses États. Rien n'étoit plus important que Mantoue, ni rien de si pressé que de s'en assurer. Enfin, par celui de Monsieur de Savoie, il fut déclaré généralissime des forces des deux couronnes en Italie, et s'engagea à fournir dix mille hommes de ses troupes, outre tous les passages et toutes les facilités pour les nôtres, et il se flatta en même temps du mariage de sa seconde fille avec le roi d'Espagne.

Monsieur de Savoie fut fort blessé de la loi que le parlement d'Angleterre venoit de faire pour régler l'ordre de la

succession à la couronne de la Grande-Bretagne, et la fixer en même temps dans la ligne protestante, en faveur de Sophie, femme du nouvel électeur d'Hanovre, et mère de l'électeur roi d'Angleterre, et fille de l'électeur palatin roi de Bohême, déposé et chassé de tous ses États, et d'une fille de Jacques I<sup>er</sup>, roi de la Grande-Bretagne, et sœur du roi Charles I<sup>er</sup>, à qui ses sujets coupèrent la tête. Or, Charles étoit père de la première femme de Monsieur, dont la fille étoit épouse de Monsieur de Savoie, et par conséquent excluait de droit sa tante paternelle et les Hanovres ses enfants. Monsieur de Savoie porta ses plaintes en forme en Angleterre, qui ne furent pas écoutées : on n'y vouloit plus ouïr parler d'un roi catholique, après avoir chassé et proscrit le roi Jacques II et sa postérité.

Les Vénitiens aussi déclarèrent qu'ils se tiendroient neutres, et qu'ils appelleroient à leur secours l'ennemi de celui qui se voudroit saisir de quelqu'une de leurs places malgré eux. C'est tout ce que le cardinal d'Estrées en put obtenir, qui de Venise se mêla aussi du traité de Savoie avec Phélypeaux, notre ambassadeur à Turin, et avec Tessé de celui du duc de Mantoue. Le bonhomme la Haye, notre ambassadeur à Venise, voulut finir sa longue ambassade à ce période. Il avoit été longtemps ambassadeur à Constantinople avec grande réputation, et bien servi encore ailleurs. Charmont, nouveau secrétaire du cabinet, lui succéda à Venise.

Catinat fut choisi pour commander en Italie. Il venoit de perdre Croisille, son frère, qui avoit servi avec grande réputation, mais que sa mauvaise santé avoit empêché de continuer. C'étoit un homme fort sage, fort instruit, fort judicieux, qui avoit beaucoup d'amis considérables, quoique fort retiré, et grand homme de bien. C'étoit le conseil et l'ami du cœur de son frère, qui partit dans cette affliction. Tessé fut outré d'avoir un général. Le brillant et le solide qu'il avoit tiré de la fin de la dernière guerre d'Italie, les avantages qu'il avoit tâché d'en prendre à la cour depuis que la paix et sa charge l'y avoient attaché, la fami-

liarité qu'il avoit acquise à la cour de Turin, et la part qu'il venoit d'avoir au traité de Mantoue, lui avoient fait espérer de commander en chef les troupes du Roi sous Monsieur de Savoie : il étoit gâté ; mais M. de Vaudemont avoit achevé de lui tourner la tête. Ce favori de la fortune, qui ne négligeoit rien pour s'en tenir les chaînes assurées, et qui étoit l'homme le mieux informé de l'intérieur des cours dont il avoit affaire, avoit tout prodigué pour s'attacher Tessé, que le Roi lui avoit envoyé pour concerter avec lui tout ce qui regardoit le militaire. Fêtes, galanteries, confiance, déférence, honneurs partout et civils et militaires, en tout pareils à ceux qui lui étoient rendus à lui-même, rien ne fut épargné. Il parut donc bien dur à Tessé, qui avoit eu la sottise vanité de recevoir des honneurs de gouverneur et de capitaine général du Milanois, d'en tomber tout à coup, et dans le Milanois même, dans l'état commun de simple lieutenant général roulant avec tous les autres. Il tâcha au moins de tirer ce parti de leur commander sous Catinat, comme autrefois on avoit fait quelques capitaines généraux ; mais il en fut refusé, et se vit par là loin encore du bâton de maréchal de France, qu'il croyoit déjà tenir, quoique il n'eût jamais vu d'action ni peut-être brûler une amorce, par le hasard d'absence, de détachement ou de commissions ; mais on ne se rend pas justice, et on se prend à qui on peut. Il attendit donc Catinat, qui l'avoit proposé à la fin de la dernière guerre pour traiter avec la cour de Turin, et qui par là avoit fait sa fortune. Il l'attendit, dis-je, avec ferme dessein de lui faire du pis qu'il pourroit, afin d'essayer de le chasser de cette armée, dans l'espérance de lui succéder, et qu'appuyé, comme il comptoit de l'être, de Monsieur de Savoie et de Vaudemont, elle ne lui échapperoit pas, et qu'à ce coup on ne pourroit lui différer le bâton de maréchal de France.

En même temps les armées furent réglées en Flandres sous le maréchal de Boufflers, et en Allemagne sous le maréchal de Villeroy. M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne fut destiné un moment à commander celle de ce dernier,

mais cela fut changé sur le dépit que témoigna Monsieur de ce que M. de Chartres fut refusé de servir.

Le Roi y avoit consenti dans l'espérance que Monsieur, piqué de ce qu'on ne lui donnoit point d'armée, n'y consentiroit pas, et y mit la condition que ce seroit avec l'agrément de Monsieur. Monsieur et M. le duc de Chartres, qui comprirent que, servant toujours, il n'étoit plus possible à son âge de lui refuser le commandement d'une armée l'année suivante, si ils ne le pouvoient obtenir celle-ci, aimèrent mieux sauter le bâton du service subalterne encore cette campagne. Le Roi, qui pour cette même raison ne vouloit pas que son neveu servît, fut surpris de trouver Monsieur dans la même volonté que Monsieur son fils, et si cela s'ose dire, fut pris pour dupe ; mais il ne la fut pas, et montra la corde par le refus chagrin qu'il fit tout net pour qu'on ne lui en parlât plus. Il s'y trompa encore : M. de Chartres fit des escapades peu mesurées, mais de son âge, qui fâchèrent le Roi, et l'embarrassèrent encore davantage. Il ne savoit que faire à son neveu, qu'il avoit forcé à être son gendre, et qui, excepté les conditions écrites, ne lui avoit rien tenu, tant de ce qu'il avoit laissé espérer que de ce qu'il avoit promis. Ce refus de servir, qui éloignoit sans fin, pour ne pas dire qui anéantissoit, toute espérance de commandement d'armée, rouvrit la plaie du gouvernement de Bretagne, et donnoit beau jeu à Madame d'insulter à la foiblesse que Monsieur avoit eue, qui n'en étoit pas aux premiers repentirs. Il laissoit donc faire son fils, en jeune homme qui, avec d'autres jeunes têtes, se proposoit de faire un trou à la lune, tantôt pour l'Espagne et tantôt pour l'Angleterre ; et Monsieur, qui le connoissoit bien, et qui n'étoit pas en peine qu'il exécutât ces folies, ne disoit mot, bien aise que le Roi en prît de l'inquiétude, comme à la fin il arriva.

Le Roi en parla à Monsieur, et sur ce qu'il le vit froid, lui reprocha sa foiblesse de ne savoir pas prendre autorité sur son fils. Monsieur alors se fâcha, et bien autant de

résolution prise que de colère : il demanda au Roi à son tour ce qu'il vouloit faire de son fils à son âge ; qu'il s'ennuyoit de battre les galeries de Versailles et le pavé de la cour, d'être marié comme il l'étoit, et de demeurer tout nu vis-à-vis ses beaux-frères, comblés de charges, de gouvernements, d'établissements et de rangs, sans raison, sans politique et sans exemple ; que son fils étoit de pire condition que tout ce qu'il y avoit de gens en France de son âge qui servoient, et à qui on donnoit des grades, bien loin de les en empêcher ; que l'oisiveté étoit la mère de tout vice ; qu'il lui étoit bien douloureux de voir son fils unique s'abandonner à la débauche, à la mauvaise compagnie et aux folies, mais qu'il lui étoit cruel de ne s'en pouvoir prendre à une jeune cervelle justement dépitée, et de n'en pouvoir accuser que celui qui l'y précipitoit par ses refus. Qui fut bien étonné de ce langage si clair ? Ce fut le Roi. Jamais il n'étoit arrivé à Monsieur de s'échapper avec lui à mille lieues près de ce ton, qui étoit d'autant plus fâcheux qu'il étoit appuyé de raisons sans réplique, auxquelles toutefois le Roi ne vouloit pas céder. Dans la surprise de cet embarras, il fut assez maître de soi pour répondre, non en roi, mais en frère : il dit à Monsieur qu'il pardonnoit tout à la tendresse paternelle ; il le caressa, il fit tout ce qu'il put pour le ramener par la douceur et l'amitié. Mais le point fatal étoit ce service pour le but du commandement en chef, que Monsieur vouloit, et que le Roi, par cette raison même, ne vouloit pas, raison qu'ils ne se disoient point l'un à l'autre, mais que tous deux comprenoient trop bien l'un de l'autre. Cette forte conversation fut longue et poussée, Monsieur toujours sur le haut ton, et le Roi toujours au rabais. Ils se séparèrent de la sorte, Monsieur outré, mais n'osant éclater, et le Roi très-piqué, mais ne voulant pas étranger<sup>1</sup> Monsieur, et moins encore que leur brouillerie pût être aperçue.

1. Écarter, éloigner.

Saint-Cloud, où Monsieur passoit les étés en grande partie, et où il alla plus tôt qu'à son ordinaire, les mit à l'aise en attendant un raccommodement, et Monsieur, qui vint depuis voir le Roi, et quelquefois dîner avec lui, y vint plus rarement qu'il n'avoit accoutumé; et leurs moments de tête-à-tête se passoient toujours en aigreurs du côté de Monsieur; mais en public il n'y paroissoit rien ou bien peu de chose, sinon que les gens familiers avec eux remarquoient des agaceries et des attentions du Roi, et une froideur de Monsieur à y répondre, qui n'étoient dans l'habitude ni de l'un ni de l'autre. Cependant Monsieur, qui vit bien que de tout cela il n'en résulteroit rien de ce qu'il desiroit, et que la fermeté du Roi là-dessus ne se laisseroit point affoiblir, jugea sagement, par l'avis du maréchal de Villeroy, qui s'entremet fort dans tout cela, et surtout par ceux du chevalier de Lorraine et du marquis d'Effiat, qu'il ne falloit pas pousser le Roi à bout, et qu'il étoit temps d'arrêter les saillies de la conduite de Monsieur son fils. Il le fit donc peu à peu, mais le cœur restant ulcéré, et toujours avec le Roi de la même manière.

Les princes du sang ne servirent point non plus. Ce fut Monsieur le Prince encore à qui le Roi s'adressa pour faire entendre ce qu'il appelloit raison à Monsieur le Duc et à M. le prince de Conti; mais M. du Maine et M. le comte de Toulouse allèrent comme lieutenants généraux en Flandres sous le maréchal de Boufflers.

Nyert, premier valet de chambre du Roi, qui sous prétexte de curiosité, à son âge et dans son emploi, avoit suivi le roi d'Espagne à Madrid, et qui y étoit demeuré pour y être spectateur des premiers temps de son arrivée, revint au bout de cinq mois, et entretint le Roi fort longtemps, à plusieurs reprises, tête à tête. M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne arriva aussi le mercredi 20 avril; il avoit pris la poste à Lyon. Le Roi l'attendit dans son cabinet, et en sortit au-devant de lui pour l'embrasser, puis lui fit embrasser M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. C'étoit à trois heures après midi; il avoit couché à Sens. M. le duc de

Berry, qui n'avoit pas pris la poste si loin, arriva quatre jours après.

Le Roi eut presque en même temps la joie que la Suède, qui tenoit de fort près les Moscovites et le roi de Pologne, unis contre lui, et qui les avoit battus en plusieurs rencontres et obtenu de grands avantages, reconnut le roi d'Espagne.

Ce même mois d'avril vit un exemple bien rare et bien respectable, auquel on ne devoit jamais donner lieu, et qui a été mal imité, et en mêmes cas et choses, depuis, par plusieurs qui l'auroient dû. Le Roi voulut remplir les deux places vacantes par la mort de Monsieur de Noyon et par la promotion du cardinal de Coislin à la charge de grand aumônier de France et de l'ordre; et sans qu'aucun des deux prélats choisis le sussent, ni personne, il nomma M. de Cosnac archevêque d'Aix, et M. Fortin de la Hoguette archevêque de Sens.

Cosnac étoit un homme de qualité de Guyenne, qui avoit fait grand bruit par son esprit et par ses intrigues autrefois, étant évêque de Valence et premier aumônier de Monsieur. Il s'étoit entièrement attaché à feu Madame, pour laquelle il a fait des choses tout à fait singulières. Il étoit son conseil et son ami de cœur, et le Roi lui en savoit gré. Il ne put pourtant refuser à Monsieur de le faire chercher et arrêter, sur ce qu'il avoit disparu avec soupçon qu'il étoit allé se saisir de papiers qui inquiétoient la jalousie de Monsieur, pour les rendre à Madame, et que Monsieur vouloit avoir. Madame [fut] avertie par le Roi, et donna aussitôt avis à Monsieur de Valence, qui se cacha dans une auberge obscure à un coin de Paris. Mais Monsieur, secondé de ceux qui le gouvernoient, mit de telles gens en campagne qu'il fut découvert, et qu'un matin la maison fut investie. A ce bruit, l'évêque ne perdit point le jugement : il se mit tout aussitôt à crier la colique; et l'officier qui entra pour l'arrêter le trouva dans des contorsions étranges. L'évêque, sans disputer, comme un homme qui n'est occupé que de son mal, dit qu'il va

mourir s'il ne prend un lavement sur l'heure, et qu'après qu'il l'aura rendu, il obéira, et continue à crier de toute sa force. L'officier, qui n'eut pas la cruauté de l'emmenner en cet état, se hâta d'envoyer querir un lavement pour achever plus tôt sa capture, mais il déclara qu'il ne sortiroit point de la chambre qu'avec le prélat. Le lavement vint, il le prit, et quand il fut question de le rendre, il se mit sur un large pot dans son lit sans en sortir. Il avoit ses raisons pour un si bizarre manège : les papiers qu'on lui vouloit prendre étoient avec lui dans son lit, parce que depuis qu'il les avoit il ne les quittoit point. En rendant son lavement, il les mit adroitement, par-dessous sa couverture, au fond du pot, et opéra par-dessus, de façon à n'en être plus en peine. S'en étant défait de cette façon, il dit qu'il se trouvoit fort soulagé, et se mit à rire comme un homme qui se sent revenir de la mort à la vie après de cruelles douleurs, mais en effet de son tour de souplesse, et de ce que cet officier si vigilant n'auroit que la puanteur de sa selle, avec laquelle les papiers furent jetés au privé. Le prélat, qui étoit travesti et qui n'avoit point là d'autres habits à prendre, fut conduit au Châtelet, et là écroué sous le faux nom qu'il avoit pris; mais comme on ne trouva rien et qu'on n'en eut que la honte, il fut délivré deux jours après, avec beaucoup d'excuses et quelques réprimandes de son travestissement, qui, se disoit-on, l'avoit fait méconnoître. Madame se trouva plus délivrée que lui, et comme le Roi en fut fort aise, le prélat ne fit que secouer les oreilles, et fut le premier à rire de son aventure.

Une autre fois, quelque diable fit une satire cruelle sur Madame, le comte de Guiche, etc., et la fit imprimer en Hollande. Le roi d'Angleterre, qui en eut promptement avis, en avertit Madame, qui s'en ouvrit aussitôt à Monsieur de Valence. « Laissez-moi faire, lui dit-il, et ne vous mettez en peine de rien, » et s'en va; Madame après, qui lui demande ce qu'il pense faire; il ne répond point, et disparoît. De plusieurs jours on n'en entend point parler.



de suite, et que de preuves après il ne s'en parleroit jamais. Le Roi eut la bonté de lui représenter l'intérêt de sa famille, aux dépens de laquelle il ne devoit pas faire une action, belle pour lui, mais qui la noteroit pour toujours, et d'ajouter qu'il desiroit qu'il acceptât, et qu'il prenoit tout sur lui. Si quelque chose peut flatter et tenter au delà des forces, il faut convenir que c'est une lettre aussi complète; mais rien ne put ébranler l'humble attachement de ce prélat aux règles et à la vérité. Après s'être répandu comme il devoit en actions de grâces, il répondit qu'il ne pouvoit mentir, ni par conséquent fournir de preuves; qu'il ne pouvoit aussi se résoudre à être cause que, par un excès de bonté, le Roi manquât au serment qu'il avoit fait à son sacre de maintenir l'ordre et ses statuts; que celui qui obligeoit aux preuves étoit de ceux dont le souverain, grand maître, ne pouvoit dispenser, et que ce seroit lui faire violer son serment que d'être reçu sans preuves préalables, sur la certitude de les faire après, quand il savoit que sa condition lui en ôtoit le moyen; et il finit une lettre d'autant plus belle qu'il n'y avoit ni fleurs ni tour, mais de la vérité, de l'humilité et beaucoup de sentiment, par supplier le Roi d'en nommer un autre, et de ne point craindre d'en dire la raison, puisqu'il le falloit. Cette grande action fut universellement admirée, et ajouta encore à la considération du Roi et au respect de tout le monde.

Son refus commençoit à transpirer lorsque le Roi assembla un autre chapitre pour nommer Monsieur de Metz à sa place, par amitié pour le cardinal de Coislin, son oncle, qui ne s'y attendoient ni l'un ni l'autre. Le Roi déclara le refus de Monsieur de Sens, voulut bien parler de ce qu'il lui avoit offert, et fit son éloge. Il n'y eut personne dans le chapitre qui ne le louât extrêmement; mais, sans louange, M. de Marsan fit mieux que pas un, et tint là le meilleur propos de toute sa vie : « Sire, dit-il au Roi tout haut, cela mériteroit bien que Votre Majesté changeât le bleu en rouge. » Tout y applaudit comme par acclama-

cement de leur fortune, qui avoit poussé la Hoguette, petit-fils de celui-là et fils du frère de l'archevêque, à être premier sous-lieutenant des mousquetaires noirs et lieutenant général fort distingué. Il fut tué aux dernières campagnes de la dernière guerre d'Italie, avoit épousé une femme fort riche, fort dévote, fort glorieuse, fort dure, sèche et avare, dont une seule fille, qui devoit être et fut en effet un grand parti. C'étoit donc de quoi le rehausser que ce cordon bleu à son grand-oncle paternel, et le tenter de ne pas faire à cette nièce à marier la honte et le dommage d'un refus; mais la vérité fut plus forte en lui : il répondit avec modestie qu'il n'étoit pas en état de faire des preuves, et refusa avec beaucoup de respect et de reconnoissance. Ces Fortins en effet n'étoient rien du tout, et c'est au plus si ce major de Blaye avoit été anobli. Ce n'est pas que Monsieur de Sens ne sentit le poids de ce refus : quoique savant appliqué, à la tête des affaires temporelles et ecclésiastiques du clergé, il étoit aussi homme du monde, voyoit chez lui, à Fontainebleau, qui est du diocèse de Sens, la meilleure compagnie de la cour; il y donnoit à dîner tous les jours : grands seigneurs, ministres, tout y alloit, hors les femmes; et très-souvent les soirs, qu'il ne soupoit jamais, compagnie distinguée et choisie à causer avec lui; et à Paris, quelques mois d'hiver, toujours dans les meilleures maisons; mais il ne vouloit point dérober les grâces ni se donner pour autre qu'il étoit.

Ce refus embarrassait le Roi, qui l'avoit déclaré en plein chapitre; il l'aimoit, et ce trait ne le lui fit qu'estimer davantage : il lui fit donc l'honneur de lui écrire lui-même, et après l'avoir loué, il lui manda qu'étant publiquement nommé, il faudroit en nommer un autre à sa place, ce qui ne se pouvoit sans alléguer la cause de son refus; qu'il acceptât donc hardiment sur sa parole; que les commissaires de ses preuves ne lui en demanderoient jamais; qu'au prochain chapitre il ordonneroit de passer outre à l'admission en attendant les preuves; qu'il seroit reçu tout

qu'un fils, qui promettoit, et qui fut tué dès sa première campagne, et une fille fort jeune. Tourville possédoit en perfection toutes les parties de la marine, depuis celle du charpentier jusqu'à celles d'un excellent amiral. Son équité, sa douceur, son flegme, sa politesse, la netteté de ses ordres, les signaux et beaucoup d'autres détails particuliers très-utiles qu'il avoit imaginés, son arrangement, sa justesse, sa prévoyance, une grande sagesse aiguillée de la plus naturelle et de la plus tranquille valeur, tout contribuoit à faire desirer de servir sous lui et d'y apprendre. Sa charge de vice-amiral fut donnée à Château-renaud, qui étoit lors en Amérique pour en ramener les galions.

L'Allemagne à son tour perdit un homme moins nécessaire et plus vieux, mais qui s'étoit immortalisé par la défense de Vienne, dont il étoit gouverneur, assiégé par les Turcs, le célèbre comte de Staremborg, qui étoit président du conseil de guerre, la plus belle et la plus importante charge de la cour de l'Empereur.

Le roi d'Angleterre, qui n'oublioit rien pour redresser promptement son ancienne grande alliance et la bien organiser contre nous, avoit peine à rajuster ensemble tant de pièces une fois désunies et à trouver les fonds nécessaires à ses projets, dans la disette d'argent où l'Empereur se trouvoit. Il tâchoit donc d'amuser toujours le Roi des flatteuses espérances d'une tranquillité que tout démentoit. Pour tenir toujours tout en suspens en attendant que ses machines fussent tout à fait prêtes, il avoit engagé les Hollandois, qu'il gouvernoit pleinement, à reconnoître le roi d'Espagne, et à la fin il le reconnut aussi, tellement que ce prince le fut de toute l'Europe, excepté de l'Empereur. Quoique le roi goûtât extrêmement des démarches si précises en faveur de la paix, il ne laissoit pas de se préparer puissamment; et comme il dispoit de l'Espagne comme de la France, elle ne perdoit pas de temps aussi à se mettre en état de bien soutenir la guerre. Le comte d'Estrées étoit dans la Méditerranée; le roi d'Espagne le fit capitaine

général de la mer, qui répond à la charge qu'il avoit ici, tellement qu'il commanda également aux forces navales des deux couronnes. Ce prince, en même temps, excité par Louville, dépêcha un courrier au duc de Beauvillier, avec la patente d'une grandesse de la première classe pour lui et pour les siens, mâles et femelles. Le duc, qui n'y avoit pas songé, et qui, comme ministre d'État et comme ayant été gouverneur du roi d'Espagne, ouvroit librement les lettres qu'il recevoit de ce prince, trouvant cette patente et une lettre convenable au sujet qui lui en donnoit la nouvelle, les porta au Roi l'une et l'autre, qui approuva fort cette marque de sentiment du roi son petit-fils, et qui ordonna à M. de Beauvillier de l'accepter.

Presque en même temps, le mariage du roi d'Espagne fut déclaré avec la seconde fille de Monsieur de Savoie, sœur cadette de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, pour qui ce fut une grande joie, comme un grand honneur et un grand avantage à Monsieur son père, d'avoir pour gendres les deux premiers et plus puissants rois de l'Europe. Le Roi crut fixer ce prince dans ses intérêts par de si hautes alliances redoublées, et par la confiance du commandement général en Italie.

Le Roi aussi, pour mieux cimenter l'union des deux couronnes et des deux nations, convint avec le roi d'Espagne que les grands d'Espagne auroient désormais en France le rang, les honneurs, le traitement et les distinctions des ducs, et que réciproquement, les ducs de France auroient en Espagne le rang, les honneurs, le traitement et les distinctions qu'y ont les grands. Rien de mieux ni de plus convenable, si on s'en étoit tenu là : on verra en son lieu ce que quelques grands d'Espagne en pensèrent, et l'abus étrange d'une si sage convention.

L'abbé de Polignac, qui depuis son arrivée de Pologne étoit demeuré exilé en son abbaye de Bonport, près le Pont-de-l'Arche, eut permission de revenir à Paris et à la cour. Torcy, son ami, et bien des gens qui s'intéressoient en lui, avoient travaillé en sa faveur.

Le duc de Popoli, frère du cardinal Cantelmi, archevêque de Naples, y retournant d'Espagne, fut présenté au Roi par l'ambassadeur d'Espagne. C'est une maison ancienne et illustre, qui est puissante à Naples, et le cardinal Cantelmi avoit très-bien fait pour le roi d'Espagne. Le Roi traita donc fort bien le duc de Popoli, et si bien, que ce seigneur, qui desiroit fort l'ordre et qui avoit pris ses précautions sur cela avant de quitter Madrid, se crut en état de le pouvoir demander. Le Roi le lui promit, et lui dit qu'il lui en coûteroit un voyage, parce qu'il seroit bien aise de le revoir et qu'il vouloit le recevoir lui-même. Nous lui verrons faire une grande fortune en Espagne, et il donnera lieu d'en parler plus d'une fois. Il fut très-peu ici, et s'en alla à Naples.

La Touane et Saurion, trésoriers de l'extraordinaire des guerres, culbutèrent et firent banqueroute. Ils en avertirent Chamillart, qui, par l'examen de leurs affaires, la trouva de quatre millions. On les mit à la Bastille; le Roi prit ce qu'il leur restoit, et se chargea de payer les dettes, pour conserver son crédit à l'entrée d'une grosse guerre, pour laquelle cette faillite ne fut pas de bon augure. On en fut fort surpris, par le soin avec lequel ils avoient soutenu et caché leur désordre jusqu'à rien plus sous la sérénité et le luxe des financiers.

---

## CHAPITRE II.

L'Empereur fait arrêter Ragotzi. — Retour des eaux du roi Jacques. — Peines de Monsieur. — Forte prise du Roi et de Monsieur. — Mort de Monsieur. — Spectacle de Saint-Cloud. — Spectacle de Marly. — Diverses sortes d'afflictions et de sentiments. — Caractère de Monsieur. — Trait de hauteur de Monsieur à Monsieur le Duc. — Visite curieuse de M<sup>me</sup> de Maintenon à Madame. — Traitement prodigieux de M. le duc de Chartres, qui prend le nom de duc d'Orléans. — Monsieur le Prince fait pour sa vie premier prince du sang. — Veuvage étrange de Madame; son traitement. — Obsèques de Monsieur; ducs à l'eau bénite, non les duchesses ni les princesses; désordre des carrosses. — Curieuse anecdote sur la mort de Madame, première femme de Monsieur.

Le royaume de Hongrie n'avoit jamais tari de mécontents, et en avoit souvent des marques qui leur avoient été funestes, depuis que la maison d'Autriche avoit dépouillé les états du droit d'élection des rois d'Hongrie<sup>1</sup>. Cela intéressoit extrêmement la noblesse, surtout les grands seigneurs. Les peuples aussi se prétendoient lésés et foulés; et les griefs de religion, où la grecque et la protestante ont un grand nombre de sectateurs, étoient une autre semence de soulèvement. Mais les garnisons allemandes, et presque toutes les grandes places occupées par des Allemands, indisposoit toute la nation en général. Il en coûta la tête, en 1671, aux comtes Serini, du nom d'Esdrin, gouverneur de Croatie, à Frangipani et à sa femme, sœur de Serini, et à Nadasti, président du conseil souverain d'Hongrie, et la prison perpétuelle au fils du comte Serini, où il est mort plus de trente ans après. Sa sœur, fille du comte Serini exécuté, avoit épousé le prince Ragotzi, dont elle eut le prince Ragotzi, dont je vais parler, et qui me donnera lieu d'en parler plus d'une fois. Elle se remaria, en 1681, au fameux comte Tekeli, chef des mécontents, qui a tant fait de bruit dans le monde, et n'en eut point d'enfants. Ragotzi, son premier mari, vécut particulier, et ne fut rien. Il avoit été de la conspiration de son beau-père, mais la peur qu'il eut quand il le vit arrêté fit qu'il en usa si mal avec lui qu'il se sauva du naufrage; mais il ne fut rien toute sa vie. Il avoit de grands biens. Son père, son grand-père, qui fut fait prince de l'Empire, et son bisaïeul avoient été princes de Transylvanie, ce dernier élu en 1606, après la mort de Botzkay. Le Ragotzi dont je parle avoit été bien élevé, et n'avoit encore guère pu faire parler de lui, observé de près comme il l'étoit, lorsque, devenu par tant d'endroits si proches suspect à l'Empereur, qui découvrit de nouveaux remuements en Hongrie, il le fit arrêter et enfermer à Neustadt, au mois d'avril de cette année. On prétendit qu'il y

1. Nous avons déjà vu que Saint-Simon tantôt aspire, tantôt n'aspire pas l'h de *Hongrie*.

étoit entré innocent; nous verrons bientôt que s'il n'en sortit pas coupable, il le devint bientôt après. Il étoit dès lors marié à une princesse de Hesse-Rhinfeltz.

Le roi d'Angleterre étoit revenu de Bourbon avec peu ou point de soulagement, et Monsieur étoit toujours à Saint-Cloud, dans la même situation de cœur et d'esprit, et gardant avec le Roi la même conduite que j'ai expliquée. C'étoit pour lui être hors de son centre, à la foiblesse dont il étoit, et à l'habitude de toute sa vie d'une grande soumission et d'un grand attachement pour le Roi, et de vivre avec lui, dans le particulier, dans une liberté de frère, et d'en être traité en frère aussi, avec toutes sortes de soins, d'amitié et d'égards, dans tout ce qui n'alloit point à faire de Monsieur un personnage. Lui ni Madame n'avoient pas mal au bout du doigt que le Roi n'y allât dans l'instant, et souvent après, pour peu que le mal durât. Il y avoit six semaines que Madame avoit la fièvre double tierce, à laquelle elle ne vouloit rien faire, parce qu'elle se traitoit à sa mode allemande et ne faisoit pas cas des remèdes ni des médecins. Le Roi, qui outre l'affaire de M. le duc de Chartres, étoit secrètement outré contre elle, comme on le verra bientôt, n'avoit point été la voir, quoique Monsieur l'en eût pressé dans ces tours légers qu'il venoit faire sans coucher. Cela étoit pris par Monsieur, qui ignoroit le fait particulier de Madame au Roi, pour une marque publique d'une inconsideration extrême, et comme il étoit glorieux et sensible, il en étoit piqué au dernier point.

D'autres peines d'esprit le tourmentoient encore. Il avoit depuis quelque temps un confesseur qui, bien que jésuite, le tenoit de plus court qu'il pouvoit : c'étoit un gentilhomme de bon lieu et de Bretagne, qui s'appeloit le P. du Trévoux. Il lui retrancha, non-seulement d'étranges plaisirs, mais beaucoup de ceux qu'il se croyoit permis, pour pénitence de sa vie passée. Il lui représentoit fort souvent qu'il ne se vouloit pas damner pour lui, et que si sa conduite lui paroissoit trop dure, il n'auroit nul déplaisir de

lui voir prendre un autre confesseur. A cela il ajoutoit qu'il prît bien garde à lui, qu'il étoit vieux, usé de débauches, gras, court de col, et que, selon toute apparence, il mourroit d'apoplexie, et bientôt. C'étoient là d'épouvantables paroles pour un prince le plus voluptueux et le plus attaché à la vie qu'on eût vu de longtemps, qui l'avoit toujours passée dans la plus molle oisiveté, et qui étoit le plus incapable par nature d'aucune application, d'aucune lecture sérieuse, ni de rentrer en lui-même. Il craignoit le diable, il se souvenoit que son précédent confesseur n'avoit pas voulu mourir dans cet emploi, et qu'avant sa mort il lui avoit tenu les mêmes discours. L'impression qu'ils lui firent le forçèrent<sup>1</sup> de rentrer un peu en lui-même, et de vivre d'une manière qui depuis quelque temps pouvoit passer pour serrée à son égard. Il faisoit à reprises beaucoup de prières, obéissoit à son confesseur, lui rendoit compte de la conduite qu'il lui avoit prescrite sur son jeu, sur ses autres dépenses, et sur bien d'autres choses, souffroit avec patience ses fréquents entretiens, et il y réfléchissoit beaucoup. Il en devint triste, abattu, et parla moins qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire encore comme trois ou quatre femmes, en sorte que tout le monde s'aperçut bientôt de ce grand changement. C'en étoit bien à la fois que ces peines intérieures, et les extérieures du côté du Roi, pour un homme aussi foible que Monsieur, et aussi nouveau à se contraindre, à être fâché et à le soutenir; et il étoit difficile que cela ne fît bientôt une grande révolution dans un corps aussi plein et aussi grand mangeur, non-seulement à ses repas, mais presque toute la journée.

Le mercredi 8 juin, Monsieur vint de Saint-Cloud dîner avec le Roi à Marly, et, à son ordinaire, entra dans son cabinet lorsque le conseil d'État en sortit. Il trouva le Roi chagrin de ceux que M. de Chartres donnoit exprès à sa fille, ne pouvant se prendre à lui directement. Il étoit

1. Tel est bien le texte du manuscrit.



amoureux de Mlle de Sery, fille d'honneur de Madame, et menoit cela tambour battant. Le Roi prit son thème là-dessus, et fit sèchement des reproches à Monsieur de la conduite de son fils. Monsieur, qui, dans la disposition où il étoit, n'avoit pas besoin de ce début pour se fâcher, répondit avec aigreur que les pères qui avoient mené de certaines vies avoient peu de grâce et d'autorité à reprendre leurs enfants. Le Roi, qui sentit le poids de la réponse, se rabattit sur la patience de sa fille, et qu'au moins devoit-on éloigner de tels objets de ses yeux. Monsieur, dont la gourmette étoit rompue, le fit souvenir, d'une manière piquante, des façons qu'il avoit eues pour la Reine avec ses maîtresses, jusqu'à leur faire faire les voyages dans son carrosse avec elle. Le Roi outré renchérit, de sorte qu'ils se mirent tous deux à se parler à pleine tête.

A Marly, les quatre grands appartements en bas étoient pareils, et seulement de trois pièces. La chambre du Roi tenoit au petit salon, et étoit pleine de courtisans à ces heures-là, pour voir passer le Roi s'allant mettre à table; et par de ces usages propres aux différents lieux, sans qu'on en puisse dire la cause, la porte du cabinet, qui partout ailleurs étoit toujours fermée, demouroit en tout temps ouverte à Marly, hors le temps du conseil, et il n'y avoit dessus qu'une portière tirée, que l'huissier ne faisoit que lever pour y laisser entrer. A ce bruit il entra, et dit au Roi qu'on l'entendoit distinctement de sa chambre, et Monsieur aussi, puis ressortit. L'autre cabinet du Roi joignant le premier ne se fermoit ni de porte ni de portière; il sortoit dans l'autre petit salon, et il étoit retranché dans sa largeur pour la chaise percée du roi. Les valets intérieurs se tenoient toujours dans ce second cabinet, qui avoient entendu d'un bout à l'autre tout le dialogue que je viens de rapporter.

L'avis de l'huissier fit baisser le ton, mais n'arrêta pas les reproches, tellement que Monsieur, hors des gonds, dit au Roi qu'en mariant son fils il lui avoit promis monts

et merveilles, que cependant il n'en avoit pu arracher encore un gouvernement, qu'il avoit passionnément désiré de faire servir son fils pour l'éloigner de ces amourettes, et que son fils l'avoit aussi fort souhaité, comme il le savoit de reste, et lui en avoit demandé la grâce avec instance, que puisqu'il ne le vouloit pas, il ne s'entendoit point à l'empêcher de s'amuser pour se consoler; il ajouta qu'il ne voyoit que trop la vérité de ce qu'on lui avoit prédit, qu'il n'auroit que le déshonneur et la honte de ce mariage sans en tirer jamais aucun profit. Le Roi, de plus en plus outré de colère, lui répartit que la guerre l'obligeroit bientôt à faire plusieurs retranchements, et que puisqu'il se montrait si peu complaisant à ses volontés, il commenceroit par ceux de ses pensions avant que retrancher sur soi-même.

Là-dessus le Roi fut averti que sa viande<sup>1</sup> étoit portée. Ils sortirent un moment après pour se venir mettre à table, Monsieur d'un rouge enflammé, avec les yeux étincelants de colère. Son visage ainsi allumé fit dire à quelqu'une des dames qui étoient à table et à quelques courtisans derrière, pour chercher à parler, que Monsieur, à le voir, avoit grand besoin d'être saigné; on le disoit de même à Saint-Cloud, il y avoit quelque temps : il en crevoit de besoin, il l'avoit même, le Roi l'en avoit même pressé plus d'une fois malgré leurs piques. Tancred, son premier chirurgien, étoit vieux, saignoit mal, et l'avoit manqué; il ne vouloit pas se faire saigner par lui, et pour ne lui point faire de peine, il eut la bonté de ne vouloir pas être saigné par un autre, et d'en mourir. A ces propos de saignée, le Roi lui en parla encore, et ajouta qu'il ne savoit à quoi il tenoit qu'il ne le menât dans sa chambre et qu'il ne le fît saigner tout à l'heure. Le dîner se passa à l'ordinaire, et Monsieur y mangea extrêmement, comme il faisoit à tous ses deux repas, sans parler du chocolat abondant du matin, et de tout ce qu'il avaloit de fruits, de pâtisseries, de con-

1. On sait que *viande*, dans son sens primitif et général, signifie *aliment*.

fitures et de toutes sortes de friandises toute la journée, dont les tables de ses cabinets et ses poches étaient toujours remplies. Au sortir de table, le Roi seul, Monseigneur avec M<sup>me</sup> la princesse de Conti, M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne seul, M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne avec beaucoup de dames, allèrent séparément à Saint-Germain voir le roi et la reine d'Angleterre. Monsieur, qui avoit amené M<sup>me</sup> la duchesse de Chartres de Saint-Cloud dîner avec le Roi, la mena aussi à Saint-Germain, d'où il partit pour retourner à Saint-Cloud avec elle, lorsque le Roi arriva à Saint-Germain.

Le soir après le souper, comme le Roi étoit encore dans son cabinet avec Monseigneur et les princesses, comme à Versailles, Saint-Pierre arriva de Saint-Cloud, qui demanda à parler au Roi de la part de M. le duc de Chartres. On le fit entrer dans le cabinet, où il dit au Roi que Monsieur avoit eu une grande foiblesse en soupant, qu'il avoit été saigné, qu'il étoit mieux, mais qu'on lui avoit donné de l'émétique. Le fait étoit qu'il soupa à son ordinaire, avec les dames qui étoient à Saint-Cloud. Vers l'entremets, comme il versoit d'un vin de liqueur à M<sup>me</sup> de Bouillon, on s'aperçut qu'il balbutioit et qu'il montroit quelque chose de la main. Comme il lui arrivoit quelquefois de leur parler espagnol, quelques dames lui demandèrent ce qu'il disoit; d'autres s'écrièrent : tout cela en un instant; et il tomba en apoplexie sur M. le duc de Chartres, qui le retint. On l'emporta dans le fond de son appartement, on le secoua, on le promena, on le saigna beaucoup, on lui donna force émétique, sans en tirer presque aucun signe de vie.

A cette nouvelle, le Roi, qui pour des riens accouroit chez Monsieur, passa chez M<sup>me</sup> de Maintenon, qu'il fit éveiller; il fut un quart d'heure avec elle, puis sur le minuit, rentrant chez lui, il commanda ses carrosses tous prêts, et ordonna au marquis de Gesvres d'aller à Saint-Cloud, et si Monsieur étoit plus mal, de revenir l'éveiller pour y aller, et se coucha. Outre la situation en laquelle ils se trouvoient ensemble, je pense que le Roi soupçonna quelque artifice

pour sortir de ce qui s'étoit passé entre eux, qu'il alla en consulter M<sup>me</sup> de Maintenon, et qu'il aima mieux manquer à toute bienséance que d'hasarder d'en être la dupe. M<sup>me</sup> de Maintenon n'aimoit pas Monsieur : elle le craignoit; il lui rendoit peu de devoirs, et avec toute sa timidité et sa plus que déférence, il lui étoit échappé des traits sur elle plus d'une fois avec le Roi, qui marquoient son mépris et la honte qu'il avoit de l'opinion publique. Elle n'étoit donc pas pressée de porter le Roi à lui rendre, et moins encore de lui conseiller de voyager la nuit, de ne se point coucher, et d'être témoin d'un aussi triste spectacle, et si propre à toucher et à faire rentrer en soi-même, et qu'elle espéra que, si la chose alloit vite, le Roi se l'épargneroit ainsi.

Un moment après que le Roi fut au lit, arriva un page de Monsieur. Il dit au Roi que Monsieur étoit mieux, et qu'il venoit demander à M. le prince de Conti de l'eau de Schaffouse, qui est excellente pour les apoplexies. Une heure et demie après que le Roi fut couché, Longeville arriva de la part de M. le duc de Chartres, qui éveilla le Roi, et qui lui dit que l'émétique ne faisoit aucun effet et que Monsieur étoit fort mal. Le Roi se leva, partit, et trouva le marquis de Gesvres en chemin, qui l'alloit avertir; il l'arrêta et lui dit les mêmes nouvelles. On peut juger quelle rumeur et quel désordre cette nuit à Marly, et quelle horreur à Saint-Cloud, ce palais des délices. Tout ce qui étoit à Marly courut comme il put à Saint-Cloud : on s'embarquoit avec les plus tôt prêts; et chacun, hommes et femmes, se jetoient et s'entassoient dans les carrosses sans choix et sans façons. Monseigneur alla avec Madame la Duchesse; il fut si frappé, par rapport à l'état duquel il ne faisoit que sortir, que ce fut tout ce que put faire un écuyer de Madame la Duchesse, qui se trouva là, de le traîner et le porter presque et tout tremblant dans le carrosse. Le Roi arriva à Saint-Cloud avant trois heures du matin. Monsieur n'avoit pas eu un moment de connoissance depuis qu'il s'étoit trouvé mal; il n'en eut qu'un

rayon d'un instant, tandis que sur le matin le P. du Trévoux étoit allé dire la messe, et ce rayon même ne revint plus.

Les spectacles les plus horribles ont souvent des instants de contrastes ridicules. Le P. du Trévoux revint, et crioit à Monsieur : « Monsieur, ne connoissez-vous pas votre confesseur ? ne connoissez-vous pas le bon petit P. du Trévoux, qui vous parle ? » et fit rire assez indécemment les moins affligés.

Le Roi le parut beaucoup : naturellement il pleuroit aisément ; il étoit donc tout en larmes. Il n'avoit jamais eu lieu que d'aimer Monsieur tendrement ; quoique mal ensemble depuis deux mois, ces tristes moments rappellent toute la tendresse ; peut-être se reprochoit-il d'avoir précipité sa mort par la scène du matin ; enfin il étoit son cadet de deux ans, et s'étoit toute sa vie aussi bien porté que lui, et mieux. Le Roi entendit la messe à Saint-Cloud, et sur les huit heures du matin, Monsieur étant sans aucune espérance, M<sup>me</sup> de Maintenon et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne l'engagèrent de n'y pas demeurer davantage, et revinrent avec lui dans son carrosse. Comme il alloit partir et qu'il faisoit quelques amitiés à M. de Chartres, en pleurant fort tous deux, ce jeune prince sut profiter du moment : « Eh ! Sire, que deviendrai-je ? lui dit-il en lui embrassant les cuisses ; je perds Monsieur, et je sais que vous ne m'aimez point. » Le Roi, surpris et fort touché, l'embrassa, et lui dit tout ce qu'il put de tendre. En arrivant à Marly, il entra avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne chez M<sup>me</sup> de Maintenon. Trois heures après, M. Fagon, à qui le Roi avoit ordonné de ne point quitter Monsieur qu'il ne fût mort ou mieux, ce qui ne pouvoit arriver que par miracle, lui dit dès qu'il l'aperçut : « Eh bien ! M. Fagon, mon frère est mort ? — Oui, Sire, répondit-il, nul remède n'a pu agir. » Le Roi pleura beaucoup. On le pressa de manger un morceau chez M<sup>me</sup> de Maintenon, mais il voulut dîner à l'ordinaire avec les dames, et les larmes lui coulèrent souvent pendant le repas, qui fut

court, après lequel il se renferma chez M<sup>me</sup> de Maintenon jusqu'à sept heures, qu'il alla faire un tour dans ses jardins. Il travailla avec Chamillart, puis avec Pontchartrain, pour le cérémonial de la mort de Monsieur, et donna là-dessus ses ordres à Desgranges, maître des cérémonies, Dreux, grand maître, étant à l'armée d'Italie. Il soupa une heure plus tôt qu'à l'ordinaire, et se coucha fort tôt après. Il avoit eu sur les cinq heures la visite du roi et de la reine d'Angleterre, qui ne dura qu'un moment.

Au départ du Roi, la foule s'écoula de Saint-Cloud peu à peu, en sorte que Monsieur mourant, jeté sur un lit de repos dans son cabinet, demeura exposé aux marmitons et aux bas officiers, qui la plupart, par affection ou par intérêt, étoient fort affligés. Les premiers officiers, et autres qui perdoient charges et pensions, faisoient retentir l'air de leurs cris, tandis que toutes ces femmes qui étoient à Saint-Cloud, et qui perdoient leur considération et tout leur amusement, couroient çà et là, criant échevelées comme des bacchantes. La duchesse de la Ferté, de la seconde fille de qui on a vu plus haut l'étrange mariage, entra dans ce cabinet, où considérant attentivement ce pauvre prince qui palpitoit encore : « Pardi ! s'écria-t-elle dans la profondeur de ses réflexions, voilà une fille bien mariée ! — Voilà qui est bien important aujourd'hui, lui répondit Châtillon, qui perdoit tout lui-même, que votre fille soit bien ou mal mariée ! »

Madame étoit cependant dans son cabinet, qui n'avoit jamais eu ni grande affection ni grande estime pour Monsieur, mais qui sentoît sa perte et sa chute, et qui s'écrioit dans sa douleur de toute sa force : « Point de couvent ! qu'on ne me parle point de couvent ! je ne veux point de couvent. » La bonne princesse n'avoit pas perdu le jugement : elle savoit que, par son contrat de mariage, elle devoit opter, devenant veuve, un couvent ou l'habitation du château de Montargis ; soit qu'elle crût sortir plus aisément de l'un que de l'autre, soit que sentant combien elle avoit à craindre du Roi, quoique elle ne sût pas encore tout, et

qu'il lui eût fait les amitiés ordinaires en pareille occasion, elle eût encore plus de peur du couvent. Monsieur étant expiré, elle monta en carrosse avec ses dames, et s'en alla à Versailles, suivie de M. et de M<sup>me</sup> la duchesse de Chartres, et de toutes les personnes qui étoient à eux.

Le lendemain matin, vendredi, M. le duc de Chartres vint chez le Roi, qui étoit encore au lit, et qui lui parla avec beaucoup d'amitié. Il lui dit qu'il falloit désormais qu'il le regardât comme son père, qu'il auroit soin de sa grandeur et de ses intérêts, qu'il oublioit tous les petits sujets de chagrin qu'il avoit eus contre lui, qu'il espéroit que de son côté il les oublieroit aussi, qu'il le prioit que les avances d'amitié qu'il lui faisoit servissent à l'attacher plus à lui, et à lui redonner son cœur comme il lui redonnoit le sien. On peut juger si M. de Chartres sut bien répondre.

Après un si affreux spectacle, tant de larmes et tant de tendresses, personne ne douta que les trois jours qui restoient du voyage de Marly ne fussent extrêmement tristes, lorsque ce même lendemain de la mort de Monsieur, des dames du palais entrant chez M<sup>me</sup> de Maintenon, où étoit le Roi avec elle et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, sur le midi, elles l'entendirent de la pièce où elles se tenoient, joignant la sienne, chantant des prologues d'opéra. Un peu après, le Roi, voyant M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne fort triste en un coin de la chambre, demanda avec surprise à M<sup>me</sup> de Maintenon ce qu'elle avoit pour être si mélancolique, et se mit à la réveiller, puis à jouer avec elle et quelques dames du palais, qu'il fit entrer pour les amuser tous deux. Ce ne fut pas tout que ce particulier : au sortir du dîner ordinaire, c'est-à-dire un peu après deux heures, et vingt-six heures après la mort de Monsieur, M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort s'il vouloit jouer au brelan : « Au brelan ! s'écria Montfort dans un étonnement extrême, vous n'y songez donc pas, Monsieur est encore tout chaud. — Pardonnez-moi, répondit le prince, j'y songe fort bien, mais le Roi ne veut pas qu'on

s'ennuie à Marly, m'a ordonné de faire jouer tout le monde, et de peur que personne ne l'osât faire le premier, d'en donner moi l'exemple; » de sorte qu'ils se mirent à faire un brelan, et que le salon fut bientôt rempli de tables de jeu.

Telle fut l'affliction du Roi, telle celle de M<sup>me</sup> de Maintenon. Elle sentoit la perte de Monsieur comme une délivrance; elle avoit peine à retenir sa joie : elle en eût eu bien davantage à paroître affligée. Elle voyoit déjà le Roi tout consolé; rien ne lui seyoit mieux que de chercher à le dissiper, et ne lui étoit plus commode que de hâter la vie ordinaire, pour qu'il ne fût plus question de Monsieur ni d'affliction. Pour des bienséances, elle ne s'en peina point. La chose toutefois ne laissa pas d'être scandaleuse, et tout bas d'être fort trouvée telle. Monseigneur sembloit aimer Monsieur, qui lui donnoit des bals et des amusements, avec toute sorte d'attention et de complaisance : dès le lendemain de sa mort, il alla courre le loup, et au retour trouva le salon plein de joueurs, tellement qu'il ne se contraignit pas plus que les autres. M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne et M. le duc de Berry ne voyoient Monsieur qu'en représentation, et ne pouvoient être fort sensibles à sa perte. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne la fut extrêmement : c'étoit son grand-père; elle aimoit tendrement Madame sa mère, qui aimoit fort Monsieur, et Monsieur marquoit toutes sortes de soins, d'amitié et d'attentions à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, et l'amusoit de toutes sortes de divertissements. Quoique elle n'aimât pas grand'chose, elle aimoit Monsieur, et elle souffrit fort de contraindre sa douleur, qui dura assez longtemps dans son particulier. On a vu ci-dessus en deux mots quelle fut la douleur de Madame.

Pour M. de Chartres, la sienne fut extrême : le père et le fils s'aimoient tendrement. Monsieur étoit doux, le meilleur homme du monde, qui n'avoit jamais contraint ni retenu Monsieur son fils. Avec le cœur, l'esprit étoit aussi fort touché : outre la grande parure dont lui étoit un père



frère du Roi, il lui étoit une barrière derrière laquelle il se mettoit à couvert du Roi, sous la coupe duquel il retomboit en plein. Sa grandeur, sa considération, l'aisance de sa maison et de sa vie en alloient dépendre sans milieu. L'assiduité, les bienséances, une certaine règle, et pis que tout cela pour lui, une conduite toute différente avec Madame sa femme, alloient devenir la mesure de tout ce qu'il pouvoit attendre du Roi. M<sup>me</sup> la duchesse de Chartres, quoique bien traitée de Monsieur, fut ravie d'être délivrée d'une barrière entre le Roi et elle qui laissoit à Monsieur son mari toute liberté d'en user avec elle comme il lui plaisoit, et des devoirs qui la tiroient plus souvent qu'elle ne vouloit de la cour pour suivre Monsieur à Paris ou à Saint-Cloud, où elle se trouvoit toute empruntée, comme en pays inconnu, avec tous visages qu'elle ne voyoit jamais que là, qui tous étoient pour la plupart fort sur le pied gauche avec elle, et sous les mépris et les humeurs de Madame, qui ne les lui épargnoit pas. Elle compta donc ne plus quitter la cour, n'avoir plus affaire à la cour de Monsieur, et que Madame et M. le duc de Chartres seroient obligés à l'avenir d'avoir pour elle des manières et des égards qu'elle n'avoit pas encore éprouvés.

Le gros de la cour perdit en Monsieur : c'étoit lui qui y jetoit les amusements, l'âme, les plaisirs; et quand il la quittoit, tout y sembloit sans vie et sans action. A son entêtement près pour les princes, il aimoit l'ordre des rangs, des préférences, des distinctions; il les faisoit garder tant qu'il pouvoit, et il en donnoit l'exemple; il aimoit le grand monde, il avoit une affabilité et une honnêteté qui lui en attiroit en foule, et la différence qu'il savoit faire, et qu'il ne manquoit jamais de faire, des gens suivant ce qu'ils étoient, y contribuoit beaucoup. A sa réception, à son attention plus ou moins grande ou négligée, à ses propos, il faisoit continuellement toute la différence qui flattoit de la naissance et de la dignité, de l'âge et du mérite, et de l'état des gens, et cela avec une dignité naturellement en lui, et une facilité de tous les moments qu'il s'étoit formée.

Sa familiarité obligeoit, et se conservoit sa grandeur naturelle, sans repousser, mais aussi sans tenter les étourdis d'en abuser. Il visitoit et envoyoit où il le devoit faire, et il donnoit chez lui une entière liberté, sans que le respect et le plus grand air de cour en souffrît aucune diminution. Il avoit appris et bien retenu de la reine sa mère l'art de la tenir; aussi la vouloit-il pleine, et y réussissoit par ce maintien : la foule étoit toujours au Palais-Royal.

A Saint-Cloud, où toute sa nombreuse maison se rassembloit, il avoit beaucoup de dames, qui à la vérité n'auroient guère été reçues ailleurs, mais beaucoup de celles-là du haut parage, et force joueurs. Les plaisirs de toutes sortes de jeux, de la beauté singulière du lieu, que mille calèches rendoient aisé aux plus paresseuses pour les promenades, des musiques, de la bonne chère, en faisoient une maison de délices, avec beaucoup de grandeur et de magnificence, et tout cela sans aucun secours de Madame, qui dînoit et soupoit avec les dames et Monsieur, se promenoit quelquefois en calèche avec quelques-unes, boudoit souvent la compagnie, s'en faisoit craindre par son humeur dure et farouche, et quelquefois par ses propos, et passoit toute la journée dans un cabinet qu'elle s'étoit choisi, où les fenêtres étoient à plus de dix pieds de terre, à considérer les portraits des palatins et d'autres princes allemands, dont elle l'avoit tapissé, et à écrire des volumes de lettres tous les jours de sa vie et de sa main, dont elle faisoit elle-même les copies, qu'elle gardoit. Monsieur n'avoit pu la ployer à une vie plus humaine, et la laissoit faire, et vivoit honnêtement avec elle, sans se soucier de sa personne, avec qui il n'étoit presque point en particulier. Il recevoit à Saint-Cloud beaucoup de gens qui, de Paris et de Versailles, lui alloient faire leur cour les après-dînées. Princes du sang, grands seigneurs, ministres, hommes et femmes, n'y manquoient point de temps en temps; encore ne falloit-il pas que ce fût en passant, c'est-à-dire en allant de Paris à Versailles ou de Versailles à Paris : il le demandoit presque toujours, et montrait si

bien qu'il ne comptoit pas ces visites en passant, que peu de gens l'avoient.

Du reste, Monsieur, qui avec beaucoup de valeur avoit gagné la bataille de Cassel, et qui en avoit toujours montré une fort naturelle en tous les sièges où il s'étoit trouvé, n'avoit d'ailleurs que les mauvaises qualités des femmes. Avec plus de monde que d'esprit, et nulle lecture, quoique avec une connoissance étendue et juste des maisons, des naissances et des alliances, il n'étoit capable de rien. Personne de si mou de corps et d'esprit, de plus foible, de plus timide, de plus trompé, de plus gouverné, ni de plus méprisé par ses favoris, et très-souvent de plus malmené par eux; tracassier, et incapable de garder aucun secret, soupçonneux, défiant, semant des noises dans sa cour pour brouiller, pour savoir, souvent aussi pour s'amuser, et redisant des uns aux autres; avec tant [de] défauts, destitués de toutes vertus, un goût abominable, que ses dons et les fortunes qu'il fit à ceux qu'il avoit pris en fantaisie avoient rendu public avec le plus grand scandale, et qui n'avoit point de bornes pour le nombre ni pour les temps. Ceux-là avoient tout de lui, le traitoient souvent avec beaucoup d'insolence, et lui donnoient souvent aussi de fâcheuses occupations pour arrêter les brouilleries de jalousies horribles; et tous ces gens-là, ayant leurs partisans, rendoient cette petite cour très-orageuse, sans compter les querelles de cette troupe de femmes décidées de la cour de Monsieur, la plupart fort méchantes, et presque toutes plus que méchantes, dont Monsieur se divertissoit, et entroit dans toutes ces misères-là.

Le chevalier de Lorraine et Châtillon y avoient fait une grande fortune par leur figure, dont Monsieur s'étoit entêté plus que de pas un autre. Le dernier, qui n'avoit ni pain, ni sens, ni esprit, s'y releva et y acquit du bien. L'autre prit la chose en guisard, qui ne rougit de rien pourvu qu'il arrive, et mena Monsieur le bâton haut toute sa vie, fut comblé d'argent et de bénéfices, fit pour sa maison ce qu'il voulut, demeura toujours publiquement le maître

chez Monsieur, et comme il avoit, avec la hauteur des Guises leur art et leur esprit, il sut se mettre entre le Roi et Monsieur, et se faire ménager, pour ne pas dire craindre, de l'un et de l'autre, et jouir d'une considération, d'une distinction, et d'un crédit presque aussi marqué de la part du Roi que de celle de Monsieur. Aussi fut-il bien touché, moins de sa perte que de celle de cet instrument qu'il avoit su si grandement faire valoir pour lui. Outre les bénéfices que Monsieur lui avoit donnés, l'argent manuel qu'il en tiroit tant qu'il vouloit, les pots-de-vin qu'il taxoit et qu'il prenoit avec autorité sur tous les marchés qui se faisoient chez Monsieur, il en avoit une pension de dix mille écus, et le plus beau logement du Palais-Royal et de Saint-Cloud. Les logements, il les garda à la prière de M. le duc de Chartres, mais il ne voulut pas accepter la continuation de la pension, par grandeur, comme par grandeur elle lui fut offerte.

Quoique il fût difficile d'être plus timide et plus soumis qu'étoit Monsieur avec le Roi, jusqu'à flatter ses ministres, et auparavant ses maîtresses, il ne laissoit pas de conserver, avec un grand air de respect, l'air de frère et des façons libres et dégagées. En particulier il se licencioit bien davantage : il se mettoit toujours dans un fauteuil, et n'attendoit pas que le Roi lui dît de s'asseoir; au cabinet, après le souper du Roi, il n'y avoit aucun prince assis que lui, non pas même Monseigneur; mais pour le service, et pour s'approcher du Roi ou le quitter, aucun particulier ne le faisoit avec plus de respect, et il mettoit naturellement de la grâce et de la dignité en toutes ses actions les plus ordinaires. Il ne laissoit pas de faire au Roi par-ci par-là des pointes, mais cela ne duroit pas; et comme son jeu, Saint-Cloud et ses favoris lui coùtoient beaucoup, avec de l'argent que le Roi lui donnoit il n'y paroissoit plus. Jamais pourtant il n'a pu se ployer à M<sup>me</sup> de Maintenon, ni se passer d'en lâcher de temps en temps quelques bagatelles au Roi et quelques brocards au monde. Ce n'étoit pas sa faveur qui le blessoit, mais d'imaginer que la Scar-

ron étoit devenue sa belle-sœur : cette pensée lui étoit insupportable.

Il étoit extrêmement glorieux, mais sans hauteur, fort sensible et fort attaché à tout ce qui lui étoit dû. Les princes du sang avoient fort haussé dans leurs manières à l'appui de tout ce qui avoit été accordé aux bâtards, non pas trop M. le prince de Conti, qui se contentoit de profiter sans entreprendre, mais Monsieur le Prince, et surtout Monsieur le Duc, qui de proche en proche évita les occasions de présenter le service à Monsieur, ce qui n'étoit pas difficile, et qui eut l'indiscrétion de se vanter qu'il ne le serviroit point. Le monde est plein de gens qui aiment à faire leur cour aux dépens des autres : Monsieur en fut bientôt averti ; il s'en plaignit au Roi fort en colère, qui lui répondit que cela ne valoit pas la peine de se fâcher, mais bien celle de trouver occasion de s'en faire servir, et s'il le refusoit, de lui faire un affront. Monsieur, assuré du Roi, épia l'occasion. Un matin qu'il se levoit à Marly, où il logeoit dans un des quatre appartements bas, il vit par sa fenêtre Monsieur le Duc dans le jardin ; il l'ouvre vite et l'appelle. Monsieur le Duc vient, Monsieur se recule, lui demande où il va, l'oblige, toujours reculant, d'entrer et d'avancer pour lui répondre, et de propos en propos, dont l'un n'attendoit pas l'autre, tire sa robe de chambre. A l'instant le premier valet de chambre présente la chemise à Monsieur le Duc, à qui le premier gentilhomme de la chambre de Monsieur fit signe de le faire ; Monsieur cependant défaisant la sienne, et Monsieur le Duc, pris ainsi au trébuchet, n'osa faire la moindre difficulté de la donner à Monsieur. Dès que Monsieur l'eut reçue, il se mit à rire, et à dire : « Adieu, mon cousin, allez-vous-en, je ne veux pas vous retarder davantage. » Monsieur le Duc sentit toute la malice, et s'en alla fort fâché, et le fut après encore davantage par les propos de hauteur que Monsieur en tint.

C'étoit un petit homme ventru, monté sur des échasses tant ses souliers étoient hauts, toujours paré comme une

femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque toute étalée en devant, noire et poudrée, et des rubans partout où il en pouvoit mettre, plein de toutes sortes de parfums, et en toutes choses la propreté même; on l'accusoit de mettre imperceptiblement du rouge; le nez fort long, la bouche et les yeux beaux, le visage plein, mais fort long. Tous ses portraits lui ressemblent; j'étois piqué, à le voir, qu'il fit souvenir qu'il étoit fils de Louis XIII, à ceux de ce grand prince, duquel, à la valeur près, il étoit si complètement dissemblable.

Le samedi 11 juin, la cour retourna à Versailles, où en arrivant le Roi alla voir Madame, M. et M<sup>me</sup> de Chartres, chacun dans leur appartement; elle, fort en peine de la situation où elle se trouvoit avec le Roi, dans une occasion où il y alloit du tout pour elle, et avoit engagé la duchesse de Ventadour de voir M<sup>me</sup> de Maintenon. Elle le fit : M<sup>me</sup> de Maintenon ne s'expliqua qu'en général, et dit seulement qu'elle iroit chez Madame au sortir de son diner, et voulut que M<sup>me</sup> de Ventadour se trouvât chez Madame et fût en tiers pendant sa visite. C'étoit le dimanche, le lendemain du retour de Marly. Après les premiers compliments, ce qui étoit là sortit, excepté M<sup>me</sup> de Ventadour. Alors Madame fit asseoir M<sup>me</sup> de Maintenon, et il falloit pour cela qu'elle en sentît tout le besoin. Elle entra en matière sur l'indifférence avec laquelle le Roi l'avoit traitée pendant toute sa maladie, et M<sup>me</sup> de Maintenon la laissa dire tout ce qu'elle voulut, puis lui répondit que le Roi lui avoit ordonné de lui dire que leur perte commune effaçoit tout dans son cœur, pourvu que dans la suite il eût lieu d'être plus content d'elle qu'il n'avoit eu depuis quelque temps, non-seulement sur ce qui regardoit ce qui s'étoit passé à l'égard de M. le duc de Chartres, mais sur d'autres choses encore plus intéressantes, dont il n'avoit pas voulu parler, et qui étoient la vraie cause de l'indifférence qu'il avoit voulu lui témoigner pendant qu'elle avoit été malade. A ce mot, Madame, qui se croyoit bien assurée, se récrie, proteste

qu'excepté le fait de son fils elle n'a jamais rien dit ni fait qui pût déplaire, et enfile des plaintes et des justifications. Comme elle y insistoit le plus, M<sup>me</sup> de Maintenon tire une lettre de sa poche et la lui montre, en lui demandant si elle en connoissoit l'écriture. C'étoit une lettre de sa main à sa tante la duchesse d'Hanovre, à qui elle écrivoit tous les ordinaires, où, après des nouvelles de cour, elle lui disoit en propres termes qu'on ne savoit plus que dire du commerce du Roi et de M<sup>me</sup> de Maintenon, si c'étoit mariage ou concubinage; et de là tomboit sur les affaires du dehors et sur celles du dedans, et s'étendoit sur la misère du royaume, qu'elle disoit ne s'en pouvoir relever. La poste l'avoit ouverte, comme elle les ouvroit et les ouvre encore presque toutes, et l'avoit trouvée trop forte pour se contenter à l'ordinaire d'en donner un extrait, et l'avoit envoyée au Roi en original. On peut penser si, à cet aspect et à cette lecture, Madame pensa mourir sur l'heure. La voilà à pleurer, et M<sup>me</sup> de Maintenon à lui représenter modestement l'énormité de toutes les parties de cette lettre, et en pays étranger; enfin M<sup>me</sup> de Ventadour à verbiager, pour laisser à Madame le temps de respirer et de se remettre assez pour dire quelque chose. Sa meilleure excuse fut l'aveu de ce qu'elle ne pouvoit nier, des pardons, des repentirs, des prières, des promesses.

Quand tout cela fut épuisé, M<sup>me</sup> de Maintenon la supplia de trouver bon qu'après s'être acquittée de la commission que le Roi lui avoit donnée, elle pût aussi lui dire un mot d'elle-même, et lui faire ses plaintes de ce qu'après l'honneur qu'elle lui avoit fait autrefois de vouloir bien desirer son amitié et de lui jurer la sienne, elle avoit entièrement changé depuis plusieurs années. Madame crut avoir beau champ : elle répondit qu'elle étoit d'autant plus aise de cet éclaircissement, que c'étoit à elle à se plaindre du changement de M<sup>me</sup> de Maintenon, qui tout d'un coup l'avoit laissée et abandonnée, et forcée de l'abandonner à la fin aussi, après avoir longtemps essayé de la faire vivre avec elle comme elles avoient vécu auparavant. A cette

seconde reprise, M<sup>me</sup> de Maintenon se donna le plaisir de la laisser enfilet comme à l'autre les plaintes, et de plus les regrets et les reproches; après quoi elle avoua à Madame qu'il étoit vrai que c'étoit elle qui la première s'étoit retirée d'elle, et qui n'avoit osé s'en rapprocher, que ses raisons étoient telles qu'elle n'avoit pu moins que d'avoir cette conduite; et par ce propos fit redoubler les plaintes de Madame, et son empressement de savoir quelles pouvoient être ses raisons. Alors M<sup>me</sup> de Maintenon lui dit que c'étoit un secret qui jusqu'alors n'étoit jamais sorti de sa bouche, quoique elle en fût en liberté depuis dix ans qu'étoit morte celle qui le lui avoit confié sur sa parole de n'en parler à personne, et de là raconte à Madame mille choses plus offensantes les unes que les autres qu'elle avoit dites<sup>1</sup> d'elle à Madame la Dauphine lorsqu'elle étoit mal avec cette dernière, qui dans leur raccommodement le lui avoit redit de mot à mot. A ce second coup de foudre, Madame demeura comme une statue. Il y eut quelques moments de silence. M<sup>me</sup> de Ventadour fit son même personnage, pour laisser reprendre les esprits à Madame, qui ne sut faire que comme l'autre fois, c'est-à-dire qu'elle pleura, cria, et pour fin demanda pardon, avoua, puis repentirs et supplications. M<sup>me</sup> de Maintenon triompha froidement d'elle assez longtemps, la laissant s'engouer de parler, de pleurer et lui prendre les mains. C'étoit une terrible humiliation pour une si rogue et fière Allemande. A la fin, M<sup>me</sup> de Maintenon se laissa toucher, comme elle l'avoit bien résolu, après avoir pris toute sa vengeance. Elles s'embrassèrent, elles se promirent oubli parfait et amitié nouvelle. M<sup>me</sup> de Ventadour se mit à en pleurer de joie, et le sceau de la réconciliation fut la promesse de celle du Roi, et qu'il ne lui diroit pas un mot des deux matières qu'elles venoient de traiter, ce qui plus que tout soulagea Madame. Tout se sait enfin dans les cours, et si je me suis peut-être un peu étendu sur ces anecdotes,

1. Saint-Simon a écrit *dit*, sans accord.



c'est que je les ai vues d'original et qu'elles m'ont paru très-curieuses.

Le Roi, qui n'ignoroit ni la visite de M<sup>me</sup> de Maintenon à Madame, ni ce qu'il s'y devoit traiter, donna quelque temps à cette dernière de se remettre, puis alla le même jour chez elle, ouvrir en sa présence, et de M. le duc de Chartres, le testament de Monsieur, où se trouvèrent le chancelier et son fils, comme secrétaires d'État de la maison du Roi, et Terat, chancelier de Monsieur. Ce testament étoit de 1690, simple et sage, et nommoit pour exécuteur celui qui se trouveroit premier président du parlement de Paris le jour de son ouverture. Le Roi tint la parole de M<sup>me</sup> de Maintenon, il ne parla de rien, et fit beaucoup d'amitiés à Madame et à M. le duc de Chartres, qui fut, et le terme n'est pas trop fort, prodigieusement bien traité.

Le Roi lui donna, outre les pensions qu'il avoit et qu'il conserva, toutes celles qu'avoit Monsieur, ce qui fit six cent cinquante mille livres; en sorte qu'avec son apanage et ses autres biens, Madame payée de son douaire et de toutes ses reprises, il lui restoit dix-huit cent mille livres de rente, avec le Palais-Royal, en sus Saint-Cloud et ses autres maisons. Il eut, ce qui ne s'étoit jamais vu qu'aux fils de France, des gardes et des Suisses, les mêmes qu'avoit Monsieur, sa salle des gardes dans le corps du château de Versailles, où étoit celle de Monsieur, un chancelier, un procureur général, au nom duquel il plaideroit et non au sien propre, et la nomination de tous les bénéfices de son apanage, excepté les évêchés, c'est-à-dire que tout ce qu'avoit Monsieur lui fut conservé en entier. En gardant ses régiments de cavalerie et d'infanterie, il eut aussi ceux qu'avoit Monsieur, et ses compagnies de gens d'armes et de cheveu-légers; et il prit le nom de duc d'Orléans. Des honneurs si grands et si inouïs, et plus de cent mille écus de pension au delà de celles de Monsieur, furent uniquement dus à la considération de son mariage, aux reproches de Monsieur, si récents qu'il n'en auroit que la honte et

rien de plus, et à la peine que ressentit le Roi de la situation où lui et Monsieur étoient ensemble, qui avoit pu avancer sa mort.

On s'accoutume à tout; mais d'abord ce prodigieux traitement surprit infiniment. Les princes du sang en furent extrêmement mortifiés. Pour les consoler, le Roi, incontinent après, donna à Monsieur le Prince tous les avantages pour lui et pour sa maison, sa vie durant, de premier prince du sang, comme Monsieur son père les avoit, et augmenta de dix mille écus sa pension, qui étoit de quarante, pour qu'il en eût cinquante, qui est celle du premier prince du sang. M. de Chartres avoit tout cela du vivant de Monsieur, quoique petit-fils de France, mais devenu fort au-dessus par tout ce qui lui fut donné à la mort de Monsieur, Monsieur le Prince en profita. Les pensions de Madame et de la nouvelle duchesse d'Orléans furent augmentées. Après qu'elles eurent reçu les visites et les ambassadeurs, et que les quarante jours furent passés, pendant lesquels le Roi visita souvent Madame, elle alla chez lui, chez les fils de France, chez M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, qui l'avoient, excepté le Roi, été tous voir en grand manteau et en mante, et à Saint-Germain en grand habit de veuve; après quoi elle eut permission de souper tous les soirs en public avec le Roi à l'ordinaire, d'être de tous les Marlis, et de paroître partout sans mante, sans voile, sans bandeau, qui, à ce qu'elle disoit, lui faisoit mal à la tête. Pour le reste de cet équipage lugubre, le Roi le supprima, pour ne point voir tous les jours des objets si tristes. Il ne laissa pas de paroître fort étrange de voir Madame en public, même à la messe de Monseigneur en musique, à côté de lui, où étoit toute la cour, enfin partout en tourière de Filles de Sainte-Marie, à leur croix près, sous prétexte qu'étant avec le Roi et chez lui, elle étoit en famille. Ainsi il ne fut pas question un instant de couvent ni de Montargis, et elle garda à Versailles l'appartement de Monsieur avec le sien. Il n'y eut donc que la chasse de retranchée pour un temps, et les

spectacles; encore le Roi la fit-il venir souvent chez M<sup>me</sup> de Maintenon l'hiver suivant, où on jouait devant lui des comédies avec de la musique, et toujours sous prétexte de famille, et là de particulier. Le Roi lui permit d'ajouter à ses dames, mais sans nom, pour être seulement de sa suite, la maréchale de Clérembault et la comtesse de Beuvron, qu'elle aimoit fort. Monsieur avoit chassé l'une et l'autre du Palais-Royal : la première étant gouvernante de ses filles, à la place de laquelle il mit la maréchale de Grancey, et M<sup>me</sup> de Maré, sa fille, dans la suite; l'autre étoit veuve d'un capitaine de ses gardes, frère du marquis de Beuvron et de la duchesse d'Arpajon. Madame leur donna quatre mille livres de pension à chacune, et le Roi deux logements à Versailles auprès de celui de Madame, et les mena toujours depuis toutes deux à Marly, ce qui fut réglé une fois pour toutes. Avant cela, elle voyoit peu la maréchale de Clérembault, que Monsieur haïssoit, et point du tout la comtesse de Beuvron, qu'il haïssoit encore davantage, pour des tracasseries et des intrigues du Palais-Royal. Très-rarement elle la voyoit dans quelque intérieur de couvent à Paris, en cachettes; mais à découvert elle lui écrivoit tous les jours de sa vie, par un page qu'elle lui envoyoit de quelque lieu où elle fût.

Le Roi drapa six mois, et fit tous les frais de la superbe pompe funèbre. Le lundi 13 juin, toute la cour parut en long manteau devant le Roi. Monseigneur, qui étoit venu le matin de Meudon, quitta le sien seulement pour le conseil, au sortir duquel il alla à Saint-Cloud, en long manteau, donner l'eau bénite avec tous les princes du sang, et M. de Vendôme, et force ducs, tous en rang d'ancienneté, et fut reçu au carrosse par M. le duc d'Orléans et la maison de Monsieur. L'abbé de Grancey, premier aumônier de Monsieur, lui présenta le goupillon et aux deux fils de France ses fils; un autre aumônier à tous les autres.

L'après-dînée du même jour, toutes les dames vinrent en mante chez M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, qui y étoit

aussi avec toutes les princesses du sang. Le cercle assis, il ne dura qu'un moment, et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, suivie de toute cette cour, alla chez le Roi, chez Madame, chez M. et chez M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, puis monta en carrosse, au derrière avec Madame la grande duchesse, trois princesses du sang au devant, Madame la Duchesse à une portière et la duchesse du Lude à l'autre, suivie de cinquante dames dans ses carrosses ou dans des carrosses du Roi. Tout y fut en confusion. Il plut aux princesses du sang, dont chacune devoit un des carrosses, de se mettre toutes dans celui de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. On ne pouvoit s'y attendre, parce que c'étoit la première fois que cela étoit arrivé, et je ne sais quel avantage elles crurent y trouver. Cela déranga l'ordre des autres carrosses, qui étoient réglés à l'avantage des duchesses sur les princesses, dont M<sup>me</sup> d'Elbœuf se jeta de dépit dans le dernier carrosse. La princesse d'Harcourt avoit fait tant de vacarme à M<sup>me</sup> de Maintenon, que, pour la première fois encore, le Roi ordonna que, s'il y avoit des princesses, personne ne donneroit d'eau bénite que les princesses du sang; et cela fut exécuté. Les cris furent horribles, et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, qui huit jours auparavant avoit été à Saint-Cloud, où Monsieur lui avoit donné une grande collation et une espèce de fête, fut si affligée qu'elle s'en trouva mal, et fut longtemps dans l'appartement de M. le duc d'Orléans avant de pouvoir aller donner l'eau bénite. Monsieur le Duc, qui devoit mener le corps pour prince du sang, avec M. de la Trémoille pour duc, aima mieux conduire le cœur au Val-de-Grâce, pour en être plus tôt quitte, et laissa mener le corps à M. le prince de Conti et à M. de Luxembourg. Le service fut superbe, où les cours assistèrent, et où Mgr le duc de Bourgogne, M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans furent les princes du deuil, parce que Monseigneur, peu éloigné encore de l'accident qu'il avoit eu, ne voulut pas s'exposer à la longueur et à la chaleur de la cérémonie. Monsieur de Langres fit l'oraison funèbre, et s'en acquitta assez bien. Cela lui

convenoit. Le comte de Tonnerre, son frère, avoit passé presque toute sa vie dans la charge de premier gentilhomme de la chambre de Monsieur.

Je ne puis finir sur ce prince sans raconter une anecdote qui a été sue de bien peu de gens, sur la mort de Madame <sup>1</sup>, que personne n'a douté qui n'eût été empoisonnée, et même grossièrement. Ses galanteries donnoient de la jalousie à Monsieur; le goût opposé <sup>2</sup> de Monsieur indignoit Madame : les favoris, qu'elle haïssoit, semoient tant qu'ils pouvoient la division entre eux, pour disposer de Monsieur tout à leur aise. Le chevalier de Lorraine, dans le fort de sa jeunesse et de ses agréments, étant né en 1643, possédoit Monsieur avec empire, et le faisoit sentir à Madame comme à toute la maison. Madame, qui n'avoit qu'un an moins que lui, et qui étoit charmante, ne pouvoit, à plus d'un titre, souffrir cette domination : elle étoit au comble de faveur et de considération auprès du Roi, dont elle obtint enfin l'exil du chevalier de Lorraine. A cette nouvelle, Monsieur s'évanouit, puis fondit en larmes, et s'alla jeter aux pieds du Roi pour faire révoquer un ordre qui le mettoit au dernier désespoir. Il ne put y réussir; il entra en fureur, et s'en alla à Villers-Cotterets. Après avoir bien jeté feu et flammes contre le Roi et contre Madame, qui protestoit toujours qu'elle n'y avoit point de part, il n'eut pu soutenir longtemps le personnage de mécontent pour une chose si publiquement honteuse. Le Roi se prêta à le contenter d'ailleurs : il eut de l'argent, des compliments, des amitiés; il revint le cœur fort gros, et peu à peu vécut à l'ordinaire avec le Roi et Madame.

D'Effiat, homme d'un esprit hardi, premier écuyer de Monsieur, et le comte de Beuvron, homme liant et doux, mais qui vouloit figurer chez Monsieur, dont il étoit capitaine des gardes, et surtout tirer de l'argent pour se faire riche, en cadet de Normandie fort pauvre, étoient

1. Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur.

2. Contraire à la nature.

étroitement liés avec le chevalier de Lorraine, dont l'absence nuisoit fort à leurs affaires, et leur faisoit appréhender que quelque autre mignon ne prît sa place, duquel ils ne s'aideroient pas si bien. Pas un des trois n'espéroit la fin de cet exil, à la faveur où ils voyoient Madame, qui commençoit même à entrer dans les affaires, et à qui le Roi venoit de faire faire un voyage mystérieux en Angleterre, où elle avoit parfaitement réussi, et en venoit de revenir plus triomphante que jamais. Elle étoit de juin 1644, et d'une très-bonne santé, qui achevoit de leur faire perdre de vue le retour du chevalier de Lorraine. Celui-ci étoit allé promener son dépit en Italie et à Rome. Je ne sais lequel des trois y pensa le premier, mais le chevalier de Lorraine envoya à ses deux amis un poison sûr et prompt, par un exprès qui ne savoit peut-être pas lui-même ce qu'il portoit.

Madame étoit à Saint-Cloud, qui, pour se rafraîchir, prenoit depuis quelque temps, sur les sept heures du soir, un verre d'eau de chicorée. Un garçon de sa chambre avoit soin de la faire ; il la mettoit dans une armoire d'une des antichambres de Madame, avec son verre, etc. Cette eau de chicorée étoit dans un pot de faïence ou de porcelaine, et il y avoit toujours auprès d'autre eau commune, en cas que Madame trouvât celle de chicorée trop amère, pour la mêler. Cette antichambre étoit le passage public pour aller chez Madame, où il ne se tenoit jamais personne, parce qu'il y en avoit plusieurs. Le marquis d'Effiat avoit épié tout cela. Le 29 juin 1670, passant par cette antichambre, il trouva le moment qu'il cherchoit, personne dedans, et il avoit remarqué qu'il n'étoit suivi de personne qui allât aussi chez Madame ; il se détourne, va à l'armoire, l'ouvre, jette son boucon<sup>1</sup>, puis entendant quelqu'un, s'arme de l'autre pot d'eau commune, et comme il le remettoit, le garçon de la chambre qui avoit le soin de cette eau de chicorée s'écrie, court à lui, et lui demande

1. Son poison.

brusquement ce qu'il va faire à cette armoire. D'Effiat, sans s'embarrasser le moins du monde, lui dit qu'il lui demande pardon, mais qu'il crevoit de soif, et que sachant qu'il y avoit de l'eau là dedans, lui montrant le pot d'eau commune, il n'a pu résister à en aller boire. Le garçon grommeloit toujours, et l'autre toujours l'apaisant et s'excusant, entre chez Madame, et va causer comme les autres courtisans, sans la plus légère émotion. Ce qui suivit, une heure après, n'est pas de mon sujet, et n'a que trop fait de bruit par toute l'Europe.

Madame étant morte le lendemain 30 juin, à trois heures du matin, le Roi fut pénétré de la plus grande douleur. Apparemment que dans la journée il eut des indices, et que ce garçon de chambre ne se tut pas, et qu'il y eut notion que Purnon, premier maître d'hôtel de Madame, étoit dans le secret, par la confidence intime où, dans son bas étage, il étoit avec d'Effiat. Le Roi couché, il se relève, envoie chercher Brissac, qui dès lors étoit dans ses gardes et fort sous sa main, lui commande de choisir six gardes du corps bien sûrs et secrets, d'aller enlever le compagnon, et de le lui amener dans ses cabinets par les derrières. Cela fut exécuté avant le matin. Dès que le Roi l'aperçut, il fit retirer Brissac et son premier valet de chambre, et prenant un visage et un ton à faire la plus grande terreur : « Mon ami, lui dit-il en le regardant depuis les pieds jusqu'à la tête, écoutez-moi bien : si vous m'avouez tout, et que vous me répondez vérité sur ce que je veux savoir de vous, quoi que vous ayez fait, je vous pardonne, et il n'en sera jamais mention; mais prenez garde à ne me pas déguiser la moindre chose, car si vous le faites, vous êtes mort avant de sortir d'ici. Madame n'a-t-elle pas été empoisonnée? — Oui, Sire, lui répondit-il. — Et qui l'a empoisonnée, dit le Roi, et comment l'a-t-on fait? » Il répondit que c'étoit le chevalier de Lorraine qui avoit envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat, et lui conta ce que je viens d'écrire. Alors le Roi, redoublant d'assurance de grâce et de menace de mort : « Et mon frère,

dit le Roi, le savoit-il? — Non, Sire, aucun de nous trois n'étoit assez sot pour le lui dire : il n'a point de secret; il nous auroit perdus. » A cette réponse, le Roi fit un grand ha ! comme un homme oppressé et qui tout d'un coup respire. « Voilà, dit-il, tout ce que je voulois savoir; mais m'en assurez-vous bien ? » Il rappela Brissac, et lui commanda de remener cet homme quelque part, où tout de suite il le laissât aller en liberté. C'est cet homme lui-même qui l'a conté, longues années depuis, à M. Joly de Fleury, procureur général du Parlement, duquel je tiens cette anecdote.

Ce même magistrat, à qui j'en ai reparlé depuis, m'apprit ce qu'il ne m'avoit pas dit la première fois, et le voici : peu de jours après le second mariage de Monsieur, le Roi prit Madame en particulier, lui conta ce fait, et ajouta qu'il la vouloit rassurer sur Monsieur et sur lui-même, trop honnête homme pour lui faire épouser son frère s'il étoit capable d'un tel crime. Madame en fit son profit. Purnon, le même Cl. Bonneau, étoit demeuré son premier maître d'hôtel. Peu à peu elle fit semblant de vouloir entrer dans la dépense de sa maison, le fit trouver bon à Monsieur, et tracassa si bien Purnon qu'elle le fit quitter, et qu'il vendit sa charge, sur la fin de 1674, au sieur Maurel de Vaulonne.

---

### CHAPITRE III.

Guerre de fait en Italie. — Ségur gouverneur du pays de Foix; son aventure et celle de l'abbesse de la Joye; ses enfants. — Maréchal d'Estrées gouverneur de Nantes, et lieutenant général et commandant en Bretagne; Chamilly commandant à la Rochelle et pays voisins; Briord conseiller d'État d'épée. — Abbé de Soubise sacré. — Mariage de Vassé avec M<sup>lle</sup> [de] Beringhen; mariage de Rénel avec une sœur de Torcy. — Mort du président le Bailleul. — Mort de Bartillat. — Mort du marquis de Rochefort. — Mort de la duchesse douairière de Ventadour. — Armenonville et Rouillé directeurs des finances. — Le roi d'Espagne reçoit le collier de la Toison et l'envoie aux ducs de Berry et d'Orléans, à qui le Roi le



donne. — Marsin ambassadeur en Espagne; son caractère et son extraction. — Raison du duc d'Orléans de désirer la Toison. — Menées domestiques en Italie. — Situation de Chamillart. — M<sup>lle</sup> de Lislebonne et M<sup>me</sup> d'Espinoy, et leur éclat solide. — Position de Vaudemont. — Tessé et ses vues. — Combat de Carpi. — Maréchal de Villeroy va en Italie; mot à lui du maréchal de Duras. — Le pape refuse l'hommage de Naples, et y reconnoît et fait reconnoître Philippe V, où une révolte est étouffée dès sa naissance.

Après s'être tant tâtés et regardés par toute l'Europe, la guerre enfin se déclara de fait par les Impériaux en Italie, par quelques coups de fusils<sup>1</sup> qu'ils tirèrent sur une vingtaine de soldats, à qui Pracontal avoit fait passer l'Adige au-dessous de Vicence, près d'Albaredo, où ils étoient, pour amener un bac de notre côté. Ils tuèrent un Espagnol, et prirent presque tous les autres, et ne les voulurent pas rendre, quoique on les eût envoyé répéter, et dirent qu'ils ne les rendroient point que le cartel ne fût fait.

Le Roi fit donc partir les officiers généraux. Tallart, qui en fut un, avoit fait de l'argent des petites charges que le Roi lui avoit données à vendre en revenant d'Angleterre, entre autres le gouvernement du pays de Foix, que la mort de Mirepoix avoit fait vaquer, à Ségur, capitaine de gendarmerie, bon gentilhomme de ce pays-là et fort galant homme, qui avoit perdu une jambe à la bataille de la Marseille.

Il avoit été beau en sa jeunesse, et parfaitement bien fait, comme on le voyoit encore, doux, poli et galant. Il étoit mousquetaire noir, et cette compagnie avoit toujours son quartier à Nemours pendant que la cour étoit à Fontainebleau. Ségur jouoit très-bien du luth; il s'ennuyoit à Nemours: il fit connoissance avec l'abbesse de la Joye, qui est tout contre, et la charma si bien par les oreilles et par les yeux, qu'il lui fit un enfant. Au neuvième mois de la grossesse, Madame fut bien en peine que devenir, et ses religieuses la croyoient fort malade. Pour son malheur,

1. Saint-Simon a bien écrit *fusils*, au pluriel.

elle ne prit pas assez tôt ses mesures, ou se trompa à la justesse de son calcul. Elle partit, dit-elle, pour les eaux, et comme les départs sont toujours difficiles, ce ne put être que tard, et n'alla coucher qu'à Fontainebleau, dans un mauvais cabaret plein de monde, parce que la cour y étoit alors. Cette couchée lui fut perfide : le mal d'enfant la prit la nuit ; elle accoucha. Tout ce qui étoit dans l'hôtellerie entendit ses cris : on accourut à son secours beaucoup plus qu'elle n'auroit voulu, chirurgien, sage-femme ; en un mot, elle en but le calice en entier, et le matin ce fut la nouvelle.

Les gens du duc de Saint-Aignan la lui contèrent en l'habillant, et il en trouva l'aventure si plaisante qu'il en fit une gorge chaude au lever du Roi, qui étoit fort gaillard en ce temps-là, et qui rit beaucoup de Madame l'abbesse et de son poupon, que pour se mieux cacher, elle étoit venue pondre en pleine hôtellerie au milieu de la cour, et ce qu'on ne savoit pas, parce qu'on ignoroit d'où elle étoit abbesse, à quatre lieues de son abbaye, ce qui fut bientôt mis au net.

M. de Saint-Aignan, revenu chez lui, y trouva la mine de ses gens fort allongée : ils se faisoient signe les uns aux autres, personne ne disoit mot ; à la fin il s'en aperçut, et leur demanda à qui ils en avoient : l'embarras redoubla, et enfin M. de Saint-Aignan voulut savoir de quoi il s'agissoit. Un valet de chambre se hasarda de lui dire que cette abbesse dont on lui avoit fait un si bon conte étoit sa fille, et que depuis qu'il étoit allé chez le Roi, elle avoit envoyé chez lui au secours pour la tirer du lieu où elle étoit. Qui fut bien penaud ? ce fut le duc, qui venoit d'apprendre cette histoire au Roi et à toute la cour, et qui après en avoir bien fait rire tout le monde, en alloit devenir lui-même le divertissement. Il soutint l'affaire comme il put, fit emporter l'abbesse et son bagage ; et comme le scandale en étoit public, elle donna sa démission, et a vécu plus de quarante ans depuis cachée dans un autre couvent. Aussi n'ai-je presque jamais vu Ségur chez M. de Beau-

villier, qui pourtant lui faisoit politesse comme à tout le monde.

C'est le père de Ségur qui étoit à M. le duc d'Orléans, et qui pendant la régence épousa une de ses bâtardes, qui a servi avec distinction et est devenu lieutenant général, et d'un aumônier du Roi qui fut fait et sacré évêque de Saint-Papoul, et qui le quitta, en 1739, par un mandement qui a tant fait de bruit dans le monde, et dont la vérité et l'humilité l'ont couvert d'honneur et de gloire, comme la vie pénitente, dépouillée et cachée qu'il mène depuis en fera vraisemblablement un de ces saints rares, et dont le sublime exemple sera un terrible jugement pour bien des prélats.

Le gouvernement de Nantes et la lieutenance générale de cette partie de Bretagne fut donnée au maréchal d'Estrées, pour commander en chef dans la province. Il y avoit longtems qu'il vaquoit par la mort de Rosmadec. Beaucoup de gens l'avoient demandé, et M. le comte de Toulouse fortement pour d'O, qui, avec son importance, se donnoit pour être à portée de tout. Chamillart, dont la femme étoit parente et amie de M<sup>me</sup> de Chamilly, fit donner le commandement de la Rochelle, Aunis, Poitou, etc., que le maréchal d'Estrées quittoit, à Chamilly, et remit ainsi à flot cet ancien lieutenant général, illustré par bien des sièges, et surtout par la célèbre défense de Grave, mais noyé par Louvois et par Barbezieux, son fils. Briord, qui avoit fort bien fait en son ambassade d'Hollande, où il avoit pensé mourir, eut une des trois places, vacante depuis fort longtems, de conseiller d'État d'épée, qui fut une belle fortune pour un écuyer de Monsieur le Prince.

Enfin les bulles, et tout ce qu'il falloit pour l'abbé de Soubise, étant arrivées, il fut sacré le dimanche 26 juin, à vingt-sept ans tout juste, par le cardinal de Furstemberg, dans Saint-Germain-des-Prés, assisté des évêques-duc de Laon et de Langres, tous deux Clermont, en présence de la plus grande et de la plus illustre compa-

gnie. Il n'y avoit point de plus beaux visages, chacun pour leur âge, que ceux du consécrateur et du consacré; ceux des deux assistants y répondoient. Les plus belles dames et les mieux parées y firent cortége à l'Amour, qui ordonnoit la fête avec les Grâces, les Jeux et les Ris, ce qui la fit la plus noble, la plus superbe, la plus brillante et la plus galante qu'il fût possible de voir.

Avant de quitter les particuliers, il faut dire que le premier écuyer avoit marié depuis peu sa fille à Vassé, dont la mère, seconde fille du maréchal d'Humières, s'étoit remariée à Surville, cadet d'Hautefort, et en fut longtemps sans que sa famille la voulût voir; et Torcy maria aussi sa seconde sœur à Rénel, dont le père avoit été tué mestre de camp général de la cavalerie, et qui étoit Clermont Gallerande; il y avoit longtemps que l'aînée de celle-ci avoit épousé Bouzols.

Deux hommes de singulière vertu moururent en même temps : le Bailleul, retiré depuis longtemps à Saint-Victor dans une grande piété, étant l'ancien des présidents à mortier; il avoit cédé sa charge à son fils, qu'il avoit longuement exercée avec grande probité. Il étoit fils du surintendant des finances, et frère de la mère du marquis d'Huxelles et de celle de Saint-Germain Beaupré. C'étoit un homme rien moins que président à mortier; car il étoit doux, modeste et tout à fait à sa place; d'ailleurs, obligeant et gracieux autant que la justice le lui pouvoit permettre. Aussi étoit-il aimé et estimé, au point que personne n'ayant plus besoin de lui, et n'y ayant chez lui ni jeu ni table, il étoit extrêmement visité à Saint-Victor, et de quantité de gens considérables, quoique il ne sortît guère de cette retraite; il fut aussi fort regretté. Je l'allois voir assez souvent, parce qu'il avoit toujours été fort des amis de mon père. L'autre fut le bonhomme Bartillat, homme de peu, et qui, dans sa charge de garde du trésor royal, s'étoit illustré par sa fidélité, son exactitude, son désintéressement, sa frugalité et sa bonté. Aussi étoit-il demeuré pauvre. Le Roi, qui l'aimoit, le vouloit voir de

temps en temps, et lui faisoit toujours amitié. Il avoit été trésorier de la Reine-mère, et je l'ai toujours vu fort accueilli de ce qu'il y avoit de principal à la cour. Il avoit près de quatre-vingt-dix ans, et laissa un fils qu'il eut la joie de voir aussi applaudi dans le métier de la guerre, où il devint lieutenant général avec un gouvernement, qu'il l'avoit été dans celui de financier.

La maréchale de Rochefort perdit aussi son fils unique, qui n'étoit point marié, et qui à force de débauche avoit, à la fleur de son âge, quatre-vingts ans. Il étoit menin de Monseigneur; on a vu comment en son temps ce n'étoit rien du tout.

La maréchale de Duras perdit sa mère, la vieille duchesse de Ventadour la Guiche, qu'on ne voyoit plus guère à l'hôtel de Duras, où elle logeoit, et qui depuis longtemps vivoit chez elle en basse Normandie, en très-grande dame qu'elle étoit et qu'elle savoit bien faire.

Chamillart ne put enfin suffire au travail des finances et à celui de la guerre à la fois, que celle où on alloit entrer augmentoit très-considérablement l'un et l'autre; mais il avoit peine à réduire le Roi, qui n'aimoit pas les visages nouveaux. Pour réussir à se faire soulager, il en fit une affaire de finance, qui valut au Roi un million cinquante mille livres d'argent comptant. Pour cela on fit deux charges nouvelles, qu'on appela directeurs des finances, qui payèrent huit cent mille livres chacune, et eurent quatre-vingt mille livres de rente, qui furent données à deux personnages fort dissemblables, Armenonville et Rouillé.

Le premier, qui ne donna que quatre cent mille livres, parce qu'on supprima sa charge d'intendant des finances, qui lui avoit coûté autant, étoit un homme léger, gracieux, respectueux quoique familier, toujours ouvert, toujours accessible, qu'on voyoit peiné d'être obligé de refuser et ravi de pouvoir accorder, aimant le monde, la dépense, et surtout la bonne compagnie, qui étoit toujours nombreuse chez lui. Il étoit frère très-disproportionné d'âge de la

femme de Pelletier, le ministre d'État, qui l'avoit fait intendant des finances pendant qu'il étoit contrôleur général. Outre cet accès et la faveur publique, Saint-Sulpice le portoit auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon, à cause du supérieur de tous ses séminaires, qui étoit fils de Pelletier, le ministre, et il avoit auprès du Roi le crédit des jésuites, à cause du P. Fleuriau, son frère, qui l'étoit.

Rouillé, procureur général de la chambre des comptes, dont il accomoda son beau-frère, Bouvard de Fourqueux, petit-fils du premier médecin de Louis XIII, étoit un rustre brutal, bourru, plein d'humeur, qui sans vouloir être insolent, en usoit comme font les insolents, dur, d'accès insupportable, à qui les plus secs refus ne coûtoient rien, et qu'on ne savoit comment voir ni prendre ; au reste, bon esprit, travailleur, savant et capable, mais qui ne se déridoit qu'avec des filles et entre les pots, où il n'admettoit qu'un petit nombre de familiers obscurs. M. de Noailles, qui tout dévotement étoit sournoisement dans le même goût sous cent clefs, étoit son ami intime, et la débauche avoit fait cette liaison. Il cultivoit fort tout ce qui sentoit le ministère, surtout celui de la finance, et lui, ou plutôt sa femme, qui avoit plus d'esprit et de vrai manége que lui, avoient toujours affaire à ceux qui s'en mêloient. Ils n'étoient pas encore riches ; leur fille de Guiche mouroit de faim : ils avoient si bien fait auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon, que le Roi avoit ordonné à Ponchartrain, puis à Chamillart, quand il lui succéda aux finances, de faire en faveur de la mère et de la fille toutes les affaires qu'elles présenteroient, et de lui en procurer tant qu'ils pouvoient, et il est incroyable ce qu'elles en ont tiré. Ce fut donc pour M. de Noailles un coup de partie et d'intérêt et d'amitié, de porter Rouillé en cette place, et c'est ce qui lui donna la protection de M<sup>me</sup> de Maintenon. La fonction des deux directeurs fut de faire au conseil des finances tous les rapports dont le contrôleur général étoit chargé, après le lui avoir fait en particulier, tellement que cela le déchargea de l'examen et du rapport d'une infinité d'affaires, et de

travailler avec lui. La charge d'intendant des finances, qu'avoit eue pour rien Breteuil, conseiller d'État, fut supprimée, en lui donnant pourtant cinquante mille écus; il ne laissa pas d'en être bien fâché. Ainsi il n'en demeura que quatre, qui de garçons du contrôleur général qu'ils étoient le devinrent des directeurs, chez qui il leur fallut aller porter le portefeuille, dont Caumartin pensa enrager, lui qui avoit espéré d'être contrôleur général après Pontchartrain, et qui sous lui étoit le seul maître des finances; mais à force de bonne chère, de bonne compagnie et de faire le grand seigneur, il s'étoit mis hors d'état de se passer de sa charge, de sorte qu'il fallut en boire le calice. Pelletier de Sousy eut le choix d'une des deux places de directeur en supprimant sa charge d'intendant des finances, mais en homme sage, qui étoit conseiller d'État, et qui étoit devenu une manière de tiercelet de ministre par son emploi de directeur général des fortifications, qui le faisoit travailler seul avec le Roi une fois toutes les semaines, et qui lui donnoit un logement à Versailles et à Marly tous les voyages, avec la distinction de n'avoir plus de manteau, mais seulement le rabat et la canne, il aima mieux quitter sa charge d'intendant des finances et la donner à son fils, qui, par ce début à l'âge de vingt-cinq ans, fut en chemin d'aller à tout, comme il lui est arrivé dans la suite.

Le roi d'Espagne, qui se préparoit au voyage d'Aragon et de Catalogne, pour y prêter et y recevoir les serments accoutumés aux avénements à la couronne d'Espagne, reçut en cérémonie le collier de l'ordre de la Toison des mains du duc de Monteleon, le plus ancien chevalier de cet ordre qui se trouvât lors en Espagne, et tout de suite y nomma M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans, à qui quelque temps après le Roi le donna par commission du roi son petit-fils. La cérémonie s'en fit à la messe, en la même façon et en même temps que les évêques nouvellement sacrés y prêtent au Roi leur serment de fidélité. Torcy y fit la fonction de chancelier de la Toison. Comme

il n'y avoit ici aucun chevalier de cet ordre, il n'y eut point de parrains, et les grands habits de cérémonie, qui appartiennent à l'ordre et non aux chevaliers, étant demeurés en Flandres, ils ne se portoient point en Espagne, où on recevoit et puis on portoit le collier sur ses habits ordinaires, ce qui fit que ces deux princes le reçurent de même de la main du Roi.

M. d'Harcourt, un peu rétabli, mais hors d'état de supporter aucune fatigue ni aucun travail, obtint son rappel. Marsin, qui servoit sous le maréchal Catinat et qui étoit en Italie, fut choisi pour l'aller relever en la même qualité. C'étoit un très-petit homme, vif, sémillant, ambitieux, bas complimenteur sans fin, babillard de même, dévot pourtant, et qui par là avoit plu à Charost, avec qui il avoit fort servi en Flandres, s'étoit fait son ami, et par lui s'étoit fait goûter à Monsieur de Cambray et aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier. Il ne manquoit ni d'esprit ni de manége, ne laissoit pas, malgré ce flux de bouche, d'être de bonne compagnie, et d'être mêlé à l'armée avec la meilleure, et toujours bien avec le général sous qui il servoit. Tout cela le fit choisir pour cette ambassade, fort au-dessus de sa capacité et de son maintien. Il étoit pauvre, et fils de ce Marsin qui a tant fait parler de lui dans le parti de Monsieur le Prince, et à qui son mérite militaire et son manége entre les diverses factions valurent enfin la Jarretière de Charles II, au scandale universel, parce que c'étoit un Liégeois de très-peu de chose. C'étoit en 1658, qu'il commandoit l'armée d'Espagne aux Pays-Bas, et que l'Empereur le fit aussi comte de l'Empire. Il eut des gouvernements et des établissemens, qui lui firent épouser une Balzac Entragues, cousine germaine de la marquise de Verneuil, qui devint héritière, mais dont le fils, qui est celui dont je parle, n'en fut pas plus riche : aussi étoit-ce un panier percé. Il rendit compte au Roi assez au long des affaires militaires d'Italie. Il eut les mêmes appointemens et traitemens pécuniaires qu'Harcourt; le Roi voulut même qu'il eût en tout un équipage et une maison



pareille, lui dit de les commander, et paya tout. Aussi Marsin n'étoit-il pas en état d'y fournir. Je l'avois fort connu à l'armée et à la cour, et il venoit souvent chez moi; Charost aussi, qui étoit intimement de mes amis, avoit fait cette liaison entre nous, et Marsin l'avoit fort désirée, et la cultivoit soigneusement à cause de la mienne, si intime avec les ducs de Beauvillier et de Chevreuse, laquelle n'étoit plus ignorée de personne, mais non encore sue au point d'intimité où elle étoit déjà, et de confiance qui, de leur part, commençoit à poindre.

Dès que le bagage de Marsin fut prêt, et il le fut bientôt, parce que le Roi payoit, on le fit partir d'autant plus vite que le Portugal se joignit alors à l'Espagne, et que Monsieur de Savoie signa le traité du mariage de sa fille avec le roi d'Espagne, et celui de la jonction de ses troupes avec les nôtres et celles d'Espagne en Italie, qu'il devoit commander en chef, avec Catinat sous lui pour les nôtres, et Vaudemont pour les espagnoles.

Je m'aperçois qu'en parlant de la Toison de M. le duc de Berry et de M. le duc d'Orléans, j'ai oublié une chose importante. Le testament du roi d'Espagne en faveur de la postérité de la reine sa sœur, épouse du Roi, n'avoit point, à son défaut, rappelé celle de la reine sa tante, mère du Roi, mais au contraire Monsieur de Savoie et sa postérité, plus éloignée que celle de la Reine mère. Monsieur et M. le duc d'Orléans firent donc leurs protestations contre cette disposition seconde, et Louville, vers ce temps-ci, les fit enregistrer au conseil de Castille. C'est ce qui fit desirer à M. le duc d'Orléans d'avoir la Toison en même temps que M. le duc de Berry, comme étant de droit appelé par sa ligne, du chef de la reine sa grand'mère, à la couronne d'Espagne, au défaut de toute celle de la feuë reine, épouse du roi. Retournons maintenant en Italie.

Pour bien entendre ce qui s'y passoit dès lors et tout ce qui y arriva depuis, il en faut expliquer les ressorts et les manéges, qui de l'un à l'autre s'étendirent bien au delà dans la suite, et mirent l'État à deux doigts de sa perte. Il

faut se souvenir de ce qui a été dit de la fortune et du caractère de Chamillart, et ajouter que jamais ministre n'a été si avant, non dans l'esprit du Roi par l'estime de sa capacité, mais dans son cœur par un goût que, dès les premiers temps du billard, il avoit pris pour lui, qu'il lui avoit continuellement marqué depuis par toutes les distinctions, les avancements et les privances qu'il lui pouvoit donner, qu'il combla par les deux emplois des finances et de la guerre dont il l'accabla, et qui s'augmentoient tous les jours par les aveux de Chamillart au Roi de son ignorance sur bien des choses, et par le petit et l'orgueilleux plaisir dans lequel le Roi se baignoit de former, d'instruire et de conduire son ministre en deux fonctions si principales. M<sup>me</sup> de Maintenon n'avoit pas moins de tendresse pour lui, car c'est de ce nom que cette affection se doit appeler. Sa dépendance parfaite d'elle la charmoit, et son amitié pour lui plaisoit extrêmement au Roi. Un ministre dans cette position est tout-puissant ; cette position étoit visible : il n'y avoit personne qui ne se jetât bassement à lui. Ses lumières, des plus courtes, étoient abandonnées à elles-mêmes par sa famille, telle que je l'ai représentée, et se trouvoient incapables d'un bon discernement. Il se livra à ses anciens amis, à ceux qui l'avoient produit à la cour, et aux personnes qu'il estima avoir une considération et un éclat qui méritoit d'être ménagé.

Matignon étoit des premiers : il avoit vu son père intendant de Caen et lui de Rouen ; il avoit été leur ami, et tout Normand très-intéressé qu'il étoit, il avoit fait l'amitié à celui-ci de lui céder la mouvance d'une terre qui relevoit de Torigny. Cela avoit tellement gagné le cœur à Chamillart qu'il ne l'oublia jamais, que Matignon eut tout pouvoir sur lui dans tout le cours de son ministère, et qu'il en tira des millions, lui et Marsan, son beau-frère et son ami intime, qu'il lui produisit, et qui par ses bassesses se le dévoua. Aussi Monsieur le Grand, son frère, qui aimoit fort Chamillart, qui étoit un de ceux qui l'avoient produit au billard, et pour qui Chamillart avoit la plus

grande et la plus respectueuse déférence, appeloit publiquement son frère de Marsan le chevalier de la Proustière, et lui tomboit rudement dessus, pour la cour indigne, mais très-utile, qu'il faisoit à Chamillart.

Des seconds étoient le même Monsieur le Grand et le maréchal de Villeroy, dont le grand air de faveur, et celui d'autorité qu'ils prirent aisément sur lui, et ces manières de supériorité qu'ils usurpoient à la cour, lui imposoient et l'étourdissoient; et il leur étoit d'autant plus soumis que ce n'étoit pas pour de l'argent comme les deux autres. Par ceux-là il se trouva peu à peu lié avec la duchesse de Ventadour, amie intime, et de tout temps quelque chose de plus, du maréchal de Villeroy, et très-unie aussi par là avec Monsieur le Grand. De là résulta une autre liaison, qui devint bientôt après directe et la plus intime; ce fut celle de M<sup>lle</sup> de Lislebonne et de sa sœur M<sup>me</sup> d'Espinoy, qui n'étoient ensemble qu'un cœur, qu'une âme et qu'un esprit. La dernière étoit une personne douce, belle, qui n'avoit d'esprit que ce qu'il lui en falloit pour aller à ses fins, mais qui l'avoit au dernier point, et qui jamais ne faisoit rien que par vues; d'ailleurs naturellement bonne, obligeante et polie. L'autre avoit tout l'esprit, tout le sens et toutes les sortes de vues qu'il est possible; élevée à cela par sa mère, et conduite par le chevalier de Lorraine, avec lequel elle étoit si anciennement et si étroitement unie qu'on les croyoit secrètement mariés. On a vu en plus d'un endroit de ces *Mémoires* quel homme c'étoit que ce Lorrain, qui, du temps des Guises, eût tenu un grand coin parmi eux. M<sup>lle</sup> de Lislebonne ne lui étoit pas inférieure, et sous un extérieur froid, indolent, paresseux, négligé, intérieurement dédaigneux, brûloit de la plus vaste ambition, avec une hauteur démesurée, mais qu'elle cachoit sous une politesse distinguée et qu'elle ne laissoit se déployer qu'à propos.

Sur ces deux sœurs étoient les yeux de toute la cour. Le désordre des affaires et de la conduite de leur père, frère du feu duc d'Elbœuf, avoit tellement renversé leur mar-

mite, que très-souvent elles n'avoient pas à diner chez elles. M. de Louvois leur donnoit noblement de l'argent, que la nécessité leur faisoit accepter. Cette même nécessité les mit à faire leur cour à M<sup>me</sup> la princesse de Conti, d'avec qui Monseigneur ne bougeoit alors ; elle s'en trouva honorée, elle les attira fort chez elle, les logea, les nourrit à la cour, les combla de présents, leur procura tous les agréments qu'elle put, que toutes trois surent bien suivre et faire valoir. Monseigneur les prit toutes trois en affection, puis en confiance ; elles ne bougèrent plus de la cour, et comme compagnie de Monseigneur, furent de tous les Marlis, et eurent toutes sortes de distinctions. La mère, âgée et retirée de tout cela avec bienséance, ne laissoit pas de tenir le timon de loin, et rarement venoit voir Monseigneur, pour qui c'étoit une fête. Tous les matins il alloit prendre du chocolat chez M<sup>lle</sup> de Lislebonne. Là se ruoient les bons coups : c'étoit à cette heure-là un sanctuaire où il ne pénétoit personne que M<sup>me</sup> d'Espinoy. Toutes deux étoient les dépositaires de son âme et les confidentes de son affection pour M<sup>lle</sup> Choin, qu'elles n'avoient eu garde d'abandonner lorsqu'elle fut chassée de la cour, et sur qui elles pouvoient tout.

A Meudon elles étoient les reines : tout ce qui étoit la cour de Monseigneur la leur faisoit presque avec le même respect qu'à lui ; ses équipages et son domestique particulier étoient à leurs ordres. Jamais M<sup>lle</sup> de Lislebonne n'a appelé du Mont *Monsieur*, qui étoit l'écuyer confident de Monseigneur, et pour ses plaisirs et pour ses dépenses et pour ses équipages, et l'appeloit d'un bout à l'autre d'une chambre à Meudon, où Monseigneur et toute sa cour étoit, pour lui donner ses ordres, comme elle eût fait à son écuyer à elle ; et l'autre, avec qui tout le monde, jusqu'aux princes du sang, comptoit à Meudon, accouroit et obéissoit avec un air de respect, plus qu'il ne faisoit à Monseigneur, avec lequel il avoit des manières plus libres ; et les particuliers, longtemps si secrets, de Monseigneur et de M<sup>lle</sup> Choin, n'eurent dans ces premiers temps pour tiers

que ces deux sœurs. Personne ne doutoit donc qu'elles ne gouvernassent après la mort du Roi, qui lui-même les traitoit avec une distinction et une considération la plus marquée, et M<sup>me</sup> de Maintenon les ménageoit fort.

Un plus habile homme que Chamillart eût été ébloui de cet éclat. Le maréchal de Villeroy, si lié avec Monsieur le Grand, et encore plus intimement, s'il se pouvoit, avec le chevalier de Lorraine, l'étoit extrêmement avec elles. Par lui, elles furent bien aises de ranger Chamillart sous leur empire, et lui desira fort de pouvoir compter sur elles, d'autant qu'elles étoient sûres. Ils avoient tous leurs raisons : celles de Chamillart se voient par les choses mêmes qui viennent d'être expliquées ; celles des deux sœurs, outre la faveur de Chamillart, étoient de servir par lui Vaudemont, frère de leur mère, dans les rapports continuels que la guerre d'Italie alloit leur donner. Le maréchal de Villeroy donc, tout à elles, fit cette union avec Chamillart, et ce qui n'étoit que la même chose, par une suite nécessaire, celle de Vaudemont, que Villeroy avoit vu autrefois à la cour, qui s'étoit fait un honneur de bel air et de galanterie de se piquer d'être de ses amis, qui malgré leur éloignement d'attachement et de lieux, s'en étoit toujours piqué, et qui étoit entretenu dans cette fantaisie par ses nièces, qui, dans la faveur et les emplois où étoit Villeroy, le regardoient avec raison comme pouvant être fort utile à leur oncle. De M. de Vendôme, qui tint un si grand coin dans cette cabale, j'en parlerai en son temps, et cabale d'autant plus dangereuse que jamais le maréchal ni Chamillart, presque aussi courts l'un que l'autre, ne s'en aperçurent. Ces liaisons étoient déjà faites avant la mort du roi d'Espagne ; cette époque ne fit que les resserrer, et y faire entrer Vaudemont de l'éloignement où il étoit, qui, dans la place qu'il occupoit, sut bientôt seconder ses nièces, et sous leur direction y entrer directement, par le commerce nécessaire de lettres et d'affaires avec le ministre de France, qui dispoit, avec toute la confiance et

le goût du Roi, de tout ce qui regardoit la guerre et les finances. Voilà pour la cour; voici pour l'Italie :

Vaudemont, fils bâtard de ce Charles IV, duc de Lorraine, si connu par ce tissu de perfidies qui le rendirent odieux à toutes les puissances, qui lui fit passer une vie si misérable et si errante, qui le dépouillèrent et lui couchèrent la prison en Espagne, étoit, avec plus de conduite, de prudence et de jugement, le très-digne fils d'un tel père. J'ai assez parlé de lui plus haut pour l'avoir fait connoître; il ne s'agit plus ici que de le suivre dans ce grand emploi de gouverneur et capitaine général du Milanois, qu'il devoit à l'amitié intime du roi Guillaume, et par lui à la poursuite ardente que l'Empereur en avoit faite en Espagne. Avec un tel engagement de toute sa vie, acquis par les propos les plus indécents sur le Roi, qui le firent chasser de Rome, comme je l'ai raconté, et fils et frère bâtard de deux souverains toute leur vie dépouillés par la France, il étoit difficile qu'il changeât d'inclination. Pour se conserver dans ce grand emploi et si lucratif, lui, fils de la fortune, sans biens, sans être, sans établissement que ce qu'elle lui donnoit, il s'étoit soumis aux ordres d'Espagne, en faisant proclamer Philippe V duc de Milan, avec toutes les grâces qu'il y sut mettre, pour en tirer le gré qui lui étoit nécessaire pour sa conservation et sa considération dans son emploi; en quoi il fut merveilleusement secondé par l'art et les amis de ses nièces, les Lorrains, Villeroy, les dames, Monseigneur et Chamillart, qui en engouèrent tellement le Roi, qu'il ne se souvint plus de rien de ce qui s'étoit passé jusque-là, et qu'il se coiffa de cette pensée que le roi son petit-fils devoit le Milanois à Vaudemont.

Ancré de la sorte, il n'oublia rien, comme je l'ai déjà remarqué, pour s'attacher Tessé, comme l'homme de confiance que notre cour lui envoyoit pour concerter avec lui tout ce qui regardoit le militaire, et à qui, à force d'honneurs et d'apparente confiance, il tourna la tête. Tessé, court de génie, de vues, d'esprit, non pas d'ambi-

tion, et qui, en bon courtisan, n'ignoroit pas les appuis de Vaudemont en notre cour, et prévenu par lui au point qu'il le fut en tout, ne chercha qu'à lui plaire et à le servir, pour s'accréditer en Italie, et y faire un grand saut de fortune par les amis de Vaudemont à la cour, qui, sûr de lui, l'auroit mieux aimé que tout autre pour commander notre armée. C'eût bien été en effet la rapide fortune de l'un, et toute l'aisance de l'autre, qui l'auroit mené comme un enfant avec un bandeau sur les yeux. Louvois, dont il avoit été fort accusé d'être un des rapporteurs, et auquel il s'étoit servilement attaché, l'avoit mené vite et fait faire chevalier de l'ordre en 1688, quoique jeune et seulement maréchal de camp. Il savoit ce que valoit la protection des ministres et des gens en grand crédit, et s'y savoit ployer avec une basse souplesse. Il avoit donc fort courtoisé Chamillart, qui par sa décoration de la paix de Savoie et du mariage de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, et les accès de sa charge, y avoit assez répondu pour faire tout espérer à Tessé.

Ce ne fut donc pas merveilles s'il vit avec désespoir arriver un maître en Italie, quelque obligation qu'il lui eût du traité de Turin, de sa charge qui en fut une suite, et de tout ce qui en résulta pour lui d'avantageux; et s'il résolut de s'en défaire pour tâcher à lui succéder, en lui faisant toutes les niches possibles pour le décréditer et faire avorter toutes ses entreprises. Il y fut d'autant plus encouragé qu'il sentoit avoir affaire à un homme qui n'avoit d'appui ni d'industrie que sa capacité, et dont la vertu et la simplicité étoient entièrement éloignées de toute intrigue et de tout manège pour se soutenir; homme de peu, d'une robe toute nouvelle, qui, avec beaucoup d'esprit, de sagesse, de lumière et de savoir, étoit peu agréable dans le commandement, parce qu'il étoit sec, sévère, laconique, qu'il étoit exact sur la discipline, qu'il se communiquoit peu, et que, désintéressé pour lui, il tenoit la main au bon ordre sans craindre personne; d'ailleurs, ni filles, ni vin, ni jeu, et partant fort difficile

à prendre. Vaudemont ne fut pas longtemps à s'apercevoir du chagrin de Tessé, qu'il flatta tant qu'il put sans se commettre avec Catinat, qu'il reçut avec tous les honneurs et toutes les grâces imaginables, mais qui en savoit trop pour lui, et dont, pour d'autres raisons que Tessé, il n'avoit pas moins d'envie que lui de se défaire.

Le prince Eugène commandoit l'armée de l'Empereur en Italie, et les deux premiers généraux après lui, par leur rang de guerre, étoient le fils unique de Vaudemont et Commercy, fils de sa sœur de Lislebonne. La moindre réflexion auroit engagé à tenir les yeux bien ouverts sur la conduite du père, et la moindre suite d'application auroit bientôt découvert quelle elle étoit, et combien plus que suspecte. Catinat la démêla bientôt. Il ne put jamais rien résoudre avec lui que les ennemis n'en fussent incontinent avertis, en sorte qu'il ne sortit jamais aucun parti qu'il ne fût rencontré par un des ennemis plus fort du double, jusque-là même que cela étoit grossier.

Catinat s'en plaignoit souvent; il le mandoit à la cour, mais sans oser conclure : il n'y étoit soutenu de personne, et Vaudemont y avoit tout pour lui; il captoit nos officiers généraux par une politesse, une magnificence, et surtout par d'abondantes subsistances : tout l'utile, tout l'agréable venoit de son côté; tout le sec, toute l'exactitude venoit du maréchal; il ne faut pas demander qui des deux avoit les volontés et les cœurs. L'état de Vaudemont, qui ne pouvoit se soutenir, ni guère se tenir à cheval, et les prétextes d'être à Milan ou ailleurs à donner des ordres, le délieroient de beaucoup de cas embarrassants vis-à-vis d'un général aussi éclairé que Catinat, et par des subalternes affidés de ses troupes, les avis mouchoient<sup>1</sup> à Commercy et à son fils. Avec de si cruelles entraves, Tessé, qui, bien qu'à son grand regret roulant avec les lieutenants généraux, étoit pourtant dans l'armée avec une distinction fort soutenue, et qui avoit dès l'arrivée de Catinat

1. Voyez tome I, p. 177 et note 1.



rompu lance contre lui, excitoit les plaintes de tous les contre-temps, qui ne cessoient point, et finement appuyé de Vaudemont, bandoit tout contre lui, et mandoit à la cour tout ce qu'il croyoit pouvoir lui nuire davantage. Vaudemont, de concert, écrivoit des demi-mots, en homme modeste qui tâte le pavé, qui ménage un général qu'il voudroit qui n'eût point de tort, et qui en fait penser cent fois davantage ; et il se ménageoit là-dessus avec tant de sobriété et d'adresse, qu'il s'en attiroit les reproches qu'il desiroit pour s'expliquer davantage et avoir plus de confiance. Avec tant et de telles contradictions, tout étoit impossible à Catinat, qui voyoit de reste ce qu'il y avoit à faire, et qui ne pouvoit venir à bout de rien.

Avec ces beaux manéges ils donnèrent le temps aux Impériaux, d'abord fort foibles et fort reculés, de grossir, d'avancer peu à peu, et de passer toutes les rivières sans obstacle, de nous approcher, et, avertis de tout comme ils l'étoient de point en point, de venir le 9 juillet attaquer Saint-Frémont, logé à Carpi, entre l'Adige et le Pô, avec cinq régiments de cavalerie et de dragons. Le prince Eugène y amena de l'infanterie, du canon et le triple de cavalerie, sans qu'on en eût le moindre avis, et tomba brusquement sur ce quartier. Tessé, qui n'en étoit pas éloigné, avec quelques dragons, accourut au bruit. Le prince Eugène, qui comptoit enlever cela d'emblée, y trouva une résistance sur laquelle il ne comptoit pas, et qui fut belle et longue ; mais il fallut enfin céder au nombre et se retirer. Ce fut en si bon ordre que la retraite ne fut pas inquiétée. On y perdit beaucoup de monde, et de gens de marque : le dernier fils du duc de Chevreuse, colonel de dragons, et du Cambout, brigadier de dragons, parent du duc de Coislin, bon officier et fort galant homme. Tel fut notre début en Italie, dont toute la faute fut imputée à Catinat, en quoi Vaudemont, en pinçant seulement la matière, et Tessé, à pleine écritoire, ne s'épargnèrent pas.

Le Roi, piqué de ces désavantageuses prémices, et con-

tinuellement prévenu contre un général modeste et sans défenseurs, manda au maréchal de Villeroy, qui étoit sur la Moselle, de partir sans dire mot aussitôt son courrier reçu, et de venir recevoir ses ordres, tellement qu'il arriva à Marly, où tout le monde se frotta les yeux en le voyant et ne se pouvoit persuader que ce fût lui. Il fut quelque temps chez M<sup>me</sup> de Maintenon avec le Roi; Chamillart y vint ensuite, et comme le Roi sortit suivi du maréchal de Villeroy pour se mettre à table, on sut qu'il alloit commander l'armée d'Italie. Jamais on ne l'eût pris pour le réparateur des fautes de Catinat; la surprise fut donc complète, et quoique ce choix fût peu approuvé, le génie courtisan se déborda en compliments et en louanges. A la fin du souper, M. de Duras, qui étoit en quartier, vint à l'ordinaire se mettre derrière le Roi. Un instant après un brouhaha qui se fit dans le salon annonça le maréchal de Villeroy, qui avoit été manger un morceau et revenoit voir le Roi sortir de table. Il arriva donc auprès de M. de Duras avec cette pompe dans laquelle on le voyoit baigné. Le maréchal de Duras, qui ne l'aimoit point et ne l'estimoit guère, et qui ne se contraignoit pas même pour le Roi, écouta un instant le bourdon des applaudissements, puis se tournant brusquement au maréchal de Villeroy et lui prenant le bras : « Monsieur le maréchal, lui dit-il tout haut, tout le monde vous fait des compliments d'aller en Italie, moi j'attends à votre retour à vous faire les miens; » se met à rire et regarde la compagnie. Villeroy demeura confondu sans proférer un seul mot, et tout le monde sourit et baissa les yeux. Le Roi ne sourcilla pas.

Le Pape, fort en brassière par les troupes impériales en Italie, n'osa recevoir l'hommage annuel du royaume de Naples, que le connétable Colonne se préparoit à lui rendre à l'accoutumée, comme ambassadeur extraordinaire d'Espagne pour cette fonction; mais sur les plaintes qui lui en furent faites, il fit dire à Naples et par tout le royaume qu'encore qu'il eût des raisons de différer à recevoir cet hommage, il reconnoissoit réellement Philippe V pour roi

de Naples, qu'il enjoignoit à tous les sujets du royaume, et particulièrement aux ecclésiastiques, de lui obéir et de lui être fidèles; et il expédia sans difficulté, sur les nominations du roi d'Espagne, les bénéfices du royaume de Naples, au grand mécontentement de l'Empereur, qui eut encore la douleur d'y voir avorter une révolte dès sa première naissance, qui avoit été assez bien ménagée.

---

#### CHAPITRE IV.

Dangereuse maladie de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. — Malice du Roi à M. de Lauzun. — Spectacle singulier chez M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne convalescente. — Mort de Saint-Herem; singularité de sa femme. — Mort de la maréchale de Luxembourg. — Mort de M<sup>me</sup> d'Espèron, carmélite. — Mort du marquis de Lavardin. — Villars de retour de Vienne, et d'Avaux d'Hollande. — Matignon gagne un grand procès contre un faussaire. — Villeroy en Italie. — Monsieur de Savoie à l'armée. — Combat de Chiari. — Étrange mortification du maréchal de Villeroy par Monsieur de Savoie. — Villeroy et Phélypeaux fort brouillés — Frauduleuse inaction en Flandres. — Castel Rodrigo ambassadeur à Turin pour le mariage, et grand écuyer de la Reine. — S. Estevan del Puerto majordome-major de la Reine. — Choix, fortune et caractère de la princesse des Ursins, camarera-mayor de la Reine — M<sup>me</sup> des Ursins évite Turin. — L'égat *a latere* à Nice vers la reine d'Espagne. — Philippe V proclamé aux Indes, va en Aragon et à Barcelone. — Louville chef de la maison françoise du roi d'Espagne et gentilhomme de sa chambre. — La reine d'Espagne charmante, va par terre en Catalogne; épouse de nouveau le Roi à Figuières; scène fâcheuse. — Ducs d'Arcos et de Baños à Paris, puis en Flandres, et pourquoi.

M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, qui par ses caresses, son enjouement, sa soumission, ses attentions continuelles à plaire au Roi et à M<sup>me</sup> de Maintenon, qu'elle appeloit toujours sa tante, leur avoit entièrement gagné le cœur, et usurpé une familiarité qui les amusoit, pour s'être baignée imprudemment dans la rivière après avoir mangé beaucoup de fruit, tomba dans une assez grande fièvre vers les premiers jours d'août, comme on étoit sur le point d'aller à Marly. Le Roi, dont l'amitié n'alloit pas jusqu'à la con-

trainte, ne voulut ni retarder son voyage ni la laisser à Versailles. Le mal augmenta à tel point qu'elle fut à l'extrémité. Elle se confessa deux fois, car en huit jours elle eut une dangereuse rechute. Le Roi, M<sup>me</sup> de Maintenon, M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne étoient au désespoir, et sans cesse auprès d'elle. Enfin elle revint à la vie à force d'émétique, de saignées et d'autres remèdes. Le Roi voulut retourner à Versailles au temps qu'il l'avoit résolu, et ce fut avec toutes les peines du monde que les médecins et M<sup>me</sup> de Maintenon l'arrêtèrent encore huit jours, au bout desquels il fallut partir. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne fut longtemps si foible qu'elle se couchoit les après-dînées, où ses dames et quelques privilégiées faisoient un jeu pour l'amuser. Bientôt il s'y en glissa d'autres, et incontinent après toutes celles qui avoient de l'argent, pour grossir le jeu ; mais pas un homme n'y entra, que les grandes entrées<sup>1</sup> avec le Roi, qui y alloit le matin et les après-dînées pendant ce jeu, en sortant ou rentrant de la chasse ou de la promenade.

M. de Lauzun, à qui, à son retour en ramenant la reine d'Angleterre, les grandes entrées avoient été rendues, et qui alors les avoit seul sans charge qui les donne, suivit un jour le Roi chez M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Un huissier ignorant et fort étourdi le fut tirer par la manche, et lui dit de sortir. Le feu lui monta au visage, mais, peu sûr du Roi, il ne répondit rien et s'en alla. Le duc de Noailles, qui par hasard avoit le bâton ce jour-là, s'en aperçut le premier, et le dit au Roi, qui malignement ne fit qu'en rire, et eut encore le temps de se divertir à voir Lauzun passer la porte. Le Roi se permettoit rarement les malices, mais il y avoit des gens pour lesquels il y succomboit, et M. de Lauzun, qu'il avoit toujours craint, et jamais aimé depuis son retour, en étoit un. La duchesse du Lude, qui en fut avertie, entra en grand émoi. Elle craignoit fort Lauzun, ainsi que tout le monde, mais elle

1. Que ceux qui avoient les grandes entrées.

craignoit encore plus les valets, tellement qu'au lieu d'interdire l'huissier, elle se contenta de l'envoyer le lendemain matin demander pardon de sa sottise à Lauzun, qui ne fut que plus en colère d'une si légère satisfaction. Cependant le Roi, content de s'être diverti un moment à ses dépens, lui fit une honnêteté le lendemain à son petit lever sur son aventure, et l'après-dinée l'envoya chercher pour qu'il le suivit chez M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne.

Le spectacle y étoit particulier pour un lieu de pleine cour, puisque toutes les dames y entroient et y étoient en grand nombre, et qu'il n'y avoit que les hommes d'exclus. A une ruelle étoit le jeu et tout ce qu'il y avoit de dames; à l'autre, au chevet du lit, M<sup>me</sup> de Maintenon dans un grand fauteuil; à la quenouille du pied du lit, du même côté, vis-à-vis de M<sup>me</sup> de Maintenon, le Roi sur un ployant; autour d'eux les dames familières et privilégiées, à les entretenir, assises ou debout selon leur rang, excepté M<sup>me</sup> d'Heudicourt, qui étoit auprès du Roi sur un petit siège tout bas et presque à ras de terre, parce qu'elle ne pouvoit se tenir sur ses hautes et vieilles jambes; et tous les jours cet arrangement étoit pareil, qui ne laissa pas de surprendre et de scandaliser assez pour qu'on ne pût s'accoutumer à ce fauteuil public de M<sup>me</sup> de Maintenon.

Le bonhomme Saint-Herem mourut à plus de quatre-vingts ans, chez lui, en Auvergne, où il s'étoit avisé d'aller. Il avoit été grand louvetier, et avoit vendu à Heudicourt pour le recrépir, lorsque le maréchal d'Albret lui fit en 1666 épouser sa belle et chère nièce de Pons, et il en avoit acheté la capitainerie, etc., de Fontainebleau. Tout le monde l'aimoit, et M. de la Rochefoucauld reprocha au Roi en 1688 de ne l'avoir pas fait chevalier de l'ordre. Il étoit Montmorin, et le Roi le croyoit un pied plat, parce qu'il étoit beau-frère de Courtin, conseiller d'État, avec qui le Roi l'avoit confondu : ils avoient épousé les deux sœurs. Le Roi, quoique avisé sur sa naissance, ne l'a pourtant point fait chevalier de l'ordre, quoique il en ait fait plu-

sieurs depuis. Cette M<sup>me</sup> de Saint-Herem étoit la créature du monde la plus étrange dans sa figure et la plus singulière dans ses façons. Elle se grilla une fois une cuisse au milieu de la rivière de Seine, auprès de Fontainebleau, où elle se baignoit : elle trouva l'eau trop froide, elle voulut la chauffer, et pour cela elle en fit bouillir quantité au bord de l'eau, qu'elle fit verser tout auprès d'elle et au-dessus, tellement qu'elle en fut brûlée à en garder le lit, avant que cette eau pût être refroidie dans celle de la rivière. Quand il tonnoit, elle se fourroit à quatre pattes sous un lit de repos, puis faisoit coucher tous ses gens dessus, l'un sur l'autre en pile, afin que si le tonnerre tomboit, il eût fait son effet sur eux avant de pénétrer jusqu'à elle. Elle s'étoit ruinée elle et son mari, qui étoient riches, par imbécillité, et il n'est pas croyable ce qu'elle dépensoit à se faire dire des évangiles sur la tête.

La meilleure aventure entre mille fut celle d'un fou qui, une après-dinée que tous ses gens dînoient, entra chez elle à la place Royale, et la trouvant seule dans sa chambre, la serra de fort près. La bonne femme, hideuse à dix-huit ans, mais qui étoit veuve et en avoit plus de quatre-vingts, se mit à crier tant qu'elle put. Ses gens à la fin l'entendirent, et la trouvèrent, ses cottes troussées, entre les mains de cet enragé, qui se débattoit tant qu'elle pouvoit. Ils l'arrêtèrent et le mirent en justice, pour qui ce fut une bonne gorge chaude, et pour tout le monde, qui le sut et qui s'en divertit beaucoup. Le fou fut trouvé l'être, et il n'en fut autre chose que le ridicule d'avoir donné cette histoire au public. Son fils avoit la survivance de Fontainebleau. Le Roi leur donna quelque pension, car ils étoient fort mal dans leurs affaires. Ce fils étoit un très-galant homme et fort dé mes amis. Parlant de Fontainebleau, ce fut cette année qu'on doubla la galerie de Diane, ce qui donna de beaux appartements, et au-dessus quantité de petits.

La maréchale de Luxembourg finit sa triste et ténébreuse vie dans son château de Ligny, où M. de Luxem-

bourg l'avoit tenue presque toute sa vie, sans autre cause que d'être importuné d'elle, après en avoir tiré sa fortune, en grands biens et en dignité, comme je l'ai expliqué en son temps, et qui elle étoit. Elle n'avoit presque jamais demeuré à Paris, où pourtant j'eus une fois en ma vie la fortune de me rencontrer auprès d'elle à un sermon. On me dit qui elle étoit, et à elle qui j'étois, et tout aussitôt elle m'entreprit sur notre procès de préséance, en attendant le prédicateur. Je me défendis d'abord avec le respect et la modestie qu'on doit à une femme, puis voyant le toupet s'échauffer, je me tus et me laissai quereller, mais fortement, sans dire une parole. Il est vrai que je trouvai le temps long en attendant le prédicateur, et que je me sentis bien soulagé lorsque je le vis paroître. M<sup>me</sup> de Luxembourg ressembloit d'air, de visage et de maintien à ces grosses vilaines harengères qui sont dans un tonneau avec leurs chaufferettes sous elles. Elle avoit été fort maltraitée, fort méprisée, et avoit passé sa vie dans une triste solitude à Ligny, où son mari lui donnoit peu de ses nouvelles.

M<sup>me</sup> d'Espéron mourut aussi aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, dans une éminente sainteté. Elle étoit petite-fille et le seul reste de ce fameux duc d'Espéron, et fille du second et dernier duc d'Espéron, colonel général de l'infanterie après son père et gouverneur de Guyenne, et de sa première femme bâtarde d'Henri IV et de la marquise de Verneuil, sœur du duc de Verneuil. M<sup>me</sup> d'Espéron, par la mort de ce galant duc de Candale, son frère, qui mourut à la fleur de son âge colonel général de l'infanterie en survivance de son père, et général de l'armée de Catalogne, hérita de son père de la dignité de duchesse d'Espéron, renonça à l'éclat de ce grand héritage et aux plus grands partis qui la voulurent épouser, pour faire profession aux Carmélites, dans un âge où elle avoit vu et connu le monde et tout ce qu'il avoit d'attractif pour elle. La Reine, Madame la Dauphine et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, allant de temps en temps

aux Carmélites, étoient toujours averties par le Roi de la demander et de la faire asseoir. Elle répondoit modestement qu'elle n'étoit plus rien que carmélite, et qu'en se la faisant elle avoit renoncé à tout, et il ne falloit pas moins que l'autorité de ces princesses pour la faire asseoir, elle et M<sup>me</sup> de la Vallière, à leur grand regret.

M. de Lavardin, lieutenant général de Bretagne, si connu par l'étrange ambassade où il se fit excommunier par Innocent XI sans avoir jamais pu obtenir audience de lui, mourut à cinquante-cinq ans. Il étoit chevalier de l'ordre. C'étoit un gros homme extrêmement laid, de beaucoup d'esprit et fort orné, et d'une médiocre conduite. Il avoit épousé en premières noces une sœur du duc de Chevreuse, dont il n'eut que M<sup>me</sup> de la Châtre. Il s'étoit remarié à la sœur du duc et du cardinal de Noailles, dont il étoit veuf. Il en laissa une fille et un fils jeunes, auquel il défendit au lit de la mort, sous peine de sa malédiction, d'épouser jamais une Noailles, et le recommanda ainsi au cardinal de Noailles son beau-frère. Nous verrons dans la suite qu'il fut mal obéi, mais que sa malédiction n'eut que trop son effet. On l'accusoit d'être fort avare, difficile à vivre, et d'avoir hérité de la lèpre des Rostaings, dont étoit sa mère. Il disoit que de sa vie il n'étoit sorti de table sans appétit, et assez pour bien manger encore. Sa goutte, sa gravelle, et l'âge où il mourut, ne persuaderont personne d'imiter ce régime.

Villars, envoyé du Roi à Vienne, parut à Versailles le 20 août, qui rendit compte de tous les efforts que l'Empereur faisoit pour la guerre. Il avoit laissé président du conseil de guerre, à la place du fameux comte de Staremberg, qui avoit défendu Vienne, et qui est la plus grande charge et la plus puissante de la cour de Vienne, ce même comte de Mansfeld qui, pendant son ambassade en Espagne, s'étoit servi de la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène, pour empoisonner la reine d'Espagne, fille de Monsieur, et qui s'enfuit aussitôt après sa mort. D'Avaux, notre ambassadeur en Hollande, lassé de toutes les amu-



settes avec lesquelles on le menoit, salua le Roi le lendemain. Le roi Guillaume, qui étoit arrivé à la Haye après avoir tiré de son parlement tout ce qu'il avoit voulu pour nous faire la guerre, et rien de tout ce qu'il en desiroit d'ailleurs, il ne tint pas à lui, malgré sa harangue à ce parlement, de retenir encore d'Avaux à la Haye, à qui il dit, lorsqu'il en prit congé, qu'en l'état où il le voyoit il étoit aisé de juger qu'il ne souhaitoit point la guerre, mais que si le Roi la lui commençoit, il emploieroit le peu de vie qui lui restoit à défendre ses sujets et ses alliés. Pouvoit-on, pour un habile homme, pousser la dissimulation plus loin et plus gratuitement, lui qui étoit l'âme, le boute-feu et le constructeur de cette guerre ? Il avoit alors les jambes ouvertes, il ne pouvoit marcher sans le secours de deux écuyers, et il falloit le mettre entièrement à cheval et prendre ses pieds pour les mettre dans les étriers. Aussi ne comptoit-il pas apparemment de commander d'armée, mais bien de tout diriger de son cabinet. Le lendemain, 22 août, Zinzendorf, envoyé de l'Empereur, prit congé du Roi et s'en retourna à Vienne. C'est le même qui y a fait depuis une si grande fortune, chancelier de la cour, c'est-à-dire ministre des affaires étrangères, conseiller de conférence, c'est-à-dire ministre d'État, et il n'y en a que trois, au plus quatre, chevalier de la Toison d'or, et des millions, et voir son fils cardinal tout jeune et évêque d'Olmütz.

Matignon avoit alors une très-fâcheuse affaire. Un vanu-pieds lui fit un procès au parlement de Rouen, et y produisit des pièces qui mirent Matignon au moment d'être condamné à lui payer douze cent mille livres, malgré tout son crédit dans la province, soutenu de celui de Chamillart. Ce procès dura longtemps, et ce vanu-pieds avoit tant d'argent et de recommandations qu'il vouloit de tous les dévots et dévotes, à force de crier à l'oppression : à la fin, les pièces furent reconnues fausses ; il avoua tout, et fut pendu.

Si Vaudemont fut satisfait d'avoir le maréchal de Villeroy

en Italie, ce fut un nouveau crève-cœur pour Tessé, d'autant plus grand qu'il n'espéra plus de bricoles pour arriver au commandement de l'armée, et qu'il n'y avoit pas moyen de se jouer à ce nouveau général comme avec Catinat, avec lequel ses démêlés devinrent scandaleux à l'armée et firent ici beaucoup de bruit. Il n'y eut souplesses qu'il ne fit à Villeroy pour le mettre de son côté. Catinat reçut cette mortification en philosophe, et fit admirer sa modération et sa vertu. La tranquillité avec laquelle il remit le commandement au maréchal de Villeroy, et la conduite qu'il tint après à l'armée, la lui ramena : on s'y souvint enfin des lauriers qu'il avoit cueillis en Italie ; on n'en trouvoit aucuns chez Villeroy. Les manéges, l'ingratitude, le succès de Tessé révoltèrent ; mais ce fut tout. Tessé, venu seul avec son fils et un aide de camp au secours de Saint-Frémont, à Carpi, au lieu de se faire suivre par tout son quartier, ou du moins de l'envoyer chercher après avoir vu de quoi il étoit question, fut fort accusé d'avoir voulu laisser rompre le col à Saint-Frémont, et donner lieu à un passage des Impériaux au milieu de tous les postes de l'armée, qui, pour garder inutilement un trop grand pays, étoient trop nombreux, se pouvoient trop peu entre-secourir, et dispersoient trop l'armée. C'est ce dont Tessé se plaignoit aux dépens de Catinat, comme si Vaudemont n'en eût pas été de moitié ; mais ces plaintes et les souterrains de Tessé firent tant d'effet à Paris et à la cour, que personne n'osoit défendre Catinat, et que ses parents du Parlement cessèrent quelque temps d'y aller, pour éviter les discours trop désagréables dont ils étoient assaillis. Catinat offrit sa maison et ses équipages à Villeroy, en attendant les siens, mais il fut descendre chez son ami Vaudemont, qui le reçut avec les grâces et la magnificence d'un homme qui sent le besoin qu'il a d'un autre, et qui connoît les moyens de l'aveugler. En effet, il en fit tout ce qu'il voulut, et eut de plus en lui un favori du Roi, et un ami du ministre tout occupé à le faire valoir.

Tessé, ne pouvant abattre Villeroy, espéra une part

principale dans sa confiance, et par lui, aidé de Vaudemont et appuyé du généralissime, se donner un crédit et une autorité principale dans l'armée; mais son débordement sur Catinat donna des soupçons, puis de la jalousie, à Villeroy, qui le traita plus sèchement, et Monsieur de Savoie même ne put s'empêcher d'en parler publiquement à Tessé d'une manière assez forte, qui lui rabattit fort le ton. On disputa sur la conduite de Catinat, sans femme ni enfants, et libre par conséquent de se retirer pour n'entendre jamais parler de cour ni de guerre, ou de demeurer, comme il fit, à l'armée, ne se mêlant presque de rien, avec une rare modestie.

Monsieur de Savoie enfin la joignit avec ses troupes, après de longs délais, et très-suspects. Son arrivée ne changea rien à l'exactitude avec laquelle les ennemis étoient avertis de tous les desseins, de toutes les mesures, et des moindres mouvements qui se faisoient dans notre armée. L'intelligence entre lui et Vaudemont fut parfaite. Le besoin d'un gouverneur du Milanois aussi soutenu que l'étoit Vaudemont du temps du feu roi d'Espagne l'avoit commencée par les plus grandes avances, jusque-là que Monsieur de Savoie l'alla rencontrer en chemin lorsqu'il arriva dans le Milanois, et qu'il lui donna l'*Altesse* : au fond, quoique françois de parti en apparence, leurs liaisons fondamentales étoient les mêmes à l'un et à l'autre. Monsieur de Savoie, quoique peu content de l'Empereur, qui ne lui avoit pas tenu tout ce qu'il lui avoit promis, ni du roi Guillaume qui l'avoit fort maltraité, pour s'être détaché d'eux par le traité de Turin, ne voyoit qu'avec un extrême regret la monarchie d'Espagne devenue françoise, et lui enfermé entre le grand-père et le petit-fils, par le Milanois et la France. Il ne se prêtoit donc que pour tirer parti de ce qu'il ne pouvoit empêcher, et il desiroit avec ardeur le rétablissement de l'Empereur en Italie, comme il ne parut que trop tôt. En attendant, il parut faire avec soin toutes les fonctions de généralissime.

Les armées cependant s'approchoient, celle des Impériaux

gagnant toujours du terrain, et elles en vinrent au point que ce fut à qui s'empareroit les premiers du poste de Chiari. Le prince Eugène fut le plus diligent. C'étoit un gros lieu fermé de murailles, sur un tertre imperceptible, mais qui déroboit la vue de ce qui étoit derrière, au bas d'un ruisseau qui couloit tout auprès. Monsieur de Savoie, trop bon général pour tomber dans la même faute que le maréchal d'Humières avoit faite à Valcourt, l'imita pourtant de point en point, et avec un plus fâcheux succès, parce qu'il s'y opiniâtra davantage. Il fit attaquer ce poste, le 1<sup>er</sup> septembre, par huit brigades d'infanterie. Il augmenta toujours, et s'exposa extrêmement lui-même, pour gagner estime et confiance, et montrer qu'il y alloit avec franchise ; mais il attaquoit des murailles et une armée entière qui rafraîchissoit toujours, tellement qu'après avoir bien fait tuer du monde il fallut se retirer honteusement. Cette folie dans un prince qui savoit le métier de la guerre, et à qui le péril personnel ne coûtoit rien, fut dès lors très-suspecte. Villeroy s'y montra fort partout, et Catinat, sans se mêler de rien, sembla y chercher la mort, qui n'osa l'atteindre. Nous y perdîmes cinq ou six colonels peu marqués, et quantité de monde, et eûmes force blessés. Cette action, où la valeur françoise parut beaucoup, étonna fort notre armée, et encouragea beaucoup celle des ennemis, qui firent à peu près tout ce qu'ils voulurent le reste de la campagne. Nos troupes étoient si accoutumées, dès qu'on en envoyoit dehors, à rencontrer toujours le double d'Impériaux bien avertis qui les attendoient, que la timidité s'y mit, et que les troupes de M. de Vaudemont surent bien dire plus d'une fois qu'elles ne savoient encore qui, de l'archiduc ou du duc d'Anjou, étoit leur maître, et qu'il en fallut enfermer entre les nôtres.

Dans la fin de cette campagne, les grands airs de familiarité que le maréchal de Villeroy se donnoit avec Monsieur de Savoie lui attirèrent un cruel dégoût, pour ne pas dire un affront. Monsieur de Savoie, étant au milieu de tous les généraux et de la fleur de l'armée, ouvrit sa

tabatière en causant et allant prendre une pincée de tabac; le maréchal de Villeroy, qui se trouva auprès de lui, allonge la main et prend dans la tabatière sans mot dire. Monsieur de Savoie rougit, et à l'instant renverse sa tabatière par terre, puis la donne à un de ses gens, à qui il dit de lui rapporter du tabac. Le maréchal ne sut que devenir, et but sa honte sans oser proférer une parole, Monsieur de Savoie continuant toujours la conversation, qu'il n'interrompit même que par ce seul mot pour avoir d'autre tabac.

La vanité du maréchal de Villeroy eut à souffrir de la présence de Phélypeaux, ambassadeur auprès de Monsieur de Savoie, qui le suivit à l'armée. Par ce caractère il avoit la même garde, les mêmes saluts et tous les mêmes honneurs militaires que le général de l'armée du Roi, et il avoit de plus la préférence du logement et de la marche de ses équipages, comme il avoit aussi le pas sur lui partout. Cela étoit insupportable au maréchal dans un homme comme Phélypeaux, qui étoit à peine lieutenant général, et Phélypeaux, qui avoit de l'esprit comme cent diables, et autant de malice qu'eux, se plaisoit à désespérer le maréchal en prenant partout sur lui ses avantages. Cela mit une telle pique entre eux qu'il en résulta beaucoup de mal. Phélypeaux, qui en tout voyoit clair, se lassa d'aviser un homme qui de dépit n'en faisoit aucun usage, et qui se plaisoit à mander à la cour tout le contraire de Phélypeaux, qui s'aperçut bientôt de la perfidie de Monsieur de Savoie, et dont les avis furent détruits par les lettres du maréchal de Villeroy, dont la faveur prévalut à toutes les lumières de l'autre.

Ainsi s'écoula la campagne, nous toujours reculant, et les Impériaux avançant avec tant de facilité et d'audace, et leurs troupes grossissant, tandis que les nôtres diminuoient tous les jours par un détail journalier de petites pertes et par les maladies, qu'on en vint à craindre le siège de Milan, c'est-à-dire du château, auquel néanmoins le prince Eugène ne songea jamais sérieusement. Lui et le

maréchal de Villeroy prirent leurs quartiers d'hiver chacun de leur côté, et le passèrent sur la frontière. Monsieur de Savoie se retira à Turin, et Catinat s'en alla à Paris. Le Roi le reçut honnêtement, mais il ne lui parla que des chemins et de son voyage, et ne le vit point en particulier; lui aussi ne se mit en aucun soin d'en obtenir une audience.

En Flandres, on ne fit que se regarder, sans hostilité, qui fut une grande faute, sortie toujours de ce même principe de ne vouloir pas être l'agresseur, c'est-à-dire de laisser bien arranger, dresser et organiser ses ennemis, et attendre leur bon point, et aisément, et leur signal pour entrer en guerre, qu'on ne doutoit plus qu'ils ne nous voulussent faire. Si, au lieu de cette fausse et pernicieuse politique, l'armée du Roi eût agi, elle auroit pénétré les Pays-Bas, où rien n'étoit prêt ni en état de résistance, eût fait crier miséricorde aux Hollandois au milieu de leur pays, les eût mis hors d'état de soutenir la guerre, déconcerté cette grande alliance, dont leur bourse fut l'âme et le soutien, mis l'Empereur hors d'état de pousser la guerre, faute d'argent, et avec les princes du Rhin et Monsieur de Bavière, alliés avec la Souabe et ces cercles leurs voisins pour leur tranquillité et leur neutralité, l'Empire n'auroit pas pris forcément, comme il fit, parti pour l'Empereur, et malgré la faute d'avoir rendu les vingt-deux bataillons hollandois, on auroit eu encore la paix par les armes d'une campagne, avec la totalité de la monarchie d'Espagne assurée à Philippe V.

Ce prince avoit envoyé un ambassadeur extraordinaire à Turin, pour signer son contrat de mariage, et porter au prince de Carignan, ce fameux muet si sage et si capable, sa procuration pour épouser en son nom la princesse de Savoie. Cet ambassadeur étoit un homme de beaucoup d'esprit, de sens et de conduite, et fort propre dans les cours. Il étoit Homodeï, frère du cardinal de ce nom, et avoit porté celui de marquis d'Almonacid jusqu'à son mariage avec Éléonore de Moura, fille aînée du marquis de

Castel Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas. Son père l'avoit été aussi, et son grand-père, qui étoit Portugais et qui avoit fort bien servi Philippe II, en avoit été fait comte. Il fut le premier vice-roi de Portugal pour l'Espagne, et Philippe III le fit grand d'Espagne. Almonacid le fut donc en 1671, par la mort de son beau-père sans enfants mâles, et prit le nom de Castel Rodrigo.

Il fut en même temps chargé de la conduite de la nouvelle reine en Espagne, de laquelle il fut aussi grand écuyer; et le comte de S. Estevan del Puerto, dont j'ai fort parlé à propos du testament de Charles II, et qui avoit quitté la Reine sa veuve, dont il étoit majordome-major, le fut de la nouvelle reine.

Rien n'étoit meilleur que ces deux choix pour ces deux grandes charges, mais il y en avoit un troisième à faire, bien plus important, et par lequel il falloit élever et former la jeune reine; c'étoit celui de sa camarera-mayor. Une dame de notre cour ne pouvoit y convenir; une Espagnole n'étoit pas sûre, et eût aisément rebuté la Reine: on chercha un milieu, et on ne trouva que la princesse des Ursins. Elle étoit Française, elle avoit été en Espagne, elle avoit passé la plus grande partie de sa vie à Rome et en Italie, elle étoit veuve sans enfants, elle étoit de la maison de la Trémouille; son mari étoit chef de la maison des Ursins, grand d'Espagne et prince du Soglio, et par son âge, plus avancé que celui du connétable Colonne, il étoit reconnu le premier laïque de Rome, avec de grandes distinctions. M<sup>me</sup> des Ursins n'étoit pas riche depuis la mort de son mari; elle avoit passé des temps assez longs en France pour être fort connue à la cour et y avoir des amis; elle étoit liée d'un grand commerce d'amitié avec les deux duchesses de Savoie, et avec la reine de Portugal sœur de la douairière; c'étoit le cardinal d'Estrées, leur parent proche et leur conseil, qui avoit formé cette union, que les passages à Turin avoient fort entretenue, avec Mesdames de Savoie; enfin ce cardinal, qui avoit fait sa fortune en la mariant aussi grandement à Rome, où elle étoit veuve de

Chalais, sans bien, sans enfants et comme sans être, étoit demeuré depuis ce temps-là son ami intime, après lui avoir été quelque chose de plus en leur jeunesse, conseilla fort ce choix; et ce qui y détermina peut-être tout à fait, c'est qu'on fut informé par lui que le cardinal Portocarrero en avoit été fort amoureux à Rome, et qu'il en étoit demeuré depuis une grande liaison d'amitié entre eux : c'étoit avec lui qu'il falloit tout gouverner, et ce concert si heureusement trouvé entre lui et elle emporta son choix pour une place si importante, et d'un rapport si nécessaire et si continuel avec lui.

Elle étoit fille du marquis de Noirmonstiers, qui fit tant d'intrigues dans les troubles de la minorité de Louis XIV, et qui en tira un brevet de duc et le gouvernement de Charleville et du Mont-Olympe. Sa mère étoit une Aubry, d'une famille riche de Paris. Elle épousa en 1659 Adrien-Blaise de Talleyrand, qui se faisoit appeler le prince de Chalais, mais sans rang ni prétention quelconque. Son fameux duel avec un cadet de Noirmonstiers, Flamarens et le frère aîné de M. de Montespan, contre Argenlieu, les deux la Frette et le chevalier de Saint-Aignan, frère du duc de Beauvillier, obligea Chalais aussitôt après, et c'étoit en 1663, de sortir du royaume; et sa femme le suivit en Espagne, et de là par mer en Italie, où il mourut sans enfants en février 1670, auprès de Venise, en allant trouver sa femme, qui l'attendoit à Rome. Dans ce désastre, les cardinaux de Bouillon et d'Estrées prirent soin d'elle. Le reste, on l'a vu épars dans ces *Mémoires*.

L'âge et la santé convenoient, et la figure aussi. C'étoit une femme plutôt grande que petite, brune, avec des yeux bleus qui disoient sans cesse tout ce qui lui plaisoit, avec une taille parfaite, une belle gorge, et un visage qui, sans beauté, étoit charmant, l'air extrêmement noble, quelque chose de majestueux en tout son maintien, et des grâces si naturelles et si continuelles en tout, jusque dans les choses les plus petites et les plus indifférentes, que je n'ai jamais vu personne en approcher, soit dans le corps, soit



dans l'esprit, dont elle avoit infiniment et de toutes les sortes ; flatteuse, caressante, insinuante, mesurée, voulant plaire pour plaire , et avec des charmes dont il n'étoit pas possible de se défendre quand elle vouloit gagner et séduire ; avec cela un air qui, avec de la grandeur, attiroit au lieu d'effaroucher, une conversation délicieuse , intarrissable , et d'ailleurs fort amusante par tout ce qu'elle avoit vu et connu de pays et de personnes, une voix et un parler extrêmement agréables, avec un air de douceur ; elle avoit aussi beaucoup lu, et elle étoit personne à beaucoup de réflexion ; un grand choix des meilleures compagnies, un grand usage de les tenir, et même une cour, une grande politesse, mais avec une grande distinction, et surtout une grande attention à ne s'avancer qu'avec dignité et discrétion ; d'ailleurs la personne du monde la plus propre à l'intrigue, et qui y avoit passé sa vie à Rome par son goût ; beaucoup d'ambition , mais de ces ambitions vastes, fort au-dessus de son sexe, et de l'ambition ordinaire des hommes, et un desir pareil d'être et de gouverner. C'étoit encore la personne du monde qui avoit le plus de finesse dans l'esprit , sans que cela parût jamais . et de combinaisons dans la tête , et qui avoit le plus de talent pour connoître son monde et savoir par où le prendre et le mener. La galanterie et l'entêtement de sa personne fut en elle la foiblesse dominante et surnageante à tout, jusque dans sa dernière vieillesse ; par conséquent, des parures qui ne lui alloient plus, et que d'âge en âge elle poussa toujours fort au delà du sien ; dans le fond haute, fière , allant à ses fins sans trop s'embarrasser des moyens, mais tant qu'elle pouvoit sous une écorce honnête ; naturellement assez bonne et obligeante en général, mais qui ne vouloit rien à demi, et que ses amis fussent à elle sans réserve ; aussi étoit-elle ardente et excellente amie, et d'une amitié que les temps ni les absences n'affoiblissoient point, et conséquemment cruelle et implacable ennemie, et suivant sa haine jusqu'aux enfers ; enfin , un tour unique dans sa grâce, son art et sa justesse, et une éloquence simple et naturelle en tout ce qu'elle disoit, qui

gagnoit, au lieu de rebuter, par son arrangement, tellement qu'elle disoit tout ce qu'elle vouloit et comme elle le vouloit dire, et jamais mot ni signe le plus léger de ce qu'elle ne vouloit pas; fort secrète pour elle et fort sûre pour ses amis, avec une agréable gaieté, qui n'avoit rien que de convenable, une extrême décence en tout l'extérieur, et jusque dans les intérieures<sup>1</sup> même qui en comportent le moins, avec une égalité d'humeur qui en tout temps et en toute affaire la laissoit toujours maîtresse d'elle-même. Telle étoit cette femme célèbre, qui a si longtemps et si publiquement gouverné la cour et toute la monarchie d'Espagne, et qui a fait tant de bruit dans le monde par son règne et par sa chute, que j'ai cru me devoir étendre pour la faire connoître et en donner l'idée qu'on en doit avoir pour s'en former une qui soit véritable.

Une personne de ce caractère fut fort sensible à un choix qui lui ouvroit une carrière si fort à son gré; mais elle eut le bon esprit de sentir qu'on ne venoit à elle que faute de pouvoir trouver un autre sujet qui rassemblât en soi tant de parties si manifestement convenables à la place qu'on lui offroit, et qu'une fois offerte, on ne la lui laisseroit pas refuser. Elle se fit donc prier assez pour augmenter le desir qu'on avoit d'elle, et non assez pour dégoûter ni rien faire de mauvaise grâce, mais pour qu'on lui sût gré de son acceptation. Quoi[que] désirée par la Savoie encore plus s'il se pouvoit que par la France, et si étroitement bien et en commerce de lettres avec les deux duchesses, elle évita Turin, parce que le cérémonial l'avoit toujours empêchée de les voir autrement qu'incognito, qu'elle pouvoit garder aisément dans ses voyages en passant à Turin, ce qui ne pouvoit plus se faire dans l'occasion qui la menoit, tellement que tout se traita par lettres entre elles, et qu'elle alla droit de Rome à Gènes, et de Gènes à Villefranche, y attendre la nouvelle reine.

Son mariage se fit à Turin, l'onze septembre, avec assez

1. Dans les choses intérieures.

peu d'appareil. Elle en partit le 13 pour venir en huit jours à Nice s'y embarquer sur les galères d'Espagne, commandées par le comte de Lemos, qui la devoit porter à Barcelone. Elle reçut à Nice le cardinal Archinto, légat *a latere* exprès pour la fonction de lui faire les compliments du Pape sur son mariage. Cette démarche du Pape fâcha extrêmement l'Empereur, et la cour de Savoie demeura fort piquée de ce que, passant par ses États, elle n'en avoit reçu aucun compliment. Monsieur de Savoie, justement ennuyé du cérémonial des cardinaux, n'en voyoit aucun depuis fort longtemps; ceux qui ont le caractère de légats *a latere* ont des prétentions immenses: apparemment que le cardinal fut mécontent, et qu'il les paya de cette incivilité.

Le roi d'Espagne eut nouvelle des Indes qu'il avoit été proclamé au Pérou et au Mexique avec beaucoup d'unanimité et de tranquillité, et avec beaucoup de cérémonies et de fêtes. Il partit le 5 septembre de Madrid pour son voyage d'Aragon et de Catalogne, et aller attendre la reine sa femme à Barcelone. Il laissa le cardinal Portocarrero gouverneur de la monarchie d'Espagne, avec ordre à tous les conseils, à tous ses officiers de tous États, et à tous ses ambassadeurs et ministres dans les cours étrangères, de recevoir ses ordres et leur obéir comme aux siens même. En partant, il donna à Louville une clef de gentilhomme de la chambre en service, et le titre de chef de sa maison françoise, c'est-à-dire l'autorité sur tous les officiers françois de sa bouche<sup>1</sup>, pour en être mieux servi. Il fit force grâces sur sa route. Saragosse lui fit une magnifique entrée. Il confirma tous les privilèges de l'Aragon et de la Catalogne. Quelques réjouissances que fissent les provinces dépendantes de l'Aragon, et surtout la Catalogne, il n'y parut pas la même franchise et la même affection que dans celles qui dépendent de la couronne de Castille, quoique le Roi, qui ne fit pas semblant de le remarquer, se les attirât par toutes sortes de bienfaits.

1. Voyez tome II, p. 468 et note 1.

La reine d'Espagne, que les galères de France avoient amenée à Nice, se trouva si fatiguée de la mer, qu'elle voulut achever son voyage par terre à travers la Provence et le Languedoc. Ses grâces, sa présence d'esprit, la justesse et la politesse de ses courtes réponses, sa judicieuse curiosité surprit dans une princesse de son âge, et donna de grandes espérances à la princesse des Ursins.

Sur les premières frontières du Roussillon, Louville vint lui faire les compliments et lui apporter les présents du Roi, qui vint au-devant d'elle jusqu'à Figières, à deux journées de Barcelone. On avoit envoyé au-devant d'elle toute sa maison au delà, d'où Louville la joignit, et on avoit renvoyé toute sa maison piémontoise. Elle parut plus sensible à cette séparation que M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Elle pleura beaucoup, et se trouva fort étonnée au milieu de tous visages dont le moins inconnu lui étoit celui de M<sup>me</sup> des Ursins, avec qui la connoissance ne pouvoit pas être encore bien faite depuis le bord de la mer où elle l'avoit rencontrée. En arrivant à Figières, le Roi, impatient de la voir, alla à cheval au-devant d'elle, et revint de même à sa portière, où, dans ce premier embarras, M<sup>me</sup> des Ursins leur fut d'un grand secours, quoique tout à fait inconnue au Roi, et fort peu connue encore à la Reine.

En arrivant à Figières, l'évêque diocésain les maria de nouveau, avec peu de cérémonie, et bientôt après ils se mirent à table pour souper, servis par la princesse des Ursins et par les dames du palais, moitié de mets à l'espagnole, moitié à la françoise. Ce mélange déplut à ces dames et à plusieurs seigneurs espagnols, avec qui elles avoient comploté de le marquer avec éclat; en effet, il fut scandaleux. Sous un prétexte ou un autre, de la pesanteur ou de la chaleur des plats, ou du peu d'adresse avec laquelle ils étoient présentés aux dames, aucun plat françois ne put arriver sur la table, et tous furent renversés, au contraire des mets espagnols, qui y furent tous servis sans malencontre. L'affectation et l'air chagrin, pour ne rien dire de plus, des dames du palais étoient trop visibles

pour n'être pas aperçus. Le Roi et la Reine eurent la sagesse de n'en faire aucun semblant, et M<sup>me</sup> des Ursins, fort étonnée, ne dit pas un mot.

Après un long et fâcheux repas, le Roi et la Reine se retirèrent. Alors ce qui avoit été retenu pendant le souper débonda. La Reine se mit à pleurer ses Piémontoises. Comme un enfant qu'elle étoit, elle se crut perdue entre les mains de dames si insolentes, et quand il fut question de se coucher, elle dit tout net qu'elle n'en feroit rien, et qu'elle vouloit s'en retourner. On lui dit ce qu'on put pour la remettre, mais l'étonnement et l'embarras furent grands quand on vit qu'on n'en pouvoit venir à bout. Le Roi, déshabillé, attendoit toujours. Enfin, la princesse des Ursins, à bout de raisons et d'éloquence, fut obligée d'aller avouer au Roi et à Marsin tout ce qui se passoit. Le Roi en fut piqué et encore plus fâché. Il avoit jusque-là vécu dans la plus entière retenue; cela même avoit aidé à lui faire trouver la princesse plus à son gré : il fut donc sensible à cette fantaisie, et par même raison aisément persuadé qu'elle ne se pousseroit pas au delà de cette première nuit. Ils ne se virent donc que le lendemain, et après qu'ils furent habillés. Ce fut un bonheur que la coutume d'Espagne ne permette pas d'assister au coucher d'aucuns mariés, non pas même les plus proches, en sorte que ce qui auroit fait un très-fâcheux éclat demeura étouffé entre les deux époux, M<sup>me</sup> des Ursins, une ou deux caméristes, deux ou trois domestiques françois intérieurs, Louville et Marsin.

Ces deux-ci cependant se mirent à consulter avec M<sup>me</sup> des Ursins comment on pourroit s'y prendre pour venir à bout d'un enfant dont les résolutions s'exprimoient avec tant de force et de tenue. La nuit se passa en exhortations et en promesses aussi sur ce qui étoit arrivé au souper, et la Reine enfin consentit à demeurer reine. Le duc de Medina Sidonia et le comte de S. Estevan furent consultés le lendemain. Ils furent d'avis qu'à son tour le Roi ne couchât point avec elle la nuit suivante, pour la mortifier et la

réduire. Cela fut exécuté. Ils ne se virent point en particulier de tout le jour. Le soir, la Reine fut affligée; sa gloire et sa petite vanité furent blessées; peut-être aussi avoit-elle trouvé le Roi à son gré. On parla ferme aux dames du palais, et plus encore aux seigneurs qu'on soupçonna d'intelligence avec elles, et à ceux de leurs parents qui se trouvèrent là. Excuses, pardons, craintes, promesses, tout fut mis en règle et en respect, et le troisième jour fut tranquille, et la troisième nuit encore plus agréable aux jeunes époux. Le quatrième, comme tout se trouva dans l'ordre où il devoit être, ils retournèrent tous à Barcelone, où il ne fut question que d'entrées, de fêtes et de plaisirs.

Avant de partir de Madrid, le roi d'Espagne avoit ordonné aux ducs d'Arcos et de Baños, frères dont j'ai expliqué la naissance ci-dessus, d'aller servir en Flandres pour les punir. Ils avoient été les seuls d'entre les grands d'Espagne qui avoient trouvé mauvais l'égalité, convenue entre le Roi et le roi son petit-fils, entre les ducs et les grands pour les rangs, honneurs, distinctions et traitements des uns et des autres en France et en Espagne. Au moins tous en avoient témoigné leur approbation et leur joie, qu'ils le pensassent ou non, et ces deux jeunes gens seuls, non contents de marquer tout le contraire, présentèrent au roi d'Espagne un écrit de leurs raisons. Ce mémoire étoit bien fait, respectueux pour le Roi, mesuré même sur la chose, mais il ne fit d'autre effet que de leur attirer cette punition, et le blâme de leurs confrères, dont quelques-uns en eussent peut-être fait autant s'ils en eussent espéré un autre succès. Ils obéirent; ils virent le Roi dans son cabinet, qui les traita fort bien, furent peu à Paris et à la cour, où on les festoya fort, et où ils furent les premiers grands d'Espagne qui baisèrent M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et qui jouirent de tout ce dont jouissent les ducs.

---

 CHAPITRE V.

Disgression sur la dignité de grand d'Espagne et sa comparaison avec celle de nos ducs. — Son origine. — *Ricos-hombres*, et leur multiplication; idée dès lors de trois sortes de classes. — Leur part aux affaires, et comment. — Parlent couverts aux rois. — Ferdinand et Isabelle dits *les Rois* et les *Rois Catholiques*. — Philippe I<sup>er</sup> ou le Beau; flatterie des *ricos-hombres* sur leur couverture. — Affoiblissement de ce droit et de leur nombre; première gradation. — Charles-Quint. — Seconde gradation: *ricos-hombres* abolis en tout; grands d'Espagne commencent et leur sont substitués. — Grandeur de la grandesse au dehors des états de Charles V<sup>1</sup>. — Troisième gradation: couverture et seconde classe de grands par Philippe II. — Trois espèces de grands et deux classes jusqu'alors. — Quatrième gradation: patentes d'érection et leur enregistrement de Philippe III. — Nulle ancienneté observée entre les grands, et leur jalousie sur ce point, et sa cause. — Troisième classe de grands. — Grands à vie de première classe. — Nul autre rang séculier en Espagne en la moindre compétence avec ceux du pays. — Seigneurs couverts en une seule occasion sans être grands. — Cinquième gradation: certificat de couverture. — Suspension de grandesse en la main du Roi. — Exemples entre autres du duc de Medina Sidonia. — Sixième gradation: grandesses devenues amovibles, et pour les deux dernières classes en besoin de confirmation à chaque mutation. — Grandesse ôtée au marquis de Vasconcellos et à sa postérité. — Septième gradation: tributs pécuniaires pour la grandesse. — Mystère affecté des trois différentes classes.

L'occasion de parler un peu de la dignité de grand d'Espagne et de la comparer avec celle de nos ducs est ici trop naturelle pour n'y pas succomber. Ce n'est pas un traité que je prétende donner ici de ces dignités, mais à l'occasion du mécontentement et du mémoire des ducs d'Arcos et de Baños, donner une idée des grands d'Espagne, d'autant plus juste que je me suis particulièrement appliqué à m'en instruire par eux-mêmes en Espagne, et que je n'ai pas vu qu'on se l'ait formée telle qu'elle est. Quoique les

1. De Charles-Quint. Saint-Simon, nous l'avons vu, écrit plus souvent *Charles V* que *Charles-Quint*.

disgressions soient d'ordinaire importunes, celle-ci s'excusera elle-même par sa curiosité.

La dignité des grands d'Espagne tire son origine des grands fiefs relevant immédiatement de la couronne, et comme la totalité de ce que nous appelons aujourd'hui l'Espagne étoit divisée en plusieurs royaumes, tantôt indépendants, tantôt tributaires, tantôt membres les uns des autres, selon le sort des armes ou celui du partage des familles des rois, chaque royaume avoit ses grands ou premiers vassaux relevant immédiatement du grand fief, qui étoit le royaume même, et qui de tout temps avoient le droit de bannière et de chaudière. Le premier est trop connu dans nos histoires et dans notre France pour avoir besoin d'être expliqué. Celui de chaudière marquoit les richesses suffisantes pour fournir à l'entretien de ceux qui étoient sous la bannière levée par le seigneur banneret. Ces seigneurs étoient plus ou moins considérables, non-seulement par leur puissance particulière, mais encore par celle des royaumes dont ils étoient vassaux immédiats. C'est ce qui a fait que la couronne de Castille ayant toujours tenu le premier lieu dans les Espagnes depuis que de comté dépendante<sup>1</sup> du royaume de Navarre elle devint royaume elle-même, et bientôt supérieure à tous les autres, même à celui dont elle étoit sortie, et encore à celui de Léon, ses premiers vassaux furent aussi les plus considérés parmi les premiers vassaux des autres royaumes, et par la même raison ceux d'Aragon après eux.

Les fréquentes révolutions arrivées dans les Espagnes par les différentes divisions et réunions qui se firent sous tant de rois séparés, et qui furent encore augmentées par l'espèce de chaos que l'invasion des Maures y apporta, par la rapidité de leurs conquêtes et les événements divers de l'étendue de leur puissance, altéra l'économie des fiefs immédiats à proportion de celles des dynasties, trop souvent plus occupées à s'agrandir aux dépens les unes des

1. Ce féminin est conforme au texte.



autres que de se défendre ensemble de l'ennemi commun de leur religion et de leur État, tandis que cet ennemi en profitoit avec autant d'adresse que de force. Cette confusion, qui dura jusque bien près du temps des rois qui ont usurpé le nom de *catholiques* par excellence, qu'ils ont transmis à leurs successeurs, ne laisse voir rien de bien clair ni de bien réglé parmi ces premiers vassaux des divers royaumes des Espagnes, sinon la part qu'ils avoient aux affaires, plus par l'autorité de leurs personnes, soit mérite, soit grandes alliances, soit grands biens, que par la dignité de ces biens mêmes. Le nom de *grand* étoit inconnu dans les Espagnes, celui de *ricos-hombres* passoit pour la seule grande distinction, comme qui diroit *puissants hommes*, et ce nom, devenu commun à tous ceux des familles des *ricos-hombres*, s'étoit peu à peu extrêmement multiplié. La foiblesse et le besoin des rois les obligeoit à souffrir cet abus dans les cadets subdivisés de ces *ricos-hombres*, ou dans des sujets dont le mérite ou les services ne permettoient pas de leur refuser un titre que l'exemple de ces cadets avoit détaché de la possession des fiefs immédiats, enfin aux premières charges de leur maison; ce qui a peut-être donné la première idée, dans la suite, de la distinction des trois classes des grands que nous y voyons aujourd'hui.

Soit que l'usage de parler couvert aux rois pour les gens d'une certaine qualité fût de tout temps établi dans les Espagnes, comme il l'étoit constamment dans notre France d'être couvert devant eux jusqu'au milieu pour le moins des règnes de la branche de Valois, soit que cet honneur, d'abord réservé aux premiers vassaux pères de famille, eût peu à peu été communiqué à leurs cadets et aux enfants des cadets, avec leurs armes si souvent chargées de bannières et de chaudières en Espagne, pour marque de leur ancien droit, et qui ont passé avec les filles dans des familles étrangères à ces premiers *ricos-hombres* à l'infini, qui écartelèrent ces armes, et souvent les prirent pleines; il est certain qu'il y avoit un grand nombre de ces *ricos-*

*hombres* dans les Espagnes, et qui, avec le nom, jouissoient de cet honneur de parler couverts aux rois, par droit, par abus, ou par la nécessité de s'attacher les familles puissantes et d'éviter les mécontentements lorsqu'y parurent les Rois Catholiques.

Les deux principales couronnes des Espagnes, la Castille et l'Aragon, qui peu à peu s'étoient réunies les autres, s'unirent entre elles par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle, et se confondirent dans leur successeur, pour n'être plus séparées que par certaines lois, usages et privilèges propres à chacune d'elles. Ce sont ces deux époux qui, apportant chacun leur couronne, en conservèrent le domaine et toute l'administration indépendamment l'un de l'autre, et qui de là furent indistinctement appelés *les Rois*, nonobstant la différence de sexe, ce qui a passé depuis eux jusqu'à nous dans l'usage espagnol pour dire ensemble le roi et la reine régnants, et qui enfin ne sont guère plus connus dans les histoires par leurs propres noms, et même dans le langage ordinaire, que par celui de *Rois Catholiques*, que Ferdinand obtint à bon marché des papes, et transmit à ses successeurs jusqu'à aujourd'hui, moins par la conquête de tout ce qu'il restoit aux Maures dans le continent des Espagnes, que par la proscription des juifs, la réception de l'Inquisition, le don des papes, qu'il reconnut, des Indes et des royaumes de Naples et de Navarre, avec aussi peu de droit à eux de les conférer qu'à lui de les occuper par adresse et par force.

Devenu veuf d'Isabelle, il eut besoin de toute son industrie pour éluder l'effet du peu d'affection qu'il s'étoit concilié. L'Aragon et tout ce qui y étoit annexé avoit des lois qui tempéroient beaucoup la puissance monarchique, et en vouloit reprendre tous les usages, que l'union du sceptre de Castille avec le sien avoit affoiblis en beaucoup de façons. La Castille avec ses dépendances ne reconnoissoit plus guère Ferdinand que par cérémonie, et par vénération pour son Isabelle, qui l'avoit fait régent par son

testament, et tous ne respiroient qu'après l'arrivée de Philippe I<sup>er</sup>, dit le Beau, fils de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup> et mari de la fille aînée des Rois Catholiques, à qui la tête avoit commencé à tourner d'amour et de jalousie de ce prince, et à laquelle la Castille étoit déjà dévolue du chef d'Isabelle, en attendant que l'Aragon lui tombât aussi par la mort de Ferdinand, qui n'eut point d'enfants de Germaine de Grailly, dite de Foix, sa seconde femme, sœur de ce fameux Gaston de Foix, duc de Nemours, tué victorieux à la bataille de Ravenne, sans alliance, à la fleur de son âge, tous deux enfants de la sœur de Louis XII.

Tout rit donc à Philippe, à ce soleil levant, dès qu'il parut dans les Espagnes, et presque tous les seigneurs abandonnèrent le soleil couchant lorsque le beau-père et le gendre allèrent se rencontrer. Dans le dessein de plaire à Philippe, les *ricos-hombres* ne voulurent point user à la rigueur du droit ou de l'usage de se couvrir devant lui, et il en profita pour le diminuer, ou du moins pour éclaircir le nombre de ceux qui en prétendoient la possession.

Tel fut le premier pas qui commença à limiter, et tout d'un temps à réduire en quelque forme, ce qui bientôt après devint une dignité réglée par différents degrés, sous le nom de *grand d'Espagne*. Philippe le Beau introduisit sans peine, par la facilité des *ricos-hombres*, qu'ils ne se couvrissent plus qu'il ne le leur commandât, et il affecta de ne le commander qu'aux plus grands seigneurs d'entre eux par les fiefs ou par le mérite, c'est-à-dire à ceux dont il ne pouvoit aisément se passer. La douceur de son gouvernement, le mérite de sa vertu, les charmes de sa personne, sa qualité de gendre et d'héritier d'Isabelle, si chère aux Castellans, leur haine pour Ferdinand, sous l'empire duquel ils ne vouloient pas retomber, les rendit flexibles [à] cette nouveauté, qui prévalut sans obstacle. Mais Ferdinand, ne pouvant supporter sa propre éclipse, y mit bientôt fin. Il fut accusé d'avoir empoisonné son gendre, qui ne la fit pas longue après ce brillant voyage de prise de possession de la couronne de Castille. Jeanne son épouse

acheva d'en perdre l'esprit de douleur. Leurs enfants étoient en bas âge, et Ferdinand reprit les rênes du gouvernement de la Castille, avec la qualité de régent. Sa mort les remit au grand cardinal Ximénès, dont le nom est immortel en tout genre de vertus et de qualités éminentes, et que les Espagnols ne connoissent que sous le nom de cardinal de Cisneros. On sait avec quelle justice et quelle capacité il gouverna en chef après les avoir tant montrées sous les Rois Catholiques, et avec quelle force et quelle autorité il sut contenir et réprimer les plus puissants seigneurs des Espagnes, dont toutes les couronnes, excepté celle de Portugal, étoient réunies sur la tête de Charles, fils aîné de Philippe I<sup>er</sup> le Beau et de Jeanne la Folle, et enfermée, lequel devint si célèbre sous le nom de Charles-Quint.

Ximénès mourut comme il se préparoit à remettre le gouvernement entre les mains de ce jeune prince, qui étoit déjà abordé en Espagne, mais qu'il ne vit jamais. On prétendit que sa mort n'avoit pas été naturelle, et que le mérite prodigieux et la fermeté d'âme de ce grand homme épouvantèrent les Flamands, qui à la suite et à l'abri d'un jeune roi élevé chez eux et par eux-mêmes, venoient partager les dépouilles de l'Espagne. C'est à cette époque que disparurent les noms de Castille et d'Aragon, comme les leurs avoient absorbé ceux des autres royaumes des Espagnes. Charles fut le premier qui se nomma roi d'Espagne, dont il ne porta pas le titre un an depuis qu'il y eut débarqué. Le court espace qu'il y demeura ne fut rempli que de troubles, d'où naquit une guerre civile, pendant laquelle il perdit son aïeul paternel, l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>. Cette mort l'obligea de repasser la mer, pour recueillir la couronne impériale, qu'il emporta sur notre François I<sup>er</sup>.

Voici la seconde gradation de la dignité de grand d'Espagne : plusieurs *ricos-hombres* qui s'étoient introduits à la cour de Charles V en Espagne le suivirent quand il en partit. D'autres furent invités à l'accompagner d'une ma-

nière à ne s'en pouvoir défendre, par honneur en apparence, en effet pour la tranquillité de l'Espagne, laissée à des lieutenants. Les *ricos-hombres* qui avoient suivi Charles V prétendirent se couvrir à son couronnement impérial. Les principaux princes d'Allemagne en firent difficulté, et Charles V, déjà habile, sut en profiter contre des gens éloignés de leur patrie, et qui, par ce comble de grandeur de toute la succession de Maximilien I<sup>er</sup> arrivée à leur jeune monarque, se crurent hors d'état de lui résister. C'est ici qu'a disparu le nom de *ricos-hombres*, et que s'éleva en son lieu celui de *grand*, nom pompeux dont Charles V voulut éblouir les Espagnols, dans le dessein d'abattre en eux une grandeur innée, pour en substituer une autre qui ne pût être qu'un présent de sa main. La facilité que les *ricos-hombres* avoient eue pour Philippe le Beau fraya le chemin de leur destruction à son fils, qui dès lors en effaça les droits et jusqu'au nom, et qui rendit le titre de grand aux plus distingués d'entre eux, mais en petit nombre et avec grand choix, tant de ceux qui l'avoient suivi que de ceux qui étoient demeurés en Espagne, et qui conservèrent l'usage de se couvrir, le traitement de cousin et d'autres prérogatives.

Charles V n'osa pourtant faire expédier de patentes à aucun. Il se contenta d'avoir changé le nom, l'usage, et restreint infiniment le grand nombre de ces seigneurs privilégiés, mis leur dignité dans sa main, et exécuté cette hardie mutation comme par une transition insensible pour ceux qui étoient conservés dans leurs distinctions, tandis qu'il les laissa se repaître du vain nom, qui, sous une idée trop vaste, ne renfermoit rien de propre, et de l'imagination de se trouver d'autant plus relevés qu'ils étoient en plus petit nombre. Soit surprise, soit nécessité, comme il y a lieu de le croire, du moins de ceux qui, cessant d'être *ricos-hombres*, virent des grands sans l'être eux-mêmes, soit appât et flatterie, ce grand changement se fit sans obstacle et sans trouble : à peine en fut-il parlé, même en Espagne, où les lieutenants de l'Empereur avoient conquis

ou soumis toutes les places et toutes les provinces, et réduit tous les seigneurs.

Charles V fit dans la suite de nouveaux grands en Espagne et dans les autres pays de sa domination, tant pour s'attacher de grands seigneurs et donner de l'émulation, que pour anéantir toute idée de *ricos-hombres*, et pour marquer en effet, et que la dignité de grand d'Espagne étoit la seule de la monarchie, et que cette dignité unique étoit uniquement en ses mains.

Mais par une politique qui alloit à flatter toute la nation, et qui, à l'exemple de celle des papes sur les cardinaux, tournoit toute à sa propre grandeur, il l'établit dans un rang, des honneurs et des distinctions les plus grandes qu'il lui fut possible, et en même temps facile de faire admettre en Italie et en Allemagne, dictateur comme il étoit de celle-ci, et presque roi de celle-là, par les exemples éclatants que son bonheur et sa puissance surent faire des princes, des électeurs et des papes même, et plus encore des princes d'Italie, qui ne respiroient qu'à l'ombre de sa protection. L'Empire, l'Allemagne et l'Italie étant demeurés jusqu'à nos jours, depuis Charles V, comme entre les mains de la maison d'Autriche, suivant le partage qu'il en fit lui-même en abdiquant, et cette maison toujours restée parfaitement unie, le même esprit a toujours conservé dans tous ces pays-là la même protection à la dignité de grand d'Espagne, et la même autorité au moins à cet égard, et pour des choses déjà établies, a maintenu les grands dans tout ce dont Charles V les avoit mis en possession partout, dont l'enflure a semblé, même aux Espagnols, les dédommager de ce qui leur a été ôté de plus réel.

Philippe II, sous prétexte d'honneur, porta une atteinte à cette dignité, pour se l'approprier davantage. Ce fut lui qui introduisit la cérémonie de la couverture, comme ils parlent en Espagne, ou de l'honneur de se couvrir. J'en remets la description et de ses différences pour ne pas interrompre le gros de cette matière. S'il n'osa tenter de donner des patentes, il exécuta pis : c'est que, laissant les

grands qu'il trouva dans la possession de l'honneur qu'ils avoient de se couvrir avant de commencer à lui parler, il voulut que ceux qu'il fit commençassent découverts à lui parler, et n'en créa aucun que de cette sorte. Ce fut ainsi qu'il donna l'être à la seconde classe des grands, et par même moyen qu'il forma la première classe de ceux de Charles V, qui jusqu'alors avoit été l'unique.

Pour résumer un moment avant de passer outre, jusqu'ici trois espèces et deux classes de grands. Trois espèces : la première, ceux qui au couronnement impérial de Charles V passèrent par insensible manière de l'état de *ricos-hombres* à celui de grands, en conservant, sous un autre nom, le rang et les usages dont ils étoient en possession, et continuant à se couvrir devant Charles V sans qu'il leur dît le *cobrios*<sup>1</sup>, ni qu'il parût de sa part aucune marque de concession, tandis que le reste des *ricos-hombres* demeura anéanti quant à ce titre, et à tout le rang, honneurs et usages qu'ils y prétendoient être attachés.

La seconde espèce, ceux tant Espagnols qu'étrangers, sujets de Charles V, qu'il fit grands par ce seul mot *cobrios*, qu'il leur dit une fois pour toutes, sans cérémonie s'ils étoient présents, ou s'ils étoient absents par une simple lettre missive d'avis, par quoi ceux-là redevinrent ce qu'ils n'étoient plus s'ils avoient été *ricos-hombres*, ou s'ils ne l'avoient pas été, ils devinrent ce qu'ils n'avoient jamais été : ces deux espèces, aussi sans concession en forme, ce qui vient d'être expliqué pour la seconde n'en étant pas une, et la première encore moins, puisque ce ne fut que par une simple tolérance d'usage qu'elle continua de jouir des prérogatives dont elle se trouvoit en possession. La troisième espèce se trouvera ci-dessous.

Deux classes donc de grands : la première, tous ceux de Charles V; la seconde, ceux de Philippe II, lesquels forment notre troisième espèce, et la troisième gradation de la dignité de grand d'Espagne.

1. Couvrez-vous.

Philippe III alla plus loin, et fit la quatrième gradation en donnant le premier des patentes. Il prit le prétexte que, trouvant deux classes de grands établies, et voulant se réserver d'en faire de l'une et de l'autre, il étoit nécessaire de pouvoir les discerner par un instrument public. Il fit en effet des grands des deux classes, mais aucun sans patentes, et il n'y en a point eu depuis sans leur en expédier. Elles déclarent la classe, et contiennent l'érection en grandesse d'une terre de l'impétrant; à quoi le plus petit fief suffit, pourvu qu'il soit nûment mouvant du Roi, ou si l'impétrant l'aime mieux, déclarent la grandesse sans terre, sous le simple nom dudit impétrant, après quoi il les fait enregistrer au conseil de Castille, de quelque pays qu'il soit et en quelque lieu que sa grandesse soit située.

C'est de l'établissement de ces patentes qu'est venue, je ne dirai pas simplement l'incurie, qui pouvoit avoir quelque usage antérieur, fondé sur le mélange de politesse et d'indolence de la nation, ou du dépit secret de la destruction de la *rico-hombrie*, mais l'aversion si marquée des grands d'Espagne à observer entre eux, en quelque occasion que ce puisse être, aucun rang d'ancienneté. Ils n'en pourroient garder qu'à titre de dates : ceux de Charles V et de Philippe II n'ont point de patentes, par conséquent point de date écrite qui les puisse régler; ceux des règnes postérieurs, qui ont tous des patentes, ne veulent point montrer cette diversité, qu'ils ne s'estiment pas avantageuse, et croient se trouver mieux de la confusion : tous veulent faire croire l'origine de leur dignité obscure par une antiquité reculée, et disent qu'étant une pour tous, même de différentes classes, tous ceux qui en sont revêtus sont égaux entre eux, et ne se peuvent entre-précéder ni suivre que par l'ordre qu'y met le hasard.

Ils sont en effet si jaloux de n'y point observer d'autre ordre, qu'y ayant eu chapelle au sortir de la couverture de mon second fils, il voulut laisser des places au-dessus de lui sur le banc des grands, et y faire passer ceux qui arrivèrent après lui, sans qu'aucun le voulût faire. Il prit



garde, par mon avis, à n'arriver que des derniers, et le dernier même aux chapelles suivantes. On s'en aperçut, et plusieurs grands de ceux avec qui j'avois le plus de familiarité me dirent franchement qu'ils sentoient bien que c'étoit politesse, mais qu'elle ne les accommodoit point, m'en expliquèrent la raison, et me prièrent que mon fils ne prît plus du tout garde à la manière de se placer, et qu'il se mît désormais parmi eux au hasard, comme ils le pratiquoient tous, ce qu'il fit aussi après que j'eus connu leur desir. Il arriva même qu'à la cérémonie de la Chandeleur, où les ambassadeurs ne se trouvent point, comme je l'expliquerai ailleurs, et où j'assistai comme grand d'Espagne, le hasard fit que mon fils me précéda à recevoir le cierge et à marcher à la procession, singularité dont les grands parurent assez aises.

La troisième classe, fort différente des deux premières en certaines choses essentielles, et surtout à la couverture, mais qui leur est pareille dans tout ce qui se présente le plus souvent dans les fonctions et dans l'ordinaire du courant de la vie, est d'une date que je n'ai pu découvrir. S'il étoit permis de donner des conjectures en ce genre, je l'attribuerois à Philippe III, sur l'exemple de Philippe II son père, qui inventa la seconde. Ce qui me le persuaderoit est l'inclination galante et facile de Philippe III, qui eut beaucoup de maîtresses et de favoris, et qui, ne pouvant refuser ses grâces aux sollicitations des unes et aux empressements des autres, aura inventé cette classe, qui les satisfit pour l'extérieur sans mécontenter les autres grands, par la disproportion effective qu'il mit entre les deux premières et cette dernière, qui souvent n'est qu'à vie, et ne va au plus qu'à deux générations de l'impétrant. Les autres différences entre les trois classes se trouveront en leur lieu.

Les rois d'Espagne ont fait aussi des grands de première classe à vie en quelques occasions particulières, et le plus souvent pour se débarrasser des difficultés de rangs en faveur des princes étrangers, auxquels, comme tels, on n'en accorde aucun en Espagne, et qui s'y trouvent au-

dessus de toutes prétentions quand ils peuvent obtenir celui de grands, et parmi eux et mêlés, sans nulle idée, qui n'en seroit pas soufferte, de se distinguer d'eux en quoi que ce soit. Sans en aller chercher des exemples bien loin, le prince Alex. Farnèse, le duc Joachim-Ernest de Holstein, et en dernier lieu le landgrave George de Hesse-Darmstadt, tué à Barcelone, général de l'armée de Charles II, furent ainsi faits grands de la première classe pour leur personne seulement.

Il est arrivé aussi des occasions singulières qui ont engagé les rois d'Espagne de permettre à un seigneur de se couvrir en cette occasion-là seulement, sans le faire grand d'Espagne, et c'est, entre autres exemples, mais ceux-là fort rares, ce qui arriva lors du passage de l'archiduchesse M.-A. d'Autriche par le Milanois, allant en Espagne épouser Philippe IV. Elle étoit accompagnée de sa part des ducs de Najara et de Terranova, grands d'Espagne, qui se couvroient devant elle. Le marquis de Carracène étoit pour lors gouverneur du Milanois, et point grand. Philippe IV lui envoya ordre de se couvrir, mais pour cette seule occasion, à cause de la dignité du grand emploi qu'il remplissoit, et sans le faire grand.

La distinction des classes des grands, qui fut le prétexte de leur expédier des lettres patentes pour l'érection de leurs différentes sortes de grandesses, en servit encore pour une autre sorte d'expédition, aussi favorable à l'autorité royale que funeste à la dignité de grand, qui y trouva une cinquième gradation par les suites qu'elle eut, et pour lesquelles elle fut établie, sans rien paroître d'abord de ce qui arriva de cette expédition.

Cette autre sorte d'expédition est un certificat que le secrétaire de l'estampille expédie à chaque grand de la date de sa couverture, et suivant quelle classe il y a été admis, qui marque le parrain qui l'y a présenté, et la plupart des grands qui y ont assisté, de sorte que cette expédition se donne nécessairement à tous les grands, non-seulement nouvellement faits, mais devenus tels par succession di-

recte ou indirecte, parce que tous indistinctement ont une fois en leur vie à faire leur couverture.

C'est de cette couverture que dépendent tellement le rang et toute espèce de prérogative de la grandesse de toute classe, que le grand de succession, même de père à fils, et non contestée, ne peut jouir d'aucune des distinctions attachées à cette dignité qu'il n'ait fait sa couverture, par quoi il devient vrai par l'usage que les héritiers des grands de toutes classes, même leurs fils, ne le deviennent en effet que par la volonté du Roi, qui à la vérité accorde presque toujours cette couverture dans la même semaine qu'elle lui est demandée, mais qui peut si bien la refuser, et par conséquent suspendre tout effet de la dignité dans celui qui a cette cérémonie à faire, que le refus n'en est pas sans exemple; et pour confirmer cette étrange vérité, j'en choisirai le plus récent, et peut-être en tout le plus marqué.

J'ai suffisamment parlé ci-dessus du duc de Medina Sidonia, à propos du testament de Charles II, pour n'avoir rien à y ajouter. Il mourut grand écuyer, chevalier du Saint-Esprit et conseiller d'État, dans la faveur, l'estime et la considération qu'il méritoit, et d'une sœur du comte de Benavente ne laissa qu'un fils unique, gendre du duc del Infantado. Ce fils avoit des amis, de l'esprit, de la lecture et du savoir, avec le défaut de la retraite et la folie d'aller dans les boucheries faire le métier de boucher, et d'un attachement à son sens et à ses coutumes que rien ne pouvoit vaincre; il conserva donc la golille et l'habit espagnol, quoique on fit sa cour au Roi d'être vêtu à la françoise. La plupart des seigneurs s'y étant accoutumés, le Roi vint à défendre tout autre habit, excepté à la magistrature et à la bourgeoisie, chez qui la golille et l'habit espagnol furent relégués, et interdit à tous autres de paroître devant lui vêtus autrement qu'à la françoise. C'étoit avant la mort du duc de Medina Sidonia, grand écuyer, qui, aidé de l'exemple général, ne put jamais obtenir cette complaisance de son fils, lequel s'abstint d'aller au palais. C'étoit au fort de la guerre; il y suivit constamment le Roi

et son père, campant à distance, ne le rencontrant jamais, et servant comme volontaire, se trouvant et se distinguant partout. Son père mort, et lui devenu duc de Medina Sidonia, il fut question de sa couverture. De s'y présenter en golille, il n'y avoit pas d'apparence; vêtu à la françoise, il ne le voulut jamais. Conclusion, qu'il a vécu douze ou quinze ans de la sorte, et est mort peu avant que j'allasse en Espagne, ayant autour de cinquante ans, sans avoir jamais joui d'aucune prérogative de la grandesse, qui, à la cour et hors de la cour, sont également suspendues sans difficulté à quiconque n'a pas fait sa couverture. C'est son fils qui a épousé la fille du comte de S. Estevan de Gormaz, qui n'a pas eu la folie de son père, et qui a été fait chevalier de la Toison d'or avec son beau-père, en la promotion que fit Philippe V en abdiquant.

On va aisément de l'un à l'autre; telle est la nature des progrès quand ils ne trouvent point de barrière : sixième gradation de la grandesse, pour arriver au point où elle se trouve aujourd'hui. De cette puissance de suspendre tout effet de la grandesse, les rois ont prétendu les grandes mêmes amovibles à leur volonté, encore que rien d'approchant ne se trouve dans pas une de leurs patentes. De cette prétention s'est introduit une coutume, qui l'établit puissamment, et qui est une des différences de la première classe d'avec les autres. Le temps précis de son commencement, je ne l'établirai pas, mais s'il n'est pas de Philippe II, auquel il ressemble fort, et qui a établi les deux classes en inventant la seconde, il ne passe point Philippe III. C'est que toutes les fois que l'on succède à une grandesse qui n'est pas de la première classe, fût-ce de père à fils, l'héritier donne part au Roi par une lettre, même de Madrid à Madrid, de la mort du grand auquel il succède, et la signe sans prendre d'autre nom que le sien accoutumé, et point celui de grand qu'il doit prendre, ni faire sentir, en quoi que ce soit de la lettre, qu'il se répute déjà grand. Le Roi lui fait réponse, et dans cette réponse, le nomme non de son nom accoutumé, mais de celui de

la grandesse qui lui est échue, et le traite de cousin et avec toutes les distinctions qui appartiennent aux grands. Après cette réponse, et non plus tôt, l'héritier prend le nom de sa grandesse et les manières des grands; mais il attend pour le rang et toutes les prérogatives la cérémonie de sa couverture. Ainsi le Roi est non-seulement le maître de suspendre tant qu'il lui plaît l'effet de la grandesse de toute classe, en suspendant ou refusant la couverture (comme il vient d'être montré par l'exemple du dernier duc de Medina Sidonia, grand de première classe et de Charles V), mais encore le nom et le titre, dont les héritiers les plus incontestables, même de père à fils, pour les grandesses qui ne sont pas de première classe, font nécessairement un acte si authentique de reconnoître qu'il ne leur appartient pas de le prendre, jusqu'à ce qu'il ait plu au Roi par sa réponse de le leur donner, quoique sans concession nouvelle. De ce que ceux de la première classe n'y sont point assujettis, je me persuade encore davantage que cet usage est né sous Philippe II, avec la distinction des classes, et que Philippe III, qui, pour faire passer les patentes, se servit du prétexte de faire des grands des deux classes, n'osa envelopper dans cet usage les grands qu'il fit de la première à l'instar de ceux de Charles V, qui n'avoit connu ni cet usage ni plus d'une classe de grands.

Voilà pour du possible; mais du possible à l'effet il n'y a qu'un pas pour les rois, et cet effet s'est vu sous la dernière régence. Les histoires sont pleines des orages qui agitèrent le gouvernement de la reine mère de Charles II pendant sa minorité, et de ses démêlés avec don Juan d'Autriche, bâtard du roi son mari et d'une comédienne, qui, soutenu d'un puissant parti, la força de se défaire du jésuite Nitard, qui, sous le nom de son confesseur, s'étoit fait l'arbitre de l'État, et qui, par un nouveau prodige, de proscrit, de chassé qu'il étoit à Rome, y devint ambassadeur extraordinaire d'Espagne, et en fit publiquement toutes les fonctions avec son habit de jésuite, jusqu'à ce qu'il le changea en celui de cardinal. A sa faveur en Espagne

succéda le célèbre Vasconcellos, fameux par son élévation et par sa chute, plus fameux par sa modération dans sa fortune et par son courage dans sa disgrâce, qui le fit plaindre même par ses ennemis. Don Juan, qui vouloit être le maître, et ne pouvoit souffrir de confidens serviteurs ni de ministres accrédités auprès de la Reine, s'irrita contre celui-ci comme il avoit fait contre le confesseur, et il en vint pareillement à bout. Vasconcellos, qui venoit d'être fait grand, et dont la naissance, sans être fort illustre, n'étoit pourtant pas inférieure à celle de quelques autres grands, fut dépouillé de sa dignité, sans crime, et fut relégué aux Philippines, où il dépensa tout ce qu'il avoit en fondations utiles et en charités, y vécut longtemps et content, et y mourut saintement, sans que, depuis tant de temps et tant de différens gouvernements en Espagne, il ait été question de grandesse pour sa postérité, à qui elle devoit passer, qui dure encore, et qui vit obscure dans sa province.

Telles ont été les différentes gradations de la grandesse, qui ne sont pas encore épuisées, sur lesquelles il faut remarquer que les étrangers, je veux dire les grands d'Espagne qui sont en Flandres et en Italie, y jouissent de toute leur dignité sans être obligés d'en aller prendre possession en Espagne; mais s'ils y font un voyage, alors ils sont soumis à la cérémonie de la couverture, et en attendant suspendus de tout rang. Cette triste aventure arriva sous Philippe V au dernier comte d'Egmont, en qui cette illustre maison s'est éteinte, lequel, pour avoir perdu son certificat de couverture du secrétaire de l'estampille, fut obligé de la réitérer.

Mais ce n'est pas encore tout ce que l'autorité des rois s'est peu à peu acquis sur les grands d'Espagne. En voici une septième gradation. Ils y ont ajouté un tribut d'autant plus humiliant, que c'est celui de leur dignité même; cela s'appelle l'*annate* et la *médiannate*. Celle-ci se paye à l'érection d'une grandesse, et va toujours à plus de douze mille écus argent fort. Quelquefois le Roi la remet, et c'est

une véritable grâce, qui s'insère dans les patentes, en sorte que l'honneur de la dignité et la honte du tribut qui y est attaché se rencontrent dans le même instrument, dont mes patentes de grand d'Espagne de la première classe est<sup>1</sup> un exemple récent. Mais rien de plus ordinaire que le refus de cette grâce, et du temps que j'étois en Espagne, le duc de Saint-Michel, de la maison de Gravina, l'une des plus grandes de Sicile, qui y avoit perdu ses biens lorsque l'Empereur s'empara de ce royaume, et qui venoit d'être fait grand pour les services qu'il y avoit rendus, postuloit cette remise, et ne fit point sa couverture tant que je fus en Espagne, parce qu'elle ne lui fut point accordée et qu'il ne se trouvoit pas en pouvoir de payer. Je ne parle point encore des autres frais qui se font à l'occasion d'une érection de grandesse, qui ne vont guère moins loin en salaires et en gratifications indispensables, mais dont la remise de la mediannate, quand le Roi la fait, supprime de droit les deux tiers.

L'annate est un tribut qui se doit tous les ans à cause de la grandesse, et si le revenu en est trop petit, parce qu'un simple fief mouvant nûment du Roi suffit pour l'établissement d'une grandesse, ou nul, comme celles qui sont seulement attachées au nom et point à une terre, comme récemment celle du duc de Bournonville, alors cela s'abonne à tant par an. Quelquefois encore celui qui est fait grand en est exempté pour sa vie, et alors cette grâce s'insère aussi dans les patentes, et les miennes en sont encore un exemple, mais jamais aucun des successeurs, dont l'annate est toujours plus forte que celle de l'impétrant, et il est arrivé à plusieurs d'être saisis, faute de paiement d'années accumulées, et d'être encore suspendus de tout rang jusqu'à parfait paiement. Outre ces deux sortes de droits, il y en a un troisième, faute duquel saisie et suspension de rang se font aussi. C'est un droit plus fort que l'annate ordinaire à chaque mutation de grand.

1. Il y a bien *est*, et non *sont*, au manuscrit.

De l'époque précise de ces usages, je n'en suis pas instruit, mais il y a toute apparence que si elle n'est pas la même que celle de l'établissement des patentes, pour le moins se sont-ils suivis de près.

Il ne faut pas oublier que la diversité des classes est une espèce de mystère parmi les grands, qu'ils n'aiment pas à révéler, ou par vanité d'intérêt ou par politesse pour les autres, et d'autant plus difficile à démêler, que la différence ne s'en développe qu'aux couvertures, qui s'oublent bientôt après; car pour les distinctions qu'y fait le style de chancellerie, c'est un intérieur qui demeure dans leurs papiers.

De prétendre maintenant que le nom et la dignité de grand fût connue avant Charles V, c'est ce que je crois sans aucun fondement, d'autant qu'il ne paroît rien qui distinguât le grand du *rico-hombre*, ou, si l'on veut, les *ricos-hombres* entre eux, du côté des prérogatives. J'ai donc lieu de me persuader que c'est une idée de vanité destituée de toute réalité, pour donner plus d'antiquité à la dignité de grand, en faire perdre de vue l'origine, et la relever au-dessus de celle des *ricos-hombres*, lesquels étoient les plus grands seigneurs en naissance et en puissance, relevant immédiatement de la couronne, et avec droit de bannière et de chaudière, qu'ils mirent souvent dans leurs armes, d'où on en trouve tant dans celles des maisons d'Espagne. Or, comme le titre de *ricos-hombres*, leurs armes et ces marques passèrent peu à peu à leurs cadets, et ensuite dans d'autres maisons par les filles héritières, c'est de là, comme je l'ai remarqué, que les *ricos-hombres* étoient devenus si multipliés par succession de temps, lorsqu'ils disparurent jusqu'au nom même, à l'invention de celui de *grand* par l'adresse et la puissance de Charles V.

Comme ce prince ne donna point de patentes pour cette dignité, il est très-difficile de distinguer, parmi les premiers grands espagnols, ceux qui, pour ainsi dire, le demeurèrent, c'est-à-dire, qui de *ricos-hombres* devinrent



insensiblement grands, conservant simplement sous ce titre les prérogatives que leur donnoit celui qu'ils avoient eu jusque-là, d'avec ceux qui, n'étant point du nombre des *ricos-hombres*, furent néanmoins faits grands dans la suite par le même Charles V. J'aurois du penchant à croire que ce prince eut le ménagement de n'élever à la grandesse que ceux de ce rang parmi les Espagnols, pour les flatter davantage dans ce grand changement, quoique je n'aie aucun autre motif de cette opinion que celui de la convenance. Si elle étoit vraie, cette distinction à faire seroit peu importante, puisqu'il ne s'agiroit entre eux que de n'avoir point cessé de jouir de leurs prérogatives, par un passage comme insensible d'un titre ancien à un nouveau, ou d'avoir cessé d'en jouir un temps, et d'y avoir été rétablis après par ce mot *cobrios*, dit sans cérémonie, ou par une lettre missive sans forme de patente ni de vraie nouvelle concession. Quoi qu'il en soit, la commune opinion en Espagne, et qui usurpe l'autorité de la notoriété publique, admet en ce premier ordre de grands, devenus insensiblement tels de *ricos-hombres* qu'ils étoient lors de l'établissement du titre de grand, les ducs de Medina Celi, d'Escalona, del Infantado, d'Albuquerque, d'Albe, de Bejar et d'Arcos, les marquis de Villena et d'Astorgas, les comtes de Benavente et de Lémos, pour la couronne de Castille; et pour celle d'Aragon, les ducs de Segorbe et de Montalte et le marquis d'Ayetone; plusieurs y ajoutent, pour la Castille, les ducs de Medina Sidonia et de Najara, les ducs de Frias et de Rioseco, l'un connétable, l'autre amirante héréditaire de Castille, et le marquis d'Aguilar, tous à la vérité si anciennement et si fort en tout des plus grands et des plus distingués seigneurs, surtout Medina Celi, qu'on a peine à leur disputer cette même origine. On verra dans les états des grands d'Espagne quelles maisons portoient ces titres, et de celles-là où ils ont passé.

---

 CHAPITRE VI.

Indifférence pour les grands des titres de duc, marquis ou comte. — Titre de prince encore plus indifférent. — Successions aux grandes. — Majorasques. — Étrange chaos de noms et d'armes en Espagne, et sa cause. — Bâtards; leurs avantages et leurs différences en Espagne. — Première récapitulation sur la grandesse. — Étrange coutume en faveur des juifs et des Maures baptisés. — Nulle marque de dignité aux armes, aux carrosses, aux maisons, que le dais. — Honneurs dits en France *du Louvre*. — Distinctions de quelques personnes par-dessus les grands. — Démission de grandesse inconnue en Espagne. — Exemples récents de grands étrangers expliqués. — Successeurs à grandesse ont rang et honneurs.

Il y a maintenant deux choses à expliquer : l'indifférence des titres de duc, marquis et comte ; la succession à la dignité.

Pour la première, il faut encore en revenir aux *ricos-hombres*, tige, pour ainsi dire, de la dignité des grands. On a vu que ce titre de *ricos-hombres*, avec toutes les distinctions qui y étoient attachées, ne fut d'abord que pour les grands vassaux immédiats à bannière et à chaudière, et que dans la suite de leur multiplication, usurpée ou concédée à la nécessité du temps ou à la confusion des affaires des divers royaumes qui ont si longtemps composé les Espagnes, les cadets de ces *ricos-hombres*, leurs gendres, et la postérité des uns et des autres se maintint peu à [peu] dans la possession de ce titre, sans posséder ces premiers grands fiefs, qui dans leurs auteurs en avoient été le fondement. Lorsque les titres de duc, de marquis et de comte commencèrent à s'introduire dans les Espagnes, ce ne fut que pour les grands vassaux effectifs, qui étoient ces *ricos-hombres* premiers, dont le titre s'étant multiplié dans la suite par la voie qui vient d'être expliquée, elle servit de même pour la multiplication des titres de duc, de marquis et de comte ; et ces derniers-ci, comme bien plus modernes, et comme n'ayant en soi dans les Espagnes

aucune distinction de prérogative attachée, n'étoient qu'un accompagnement indifférent au titre de *rico-hombre* ; il fut aussi dès lors indifférent d'être duc, marquis ou comte, parce que l'unique distinction éclatante et supérieure à toute autre n'étoit attachée qu'au titre de *rico-hombre*. Bien est vrai que le duché marquoit, et fut effectivement une terre plus noble et plus grande que le marquisat et le comté, et c'est ce qui fit que tous les ducs espagnols d'alors, se trouvant les plus distingués seigneurs et les plus riches d'entre les *ricos-hombres*, passèrent tous de ce titre à celui de grand, sous Charles V, sans concession et comme insensiblement. Or, comme il n'y eut plus alors que la grandesse à qui le rang et les prérogatives fussent attachés, comme ils l'étoient uniquement auparavant à la *rico-hombrierie*<sup>1</sup>, à laquelle les titres de duc, marquis et comte étoient indifférents parce qu'ils ne lui donnoient rien, ces mêmes titres, ne donnant rien aussi à la grandesse, lui furent également indifférents. Il est pourtant vrai que, dans les Espagnols naturels, duc et grand sont synonymes ; non pas que le duc, en tant seulement que duc, ait aucune prérogative au-dessus du marquis et du comte comme tels, mais bien parce que, depuis Charles V tous les ducs espagnols passèrent de la *rico-hombrierie* à la grandesse ; et ce prince et ses successeurs ont si peu érigé de duchés en Espagne sans y joindre en même temps la grandesse, que de ce peu-là même il n'y en a plus aucun qui ne soit devenu grandesse ou qui ne soit tombé à des grands.

Le titre de prince est si peu connu en Espagne, et en même temps si peu goûté, qu'aucun Espagnol ne l'a jamais porté, jusqu'aux enfants des rois, si on en excepte quelques-uns des héritiers présomptifs de la couronne, à qui le titre de prince des Asturies est affecté, en reconnaissance de l'attachement de cette province à ses rois du temps des Maures, et par laquelle ils recommencèrent à

1. Un peu plus haut (voyez ci-dessus, p. 95), le manuscrit porte *rico-hombrie*.

régner et à s'opposer à ces infidèles; encore fort peu d'aînés l'ont-ils porté, la singularité du nom d'infant et d'infante, qui ne signifie pourtant que l'enfant, joint à l'usage, ayant toujours prévalu pour ceux des rois. Les étrangers sujets d'Espagne, qui dans leur pays portent le titre de prince, l'ont apporté avec eux en Espagne, sans rang aucun pour les sujets ou non-sujets, s'ils ne sont grands, et sans donner aux Espagnols naturels la moindre envie de s'accoutumer pour eux-mêmes à ce titre, quelque droit qu'ils y pussent prétendre, suivant d'autres manières qui ont prévalu chez leurs voisins à bien meilleur marché.

La manière de succéder à la dignité de grand n'a rien de distinct de la manière de succéder aux biens; et comme ils passent tous sans distinction en quenouilles et de femelles en femelles à l'infini, aussi font les grandes, avec la confusion de noms et d'armes qu'entraîne ce même usage, établi parmi les Espagnols, de joindre à son nom tous les autres noms de ceux des biens desquels on devient héritier, surtout avec les grandes, qui se substituent ainsi à l'infini, à la proximité du sang, sans distinction de mâle et de femelle, sinon du frère à la sœur, ou en quelques maisons ou occasions peu communes, de l'oncle paternel à la nièce.

Ce sont, pour le dire en passant, ces substitutions de terres, érigées ou non en grandes, qu'ils appellent *majorasques*, et qui ne peuvent jamais être vendues pour dettes ni pour aucun cas que ce soit, mais qui se saisissent par les créanciers pour les revenus seulement, et jusqu'à une certaine concurrence; dont une partie plus ou moins légère, selon la dignité des terres et leur revenu, demeure au propriétaire pour aliment avec les casuels. C'est ce qu'ils croient être le salut des maisons, et c'est par cette raison que presque toutes les terres sont substituées en Espagne; de là vient que, n'y ayant point de fin à ces substitutions, il y a si peu de terres dans le commerce, et que ce peu qui y pourroient être n'y sont plus en effet,

parce qu'elles deviennent le seul gage des créanciers, et qu'elles ne se peuvent acheter en sûreté. J'eus la permission du Roi et du roi d'Espagne d'en acheter une en Espagne et d'y établir ma grandesse. Je me bornai même au plus petit fief relevant nûment du Roi. Je me retranchai après à l'acheter cher sans aucun revenu. En deux années de recherche il me fut impossible d'en trouver, quoique plusieurs personnes de considération, et du conseil même, s'y soient soigneusement employées. Je ne dis pas que cela ne se puisse trouver, mais je dis que cela est extrêmement difficile. Il ne faut pas oublier que les héritiers de ces substitutions héritent aussi de tous les domestiques, femmes et enfants de ceux dont ils héritent, qui se trouvent chez eux ou entretenus par eux ; de manière que, par eux-mêmes ou par ces successions, ils s'en trouvent infiniment chargés. Outre leur logement, chez eux ou ailleurs, ils leur donnent à chacun une ration par jour, suivant l'état et le degré de chaque domestique, et à tout ce qui en peut loger chez eux deux tasses de chocolat à chacun tous les jours. Du temps que j'étois en Espagne, le duc de Medina Celi, qui, à force de substitutions accumulées dont il avoit hérité, étoit onze fois grand, et qui depuis a hérité encore de plusieurs autres grandesses, avoit sept cents de ces rations à payer par jour. C'est aussi ce qui les consume.

Mais pour revenir à ces héritages, il arrive souvent que les héritiers par femmes des grandes maisons et par plusieurs degrés femelles laissent tout à fait leurs propres noms et armes, que dans la suite un cadet reprend quelquefois, tellement que dans la multitude des noms et des armes, qui souvent ne se suivent pas, quelquefois même dans l'unicité, ce n'est pas une petite difficulté parmi les Espagnols, même entre eux, de démêler le vrai nom d'avec ceux qui ont été ajoutés, ou de savoir si tel nom qui se porte seul est le véritable ; ainsi des armes : de celles-ci je n'en ai pu avoir le temps que fort en gros ; pour les noms, c'est ce qui m'a donné le plus de peine à bien éclaircir, sur les lieux, avec ceux qui passoient pour être les

plus instruits sur ces matières et sur celles de la grandesse, d'aucun desquels je n'ai été plus satisfait ni plus pleinement que du profond savoir du duc de Veragua, fils de celui dont j'ai fait mention en parlant du testament de Charles II, qui m'a fait la grâce de vouloir bien m'en instruire avec une bonté, une simplicité, une patience et une exactitude peu communes. Je dois encore à la vérité cette justice aux *Recherches historiques et généalogiques*, d'Imhof, *des grands d'Espagne*, que j'y portai exprès, qu'elles y sont estimées des connoisseurs, et qu'elles m'ont infiniment aplani de difficultés, soit en m'apprenant un grand nombre de choses que j'ai trouvées vraies par l'information la plus scrupuleuse et la plus multipliée que j'en ai pu prendre, soit par m'avoir donné lieu à des questions nombreuses, qui m'ont beaucoup instruit dans le peu que je le suis, soit encore en m'apprenant à me défier des meilleurs livres par trouver des fautes en celui-ci, en recherchant exactement en mes conversations la vérité ou la fausseté, et le mélange de toutes les deux, de plusieurs choses qu'il avance, mais non bien importantes. Avec un plus long séjour, moins de fonctions et d'occupations, et *le Tison d'Espagne* à discuter comme j'ai fait les *Recherches* d'Imhof, j'aurois pu rapporter de bonnes choses; mais ce livre, jamais je ne l'ai pu recouvrer. Ils l'ont bien quelques-uns en Espagne, et sourient quand on leur en parle, sans s'en expliquer jamais. Ils l'ont fait supprimer tant qu'ils ont pu partout, à force de soins, d'autorité où elle a eu lieu, et même d'argent, parce qu'il prétend prouver que presque toutes les maisons considérables et les plus distinguées d'Espagne sont bâtardes, et souvent plus d'une fois, en quoi presque tous les grands et les plus hauts seigneurs d'Espagne sont enveloppés. Quoique leur bâtardise cachée, s'ils en ont, m'ait échappé, et ce *s'ils en ont* n'est pas douteux en général, il faut néanmoins dire un mot de leurs sentiments et de leurs usages pour la grandesse et pour les successions par rapport aux bâtards.

Convenons de bonne foi qu'à cet égard l'Espagne se sent encore d'avoir été pendant plusieurs siècles sous la domination des Maures, et du commerce de mélange qu'elle eut depuis avec eux, presque jusqu'au règne des Rois Catholiques; car il est très-vrai qu'elle ne sent pas assez toute la différence d'une naissance légitime d'avec une naturelle provenue de deux personnes libres. Ces sortes de bâtards héritent sans difficulté, presque comme les légitimes, et sont grands par succession s'il ne survient un légitime par le mariage du père; en ce cas, le bâtard a sa part de droit, qui peut même être grossie jusqu'à un certain point par la volonté du père. De ceux-là sont sorties des maisons puissantes et très-difficiles à démêler d'avec les légitimes. Ils deviennent grands, non-seulement par successions directes, à faute de légitimes, mais encore par succession féminine et collatérale; et si cette sorte de bâtard est fils d'un fort grand seigneur, et aimé de lui, il trouve à se marier très-souvent aussi bien que s'il étoit légitime; lui passé, il n'y a plus de différence.

Les bâtards d'une fille et d'un homme marié ont aussi leur part, mais très-légère; s'il y a un légitime, ils sont tout à fait sous sa main, le père alors ayant les siennes bien plus liées à l'égard du bâtard. Ceux-ci n'ont pas la même part aux successions femelles et collatérales que ceux de deux libres, lesquels, à faute de frères et de sœurs légitimes, les recueillent entièrement. Néanmoins, cette espèce adultérine ne laisse pas de trouver des partis avantageux, s'ils sont sans frères et sans sœurs légitimes, ou s'ils sont fils de fort grands seigneurs qui les aiment, leur postérité perd avec le temps la flétrissure de son origine, et supplée quelquefois en tout à la légitime, quoique bien plus rarement que l'autre espèce de simples bâtards. On en a vu de toutes les deux, ayant des frères légitimes, être faits grands par le crédit de leurs pères, et fonder alors de plein pied des maisons presque pareilles à celles dont ils sortoient par bâtardise, et dans la suite, leur postérité et la légitime tout à fait confondues. Il y a encore des exem-

ples récents de ces sortes de grands. Tel est aujourd'hui un bâtard du duc d'Abrantès, frère du duc de Liñarez, mort sans enfants vice-roi du Mexique, sous le commencement du règne de Philippe V, et frère de l'évêque de Cuença, devenu duc d'Abrantès par la mort de ce frère et de son père, duquel j'ai parlé à propos du plaisant adieu qu'il fit à l'ambassadeur de l'Empereur le jour de l'ouverture du testament de Charles II. Cet évêque, qu'on n'appelle jamais que le duc d'Abrantès, a trouvé le crédit, à mon départ d'Espagne, c'est-à-dire fort peu après, de faire grand ce frère bâtard, pour soutenir sa maison éteinte, que j'ai expliquée plus haut, et on le nomme le duc de Liñarez.

Ce sont ces usages plus qu'abusifs qui ont donné cette distinction aux grands mariés comme aux non mariés, que leurs bâtards, et comme tels, sont admis dans l'ordre de Malte comme chevaliers de justice, sans différence des légitimes. Il faut sur cela remarquer qu'après la perte de Rhodes, cet ordre, devenu errant et prêt à se dissiper, fut protégé et recueilli par Charles V, qui lui donna l'île de Malte en toute souveraineté, fors l'hommage annuel de quelques oiseaux pour la chasse, et qu'encore aujourd'hui l'ambassadeur de Malte ne se couvre point en aucun cas devant le roi d'Espagne, bien qu'il le reçoive en audience publique, où les grands assistent couverts, et où je me suis trouvé comme grand avec eux, quoique cet ambassadeur jouisse à Madrid, et par toute l'Espagne, de toutes les autres prérogatives du caractère d'ambassadeur, excepté aux chapelles, où il n'a ni place ni fonction. Or, cette obligation envers la couronne d'Espagne, jointe aux usages particuliers à ce seul pays sur les bâtards, peut avoir eu grande part à l'admission de ceux des grands dans l'ordre de Malte. Je dis *ce seul pays*, les comtes de Guldenlew ne pouvant faire exemple dans ce recoin du Nord, demi-païen encore dans sa domination, puisque ces bâtards des rois de Danemark n'en font pas même pour la Suède, ni pour tout le reste du Nord, qui n'abhorre pas moins la bâtard-



dise qu'on la déteste et qu'on l'anéantit dans toute l'Allemagne.

Pour les doubles adultérins, ils demeurent dans toute l'Espagne dans une entière obscurité, faute de pouvoir nommer la mère, et d'avoir trouvé un jurisconsulte comme Harlay, lors procureur général du parlement de Paris, qui ait appris à faire reconnoître des enfants sans mère. Quels que soient ces restes de mœurs maurisques, qui infectent encore l'Espagne, elles n'y vont pas jusqu'à connoître ceux-ci, pour lesquels toute l'horreur et le néant dû à la naissance illégitime s'est rassemblé<sup>1</sup> sur les doubles adultérins, dont la monstrueuse espèce ne peut être censée<sup>2</sup> dans aucune sorte d'existence.

Les exemples des don Juans, bâtards de filles et de leurs rois, confirment ce que je viens d'expliquer, et qui s'entendra et s'expliquera mieux encore par là, en se souvenant que ceux des particuliers ont les mêmes droits, proportion gardée, qui est ce qui élève tant ceux des grands, et qui met ceux des rois comme au niveau des princes légitimes.

Ramassons en deux mots ce qui vient d'être expliqué de l'essence de la dignité de grand d'Espagne.

Nulle mention d'elle avant Charles V.

*Ricos-hombres*, ou puissants hommes, qui étoient grands et immédiats feudataires des divers royaumes des Espagnes, avec droit de bannière et de chaudière, y étoit<sup>3</sup> la seule dignité connue jusqu'à nous, parloient couverts à leurs rois, et se mêloient des grandes affaires: si à titre de droit ou de puissance, d'usage ou de concession, si de succession ou de besoin que les rois avoient d'eux, obscurité entière. Pareille obscurité sur leurs autres prérogatives et fonctions.

Se multiplièrent : cadets, même collatéraux par femmes,

1. Saint-Simon a écrit *rassemblée*, au féminin, bien qu'à la ligne précédente il ait mis *dû*, au masculin.

2. Classée.

3. Le manuscrit porte bien *étoit*, au singulier.

et de femmes en femmes, par mérite, après service ou besoin, enfin par grandes charges, sans posséder ces grands fiefs immédiats; devenus *ricos-hombres*, prirent bannières et chaudières; d'où si fréquentes aux armoiries.

Tels étoient-ils devenus sous les Rois Catholiques.

Leur complaisance pour Philippe le Beau, en haine de Ferdinand, coup mortel à leur dignité.

Puissance de Charles V; son adresse à son couronnement impérial les anéantit, et comme par insensible transpiration, leur substitua sans concession, sans cérémonie, la nouvelle dignité de grand d'Espagne, d'abord d'entre les *ricos-hombres*, puis d'autres, leur conserva le droit de lui parler couverts, et leur en procura de grands en Allemagne et en Italie, par politique, et qui subsistent encore par l'appui de cette même puissance de la maison d'Autriche et de cette même politique.

Cérémonie de la couverture et distinction de deux classes de Philippe II.

Concessions et patentes de Philippe III, auteur vraisemblable de la troisième classe, d'où mystère des classes, aisé, parmi les grands, et leur aversion d'aucun rang d'ancienneté entre eux.

Prétention des rois, née des patentes, de la nécessité de leur consentement pour succéder à la grandesse, même en directe, établie par l'usage, et la manière de donner part au Roi et d'en recevoir la réponse, dont la première classe est seule exempte.

De là encore prétention des rois d'en suspendre le rang passée en usage, dont divers exemples, tant en refusant d'admettre à la couverture qu'en autres cas.

Certificat de couverture, sans lequel nul rang, même l'ayant faite, si le certificat est perdu, et alors la réitérer, dont exemples. Grands étrangers habitant hors l'Espagne exceptés, si ce n'est qu'ils y aillent, même en passant: alors soumis.

Prétention des rois, née des précédentes, de pouvoir priver de la grandesse sans crime d'État, ni autre grave, dont

exemple en Vasconcellos et de sa postérité jusqu'à aujourd'hui.

Des patentes et de l'établissement successif de ces prétentions sont nés les tributs à raison de la dignité. Ils sont trois :

Mediannate, qui au moins va à plus de quarante mille livres pour le Roi seul, sans les autres sortes de salaires et d'autres droits; se paye au Roi à chaque érection de grandesse; se remet quelquefois, et alors la remise s'exprime dans les patentes mêmes; se demande quelquefois, et est refusée, dont exemples;

Annate, qui est un droit annuel plus ou moins fort, mais moindre que la mediannate; il ne se paye point par l'impétrant, et ne se remet jamais aux successeurs;

Mutation, autre droit, moins fort que le premier, plus fort que le dernier, qui se paye par tout successeur à son avènement à la grandesse, et ne se remet jamais; droits contraints par saisie et par suspension de rang, quand il plaît au Roi, jusqu'à parfait payement, dont plusieurs exemples.

Fief le plus petit en tout genre, mais relevant immédiatement du Roi, suffit pour établir une grandesse; elle s'établit quelquefois sur le nom, sans fief, dont exemples existants, à l'imitation des *ricos-hombres* cadets, sans grands fiefs dans leur décadence: en ces cas, abonnements pour fixer la quotité des tributs susdits.

Indifférence entière, parmi les grands, des titres de duc, marquis et comte, venue de ce que ces titres s'établirent en Espagne vers la fin des *ricos-hombres*, dont la dignité, étant unique, ne reçut rien de ces titres que la simple dénomination; la grandesse ayant été substituée à la *rico-hombrerie* pour unique dignité d'Espagne, les titres de duc, marquis et comte y sont restés de même condition qu'auparavant, encore que, dans le fait, il ne reste plus aucun duc espagnol qui, par succession de temps, ne soit devenu grand, espagnol s'entend, et dont le duché soit en

Espagne. De pareille condition de ces trois titres est celui de prince, qui ne donne et n'ajoute quoi que ce soit par lui-même en Espagne, et que nul Espagnol naturel n'a encore porté.

Rien de distinct en la succession aux grandesesses de la manière de succéder à tous les autres biens. Les femelles en sont capables en tout temps en Espagne, et sont préférées aux mâles par la proximité du sang, et ainsi de femelles en femelles. Appelées de même aux substitutions des terres ou majorasques, qui sont très-fréquentes et toujours à l'infini; d'où naît la difficulté du commerce des terres de toute espèce, qui se trouvent presque toutes substituées, et les autres soumises aux créances. De là encore cette obscurité presque impénétrable des vrais noms et des vraies armoiries qui tombent aux appelés avec les biens.

Ce qui ajoute encore avec indécence à cette obscurité, est l'ancienne coutume de donner aux Maures et maintenant encore aux juifs qui se convertissent et que les grands seigneurs tiennent au baptême, non-seulement leur nom de baptême, mais celui de leur maison, avec leurs armes, qui passent pour toujours dans ces familles infimes, et qui, avec le temps, les confondent avec les véritables, et les leur substituent encore plus aisément lorsqu'elles viennent à s'éteindre.

Bâtards en Espagne ont des avantages inconnus chez toutes les autres nations chrétiennes, venus du mélange avec les Maures qui y a si longtemps duré.

Peu de différence des bâtards de deux sexes d'avec les légitimes, un peu plus de ceux d'une fille et d'un homme marié. Ils héritent et sont capables de recueillir les substitutions. De là plusieurs maisons de cette origine, et quelquefois redoublée, qui n'en sont guère moins considérables. D'autres en nombre dont ce défaut est obscur. Pour ceux d'une femme mariée, ou les doubles adultérins, leur proscription et l'infamie de leur origine est telle en Espagne qu'elle devrait être partout, c'est-à-dire sans

espérance et sans exemple d'exception. Ils y sont sans nom, sans biens, sans existence.

Du fond de la dignité même de grand d'Espagne, que je viens d'essayer d'expliquer, il en faut venir aux usages, et commencer par ceux qui nous sont connus et qu'ils n'ont pas.

Les grands ni leurs femmes n'ont aucune marque de dignité sur leurs carrosses ni à leurs armes; ce n'est point l'usage en Espagne pour aucune charge ni dignité que ce soit. Si quelques-uns d'eux conservent ces anciennes distinctions des bannières et des chaudières des *ricos-hombres*, elles sont communes à tous ceux de leur maison qui ne sont point grands, et se mettent dans l'écu en bordure ou en écartelure. Il n'y a pas jusqu'aux petits hommes armés et à cheval du connétable de Castille, et aux ancres de l'amirante, qui ne soient en bordure. Il est pourtant vrai que quelques-uns, en petit nombre, portent les bannières en dehors de l'écu, et quelquefois même l'en environnent; mais cela ne tient point lieu de marque de dignité en Espagne. Pour la Toison d'or, ceux qui l'ont en portent le collier autour de leurs armes, et pareillement celui du Saint-Esprit, ceux à qui on l'a donné. Depuis que les ducs de France et les grands d'Espagne fraternisent en rang et en honneurs, il y a plusieurs de ceux-ci qui, en Espagne et sans en être jamais sortis, ont pris le manteau ducal; peu de grands espagnols naturels l'ont encore fait. La Reine même n'a point de housse.

Les balustres et les autres distinctions extérieures y sont inconnues, même chez le Roi et la Reine, excepté le dais; mais ce dais descend chez tous les *titulados*<sup>1</sup>, dont il y en a quelquefois de fort étranges : j'expliquerai ce que c'est en son temps. Toute la différence est que les dais de ceux-ci ne sont que de damas tout simple, avec un portrait du Roi dessus, et que ceux des grands sont de velours et riches, sans portrait, avec quelquefois leurs armes bro-

1. C'est-à-dire, s'étend à tous ceux qui ont un titre de noblesse.

dées dans la queue. Ainsi les dais des uns paroissent être pour le portrait, et celui des autres pour leur dignité et pour eux-mêmes. A l'égard des balustres, peut-être que l'usage de coucher en des lieux retirés qu'on ne voit point, et de n'avoir point de ces lits qui ne sont que pour la parade, en a banni la distinction.

La manière de bâtir en Espagne fait que ce que nous appelons en France les honneurs du Louvre <sup>1</sup> n'y peut exister. Les palais du Roi, et tous les autres, ont une grande porte cochère, à condition qu'aucun carrosse n'y peut entrer; mais il y en a une image. Après cette porte il y a, au palais de Madrid, un grand vestibule noir et obscur, couvert, court, mais qui s'étend en deux petites ailes, et qui aboutit à quelques marches d'une galerie qui sépare deux cours pavées de grandes pierres plates, avec un grand escalier tout en dehors au bout de cette galerie. Dans ce vestibule couvert entrent les carrosses des grands et de leurs femmes, des cardinaux et des ambassadeurs, et en ressortent dès qu'ils sont descendus à la galerie; ils rentrent de même pour les prendre quand ils veulent remonter pour s'en aller. Tous les autres, hommes et femmes, descendent et remontent devant la grande porte, et tous les carrosses se rangent dans la grande place du palais. Au Buen-Retiro, entre plusieurs cours, il y en a deux de suite, comme au Palais-Royal à Paris, mais infiniment plus grandes. Tous les carrosses entrent dans la première et y restent. Les seuls grands et leurs femmes, les cardinaux et les ambassadeurs entrent dans les leurs sous le corps de logis qui sépare les deux cours, et y descendent dans une galerie ouverte qui conduit au bas du degré, et leurs carrosses passent outre dans la seconde cour, pour y tourner. Ils les alloient attendre après dans la première, et entroient comme en arrivant quand leurs maîtres ou maîtresses vouloient y remonter pour s'en aller. Maintenant, c'est-à-dire longtemps avant que j'allasse en Espa-

1. Les honneurs du Louvre étoient le privilège accordé à certains personnages d'entrer dans la cour du Louvre en carrosse ou à cheval.

gne, et je ne sais sous quel règne, leurs carrosses demeurent dans la seconde cour, et ne font plus qu'avancer pour reprendre leurs maîtres ou leurs maîtresses où ils les ont descendus. Ce dernier petit avantage étoit encore nouveau de mon temps, peut-être sur l'exemple des ambassadeurs, qui l'ont toujours eu.

Il faut se souvenir ici des distinctions extrêmes qu'on a vues plus haut du président et même du gouverneur du conseil de Castille par-dessus les grands, qui arrêtent devant lui dans les rues, qui n'en ont pas la main chez lui, et qui n'en sont point visités en quelque occasion que ce soit, qui est reçu et conduit au carrosse par un majordome quand il va au palais, et qui y est seul assis, en troisième, avec le majordome-major et le sommelier du corps, en attendant que le Roi paroisse ou qu'il soit appelé dans le cabinet, en présence de tous les grands debout ;

De celles du majordome-major du Roi, qui partout les précède tous, et en place distinguée, et qui est assis à côté du Roi, au bal, à la comédie, aux audiences singulières, les grands debout, et qu'il est comme leur chef ;

De celle du majordome-major de la Reine, qui chez elle, aux audiences, les précède tous ;

De celles des cardinaux sur eux, qui en présence du Roi sont extrêmes, mais nulles en son absence : j'aurai occasion d'en parler ailleurs ;

Enfin de celles des ambassadeurs, qui à la vérité sont peu sensibles et ne se rencontrent pas souvent.

J'ai remarqué celles des conseillers d'État, même point grands, qui, à leur exclusion, ont le droit d'aller en chaise à porteurs comme les dames.

A l'égard de celles-ci, toutes celles d'une qualité distinguée, sans distinction des femmes de grands, se font souvent porter en chaise par la ville, et même au palais, dans l'escalier, jusqu'à la porte extérieure de l'appartement de la Reine, où leurs chaises et leurs porteurs les attendent, sans le *mezzo termine* trouvé à Versailles, de payer pour faire porter les livrées du Roi aux porteurs des personnes

qui n'ont pas les honneurs du Louvre. La vérité est qu'il n'y a guère que les dames du palais, et fort peu d'autres grandes dames, femmes de grands, à qui je l'aie vu faire. A propos de livrées, souvent on n'en a point, puis on en reprend, et jamais presque les mêmes. Jusqu'au fond de la couleur de la livrée, on la change presque tous les ans dans la même maison. Elles sont la plupart sombres, et toutes fort simples, et les carrosses et les chaises au-dessous de la simplicité. Les boues de Madrid l'hiver, sa poussière l'été, et l'air qui résulte de la quantité et de la nature étrange de ces boues, qui ternit les meubles et jusqu'à la vaisselle d'argent, est cause de cette grande simplicité, mais qui n'est pas pour les ambassadeurs.

Les grands n'ont point l'usage de se démettre de leur dignité comme les ducs en France; mais en Espagne, le successeur direct d'une grande et sa femme ont des honneurs et un rang, en attendant qu'elle leur soit échue par la mort de celui à qui ils ont droit de succéder. Le comte de Tessé, en faveur duquel le maréchal son père eut la permission d'en user comme les ducs à leur exemple, ne seroit pas traité ni reconnu comme grand en Espagne du vivant de son père. La chose faite et le rang pris ici, on en tira un consentement du roi d'Espagne, parce qu'il ne devoit point avoir d'usage en Espagne, où le comte de Tessé ne devoit point aller, et encore ce consentement fut-il difficile et tardif.

Philippe V a pourtant fait deux exceptions à cette règle, que nul autre roi n'avoit enfreinte avant lui. La première fut en faveur du duc de Berwick, auquel, en récompense de ses services après la bataille d'Almanza, il donna la grande et de première classe, les duchés de Liria et de Quirica, anciens apanages des infants d'Aragon, pour y établir sa grande et, et jouir en propriété de ces terres, de quarante mille livres de rente; la liberté d'y appeler tel de ses enfants qu'il voudroit, pour en jouir même de son vivant, et sa postérité ensuite; la faculté de changer ce choix pendant toute sa vie, et le pouvoir encore de le chan-



ger encore <sup>1</sup> par son testament, toutes grâces inouïes, et proportionnées à l'importance de la victoire d'Almanza. En conséquence, son fils aîné eut en Espagne la grandesse, les duchés, et porta le nom de duc de Liria, où il s'établit, puissant par son mariage avec la sœur du duc de Veragua, qui en recueillit depuis le vaste et riche héritage.

L'autre exception fut faite en faveur de la fonction dont je fus honoré, d'aller ambassadeur extraordinaire en Espagne faire la demande de l'infante pour le Roi, conclure le futur mariage, en signer le contrat, et assister de sa part au mariage du prince des Asturies avec une fille de M. le duc d'Orléans, lors régent du royaume. A l'instant que la cérémonie en fut achevée, le roi d'Espagne s'avança à moi dans la chapelle même du château de Lerma, et avec mille bontés me fit l'honneur de me dire qu'il me donnoit la grandesse de la première classe pour moi, et en même temps pour celui de mes deux fils que je voudrois choisir, pour en jouir dès à présent avec moi, et la Toison d'or à l'aîné. Comme j'avois la permission de l'accepter, je choisis sur-le-champ le cadet, et les lui présentai tous deux, pour le remercier avec moi de ces grandes grâces, puis à la Reine, qui ne me témoigna pas moins de bontés, auxquelles j'eus le bonheur de voir toute la cour applaudir, à laquelle aussi j'avois tâché de plaire. Comme on retournoit deux jours après à Madrid, on remit à y faire la réception de l'un et la couverture de l'autre.

Il est bon toutefois de remarquer que ces deux exemples ont été faits, en deux occasions uniques, en faveur de deux étrangers à l'Espagne, pour deux personnes dont la démission ne multiplioit rien, parce que, comme ducs de France, nous avions déjà les mêmes rangs, honneurs et prérogatives en Espagne que les grands, droit et usage de nous trouver partout avec et parmi eux, qui étoient bien aises que j'en profitasse souvent. Ce fut aussi ce qui nous

1. Cette répétition de *encore* est du fait de Saint-Simon.

empêcha, M. de Berwick et moi, de faire pour nous-mêmes la cérémonie de la couverture, parce qu'elle ne nous donnoit rien dont nous ne fussions en possession entière; aussi assistai-je parmi les grands, et couvert comme eux, à la couverture de mon fils, qui est une cérémonie où les ambassadeurs ne se trouvent point.

---

## CHAPITRE VII.

Cérémonie de la couverture, et ses différences pour les trois différentes classes chez le roi d'Espagne, et son plan.—La même cérémonie chez la reine d'Espagne, et son plan.— Tout ancien prétexte de galanterie pour se couvrir aboli.—Distinction de traits et d'attelage.—Femmes et belles-filles aînées de grands seules et diversement assises.— Séance à la comédie et au bal. — Grands, leurs femmes, fils aînés et belles-filles aînées expressément et seuls invités à toute fête, plaisir et cérémonie, et à quelques-unes les ambassadeurs. — Séance et cérémonie de tenir chapelle en Espagne, et son plan.

Après avoir parlé des usages que nous connoissons et que les grands d'Espagne n'ont pas, il faut venir au rang, honneurs et prérogatives dont ils jouissent, et conclure après, tant de celles qu'ils ont que de celles qu'ils n'ont pas, quelle idée juste on doit avoir de leur dignité. Comme la clef du rang et des honneurs dont les grands d'Espagne jouissent est la cérémonie de leur couverture, comme on l'a vu plus haut, et que c'est encore où la différence des classes des grands est presque uniquement sensible, il faut commencer par sa description. Elles sont toutes semblables suivant leurs classes, tout y est tellement réglé qu'il n'y a point à s'y méprendre, ni à y accorder ou retrancher quoi que ce soit. Comme je n'ai vu que celle de mon fils, on ne trouvera donc pas étrange que ce soit celle-là que je décrive, puisque, de même classe, toutes sont en tout parfaitement semblables.

D'abord le nouveau grand, ou celui qui succède à un autre, car cela est pareil pour la couverture, visite tous les grands; j'y menai mon fils. Ensuite il en choisit un

pour être son parrain. L'amitié, la parenté et d'autres raisons semblables en font faire le choix, et ce choix lui est honorable. Je crus en devoir prier un grand et principal seigneur, bien avec le roi d'Espagne et qui fût agréable à notre cour; c'est ce qui m'engagea à prier le duc del Arco, grand écuyer et favori du Roi, qui l'avoit fait grand, de faire cet honneur à mon fils. C'est au parrain à prendre l'ordre du Roi du jour de la cérémonie, d'en faire les honneurs, tant au palais que chez le nouveau grand, de l'avertir du jour marqué, et d'en avertir aussi le majordome-major du Roi, qui a soin d'envoyer un billet d'avis à tous les grands. Ce dernier, à l'occasion de mon fils, prétendit que c'étoit à lui à demander le jour au Roi, et m'en fit faire quelque insinuation. J'évitai de l'entendre, pour ne pas blesser un si grand et si respectable seigneur, ni le grand écuyer aussi, et avec lui tous les grands; j'en avertis néanmoins ce dernier, qui s'éleva d'abord, mais qui, en ma considération, l'ignora, et prit cependant l'ordre du roi d'Espagne, qui le donna pour le <sup>1</sup>; et c'est toujours le matin.

Le jour venu, le parrain invite un, deux ou trois grands comme tels, et que <sup>2</sup> bon lui semble, pour l'accompagner chez le nouveau grand, qu'il va prendre et qu'il mène au palais dans son carrosse avec eux, et l'en ramène de même, où tous lui donnent la première place. Ces autres grands aident au parrain à faire les honneurs, et le nouveau grand se fait accompagner en cortège.

Le duc del Arco ne prit avec lui que le duc d'Albe, oncle paternel et héritier de celui qui est mort ambassadeur d'Espagne à Paris, à cause des places du carrosse, que nous remplissions mon fils et moi. Il eut, comme je l'ai dit ailleurs, la politesse de venir dans son carrosse, et non dans un du Roi dont il se servoit toujours, parce que dans celui-là il ne pouvoit donner la main à personne. Je ne pus jamais empêcher, quoi que je fisse, qu'ils ne se

1. Ce blanc existe dans le manuscrit.

2. Saint-Simon a bien écrit *que*, et non *qui*.

missent tous deux sur le devant; mon fils et moi eurent<sup>1</sup> le derrière. Je crus plaire aux Espagnols de marcher à cette cérémonie avec tout l'appareil de ma première audience, et j'y réussis. Six de mes carrosses, entourés de ma livrée à pied, suivoient celui du duc del Arco, où nous étions, et personne autour; quinze ou dix-huit autres de seigneurs de la cour marchèrent après les miens remplis de ma suite: tout Madrid étoit aux fenêtres ou dans les rues.

Nous trouvâmes les gardes espagnoles et wallones en bataille dans la place du palais, qui rappelèrent à notre passage en arrivant et en retournant.

A la descente du carrosse, nous fûmes reçus par ce qui s'appelle en Espagne la famille du Roi, c'est-à-dire une grosse troupe de bas officiers de sa maison et une autre d'officiers plus considérables, au milieu du degré, avec le majordome de semaine, qui étoit le marquis de Villagarcias, qui étoit Guzman et a été depuis vice-roi du Mexique; l'escalier, depuis le bas jusqu'en haut, bordé des hallebardiers sous les armes, avec leurs officiers: tous ces honneurs ne sont que pour la première classe; au haut du degré, quelques grands, qui par cette même distinction descendirent deux marches; beaucoup de personnes distinguées dans l'escalier, et jusqu'à la porte de l'appartement, et une foule de grands et de seigneurs nous attendoient dans la première pièce, mais cela n'est que de civilité: la vérité est qu'elle fut extrême, et que tous me dirent qu'ils ne se souvenoient pas d'avoir vu tant de concours de grandesse et de noblesse à aucune couverture, et, à ce que j'y vis, il fallut le croire.

Les gardes du corps étoient en haie sous les armes, à notre passage, dans leur salle, et à notre retour. Dans cette première pièce au delà de la salle des gardes, on attend que le Roi soit arrivé dans celle qui suit, et cependant compliments sans fin, et invitation au repas qui suit chez

1. *Eûmes* serait plus grammatical.

le nouveau grand : lui, son parrain et ses amis particuliers vont invitant le monde ; il fait prier tous les grands, tous leurs fils aînés, et les maris des filles aînées de ceux qui n'ont point de fils. Cela est de règle. On peut prier aussi d'autres seigneurs amis ou distingués : on le fait d'ordinaire, et nous en invitâmes plusieurs.

Le Roi arrivé, la cérémonie commence. Le majordome de semaine sort, et vient avertir le nouveau grand que le Roi est entré par l'autre côté. Tous les grands entrent, saluent le Roi et se placent ; les gens de qualité en font autant ; les portes s'investissent de curieux, et le nouveau grand entre tout le dernier, ayant son parrain à sa droite et le majordome de semaine à sa gauche. La marche est fort lente ; ils font presque en entrant, tous trois de front et tous trois ensemble, une profonde révérence au Roi, qui ôte à demi son chapeau et le rentet. Il est debout sur un tapis de pied, sous un dais, son capitaine des gardes en quartier derrière lui, couvert parce qu'il est toujours grand, le dos à la muraille ; personne du même côté où est le Roi que le majordome-major du Roi, qui est couvert, le dos à la muraille, vers le bout du côté des grands ; en retour des deux autres côtés jusqu'à la cheminée, qui est vis-à-vis du Roi, les grands couverts, le dos à la muraille, d'un seul rang, qui ne se redouble point, et personne devant eux. Devant la cheminée, qui est grande, les trois autres majordomes découverts.

Depuis la porte par où les grands et la cour est entrée, jusqu'à l'autre vis-à-vis par où le Roi est entré, qui fait le quatrième côté de la pièce où sont les fenêtres, qui sont fort enfoncées et fort larges, sont tous les gens de qualité de la cour, découverts, pêle-mêle, les uns devant les autres, tant qu'il y en peut tenir, et le reste regarde par les deux portes, en foule, sans s'avancer dans la pièce. Cette première révérence faite, le parrain quitte le nouveau grand et se va mettre après tous les grands, entre la porte par où il vient d'entrer et la cheminée, le dos à la muraille, et s'y couvre, et fait ainsi aux autres grands les honneurs

pour le nouveau grand. Celui-ci s'avance lentement, avec le majordome à sa gauche; au milieu de la pièce, ils font en même temps, et de front, une seconde révérence profonde au Roi, qui à celle-là ne branle pas; puis, sans partir de la place, salue le majordome-major et les autres côtés des grands, prenant garde de ne pas tourner tout à fait le dos au Roi. Le majordome-major, le capitaine des gardes et tous les grands se découvrent entièrement, mais ne laissent pas tomber leur chapeau fort bas, puis tout de suite se recouvrent.

Le majordome qui conduit le nouveau grand, et qui a fait la même révérence que lui aux grands, le quitte dès qu'elle est achevée, et se retire vis-à-vis d'où il se trouve, du côté des fenêtres, un pas au plus en avant des gens de qualité, à qui le nouveau grand ni lui n'ont point fait de salut. Le nouveau grand, demeuré seul au milieu de la place, s'avance de nouveau, avec la même lenteur, jusqu'au bord du tapis de pied où est le Roi, à qui en arrivant près de lui il fait une profonde et troisième révérence, à laquelle le Roi ne remue pas. Si le grand est de première classe, le Roi prend l'instant qu'il commence à se relever de sa révérence pour prononcer *cobrios*; si de la seconde, il le laisse relever et parler, et faire ensuite la révérence: en se relevant, il prononce *cobrios*, et quand il est couvert, le Roi lui répond; si de la troisième, le Roi ne prononce *cobrios* qu'après avoir répondu; il se couvre un instant, puis se découvre, baise la main du Roi, et le reste comme il va être expliqué. A ceux de première classe, le Roi ayant prononcé *cobrios* comme le grand se relève de sa troisième révérence, il s'incline de nouveau profondément du corps à ce mot, mais sans révérence, et en se relevant se couvre avant de commencer à parler. Les ambassadeurs ne se trouvent point à cette cérémonie, ni aucune dame.

J'étois à la muraille, comme duc de France ou comme déjà grand, parmi eux et couvert. On peut croire que je regardois de tous mes yeux, par la curiosité de la céré-

monie, et beaucoup plus dans l'inquiétude comment mon fils s'en tireroit, qui avec un grand air de respect et de modestie n'en eut point du tout d'embarras, et fit tout de fort bonne grâce et à propos; il faut que cela m'échappe. Je remarquai la bonté du Roi, qui, en peine qu'il manquât à se couvrir à temps, lui fit deux fois de suite signe de le faire comme il se relevoit de son inclination après le *cobrios*. Il obéit, et s'étant couvert, il fit, comme c'est l'usage, un remerciement au Roi de demi-quart d'heure, pendant lequel il mit quelquefois la main au chapeau, et le souleva deux fois, à une desquelles le Roi mit la main au sien. A toutes ces démonstrations, qui ne sont pas pourtant prescrites, et qui [ne] se font qu'en nommant notre roi, ou quelquefois disant *Votre Majesté* au roi d'Espagne, tous les grands les imitèrent en même temps que lui. Il finit en se découvrant, fit une révérence profonde, et se couvrit en se relevant. Tous les grands se découvrirent et se recouvrirent en même temps. Aussitôt après, le Roi, toujours couvert, lui répondit en peu de mots.

Lorsqu'il finit de parler, le nouveau grand se découvre, ploye un genou tout à fait à terre, prend la main droite du Roi, qui est exprès dégantée, avec la sienne, la baise, se relève, et fait une profonde révérence au Roi, qui alors se découvre tout à fait et se recouvre à l'instant, et le nouveau grand passe au coin du tapis de pied, salue tous les côtés des grands, qui sont découverts et s'inclinent un peu à lui, et il va pour cette unique fois se placer à la muraille au-dessus d'eux tous, à côté et au-dessous du major-dome-major, sans aucune façon ni compliment. Là il se couvre, et eux tous, et après quelques moments, le Roi se découvre, s'incline un peu aux trois côtés des grands, et se retire. Tous vont chez la Reine, excepté le nouveau grand, sa famille, son parrain et ses amis particuliers, qui suivent le Roi parmi les félicitations, et à la porte de son cabinet lui font leurs remerciements de nouveau, mais sans discours en forme; après quoi le nouveau grand, avec





- 1 Pièce où on attend que le Roi arrive dans la salle d'audience.
- 2 Porte par où la cour entre
- 3 Porte par où le Roi entre
- 4 Curieux entassés regardant par les portes.
- 5 Le Roi debout sous un dais sur un tapis de pied.
- 6 Le capitaine des gardes du corps en quartier.
- 7 Le majordome-major.
- 8 Le nouveau grand lorsqu'il se retire à la muraille.
- 9 Les grands d'Espagne aux murailles.
- 10 La place à peu près où je me trouvai.
- 12<sup>1</sup> Le parrain.
- 13 Les trois majordomes du Roi.
- 14 Gens de qualité.
- 15 Le quatrième majordome du Roi, lorsqu'après la seconde révérence, il a quitté le nouveau grand.
- 16 Première révérence du nouveau grand, après laquelle son parrain le quitte et se retire à la muraille.
- 17 Seconde révérence, après laquelle le majordome de semaine quitte le grand, et se va mettre du côté des seigneurs, et prend garde qu'ils ne s'avancent pas dans la salle, et que l'enfilade des deux portes demeure libre et vide.
- 18 Troisième révérence du nouveau grand seul ; il se couvre, parle au Roi, l'écoute, lui baise enfin la main dans cette même place, puis se retire à la muraille.
- 0 Personne entre la porte et le Roi, qui sort par cette même porte, et tout ce qui veut sortir par là après lui, au lieu qu'il entre seul par là, avec ses officiers seulement qui par leurs charges le peuvent.

Chez la Reine on attend, comme chez le Roi, dans la pièce qui précède celle de l'audience, qui est fort singulière au palais de Madrid : elle est fort longue et peu large ; c'est le double d'une galerie intérieure, qui entre par un

1. Le chiffre 11 a été omis par Saint-Simon ; il indiquerait la place de la cheminée, qui est mentionnée au plan.

bout dans l'appartement de la Reine, et par l'autre dans celui de la princesse des Asturies et dans celui des infants. Cette salle d'audience communique avec la galerie, dans toute leur longueur, par de grandes arcades ouvertes d'où elle tire tout son jour, et qui en font presque une même pièce avec la galerie, qui est pourtant plus longue que la salle d'audience du côté de l'appartement de la princesse des Asturies et des infants. Un quart de la longueur de cette salle est retranché par des barrières à hauteur d'appui et couvertes de tapis du côté d'en bas, qui ne se mettent que pour ces cérémonies, et qui ne se mettent que pour ce moment-là. Vis-à-vis, au haut de la salle, assez près de la muraille et en face de la porte et de la barrière, la Reine est assise dans un fauteuil plus haut que les fauteuils ordinaires, avec un extrêmement gros carreau de velours à grands galons d'or sous ses pieds, un dais et un grand tapis de pied, ayant derrière son fauteuil un exempt des gardes du corps découvert, et qui n'est point grand; s'il l'étoit, car il y en a, il seroit couvert. A sa gauche en retour, qui est le côté de la muraille, une haie de grands couverts, le majordome-major de la Reine à leur tête, et une place vide entre lui et le premier des grands, pour le nouveau grand quand il se retire à la muraille. Les grands ne redoublent point, et personne devant eux jusqu'à la barrière. A la droite, vis-à-vis du majordome-major de la Reine, la camarera-mayor, les dames du palais et d'autres dames; les femmes et les belles-filles aînées des grands au-dessus des autres, et à la différence d'elles ayant chacune un gros carreau devant elles, et les autres, pour grandes dames qu'elles soient, n'en ont point. Ceux des femmes des grands sont de velours en toute saison, ceux de leurs belles-filles aînées de damas ou de satin en toute saison, avec ordinairement de l'or à la plupart, toutes debout à ces couvertures. Après les dames sont de suite les *señoras de honor*; dans l'entrée de la barrière, mais très-peu avant et en face de la Reine, des seigneurs et gens de qualité découverts, les uns devant les autres, et derrière

les barrières ceux de moindre condition ; dans les arcades qui joignent la galerie à la salle d'audience, les camaristes<sup>1</sup> de la Reine derrière les dames du palais, et dans les autres, les officiers de la Reine.

En attendant que la Reine soit arrivée, tous les hommes attendent dans la pièce qui précède la salle d'audience, où les invitations se continuent au repas à ceux à qui on pourroit avoir manqué de les faire chez le Roi.

La Reine arrivée avec les dames et placée, celui de ses trois majordomes qui est de semaine ouvre par dedans la porte de la salle d'audience et vient avertir. Alors tous les grands entrent, se placent à la muraille et se couvrent. Le parrain n'a point là de fonction ; il entre avec les autres grands, et se place indifféremment parmi eux. Plusieurs seigneurs et gens de qualité entrent aussi après, mais les uns devant, les autres après le grand nouveau, à qui on laisse un grand passage libre ; il entre lentement, avec le majordome de semaine à sa gauche ; ils dépassent la barrière, et quand il s'est avancé quelques pas, il fait à la Reine une profonde révérence avec le majordome, qui aussitôt après le quitte et se retire quelques pas vers les gens de qualité à gauche. A cette première révérence, la Reine se lève en pied, et se rassit<sup>2</sup> incontinent ; et lors les grands se découvrent et se recouvrent. Ensuite le nouveau grand s'avance lentement au milieu de la pièce, où il fait à la Reine la seconde révérence, qui s'incline un peu sans se lever ; puis, sans partir de la place, il fait une révérence aux dames entièrement tourné vers elles, et montrant l'allonger en toute la longueur de leur ligne du haut en bas, mais pourtant par une seule révérence. Toutes s'inclinent beaucoup, qui est leur révérence.

Le nouveau grand se tourne ensuite par-devant la Reine vers les grands, toujours sans bouger de la même place,

1. *Camaristes* est bien l'orthographe du manuscrit ; un peu plus loin, p. 133, nous trouverons *caméristes*.

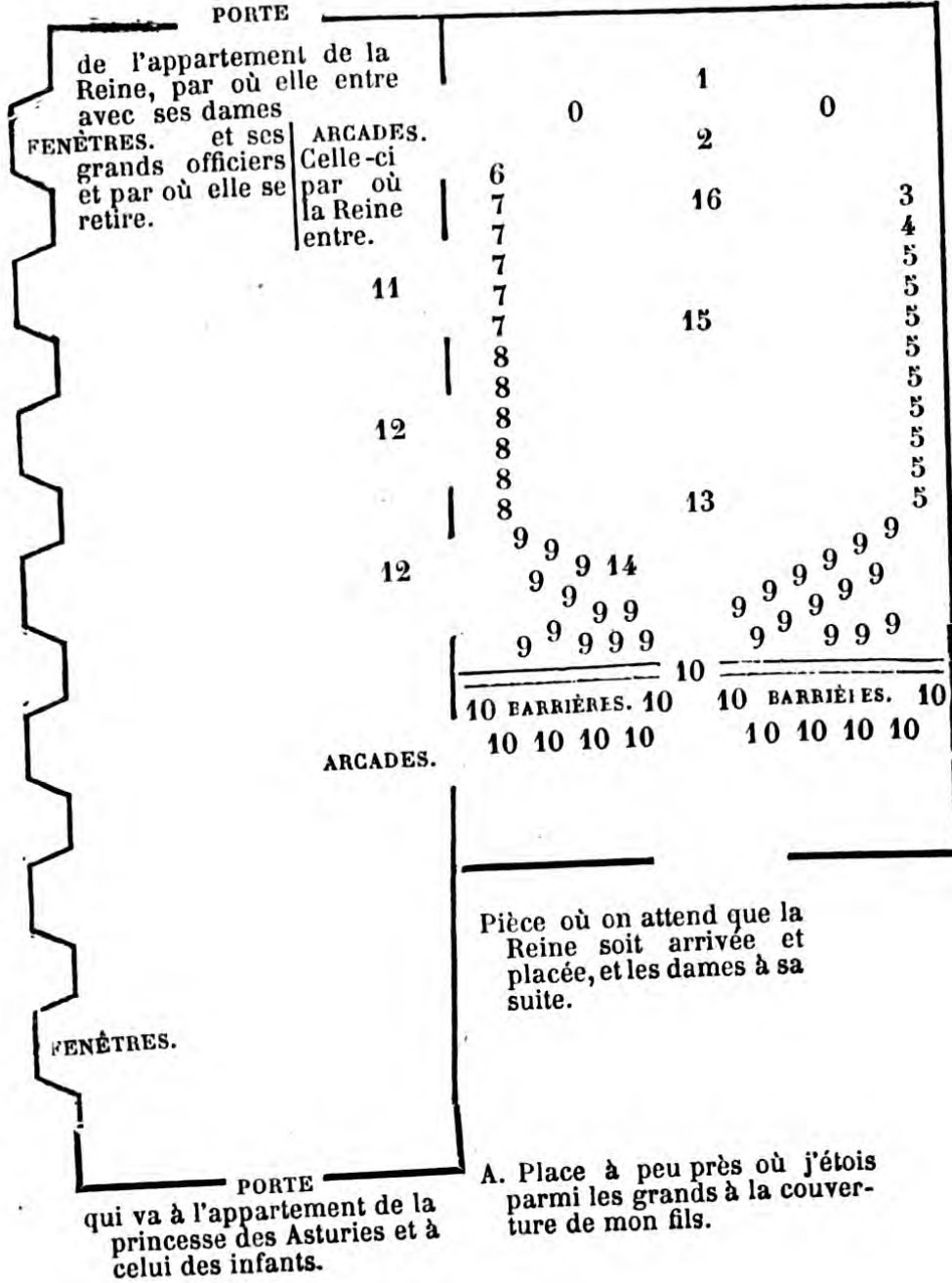
2. On disait bien alors *assit* et *rassit*, au présent de l'indicatif ; nous en avons déjà vu des exemples.

et leur fait une révérence moins profonde qu'aux dames. Sitôt qu'il se tourne aux grands, ils se découvrent et se recouvrent, lorsque le nouveau grand se tourne vers la Reine après les avoir salués. Il s'avance après jusque sur le tapis de la Reine, et tout auprès de son carreau ; il y fait sa troisième révérence, et en se relevant se couvre et fait son compliment, et le reste comme chez le Roi, suivant la même différence des classes, mais il se couvre au temps que la classe dont il est le demande, sans que la Reine le lui dise, parce qu'elle ne fait pas les grands. Il lui baise la main dégantée comme au Roi, un genou à terre, et s'avance pour cela à côté du carreau. La Reine s'incline après à lui, et il se retire à la muraille. Quelques moments après, la Reine s'incline aux grands et aux dames, et se retire, et les grands se découvrent et s'en vont.

Le plan fera mieux entendre la cérémonie.

CÉRÉMONIE DE LA COUVERTURE,

PLAN DE LA COUVERTURE D'UN GRAND D'ESPAGNE CHEZ LA REINE.



- 1 L exempt des gardes du corps de semaine chez la Reine.
- 2 La Reine.
- 3 Son majordome-major.
- 4 Place où le nouveau grand se retire à la muraille.
- 5 Grands.
- 6 La camarera-mayor.
- 7 Les dames du palais et les femmes et belles-filles aînées de grands.
- 8 Les *señoras de honor* et autres dames de qualité.
- 9 Seigneurs et gens de qualité.
- 10 Curieux de moindre distinction.
- 11 Caméristes.
- 12 Officiers de la reine.
- 13 Première révérence du nouveau grand avec le majordome de semaine.
- 14 Place où se retire le majordome après la première révérence.
- 15 Seconde révérence du nouveau grand seul.
- 16 Troisième révérence du nouveau grand, et place où il se couvre et parle.
- 0 Personne en toutes ces places.

Il faut remarquer que toutes les révérences que le nouveau grand, son parrain et le majordome de semaine, font à la couverture chez le Roi et chez la Reine, sont toutes à la françoise, même pour les Espagnols, ce qui s'est apparemment introduit lorsque Philippe V a défendu la golille et l'habit espagnol en sa présence à tout ce qui n'est ni robe, ni bourgeoisie, ni marchands et au-dessous.

Au moment que la Reine s'ébranle pour se retirer, le nouveau grand va faire la révérence et un compliment à chacune de toutes les dames qui sont à la cérémonie et qui ont l'*Excellence*, et point aux autres, commençant par la camarera-mayor, et ne s'arrêtant qu'un instant devant chacune, pour avoir le temps d'aller à toutes. Cette nécessité de se hâter a mis en usage le même compliment, très-bref, qui se répète à toutes ; en glissant de l'une à l'autre,

on leur dit : *A los piés de V. E.*<sup>1</sup>, et rien que cela ; la dame sourit et s'incline : cela se fait plus posément aux unes qu'aux autres, suivant leur qualité, leur faveur ou leur âge. Si la Reine n'est pas encore rentrée, et on se hâte d'avoir fait auparavant, le nouveau grand court à la porte de la galerie qui donne dans son appartement intérieur, et lui fait là encore un remerciement. Je pris la liberté d'abuser peut-être de celle qu'elle m'avoit bien voulu donner auprès d'elle, je l'appelai pour l'arrêter, lui faire mon remerciement, et donner le temps à mon fils de lui venir faire le sien. Cela ne lui déplut pas, et elle nous reçut et nous répondit avec beaucoup de bonté. Dès qu'elle est rentrée, compliments pêle-mêle, et félicitations d'hommes et de dames, comme on feroit en notre cour. Cela dure quelque temps, puis les dames suivent la Reine, d'autres s'en vont chez elles, et les hommes s'écoulent.

Il ne reste plus à la cour d'Espagne trace aucune de cette tolérance de la vanité prétextée de la galanterie espagnole de l'ancien temps, de personne qui s'y couvre sans autre droit que celui de son entretien avec la dame qu'il sert, dont l'amour le transporte au point de ne savoir ce qu'il fait, si le Roi ou la Reine sont présents, et s'il est couvert ou non. Cette tolérance étoit abolie longtemps avant l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne ; il n'en reste pas même d'idée. Il n'y a occasion ni prétexte qui laisse couvrir personne que les grands, les cardinaux et les ambassadeurs.

De chez la Reine nous allâmes chez le prince des Asturies. Il n'y a là aucune sorte de cérémonie : on l'environne en foule, ni lui ni personne ne se couvre ; mais le nouveau grand, son parrain, le grand ou les grands qu'il a menés le prendre, et ses plus familiers, qui font les honneurs de la cérémonie, sont les plus près du prince. Cela dure quelques moments. Il s'y trouva et s'y trouve toujours en ces occasions beaucoup de grands et d'autres seigneurs. On nous

1. Aux pieds de Votre Excellence.

dit que chez la princesse des Asturies cela se seroit passé de même; mais une érésipèle<sup>1</sup> la retenoit au lit, et on n'y voit ni princesses ni dames. On ne va point chez les infants, et nous n'y fûmes point.

Je ne sais si la reconduite que nous fit le duc de Pépoli, grand d'Espagne et gouverneur du prince, jusque vers la fin de son appartement, fut un honneur de politesse pour moi au caractère d'ambassadeur, ou une distinction due au nouveau grand, car il s'adressa toujours également à mon fils et à moi sur les compliments de cette reconduite; mais je pense qu'il y eut mélange de tout cela.

Quoique l'appartement du prince soit<sup>2</sup> en bas de plein pied à la cour, à quatre ou cinq marches près, nous passâmes en y entrant et en sortant à travers une longue haie des hallebardiers sous les armes, et la famille du Roi nous attendoit et nous conduisit au carrosse qu'elle vit partir, comme elle nous avoit reçus à la descente, qui sont deux honneurs de la seule première classe, ainsi que les gardes espagnoles et wallones, que nous trouvâmes encore sous les armes dans la place.

Nous retournâmes chez moi en la même manière que nous étions venus, et parmi tout autant de spectateurs. Il s'y étoit déjà rendu bonne et nombreuse compagnie par d'autres rues, presque tous les grands, beaucoup de leurs fils aînés, quantité de seigneurs et de gens de qualité. Nous étions plus de cinquante à table, et il y en eut plusieurs autres et nombreuses d'amis, de familiers, et même de grands, de seigneurs et de gens de qualité qui voulurent s'y mettre. Je me mis à la dernière place. Le duc del Arco, le duc d'Albe, mon second fils, car l'aîné étoit malade, et ceux qui voulurent bien nous aider à faire les honneurs, comme le duc de Liria, le duc de Veragua, le prince de Masseran, le prince de Chalais, et d'autres, se placèrent en différents endroits pour en être plus à portée. On fut

1. Saint-Simon fait *érésipèle* du féminin; il écrit ce mot *érésipelle*.

2. Il y a ici, dans le manuscrit, un mot qui en surcharge un autre, et que nous n'avons pu lire.



content du repas : on y mangea, on y but, on y parla, on y fit du bruit comme on auroit pu faire en France. Il dura plus de trois heures. Un grand nombre s'amusa chez moi jusque fort tard, et on servit force chocolat et force rafraîchissements. Les jours suivants, tous les grands, leurs fils aînés, et quantité d'autres seigneurs et de gens de qualité nous vinrent rendre visite : c'est la coutume ; et le lendemain, mon fils et moi allâmes remercier le duc del Arco et le duc d'Albe.

Il faut maintenant venir aux autres distinctions et prérogatives du rang des grands d'Espagne. Je n'y entamerai rien d'étranger qu'autant qu'il sera nécessaire pour les mieux expliquer.

Madrid est une belle et grande ville, dont la situation inégale et souvent en pentes fort roides a peut-être donné lieu aux sortes de distinctions dont je vais parler.

J'ai déjà dit que personne, sans exception, hors le Roi, la Reine, les infants et le grand écuyer dans les équipages du Roi, ne peut aller à plus de quatre mules dans la ville : mules ou chevaux c'est de même, mais presque personne ne s'y sert de chevaux pour les carrosses. Si on va ou si on revient de la campagne, on envoie à la porte de la ville deux ou quatre mules attendre, qu'on y prend et qu'on y laisse de même lorsqu'on y rentre. Le commun et peu au-dessus n'y peut aller qu'à deux mules, l'étage d'au-dessus à quatre mules, mais sans postillon. Les *titulados* et plusieurs sortes d'emplois ont un postillon ; mais rien n'est plus réglé que ces manières d'aller, que personne ne peut empiéter au delà de ce qui lui appartient. Ce grand nombre de personnes qui ont des postillons a peut-être été cause d'une autre sorte de distinction : c'est d'avoir des traits de corde très-vilains pour toutes conditions, mais qui sont courts pour les moindres de ceux qui ont un postillon, longs pour l'étage supérieur, et très-longs pour les grands, les cardinaux et les ambassadeurs, et fort peu d'autres, comme les conseillers d'État, les chefs des conseils, et, je crois, les chevaliers de la Toison, etc.;

encore ne les ont-ils pas si longs que les grands. C'est uniquement à la qualité de l'attelage qu'on reconnoît la qualité des personnes que l'on rencontre dans les rues, et cela s'aperçoit très-distinctement ; et les cochers ont une adresse qui me surprenoit toujours à tourner court et dans les lieux les plus étroits, sans jamais empêtrer ni embarrasser leurs traits les plus longs. Je n'ai point vu que les cochers des grands les menassent tête nue, sinon en cérémonie, comme à une couverture ou quelque autre semblable ; bien l'ai-je remarqué de ceux des femmes des grands, et du porteur de chaise de devant des grands, de leurs femmes et de leurs belles-filles aînées.

Chez la Reine, les femmes des grands ont un carreau de velours, et leurs belles-filles aînées un de damas ou de satin, sans or ni argent. Elles s'asseoyent dessus. Toutes les autres, de quelque distinction qu'elles soient, sont debout ou s'asseoyent nûment par terre. Mais en Espagne on ne voit jamais de plancher nulle part ; tous sont couverts de belles nattes de jonc qui y sont particulières : le feu n'y prend point, elles sont fort fines, souvent ouvragées de paysages en noir et en jaune, et d'autres choses faites exprès pour les lieux ; elles durent toutes une infinité d'années, et il y en a de fort chères ; on les ballie<sup>1</sup>, quelquefois on les ôte pour les secouer ; rien n'est plus propre ni plus commode. Les pièces intérieures ont en tout temps des tapis par-dessus. Ceux du palais sont de la plus grande beauté, et c'est sur ces tapis que les dames qui n'ont point de carreau s'asseoyent, et s'en relèvent avec une souplesse, une grâce et une promptitude, jusque dans les plus vieilles et sans aucun appui, qui me surprenoit toujours.

La coutume de s'asseoir ainsi, même dans les maisons particulières, avoit commencé fort à céder à l'usage de nos sièges, du temps de mon ambassade. A la comédie, je n'ai vu que des carreaux, et les dames qui en ont droit

1. On les balaye.

assises dessus, et les autres tout de suite par terre sur le tapis après elles. Elles sont, comme à Versailles, des deux côtés, et le Roi, la Reine et les infants sur une ligne vis-à-vis du théâtre, tous dans des fauteuils, le Roi à la droite de tout, puis la Reine ; après, les infants de suite par rang ; le majordome-major du Roi sur un ployant, joignant le Roi à sa droite, la camarera-major, joignant le dernier infant à sa gauche, sur un carreau ; derrière les fauteuils, le capitaine des gardes du corps en quartier, le majordome-major de la Reine, le gouverneur du prince des Asturies, la gouvernante des infants, assis sur des tabourets ; pas un autre siège, et tous les hommes debout, grands et autres, quoique les comédies soient fort longues. A la droite du Roi, il y a une niche dans la muraille, fermée de jalousies ; où on entre par derrière. Il n'y a là que les ambassadeurs, qui y sont assis, et le nonce du Pape, en rochet et camail, à côté duquel j'ai assisté plus d'une fois à ces comédies, lui jamais vêtu autrement. Au bal, qui est rangé comme les nôtres à la cour, et qui sont là fort beaux, les fauteuils et les tabourets derrière sont comme à la comédie ; le majordome-major et la camarera-major sur son carreau de même, mais il n'y a point d'autres carreaux, ce sont des tabourets rangés sur une ligne de chaque côté : les femmes des grands et leurs belles-filles aînées sont assises dessus. Après elles, et sans mélanges, toutes les autres dames ; les grandes dames entre elles, comme elles arrivent<sup>1</sup>, les premières, puis les *señoras d'honor*, enfin les camaristes<sup>2</sup>, mais toutes assises par terre, le dos appuyé contre les tabourets vides derrière elles. Les vieilles de tout âge sont là, comme à la comédie, au premier rang ; il n'y en a point de second, et on y danse, hommes et femmes, à tout âge, excepté la véritable vieillesse. Les hommes sont derrière les tabourets et en face des fauteuils ; pas un n'est assis, ni grands ni danseurs. On ménage quelque embrasure de fenêtre, hors

1. Ce pluriel est conforme au texte du manuscrit.

2. Voyez ci-dessus, p. 130 et note 1.

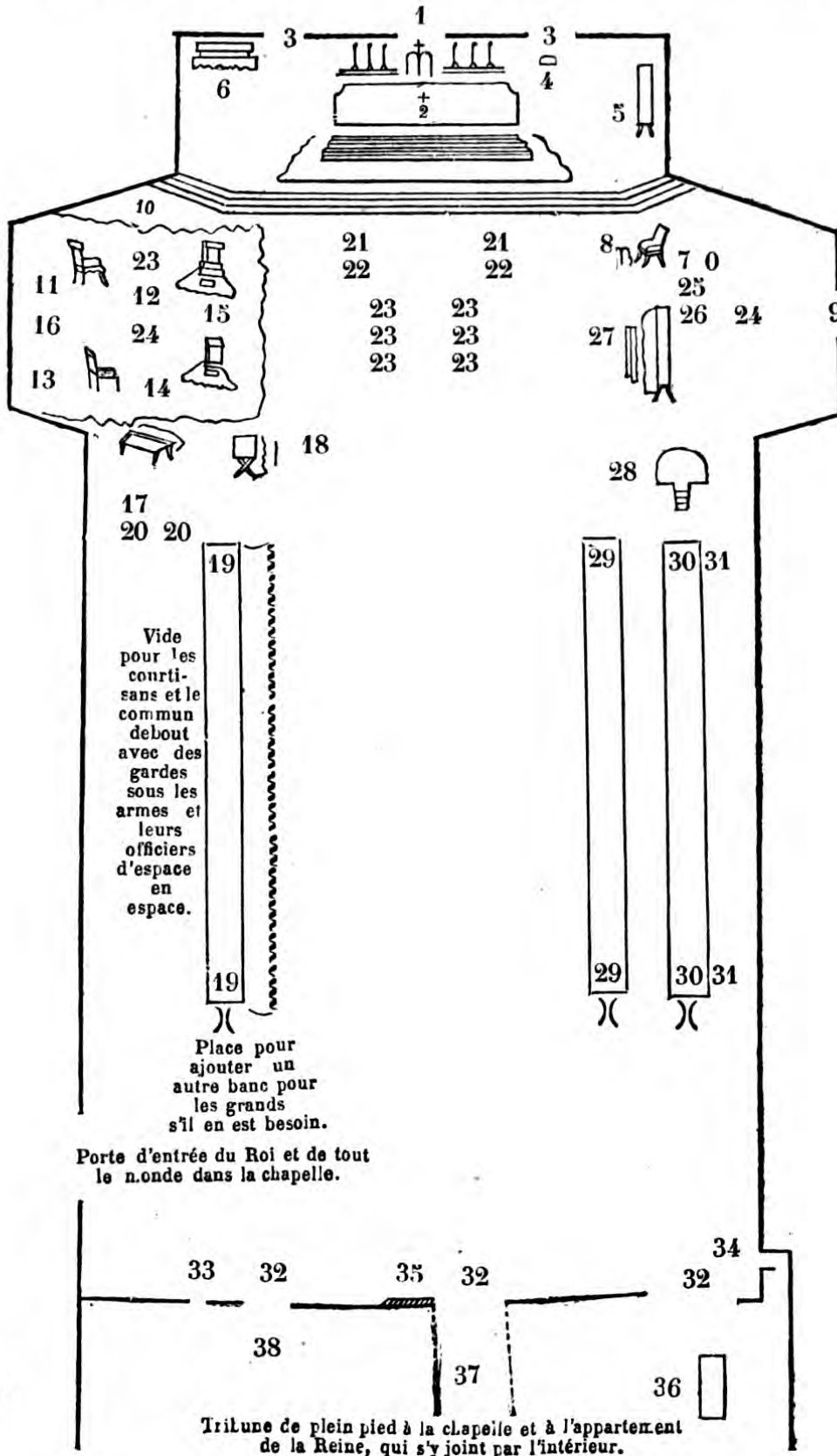
de la vue du Roi et de la Reine, où il y a des tabourets pour les ambassadeurs, et, autant qu'on peut, personne ne se tient entre eux et la vue du bal.

La Reine ne danse qu'avec le Roi et les infants ni danse réglée ni contredanse ; la princesse des Asturies de même. Il est vrai qu'aux contredanses elles dansent avec tous, mais celui qui est son danseur, qui la mène, et avec qui principalement elle figure, est le Roi ou un infant. De bal en masque, je n'en ai vu aucun.

Il n'y a point de bal public chez le Roi, et il y en avoit souvent ; de comédies au palais, et elles n'y sont pas ordinaires comme dans notre cour ; d'audience publique à des ministres étrangers, d'audiences publiques aux sujets, et il y en a deux fois la semaine : c'est comme nos placets, excepté que chacun parle au Roi ; je les expliquerai ailleurs ; de fêtes publiques, soit au palais ou ailleurs auxquelles le Roi assiste, point de cérémonie ou de fonction quelle qu'elle soit, ni que le Roi fasse ou qu'il s'y trouve, que les grands, leurs fils aînés, et leurs femmes n'y soient à chacune expressément conviés. Si c'est une occasion où on se couvre, les fils aînés ne le sont pas, ni aux chapelles, parce qu'ils n'y ont point de place. L'invitation est si fréquente, et en tant de lieux par Madrid, parce que nul de ceux qui le doivent être n'est omis, même su malade, que cela se fait assez peu décemment. Le majordome de semaine fait les billets d'avertissement, datés sans les signer, et les envoie porter par les hallebardiers de la garde, qui en sont chargés ; ils se partagent par quartiers. Il n'y a que la chose en deux mots, sans compliment ni cachet, et le dessus mis pour chacun. Lorsqu'il y a quelque cérémonie purement de grandesse hors du palais, où le Roi ne se trouve point, ce qui est fort rare, quoique j'en aie vu une depuis que je fus grand, l'avertissement se porte de même, en la même forme et par les mêmes ordres. Je l'étois toujours ainsi, comme duc de France, avant que je fusse grand, même de celles où le Roi me faisoit lui-même l'honneur de me commander de me trouver, et de

celles encore où je devois assister par mon caractère et en place d'ambassadeur, hors d'avec les grands, comme aux chapelles; et depuis que mon second fils eut fait sa couverture, lui et moi fûmes toujours invités, et nous nous sommes trouvés ensemble parmi les grands, comme grands : de cela il résulte que les grands sont l'accompagnement du Roi partout, et son plus naturel comme son plus illustre cortége. Personne autre n'est jamais invité, si ce n'est les ambassadeurs en beaucoup d'occasions, comme les fêtes et les chapelles, et de celles-ci le plan en expliquera mieux tout.

ASSIETTE ET SÉANCES LORSQUE LE ROI D'ESPAGNE TIENT CHAPELLE.



- 1 Sanctuaire fort magnifique derrière l'autel.
- 2 L'autel, ses marches, son tapis, et au-dessous, les trois marches comme du chœur.
- 3 Portes du sanctuaire.
- 4 Table pour le service de l'autel.
- 5 Banc nu pour les célébrants.
- 6 Banc avec un petit tapis pour les évêques.
- 7 Fauteuil du cardinal patriarche des Indes.
- 0 Son aumônier.
- 8 Son petit banc ras de terre avec son tapis et son carreau.
- 9 Porte de la sacristie.
- 10 Sommelier de courtine en semaine, debout, c'est-à-dire aumônier.
- 11 Fauteuil du Roi.
- 12 Son prie-Dieu avec son drap de pied, et ses deux carreaux pour les coudes et pour les genoux.
- 13 Fauteuil du prince des Asturies.
- 14 Son prie-Dieu, *idem*, mais qui n'a point de carreau pour les coudes.
- 15 Grand tapis commun sous les fauteuils et les prie-Dieu.
- 16 Grand dais avec sa queue qui les couvre.
- 17 Banc, avec son tapis, du capitaine des gardes en quartier.
- 18 Ployant de velours avec de l'or pour le majordome-majordome du Roi.
- 19 Banc des grands avec son tapis.
- 20 Gardes sous les armes.
- 21 Deux grands chandeliers d'argent, qui brûlent jour et nuit.
- 22 Deux autres pareils, qu'on ajoute lorsque le saint sacrement est exposé.
- 23 Deux, quatre ou six pages du Roi, suivant la solennité, qui viennent au *Sanctus*, et s'en vont après la communion du prêtre avec de grands flambeaux allumés de cire blanche.
- 24 Espèce de croisée de la chapelle.

- 25 Les quatre majordomes du Roi debout.
- 26 Banc des ambassadeurs.
- 27 — de chapelle, avec leur petit banc ras de terre et le tapis de l'un et de l'autre.
- 28 La chaire du prédicateur et son petit degré.
- 29 Banc nu pour les ecclésiastiques et les religieux du premier ordre.
- 30 Banc, *idem*, pour ceux du second ordre.
- 31 Vide pour les ecclésiastiques et les religieux du commun debout.
- 32 Glaces qui servent de fenêtres à la tribune à voir dans la chapelle.
- 33 Petite porte par où la Reine sort de la tribune lorsqu'elle va aux processions et y rentre.
- 34 Autre porte de communication pour le prêtre qui vient dire la messe à la tribune.
- 35 Place dans la chapelle pour le majordome de la Reine en semaine, debout.
- 36 Autel de la tribune.
- 37 Place de la Reine sur un prie-Dieu entre deux balustrades.
- 38 Place des infants.

Lorsque le roi d'Espagne tient chapelle, ce qui arrive très-fréquemment, dont je parlerai ailleurs, sa cour l'attend à la porte de son appartement secret. Il passe environ deux pièces, puis se couvre. Les grands, qui marchent sans ordre devant et autour de lui, le prince des Asturies, qui le suit, le capitaine des gardes en quartier, qui est toujours grand, et le patriarche des Indes, s'il est cardinal, qui marche à côté du capitaine des gardes, se couvrent tous. On fait un long chemin par de grands et magnifiques appartements, et on arrive ainsi à la chapelle, où chacun fait la révérence à la Reine, qui est dans la tribune; puis s'avancant, on la fait à l'autel : celle-là est toujours à l'espagnole, c'est-à-dire comme sont les révérences de nos chevaliers du Saint-Esprit et de toutes nos cérémonies; les



ambassadeurs seuls la font à l'ordinaire; le Roi la fait à l'espagnole vis-à-vis de sa place, et chacun prend la sienne; le patriarche, s'il est cardinal, vis-à-vis du Roi, laquelle<sup>1</sup> j'expliquerai ailleurs, sinon sur le banc des évêques, où il n'y en a presque jamais, parce que tous résident très-exactement, et que la difficulté de la croix, que la chapelle ne veut pas souffrir, empêche l'archevêque de Tolède de s'y trouver. De mon temps c'étoit le cardinal Borgia qui étoit patriarche des Indes.

Tandis que le célébrant commence la messe au bas de l'autel, le cardinal sort de sa place, où il n'a qu'un amônier près de lui, debout à sa droite en surplis, et suivi de quatre majordomes du Roi, de front derrière lui, va au milieu de l'autel sans monter aucune marche, le salue, puis le Roi et le prince des Asturies de suite, se setourne le dos à l'autel, salue la Reine, puis les ambassadeurs, qui se lèvent et s'inclinent à lui, en dernier lieu les grands, qui en font de même, et pour ne le plus répéter, toutes les fois qu'il sort de sa place et qu'il y revient, il fait les mêmes saluts en se baissant, comme font nos évêques, et les majordomes derrière lui à l'espagnole dans le même temps. Il va au prie-Dieu du Roi, qui est debout, dire l'*Introït* à voix médiocre, puis revient. Il lui porte l'Évangile à baiser, et au prince; il va les encenser sans en être salué, et il leur porte la paix, puis à la Reine. Lorsqu'il y va et en revient, et c'est toute la longueur de la chapelle, les ambassadeurs et les grands sont debout. En sortant de la chapelle, le Roi se couvre et les grands, et retournent comme ils sont venus. Les pages qui portent les flambeaux au *Sanctus* font, en arrivant à leur place, la révérence à l'autel, au Roi et au prince en même temps, à la Reine, au cardinal et aux ambassadeurs en même temps, enfin aux grands. C'est à l'espagnole, en baissant leurs flambeaux tous en même temps, et comme en cadence : c'est un vrai exercice. Il y a toujours sermon en espagnol : le prédicateur sort de la sacristie, et vient

1. Laquelle place.

recevoir à genoux la bénédiction du cardinal, puis fait les révérences susdites, et monte en chaire; en s'en retournant, de même.

---

### CHAPITRE VIII.

Cérémonie de la Chandeleur et celle des Cendres. — *Banquillo* du capitaine des gardes en quartier; raison pourquoi les capitaines des gardes sont toujours grands. — Places distinguées à toutes fêtes et cérémonies pour les grands, leurs femmes, fils aînés et belles-filles aînées. — Parasol des grands aux processions en dehors où le Roi assiste et la Reine. — Cortès ou états généraux. — Traitements par écrit; dans les églises, hors Madrid. — Baptême de l'infant don Philippe. — Honneurs civils et militaires partout. — Honneurs à Rome. — Rangs étrangers inconnus en Espagne. — Égalité chez tous les souverains non rois. — Supériorité de Monsieur le Prince sur don Juan aux Pays-Bas, et son respect pour le roi fugitif d'Angleterre, Charles II. — Bâtards des rois d'Espagne. — Grands nuls en toutes affaires. — Point de couronnement; nul habit de cérémonie, ni pour les rois d'Espagne, ni pour les grands. — Nulle préférence de rang dans les ordres d'Espagne, ni dans celui de la Toison d'or. — Grands acceptent des emplois fort petits. — Grandesses s'achètent quelquefois. — Autre récapitulation. — Nul serment pour la grandesse. — Grand nombre de grands d'Espagne. — Indifférence d'avoir une ou plusieurs grandesses.

Lorsqu'il y a procession, comme à la Chandeleur, il n'y a point d'ambassadeurs, parce qu'ils ne pourroient marcher que devant le Roi ou après le Roi, comme ils font ensuite du capitaine des gardes quand on va et revient des chapelles ordinaires. En avant n'est donc point leur place. En arrière, ils couperaient la Reine ou au moins les dames de sa suite, tellement que ces jours-là ils ne sont point avertis, et ne s'y trouvent jamais. La bénédiction des cierges finie par le cardinal, le Roi, suivi du prince et de son capitaine des gardes, va au milieu de l'autel, où le cardinal est dans un fauteuil sur la plus basse marche, en sorte que le Roi n'en monte aucune. Le majordome-major marche seul à sa droite, suivi d'un bas officier. Il trouve un majordome vers où est le cardinal,

qui lui présente un carreau. Le majordome-major le met devant le Roi, qui reçoit à genoux le cierge du cardinal, le prince ensuite; puis le majordome-major ôte le carreau et le rend au majordome, se met à genoux, reçoit le cierge, après lui le capitaine des gardes, et retournent en leurs places. Le Roi étant déjà en la sienne, tous les grands ensuite, suivant qu'ils se trouvent placés sur leur banc, vont prendre le cierge à genoux, et tout de suite le clergé, à qui il en a été distribué avant le Roi, sort de dessus ses bancs, et sort processionnellement, puis le clergé qui est à l'autel et le cardinal, après les grands deux à deux, enfin le Roi, ayant presque de front le majordome-major à sa droite, le prince derrière à côté du capitaine des gardes. Tout cela trouve la Reine à la porte de sa tribune, en dedans, à qui le cardinal en passant a donné un cierge, et à tout ce qui est dans la tribune. Les grands saluent la Reine profondément; le Roi la salue aussi; elle laisse un court intervalle entre elle et le prince, et suit la procession entre son majordome-major et son grand écuyer, suivie des infants. Après eux marche seule la camarera-major, les dames de la Reine deux à deux, puis celles des infants. Le Roi et les grands se couvrent hors la chapelle. Les seigneurs et les gens de qualité côtoient, les uns les grands les plus près du Roi, la plus grande partie les dames; puis le commun suit. Il y a des officiers des gardes du corps des deux côtés du Roi, et celui qui sert auprès de la Reine lui porte la queue. On fait le tour des corridors du palais, ce que j'expliquerai ailleurs. En toutes les processions c'est le même ordre de marche. A celle-là mon fils et moi étions sur le banc des grands, plusieurs entre nous deux, et c'est là où j'ai dit que le hasard fit qu'il me précéda. Le Roi et tous baisent l'anneau du cardinal après avoir reçu le cierge.

Le jour des Cendres, les ambassadeurs y sont. La bénédiction faite, le cardinal, suivi du nonce et des majordomes, va au milieu de l'autel, comme ci-dessus, où tous deux prennent une étole d'un des assistants à l'autel; le

célébrant donne des cendres au cardinal seulement incliné, qui lui en donne ensuite, mais le célébrant à genoux, puis au nonce incliné, qui revient à sa place, après à tout le clergé. Le Roi vient accompagné comme à la distribution des cierges, et le carreau lui est présenté de même. Lui et le prince en ayant reçu, et le carreau ôté comme lors des cierges, les ambassadeurs viennent recevoir les cendres, puis le majordome-major, qui étoit resté là, ensuite le capitaine des gardes, puis tous les grands; après quoi le cardinal en va porter à la Reine, aux infants et à tout ce qui est dans sa tribune. Elle n'assiste jamais ailleurs à aucune chapelle; les jours ordinaires, c'est où le Roi et elle entendent la messe, et où ils communient à leurs jours marqués, et personne n'y entre que leurs grands officiers intérieurs et les dames de la Reine et des infants. Au-dessus est une grande tribune pour la musique, qui est excellente et nombreuse, et au-dessus de celle-là, une autre pour les duègnes et les *criadas*<sup>1</sup> du palais, où nul homme n'entre. Les caméristes sont à l'entrée et au fond de la tribune de la Reine.

Il faut remarquer que les ambassadeurs ni les grands n'ont point de carreau à la chapelle; le tapis de leur banc et de celui des évêques, et du petit banc ras de terre devant les ambassadeurs, sont jusqu'à terre et d'assez vilaine tapisserie, la même pour tous. Le petit banc ras de terre, qui est devant le cardinal, est de velours rouge, et n'est pas plus étendu que les autres. Son fauteuil est de bois uni, avec les bras tous droits; le siège et le dossier, qui ne lui appuie que les épaules, est de velours rouge, avec un galon d'or et d'argent usé autour, de forme carrée, avec de larges clous dorés dessus d'espace en espace, environné de petits, comme ces anciens fauteuils de châteaux; son carreau est de velours rouge à ses pieds; les fauteuils, carreaux et drap de pied du prie-Dieu du Roi et du prince sont de velours avec beaucoup d'or ou d'argent, ou d'étoffes magnifiques. Ils changent souvent, mais ceux du

1. Mot espagnol qui signifie *suivantes* ou *serrantes*.

Roi sont toujours beaucoup plus riches que ceux du prince, et tournés en biais vers l'autel.

La place du capitaine des gardes du corps fit une grande difficulté. Philippe V est le premier qui ait eu des gardes du corps et des capitaines des gardes, sur le modèle de la France. Ses prédécesseurs n'avoient que des haliebardiens, tels qu'il les a conservés, mais dont le capitaine n'a point de place nulle part comme tel, et des lanciers en petit nombre et fort misérables, dont le capitaine n'étoit rien. Les grands, qui sont les seuls laïques assis aux chapelles, ne voulurent pas souffrir que le capitaine des gardes en quartier le fût, ou s'il étoit grand, le fût hors de leur banc. Cette difficulté fut réglée par ne jamais prendre de capitaine des gardes que parmi les grands; mais cela ne les satisfit pas : ils vouloient que celui de quartier fût indifféremment assis avec eux sur leur banc, et le roi d'Espagne, qui s'en faisoit servir sur le modèle de notre cour, prétendit l'avoir assis derrière son fauteuil. Enfin, par composition, après beaucoup de bruit, il fut convenu qu'il auroit un *banquillo*, c'est-à-dire un petit banc à une seule place, couvert comme celui des grands, adossé en biais à la muraille, à la place où il est marqué dans le plan. A vêpres c'est la même séance, et au Retiro comme au palais, et en quelque lieu que le Roi tienne chapelle. Il n'y a que la tribune de la Reine qui ne peut être partout placée, ni de plein pied, ni au bout de l'église; mais elle est toujours dans une tribune, et ce changement de sa place n'en apporte aucun autre. J'ai grossièrement expliqué la chapelle par rapport seulement aux grands; je la détaillerai plus curieusement ailleurs. Lorsque le Roi va en pompe à Notre-Dame d'Atocha, qui est à un dernier bout de Madrid, il est censé n'y être accompagné que de ses grands officiers, qui le précèdent ou le suivent dans ses carrosses, et la Reine de même de ses dames; les grands n'y sont point invités et n'y ont point de places.

Les fêtes dans la place Major <sup>1</sup>, qui est fort grande et qui

1. Dans la place Mayor.

a cinq étages égaux, tous à balcons à toutes les fenêtres, sont assez rares. J'y en ai vu plusieurs à cause des deux mariages, et toutes admirables. J'en parlerai en leur temps. Il suffit ici de dire qu'il y a au milieu une maison distinguée pour le Roi et sa cour; vis à-vis, la largeur de la place entre-deux, sont les ambassadeurs, et ce même étage, qui est le premier, est distribué tout autour de la place aux grands et à leurs femmes, à tous séparément, de façon qu'un grand a du moins quatre balcons de suite, à quatre ou cinq places chacun, c'est-à-dire quatre au large et cinq assez aisément, car ils sont tous égaux et sortent en dehors trois pieds. Si un grand a une ou plusieurs charges qui lui donnent droit de places, on les ajoute de suite à ses balcons comme grand; mais cela est assez rare. Le second, et s'il le faut le troisième étage, sont distribués de même. C'est le majordome-major qui en donne les ordres, et les balcons désignés dans les billets, en sorte que chacun sait où aller sans se méprendre. Ce qui reste après de places jusqu'au cinquième étage est en la disposition du corrégidor de Madrid, tellement que ceux qui n'ont point de place par grandesse, ou, ce qui est fort rare, par charges, n'en ont qu'après tous les grands et les charges, ce qui fait qu'ils en ont de médiocres ou de mauvaises, et même difficilement, par le peu qui en reste pour toute la cour et la ville, de manière que la plupart des personnes de qualité, hommes et femmes, en demandent aux grands de leurs amis sur leurs balcons. Les ministres étrangers en ont avant les seigneurs qui ne sont pas grands, par le majordome-major. Cela se passe de la sorte dès que la fête est hors du palais; quand elle se fait dans la place du palais, où j'en ai vu aussi d'admirables, les fenêtres se donnent par places aux mêmes, mais avec moins d'ordre et de commodité, et toujours par les majordomes sous les ordres du majordome-major. Aux unes et aux autres la règle y est telle, qu'il n'y a jamais la plus légère dispute, et qu'on y arrive et qu'on en sort avec une grande facilité, quoique la foule n'y soit pas moindre que celle qui

fait toujours repentir de la curiosité des spectacles et des fêtes en France.

Les grands sont invités aux cérémonies avec la même exactitude. Comme il est des fêtes, où on n'en invite point d'autres, encore que toute la cour s'y trouve, ainsi que je l'ai vu arriver aux bals et aux comédies du mariage, excepté les ambassadeurs, qui le furent aussi, aussi est-il des cérémonies, où on n'invite qu'eux ou presque qu'eux. J'appelle inviter d'autres, leur faire dire de s'y trouver; car pour l'avertissement en forme, il ne s'adresse jamais qu'à eux. Ils l'eurent pour la cérémonie de la signature du contrat de mariage du Roi et de l'infante, que je décrirai en son lieu. Il n'y entra qu'eux et les seigneurs les plus distingués, et les gens de qualité en foule virent entrer et sortir le Roi et les grands du lieu où elle se fit, et le très-petit nombre de charges ou de places indispensables, outre les grands qui y furent admis hors du rang des grands, et bien plus éloignés qu'eux de la table et du Roi. Il en fut de même au mariage du prince des Asturies, quoique célébré à Lerma près de Burgos. Le Roi n'y voulut d'abord que sa suite ordinaire, parce qu'il y alla chasser six semaines auparavant; mais pour le mariage, tous les grands y furent invités; eux, leurs femmes, fils aînés et belles-filles eurent tous des logements marqués, et furent les plus près de la cérémonie, les femmes et les belles-filles des grands sur leurs carreaux. Je décrirai en son lieu cette cérémonie. On verra aussi, en son temps, les audiences publiques aux sujets et aux ministres étrangers, où les grands sont invités et couverts. Aux processions, qui se font dehors, où le Roi assiste, et où ils sont aussi invités, ils ont l'*ombrello*, c'est-à-dire le parasol.

Ils sont toujours aussi invités aux *cortès*; c'est ce que nous appelons en France les états généraux; mais ceux d'Espagne ne font guère que prêter des reconnoissances, des hommages et des serments, et n'ont pas même les prétentions de ceux de France. Ainsi, y assister n'est pas se mêler d'affaires, encore moins prêter du poids et de l'auto-

rité. En ces assemblées, qui d'ordinaire se font dans la belle église des Jérônimites<sup>1</sup> du Buen-Retiro à Madrid, qui sert de chapelle à ce palais, les grands précèdent tous les députés dans la séance et dans tout le reste.

Le Roi, écrivant à un grand, le traite de cousin, et son fils aîné de parent; de même à leurs femmes.

Dans toutes les villes et lieux où le Roi n'est pas, les grands ont à l'église un tapis à leur place, la première du chœur, un carreau pour les genoux et un pour les coudes, les fils aînés de grands un carreau. J'en eus ainsi, et mon second fils, dans la cathédrale de Tolède, à la grand'messe et au sermon, et le comte de Lorges un carreau. Mon fils aîné étoit demeuré malade à Madrid. Ce carreau du comte de Lorges m'en fit demander pour le comte de Céreste, frère du marquis de Brancas, pour l'abbé de Saint-Simon et pour son frère, et je ne les eus qu'à grand'peine, et par considération pour moi, comme ils me le dirent nettement. Tous les chanoines étoient en place. On connoît la dignité et les richesses de cette première église d'Espagne; j'en parlerai ailleurs.

Je remets aussi en son temps à expliquer la cérémonie du baptême de l'infant don Philippe, où tous les grands et grandes, leurs fils aînés et belles-filles, furent invités, et les plus près du Roi et de la cérémonie. Je me contenterai ici de remarquer qu'ils eurent le dégoût, et qui fit du bruit et de grandes plaintes, d'y porter les honneurs, qui ne le devoient être que par les majordomes.

Ils ont partout les honneurs civils, c'est-à-dire ce que nous appelons en France le vin, les présents et les compliments des villes et des notables. Ils ont le canon, la garde et tous les honneurs militaires, la première visite des vice-rois et des capitaines généraux des armées et des provinces, et la main chez eux pour une seule fois, s'ils sont officiers ou sujets du pays où le vice-roi commande, chez lequel ils conservent d'autres sortes de distinctions

1 Des Hiéronimites.



sur les autres seigneurs des mêmes pays non grands, et servent suivant leurs grades militaires. J'ai expliqué cela plus haut, ainsi que les honneurs qu'ils ont chez le Pape, pareils à ceux des souverains d'Italie, et dans Rome, semblables en tout aux distinctions des deux princes du Soglio, qui eux-mêmes sont grands.

Le rang, qui s'est peu à peu introduit en France tel que nous l'y voyons, de prince étranger, soit en faveur des cadets de maisons souveraines, soit en faveur de maisons de seigneurs françois qui l'ont obtenu pièce à pièce, est entièrement inconnu en Espagne, aussi bien que dans tous les autres pays de l'Europe qui ont des premières dignités et des charges qui répondent à nos offices de la couronne. Il n'y a donc de rang en Espagne que celui des cardinaux, des ambassadeurs et des grands d'Espagne, celui du chef ou du président du conseil de Castille étant une chose tout à fait à part, quoique supérieur à tous. On a vu ci-dessus des princes de maison souveraine attachés au service d'Espagne faits grands pour leur vie. C'étoit le seul moyen de leur donner un rang, dont ils ont joui sans jamais avoir prétendu aucune distinction particulière ni quoi que ce soit parmi les autres grands. Ceux-ci se sont soutenus avec le même avantage à l'égard des souverains qui ont été à Madrid, même des ducs de Savoie. Ceux-là, à la vérité, ne furent pas faits grands : aussi n'avoient-ils pas à y demeurer ; mais ils n'en précédèrent aucun, et n'osèrent se trouver avec eux. Le seul fils de Savoie, qui fut depuis le célèbre duc Ch.-Emmanuel, y eut quelque distinction, mais ce ne fut qu'après que son mariage fut arrêté avec l'infante, et en cette considération ; encore ces distinctions au-dessus des grands furent-elles assez médiocres. Du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné Charles I<sup>er</sup>, on n'en parle pas : l'héritier présomptif et direct de la couronne de la Grande-Bretagne est au-dessus de toutes règles. La comtesse de Soissons, mère du fameux prince Eugène, ne put jamais paroître en public à Madrid, ni voir la Reine que dans le dernier particulier, malgré sa faveur, ses ma-

néges et ses privances, qui à la fin aboutirent à l'empoisonner, et à s'enfuir pour éviter le supplice dû à son crime. Lorsque le prince et la princesse d'Harcourt accompagnèrent la même reine en Espagne, ils n'y purent obtenir aucun rang, parce que le prince d'Harcourt n'eut le caractère d'ambassadeur que pour la cérémonie du mariage, qui se fit dans un méchant village, un peu au deçà de Burgos, où j'ai passé. Aucun seigneur non grand d'Espagne même, ni aucune femme de qualité, ne leur voulut céder. Charles II ni la fille de Monsieur, sa nouvelle épouse, n'y trouvèrent rien à reprendre, elle à représenter, ni lui à ordonner. Ainsi le prince et la princesse d'Harcourt furent contraints de revenir brusquement, pour se tirer de ce qu'ils trouvoient de mortifiant pour eux. Aussi cette princesse d'Harcourt, si insolente de la faveur de M<sup>me</sup> de Maintenon, si entreprenante, si forte en gueule, ne parloit-elle jamais de ce voyage.

Les électeurs et les princes régents d'Allemagne et ceux d'Italie les traitent en tout chez eux d'égaux et leur donnent la main, et même les ducs de Savoie, jusqu'au dernier, qui longtemps avant de s'être fait roi, cessa de les voir ainsi que les cardinaux.

La politique et la puissance de Charles V leur procura tous ces avantages dans les pays étrangers, que celle de la maison d'Autriche a su leur y maintenir depuis, comme je l'ai déjà dit. Ils ne se pouvoient prétexter que par ceux qui leur furent donnés dans leurs pays même, et Charles V et ses successeurs ont toujours cru, à l'exemple des papes sur les cardinaux, que leur respect et leur grandeur s'accroissoit et se maintenoit à la mesure de celle qui émanoit d'eux. Tout n'est qu'exemple, non-seulement pour les papes, mais pour ces princes, de la justesse de cette pensée, que ce n'est pas ici le lieu de pousser.

La stérilité des reines d'Espagne depuis Charles V n'a point laissé de princes du sang depuis le règne de Charles V. A peine quelque infant cadet est-il sorti de l'enfance; à peine un seul a-t-il atteint l'adolescence qu'il a été car-

dinal-archevêque de Tolède, et est mort promptement après. On n'y a donc vu presque que l'héritier de la couronne, et jamais de seconde génération. Les nôtres n'ont point voyagé en Espagne, de manière qu'il n'y a ni règle ni exemple des princes du sang aux grands. Monsieur le Prince le héros est le seul qu'on puisse citer, qui, malgré sa situation forcée en Flandres, sut toujours maintenir toute sa supériorité sur don Juan, gouverneur général des Pays-Bas, général des troupes, et qui tranchoit du prince du sang d'Espagne, quoique il ne fût que bâtard; il la conserva de même sur tous les autres, avec la gradation de plus de ce qu'il emportoit sur le chef des Pays-Bas et des armées, qui le souffroit très-impatiemment mais qui n'osa jamais lui rien disputer. Il en usoit plus familièrement avec le roi d'Angleterre, dont l'état, sous l'usurpation de Cromwell, étoit encore bien plus gêné et plus réduit à fermer les yeux aux avantages que don Juan en osoit usurper. Cela impatienta Monsieur le Prince, qui non content de lui avoir appris à vivre avec lui, lui voulut donner encore la mortification de lui montrer ce qu'il devoit au roi d'Angleterre. Peu de jours après que ce prince fut arrivé à Bruxelles, et qu'il eut remarqué la familiarité peu décente que don Juan s'avisait de prendre avec lui, il les pria l'un et l'autre à dîner avec tout ce qui étoit de plus considérable à Bruxelles. Tous s'y trouvèrent, et quand il fut servi, Monsieur le Prince le dit au roi d'Angleterre, et le suivit à la salle du repas. Qui fut bien étonné? ce fut don Juan, quand, arrivé en même temps avec la compagnie qui suivait le roi d'Angleterre et Monsieur le Prince, il ne vit sur une très-grande table qu'un unique couvert, avec un cadenas<sup>1</sup>, un fauteuil, et pas un autre siège. Sa surprise augmenta, si elle le put, quand il vit Monsieur le Prince présenter à laver au roi d'Angleterre, puis prendre une serviette pour le servir. Dès qu'il fut à table, il pria Monsieur le Prince de s'y mettre avec la compagnie. Monsieur

1. Voyez tome I, p. 30, note 2.

le Prince répondit qu'ils auroient à dîner dans une autre pièce, et ne se rendit que sur ce que le roi d'Angleterre le commanda absolument. Alors Monsieur le Prince dit que le Roi ordonnoit qu'on apportât des couverts. Il se mit à distance, mais à la droite du roi d'Angleterre, don Juan à sa gauche, et tous les invités ensuite. Don Juan sentit toute l'amertume de la leçon, et en fut outré de dépit; mais après cet exemple il n'osa plus vivre avec le roi d'Angleterre comme il avoit osé commencer.

On a vu ci-dessus l'état des bâtards en Espagne. Ceux des rois en ont profité. Le premier don Juan eut de grands emplois, s'illustra de la fameuse, mais peu fructueuse victoire navale de Lépante, passa de vice-royauté en vice-royauté, parce que Philippe II avoit peur de son mérite et le tint tant qu'il put éloigné. Avec tant d'éclat il acquit l'*Altesse* comme les infants, en prit presque les manières, eut une maison fort considérable, et alla finir de bonne heure aux Pays-Bas de la manière que personne n'ignore. Cet exemple fraya le chemin de la grandeur au second don Juan, qui n'avoit pas moins de mérite que le premier, quoique resserré dans des bornes plus étroites. Il la sut soutenir par les cabales et un parti qui fit pâlir souvent la reine mère de Charles II, régente, et qui lui arracha ses plus confidents serviteurs; il n'est donc pas surprenant qu'il ait eu l'*Altesse* et presque la maison des infants, et que les imitations de beaucoup de leurs manières lui aient été souffertes par un parti de presque toute l'Espagne, qui ne se maintenoit, ne parvenoit, et ne profitoit contre la régente et le gouvernement qu'à l'ombre de sa protection, et qui, à la majorité de Charles II, chassa cette reine à Tolède, d'où elle ne revint à la cour qu'en 1679, après la mort de don Juan, qui régna toujours sous le nom du Roi, et qui n'oublia aucun de tous les avantages que peuvent donner l'exemple et la puissance et le grand parti qu'il s'étoit fait. Tous les deux don Juans moururent sans enfants, après avoir été à la tête des armées et des provinces, le premier à trente-deux ans, l'autre à cinquante. Je parlerai en son

temps de l'*Altesse* et du rang que M<sup>me</sup> des Ursins et M. de Vendôme usurpèrent en Espagne, et qui leur fut<sup>1</sup> à tous deux diversement funeste.

Tels sont à peu près les rangs, les prérogatives, les distinctions, les honneurs des grands d'Espagne. On n'y voit point leur intervention nécessaire en rien du gouvernement de l'État, ni de sa police intérieure, ni leur voix en aucune délibération ni jugement; nulle séance en aucune cour ni tribunal, nulle distinction ni pour leurs grandesses ni pour leurs personnes dans la manière d'être jugés en aucun cas. Bien est vrai qu'il y en a toujours eu de conseillers d'État, c'est-à-dire de ministres, jusqu'au commencement de Philippe V, mais toujours avec d'autres, toujours par avancement personnel, jamais par nécessité de dignité. Les testaments des rois laissant des fils mineurs ont quelquefois mis un grand dans le conseil, qu'ils nommoient pour et au nom de tous les autres, mais par eux exprimé et choisi, et s'il est dit comme grand, ce n'est pas, comme on le voit par ce qui vient d'être remarqué, qu'un grand comme tel y fût nécessaire, mais par égard pour eux, et ne sembler pas n'en trouver aucun digne d'y être admis.

Dans le fameux testament de Charles II, qu'on peut dire avoir été l'ouvrage de quelques grands qui le signèrent et d'autres grands qui le surent, et dans la régence qui y fut établie en attendant l'arrivée du successeur nommé, on voit des égards pour les charges, les places, les emplois, les personages, rien ou presque rien donné à la dignité de grand, dont le concours et l'autorité ne paroît point nécessaire en dispositions de si grand poids, et qui décidoit le sort de cette grande monarchie. On voit les grands appelés à l'ouverture du testament de Charles II après sa mort, qui est peut-être la plus auguste et la plus solennelle action où ils l'aient été; mais je dis action, et non pas fonction, puisqu'ils n'y en eurent aucune, et qu'il n'y fut

- 1. Le manuscrit porte *fut*, au singulier, et à la fin de la phrase, *funestes*, au pluriel.

question que d'apprendre les premiers, et avec décence pour les premiers seigneurs de la monarchie, en faveur de qui le Roi défunt en dispoit, la forme de gouvernement qu'il prescrivait, ceux qu'il y admettoit, et de s'y soumettre sans aucune forme d'opiner ni de délibérer. Cela fut fait de la sorte par ceux-là même qui, en les convoquant, savoient bien ce qu'on alloit trouver; mais un cas unique et sans exemple de la monarchie sans successeur connu demandoit bien une telle formalité en faveur des plus grands, des plus distingués et des premiers seigneurs de cette même monarchie, revêtus de sa plus grande dignité, pour livrer cette même monarchie à celui que le testateur y avoit appelé sans les consulter ni leur en parler. Ce cas donc si extraordinaire, ou plutôt si unique, ne constitue point par lui-même aucun droit délibératif ni judiciaire en quoi que ce soit aux grands, qui même n'y jugèrent et n'y délibérèrent, mais écoutèrent, apprirent les dispositions, et s'y soumirent sans qu'aucun entamât aucun discours que d'approbation, et la plupart en un mot ou par leur silence. Ainsi rien d'acquis par là, ni en matière de lois intérieures, ni en matière d'État. De ce grand et unique exemple, exemple si signalé, et de tout ce qui a été rapporté auparavant, il faut donc conclure que la dignité de grand consiste uniquement en illustration cérémonielle de rang, prééminences, prérogatives, honneurs et distinctions, et en accompagnement très-privilégié et nécessaire de décoration du Roi.

Depuis les Rois Catholiques, aucun roi d'Espagne n'a été couronné, aucun n'a porté d'habit royal ni particulier en aucune occasion. Les Rois Catholiques, c'est-à-dire Ferdinand et Isabelle, l'avoient été, et avant eux tous les rois particuliers l'étoient dans les Espagnes. Je n'ai aucune notion que les *ricos-hombres* eussent, en ces occasions, des habits propres à leur dignité, ou des fonctions à eux particulières. Ces royaumes étoient petits, peu puissants, toujours troublés entre eux et par les Maures: il y a lieu de croire que tout s'y passoit militairement et

simplement. Quoi qu'il en soit, depuis que le nom et la dignité de grand a aboli, sous le premier commencement de Charles V, les *ricos-hombres*, il n'y a point eu d'habit particulier aux grands en aucune cérémonie ni en aucune occasion, non plus qu'aux rois d'Espagne.

Dans les divers ordres d'Espagne et dans celui de la Toison d'or, l'idée de l'ancienne chevalerie a prévalu à leur dignité, même à celles des infants. Ces princes ni les grands n'y ont d'autre préférence de rang que celui de l'ancienneté de la réception, et entre ceux de même réception, que celui de l'âge. Philippe V est le premier qui ait donné au prince des Asturies, mort roi d'Espagne, le rang au-dessus de tous les chevaliers de la Toison, et un carreau sous ses pieds au chapitre, mais assis à la première place du banc à droite avec les chevaliers, et coude à coude, sans distance ni distinction du chevalier son voisin, et faisant la fonction du plus ancien chevalier sans différence, qui est d'accommoder le collier du nouveau chevalier et l'attacher de son côté, tandis que le parrain l'attache sur l'autre épaule et le chancelier de l'ordre par derrière, puis d'embrasser le nouveau reçu comme tous les autres chevaliers ; encore a-t-il fallu que le roi d'Espagne ait demandé cette préséance et ce carreau aux chevaliers, qui l'ont accordé, et à qui pourtant cela a paru fort nouveau. Sur cet exemple, les autres infants ont eu le même avantage. J'ai vu ce que je raconte ici à la réception de mon fils aîné, mais il est vrai qu'à celle de Maulevrier, qui fut quelque temps après, le prince des Asturies attacha bien un côté de son collier, mais que, quand ce fut à l'embrassade, il ne se souleva seulement pas, ne l'embrassa ni n'en fit pas même semblant, et se fit baiser la main. Au sortir de la cérémonie, la plupart des chevaliers m'en parlèrent, et s'en parlèrent entre eux comme d'une nouveauté sans exemple et très-offensante, dont ils auroient été bien aises pour Maulevrier, qui étoit fort haï, mais dont la conséquence pour les chevaliers qui seroient faits dans la suite,

et de là pour l'ordre, les piquoit extrêmement. Je ne sais comme cela se sera passé depuis.

Avec toute la grandeur et la hauteur des grands d'Espagne, ils ne laissent pas de rechercher des emplois qu'on auroit peine à croire, et qu'on ne voit rien à quoi cela les puisse mener. Ils en font même quelquefois des fonctions par eux-mêmes; d'autres fois ils subrogent quelqu'un pour les faire en leur place, en leur absence; enfin quelques autres ne les ont que par honneur. Ces emplois, sous d'autres noms, ne sont que des échevinages de villes, même médiocres, avec de simples gentilshommes et des bourgeois. Il y aura quelquefois deux ou trois grands, et des plus distingués en tout, échevins de la même ville; il s'en trouve aussi à qui les plus petites défèrent ce bizarre honneur, et qui ne le refusent pas. Mais n'en voilà peut-être que trop pour donner simplement une juste idée des grands d'Espagne et de leur dignité, qui n'avoit, ce semble, que frappé les yeux et les oreilles, sans avoir encore passé fort au delà. Ils reviendront encore plus d'une fois en propos, à l'occasion de différentes choses de mon ambassade.

Je n'ose pourtant finir ce qui regarde cette matière sans dire une vérité fâcheuse: c'est qu'il n'est pas inouï, il n'est pas nouveau, que les rois aient accordé la grandesse pour de l'argent. Cette sorte de marché s'est fait plus d'une fois et sous plus d'un règne, et j'ai vu en Espagne plus d'un grand de cette façon. Quand cela se fait, c'est tout uniment: on n'y met ni voile pour le temps ni masque pour l'avenir; on traite tout simplement, on convient de prix, et ce prix est toujours fort; l'argent en est porté dans les coffres du Roi, qui au même instant confère la grandesse. Il y en [a<sup>1</sup>] même de tels de qualité distinguée, mais ceux de qualité distinguée qui ont acheté ne sont pas Espagnols.

Récapitulons maintenant ce qui vient d'être dit des

1. Ici et à la ligne 13 de la page suivante, *a* est omis au manuscrit.



usages de la grandesse, comme nous avons fait ce qui en regarde l'essence et le fond : en joignant l'une et l'autre, on aura le précis en peu de lignes de tout ce qui concerne cette dignité.

Nulle marque extérieure de la grandesse aux carrosses ni aux armes. La reine même n'a point de housse. Depuis la fraternité d'honneurs des ducs et des grands, plusieurs, même de ceux qui ne sont point sortis d'Espagne ont pris le manteau ducal, mais presque aucun Espagnol naturel. De marques dans leurs maisons, nulles, excepté le dais ; ils l'ont de velours, et souvent leurs armes brodées dans la queue, etc. Les conseillers d'État et les *titulados*, et il y en [a] de fort étranges, en ont aussi, mais de damas, avec un portrait du Roi dans la queue, comme le dais étant là pour le portrait; de balustres, le Roi et la Reine même n'en ont point.

Démotions des grandesses inconnues, mais les fils aînés des grands ont des distinctions, et leurs femmes ne diffèrent presque en rien de celles des grands ; toutefois deux exemples sous Philippe V, l'un après la bataille d'Almanza pour le duc de Berwick, l'autre pour moi à l'occasion du double mariage : deux cas uniques, deux étrangers, deux hommes qui, comme ducs de France, jouissoient déjà de tous les honneurs de la grandesse, et ces deux exceptions portées par la concession même; inutilité abusive de celui du comte de Tessé.

Couverture d'un grand majestueuse, semblable à la première audience solennelle d'un ambassadeur.

Différence des trois classes :

La première trouve la famille du Roi, c'est-à-dire ses bas officiers, à la descente du carrosse, le majordome de semaine au bas du degré, et le degré entier bordé des hallebardiers de la garde sous les armes, jusqu'à l'entrée de l'appartement ; quelques grands au haut du degré, qui en descendent deux marches ; se couvre avant de parler au Roi, et ayant fini et fait la révérence, se couvre avant que le roi commence à lui répondre, et l'écoute

couvert ; la garde des régiments des gardes espagnoles et wallones sous les armes dans la place du palais ; reçoit les mêmes honneurs en sortant comme en entrant.

La seconde n'en a aucun en entrant ni en sortant, trouve le majordome de semaine au haut du degré et quelques grands un peu plus loin, parle au roi découvert, se couvre avant qu'il lui réponde.

La troisième trouve le majordome de semaine à la porte de l'appartement du Roi ; nuls grands au-devant de lui ; parle au Roi et entend sa réponse découvert, qui ne lui dit *cobrios* qu'après lui avoir baisé la main <sup>1</sup>, et ne se couvre qu'à la muraille.

Toutes trois gardent chez la Reine les mêmes différences de se couvrir.

Le Roi est debout, la Reine chez elle est assise dans un fauteuil, et ne dit point *cobrios* parce qu'elle ne fait pas les grands. Point de fonction de parrain chez elle. Son majordome n'accompagne le grand que jusqu'à sa première révérence, qu'il fait avec lui ; à la seconde salue les dames avant les grands, et point les seigneurs ni les gens de qualité, non plus que chez le Roi ; va faire un compliment aux dames qui ont l'*Excellence*, lorsque la Reine se retire ; chez le prince des Asturies, visite de respect sans se couvrir et sans cérémonie.

Nulle cérémonie, nul acte public, nulle fonction, nulle fête publique que le Roi donne au palais ou ailleurs, à laquelle il assiste au dehors, que les grands ne soient invités, leurs femmes, s'il y a des dames, et leurs belles-filles aînées, et s'il n'y a point à se couvrir, les maris de celles-ci ; et partout en ces occasions, qui sont très-fréquentes, ils ont tous beaucoup d'avantages en nombre et en distinctions de places.

Eurent, eux et leurs femmes, leurs fils et belles-filles aînées, les premières et plus proches places au mariage du prince des Asturies, et conviés d'y venir à Lerma, pareillement à Madrid au baptême de don Philippe, où j'ai

1. Qu'après que le nouveau grand lui a baisé la main.

remarqué le dégoût qu'ils eurent d'y porter les honneurs.

Les grands furent tous mandés, et assistèrent seuls, avec le service le plus étroit et le plus indispensable, à la lecture et à la signature du contrat de mariage du Roi et de l'infante.

Ont aux chapelles un banc couvert de tapis ensuite du Roi, et y sont salués autant de fois que le Roi.

Sont couverts aux audiences solennelles et publiques, et toutes les fois partout que le Roi l'est, sans qu'il le leur dise.

Sont traités de cousin quand le Roi leur écrit; ont, avec différence des classes, des distinctions dans le style de chancellerie; en ont tous aussi dans les lettres ordinaires. Les fils aînés des grands sont traités par le Roi de parent; les femmes le sont comme leurs maris.

Ont, hors Madrid et les lieux où le Roi se trouve, un tapis à l'église et double carreau pour les coudes et pour les genoux. Ont tous les honneurs civils et militaires; la première visite du vice-roi et la main chez lui; s'ils sont sujets et habitués dans la vice-royauté, ou officiers de guerre, une fois et puis plus; pareillement à l'armée, une garde et la main chez le général, une seule fois, puis servent de volontaire ou dans l'emploi qu'ils ont; de même font leur cour au vice-roi avec les honneurs et les distinctions que les grands du pays ont chez lui.

Les femmes des grands ont chez la Reine des carreaux de velours en tout temps, et leurs belles-filles aînées de damas ou de satin; de même à l'église pour se mettre à genoux, à la comédie pour s'asseoir; et maintenant des tabourets au bal; toutes les autres debout ou par terre.

Distinction d'aller par la ville à deux et à quatre mules, avec ou sans postillon, à traits courts, longs ou très-longs. Ces derniers ne sont que pour les grands, leurs fils aînés, leurs femmes, les cardinaux, les ambassadeurs et le président du conseil de Castille.

Leurs cochers les mènent quelquefois tête nue, toujours leurs femmes et leurs belles-filles aînées, et en chaise, le

porteur de devant toujours découvert aussi pour les grands qu'ils portent <sup>1</sup>.

Grande précision et distinction à la réception et conduite des visites.

Les grands ne cèdent à personne, excepté ce que j'ai dit du président ou gouverneur du conseil de Castille, du majordome-major du Roi, et rarement des cardinaux et des ambassadeurs; nul autre rang que le leur et pour eux, et maintenant donné aux ducs de France. Princes étrangers faits grands à vie à cause de cela. Souverains sans avantages sur eux en Espagne, même ducs de Savoie. Ceux qui y furent accordés au célèbre Charles-Emmanuel, depuis duc de Savoie, médiocres, et en considération de son mariage réglé avec l'infante. Prince de Galles, depuis roi Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre, hors de pair et d'exemple. Duc d'Orléans visita toutes leurs femmes, eut le traitement d'infant, traita les grands comme il traite les ducs de France. Princes du sang de même, et les infants, comme font les fils de France. On remet à parler de l'usurpation de la princesse des Ursins et du duc de Vendôme, qui ne leur fut pas heureuse; à l'exemple des deux don Juans expliqués. Personne même de ce qui n'étoit point grand ne voulut céder au prince ni à la princesse d'Harcourt, qui menèrent la Reine, fille de Monsieur : ils n'eurent aucuns honneurs particuliers, ni la comtesse de Soissons depuis.

Les grands sont traités d'égaux chez les électeurs et les autres souverains, comme les souverains d'Italie chez le Pape, et dans Rome comme les princes du Soglio.

Ont cependant en Espagne plusieurs désavantages, qui ont été marqués, avec le gouverneur du conseil de Castille, les cardinaux, les ambassadeurs, le majordome-major du Roi, et en carrosse avec le grand écuyer.

N'ont ni voix ni séance en aucun tribunal, ni part nécessaire aux lois ni au gouvernement de l'État, ni distinction en la manière d'être jugés en aucun cas.

1. Saint-Simon a bien mis ce verbe au pluriel.

Ont séance au-dessus de tous les députés aux cortès ou états généraux, lesquels ne font que prêter hommage, et n'ont rien des prétentions de ceux de France. Un seul pour tous, mais sans nécessité, a quelquefois été nommé dans les testaments des rois pour être du conseil de régence. Très-peu ont eu part au testament de Charles II; tous furent appelés à son ouverture, et tous sans opiner, pour s'y soumettre, cas unique en singularité et nécessité, qui ne leur ajoute aucun droit.

Nul couronnement des rois d'Espagne depuis les Rois Catholiques, et nul habillement royal en aucune occasion; nul habit distinctif ni particulier aux grands ni à leurs femmes.

Nul rang ni distinction dans l'ordre de la Toison, ni dans les autres d'Espagne. Rang avec tous par ancienneté dans l'ordre, et en même réception par âge.

Preennent des emplois municipaux fort au-dessous d'eux et qui ne les mènent à rien.

Bâtards devenus grands.

Exemples, et plusieurs, et de plusieurs règnes, et d'Espagnols et d'étrangers, qui ont acheté et payé fort cher et fort publiquement la grandesse; même entre les étrangers de naissance distinguée, plusieurs encore existants.

Nul serment pour la dignité de grand d'Espagne, parce qu'elle n'a que rang, honneurs, etc., et nulle sorte de fonction.

Le nombre des grands d'Espagne beaucoup plus grand en Espagne même que celui des ducs en France, sans compter les grands établis en Italie et aux Pays-Bas, même avant l'avènement de Philippe V à la couronne, et fort augmenté depuis.

Et nombre qui ne diminue presque jamais par la succession à l'infini par les femelles, en sorte qu'il ne peut guère diminuer que par la chute des grandesses à d'autres grands par héritage, comme le duc de Medina Celi, qui en a recueilli seize ou dix-sept, qui toutes sont sur sa tête, et qui toutes ne peuvent passer de lui que sur la même tête,

sans que celui qui en a ce grand nombre ait la moindre préférence en rien par-dessus les autres grands ni même parmi eux, en sorte qu'il est entièrement indifférent d'en avoir plusieurs ou de n'en avoir qu'une.

---

#### CHAPITRE IX.

Comparaison des dignités des ducs de France et des grands d'Espagne.

— Comparaison du fond des deux dignités dans tous les âges. — Dignité de grand d'Espagne ne peut être comparée à celle de duc<sup>1</sup> de France, beaucoup moins à celle de pair de France. — Comparaison de l'extérieur des dignités des ducs de France et des grands d'Espagne. — Spécieux avantages des grands d'Espagne; un seul solide. — Désavantages effectifs et réels des grands d'Espagne. — Désavantage des grands d'Espagne jusque dans le droit de se couvrir. — Abus des grandesses françoises.

Après cette connoissance de la dignité de grand d'Espagne dans son fond, dans son origine, et de son état présent, il faudroit en donner une de celle des ducs de France, pairs, vérifiés et non vérifiés, ou à brevet, comme on appelle improprement ces derniers. Mais ce n'est pas ici le lieu des dissertations et des histoires particulières. Quelque obscurcissement qu'on ait pris à tâche de jeter, surtout depuis quelque temps, sur la première dignité du royaume de France, elle y est encore trop connue pour avoir besoin d'entrer dans un détail qui feroit un volume. Je me contenterai donc de supposer ce qui est vrai, et démontré par tous les auteurs et par toutes les images qui restent de la grandeur de cette dignité, et que l'ignorance, la jalousie, l'envie, la malice, j'ajouterai la folie de ces derniers temps, n'ont pu étouffer. Il faut se souvenir de l'occasion de cette digression : c'est l'égalité, convenue entre le Roi et le roi son petit-fils, des ducs de France et des grands d'Espagne, et de leur donner réciproquement les mêmes rangs et honneurs; le mémoire présenté au roi

1. *Ducs*, au pluriel, dans le manuscrit.

d'Espagne, pour s'en plaindre, par les ducs d'Arcos et de Baños, et la punition que ces deux frères en subirent, et l'examen s'ils ont été bien ou mal fondés dans cette plainte, ce qui ne se peut faire que par la comparaison des deux premières dignités des deux monarchies; mais en même temps qu'il ne s'agit pas de faire un livre, ni de s'écarter trop loin et trop longtemps des matières historiques de ces *Mémoires*.

En quelque temps que l'on considère la monarchie françoise depuis sa fondation, et les divers États des Espagnes jusqu'à leur réunion sous Ferdinand et Isabelle, ou plutôt sous Charles V, qui hérita d'eux pour ne faire de toutes les Espagnes, excepté le Portugal, qu'une seule monarchie, elle ne peut entrer en aucune comparaison avec la nôtre. Des provinces séparées, quoi [que] avec titre de royaumes, dont aucun ne l'a porté que longtemps après la France, n'ont pas plus de similitude avec ce grand et vaste tout, réuni sous un seul chef, que par la différence d'antiquité de couronne. Conséquemment nulle proportion entre les grands vassaux, les vassaux immédiats de la couronne de France, et ceux des différentes pièces qui composoient les Espagnes sous différents chefs, connus sous le titre de rois beaucoup plus tard que les nôtres. Quelques fonctions qu'aient originairement eues ces premiers grands feudataires des Espagnes, elles n'ont pu être plus importantes et plus relevées que celles de nos premiers grands vassaux, et la différence en a toujours été infinie par celle du cercle étroit de chacun de ces petits États ou royaumes indépendants les uns des autres dans les Espagnes, de la vaste étendue du royaume de France sous un seul roi dans tous les temps; et la part que les uns et les autres ont eue aux affaires, soit intérieures, soit extérieures de l'État, dont ils relevoient immédiatement, a été conforme, pour le poids et pour le nombre, à l'étendue de ces mêmes États, ce qui met encore une différence infinie entre les grands vassaux françois et espagnols.

Si de ces temps reculés on descend au moyen âge, on ne voit dans les Espagnes que la confusion qu'avoit faite la domination des Maures, la nécessité de se défendre et de se soutenir contre eux où étoient les rois des différentes provinces des Espagnes, et trop souvent les usurpations de ces mêmes rois les uns sur les autres. On ne voit plus que force, que nécessité, que multiplication sans mesure des *ricos-hombres* sans fiefs. Leur part, je dis nécessaire et par droit, dans les affaires s'évanouit, et depuis il n'en est resté ni ombre ni vestige, en quoi les grands d'Espagne successeurs de leur dignité ne sont pas devenus de meilleure condition qu'eux.

Tout au contraire en France : les grands vassaux ont toujours eu, de droit et de fait, part aux grandes affaires du dehors et du dedans. Cette part est demeurée aux pairs par essence, aux officiers de la couronne qui, par leurs offices, étoient grands vassaux, puisqu'ils en rendoient foi et hommage particulier au Roi, à d'autres grands vassaux, mais quand et à ceux qu'il plaisoit aux rois d'y appeler. Cette transmission dure jusqu'à nos jours, et sans parler de tant de grands actes de pairie des temps anciens, il n'y a point de règne qui n'en fourmille, jusqu'au dernier, le plus absolu de tous : témoin tous les lits de justice que le feu Roi a tenus, et en dernier lieu la convocation des pairs par le grand maître des cérémonies au nom du feu Roi, pour l'acte des renonciations qui a précédé la mort de Sa Majesté de si peu.

De jugement et de nécessité de celui des pairs en certaines affaires, et de droit en presque toutes, c'est encore une chose qui a toujours été et qui subsiste encore ; de même que les formes solennelles pour juger d'une pairie, ou pour faire le procès criminel à un pair Rien de tout cela en Espagne. On ne le voit point des *ricos-hombres* ; on le voit aussi peu des grands. Leurs grandesses pour la transmission ni pour le jugement, si contestation arrive, ni leurs personnes, si elles se trouvent prévenues de crime, n'ont aucune distinction dans la forme de les juger du



moindre héritage ni du moindre particulier. Tout se réduit pour la seule personne des grands à ne pouvoir être arrêtés que par un ordre du Roi, après quoi plus de distinction dans tout le reste; et jamais en Espagne il n'a été mention d'être jugé par ses pairs, c'est-à-dire par ses égaux, ce qui, en matière de pairie ou de crime d'un pair, subsiste encore pour les pairs de France.

En voilà sans doute assez pour démontrer la différence entière des pairs de France d'aujourd'hui et des grands d'Espagne, et combien il y auroit peu de justesse de comparer, sous prétexte de convenance, les grands de la première classe avec les pairs.

Si du fond de la substance de la dignité et de son antiquité transmise jusqu'à nous, on passe à son inhérence et à sa stabilité, on est extrêmement surpris de n'en trouver aucune dans la grandesse, et de la voir non-seulement suspendue à chaque mutation, même de père à fils dans toutes celles qui ne sont pas de la première classe, du propre aveu de ces grands, mais suspendue encore par le délai ou le refus de la couverture, tant qu'il plaît au Roi, pour toutes les trois classes; et toutes les trois amovibles, et pour toujours, à la volonté du Roi, sans forme aucune, sans crime, sans accusation, sans même de prétexte. On ne sauroit nier qu'une dignité aussi en l'air, autant dans la main du Roi, et d'une manière si absolue et si totalement dépendante, ne soit fort différente de celles dont l'état est déterminé, fixe, stable, certain à toujours, et qui, une fois accordées, n'ont plus besoin de nouvelles grâces, et ne puissent<sup>1</sup> être ôtées qu'avec la vie, pour crime capital, et avec les formes les plus solennelles.

Il est difficile de n'être pas blessé d'un tribut imposé à une dignité comme telle, à plus forte raison de tributs redoublés. Ceux qu'on a expliqués ne ressemblent point aux lods et ventes des terres, ni aux autres droits de la suzeraineté. Ce n'est point ici une terre qui paye pour sa mutation, puisque les grandesses, attachées aux noms et non

1. L'indicatif serait plus régulier.

aux terres, sont sujettes aux mêmes tributs, et que, faute de paiement, ce ne sont point les terres qui en répondent, mais la dignité, qui est suspendue encore dans ce cas. En France, la noblesse grande, médiocre, petite, doit le service des armes, mais nul tribut pour elle-même. Ce qu'elle paye est sur sa consommation, des droits de terres, en un mot toute autre chose qu'un tribut de noblesse et à cause de sa noblesse. Combien donc y doit-on être surpris de voir la première et la plus haute dignité où la noblesse la plus distinguée puisse parvenir en Espagne être imposée à divers tributs comme dignité, et pour elle-même, et à peine de suspension jusqu'à parfait paiement? Qui peut douter de la différence que cela met encore entre la dignité de nos ducs et celle des grands d'Espagne?

Enfin la vénalité de la grandesse, non entre particuliers, mais du Roi à eux, qui l'a quelquefois vendue, depuis Philippe II, sous tous les règnes, et vendue sans voile et sans mystère. Quelque rares qu'en soient les exemples, ils sont, et encore une fois il y en a de tous les rois, depuis Philippe II. La dignité des ducs a ignoré jusqu'à nos jours cette manière d'y arriver, qui est commune aux plus petites charges.

Il résulte donc de toutes ces différences si essentielles que la dignité de grand d'Espagne, pour éclatante qu'elle soit, ne peut être comparée avec celle de nos ducs, et beaucoup moins encore à celle des pairs de France, avec lesquels les grands d'Espagne n'ont aucune similitude, sont sans fonction, sans avis, sans conseil, sans jugement, sans faire essentiellement partie de l'État plus que les autres vassaux immédiats, et sont sans serment et sans foi et hommage pour cause de leur dignité. Il est donc conséquent que ce n'est à aucun d'eux à se trouver blessés<sup>1</sup> de la parité convenue entre le feu Roi et le roi son petit-fils des ducs de France et des grands d'Espagne, et que les ducs d'Arcos et de Baños y sont très-mal fondés, et y ont très-peu entendu l'intérêt de leur dignité.

1. Le manuscrit porte ainsi *blessés*, au pluriel.

Ce fond des deux premières dignités de France et d'Espagne examiné, il faut venir à leur extérieur.

Si on est ébloui de certaines choses que les grands d'Espagne ont conservées par la sage politique de leurs rois, et que les nôtres ont laissé peu à peu obscurcir dans les ducs, il se trouvera que ceux-ci ont eu les mêmes avantages, qu'ils les ont presque tous conservés jusque vers le milieu du dernier règne, et qu'il y en a d'autres où la dignité des ducs est plus ménagée que ne l'est celle des grands.

Deux choses, l'une au dehors, l'autre au dedans, [font<sup>1</sup>] briller la dignité de grand d'Espagne beaucoup plus que celle des ducs de France. C'est, à qui n'approfondit pas le fond des dignités qui vient d'être examiné, et à qui n'examine que l'usage présent sans remonter plus haut, ce qui éblouit le monde en faveur des grands d'Espagne.

Ces deux choses regardent les princes étrangers. On a vu avec quel soin Charles V établit le rang des grands d'Espagne à Rome, en Italie, en Allemagne, et partout où s'étendit sa puissance, et avec quelle jalousie ce même effet de sa politique a été soutenu depuis par les rois d'Espagne en Italie, à la faveur des grands États qu'ils y ont possédés depuis Charles V jusqu'à Charles II, et en Allemagne, à l'appui des empereurs de la même maison d'Autriche. Il ne se trouvera point qu'il en ait été usé autrement avec les ducs de France jusque vers le milieu du dernier règne. Sans en discuter les exemples, qui mèneroient trop loin, il suffit de voir comment le duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes, a été traité à Turin et chez les électeurs, voyageant tout jeune. Ses voyages font une partie de ceux de Montconis, alors son gouverneur, qui sont entre les mains de tout le monde, où il touche ce fait sans la moindre affectation, parce qu'il appartient à ce qu'il raconte. Le duc de Rohan Chabot allant voyager, à dix-sept ou dix-huit ans, M. de Lyonne lui donna une instruction en forme et signée, pour se conduire avec Monsieur de Savoie également en tout, excepté la main, et pour la prétendre des électeurs,

1. Saint-Simon a écrit *fait*, au singulier.

à plus forte raison de tous les autres souverains d'Allemagne et d'Italie, et de ne pas voir les électeurs s'ils en faisoient difficulté. Non-seulement les ducs comme tels, mais les maréchaux de France généraux d'armée, ont toujours traité en égalité parfaite avec les électeurs et tous les autres souverains, comme on le voit par les lettres du maréchal de Crequy dernier, qui n'étoit point duc, et de tous les autres. Une méprise du maréchal de Villeroy à l'égard de l'électeur de Bavière fit la planche, et de cette planche il a résulté que ce même électeur, qui ne disputoit pas en Hongrie aux princes de Conti, à ce que M. le prince de Conti m'a dit et raconté plusieurs fois, prétendit, tout incognito qu'il étoit, la main chez Monseigneur, et fit si bien qu'il ne le vit chez lui que dans les jardins de Meudon, sans mettre le pied dans la maison, et qu'ils montèrent en calèche, pour s'y promener, tous deux en même temps, par chacun leur portière. Cette égalité avec le Dauphin n'étoit pas jusqu'alors entrée dans la tête d'aucun souverain non roi, et celui-là même, avant le profit qu'il sut tirer de la lourde méprise du maréchal de Villeroy, n'avoit pas imaginé de disputer rien aux princes du sang, non plus que le fameux duc de Lorraine, qui commandoit en chef l'armée de l'Empereur, dont il avoit l'honneur d'être beau-frère, et les princes de Conti volontaires dans cette armée. C'est ainsi que des dignités on entreprend sur leur source, et c'est ce que les papes et les rois d'Espagne ont sagement prévu et prévenu sur les cardinaux et les grands.

Dans l'intérieur, la même prévoyance, mais commune à tous les États de l'Europe, a refusé avec persévérance jusqu'à aujourd'hui tout rang aux princes étrangers. La seule France les y a établis, et leur a laissé peu à peu usurper toutes sortes d'avantages. Ils s'y sont d'abord introduits sans y en prétendre aucun; après, ils ont ambitionné la pairie; ils en ont obtenu après tant qu'ils ont pu; ils en ont fait valoir les prérogatives. Devenus puissants, ils ont formé la ligue à la faveur de laquelle ils ont empiété par degrés, laquelle auroit dû donner des leçons à n'être pas

oubliées. Bien des événements les ont depuis rafraîchies, mais tout le fruit n'a été que d'augmenter les usurpations, en y associant des branches de maisons de gentilshommes françois, de peur de manquer de princes étrangers vrais ou faux. Il est vrai qu'en nul lieu ces derniers n'ont précédé les ducs; il est vrai encore que les princes étrangers véritables ne les précèdent encore nulle part, si ce n'est dans l'ordre du Saint-Esprit, contre les premiers statuts et le premier exemple de la première promotion, que la puissance de la ligue fit réformer en deux fois, et que d'étranges causes ont maintenus sans décision, mais en continuant l'usage. Il est vrai de plus que ceux-là mêmes, quand ils sont pairs, suivent leur rang d'ancienneté en tous actes de pairie. Il est donc vrai qu'ils cèdent aux pairs, et qu'ils ne les précèdent jamais, excepté dans l'ordre, de la façon que je viens de le dire. Cela suffit pour montrer qu'il n'en étoit pas ainsi avant le dernier siècle, qu'il y avoit déjà des ducs gentilshommes, et que ce qui s'est introduit depuis n'est qu'usurpation, qui laisse la dignité entière; mais il faut convenir que la multitude des usurpations, des distinctions, et de ceux qui en jouissent, l'éclat et les avantages qu'ils en retirent, la lutte de préséance qu'ils entretiennent à la cour sur des gens qui s'en lassent et qui n'ont jamais su s'entendre ni se soutenir, est la chose qui donne le plus spécieux prétexte aux grands d'Espagne, chez lesquels ces princes n'ont aucun honneur, aucun rang, aucun établissement, et qui, s'ils s'attachent au service d'Espagne, n'en peuvent prétendre ni espérer aucun que pour être faits grands d'Espagne eux-mêmes. Je n'en dirai pas davantage, pour ne pas tomber dans l'inconvénient d'une dissertation contre ces rangs étrangers, qui ne sont soufferts nulle autre part qu'en France.

A ces deux avantages, dont il faut convenir, quoique en écorce et en surface sans fond, les grands en ont encore deux autres, que les ducs avoient comme eux : les honneurs militaires et civils, dont M. de Louvois les priva sous prétexte de ménager la poudre, d'où le reste des honneurs

militaires et civils se sont peu à peu évanouis, pour être appropriés aux ministres, qui avant cette insensible époque étoient bien éloignés d'y prétendre. Cet avantage est donc un de ceux que la dignité de duc a perdus par l'usage, mais qui ne lui est pas moins propre qu'aux grands, puisqu'ils en ont constamment joui jusqu'à la toute-puissance de M. de Louvois, vers le milieu de son ministère.

Ces quatre avantages, que l'usage a conservés aux grands et ôtés aux ducs, et qui leur ont été également propres, ne consistent donc que dans la volonté différente de leurs rois, et dans une différence de volonté si moderne qu'elle laisse voir le droit et le long usage en faveur des ducs, et laisse ainsi leur dignité entière, en cela même que le vouloir des rois y a donné, pour la surface, l'atteinte dont on ne peut disconvenir, mais qui ne peut rien opérer de solide contre leur dignité en faveur de celle des grands, puisque le droit et l'usage est le même, et qu'il ne tient qu'à nos rois de le remettre comme il a été, en partie jusqu'à la violence de la ligue, et en partie jusqu'à M. de Louvois.

Les grands ont encore deux autres avantages : l'un n'est qu'un agrément et une distinction, qui est d'être seuls conviés, ainsi que leurs épouses, avec leurs fils aînés et les leurs, à tout ce qui se fait de plus ordinaire et d'extraordinaire en fêtes, divertissements et cérémonies à la cour, ou ailleurs quand le Roi s'y trouve ou qu'elles<sup>1</sup> se font par ses ordres. Cela fait un accompagnement de grande décoration au Roi, et les nôtres en ont usé de même jusque vers les deux tiers du règne de Louis XIV ; ainsi je ne m'arrêterai pas à celui-ci, quoique il paroisse beaucoup en Espagne, où pour les chapelles, les audiences publiques et mille occasions, il y en a de continuelles de cet avertissement aux grands, lesquelles presque toutes n'existent point en France et y ont toujours été rares de plus en plus.

1. Saint-Simon a bien mis le féminin *elles*.

L'autre avantage des grands en est un effectif, la bonne foi veut qu'on l'avoue, mais il est l'unique à l'égard des ducs : c'est le rang et les honneurs de leurs fils aînés et des femmes de ces fils aînés, et quand ils n'ont point de fils, de celui ou de celle à qui la grandesse doit aller de droit après eux. Les distinctions des fils sont peu perceptibles, comme l'invitation, dont on vient de parler, l'*Excellence*, qui s'est fort multipliée, le traitement de parent quand le Roi leur écrit, et divers autres; mais celles de leurs femmes ou de leur fille aînée, s'ils n'ont point de fils, sont pareilles en tout à celles des femmes des grands en tout et partout, à l'exception seule de l'étoffe de leurs carreaux chez la Reine pour s'asseoir, ou devant elle à l'église pour se mettre à genoux (je l'ai dit plus haut), de velours pour les femmes des grands en toute saison, et de damas ou de satin en toute saison pour leurs belles-filles aînées. Or, il est vrai que cela n'a aucune comparaison avec les fils aînés des ducs et leurs femmes. Cela est sans doute accordé à ce qu'il n'y a jamais de démission en Espagne; mais quelque anciennes que soient les nôtres, qui ont commencé au dernier connétable de Montmorency, la bonne foi veut encore l'aveu que nos démissions ne couvrent point cette différence essentielle, parce que la démission opère un duc, qui par conséquent en a le rang et les honneurs, que le démis conserve aussi, au lieu que, sans démission, les fils aînés des ducs n'ont aucune distinction, ni leurs femmes, et que les fils aînés des grands et leurs femmes ont comme tels toutes celles dont on vient de parler. Mais cet avantage, quelque solide qu'il soit, et qui est l'unique effectif que les grands aient au-dessus des ducs, ne change rien au fond de leur dignité; il la laisse telle qu'elle a été montrée; il est même un témoignage et un reste de cette multiplication des *ricos-hombres* par leurs cadets, et par les cadets de ces cadets, sans fiefs, qui vers les temps de Ferdinand et d'Isabelle en avoient défiguré la dignité, et qui, à l'habile refonte que Charles V en fit sous le nom de *grands*, a été restreinte à des bornes

plus raisonnables, par cet avantage des seuls fils aînés, ou successeurs nécessaires des grandesses au défaut de fils, et de leurs épouses, qui a ôté toute occasion de démissions.

Après avoir exposé dans toute son<sup>1</sup> étendue les six avantages que les grands paroissent avoir sur les ducs, je dis paroissent, puisqu'il n'y a que de l'éblouissant dans les cinq premiers, que les ducs ont eus comme eux jusqu'au milieu du dernier règne, et comme eux les premières places partout, dont le feu Roi s'est montré si jaloux jusqu'à sa mort, témoin l'aventure de M<sup>me</sup> de Melun à un bal, et celle de M<sup>me</sup> de Torcy à la table du Roi à Marly, les deux uniques qui s'y soient exposées; après avoir avoué de bonne foi la solidité du dernier et sixième avantage des grands en la personne de leurs fils et belles-filles aînées, il faut venir aux désavantages de ces mêmes grands, comparés aux ducs, pour l'extérieur.

Quelque usurpation moderne qu'aient essuyée les ducs du chancelier, et même du garde des sceaux de France, elles ne vont qu'à la préséance au conseil, et s'ils ont conservé l'ancienne forme d'écrire et de recevoir chez eux, que les ducs et les officiers de la couronne ont perdues<sup>2</sup>, cela ne regarde point les ducs. Mais le président, ni en son absence le gouverneur du conseil de Castille, ne donne point la main chez lui aux grands, qui de plus sont obligés, comme tous les autres, d'arrêter leur carrosse devant le sien, lorsqu'il ne montre pas, par ses rideaux tirés, qu'il veut être inconnu. Ce respect si grand et si public est tel en France qu'il n'y est rendu par les ducs qu'au Roi, à la Reine, et aux fils et filles de France, bien loin de s'étendre jusqu'à un particulier.

Une seconde différence, et qui est de tous les jours, et n'est pas moins publique, est l'extrême différence du majordome-major du Roi, et comme tel, de tous les grands,

1. *Son*, pour *leur*.

2. Le manuscrit donne bien *perdues*, au pluriel.



lui-même ne le fût-il pas, comme il est quelquefois arrivé. Non-seulement il les précède partout, sans être jamais mêlé avec eux, mais il a un siège ployant de velours placé, à la chapelle, à la tête de leur banc, et ce siège si distingué d'eux y est toujours, et il demeure vide, sans pouvoir être occupé, s'il ne l'est pas par le majordome-major. Il est assis au bal et à la comédie sur ce même siège, à la droite du Roi et le joignant, presque sur la même ligne, tandis que tous les grands sont debout; et lorsque le roi d'Espagne reçoit des ambassadeurs sur un trône, comme des Africains et d'autres nations éloignées, le majordome est assis en pareille place et sur pareil siège sur le trône, tandis que les grands sont au bas du trône et debout. Chez la Reine, son majordome-major précède tous les grands sans difficulté, en toutes les cérémonies et les audiences, et le grand écuyer du Roi ne leur donne pas la main dans le carrosse du Roi qui est à son usage. Toutes ces mortifications de charges, publiques et continuelles, sont entièrement inconnues aux ducs. Bien plus, le majordome-major du Roi, comme tel, et sans être grand, je le répète, comme il est arrivé quelquefois, jouit de tout le rang et honneurs des grands; et, ce qui est étrange, c'est qu'il est leur chef, et tellement leur chef, que s'il arrive quelque affaire qui intéresse la dignité des grands, c'est chez le majordome-major qu'ils s'assemblent et qu'ils délibèrent, et que c'est par lui que sont portées et présentées <sup>1</sup> au Roi les raisons ou les mémoires qu'ils ont à lui faire entendre, et que pareillement c'est par le même que le Roi s'explique aux grands de ces <sup>2</sup> décisions ou de ses volontés. Il ne se trouve rien de semblable en France. J'ai moi-même été témoin de tout cela en Espagne, et pour ce dernier article, qu'il se passa ainsi au baptême de l'infant don Philippe, où j'étois, et où le Roi voulut que les honneurs fussent portés par les grands, quoique ils ne l'eussent été jusqu'alors que par les majordomes; les ordres, les remon-

1. Saint-Simon a mis ainsi ces deux participes au masculin.

2. Il y a bien ici le démonstratif, et quatre mots plus loin, le possessif.

trances, la décision, tout passa par le majordome-major, et ce fut chez lui que les grands s'assemblèrent.

Quoique les grands ne cèdent point aux cardinaux, dont j'expliquerai en son temps les divers rangs en Espagne, et qu'ils ne les voient point chez eux en public, à cause de la main, les grands en essuient néanmoins une distinction étrange, dont la France n'a jamais ouï parler : c'est leur fauteuil à la chapelle, tandis qu'ils n'ont qu'un banc couvert de tapisserie, sans petit banc bas devant eux, et les cardinaux et les ambassadeurs en ont un, celui de ces derniers couvert de tapisserie comme leur banc, et le petit banc bas des cardinaux couvert de velours rouge.

Au conseil, lorsque le Roi s'y trouve, et qu'il y a des cardinaux, ils y ont un fauteuil comme à la chapelle. Ils sont au-dessus des grands, et les grands n'y ont que des sièges ployants.

Les grands et le majordome-major même sont nettement précédés par les ambassadeurs de chapelle à la distribution des cierges à la Chandeleur, en celle des Cendres, et aux autres occasions où ils se trouvent ensemble qui sont de cérémonie.

Toutes ces choses, la plupart si marquées, si distinctives, si journalières, sont inconnues aux ducs, et avec raison leur paroïtroient monstrueuses.

Les infants sont en Espagne comme sont ici les fils et filles de France.

De princes du sang, il n'y en a jamais eu tant que la maison d'Autriche a régné en Espagne.

M. le duc d'Orléans, petit-fils de France, fut traité en Espagne comme un infant; mais il alla chez toutes les femmes des grands, et traita les grands comme il traitoit ici les ducs.

Pour les bâtards des rois, on a vu ce qui a été dit des deux don Juans, les deux seuls reconnus en Espagne, et les grands sont fort éloignés de tout avantage de ce côté-là.

De tout cet extérieur si éblouissant des grands d'Espagne, que leurs rois leur ont jalousement conservé au dehors et au dedans de l'Espagne, à l'égard des princes étrangers, et que les ducs ont eu comme eux, il n'y a de différence que la fermeté des rois d'Espagne, par rapport à leur propre dignité, d'avec l'entraînement des rois de France, dont on a vu, par l'exemple de l'électeur de Bavière, que leur dignité même a souffert. Il en est de même des honneurs civils et militaires, conservés jusqu'au milieu du dernier règne, de l'invitation aux fêtes et aux cérémonies, qui a été de tout temps, et jusqu'à nos jours, pour les ducs en France, comme en Espagne pour les grands, et de ces distinctions que je viens de raconter, communes en elles-mêmes aux deux dignités, mais qui pour la plupart ont cessé au milieu du règne de Louis XIV. Ainsi dès qu'elles ont été jusqu'alors, rien d'essentiellement distinctif à l'avantage des grands sur les ducs, puisque la cessation à l'égard de ces derniers est si moderne, et que lorsqu'il plaira à un roi de France de penser que sa dignité y est intéressée, toute suréminente qu'elle est, et de faire réflexion qu'il n'appartient qu'à son sang d'avoir chez lui des rangs et des distinctions par naissance, inconnus chez toutes les autres nations, ni à aucune dignité étrangère d'y jouir d'aucun avantage plus grand que n'en ont celles qu'il donne, cet extérieur sera bientôt rétabli, et porté au niveau pour le moins de celui qui éblouit dans les grands d'Espagne, dont le seul avantage réel que n'ont pas les ducs est celui dont jouissent leurs fils aînés et les femmes de ces fils.

Pour les désavantages des grands par comparaison aux ducs, on ne compte point le défaut d'habits particuliers et de marques de dignité aux armes, quoique cet éclat en soit un fort marqué; ni le défaut de housse, puisque la Reine n'en porte point; ni de balustres, parce qu'on ne voit point leurs lits ni leurs chambres à coucher; ni le mélange dans les ordres, puisque les infants même n'en étoient pas exempts avant Philippe V.

Mais les distinctions étranges du président et même du gouverneur du conseil de Castille, le fauteuil des cardinaux, la préséance si marquée, la supériorité aux audiences singulières, et journallement aux bals et aux comédies, du majordome-major assis à côté du Roi, où tous les grands sont debout, sa présidence sur eux par sa charge, même sans être grand, pour tout ce qui concerne leur dignité, ce sont des choses, pour en omettre diverses autres, d'un grand contre-poids, qui toutes sont parfaitement inconnues aux ducs, et qui ne peuvent pas contribuer à faire trouver les ducs d'Arcos et de Baños bien fondés dans leurs plaintes et leur mémoire.

Venons maintenant à ce qui les a le plus frappés et le plus déterminés à cette démarche : c'est que les grands d'Espagne se couvrent devant leurs rois et que les ducs de France ne s'y couvrent point, que les princes étrangers s'y couvrent aux audiences des ambassadeurs, et que ceux de la maison de Lorraine, privativement à tous autres, les conduisent à l'audience.

Il faut se souvenir de ce qui a été expliqué ci-dessus de l'ancien usage d'être couvert en France devant le Roi, sans distinction de dignité, et de la manière imperceptible dont il a changé, par le changement des coiffures, du chaperon au bonnet, puis à la toque, enfin aux chapeaux. Lors même qu'on étoit couvert devant nos rois, nul ne leur parloit couvert, non pas même les fils de France. Il n'est donc pas étrange que les ducs n'aient point cet honneur, beaucoup moins depuis que l'usage d'être couvert devant les rois de France s'est peu [à peu] aboli, même ne leur parlant pas. Chaque pays a ses usages particuliers, qui se trouvent souvent la cause primitive et l'origine des distinctions. En France, ni homme ni femme ne baise la Reine : ce n'a été qu'au mariage du Roi d'aujourd'hui que cet honneur a été accordé aux princes du sang ; mais les duchesses et les princesses étrangères ont celui de s'asseoir devant elle, et les tabourets de grâce, et pour les hommes, les fils et petits-fils de France et les cardinaux, sans que les princes du sang,

qui l'ont tenté au mariage du Roi d'aujourd'hui, y aient pu parvenir, et qui, jusqu'à la mort du feu Roi, ne l'ont jamais prétendu, sans qu'en nul lieu que ce soit les dames assises se soient jamais tenues debout un instant en leur présence, ce qui auroit été regardé comme un grand manque de respect, parce qu'il n'y en peut avoir qu'un. Ainsi elles se levoient lorsqu'un prince du sang arrivoit où elles étoient assises, et se rassoyoient sur-le-champ, ce qu'elles faisoient de même pour les principaux seigneurs. En Angleterre, toutes les duchesses baisent la Reine, et pas une n'est assise devant elle; tellement que, lorsque les reines d'Angleterre, femmes de Charles I<sup>er</sup> et de Jacques II, sont venues achever leur vie en France, elles y eurent le choix d'y traiter les Françaises assises à la manière angloise ou françoise, et elles choisirent la dernière. Il est donc vrai de dire que ces honneurs sont suivant les pays. Aussi a-t-on vu cette multitude de *ricos-hombres* cesser de se couvrir devant Philippe le Beau, père de Charles V, par flatterie pour lui et pour faire dépit à Ferdinand son beau-père, et l'usage de se couvrir ne revenir que sous Charles V, qui l'établit en la forme qu'il est demeuré lors de l'abolition de la *rico-hombrerie* et de l'établissement de la grandesse.

Il faut se souvenir encore plus de quelle façon s'est introduit l'usage de se couvrir devant le Roi en France. On le peut voir ci-devant, p. 204<sup>1</sup>, et y remarquer que c'est celui des grands d'Espagne qui y donna lieu, par la liberté qu'un ambassadeur d'Espagne qui étoit grand prit de se couvrir voyant Henri IV couvert, dans ses jardins de Monceaux, et du hasard qui restreignit cet honneur aux princes du sang, aux princes étrangers, et au duc d'Espèrnon, si éloigné de l'être, parce qu'Henri IV, piqué de voir cet Espagnol se couvrir, commanda à l'instant de se couvrir à Monsieur le Prince et aux ducs d'Espèrnon et de Mayenne, qui par hasard se trouvèrent seuls à cette promenade. De là, M. de Mayenne prétendit se

1. Pages 278 et 279 de notre tome II.

couvrir aux audiences où il conduisoit les ambassadeurs, et l'obtint; les princes de la maison de Lorraine, de Savoie, de Longueville et de Gonzague, qui conduisoient aussi les ambassadeurs, se trouvèrent dans le même droit. Dès qu'ils l'eurent obtenu, il s'étendit aisément à ceux de ces maisons qui se trouvèrent à ces audiences sans avoir conduit les ambassadeurs, puisqu'en les conduisant ils se couvroient avec eux; à plus forte raison Monsieur le Prince et les princes du sang, et en même temps M. d'Espernon, par la bonne fortune de s'être trouvé à cette promenade, où il se couvrit avec Monsieur le Prince et M. de Mayenne, et comme M. d'Espernon, ses enfants furent aussi couverts à ces audiences. Ce chapeau vient donc d'Espagne, et s'est trouvé borné à ceux qu'Henri IV fit couvrir à cette promenade, et d'eux à leur maison, et aux maisons qui avoient la conduite des ambassadeurs. Ce n'est que le feu Roi qui l'a étendu, en divers temps et à diverses reprises, à trois branches de maisons de gentilshommes, quoique ils ne conduisent pas les ambassadeurs. Le pourquoi et le comment nous jetteroit ici dans une dissertation trop longue. On en a pu voir quelque chose de MM. de Rohan, p. 148 et suivantes, et de M. de Monaco, p. 78<sup>1</sup>; de ce dernier il n'a rien passé aux Matignons, qui en ont eu Monaco avec l'héritière, et l'érection nouvelle du duché-pairie de Valentinois.

Mais il ne faut pas oublier que cet honneur de se couvrir est entièrement restreint aux audiences des ambassadeurs, et sans place distinguée, et sans entrer dans le balustre avec les princes du sang et l'ambassadeur, qu'il ne s'étend à pas une autre sorte d'audience ni de cérémonies, comme à celle du doge de Gênes, qui se couvrit seul, à l'hommage de Messieurs de Lorraine, aux audiences des souverains, etc., en sorte que ce chapeau est uniquement restreint aux audiences des ambassadeurs,

1. Pages 61 et suivantes de notre tome II, et pages 291 et 292 de notre tome I. C'est aux pages 149 et 79 de son manuscrit que Saint-Simon aurait dû renvoyer.

où les cardinaux l'ont aussi obtenu, et ne l'ont nulle part ailleurs, non plus que leur bonnet devant le Roi.

Quel que soit cet honneur, il ne touche point aux ducs, puisqu'il ne peut être pris en leur présence : témoin cette audience si solennelle du cardinal Chigi, légat *a latere* du Pape son oncle, pour la satisfaction de la fameuse affaire des Corses de la garde du Pape, qui avoient insulté le duc de Crequy, ambassadeur du Roi à Rome. Les princes du sang ne pouvoient être à cette audience, où le légat eut un fauteuil. Les ducs s'y devoient trouver, et furent avertis, de la part du Roi, par le grand maître des cérémonies, et à cause de leur présence, les princes étrangers eurent défense de s'y couvrir. Les comtes d'Harcourt, grand écuyer, et de Soissons, qui tous deux conduisoient le légat à l'audience, n'oublièrent rien pour avoir permission de se couvrir ou de n'assister pas à l'audience : ils ne purent obtenir ni l'un ni l'autre, et y demeurèrent tout du long et toujours découverts. On peut voir cela plus au long, et le récit de l'erreur réformée d'une tapisserie, p. 134 <sup>1</sup>, ou plutôt du mensonge qui les y représente couverts. Il est donc vrai que la présence nécessaire des ducs fait tomber ce chapeau. Les deux seuls qui se trouvent aux audiences où on se couvre n'y sont que par la nécessité de leur charge, l'un en qualité de premier gentilhomme de la chambre, qui commande dans la chambre, et qui ne s'en peut absenter alors comme tel, l'autre de capitaine des gardes en quartier, et comme tel, en fonction nécessaire de sa charge, et nullement comme ducs.

Après ces éclaircissements, ne pourroit-on point remarquer que ce grand honneur de parler au roi d'Espagne <sup>2</sup> s'affoiblit étrangement par les conditions qui y sont apposées? L'introduction de la nécessité de faire la couverture, avec toute suspension de rangs, honneurs et distinctions jusqu'à ce qu'elle soit faite, et cependant le pouvoir et

1. Pages 5-7 de notre tome II. C'est aux pages 135 et 136 du manuscrit que se trouve le passage auquel Saint-Simon renvoie.

2. Il faudrait : « de parler *couvert* au roi d'Espagne. »

L'usage des rois de la différer tant qu'il leur plaît, et même toujours, est un grand contre-poids; celui d'avoir un certificat de sa couverture du secrétaire de l'estampille, sous peine, si on le perd, d'avoir à recommencer et de courir les risques des délais du Roi, et en attendant d'être suspendu de tout rang, honneurs et prérogatives, n'en est pas un moindre, et cela à toute mutation de père même à fils, et même pour la première classe. En France, le mort saisit le vif, sans que le Roi y intervienne; et à l'égard des pairs, dont la réception au Parlement de celui en faveur duquel l'érection<sup>1</sup> fixe le rang d'ancienneté pour lui et pour toute sa postérité, comme l'enregistrement le fixe pour les ducs vérifiés qui ne sont pas pairs, les successeurs à la pairie ne dépendent point de leur réception au Parlement, ni d'aucune autre chose, pour jouir de tout leur rang, honneurs et prérogatives, soit qu'ils s'y fassent recevoir tard ou point du tout, et ne préjudicie en aucune sorte de chose à leurs successeurs.

En voilà bien assez, ce me semble, pour entendre quelle est la dignité des grands d'Espagne, soit dans son origine, son essence et son fond, que dans son écorce<sup>2</sup> et son extérieur; et le peu qui a été dit sur les ducs de France, parce qu'il auroit fallu un volume pour entrer à fond dans leur dignité, et que j'écris en France, où on la doit connoître et où on en trouve force mémoires et traités, suffit, ce me semble, pour montrer que les grands ne peuvent être comparés en rien aux pairs, et que les ducs d'Arcos et de Baños ont ignoré la dignité des ducs quand ils se sont plaints de la parité de rang et d'honneurs donnés aux uns et aux autres dans les deux royaumes.

Mais après cet examen, il faut convenir aussi que l'abus qui s'en est fait est extrêmement étrange. Lorsque le feu Roi et le roi son petit-fils sont convenus de cette parité, il est manifeste qu'ils n'ont entendu qu'une fraternité des grands des deux royaumes, pour cimenter mieux celle des

1. Il faut suppléer ici les mots : *est faite*.

2. Soit dans son écorce.



deux nations. Au lieu de s'en tenir à un règlement si raisonnable et si commode pour les ducs et les grands qui vont en Espagne ou viennent en France, on en a fait des grands d'Espagne françois et en France : d'abord une reconnoissance digne du roi d'Espagne pour le duc de Beauvillier, son gouverneur; après, le crédit des Noailles et du cardinal d'Estrées, aidés de l'amusement que prenoit le Roi des enfances de la comtesse d'Estrées, dans la familiarité des particuliers, des dames du palais, trouve le chausse-pied du passage du roi d'Espagne de Barcelone en Italie, sur une escadre commandée par le comte d'Estrées, pour le faire faire grand d'Espagne, sans qu'il y ait eu soupçon seulement de la moindre opposition à ce passage. En France, il ne faut que des exemples : sur ceux-là, un voyage du comte de Tessé en Espagne, où ses succès furent nuls à l'armée, avec le manège qui l'a si bien servi dans les cours, lui procurèrent la grandesse. Je ne parle point du duc de Berwick, qui, par la bataille d'Almanza, rétablit la couronne sur la tête du roi d'Espagne : c'est en Espagne que les terres de sa grandesse sont situées, et c'est en Espagne que les grands de sa postérité se sont fixés. Trois ou quatre seigneurs flamands, grands d'Espagne, dont les pères ni eux-mêmes n'étoient jamais sortis des Pays-Bas ou d'Espagne, se viennent fixer à Paris, trouvent plus agréable d'y jouir du premier rang de l'État et de s'y établir que de demeurer chez eux. Le duc de Noailles, neveu de M<sup>me</sup> de Maintenon, va en Espagne, et y est fait grand tout de suite, puis revient disgracié des deux cours, et, longues années après, fait passer sa grandesse à son second fils, à quoi d'abord il n'avoit pas songé : ainsi, en deux voyages courts, la Toison au premier, la grandesse en l'autre. M. de Chalais, neveu du premier mari de M<sup>me</sup> des Ursins, sans aucun service en France, se dévoue à elle, et est employé en d'étranges commissions, dont la grandesse est la récompense, malgré le feu Roi, qui loin de lui permettre de l'accepter, s'en irrita jusqu'à déclarer qu'il ne souffriroit jamais qu'il en eût le rang ni

les honneurs en France. Croiroit-on, après ses aventures à l'égard de M. le duc d'Orléans, et l'éclat entre ce prince et M<sup>me</sup> des Ursins, que ce fut ce prince qui, dans sa régence, lui permit de revenir en France et d'y jouir du rang et des honneurs ?

J'avoue que, voyant tant d'abus, je crus en pouvoir profiter comme les autres, mais sans dissimuler à M. le duc d'Orléans combien je les désapprouvois. J'ose dire que si, après les grandesses de MM. de Beauvillier et de Berwick, il y en a une pardonnable, c'est celle qui me fut donnée à l'occasion de mon ambassade extraordinaire pour demander, conclure et signer le mariage du Roi avec l'infante.

De là M<sup>me</sup> de Ventadour, qui fut sa gouvernante, obtint une grandesse pour le comte de la Mothe, qu'on avoit mis à même d'être fait maréchal de France, et que son incapacité en repoussa toujours, qui de sa vie n'avoit servi l'Espagne, et qui étoit parfoitement éloigné de devenir duc. Le mariage arrêté de l'infant avec une fille de M. le duc d'Orléans fit le grand prieur de France, son bâtard reconnu, grand d'Espagne. Cette élévation donna de l'émulation à l'électeur de Bavière pour le sien, attaché au service de France : il fit si bien valoir tout ce que lui avoit coûté son attachement au service des deux couronnes, et l'honneur qu'il avoit d'être frère de Madame la Dauphine, mère du roi d'Espagne, que le comte de Bavière fut fait grand. Le maréchal de Villars n'avoit jamais servi le roi d'Espagne, ni approché de ses frontières ; la Toison ne laissa pas de lui être envoyée, à la surprise du feu Roi et de tout le monde. Pendant la régence, la grandesse lui plut de même, sans qu'en France ni en Espagne on ait jamais su pourquoi. Enfin le marquis de Brancas, à qui un voyage en Espagne avoit valu la Toison, y retourna ambassadeur avec stipulation expresse à M. le cardinal Fleury et à Chauvelin, lors garde des sceaux et adjoint au principal ministère, de n'être point grand ; mais y ayant trouvé sa belle, il s'y fit faire

grand malgré eux, et s'en tira après comme il put, après avoir essuyé la plus triste disgrâce ; sur cet exemple, le comte de la Marck, qui lui succéda, y a obtenu aussi la grandesse ; et toutes de première classe. On peut juger si d'autres n'y parviendront pas. J'oublie M. de Nevers, dont le père étoit duc à brevet, et qui, fort mal avec le Roi, n'en put jamais obtenir la continuation. Il épousa la fille unique de Spinola, qui avoit acheté la grandesse, et qui, heureusement pour lui, survécut un peu le feu Roi, qui s'étoit déclaré qu'il ne le laisseroit pas jouir du rang. Le Régent fut plus indulgent à la mort de Spinola, et tôt après fit duc et pair le même M. de Nevers, aux instances de la duchesse Sforze, sa tante.

Indépendamment des grands d'Espagne qui sont ducs de France, cela fait douze grands d'Espagne établis à Paris et à la cour, dont pas un n'eût osé songer à être duc. Il est étrange qu'on parvienne ici au même rang et aux mêmes avantages par une dignité émanée du roi d'Espagne, quand on ne peut parvenir à celle que le Roi donne, et qu'il souffre qu'un autre monarque que lui crée, pour ainsi dire, des ducs de ses sujets et dans son royaume. S'il veut élever à la dignité de duc des sujets qui méritent et qui lui plaisent, n'en est-il pas le maître ? mais ce qu'il ne lui plaît pas de faire, il le voit opérer par le roi d'Espagne. Est-ce là le réciproque du rang des grands des deux royaumes dont les deux rois sont convenus ? Cela se présente à l'esprit de soi-même. Le roi d'Espagne, plus jaloux de ses bienfaits, et les Espagnols plus retenus, n'ont point encore vu faire de ducs de France en Espagne. Les Espagnols ont raison de sentir cette inégalité et une profusion si extraordinaire : elle n'est pas moins sentie en France, et si on prend garde à la mécanique de l'opération, on la trouvera également incroyable et monstrueuse.

Toutes ces grandesesses françoises s'établissent comme les duchés, excepté qu'en France l'érection précède le rang et les honneurs, dont l'impétrant ne jouit qu'en suite et

en conséquence, au lieu qu'en Espagne ils précèdent l'érection; mais tout tomberoit à l'impétrant même, si l'érection ne suivoit pas, à moins que, comme la grandeesse de Bournonville, elle ne fût sur le nom même, ce qui est très-rare en Espagne, et n'existe en aucun grand françois. L'érection faite et passée au conseil de Castille, il faut des lettres patentes du Roi enregistrées au Parlement et en la chambre des comptes, avec un nouvel hommage de l'impétrant au Roi, enfin faire enregistrer ces mêmes lettres patentes au conseil de Castille. La contrariété de ces opérations est inexplicable : par l'érection, le roi d'Espagne exerce en France le plus grand acte de souveraineté sur une terre de la souveraineté du Roi, et se fait un vassal du premier ordre, pour ne pas dire un sujet, d'un sujet du Roi; et à quel titre? d'une terre située en France, de la mouvance directe ou indirecte de la couronne, puisque tout fief lui est reporté, et d'une terre de sa pleine souveraineté, qui n'en est point pour cela détachée; en sorte que le possesseur de cette terre, primordialement sujet et vassal du Roi, son seigneur suzerain et souverain, le devient, au même titre et par la même possession, d'un autre monarque, dans le royaume duquel il ne vit point, et dans le royaume duquel cette terre n'est pas située. C'est néanmoins sur cette opération, à laquelle on ne peut donner de nom, qu'interviennent les lettres patentes du Roi pour l'approuver et la ratifier, qui pour la France reçoivent leur dernière consommation de leur enregistrement au Parlement et en la chambre des comptes. Ce n'est pas tout : il faut encore que cette approbation, cette permission du Roi, cette ratification du Parlement et de la chambre des comptes, en un mot, que ces lettres patentes enregistrées soient envoyées en Espagne, pour y être à leur tour approuvées, ratifiées et enregistrées par le conseil de Castille, qui, ayant fait la première opération par l'enregistrement de l'érection, fait aussi la dernière par l'enregistrement de ces lettres patentes et de leur enregistrement en France.

Ainsi un grand d'Espagne françois fait au Roi un nouvel hommage d'une terre érigée par un roi étranger en dignité étrangère, duquel, à ce titre, il devient vassal immédiat, pour ne pas dire sujet, et se trouve avoir deux rois et deux seigneurs suzerains et souverains pour la même terre; il doit donc à l'un et à l'autre le service des armes : que deviendra-il donc si ces deux rois viennent à se faire la guerre, comme il est déjà arrivé, et que deviendroient-ils encore si, à ce qu'à Dieu ne plaise, le cas funeste des renonciations arrivoit?

En voilà trop sur cette matière, mais qu'il étoit bon et curieux de<sup>1</sup> tirer une bonne fois de l'obscurité de l'ignorance, et de montrer aux François, qui admirent tout ce qui est étranger, qui s'en éblouissent, et qui d'ailleurs se laissent aller au torrent de la plus fausse et de la plus folle jalousie, ce que c'est en effet que la dignité des pairs de France, des ducs vérifiés de France, et des trois classes des grands d'Espagne, par rapport de l'une à l'autre, ainsi que l'incroyable abus des rangs étrangers en France, des grandes qui y sont érigées, et des François habitants en France faits grands d'Espagne. J'ai regret à la longueur de la digression, mais il n'étoit pas possible de la faire plus courte sans omettre des parties essentielles des connoissances nécessaires à y donner. Revenons maintenant d'où nous sommes partis.

---

## CHAPITRE X.

Mort du roi Jacques II d'Angleterre; le prince de Galles, son fils, reconnu roi d'Angleterre par le Roi, et par le roi d'Espagne et le Pape. — Visites sur la mort de Jacques II. — Voyage de Fontainebleau. — Jacques III reconnu par Philippe V; effets de ces reconnoissances : signature de la grande alliance contre la France et l'Espagne. — Mouvement à Naples. — Vice-rois changés. — Louville à Fontainebleau pour le voyage du roi d'Espagne en Italie. — Étrange

1. On lit ici, dans le manuscrit, *la*, en interligne.

emportement de Monsieur le Duc contre son ami le comte de Ficsque. — La Feuillade ; son caractère ; son mariage avec une fille de Chamillart. — Fagon taillé. — Harcourt de retour d'Espagne. — Méan, doyen de Liège, son frère, et leurs papiers enlevés, et enfermés à Namur. — Mort de Bissy ; sa prophétie sur son fils, depuis cardinal. — Mort de M. de Montespan ; hardiesse de son fils. — Duc de Montfort capitaine des cheveu-légers par la démission du duc de Chevreuse.

Le voyage du roi d'Angleterre lui avoit peu réussi, et il ne traîna depuis qu'une vie languissante. Depuis la mi-août, elle s'affoiblit de plus en plus, et vers le 8 septembre, il tomba dans un état de paralysie et d'autres maux à n'en laisser rien à espérer. Le Roi, M<sup>me</sup> de Maintenon, toutes les personnes royales le visitèrent souvent. Il reçut les derniers sacrements avec une piété qui répondit à l'édification de sa vie, et on n'attendoit plus que sa mort à tous les instants. Dans cette conjoncture, le Roi prit une résolution plus digne de la générosité de Louis XII et de François I<sup>er</sup> que de sa sagesse : il alla de Marly, où il étoit, à Saint-Germain, le mardi 13 septembre ; le roi d'Angleterre étoit si mal, que lorsqu'on lui annonça le Roi, à peine ouvrit-il les yeux un moment ; le Roi lui dit qu'il étoit venu l'assurer qu'il pouvoit mourir en repos sur le prince de Galles, et qu'il le reconnoîtroit roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ; le peu d'Anglois qui se trouvèrent présents se jetèrent à ses genoux, mais le roi d'Angleterre ne donna pas signe de vie. Aussitôt après, le Roi passa chez la reine d'Angleterre, à qui il donna la même assurance ; ils envoyèrent chercher le prince de Galles, à qui ils le dirent : on peut juger de la reconnaissance et des expressions de la mère et du fils. Revenu à Marly, le Roi déclara à toute la cour ce qu'il venoit de faire ; ce ne fut qu'applaudissemens et que louanges.

Le champ en étoit beau, mais les réflexions ne furent pas moins promptes, si elles furent moins publiques. Le Roi espéroit toujours que sa conduite si mesurée en Flandres, le renvoi des garnisons hollandoises, l'inaction de ses troupes, lorsqu'elles pouvoient tout envahir et que rien n'y étoit en état de s'opposer à elles, retiendroient la Hol-

lande et l'Angleterre, dont la première étoit si parfaitement dépendante, de rompre en faveur de la maison d'Autriche. C'étoit alors pousser cette espérance bien loin; mais le Roi s'en flattoit encore, et par là de terminer bientôt la guerre d'Italie, et toute l'affaire de la succession d'Espagne et de ses vastes dépendances, que l'Empereur ne pouvoit disputer avec ses seules forces, et celles même de l'Empire. Rien n'étoit donc plus contradictoire à cette position, et à la reconnaissance qu'il avoit solennellement faite, à la paix de Ryswick, du prince d'Orange comme roi d'Angleterre, et que jusqu'alors il n'avoit pas moins solennellement exécutée. C'étoit offenser sa personne par l'endroit le plus sensible, et toute l'Angleterre avec lui, et la Hollande à sa suite; c'étoit montrer le peu de fond qu'ils avoient à faire sur ce traité de paix, leur donner beau jeu à rassembler avec eux tous les princes qui y avoient contracté sous leur alliance, et de rompre ouvertement sur leur propre fait, indépendamment de celui de la maison d'Autriche. A l'égard du prince de Galles, cette reconnaissance ne lui donnoit rien de solide; elle réveillait seulement la jalousie, les soupçons et la passion de tout ce qui lui étoit opposé en Angleterre, les attachoit de plus en plus au roi Guillaume et à l'établissement de la succession dans la ligne protestante, qui étoit leur ouvrage, les rendoit plus vigilants, plus actifs et plus violents contre tout ce qui étoit catholique ou soupçonné de favoriser les Stuarts en Angleterre, et les ulcéroit de plus en plus contre ce jeune prince et contre la France, qui leur vouloit donner un roi et décider malgré eux de leur couronne, sans que le Roi, qui marquoit du moins ce desir par cette reconnaissance, eût plus de moyen de rétablir le prince de Galles qu'il n'en avoit eu de rétablir le roi son père pendant une longue guerre, où il n'avoit pas, comme alors, à disputer la succession de la monarchie d'Espagne pour son petit-fils.

Le roi d'Angleterre, dans le peu d'intervalles qu'il eut, parut fort sensible à ce que le Roi venoit de faire. Il lui

avoit fait promettre de ne pas souffrir qu'il lui fût fait la moindre cérémonie après sa mort, qui arriva sur les trois heures après midi du 16 septembre de cette année 1701.

M. le prince de Conti s'étoit tenu tous ces derniers jours à Saint-Germain sans en partir, parce que la reine d'Angleterre et lui étoient enfants des deux sœurs Martinozzi, desquelles la mère étoit sœur du cardinal Mazarin. Le nonce du Pape s'y étoit pareillement tenu, par l'ordre anticipé duquel il reconnut et salua le prince de Galles comme roi d'Angleterre. Le soir du même jour, la reine d'Angleterre s'en alla aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot, qu'elle aimoit fort, et lendemain<sup>1</sup> samedi, sur les sept heures du soir, le corps du roi d'Angleterre, fort légèrement accompagné, et suivis<sup>2</sup> de quelques carrosses remplis des principaux Anglois de Saint-Germain, fut conduit aux Bénédictins anglois à Paris, rue Saint-Jacques, où il fut mis en dépôt dans une chapelle comme le plus simple particulier, jusqu'aux temps, apparemment du moins fort éloignés, qu'il puisse être transporté en Angleterre ; et son cœur aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot.

Ce prince a été si connu dans le monde, duc d'York et roi d'Angleterre, que je me dispenserai d'en parler ici. Il s'étoit fort distingué par sa valeur et par sa bonté, beaucoup plus par la magnanimité constante avec laquelle il a supporté tous ses malheurs, enfin par une sainteté éminente.

Le mardi 20 septembre, le Roi alla à Saint-Germain, et fut reçu et conduit par le nouveau roi d'Angleterre, comme il l'avoit été par le roi son père la première fois qu'ils se virent ; il demeura peu chez lui, et passa chez la reine d'Angleterre. Le roi son fils étoit en grand manteau violet ; pour elle, elle n'étoit point en mante, et ne voulut point de cérémonie. Toute la maison royale et toutes les princesses du sang vinrent en robe de chambre faire leur visite pendant que le Roi y étoit, qui y resta le dernier, et qui

1. *Lendemain*, pour *le lendemain*.

2. Il y a bien le pluriel au manuscrit.



demeura toujours debout. Le lendemain mercredi, le roi d'Angleterre, en grand manteau violet, vint voir le Roi à Versailles, qui le reçut et le conduisit, comme il avoit fait la première fois le roi son père, au haut du degré, comme lui-même en avoit été reçu et conduit; il lui donna toujours la droite; ils furent assis quelque temps dans des fauteuils. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne le reçut, et le conduisit seulement à la porte de sa chambre, comme elle en avoit été reçue et conduite. Il ne vit ni Monseigneur ni les princes ses fils, qui, dès le matin de ce même jour, étoient allés à Fontainebleau. Au sortir de cette visite, le Roi s'en alla coucher à Sceaux, avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, et de là à Fontainebleau. Incontinent après, le nouveau roi d'Angleterre fut aussi reconnu par le roi d'Espagne.

Le comte de Manchester, ambassadeur d'Angleterre, ne parut plus à Versailles depuis la reconnoissance du prince de Galles comme roi d'Angleterre, et partit, sans prendre congé, quelques jours après l'arrivée du Roi à Fontainebleau. Le roi Guillaume reçut en sa maison de Loo, en Hollande, la nouvelle de la mort du roi Jacques II et de cette reconnoissance, pendant qu'il étoit à table avec quelques princes d'Allemagne et quelques autres seigneurs : il ne proféra pas une seule parole outre la nouvelle, mais il rougit, enfonça son chapeau, et ne put contenir son visage. Il envoya ordre à Londres d'en chasser Poussin sur-le-champ, et de lui faire repasser la mer aussitôt après : il faisoit les affaires du Roi en absence d'ambassadeur et d'envoyé, et il arriva incontinent après à Calais.

Cet éclat fut suivi de près de la signature de la grande alliance offensive et défensive contre la France et l'Espagne, entre l'Empereur, l'Empire, qui n'y avoit nul intérêt, mais qui, sous la maison d'Autriche, n'avoit plus de liberté, l'Angleterre et la Hollande, dans laquelle ensuite ils surent attirer d'autres puissances; ce qui engagea le Roi de faire une augmentation dans ses troupes.

En même temps, le cardinal d'Estrées, qui n'avoit plus rien à négocier à Venise, ni avec les princes d'Italie, s'en retourna à Rome. On venoit d'étouffer une révolte à Naples : Sassinet, neveu du baron de Lisola, chargé des procurations de l'Empereur, l'avoit conduite ; il fut pris. Le prince de Maccia et le duc de Teleno en étoient les principaux chefs, et se sauvèrent. Le prince de Montesarchio, à quatre-vingts ans, monta à cheval au premier bruit avec le duc de Pépoli, et, avec leurs amis, dissipèrent la canaille qui s'étoit assemblée, par où la révolte devoit commencer. Cela contint ceux qui avoient à perdre, et tout fut étouffé dans l'instant. Le duc de Gaëtano, qui en étoit, sortit de Rome dans le carrosse de l'ambassadeur de l'Empereur, quoique le Pape le lui eût défendu sous peine de cinquante mille écus d'amende. Le duc de Medina Celi, vice-roi, s'y conduisit très-bien. Cependant le comte d'Estrées, qui étoit à Cadix, eut ordre de mener son escadre à Naples, où tout fut très-promptement mis en sûreté. Le prince Eugène avoit ordre d'y envoyer dix mille hommes si la révolte avoit réussi ; et pour achever de suite, le duc de Medina Celi fut rappelé en Espagne tout à la fin de l'année, avec la présidence du conseil des Indes, riche et important emploi. Le duc d'Escalona, plus ordinairement nommé marquis de Villena, dont il a été parlé souvent à l'occasion du testament de Charles II, et qui avoit été vice-roi de Catalogne, où on l'a vu battu par M. de Noailles, et après encore par M. de Vendôme, fut envoyé à Naples vice-roi ; et le cardinal del Giudice, frère du duc de Giovenazzo, grand d'Espagne de troisième classe et conseiller d'État, eut ordre à Rome d'aller par intérim vice-roi de Sicile, d'où le duc de Veragua fut rappelé.

Tout à la fin du voyage de Fontainebleau, Louville y arriva de Barcelone, où il avoit laissé le roi et la reine d'Espagne avec la princesse des Ursins, et Marsin, ambassadeur de France. Il venoit en apparence pour rendre compte au Roi de ce qui s'étoit passé de plus intérieur en

Espagne pendant la longue et dangereuse maladie du duc d'Harcourt, surtout du nouveau mariage de Leurs Majestés Catholiques; mais le but effectif de son voyage étoit d'obtenir que le Roi trouvât bon que le roi son petit-fils passât à Naples sur l'escadre du comte d'Estrées, qui alloit revenir à Barcelone, et qu'au printemps il se mît à la tête de l'armée des deux couronnes en Italie. Louville eut plusieurs audiences du Roi, fort longues, seul avec lui dans son cabinet, quelquefois chez M<sup>me</sup> de Maintenon, en sa présence. M. de Beauvillier et Torcy l'entretinrent beaucoup, et M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne. Ce qu'il y avoit de plus distingué à la cour s'empessa de le voir. Je m'en saisis à mon tour, et satisfis avec lui ma curiosité à fond. Je me chargeai de le ramener à Paris le jour que le Roi partit, mais avec une plaisante condition : le roi d'Espagne l'avoit expressément chargé de faire le tour du canal; pendant les cinq ou six jours qu'il avoit été à Fontainebleau, il n'en avoit pas eu le temps, tellement que le matin du lundi 14 novembre que nous partîmes, je le menai tête à tête faire cette promenade. Au retour, nous primes M<sup>me</sup> de Saint-Simon et l'archevêques d'Arles, depuis cardinal de Mailly, et nous nous en allâmes d'une traite à Paris en relais. Je fus ravi de la promenade pour m'entretenir avec lui plus à mon aise de choses particulières, et dans le chemin de Paris, je lui fis tant d'autres questions qu'il arriva sans voix et ne pouvant plus parler.

J'ai ci-devant parlé de la déroute de la Touanne et de Saurion, trésoriers de l'extraordinaire des guerres, et que le Roi fit face pour eux afin de soutenir son crédit. En conséquence, il s'empara de leurs biens. La Touanne avoit à Saint-Maur la plus jolie maison du monde, dont le jardin donnoit dans ceux de la maison de Gourville, que Catherine de Médicis avoit faits, et bâti un beau château. Gourville l'avoit donnée à Monsieur le Prince, qui en avoit fait présent à Monsieur le Duc. Rien ne lui convenoit davantage que de joindre les jardins de la Touanne aux siens, et d'avoir sa maison, pour en faire à Saint-Maur

une petite maison particulière à ses plaisirs, et souvent une décharge au château quand il y étoit avec Madame la Duchesse et bien du monde. Il l'eut donc pour peu de chose du Roi pendant Fontainebleau. Peu après qu'on en fut revenu, il y fut coucher avec cinq ou six de ses plus familiers. Le comte de Fiesque en étoit un depuis fort longtemps. A table, et avant qu'il pût y avoir de vin sur jeu, il s'éleva une dispute sur un fait d'histoire entre Monsieur le Duc et le comte de Fiesque. Celui-ci, qui avoit de l'esprit et de la lecture, soutint fortement son opinion, Monsieur le Duc la sienne, à qui peut-être, faute de meilleures raisons, le toupet s'échauffa à un tel excès qu'il jeta une assiette à la tête du comte de Fiesque, et le chassa de table et du logis. Une scène si subite et si étrange épouvanta les conviés. Le comte de Fiesque, qui étoit venu là pour y coucher, ainsi que les autres, et qui n'avoient<sup>1</sup> point gardé de voiture, alla demander le couvert au curé, et regagna Paris le lendemain aussi matin qu'il put. On se figure aisément que le reste du souper et du soir furent fort tristes. Monsieur le Duc, toujours furieux, et peut-être contre soi-même sans le dire, ne put être induit à chercher à la chaude à replâtrer l'affront. Il fit grand bruit dans le monde, et les choses en demeurèrent là plusieurs mois. A la fin, les amis de l'un et de l'autre s'en mêlèrent : Monsieur le Duc, revenu tout à fait à soi, ne demanda pas mieux que de faire toutes les avances du raccommodement ; le comte de Fiesque eut la misère de les recevoir : ils se raccommodèrent, et ce qu'il y eut de plus merveilleux, c'est qu'ils vécurent tous deux ensemble depuis comme s'il ne se fût rien passé entre eux.

Le duc de la Feuillade n'avoit pu faire revenir le Roi sur son compte : on a vu ci-devant le vol qu'il fit à son oncle, la colère où le Roi en fut, qui l'auroit cassé sans Pontchartrain, qui par honneur mit tout son crédit à l'empêcher. Ses débauches de toutes les sortes, son ex-

1. Le manuscrit porte bien *avoient*, et trois lignes plus loin, *furent*, au pluriel.

trême négligence pour le service, son très-mauvais et et très-vilain régiment, son arrivée tous les ans très-tard à l'armée, qu'il quittoit avant personne, tout cela le tenoit dans une manière de disgrâce très-marquée. Il étoit parfaitement bien fait, avoit un air et les manières fort nobles, et une physionomie si spirituelle qu'elle réparoit sa laideur et le jaune et les bourgeons dégoutants de son visage. Elle tenoit parole : il avoit beaucoup d'esprit, et de toutes sortes d'esprits. Il savoit persuader son mérite à qui se contentoit de la superficie, et surtout avoit le langage et le manège d'enchanter les femmes. Son commerce, à qui ne vouloit que s'amuser, étoit charmant : il étoit magnifique en tout, libéral, poli, fort brave et fort galant, gros et beau joueur. Il se piquoit fort de toutes ses qualités, fort avantageux, fort hardi, grand débiteur de maximes et de morales, et disputoit volontiers pour faire parade d'esprit. Son ambition étoit sans bornes, et comme il étoit sans suite pour rien comme il l'étoit pour tout, cette passion et celle du plaisir prenoient le dessus tour à tour. Il recherchoit fort la réputation et l'estime, et il avoit l'art de courtiser utilement les personnes des deux sexes de l'approbation desquelles il pouvoit le plus espérer, et par cet applaudissement, qui en entraînoit d'autres, de se faire compter dans le grand monde. Il paroissoit vouloir avoir des amis, et il en trompa longtemps. C'étoit un cœur corrompu à fond, une âme de boue, un impie de bel air et de profession ; pour tout dire, le plus solidement malhonnête homme qui ait paru de longtemps.

Il étoit veuf sans enfants de la fille de Châteauneuf et sœur de la Vrillière, secrétaire d'État, avec qui il avoit très-mal vécu sans aucune cause, et avec un parfait mépris. Ne sachant où se reprendre, dans un accès d'ambition, il imagina que Chamillard seroit en état de tout faire pour lui en épousant sa seconde fille, Dreux, mari de l'aînée, ne pouvant, par le peu qu'il étoit, lui faire ombre. Il le fit proposer à ce ministre, qui s'en trouva d'autant plus flatté que sa fille étoit cruellement vilaine.

Chamillart en parla au Roi, qui l'arrêta tout court. « Vous ne connoissez pas la Feuillade, lui dit-il; il ne veut votre fille que pour vous tourmenter pour que vous me tourmentiez pour lui: or, je vous déclare que jamais je ne ferai rien pour lui, et vous me ferez plaisir de n'y plus penser. » Chamillart se tut tout court, et demeura fort affligé. La Feuillade ne se rebuta point: plus il se vit sans ressource, plus il sentit que ce mariage seul lui en seroit une unique, et plus il fit presser Chamillart. On ne comprend pas aisément comment, après un tel refus, il osa quelque temps après retourner à la charge, et beaucoup moins comme <sup>1</sup> le Roi se rendit à ses instances, à qui l'a connu. Il donna deux cent mille livres à Chamillart, comme il faisoit à ses ministres, pour ce mariage; Chamillart y en ajouta cent <sup>2</sup> du sien, et le mariage fut conclu. La Feuillade fut mal reçu du Roi, lors que, la permission accordée à Chamillart, il lui en parla. Les noces se firent. La Feuillade vécut encore plus mal, s'il est possible, avec cette seconde femme qu'avec la première, et dès les commencements; mais il avoit jeté un charme sur Chamillart, à qui il manqua étrangement quand il ne lui fut plus nécessaire, et qui n'en demeura pas moins constamment affolé de lui tant qu'il vécut. On verra dans la suite combien ce mariage a coûté cher à la France.

Fagon, premier médecin du Roi, fut taillé par Maréchal, chirurgien célèbre de Paris, qu'il préféra à tous ceux de la cour et d'ailleurs. Fagon, asthmatique, très-bossu, très-décharné, très-délicat, et sujet aux atteintes du haut mal, étoit un méchant *sujet*, en terme de chirurgie; néanmoins il guérit, par sa tranquillité et l'habileté de Maréchal, qui lui tira une fort grosse pierre. Cette opération le fit quelque temps après premier chirurgien du Roi. Sa Majesté marqua une grande inquiétude de Fagon, en qui, pour sa santé, il avoit mis toute sa confiance. Il lui donna cent mille francs à cette occasion. On a pu voir

1. Comment.

2. Cent mille.

quel étoit Fagon, p. 28<sup>1</sup>, tout au commencement de ces *Mémoires*.

Le duc d'Harcourt arriva d'Espagne, et entretint longtemps le Roi et M<sup>me</sup> de Maintenon, et dès lors commença à prendre un grand vol; mais il lui falloit peut-être plus de santé, et sûrement plus de mesure.

Le comte de Montrevel, qui, à la prière de l'électeur de Cologne, évêque de Liège, s'étoit saisi de la citadelle de Liège, et avoit prévenu de fort peu les Hollandois, fit, par ordre du Roi et du même électeur, enlever le baron de Méan, doyen du chapitre de Liège, et son frère, avec tous leurs papiers, et les fit conduire dans le château de Namur. C'étoient deux hommes d'une grande ambition, surtout le doyen, qui avoit beaucoup d'esprit et de hardiesse, et qui excelloit en projets, en menées et en intrigues. Ils étoient fort attachés au roi Guillaume, qui s'en servoit beaucoup, et en dernier lieu il avoit voulu débaucher le gouverneur d'Huy avec sa place, et fait le projet de l'occupation de Liège par les Hollandois. Ce fut un grand cri de tous les alliés contre la France, outrés de se voir privés de deux instruments si utiles, et encore plus de ce qu'on verroit de leurs desseins par leurs papiers. On n'en étoit plus aux mesures : on laissa crier, et on resserra bien les deux prisonniers.

Le vieux Bissy, ancien lieutenant général, et commandant depuis longtemps en chef en Lorraine et dans les Trois-Évêchés, mourut à Metz, fort regretté par son équité, sa discipline et la netteté de ses mains. Ce fut un de ces militaires de bas aloi, que M. de Louvois fit chevalier de l'ordre à la fin de 1688. Il s'appeloit Thiard, d'une famille qui a donné des conseillers et des présidents aux parlements de Dijon et de Besançon, et un évêque de Châlons-sur-Saône, grand poëte, ami de Ronsard, de des Portes, du cardinal du Perron, et savant d'ailleurs, qui mourut tout au commencement du dernier siècle. Bissy, par ce

1. Pages 105 et 106 de notre tome I.

commandement de Lorraine, trouva à marier son fils aîné à une Haraucourt, qui longues années après devint héritière par la mort de ses frères sans enfants. Il étoit aussi père de l'abbé de Bissy, à qui il procura l'évêché de Toul, et qui depuis est devenu cardinal et a fait un étrange bruit dans le monde. Étant allé tout jeune homme, et presque du collège, voir son père à Nancy, ce fut à qui le loueroit le plus; le père, qui étoit galant homme, bon citoyen et vrai, s'en impatienta : « Vous ne le connoissez pas, leur dit-il; voyez-vous bien ce petit prestolet-là, qui ne semble pas savoir l'eau troubler; c'est une ambition effrénée, qui sera capable, s'il peut, de mettre l'Église et l'État en combustion pour faire fortune. » Ce vieux Bissy n'a été que trop bon prophète. Il y auralieu de parler plus d'une fois de ce prestolet, qui en conserva l'air toute sa vie.

M. de Montespan mourut dans ses terres de Guyenne, trop connu par la funeste beauté de sa femme, et par ses nombreux et plus funestes fruits. Il n'en avoit eu qu'un fils unique avant l'amour du Roi, qui étoit le marquis d'Antin, menin de Monseigneur, lequel sut tirer un grand parti de la honte de sa maison. Dès que son père fut mort, il écrivit au Roi pour lui demander de faire examiner ses prétentions à la dignité de duc d'Espernon. Tous les enfants de sa mère en supplièrent le Roi après son souper, ou de le faire duc, M. le duc d'Orléans portant la parole. Cette folie d'Espernon fut en effet son chausse-pied, mais les moments n'en étoient pas venus, un obstacle invincible l'arrêtoit encore : M<sup>me</sup> de Montespan vivoit, et M<sup>me</sup> de Maintenon la haïssoit trop pour lui donner le plaisir de voir l'élévation de son fils.

Malgré elle, M. de Chevreuse fut plus heureux, par la permission qu'il obtint de donner sa charge de capitaine des cheveu-légers de la garde au duc de Montfort, son fils. Elle ne put jamais revenir de l'affaire de Monsieur de Cambray à l'égard de ses anciens et persévérants amis, qui l'avoit<sup>1</sup> tant été d'elle-même; elle haïssoit surtout le

1. *Avoit* est régi par *Monsieur de Cambray*.



duc de Chevreuse et la duchesse de Beauvillier ; M. de Beauvillier, elle le supportoit davantage, quoique elle ne l'aimât guère mieux ; M<sup>me</sup> de Chevreuse étoit le moins dans sa disgrâce ; mais le Roi étoit si parfaitement revenu pour tous les quatre, que M<sup>me</sup> de Maintenon ne put jamais leur donner d'atteinte.

Ainsi finit cette année, et tout le bonheur du Roi avec elle.

---

## CHAPITRE XI.

1702. — Bals à la cour et comédies chez M<sup>me</sup> de Maintenon et chez la princesse de Conti. — Longepierre. — Mort de la duchesse de Sully. — Mort étrange de Lopineau. — Mort et aventures de l'abbé de Vatteville. — Mariage de Villars et de M<sup>lle</sup> de Varangeville<sup>1</sup>. — Délibération sur le voyage de Philippe V en Italie. — Brillante situation d'Harcourt, qui lui fait espérer d'être ministre. — Position brillante d'Harcourt en Espagne ; son embarras entre les deux. — Caractère d'Harcourt. — Conférence très-singulière. — Raisons pour et contre le voyage. — Harcourt arrête la promotion des maréchaux de France ; son imprudence ; il se perd auprès du roi d'Espagne, et se ferme après le conseil. — M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et Tessé. — Le voyage résolu, et Louville dépêché au roi d'Espagne.

L'année commença par des bals à Versailles ; il y en eut quantité en masque. M<sup>me</sup> du Maine en donna plusieurs dans sa chambre, toujours gardant son lit, parce qu'elle étoit grosse, ce qui faisoit un spectacle assez singulier. Il y en eut aussi à Marly, mais la plupart de ceux-là sans mascarades. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne s'amusa fort à tous. Le Roi vit en grand particulier, mais souvent, et toujours chez M<sup>me</sup> de Maintenon, des pièces saintes, comme *Absalon*, *Athalie*, etc. ; M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, M. le duc d'Orléans, le comte et la comtesse d'Ayen, le jeune comte de Noailles, M<sup>lle</sup> de Melun, poussée par les Noailles, y faisoient les principaux personnages, en habits de comédiens.

1. On lit au manuscrit, avant l'indication de ce mariage, la date « 30 janvier 1702 », qui nous semble être écrite d'une autre main que celle de Saint-Simon.

fort magnifiques. Le vieux Baron, excellent acteur, les instruisoit et jouoit avec eux, et quelques domestiques de M. de Noailles. Lui et son habile femme étoient les inventeurs et les promoteurs de ces plaisirs intérieurs, pour s'introduire de plus en plus dans la familiarité du Roi, à l'appui de l'alliance de M<sup>me</sup> de Maintenon. Il n'y avoit de place que pour quarante spectateurs. Monseigneur, les deux princes ses fils, M<sup>me</sup> la princesse de Conti, M. du Maine, les dames du palais, M<sup>me</sup> de Noailles et ses filles y furent les seuls admis. Il n'y eut que deux ou trois courtisans en charge et en familiarité, et pas toujours. Madame y fut admise avec son grand habit de deuil : le Roi l'y convia, parce qu'elle aimoit fort la comédie, et lui dit qu'étant de sa famille si proche, son état ne la devoit pas exclure de ce qui se faisoit en sa présence dans un si grand particulier. Cette faveur fut fort prisée. M<sup>me</sup> de Maintenon voulut lui marquer qu'elle avoit oublié le passé.

Longepierre, celui même qui avoit été chassé de chez M. du Maine pour avoir entêté M. le comte de Toulouse d'épouser M<sup>me</sup> d'Armagnac, dont la mère et la fille furent longtemps exclues de tout, et ne se seroient pas sauvées de la plus profonde disgrâce sans l'amitié du Roi pour Monsieur le Grand, Longepierre, dis-je, étoit enfin revenu, s'étoit accroché aux Noailles, et avoit fait une pièce fort singulière, sous le titre d'*Électre*, qui fut jouée sur un magnifique théâtre chez M<sup>me</sup> la princesse de Conti, à la ville, avec le plus grand succès. Monseigneur et toute la cour, qui s'y empressa, la vit plusieurs fois. Cette pièce étoit sans amour, mais pleine des autres passions et des situations les plus intéressantes. Je pense qu'elle avoit été faite ainsi dans l'espérance de la faire voir au Roi, mais il se contenta d'en entendre parler, et les représentations en furent bornées à l'hôtel de Conti. Longepierre ne la voulut pas donner ailleurs. C'étoit un drôle intrigant, de beaucoup d'esprit, doux, insinuant, et qui sous une tranquillité, une indifférence et une philosophie fort trompeuse, se fourroit et se mêloit de tout ce qu'il pouvoit pour faire fortune. Il

fit si bien qu'il entra chez M. le duc d'Orléans, où nous le retrouverons, et où, avec tout son art et son savoir-faire, il montra vilainement la corde et se fit honteusement chasser. D'ailleurs il savoit entré autres forcé grec, dont il avoit aussi toutes les mœurs.

La mort de la duchesse de Sully priva les bals du meilleur et du plus noble danseur de son temps, le chevalier de Sully, son second fils, et que le Roi faisoit danser, quoique d'âge à y avoir renoncé. Sa mère étoit fille de Servien, surintendant des finances, à qui étoit Meudon, où il avoit tant dépensé. Elle étoit pauvre, quoique elle eût eu huit cent mille livres, et que par l'événement elle fût devenue héritière; mais Sablé, son frère, s'étoit ruiné dans la plus vilaine crapule et la plus obscure, quoique fort bien fait et avec beaucoup d'esprit, et l'abbé Servien, son autre frère, qui n'en avoit pas moins, et avoit été camérier du Pape, ne fut connu que par ses débaüches, et le goût italien, qui lui attira force disgrâces. Ainsi périssent en bref, et souvent avec honte, les familles de ces ministres si puissants et si riches, qui semblent dans leurs fortunes les établir pour l'éternité.

Lopineau, commis de Chamillart pour dresser les arrêts de finances, étoit perdu depuis trois mois. C'étoit un homme doux et poli, bien que commis principal, et homme à mains nettes, quoique de tout temps employé aux finances. Il étoit aimé et estimé de tout le monde, et n'étoit point marié. Étant à Paris, et sorti une après-dînée seul à pied, il ne revint plus, et son corps fut enfin trouvé près du pont de Neuilly, dans la rivière. Ce pauvre homme apparemment fut pris par des scélérats pour le rançonner, et détenu longtemps, puis assassiné et jeté dans la rivière, sans que, quelques soins qu'on ait pris de le chercher, puis de faire toutes les perquisitions possibles de ce crime, on en ait pu rien apprendre.

La mort de l'abbé de Vatteville fit moins de bruit, mais le prodige de sa vie mérite de n'être pas omis. Il étoit frère de ce baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne en Angle-

terre, qui fit à Londres, le 10 octobre 1661, une espèce d'affront au comte, depuis maréchal d'Estrades, ambassadeur de France, pour la préséance, dont les suites furent si grandes, et qui finirent par la déclaration que fit au Roi le comte de Fuentès, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, envoyé exprès, que les ambassadeurs d'Espagne, en quelque cour que ce fût, n'entreroient jamais en concurrence avec les ambassadeurs de France. Cela se passa le 24 mars 1662, en présence de toute la cour et de vingt-sept ministres étrangers, dont on tira acte.

Ces Vattevilles sont des gens de qualité de Franche-Comté. Ce cadet-ci se fit chartreux de bonne heure, et après sa profession fut ordonné prêtre. Il avoit beaucoup d'esprit, mais un esprit libre, impétueux, qui s'impatienta bientôt du joug qu'il avoit pris. Incapable de demeurer plus longtemps soumis à de si gênantes observances, il songea à s'en affranchir. Il trouva moyen d'avoir des habits séculiers, de l'argent, des pistolets, et un cheval à peu de distance. Tout cela peut-être n'avoit pu se pratiquer sans donner quelque soupçon : son prieur en eut, et avec un passe-partout va ouvrir sa cellule, et le trouve en habit séculier sur une échelle, qui alloit sauter les murs. Voilà le prieur à crier ; l'autre, sans s'émouvoir, le tue d'un coup de pistolet, et se sauve. A deux ou trois journées de là, il s'arrête pour dîner à un méchant cabaret seul dans la campagne, parce qu'il évitoit tant qu'il pouvoit de s'arrêter dans des lieux habités, met pied à terre, demande ce qu'il y a au logis ; l'hôte lui répond : « Un gigot et un chapon. — Bon, répond mon défroqué, mettez-les à la broche. » L'hôte lui veut remontrer que c'est trop des deux pour lui seul, et qu'il n'a que cela pour tout chez lui. Le moine se fâche, et dit qu'en payant c'est bien le moins d'avoir ce qu'on veut, et qu'il a assez bon appétit pour tout manger. L'hôte n'ose répliquer, et embroche. Comme ce rôti s'en alloit cuit, arrive un autre homme à cheval, seul aussi, pour dîner dans ce cabaret. Il en demande, il trouve qu'il n'y a quoi que ce soit que ce qu'il voit prêt à être tiré de

la broche. Il demande combien ils sont là-dessus, et se trouve bien étonné que ce soit pour un seul homme. Il propose en payant d'en manger sa part, et est encore plus surpris de la réponse de l'hôte, qui l'assure qu'il en doute à l'air de celui qui a commandé le dîner. Là-dessus le voyageur monte, parle civilement à Vatteville, et le prie de trouver bon que, puisqu'il n'y a rien dans le logis que ce qu'il a retenu, il puisse, en payant, dîner avec lui. Vatteville n'y veut pas consentir; dispute; elle s'échauffe : bref, le moine en use comme avec son prieur, et tue son homme d'un coup de pistolet. Il descend après tranquillement, et au milieu de l'effroi de l'hôte et de l'hôtellerie, se fait servir le gigot et le chapon, les mange l'un et l'autre jusqu'aux os, paye, remonte à cheval et tire pays.

Ne sachant que devenir, il s'en va en Turquie, et pour le faire court, se fait circoncire, prend le turban, s'engage dans la milice. Son reniement l'avance, son esprit et sa valeur le distinguent : il devient bacha, et l'homme de confiance en Morée, où les Turcs faisoient la guerre aux Vénitiens. Il leur prit des places, et se conduisit si bien avec les Turcs, qu'il se crut en état de tirer parti de sa situation, dans laquelle il ne pouvoit se trouver à son aise. Il eut des moyens de faire parler au généralissime de la République, et de faire son marché avec lui. Il promit verbalement de livrer plusieurs places et force secrets des Turcs, moyennant qu'on lui rapportât, en toutes les meilleures formes, l'absolution du Pape de tous les méfaits de sa vie, de ses meurtres, de son apostasie, sûreté entière contre les chartreux, et de ne pouvoir être remis dans aucun autre ordre, restitué plénièrement au siècle avec les droits de ceux qui n'en sont jamais sortis, et pleinement à l'exercice de son ordre de prêtrise, et pouvoir de posséder tous bénéfices quelconques. Les Vénitiens y trouvèrent trop bien leur compte pour s'y épargner, et le Pape crut l'intérêt de l'Église assez grand à favoriser les chrétiens contre les Turcs, qu'il accorda <sup>1</sup> de bonne grâce toutes les

1. Assez grand pour qu'il accordât.

demandes du bacha. Quand il fut bien assuré que toutes les expéditions en étoient arrivées au généralissime en la meilleure forme, il prit si bien ses mesures qu'il exécuta parfaitement tout ce à quoi il s'étoit engagé envers les Vénitiens. Aussitôt après, il se jeta dans leur armée, puis sur un de leurs vaisseaux, qui le porta en Italie. Il fut à Rome, le Pape le reçut bien ; et pleinement assuré, il s'en revint en Franche-Comté dans sa famille, et se plaisoit à morguer <sup>1</sup> les chartreux.

Des événements si singuliers le firent connaître à la première conquête de la Franche-Comté. On le jugea homme de main et d'intrigue ; il en lia directement avec la Reine mère, puis avec les ministres, qui s'en servirent utilement à la seconde conquête de la même province. Il y servit fort utilement, mais ce ne fut pas pour rien : il avait stipulé l'archevêché de Besançon, et en effet, après la seconde conquête, il y fut nommé. Le Pape ne put se résoudre à lui donner des bulles ; il se récria aux meurtres, à l'apostasie, à la circoncision ; le Roi entra dans les raisons du Pape, et il capitula avec l'abbé de Vatteville, qui se contenta de l'abbaye de Baume, la seconde de Franche-Comté, d'une autre bonne en Picardie, et de divers autres avantages. Il vécut depuis dans son abbaye de Baume, partie dans ses terres, quelquefois à Besançon, rarement à Paris et à la cour, où il étoit toujours reçu avec distinction.

Il avoit partout beaucoup d'équipage, grande chère, une belle meute, grande table et bonne compagnie. Il ne se contraignoit point sur les demoiselles, et vivoit non-seulement en grand seigneur, et fort craint et respecté, mais à l'ancienne mode, tyrannisant fort ses terres, celles de ses abbayes, et quelquefois ses voisins ; surtout chez lui très-absolu : les intendants plioient les épaules, et par ordre exprès de la cour, tant qu'il vécut, le laissoient faire, et n'osoient le choquer en rien, ni sur les impositions, qu'il

1. A narguer, à braver.

réglait à peu près comme bon lui sembloit dans toutes ses dépendances, ni sur ses entreprises, assez souvent violentes. Avec ces mœurs et ce maintien, qui se faisoit craindre et respecter, il se plaisoit à aller quelquefois voir les chartreux, pour se gaudir<sup>1</sup> d'avoir quitté leur froc. Il jouoit fort bien à l'hombre, et y gagnoit si souvent codille<sup>2</sup>, que le nom d'*abbé Codille* lui en resta. Il vécut de la sorte, et toujours dans la même licence et dans la même considération, jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans. Le petit-fils de son frère a, longues années depuis, épousé une sœur de M. de Maurepas, du second lit.

Villars, aux portes de la fortune, fit un riche mariage. Il épousa M<sup>me</sup> de Varangeville, belle et de fort grand air, sœur cadette de la femme de Maisons, président à Mortier, fort belle aussi, mais moins agréable. Elles n'étoient qu'elles deux, sans frère; et par l'événement M<sup>me</sup> de Villars a tout eu, le fils unique de M<sup>me</sup> de Maisons étant mort fort jeune, et son fils unique très-promptement après lui, encore en enfance, tellement que cela a joint des biens immenses à ceux que Villars avoit amassés. Varangeville s'appeloit Rocq, étoit de Normandie, et moins que rien. Courtin, doyen du conseil, si bien avec le Roi, si connu par ses ambassades, duquel on a souvent parlé ici, n'avoit qu'un fils abbé, qui prit le petit collet par paresse et par débauche, avec lequel il est mort, et deux filles. Le président de Rochefort, du parlement de Bretagne, en épousa une; Varangeville obtint l'autre par ses richesses, belle et vertueuse, avec de l'esprit et de la conduite, qui demeura toujours avec son père veuf, dont elle gouvernoit la maison, et par lui se mit très-agréablement dans le monde.

L'affaire du jour étoit alors la résolution à prendre sur le voyage du roi d'Espagne en Italie. Mais comme le mérite des affaires n'est pas toujours ce qui en forme la décision,

1. *Se gaudir*, se réjouir en se moquant.

2. *Gagner codille*, locution du jeu d'hombre, signifiait gagner sans avoir fait jouer.

l'intrigue avec laquelle celle-ci fut contredite et soutenue mérite bien quelque détail. Louville, plus instruit que personne des affaires d'Espagne par la confiance des deux cours, et par l'influence que lui donnoit sur toutes la faveur et la confiance entière du roi d'Espagne, étoit celui qui avoit imaginé ce voyage d'Italie, qui l'avoit fait goûter à M. de Beauvillier et à Torcy, et qui, une fois assuré de leur approbation, l'avoit mis en tête au roi d'Espagne, dès avant son départ de Madrid. Louville étoit plein d'esprit et de sens, ardent, mais droit, et persuadé une fois, rien ne le faisoit démordre et aussi peu s'arrêter. L'engouement où la vivacité et l'abondance des pensées et des raisons le jetoient quelquefois, exposoit ce feu à des indiscretions; il en commit en rendant compte au Roi des affaires d'Espagne, et du desir et des raisons du roi d'Espagne pour aller en Italie : il s'échappa sur l'état de l'Espagne, sur les Espagnols et sur quelques personnages considérables. Chargé de rendre compte du mariage du roi d'Espagne, il ne put taire ce qui s'y étoit passé, de l'incartade des dames espagnoles au souper du jour des noces, des pleurs et de l'enfance de la Reine, qui cette nuit-là ne voulut jamais coucher avec le Roi, et ne parloit que de s'en retourner en Piémont, enfin de tout ce que j'ai raconté sur ces noces. Outre qu'il devoit ce compte au Roi, inutilement lui auroit-il voulu cacher une aventure si publique au souper, et le reste connu de tout l'intérieur du palais, en particulier de M<sup>me</sup> des Ursins et de Marsin, qui n'auroient osé n'en pas écrire; mais Louville parloit au Roi en présence de M<sup>me</sup> de Maintenon, qui de plus savoit par le Roi ce qu'il apprenoit de Louville dans son cabinet tête à tête.

Louville étoit créature du duc de Beauvillier, ami intime de Torcy et très-bien avec le duc de Chevreuse, et il se donnoit pour tel dans le compte qu'il rendoit et les questions que le Roi lui fit entre quantité d'affaires, de choses et de détails particuliers, inconnus la plupart, les autres seulement<sup>1</sup> par leur superficie au duc d'Harcourt, qui sitôt

1. Les autres connus seulement.



après l'arrivée à Madrid, et si longtemps, avoit été à la mort, et fort longtemps après encore à se remettre à la Sarçuela, éloigné du bruit de la cour et de l'embarras des affaires. Tout cela aliéna M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, qu'on entêta que Louville avoit rendu de mauvais services à la reine sa sœur. Plusieurs de ses dames, ennemies de M. de Beauvillier, par des intrigues de cour ou pour plaire à M<sup>me</sup> de Maintenon, firent et excitèrent encore plus de bruit contre Louville, et tous les amis de M. d'Harcourt firent chorus.

On a vu en leur lieu la haine de M<sup>me</sup> de Maintenon pour les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, d'autant plus grande que, sur le point de les chasser, elle s'étoit trouvée impuissante, et ces deux seigneurs peu à peu revenus, eux et leurs femmes, mieux et plus familièrement que jamais auprès du Roi. On a vu encore l'affection que M<sup>me</sup> de Maintenon portoit à M. d'Harcourt, et combien elle l'avoit servi ; et on a vu aussi l'impure mais puissante source, et combien il en avoit su profiter. Ce délié courtisan comptoit bien en tirer un plus grand parti. Sa santé moins que ses vues lui avoit fait demander son congé et presser son retour ; sa réception les avoit confirmées : il s'agissoit de ne pas laisser refroidir de si favorables dispositions. M<sup>me</sup> de Maintenon le conduisoit par la main : sous prétexte des affaires d'Espagne, elle lui procuroit des entretiens fréquents avec le Roi, et comme les affaires d'Espagne influoient sur toutes les autres, Harcourt, par son conseil, passoit avec le Roi des unes aux autres, et par cet appui en étoit écouté.

Si Beauvillier et Torcy étoient dans sa disgrâce, il s'en falloit peu que le chancelier ne se trouvât au même point. On a vu qu'après leur grande liaison il lui étoit devenu pesant aux finances, et que le desir qu'elle eut d'y avoir un contrôleur général tout à elle avoit plus que toute autre raison poussé Pontchartrain à la place de chancelier, qu'il desiroit lui-même infiniment, et pour la grandeur de la charge, et pour se défaire des finances, qu'il abhorroit.

La cessation d'occasion de mécontentement avoit d'autant moins ramené M<sup>me</sup> de Maintenon à lui, qu'il ne s'étoit jamais soucié de s'en rapprocher, et que son mépris marqué pour son successeur aux finances, et pour toutes les opérations qu'il y faisoit, avoit formé un éloignement entre eux qui fomenta l'ancien levain de M<sup>me</sup> de Maintenon, protectrice déclarée de Chamillart. De cette sorte, de quatre ministres qui formoient le conseil d'État, elle n'en avoit qu'un à elle : elle vouloit donc y faire entrer Harcourt, accoutumer le Roi à lui, et l'y disposer par ces conversations fréquentes, qui se tournoient en consultations.

Elle l'avoit lié avec M. du Maine et avec les plus accrédités valets du Roi de sa dépendance, et surtout avec Chamillart. Lui, de son côté, avoit gagné, à force de souplesses et de respects bien ménagés, la roguerie sauvage de M. de la Rochefoucauld, qui, envieux né de tous et de tout, haïssoit MM. de Chevreuse et de Beauvillier sans savoir pourquoi. Harcourt avoit gagné le peu de gens que leurs privances approchoient du Roi, et s'en étoit rendu ainsi tous les accès favorables. Le grand vol qu'on lui voyoit prendre, et que nul autre homme de qualité n'avoit pu jusqu'alors atteindre, lui frayoit le chemin à toutes ces unions, et il devenoit d'un air distingué d'être en liaison avec lui. Il n'en faut pas tant dans les cours pour avoir à en choisir. Telle étoit la position de M. d'Harcourt à Versailles.

La sienne à Madrid n'étoit pas moins riante : de Saint-Jean de Luz à Madrid, et dans le peu qu'il y fut en santé, le roi d'Espagne l'avoit fort goûté. Un peu avant le départ, il lui avoit confié son desir d'aller en Italie ; il l'avoit prié de le servir auprès du Roi son grand-père sur ce dessein ; enfin il l'avoit pressé d'y venir lui mettre les armes à la main, et de le conduire pendant la campagne. Non content d'une ouverture si flatteuse, il lui avoit écrit plusieurs fois, depuis, les mêmes choses, et avec le plus grand empressement de l'avoir avec lui à l'armée, et de s'y gouverner par ses conseils, et il le demandoit au Roi. Tant de

faveurs et de brillante fortune passoit les bornes, non de l'ambition d'Harcourt, qui étoit sans bornes, mais de la route qu'il s'étoit destinée. Rien de plus contradictoire que d'entrer ici dans le conseil, et d'être celui du roi d'Espagne à l'armée d'Italie, commandée sous lui par MM. de Villeroy et de Vaudemont, dont il connoissoit le crédit et les appuis. Ce fut donc un embarras d'autant plus grand pour Harcourt, qu'il se vouloit ménager l'Espagne pour ressource, si les obstacles pour entrer dans le conseil se trouvoient trop forts. En ce cas, son projet étoit de retourner en Espagne quand Philippe V y seroit de retour, et de prendre de là un vol nouveau et des forces nouvelles pour forcer à son retour ici la porte du conseil. Il ne se falloit donc pas montrer contraire au voyage d'Italie, pour ne pas perdre la confiance du roi d'Espagne et la ressource qu'il méditoit; mais étant si à portée d'arriver dès lors au comble de ses desirs, il avoit surtout à se garder d'une absence si étrangement à contre-temps, et engagé comme il se trouvoit à ne pas quitter la personne du roi d'Espagne en Italie, il falloit sur toutes choses lui rompre ce voyage, et encore plus le rompre avec assez d'adresse pour qu'il n'en pût pas être accusé ou du moins convaincu. Ce n'étoit pas une conduite aisée, surtout vis-à-vis d'un homme aussi avisé, aussi pénétrant que Louville, convaincu de l'importance de faire faire ce voyage et chargé de le persuader à notre cour, ardent d'ailleurs, et fortement appuyé du duc de Beauvillier, de Torcy, et du chancelier, qu'il avoit gagné par ses raisons, quoique mal avec M. de Beauvillier et très-enclin aux avis contraires aux siens.

Harcourt, avec les manières les plus polies, les plus affables, les plus engageantes, les plus ouvertes, étoit l'homme du monde le plus haut, le plus indifférent, excepté à sa fortune, le plus méprisant, avec toutefois le bon esprit de consulter, soit pour gagner des gens, soit pour faire sien ce qu'il en tiroit de bon. Il avoit beaucoup d'esprit, juste, étendu, aisé à se retourner et à prendre toutes sortes

de formes, surtout séduisant, avec beaucoup de grâces dans l'esprit. Sa conversation la plus ordinaire étoit charmante : personne n'étoit de meilleure compagnie ; ployant, doux, accessible, facile à se faire tout à tous ; et par là s'étoit fait extrêmement aimer partout, et s'étoit fait une réputation. Il parloit d'affaires avec une facilité et une éloquence naturelle et simple<sup>1</sup>. Les expressions qui entraînoient couloient de source ; la force et la noblesse les accompagnoient toujours. Il ne falloit pas toutefois s'y fier si les affaires étoient mêlées avec ses vues ; il ne souffroit pas patiemment ce qui les contredisoit. Le sophisme le plus entrelacé et le mieux poussé lui étoit familier ; il savoit y donner un air simple et vrai, et jeter force poudre aux yeux par des interrogations hardies, et quelquefois par des disparates, quand il en avoit besoin. L'écorce du bien public et de la probité, qu'il montrait avec assez de délicatesse pour persuader, sans avoir l'air de s'en parer, n'avoit rien qui le pût contraindre : jamais elle ne lui passa l'épiderme. Il avoit l'art d'éviter d'y être pris, mais s'il lui arrivoit de se prendre dans le borbier, une plaisanterie venoit au secours, un conte, une hauteur ; en un mot, il payoit d'effronterie, et ne se détournoit pas de son chemin. Il marioit merveilleusement l'air, le langage et les manières de la cour et du grand monde, avec le propos, les façons et la liberté militaire, qui l'une à l'autre se donnoient du prix ; droit et franc quand rien ne l'en détournoit ; au moindre besoin, la fausseté même et la plus profonde, et toujours plein de vues pour soi et de desseins personnels ; naturellement gai, d'un travail facile, et jamais incommode par inquiétude, ni à la guerre, ni dans le cabinet, jamais impatient, jamais important, jamais affairé, toujours occupé et toujours ne paroissant rien à faire ; sans nul secours domestique pour le dehors et pour sa fortune : en tout, un homme très-capable, très-lumineux, très-sensé ; un bel esprit, net, vaste, judicieux, mais avare, intéressé,

1. Saint-Simon a écrit *naturelle*, au singulier, et *simples*, au pluriel.

rapportant tout à soi, fidèle uniquement à soi, d'une probité beaucoup plus qu'équivoque, et radicalement corrompu par l'ambition la plus effrénée. Il étoit l'homme de la cour le plus propre à devenir le principal personnage, le plus adroit en détours, le plus fertile en souterrains et en manèges, que le liant de son esprit entretenoit avec un grand art, soutenu par une suite continuelle en tout ce qu'il se proposoit.

Il avoit eu l'habileté de persuader au Roi qu'il étoit l'homme le plus instruit de l'Espagne, et le seul qui en connoît les affaires et les personnages à fond. Il étoit pourtant vrai que, fort délaissé, fort suspect et fort éloigné de tout à sa première ambassade, jusqu'au moment que la Reine, voulut traiter avec lui, ou peut-être l'amuser et le tromper par l'amirante, et qu'ayant eu défense d'écouter rien de cette part, le dépit qu'il eut le fit retirer à la campagne, à tirer des lapins, jusqu'à son rappel, lorsqu'on voulut faire déclarer le traité de partage à Charles II, et n'y pas exposer la personne et le caractère de l'ambassadeur. M. d'Harcourt n'avoit donc pu revenir de cette première ambassade bien instruit et au fait des choses d'Espagne; et à sa seconde, à peine fut-il arrivé à Madrid, qu'il tomba dans cette grande maladie qui dura en grand danger, ou à se rétablir à la Sarçuela, loin de la cour et des affaires, jusqu'au départ du roi d'Espagne pour la Catalogne et au sien pour revenir. Ce n'étoit donc pas pour être fort instruit, et néanmoins il persuada au Roi tout ce qu'il voulut là-dessus, parce qu'il convenoit aux vues de M<sup>me</sup> de Maintenon sur lui que le Roi le crût tel qu'il se vantoit à lui d'être.

Dans cette opinion, le Roi en peine de se déterminer sur le voyage du roi d'Espagne en Italie, entre Louville et le duc d'Harcourt, qui l'en dissuadoit de toutes ses forces, chacun soutenu de ses appuis, on vit avec surprise un phénomène nouveau à la cour. Le Roi ordonna à ses ministres, c'est-à-dire au duc de Beauvillier, à Torcy et à Chamillart de s'assembler chez le chancelier, et au duc

d'Harcourt de s'y trouver, pour y débattre le pour et le contre de ce voyage d'Italie, et lui faire le rapport des avis : jamais une pareille assemblée de ministres hors du conseil et de la présence du Roi, beaucoup moins personne admis à délibérer avec eux, et ce qui étoit de plus surprenant, un seigneur que sa qualité de seigneur en excluait plus constamment et plus radicalement que nul autre. Aussi une telle distinction apporta-t-elle une extrême considération à Harcourt, et le fit-elle regarder comme celui qui avoit levé le charme, et qui étoit tout contre d'entrer dans le conseil. Louville, avec M<sup>me</sup> de Maintenon contraire, n'étoit pas bastant<sup>1</sup> pour être de la conférence ; Beauvillier et Torcy étoient pleins et persuadés de ses raisons : il ne fut pas seulement question de l'y admettre.

En faveur du voyage on alléguoit l'indécence de l'oïveté d'un prince de l'âge et de la santé du roi d'Espagne, tandis que toute l'Europe s'armoit pour lui ôter ou lui conserver ses couronnes ; le peu de prétexte qu'on pouvoit prendre de la nécessité de veiller lui-même au gouvernement de ses États, et son peu d'expérience et de connoissance ; l'influence fâcheuse qu'en recevoit sa réputation et le respect de sa personne dans tous les temps ; le plein repos où on devoit être sur la fidélité de l'Espagne et des ministres qui gouverneroient en son absence, et sur lesquels tout portoit, même en sa présence, dans la jeunesse de son âge et la nouveauté de son arrivée ; l'importance de l'éloigner de bonne heure de l'air de fainéantise et de paresse des trois derniers rois d'Espagne, qui n'étoient jamais sortis de la banlieue de Madrid, et s'en étoient si mal trouvés ; l'approcher au contraire de l'activité de Charles V, et le former de bonne heure par le spectacle des différents pays, des divers génies des nations à qui il avoit à commander, et par l'apprentissage de la guerre et de ses différentes parties, dont il auroit à entendre parler et à décider toute sa vie ; enfin l'exemple

1. Suffisant.

de tous les rois, dont aucun, excepté ces trois derniers d'Espagne, ne s'étoit dispensé d'aller à la guerre; sur quoi celui du Roi n'étoit pas oublié. On ajoutoit la nécessité de montrer à Milan, et surtout à Naples, avec ce qu'il venoit d'y arriver, un jeune roi, dont ils n'avoient vu aucun depuis Charles V, et un roi qui commençoit une lignée nouvelle, dont la présence lui attacheroit de plus en plus ces différents États, par le soin qu'il prendroit à leur plaire, et par quelques bienfaits répandus à propos, qui sortiroient, et sur les lieux, immédiatement de sa main.

A ces raisons on opposoit le danger d'abandonner l'Espagne presque aussitôt que le Roi s'y étoit montré, l'embarras et le danger de sa personne dans l'armée d'Italie, enfin le peu d'argent à employer à des dépenses plus indispensables qu'à une pompe de voyage et de campagne, qui ne se pouvoit éviter en les faisant faire au roi d'Espagne, et qui coûteroit infiniment.

Louville ne demeuroit pas court à ces objections: il répondoit à la première, que loin qu'il y eût du danger de tirer Philippe V de Madrid, la gloire de l'occasion en plairoit à toute l'Espagne; que dans ce commencement d'arrivée et d'engouement, il y falloit accoutumer les seigneurs, qui dans d'autres temps ne seroient pas si maniables à ce qu'ils regardoient comme une nouveauté, et qu'il n'étoit que très-bon de faire éprouver à Madrid l'éclipse d'un soleil dont la présence le rendoit heureux et abondant, et dont le retour après et la présence y seroit bien plus goûtée et chérie; à la seconde objection, que la gloire, la réputation, le respect et l'attachement personnel s'acqueroient très-principalement et très-solidement par les travaux et les périls, lesquels étoient bien moindres pour les rois que pour les autres hommes, et qui souvent faisoient un heureux bruit à bon marché; enfin sur la dépense, qu'il n'y en avoit aucune plus utile ni plus nécessaire que celle qui alloit à remplir des vues si principales; que la dépense même se pouvoit beaucoup modérer avec la plus grande bienséance, et qu'un jeune prince n'en étoit que

plus aimé et plus estimé, en retranchant les pompes, les fêtes et tout l'inutile, pour ne pas fouler ses peuples et employer ses finances à les protéger et à les défendre; qu'un voyage de guerre n'étoit pas celui d'un mariage ou d'une entrevue, et que le simple nécessaire, réduit à la juste mesure de la dignité d'un jeune roi qui ne va qu'en passant visiter ses nouveaux sujets pour se mettre à la tête de son armée et y faire ses premières armes, n'étoit pas si coûteux qu'on se le vouloit persuader.

Ces raisons pour et contre, leurs subdivisions, leurs suites, leurs conséquences, c'est ce qui fut débattu chez le chancelier. Harcourt, à qui il étoit capital d'empêcher ce voyage, n'y oublia rien dans cette conférence, appuyé de Chamillart; les deux autres, d'un sentiment contraire, entraînèrent à demi le chancelier, qui ne se soucioit plus de faire sa cour à M<sup>me</sup> de Maintenon. Il avoit toujours ménagé Monseigneur, et lui avoit fait tous les plaisirs qu'il avoit pu tandis qu'il avoit eu les finances. Harcourt, qui n'oublioit rien, commençoit à se lier avec les deux sœurs Lislebonne. Il avoit entretenu Monseigneur, mais ce prince avoit donné des audiences à Louville; il aimoit le roi d'Espagne; tel qu'il étoit, il sentoit que son empressement d'aller en Italie étoit appuyé de bonnes raisons, et que sa gloire personnelle y étoit intéressée : il en avoit embrassé le sentiment et l'appuyoit. Le compte qui fut rendu au Roi de la conférence ne lui apprit rien de nouveau : son goût, par son propre exemple, penchoit au voyage; M<sup>me</sup> de Maintenon et Chamillart le retenoient en suspens.

Dans ce même temps, le Roi, qui méditoit une grande promotion d'officiers généraux, eut envie de faire des maréchaux de France en même temps. Il est certain qu'il en écrivit quatre de sa main, auxquels il se vouloit borner, qui étoient Rosen, Huxelles, Tallart et Harcourt. Il s'ouvroit alors de beaucoup de choses à Harcourt : il lui parla de la promotion d'officiers généraux; il lui fit sentir quelque chose de celle des maréchaux de France. Harcourt, qui mouroit de peur de l'être, parce qu'il sentoit bien



qu'on l'enverroit servir, et qu'il ne vouloit pas s'éloigner sur le point qu'il se croyoit d'entrer dans le conseil, dissuada le Roi d'en faire. Ce qui ne se comprend pas d'un homme d'autant d'esprit, c'est que sa vanité le porta à s'en vanter jusqu'au marquis d'Huxelles, à qui il en parla dans un coin de la galerie, peut-être en lui répondant sur ce que l'autre le sondoit pour hâter cette promotion. Huxelles, surpris et encore plus outré du propos d'Harcourt : « Mort.... ! lui dit-il, si vous n'étiez pas duc, vous vous en seriez bien gardé ; » et lui tourna le dos en furie.

Pendant tous ces manéges, Harcourt, avec le meilleur visage du monde, se plaignoit de coliques la nuit, d'insomnies et de toutes sortes de maux qui ne paroissent point, pour se tenir une porte ouverte à refuser de servir et de s'éloigner ; et toujours porté par sa protectrice, avoit de fréquents entretiens avec le Roi, dans lesquels il frondoit toujours l'avis de ses ministres. La plupart de ces entretiens rouloient sur l'Espagne ou sur la guerre.

Cette opposition d'Harcourt revint souvent, par le Roi même, à Chamillart. Soit que les ducs de Beauvillier et de Chevreuse, ses amis particuliers, lui fissent faire des réflexions, soit qu'il en fit de lui-même, il ouvrit les yeux sur le risque personnel dont le menaçoit l'entrée d'Harcourt au conseil. Il comprit que, parvenu à ce comble de ses desirs, et n'ayant plus rien à craindre, il ne songeroit qu'à empiéter la principale autorité ; qu'étant homme de guerre, et surtout de détail, ce seroit à ses dépens qu'il s'autoriserait ; qu'il auroit peine à résister à un homme aussi entreprenant, qui partageoit au moins avec lui la faveur et l'appui de M<sup>me</sup> de Maintenon, et qui, avant que de se voir dans le conseil, ne craignoit pas de faire contre aux ministres, et à lui-même, dans les entretiens qu'il avoit avec le Roi. Il pensa donc sérieusement à éviter ce péril, et à éloigner Harcourt en le faisant maréchal de France, et servir en cette qualité ; mais le Roi incertain par ce qu'Harcourt lui avoit représenté, on prétend qu'un événe-

ment fortuit acheva d'empêcher qu'il n'y eût des maréchaux de France; je dis on prétend, parce qu'encore [que] j'aie eu alors tout lieu de croire l'anecdote que je vais raconter, je n'en suis pas assuré avec certitude. Voici le fait.

M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, qui par ses grâces, ses manières flatteuses et amusantes, et son attention de tous les instants à plaire au Roi et à M<sup>me</sup> de Maintenon, s'étoit rendue familière avec eux jusqu'à usurper toutes sortes de libertés, remuant un soir les papiers du Roi, sur sa petite table, chez M<sup>me</sup> de Maintenon, trouva cette liste des quatre maréchaux de France : en la lisant, les yeux lui rougirent, elle s'écria en s'adressant au Roi qu'il oublioit Tessé, qui en mourroit de douleur et elle aussi. Elle se piquoit d'aimer Tessé, parce qu'il avoit fait la paix de Savoie et son mariage, et elle s'apercevoit bien que par cette raison cela plaisoit au Roi. Il fut fâché cette fois qu'elle eût vu ce papier, et soit qu'il eût déjà résolu de ne point faire de maréchaux de France, ou qu'il fût butté alors à ne pas faire Tessé, il répondit avec émotion à la princesse qu'elle ne s'affligeroit pas, et qu'il n'en feroit aucun.

Cependant le roi d'Espagne écrivoit lettres sur lettres au Roi sur son voyage d'Italie. Le temps s'avançoit; il falloit se déterminer. Chamillart, tout doucement détaché d'Harcourt, cessa ses oppositions par rapport aux finances, comme entrant dans les raisons du voyage et dans le goût que le Roi y montroit. Il fut résolu, et Louville dépêché pour en informer le roi d'Espagne.

Harcourt alors se sentit perdu avec lui, et sa ressource de retourner en Espagne, si besoin lui en étoit, évanouie. Il avoit tergiversé et s'étoit caché tant qu'il avoit pu sur ce voyage, mais la conférence chez le chancelier lui avoit forcé la main : il sentit bien que Louville ne cacheroit pas son opposition au roi d'Espagne, et le refus dont je parlerai bientôt, que le duc de Beauvillier ne lui laisseroit oint ignorer, et beaucoup moins Torcy. Cela le résolut à

redoubler d'efforts pour entrer dans le conseil, et profiter de sa situation présente.

Je ne sais si la vanité le trahit, ou s'il crut imposer à ceux qu'il craignoit par un raffinement de politique. Quoi qu'il en soit, il ne craignit pas de plaisanter, avec un air de hauteur et d'assurance, de la peur des ministres de le voir entrer dans le conseil, qui n'en fermoient pas l'œil d'inquiétude, disoit-il, tandis qu'il dormoit les nuits tout d'un somme, et il eut ou l'imprudence ou la fausse politique de tenir ce propos-là même à Louville, dans les derniers jours qu'il demeura pour recevoir les dernières instructions par rapport au voyage arrêté d'Italie. Harcourt disoit très-vrai pour la moitié, mais pour la tranquillité de son sommeil, elle n'étoit pas aisée à persuader. Ses entretiens continuoient sur le même pied, jusqu'à ce qu'enfin sa trop grande assurance y mit fin, et renversa pour lors son espérance.

Il avoit pris à tâche d'être toujours diamétralement opposé aux avis des ministres; il avoit commencé à s'expliquer sur eux au Roi avec un mépris moins couvert, et à lui montrer des abus, et à lui proposer des réformes. Un jour que le Roi insistoit avec lui sur l'opinion de ses ministres, et qu'Harcourt la contredisoit fortement, il lui échappa de dire que ces gens-là n'étoient pas capables de la moindre bagatelle. Cette parole mit fin aux entretiens et aux consultations du Roi avec lui, et lui ferma la porte du conseil déjà entr'ouverte. Le Roi, jaloux de ses choix, et qui n'avoit pas dessein de changer son conseil, comprit alors qu'en y admettant Harcourt, il auroit à essuyer une division continuelle, une diversité d'avis sur tout, à la fin des querelles et des prises qui le gêneroient autant que ce qu'il en avoit éprouvé entre Louvois et Colbert. Dès lors il résolut de n'augmenter point son conseil d'un personnage qui y seroit si fâcheux à ses ministres, dont l'importunité retomberoit sur lui, aussi bien que l'embarras à se déterminer entre des avis toujours opposés.

Les matières d'Espagne, qui avoient servi de chausse-

pied à ces entretiens, étoient épuisées avec Harcourt; la confiance sur les autres affaires cessoit avec la pensée de le faire ministre; avec elle aussi tombèrent les entretiens et les consultations. En vain Harcourt chercha-t-il à se raccrocher, en vain M<sup>me</sup> de Maintenon essaya-t-elle de le rapprocher, et tous deux de faire naître des prétextes et des occasions de nouveaux entretiens; tout fut inutile. Le Roi avoit pris son parti, et tint ferme à n'avoir plus de particuliers avec lui, mais d'ailleurs le traitant bien, et même avec distinction. Ce changement l'affligea au dernier point. Il avoit évité le bâton de maréchal de France, comme le plus dangereux écueil, avec tout le soin possible; il avoit également échoué à s'entretenir avec le roi d'Espagne, et à rompre son voyage d'Italie, et il se voyoit frustré de ce grand but auquel il vouloit atteindre, et dont il s'étoit trouvé si longtemps tout près. M<sup>me</sup> de Maintenon, qui pour ses vues particulières n'en fut pas moins désolée que lui, le soutint et le consola par l'espérance de profiter plus heureusement, pour ne pas dire plus sagement, d'autres conjonctures qui pourroient naître, et qui pourroient le porter de nouveau au même but, auquel pour lors il n'étoit plus possible de songer.

---

## CHAPITRE XII.

Retour de Catinat. — Promotion d'officiers généraux. — Ma réception au Parlement; pièges que j'y évite. — Je quitte le service. — Bagatelles qui caractérisent : bougeoir; soupers de Trianon. — Duc de Villeroy arrivé d'Italie. — Journée de Crémone. — Maréchal de Villeroy pris. — Aventure de Montgon. — Villeroy hautement protégé du Roi et traité en favori. — Revel chevalier de l'ordre; Praslin lieutenant général.

Catinat arrivé d'Italie, où sa patience avoit essuyé de si cruels dégoûts, salua le Roi à son dîner, un jour qu'il avoit pris médecine; le Roi lui fit un air assez gracieux, lui dit quelques mots, mais ce fut tout : nul particulier; le Roi ne lui dit pas même qu'il l'entretiendroit, et le modeste

maréchal ne montra pas seulement qu'il le desirât, et s'en retourna tranquillement à Paris.

La promotion d'officiers généraux dont j'ai parlé se fit enfin; elle fut prodigieuse : dix-sept lieutenants généraux, cinquante maréchaux de camp, quarante et un brigadiers d'infanterie et trente-huit de cavalerie. Avant que d'expliquer où elle me conduisit, il faut dire que je me fis recevoir ce même hiver au Parlement. Le Roi, qui sur ses bâtards a toujours commencé de fait toutes les distinctions qu'il leur a données, avant que de les leur accorder par des brevets, des lettres, des déclarations et des édits, et qui depuis longtemps avoit établi qu'aucun pair n'étoit reçu au Parlement sans lui en demander la permission, qu'il ne refusoit jamais, s'étoit mis à la différer si le pair n'avoit pas vingt-cinq ans, pour mettre peu à peu une différence d'âge entre ses enfants naturels et eux, par un usage qu'il pût après tourner en règle. Je le savois, et j'avois exprès différé ma réception plus d'une année au delà des vingt-cinq ans, sous prétexte de négligence.

Il fallut aller chez le premier président Harlay, qui m'accabla de respects; chez les princes du sang, chez les bâtards. M. du Maine se fit répéter le jour marqué, puis, d'un air de joie contenu par celui de la politesse et de la modestie : « Je n'aurai garde d'y manquer, me dit-il; ce m'est un honneur trop grand d'y assister et trop sensible que vous veuillez bien que j'y sois, pour ne m'y pas trouver; » et avec mille compliments me conduisit jusqu'au jardin, car c'étoit à Marly, où j'étois ce voyage. Le comte de Toulouse et M. de Vendôme me répondirent plus simplement, mais ne parurent pas moins contents, ni moins polis et attentifs à remplir tout ce qu'ils devoient, comme avoit fait M. du Maine. Depuis que le cardinal de Noailles avoit reçu la pourpre romaine, il ne venoit plus au Parlement, parce qu'il n'y pouvoit prendre sa place qu'au rang de l'ancienneté de sa pairie. Je pris le temps de son audience publique pour l'aller convier. « Vous savez, me dit-il, que je n'ai plus de place. — Et moi, Monsieur, lui

répondis-je, qui vous en connois une fort belle, je viens vous supplier de la venir prendre à ma réception. » Il se mit à sourire, et moi aussi : nous nous entendions bien tous deux ; puis me vint conduire au haut de son degré, les battants des portes ouvertes<sup>1</sup>, et passant tous deux de front, moi à sa droite. M. de Luxembourg fut le seul duc qui n'entendit pas parler de moi à cette occasion : j'avois toujours sur le cœur l'étrange arrêt qu'il avoit obtenu, et dont j'ai assez parlé ci-devant pour n'en rien répéter ; je me flattois que nous y pourrions revenir quelque jour, et je ne voulus pas donner atteinte à cette espérance par une reconnaissance solennelle et personnelle du droit qu'il lui avoit acquis. Je n'étois point raccommo­dé avec lui, ainsi je ne lui en fis faire aucune honnêteté.

Dongois, qui faisoit la fonction de greffier en chef du Parlement, à qui ses accès et sa capacité avoit donné autorité en beaucoup de choses dans le Parlement, étoit par là connu et recherché. Je le connoissois fort, et pris langue avec lui du détail de ce que j'avois à faire. Tout obligeant et honnête homme qu'il étoit, le bonhomme me tendit trois pièges : il ne falloit pas s'attendre à moins de sa robe ; mais je les sentis tous trois et tout d'abord, et je me préservai de tous les trois. Il me dit donc qu'il convenoit, pour le respect du Parlement, d'y paroître cette première fois en habit tout noir, sans dorure, que pour celui des princes du sang, dont le manteau court descendoit plus bas que l'habit, le mien ne débordât pas mon justaucorps, et que pour celui du premier président, j'allasse, comme c'est la coutume, le matin même après ma réception, le remercier, mais avec mon habit du Parlement. Ces trois respects ne me furent pas si grossièrement dits, mais insinués avec esprit. Je n'en fis pas semblant, mais je fis directement le contraire, et instruit de la sorte, j'en avertis ceux qui furent reçus dans la suite, qui s'en gardèrent comme j'avois fait ; et c'est par ces sortes de ruses, pour le dire en

1. Il y a bien *ouvertes*, et non *ouverts*, au manuscrit.

passant, que sont venues tant de choses à l'égard des ducs, dont l'excès affermi a de quoi plus que surprendre.

Je devrois ajouter ici ce qu'il se passa en cette occasion entre M. de la Rochefoucauld et moi, qui nous disputions la préséance; je réserve à le raconter de suite au temps qu'il fut question de la juger. Il ne vint point à ma réception, et tout se passa alors avec toute l'amitié qui s'étoit entretenue entre nous, depuis la liaison que le procès contre M. de Luxembourg y avoit formée, et que la qualité de gendre de M. le maréchal de Lorges, son plus ancien et intime ami, ne gâtoit pas.

Dreux, père du grand maître des cérémonies, nouvellement monté à la grand'chambre, fut le rapporteur que je choisis, parce que c'étoit un vrai et intègre magistrat, que je le connoissois plus que les autres, et qu'ils sont flattés de rapporter nos réceptions. Je lui envoyai le matin même, suivant l'usage, ainsi qu'au premier président et procureur général, un service de vaisselle d'argent. Lamoignon, premier président, commença celui<sup>1</sup> de [ne] le point accepter, qui a toujours duré depuis lui. Dreux, nouveau venu à la grand'chambre et tout enterré dans ses sacs, ignoroit parfaitement l'un et l'autre usage: il trouva fort mauvais que je lui eusse envoyé un présent, et demanda pour qui on le prenoit; il le renvoya comme une offense qui lui étoit faite, et n'apprit qu'après que ce n'étoit qu'une formalité.

La réforme qui suivit la paix de Ryswick fut très-grande et faite très-étrangement: la bonté des régiments, surtout dans la cavalerie, le mérite des officiers, ceux qui les commandoient, Barbezieux, jeune et impétueux, n'eut égard à rien, et le Roi le laissa le maître. Je n'avois aucune habitude avec lui: mon régiment fut réformé, et comme il étoit fort bon, il fit présent de ses débris à des royaux, au régiment de Duras, et jusqu'à ma compagnie fut incorporée dans celui du comte d'Uzès, son beau-frère, dont il

1. Commença l'usage.

prenoit un soin particulier. Ce me fut un sort commun avec beaucoup d'autres, qui ne m'en consola pas. Ces mestres de camp réformés sans compagnie furent mis à la suite d'autres régiments; j'échus à celui de Saint-Moris. C'étoit un gentilhomme de Franche-Comté, que je n'avois vu de ma vie, dont le frère étoit lieutenant général et estimé. Bientôt après, la pédanterie, qui se mêloit toujours avec la réalité du service, exigea deux mois de présence aux régiments à la suite desquels on étoit. Cela me parut fort sauvage. Je ne laissai pas d'y aller, mais comme j'avois eu diverses incommodités, et qu'on m'avoit conseillé les eaux savonneuses de Plombières, je demandai la permission d'y aller, et y passai trois ans de suite le temps d'exil à un régiment où je ne connoissois personne, où je n'avois point de troupe, et où je n'avois rien à faire. Le Roi ne parut point le trouver mauvais : j'allois souvent à Marly; il me parloit quelquefois, qui étoit chose bien marquée et bien comptée; en un mot, il me traitoit bien, et mieux que ceux de mon âge et de ma sorte.

Pendant on remplaça quelques mestres de camp de mes cadets; c'étoient d'anciens officiers qui avoient obtenu des régiments à force de services et de temps : je me payai de cette raison. La promotion dont on parloit ne me réveilla point; on n'étoit plus dans un temps à se prévaloir de dignités ni de naissance : excepté des actions, et sur-le-champ, personne n'étoit distingué de l'ordre du tableau. J'avois trop d'anciens pour songer à être brigadier; tout mon objet étoit un régiment, et de servir à la tête, puisque la guerre s'ouvroit, pour n'avoir pas le dégoût de la commencer pour ainsi dire aide de camp de Saint-Moris, et sans troupe, après avoir été préféré par distinction, en arrivant de la campagne de Neerwinden, pour en avoir un, l'avoir bien rétabli, et y avoir, je l'ose dire, commandé avec application et réputation les quatre campagnes suivantes, qui avoient fini la guerre.



La promotion se déclara, qui surprit tout le monde par le grand nombre; jamais à beaucoup près il n'y en avoit eu de pareille. Je parcourus avidement les brigadiers de cavalerie, pour voir si mon tour approchoit de près; je fus bien étonné quand j'en vis cinq à la queue, mes cadets. Leur nom n'est jamais sorti de ma mémoire et y est toujours demeuré très-présent : c'étoit d'Ourches, Vandeuil, Streff, le comte d'Ayen et Ruffé. Il est difficile de se sentir plus piqué que je le fus : je trouvois l'égalité confuse de l'ordre du tableau suffisamment humiliante; la préférence du comte d'Ayen, malgré son népotisme, et celle de quatre gentilshommes particuliers me parut insupportable. Je me tus cependant, pour ne rien faire de mal à propos dans la colère. M. le maréchal de Lorges fut outré, et pour moi et pour lui-même; Monsieur son frère ne le fut guère moins, et par l'inconsidération pour eux, et tel qu'il fût volontiers pour tout le monde. Il avoit pris de l'amitié pour moi. Tous deux me proposèrent de quitter : le dépit m'en donnoit grande envie; la réflexion de mon âge, de l'entrée d'une guerre, de renoncer à toutes les espérances du métier, l'ennui de l'oisiveté, la douleur des étés à ouïr parler de guerre, de départs, d'avancements de gens qui s'y distinguent, qui s'y élèvent, qui acquièrent de la réputation, me retenoit puissamment. Je passai ainsi deux mois dans ce déchirement, quittant tous les matins, et ne pouvant bientôt après m'y résoudre.

Poussé enfin à bout de cet état avec moi-même, et pressé par les deux maréchaux, je me résolus à prendre des juges à l'avis desquels je me rendrois, et à les prendre en des états différents. Je choisis le maréchal de Choiseul, sous qui j'avois servi, et bon juge en ces matières, M. de Beauvillier, Monsieur le chancelier et M. de la Rochefoucauld. Je leur avois déjà fait mes plaintes; ils étoient indignés de l'injustice, mais les trois derniers en courtisans. C'étoit mon compte : ce génie étoit propre à tempérer leur conseil, et comme je n'en cherchois qu'un bon, qui fût

approuvé dans le monde, de gens de poids et qui approchoient du Roi, surtout qui ne fût pas sujet à légèreté, imprudence ni repentir, ce fut à ceux-là que je déterminai d'abandonner la décision de ma conduite.

Je me trompai : les trois courtisans furent du même avis que les trois maréchaux ; tous me dirent avec force qu'il étoit honteux et insoutenable à <sup>1</sup> un homme de ma naissance, de ma dignité, qui avoit servi avec honneur, assiduité et approbation quatre campagnes à la tête d'un beau et bon régiment, réformé jusqu'à sa compagnie, sans raison, demeuré dans une aussi nombreuse promotion, et y voir cinq de ses cadets avec la dernière injustice, recommençât la guerre non-seulement sans brigade, mais sans régiment, mais sans troupe et sans compagnie, avec pour toute fonction d'être à la suite de Saint-Moris ; qu'un duc et pair de ma naissance, établi d'ailleurs comme je l'étois, et ayant femme et enfants, n'alloit point servir comme un haut-le-pied dans les armées, et y voir tant de gens si différents de ce que j'étois, et qui pis étoit, de ce que j'y avois été, tous avec des emplois et des régiments ; qu'après une si nombreuse promotion, j'attendrois longtemps un régiment vacant, aboyé des familles et des officiers, encore plus longtemps une brigade, avec tous les dégoûts de la situation où je me trouvois ; que cette injustice faite, mon beau-père et son frère vivants, maréchaux de France, ducs, et tous deux capitaines des gardes du corps, que pouvois-je espérer quand ils ne seroient plus ? Ils ajoutèrent toute la différence de quitter par paresse ou par pis, d'avec quitter par des raisons aussi évidentes, après avoir vu, fait et servi avec distinction ; qu'à tout compter, il y avoit bien loin, et bien des dégoûts et des hasards de fortune à essayer, entre ce que j'étois et le but qui me retiendrait au service, outre que l'injustice qui m'étoit faite me reculoit beaucoup, et influoit sur le délai de tous les autres pas : en un mot, tous six séparément m'ac-

1. Il faudrait *que*, et non *à*, pour que la phrase fût moins incorrecte.

cablèrent des mêmes raisons, comme s'ils les avoient concertées ensemble.

Je ne les avois pas pris pour juges pour appeler après de leur décision : je pris donc mon parti ; mais je crus souvent l'avoir bien pris que je sentoie que je balançois encore ; j'eus besoin de ma colère et de mon dépit, et de me rappeler encore ce que j'avois vu arriver à M. le maréchal de Lorges à la tête de l'armée du Rhin, par les intendants la Fonds et la Grange, soutenus de la cour, et au maréchal de Choiseul dans le même emploi, que j'ai l'un et l'autre racontés en leur lieu, sans compter tout ce qui se trouve à essayer de ce genre avant que d'arriver au commandement des armées. Près de trois mois se passèrent dans ces angoisses intérieures jusqu'à ce que je pusse me déterminer. Finalement je le fis à la fin <sup>1</sup>, et lorsqu'il en fallut venir à l'exécution, je suivis encore le conseil des mêmes personnes : je ne laissai point échapper de paroles de mécontentement, et content du public, et surtout du militaire sur mon oubli dans la promotion, je le laissai dire. Pour moi, la colère du Roi étoit inévitable ; ces Messieurs m'y avoient préparé, et je m'y étois bien attendu. Oserois-je dire qu'elle ne m'étoit pas indifférente ? Il s'offensoit quand on cessoit de servir ; il appeloit cela le quitter, encore plus des gens distingués ; mais ce qui le piquoit au vif, c'étoit de quitter sur une injustice, et il le faisoit toujours du moins longtemps sentir. Mais les mêmes personnes ne mirent jamais de proportion entre cette suite de quitter, qui après tout, à mon âge, avoit son bout, et la honte et le dégoût de servir dans la situation où j'étois.

Ils crurent cependant que le respect et la prudence vouloient également tout le ménagement qui s'y pouvoit apporter. Je fis donc une lettre courte au Roi, par laquelle, sans plainte aucune, ni la moindre mention d'aucun mécontentement, et sans parler de régiment ni de promotion, je lui

1. Tel est bien le texte.

marquois mon déplaisir que la nécessité de ma mauvaise santé m'obligeât à quitter son service, dont je ne pourrois me consoler que par une assiduité auprès de sa personne qui me procureroit l'honneur de la voir, et de lui faire ma cour plus continuellement. Ma lettre fut approuvée, et le mardi de la semaine sainte, je la lui présentai moi-même à la porte de son cabinet, comme il y rentrait de la messe. J'allai de là chez Chamillart, que je ne connoissois point du tout ; il sortoit pour aller au conseil : je lui fis de bouche le même compliment, sans le mêler de rien qui pût sentir le mécontentement, et tout de suite je m'en allai à Paris.

J'avois mis gens de plusieurs sortes en campagne, hommes et femmes de mes amis, pour être informé de ce qu'il échapperoit au Roi, où que ce fût, sur ma lettre. Je demurai huit jours à Paris, et ne retournai à Versailles que le mardi de Pâques. Je sus du chancelier que, le conseil appelé et entrant le mardi saint dans le cabinet du Roi, qu'il lisoit ma lettre, et qu'il appela aussitôt après Chamillart, auquel il parla un moment en particulier ; je sus d'ailleurs qu'il lui avoit dit avec émotion : « Hé bien ! Monsieur, voilà encore un homme qui nous quitte, » et que tout de suite il lui avoit raconté ma lettre mot pour mot. D'ailleurs, je n'appris point qu'il lui fût rien échappé. Ce mardi de Pâques, je reparus devant lui, pour la première fois depuis ma lettre, à la sortie de son souper. J'aurois honte de dire la bagatelle que je vais raconter, si dans la circonstance elle ne servoit à le caractériser.

Quoique le lieu où il se déshabilloit fût fort éclairé, l'aumônier de jour, qui tenoit, à sa prière du soir, un bougeoir allumé, le rendoit après au premier valet de chambre, qui le portoit devant le Roi venant à son fauteuil. Il jetoit un coup d'œil tout autour, et nommoit tout haut un de ceux qui y étoient, à qui le premier valet de chambre donnoit le bougeoir. C'étoit une distinction et une faveur qui se comptoit, tant le Roi avait l'art de donner l'être à des riens. Il ne le donnoit qu'à ce

qui étoit là de plus distingué en dignité et en naissance, extrêmement rarement à des gens moindres, en qui l'âge et les emplois suppléaient. Souvent il me le donnoit, rarement à des ambassadeurs, si ce n'est au nonce, et dans les derniers temps à l'ambassadeur d'Espagne. On ôtoit son gant, on s'avançoit, on tenoit ce bougeoir pendant le coucher, qui étoit fort court, puis on le rendoit au premier valet de chambre, qui, à son choix, le rendoit à quelqu'un du petit coucher. Je m'étois exprès peu avancé, et je fus très-surpris, ainsi que l'assistance, de m'entendre nommer, et dans la suite je l'eus presque aussi souvent que je l'avois eu jusque-là. Ce n'étoit pas qu'il n'y eût à ce coucher force gens très-marqués à qui le donner, mais le Roi fut assez piqué pour ne vouloir pas qu'on s'en aperçût.

Ce fut aussi tout ce que j'eus de lui trois ans durant, qu'il n'oublia aucune bagatelle, faute d'occasions plus importantes, de me faire sentir combien il étoit fâché. Il ne me parla plus; ses regards ne tomboient sur moi que par hasard; il ne dit pas un mot de ma lettre à M. le maréchal de Lorges, ni de ce que je quittois. Je n'allai plus à Marly, et après quelques voyages, je cessai de lui donner la satisfaction du refus.

Il faut épuiser ces misères. Quatorze ou quinze mois après, il fit un voyage à Trianon. Les princesses avoient accoutumé de nommer chacune deux dames pour le souper, et le Roi ne s'en mêloit point, pour leur donner cet agrément. Il s'en lassa; les visages qu'il voyoit à sa table lui déplurent, parce qu'il n'y étoit pas accoutumé : les matins il mangeoit seul avec les princesses et leurs dames d'honneur, et il fit une liste lui-même, et fort courte, des dames qu'il vouloit le soir, et l'envoyoit à la duchesse du Lude chaque jour pour les faire avertir. Ce voyage étoit du mercredi au samedi; ainsi trois soupers. Nous en usâmes, M<sup>me</sup> de Saint-Simon <sup>1</sup>, pour ce Trianon-là comme pour Marly; et ce mercredi que le Roi y alloit,

1. M<sup>me</sup> de Saint-Simon et moi.

nous fûmes dîner chez Chamillart, à l'Estang, pour aller de là coucher à Paris. Comme on s'alloit mettre à table, M<sup>me</sup> de Saint-Simon reçut un message de la duchesse du Lude, pour l'avertir qu'elle étoit sur la liste du Roi pour le souper de ce même jour. La surprise fut grande ; nous retournâmes à Versailles. M<sup>me</sup> de Saint-Simon se trouva seule de son âge, à beaucoup près, à la table du Roi, avec M<sup>mes</sup> de Chevreuse et de Beauvillier, la comtesse de Gramont, et trois ou quatre autres espèces de duègnes favorites ou dames du palais nécessaires, et nulle autre. Le vendredi, elle fut encore nommée, et avec les mêmes dames ; et depuis, le Roi en usa toujours ainsi aux rares voyages de Trianon. Je fus bientôt au fait, et j'en ris : il ne nommoit point M<sup>me</sup> de Saint-Simon pour Marly, parce que les maris y alloient de droit quand leurs femmes y étoient, ils y couchoient, et personne n'y voyoit le Roi que ce qui étoit sur la liste ; à Trianon, liberté entière à tous les courtisans d'y aller faire leur cour à toutes les heures de la journée ; personne n'y couchoit que le service le plus indispensable, pas même aucune dame. Le Roi vouloit donc marquer mieux, par cette différence, que l'exclusion portoit sur moi tout seul, et que M<sup>me</sup> de Saint-Simon n'y avoit point de part.

Nous persévérâmes dans notre assiduité ordinaire, sans demander pour Marly ; nous vivions agréablement avec nos amis, et M<sup>me</sup> de Saint-Simon continua de jouir à l'ordinaire des agréments qui ne se partageoient point avec moi, et que le Roi et que M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne avoient commencé longtemps avant ceci à lui donner, et qui s'augmentèrent toujours. J'ai voulu épuiser cette matière de suite, qui, par rapport au caractère du Roi, a sa curiosité ; reprenons maintenant où nous en sommes demeurés. J'ajouterai seulement ici qu'après la promotion. le Roi donna force pensions militaires, et qu'il fit la galanterie à M. le maréchal de Lorges de lui mander qu'il avoit choisi le plus beau de tous les régiments de cavalerie gris que la promotion mettoit en vente, pour en donner la

préférence à son fils, depuis assez peu capitaine de cavalerie.

Le duc de Villeroy arriva le 6 février, envoyé par son père pour rendre compte au Roi de bien des détails et de projets qui auroient emporté trop de temps par des dépêches. Bien lui prit de ce voyage; trois jours après il eut tout lieu de le sentir.

La promotion si nombreuse dont j'ai parlé, et qui me fit quitter vers Pâques, s'étoit faite et déclarée le 29 janvier. Le mercredi 8 février, on alla à Marly, où il y eut des bals. Nous fûmes du voyage, M<sup>me</sup> de Saint-Simon et moi, comme souvent nous en étions. Le lendemain, jeudi 9, Mahoni, officier irlandois de beaucoup d'esprit et de valeur, arriva d'Italie avec la plus surprenante nouvelle dont on eût ouï parler en ces derniers siècles. L'action s'étoit passée le 1<sup>er</sup> février.

Le prince Eugène, qui en savoit plus que le maréchal de Villeroy<sup>1</sup>, l'avoit obligé d'hiverner au milieu du Milanois, et l'y tenoit fort resserré, tandis que lui-même avoit établi ses quartiers fort au large, avec lesquels il inquiétoit fort les nôtres. Dans cette situation avantageuse, il conçut le dessein de surprendre le centre de nos quartiers, et par ce coup de partie, qui le mettoit au milieu de notre armée et de notre pays, de dissiper l'une et de se rendre maître de l'autre, et par là se mettre en état ensuite de prendre Milan et le peu de places de ce pays, toutes en fort mauvais ordre, et d'achever ainsi sûrement et brusquement sa conquête.

Crémone étoit ce centre; il y avoit un gouverneur espagnol et une fort grosse garnison; quelques autres troupes y étoient encore entrées à la fin de la campagne, avec Crenan, lieutenant général, pour y commander tout. Praslin, dont j'ai parlé quelquefois, y commandoit la cavalerie comme brigadier : il venoit d'être fait maréchal de camp, mais la promotion n'étoit pas encore parvenue jusqu'à

1. Voir p. 10 des pièces la lettre du maréchal de Villeroy au cardinal d'Estrées. (*Note de Saint-Simon.*) — Voyez tome I, p. 420, note 1.

eux; et Fimarcon commandoit les dragons. Vers les derniers jours de janvier, Revel, premier lieutenant général de l'armée, étoit arrivé à Crémone, et par son ancienneté y commanda au-dessus de Crenan.

Il reçut ordre du maréchal de Villeroy, qui visitoit ses quartiers, d'envoyer un gros détachement à Parme, que le duc de ce nom lui demandoit pour sa sûreté, et qu'on eut lieu de soupçonner depuis de l'avoir fait de concert avec le prince Eugène, pour dégarnir Crémone d'autant. Sur les nouvelles de différents mouvements des ennemis, Revel, en homme sage, se contenta de faire et de tenir le détachement prêt, sans le faire partir. Le maréchal de Villeroy finit sa promenade par Milan, où il conféra avec le prince de Vaudemont, d'où il arriva le dernier janvier à Crémone, d'assez bonne heure. Revel alla au-devant de lui, lui rendit compte des raisons qu'il avoit de retenir le détachement qu'il lui avoit ordonné d'envoyer à Parme; il en fut fort approuvé du maréchal, qui soupa en nombreuse compagnie, où il parut fort rêveur; il ne laissa pas de jouer après une partie d'hombre, mais on remarqua que ce ne fut pas sans distractions, et il se retira de fort bonne heure.

Le prince Eugène étoit informé qu'il y avoit à Crémone un ancien aqueduc, qui s'étendoit loin à la campagne, et qui répondoit dans la ville à une cave d'une maison occupée par un prêtre, que cet aqueduc avoit été nettoyé depuis assez peu de temps, et cependant ne conduisoit que peu d'eau, et que la ville avoit été autrefois surprise par ce même aqueduc. Il en fit secrètement reconnoître l'entrée dans la campagne; il gagna le prêtre chez qui il abou-tissoit, et qui étoit voisin d'une porte de la ville qui étoit murée et point gardée; il fit couler dans Crémone ce qu'il put de soldats choisis, déguisés en prêtres et en paysans, qui se retirèrent dans la maison amie, où on se procura le plus et le plus secrètement qu'on put de haches. Tout bien et promptement préparé, le prince Eugène donna un gros détachement au prince Thomas de Vaudemont, premier



lieutenant général de son armée, et fils unique du gouverneur général du Milanois pour le roi d'Espagne ; il lui confia son entreprise, et le chargea de s'aller rendre maître d'une redoute qui défendoit la tête du pont du Pô, pour venir par le pont à son secours quand on seroit aux mains dans la ville. Il détacha cinq cents hommes d'élite, avec des officiers entendus, pour se rendre par l'aqueduc chez le prêtre, où les gens qu'il y avoit fait couler les attendoient, et devoient avoir bien reconnu les remparts, les postes, les places et les rues de la ville, et avec eux aller ouvrir la porte murée au reste des troupes; en même temps, il marcha en personne et en force pour se rendre à cette porte.

Tout, concerté avec justesse, fut exécuté avec précision et tout le secret et le bonheur possible. Le premier qui s'en aperçut fut le cuisinier de Crenan, qui, allant à la provision à la première petite pointe de jour, vit les rues pleines de soldats dont les habits lui étoient inconnus. Il se rejeta dans la maison de son maître, qu'il courut éveiller ; ni lui ni ses valets n'en vouloient rien croire; mais, dans l'incertitude, Crenan s'habilla en un moment, sortit, et n'en fut que trop tôt assuré. En même temps, le régiment des vaisseaux se mettoit en bataille dans une place, par un bonheur qui sauva Crémone. D'Entragues, gentilhomme particulier de Dauphiné, en étoit colonel : c'étoit un très-honnête garçon, fort appliqué, fort valeureux, qui avoit une extrême envie de faire et de se distinguer, et qui avoit appris et retenu la vigilance du maréchal de Boufflers, dont il avoit été aide de camp, et qui, lui ayant trouvé de l'honneur et des talents, le protégeoit beaucoup. D'Entragues vouloit faire la revue de ce régiment, et la commençoit avec le petit jour. A cette clarté encore foible, et ses bataillons déjà sous les armes et formés, il aperçut confusément des troupes d'infanterie se former au bout de la rue, en face de lui. Il savoit, par l'ordre donné la veille, que personne ne devoit marcher, ni autre que lui faire de revue; il craignit donc tout aussitôt quelque surprise,

marche sur-le-champ à ces troupes, qu'il trouva impériales, les charge, les renverse, soutient le choc des nouvelles qui arrivent, engage un combat si opiniâtre qu'il donne le temps à toute la ville de se réveiller, et à la plupart des troupes de prendre les armes et d'accourir, qui sans lui eussent été égorgées endormies.

A cette même pointe du jour, le maréchal de Villeroy écrivoit déjà tout habillé dans sa chambre; il entend du bruit, demande un cheval, envoie voir ce que c'est, et, le pied à l'étrier, apprend de plusieurs à la fois que les ennemis sont dans la ville. Il enfile la rue pour gagner la grande place, où est toujours le rendez-vous en cas d'alarme; il n'est suivi que [d']un seul aide de camp et d'un seul page. Au détour de la rue, il tombe dans un corps de garde, qui l'environne et l'arrête. Lui troisième sentit bien qu'il n'y avoit pas à se défendre: il se jette à l'oreille de l'officier, se nomme, lui promet dix mille pistoles et un régiment s'il veut le lâcher, et de plus grandes récompenses du Roi; l'officier se montre inflexible, lui répond qu'il n'a pas servi l'Empereur jusqu'alors pour le trahir, et de ce pas le conduit au prince Eugène, qui ne le reçut pas avec la même politesse qu'il l'eût été de lui en pareil cas: il le laissa quelque temps à sa suite, pendant lequel le maréchal voyant amener Crenan prisonnier et blessé à mort, il s'écria qu'il voudroit être en sa place. Un moment après, ils furent envoyés tous deux hors de la ville, et ils passèrent la journée à quelque distance, gardés dans le carrosse du prince Eugène.

Revel, seul lieutenant général désormais, et commandant en chef par la prise du maréchal de Villeroy, tâcha de rallier les troupes: chaque rue fournissoit un combat, la plupart<sup>1</sup> dispersées, quelques-unes en corps, plusieurs à peine armés<sup>2</sup>, et jusqu'à des gens en chemise, qui tous combattoient avec la plus grande valeur, mais la plupart repoussées et réduites pied à pied à gagner les remparts,

1. La plupart des troupes.

2. Il y a bien au manuscrit *armés*, au masculin.

ce qui les y rallia toutes naturellement. Si les ennemis s'en fussent emparés, ou qu'ils n'eussent pas laissé à nos troupes le temps de s'y reconnoître et de s'y former avec toutes leurs forces, le dedans de la ville n'eût jamais pu leur résister : au lieu donc de faire effort ensemble pour chasser nos troupes des remparts, ils ne s'attachèrent qu'au dedans de la ville.

Praslin, ne voyant point Montgon, maréchal de camp, s'étoit mis à la tête des bataillons irlandois, qui sous lui firent des prodiges : ils tinrent dans la place, et nettochèrent les rues voisines. Quoique continuellement occupé à défendre et à attaquer, Praslin s'avisa que le salut de Crémone, si on la pouvoit sauver, dépendoit de la rupture du pont du Pô, pour empêcher les Impériaux d'être secourus par là et rafraîchis. Il le répéta tant de fois que Mahoni l'alla dire à Revel, qui n'y avoit pas songé, qui trouva l'avis si bon qu'il manda à Praslin de faire tout ce qu'il jugeroit à propos. Lui, à l'instant, envoya retirer ce qui étoit dans la redoute à la tête du pont. Il n'y avoit pas une minute à perdre : le prince Th. de Vaudemont paroissoit déjà, tellement qu'on [n'] eut que le loisir de retirer ces troupes et de rompre le pont, ce qui fut exécuté en présence même du prince de Th. de Vaudemont, qui avec toute sa mousqueterie ne le put empêcher.

Il étoit lors trois heures après midi. Le prince Eugène étoit à l'hôtel de ville à prendre le serment des magistrats. Sortant de là, et en peine de voir ses troupes foiblir en la plupart des lieux, il monta avec le prince de Commercy au clocher de la cathédrale, pour voir d'un coup d'œil ce qu'il se passoit dans tous les endroits de la ville, et en peine aussi de ne voir point arriver le secours qu'amenoit le prince Th. de Vaudemont. A peine furent-ils au haut du clocher qu'ils virent son détachement au bord du Pô, et le pont rompu, qui rendoit ce secours inutile. Ils ne furent pas plus satisfaits de ce qu'ils découvrirent dans tous les différents lieux de la ville et des remparts. Le prince Eugène, outré de voir son entreprise en si mauvais état après

avoir touché de si près à la conquête, hurloit et s'arrachoit les cheveux en descendant. Il pensa dès lors à la retraite, quoique supérieur en nombre.

Fimarcon faisoit merveilles cependant avec les dragons, qu'il avoit fait mettre pied à terre. En même temps, Revel, qui voyoit ses troupes accablées de faim, de lassitude et de blessures, et qui depuis la première pointe du jour n'avoient pas eu un instant de repos ni même de loisir, songeoit aussi de son côté à les retirer, ce qu'il pourroit, au château de Crémone, pour s'y défendre au moins à couvert, et y obtenir une capitulation : de sorte que les deux chefs opposés pensoient en même temps à se retirer.

Les combats se ralentirent donc sur le soir en la plupart des lieux, dans cette pensée commune de retraite, lorsque nos troupes firent un dernier effort pour chasser les ennemis d'une des portes de la ville, qui leur ôtoit la communication du rempart où étoient les Irlandois, et pour avoir cette porte libre pendant la nuit et pouvoir par là recevoir du secours. Les Irlandois secondèrent si bien cette attaque par leur rempart, que le dessus de la porte fut emporté; les ennemis conservèrent le bas de la porte de plein pied à la rue. Un calme assez long succéda à ce dernier combat. Revel cependant songeoit à faire retirer doucement les troupes au château, lorsque sur ce long calme Mahoni lui proposa d'envoyer voir ce qui se passoit partout, et se proposa lui-même pour aller aux nouvelles et lui en venir rendre compte. Il faisoit déjà obscur; les batteurs d'estrade en profitèrent. Ils virent tout tranquille, et reconnurent que les ennemis s'étoient retirés. Cette grande nouvelle fut portée à Revel, qui fut longtemps, et beaucoup d'autres avec lui, sans le pouvoir croire. Persuadé enfin, il laissa tout au même état jusqu'au grand jour, qu'il trouva les rues et les places jonchées de morts et remplies de blessés. Il donna ordre à tout, et dépêcha Mahoni au Roi, qui y avoit fait merveilles.

Le prince Eugène marcha toute la nuit, avec le détachement qu'il avoit amené, et se fit suivre fort indécemment

par le maréchal de Villeroy, désarmé et mal monté, qu'il envoya à Ustiano, et depuis, sur les ordres de l'Empereur, à Inspruck, qui le fit après conduire à Gratz, en Styrie. Tous ses gens et son équipage lui fut envoyé à Ustiano, et le suivit depuis. Crenan mourut dans le carrosse du maréchal de Villeroy, allant le joindre à Ustiano. D'Entragues, à la revue et à la valeur duquel on fut redevable du salut de Crémone, ne survécut pas à une si glorieuse journée. Le gouverneur espagnol fut tué avec la moitié de nos troupes; les Impériaux y en perdirent un plus grand nombre, et manquèrent un coup qui finissoit en bref en leur faveur la guerre d'Italie.

Montgon, maréchal de camp, essuya là une aventure qui ne rétablit pas sa réputation. Il sortit à pied au premier grand bruit, et il rentra incontinent chez lui : il prétendit avoir été jeté par terre et foulé aux pieds des chevaux des ennemis; il se dit fort blessé, et se mit au lit, d'où il envoya se rendre prisonnier au plus voisin corps de garde, et demander d'être mis en sûreté. Il passa ainsi cette terrible journée dans le repos, entre deux draps. Il y apprit Crémone prise, puis reprise; alors sa sauvegarde eut besoin qu'il lui en servît, et il obtint de Revel de la renvoyer libre. Le fâcheux fut qu'il ne se trouva sur Montgon aucune blessure. Le prince Eugène le réclama comme prisonnier, et lui ne demandoit pas mieux; nos généraux prétendirent qu'il avoit recouvré sa liberté avec la place. Le Roi voulut avoir l'avis des maréchaux de France, et toutefois, avant de l'avoir eu, il manda que ce n'étoit pas la peine de disputer. On ne disputoit plus, le prince Eugène s'étoit rendu. Montgon ne laissa pas de l'aller trouver; mais le prince Eugène, qui ne vouloit point de prisonniers incertains, le renvoya libre. Cette aventure, qui fit grand bruit, et grand tort à Montgon, l'eût perdu auprès du Roi sans M<sup>me</sup> de Maintenon, protectrice déclarée de tout temps de sa femme, de la vieille Heudicourt, sa belle-mère.

J'appris cette nouvelle dans ma chambre, par M. de

Lauzun. Aussitôt j'allai au château, où je trouvai une grande rumeur et force pelotons de gens qui raisonnaient. Le maréchal de Villeroy fut traité comme le sont les malheureux qui ont donné de l'envie. Le Roi prit hautement son parti et publiquement. Il témoigna, en dînant, à M<sup>me</sup> d'Armagnac combien il étoit sensible au malheur de son frère, et l'excusa, en montrant même de l'aigreur contre ceux qui tomboient sur lui. La vérité est que ce n'étoit pas à lui, qui arrivoit à Crémone la veille de la surprise, à savoir cet aqueduc et cette porte murée, ni s'il y avoit déjà des soldats impériaux introduits et cachés. Crenan et le gouverneur espagnol étoient ceux qui en devoient répondre, et le maréchal ne pouvoit mieux que d'aller au premier bruit à la grande place, ni répondre de sa capture au détour d'une rue en s'y portant.

Son fils, qui étoit à Marly avec sa femme, l'amena, à cette nouvelle, à Versailles, où étoit la maréchale de Villeroy. J'étois extrêmement de leurs amis. Je les trouvai le lendemain dans la plus morne douleur. La maréchale, qui avoit infiniment de sens et d'esprit, et du plus aimable, n'avoit point été la dupe de l'éclat de l'envoi de son mari en Italie : elle le connoissoit, et elle en craignoit les événements (celui-ci l'accabla), et fut longtemps sans vouloir voir personne que ses plus intimes, ou des gens indispensables. La duchesse de Villeroy ne revint plus à Marly, à cause des bals, dont M<sup>me</sup> d'Armagnac ne perdit aucun, quoique son père et ses oncles prissent feu pour le maréchal de Villeroy, et toutes sortes de mesures pour lui.

Au sortir de dîner du jour de l'arrivée de Mahoni, le Roi s'enferma seul avec lui dans son cabinet. Cependant la cour étoit nombreuse dans sa chambre, et ce qui surprit fut d'y voir Chamillart y attendre comme les autres, en proie aux questions. Il vanta fort les principaux officiers, et le gros des autres et les troupes, et il s'étendit sur les merveilles de Praslin, et sur sa présence d'esprit d'avoir fait rompre le pont. On a vu ci-devant, en son lieu, qu'il

étoit extrêmement de mes amis. Quoique alors je ne connusse point du tout Chamillart, je ne pus m'empêcher de lui dire que cet important service méritoit une grande récompense. Au bout d'une heure, le Roi sortit de son cabinet. En changeant d'habits pour aller dans ses jardins, il parla fort de Crémone en louange, et surtout des principaux officiers; il prit plaisir à s'étendre sur Mahoni, et dit qu'il n'avoit jamais ouï personne rendre un si bon compte de tout, ni avec tant de netteté d'esprit et de justesse, même si agréablement. Il ajouta avec complaisance qu'il lui donnoit mille francs de pension et un brevet de colonel; il étoit major du régiment de Dillon.

Le soir, comme nous entrons au bal, M. le prince de Conti nous dit que le Roi donnoit l'ordre à Revel, et faisoit Praslin lieutenant général. La joie que j'en eus me fit le lui demander encore, pour en être plus sûr. Les autres officiers principaux furent avancés à proportion de leurs grades, et beaucoup eurent des pensions. Revel eut encore le gouvernement de Condé; et le marquis de Crequy, quoique il n'eût pas été à Crémone, eut la direction de l'infanterie : c'étoit la dépouille de Crenan.

---

### CHAPITRE XIII.

Harcourt refuse l'armée d'Italie. — Vendôme l'accepte, et part. — Grand prieur refusé de servir. — Feuquières refusé de servir; son étrange caractère. — Colandre colonel avec choix. — La Feuillade maréchal de camp tout à coup. — M<sup>me</sup> de Chambonas dame d'honneur de la duchesse du Maine. — Changement chez Madame. — Maréchale de Clérembault. — Comtesse de Beuvron. — Mort de Fouquet, évêque d'Agde. — Prince Camille se fixe en Lorraine; son caractère. — Sourdis; mariage de sa fille avec le fils de Saint-Pouange. — Mariage du duc de Richelieu avec la marquise de Noailles. — Mort du bailli d'Auvergne. — Médailles du Roi; jalousie sur Louis XIII. — Comte de Toulouse pour la mer avec le comte d'Estrées; M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne en Flandres avec le maréchal de Boufflers et le marquis de Bedmar. — Le maréchal d'Estrées en Bretagne; Chamilly à la Rochelle, etc. — Catinat sur le Rhin; son sage et curieux éclaircissement avec le Roi et Chamillart. — Jugement arbitral du Pape entre l'électeur palatin et Madame, qui proteste.

La principale <sup>1</sup> tenoit en grande attention : c'étoit le commandement de l'armée d'Italie. Il étoit pressé d'y pourvoir. Le lendemain, vendredi, le Roi, au sortir de sa messe, entra chez M<sup>me</sup> de Maintenon, où Chamillart fut quelque temps en tiers. Tout ce qui étoit à Marly étoit dans les salons, attendant le choix du général, qu'on voyoit bien qui s'alloit déclarer. Ma curiosité m'y porta comme les autres. Chamillart sortit, vit M. le prince de Conti, alla lui dire un mot. Chacun le crut l'élu; on applaudit; mais l'erreur ne dura guère. Chamillart fut fort court avec lui, s'avança lentement, cherchant des yeux, et apercevant Harcourt, alla droit à lui. Alors on ne douta plus, et tous les yeux s'arrêtèrent sur eux. Rien ne se marioit mieux avec le desir du roi d'Espagne d'aller en Italie, et d'y avoir ce général sous lui; mais Harcourt en étoit alors à cet assaut du conseil dont je viens de parler, et au plus fort de ses espérances, que lui-même n'avoit pas encore détruites en parlant avec ce grand mépris des ministres au Roi, comme il fit depuis. Il n'eut donc garde d'accepter un commandement qui anéantissoit toutes ses mesures si avancées pour entrer dans le conseil : il se défendit sur sa santé et refusa. Lui et Chamillart parlèrent à l'écart assez longtemps avec action. Tout ce qu'il y avoit là d'yeux n'en perdoient aucune, et virent enfin ces deux hommes se séparer, et Chamillart seul retourner chez M<sup>me</sup> de Maintenon. Il y fut peu, et ressortit. La curiosité étoit plus allumée. Il s'avança, chercha des yeux, et fut joindre M. de Vendôme. Leur conversation fut très-courte. Tous deux ensemble allèrent chez M<sup>me</sup> de Maintenon. Alors on fut assuré du choix et de l'acceptation. Il fut déclaré lorsque le Roi passa dans son appartement. Le soir, il fut longtemps chez M<sup>me</sup> de Maintenon, avec le Roi et Chamillart, prit congé, et s'en alla à Paris, pour partir le surlendemain pour l'Italie. Le Roi lui donna quatre mille louis pour son équipage.

1. La principale dépouille. Voyez les derniers mots du chapitre précédent.



Le dépit de M. le duc d'Orléans et des princes du sang fut extrême et fort marqué. Ils n'en tombèrent que plus rudement sur le maréchal de Villeroy, que le Roi en toutes occasions prit à tâche de défendre, jusqu'à dire en public qu'on ne l'attaquoit que par jalousie de ce qu'il avoit beaucoup d'amitié pour lui. Le mot de *favori*, qui n'étoit jamais sorti de sa bouche, lui échappa même une fois. Il lui écrivit une lettre, la plus obligeante qu'il fût possible, et la lui envoya ouverte, pour que les ennemis n'en eussent pas de soupçon, et qu'eux-mêmes vissent quelle étoit son estime et son amitié pour lui. Quoique il n'eût aucune familiarité avec la maréchale de Villeroy, il lui fit dire mille choses agréables par son fils, par Monsieur le Grand et par d'autres, et après Marly, la vit en particulier longtems, et la combla de bontés. Il la vit plusieurs fois de la sorte pendant l'absence de son mari, dont il ne se lassa point de se montrer le défenseur.

Mais l'envie est une cruelle passion; Praslin l'éprouva. Des plus grandes louanges on passa au regret de la récompense. Il fut lieutenant général avant que d'avoir pu savoir qu'il étoit maréchal de camp. De raisons on n'en pouvoit dire; les femmes crioient en place de raisons; et la comtesse de Roucy, entre autres, qui en étoit furieuse, fut de meilleure foi, car l'ayant poussée à bout, elle me répondit, acculée et dans l'excès de sa colère, qu'enfin Praslin étoit lieutenant général et que son mari ne l'étoit pas, lequel mari étoit lors à la cour.

M. le duc d'Orléans et les princes du sang n'en eurent pas moins contre M. de Vendôme. Ils sentoient, il y avoit longtems, la résolution du Roi à ne se servir d'aucun d'eux, et sa préférence pour la naissance illégitime. Cette dernière les outra. Vendôme, qui le comprit dans le peu d'heures qu'il demeura à Marly et à Paris, entre sa nomination et son départ, ne cessa de répandre qu'il ne devoit son choix qu'au refus d'Harcourt, et d'émousser ainsi le dépit des princes, tandis qu'il se fit un mérite de ne refuser rien, même le reste d'un autre, pour montrer son attache-

ment à la personne du Roi, et son desir d'essayer à contribuer au bien de l'État.

Le grand prieur, intimement uni avec son frère, eut la douleur de n'être point employé, et d'essuyer même le refus d'aller servir sous lui en Italie. Sa crapule journalière, sa vie honteuse, plusieurs frasques qu'il avoit hasardées sur la faveur de sa naissance et sur celle de son frère, reçurent enfin ce coup de caveçon<sup>1</sup>, dont il eut grand'peine à revenir dans la suite.

Feuquières, lieutenant général, reçut le même refus. C'étoit un homme de qualité, d'infiniment d'esprit et fort orné, d'une grande valeur, et à qui personne ne disputoit les premiers talents pour la guerre, mais le plus méchant homme qui fût sous le ciel, qui se plaisoit au mal pour le mal, et à perdre d'honneur qui il pouvoit, même sans aucun profit, dangereux au dernier point pour un général d'armée, qui ne se pouvoit fier ni à ses conseils ni à son exécution, tant il étoit hardi à faire échouer les entreprises pour la malice d'en perdre quelqu'un, comme il fit Bullonde à Coni, comme il ne tint pas à lui à la bataille de Neerwinden, où il ne chargea ni ne branla jamais, comme je l'ai remarqué ailleurs, et comme le duc d'Elbeuf le lui reprocha devant toute l'armée, parce qu'il vouloit perdre M. de Luxembourg en lui faisant perdre la bataille, lequel l'avoit demandé pour le remettre sur l'eau, et qui avec raison n'en voulut jamais plus. Il avoit joué les mêmes tours aux autres généraux d'armée; pas un d'eux n'en vouloit, et avec d'autant plus de raison, que sa capacité n'étoit qu'à craindre. M. le maréchal de Lorges l'avoit aussi tiré de l'oisiveté; il en reçut la même reconnoissance que M. de Luxembourg: il ne tint pas à lui qu'il ne fit battre son armée à ne s'en pas relever; et la chose devint par le hasard si grossière, et le cri si général, que pour peu que M. le maréchal de Lorges eût voulu, sa tête

1. Nous avons déjà vu cette expression figurée, tome I, p. 37 et 38, et tome II, p. 417. « Donner un coup de caveçon à quelqu'un, lui faire éprouver une mortification, rabattre ses prétentions. » (*Dictionnaire de M. Littré.*)

auroit couru grand risque. Les *Mémoires* qu'il a laissés, et qui disent avec art tout le mal qu'il peut de tous ceux avec qui et surtout sous qui il a servi, sont peut-être le plus excellent ouvrage qui puisse former un grand capitaine, et d'autant plus d'usage qu'ils instruisent par les examens et par les exemples, et font beaucoup regretter que tant de capacité, de talents, de réflexions se soient trouvés unis à un cœur aussi corrompu et à une aussi méchante âme, qui les ont tous rendus inutiles par leur perversité. Il avait épousé l'héritière d'Hocquincourt, qui la devint par l'événement. Il acheva sa vie abandonné, abhorré, obscur et pauvre; son fils unique mourut sans enfants; sa fille fut misérablement mariée.

Colandre, lieutenant aux gardes, qui s'étoit distingué partout où il s'étoit trouvé, et dont la figure intéressoit les dames, eut l'agrément d'un régiment, et traita de celui de la Reine-infanterie; mais le Roi arrêta le marché, et trouva que Colandre, fils de le Gendre, riche négociant de Rouen, n'étoit pas fait pour être colonel de régiments de cette sorte. Les maximes ont changé depuis; c'est ce qui m'a engagé à ne pas omettre ce fait, que je pourrois grossir de beaucoup d'autres, et plus marqués encore à l'égard d'autres corps.

La Feuillade ne tarda pas à profiter de l'alliance qu'il venoit de contracter: Chamillard le fit faire maréchal de camp sous la cheminée, et partir pour l'Italie; et aussitôt après il fut déclaré. Ainsi il ne fut point brigadier, et fit tomber encore son régiment à un Aubusson.

M<sup>me</sup> du Maine et M<sup>me</sup> de Manneville, fille de Montchevreuil et sa dame d'honneur, se lassèrent l'une de l'autre. La princesse peu à peu avoit secoué tous ses jugs, même celui du Roi et de M<sup>me</sup> de Maintenon, qui enfin la laissèrent vivre à son gré: ce reste de lien lui déplut. M. du Maine trembloit devant elle; il mouroit toujours de peur que la tête ne lui tournât. Elle prit M<sup>me</sup> de Chambonas, que personne ne connoissoit, et dont le mari étoit déjà à

M. du Maine, capitaine de ses gardes, comme gouverneur de Languedoc.

En même temps, Madame fit un changement chez elle, dans lequel le Roi entra, et qui se régla chez elle à Marly, dans une visite que le Roi lui rendit un matin en revenant de la messe. Elle congédia ses filles d'honneur avec leur gouvernante, en leur donnant des pensions, et prit auprès d'elle, mais sans titre ni nom, la maréchale de Clérembault et la comtesse de Beuvron, qu'elle avoit toujours fort aimées, mais sur lesquelles Monsieur, qui les haïssoit, l'avoit toujours fort contrainte. Toutes deux étoient veuves, la comtesse de Beuvron pauvre, et toutes deux n'avoient rien de mieux à faire. Elle leur donna quatre mille livres de pension à chacune; le Roi leur donna un logement à Versailles; elles suivirent Madame partout, et furent, sans demander, de tous les voyages de Marly.

La maréchale de Clérembault étoit fille de Chavigny, secrétaire d'État, dont j'ai parlé au commencement de ces *Mémoires*, à l'occasion de mon père, et sœur entre autres de l'évêque de Troyes, de la retraite duquel j'ai parlé, et qui reviendra encore sur la scène. Elle étoit gouvernante de la reine d'Espagne fille de Monsieur, qui se prit à elle de diverses choses et la chassa assez malhonnêtement. Elle étoit parente assez proche et fort amie de Monsieur et de Madame la chancelière, et alloit souvent à Pontchartrain avec eux. C'est où je l'ai fort vue, et chez eux à la cour. C'étoit une vieille très-singulière, et quand elle étoit en liberté, et qu'il lui plaisoit de parler, d'excellente et de très-plaisante compagnie, pleine de traits et de sel qui couloit de source, sans faire semblant d'y toucher et sans aucune affectation; hors de là, des journées entières sans dire une parole: étant jeune, elle avoit pensé mourir de la poitrine, et avoit eu la constance d'être une année entière sans proférer un mot; avec sa tranquillité, son indifférence, sa froideur naturelle, l'habitude lui en étoit restée. On ne sauroit plus d'esprit qu'elle en avoit, ni

d'un tour plus singulier. Quoique venue fort tard à la cour, elle en étoit passionnée, et instruite à surprendre de tout ce qui s'y passoit, dont, quand elle daignoit en prendre la peine, les récits étoient charmants; mais elle ne se laissoit aller que devant bien peu de personnes, et bien en particulier. Avare au dernier point, elle aimoit le jeu passionnément, et ces conversations particulières et resserrées, et rien du tout autre chose. Je me souviens qu'à Pontchartrain, par le plus beau temps du monde, elle se mettoit, en revenant de la messe, sur le pont qui conduit aux jardins, s'y tournoit lentement de tous côtés, puis disoit à la compagnie : « Pour aujourd'hui, me voilà bien promenée; ho bien! qu'on ne m'en parle plus, et mettons-nous à jouer tout à l'heure; » et de ce pas prenoit des cartes, qu'elle n'interrompoit que le temps des deux repas, et trouvoit mauvais encore qu'on la quittât à deux heures après minuit. Elle mangeoit peu, souvent sans boire, au plus un verre d'eau. Qui l'auroit crue, on eût fait son repas sans quitter les cartes. Elle savoit beaucoup, et en histoire et en sciences; jamais il n'y paroisoit. Toujours masquée, en carrosse, en chaise, à pied par les galeries : c'étoit une ancienne mode, qu'elle n'avoit pu quitter, même dans le carrosse de Madame. Elle disoit que son teint s'élevoit en croûtes sitôt que l'air le frappoit; en effet, elle le conserva beau toute sa vie, qui passa quatre-vingts ans, sans d'ailleurs avoir jamais prétendu en beauté. Avec tout cela, elle étoit fort considérée et comptée. Elle prétendoit connoître l'avenir par des calculs et de petits points, et cela l'avoit attachée à Madame, qui avoit fort ces sortes de curiosités; mais la maréchale s'en cachoit fort.

Il faut donner le dernier trait à cette espèce de personnage. Elle avoit une sœur religieuse à Saint-Antoine à Paris, qui, à ce qu'on disoit, avoit pour le moins autant d'esprit et de savoir qu'elle. C'étoit la seule personne qu'elle aimât : elle l'alloit voir très-souvent de Versailles, et quoique très-avare, mais fort riche, elle l'accabloit de

présents. Cette fille tomba malade; elle la fut voir et y envoya sans cesse. Lorsqu'elle la sut fort mal, et qu'elle comprit qu'elle n'en reviendrait pas : « Oh bien ! dit-elle, ma pauvre sœur, qu'on ne m'en parle plus. » Sa sœur mourut, et oncques depuis elle n'en parla, ni personne à elle. Pour ses deux fils, elle ne s'en soucioit point, et n'avoit pas grand tort, quoique en grande mesure avec elle : elle les perdit tous deux; il n'y parut pas, et dès les premiers moments.

La comtesse de Beuvron étoit une autre femme à qui, non plus qu'à la maréchale de Clérembault, il ne falloit pas déplaire, et qui étoit extrêmement de mes amies. Elle étoit fille de condition de Gascogne; son père s'appeloit le marquis de Théobon, du nom de Rochefort. Elle étoit fille de la Reine lorsqu'elle épousa le comte de Beuvron, frère de la duchesse d'Arpajon et du comte de Beuvron père du duc d'Harcourt, desquels j'ai parlé plus d'une fois. Le comte de Beuvron étoit capitaine des gardes de Monsieur, dont j'ai fait mention à propos de la mort de la première femme de ce prince. Elle en étoit veuve en 1688, sans enfants, et étoit pauvre. Des intrigues du Palais-Royal la firent chasser par Monsieur, au grand déplaisir de Madame, qui fut plusieurs années sans avoir permission de la voir, et qui ne la vit enfin que rarement, et à la dérobée, dans des couvents à Paris. Elle lui écrivoit tous les jours de sa vie, et en recevoit réponse par un page qu'elle envoyoit exprès. Elle étoit intimement unie avec la famille de son mari, et notre liaison avec la comtesse de Roucy, fille unique de la duchesse d'Arpajon, où elle étoit sans cesse, forma la nôtre avec elle; mais elle n'étoit revenue à la cour qu'à la mort de Monsieur, qui la lui avoit fait défendre. C'étoit une femme qui avoit beaucoup d'esprit et de monde, et qui, à travers de l'humeur et une passion extrême pour le jeu, étoit fort aimable, et très-bonne et sûre amie.

L'évêque d'Agde mourut vers ce temps-ci, fort riche en bénéfices. Il étoit frère du surintendant Foucquet, mort à

Pignerol en 1680, après vingt années de prison, de l'archevêque de Narbonne, et de l'abbé Fouquet, si connu en son temps, mort deux mois avant son frère, à la disgrâce duquel ses imprudences et ses folies avoient eu grand part. Il fut en 1656 chancelier de l'ordre, et en même temps Guénégaud, secrétaire d'État, fut garde des sceaux de l'ordre, qu'on désunit de la charge de chancelier, qu'ils achetèrent de M. Servien. La disgrâce du surintendant leur frère les dépouilla des marques de l'ordre, fit réunir la charge de chancelier aux sceaux de l'ordre, entre les mains de Guénégaud, en 1661, et confina ces frères dans un exil. Monsieur d'Agde changea souvent de lieu, et eut enfin permission de demeurer à Agde, sans en sortir le reste de ses jours. Il fut chancelier de l'ordre sur la démission de son frère, en 1659.

Carlingfort, milord irlandois, qui avoit été gouverneur de Monsieur de Lorraine de la main de l'Empereur, à qui il étoit fort attaché, avoit suivi son pupille dans ses États à la paix de Riswyck; il étoit grand maître de sa maison et à la tête de son conseil. Devenu feld-maréchal de l'Empereur, il desira retourner à Vienne. Monsieur le Grand, qui avoit beaucoup d'enfants et peu de patrimoine, trouva jointure à mettre le prince Camille à la place de Carlingfort, pour la charge et pour de plus fortes pensions encore. Il le fit trouver bon au Roi, et le prince Camille s'alla fixer en Lorraine, où il ne fut pas plus goûté qu'il l'étoit ici. C'étoit un homme de peu d'esprit, fort glorieux, particulier, qui avala toute sa vie beaucoup de vin fort tristement; une espèce de fagot d'épines, mais ruminant toujours à part soi la grandeur de sa maison, et qui n'avoit des Guises, qu'il regrettoit, que la valeur et la volonté; il avoit toujours servi, et n'étoit point marié; du reste, honnête homme.

Saint-Pouange fit un grand mariage pour son fils avec la fille unique de Sourdis, chevalier de l'ordre, dont il avoit toute sa vie été ami intime. La débauche les avoit unis, et cette amitié suppléa au mérite pour l'avancement. Sourdis

se fit battre auprès de Nuits avec tant d'ignorance, et s'en tira si honteusement à l'ouverture de la guerre précédente, en 1689, que M. de Louvois, n'osant plus l'employer dans les armées, mais pressé par Saint-Pouange, l'envoya commander en Guyenne. Il s'y conduisit avec tant de crapule, et si misérablement d'ailleurs, qu'il ne put y être soutenu davantage. Le commandement de la province lui fut ôté, et un successeur envoyé à sa place. Sourdis, enchanté de sa maîtresse à soixante-dix ans, ne put quitter Bordeaux, parce qu'elle y vouloit demeurer, et y survécut ainsi à lui-même. A la fin, la honte de sa vie obligea à l'en faire sortir. Il ne put s'en éloigner, et se confina dans une de ses terres, en Guyenne. Un homme si peu soigneux de son honneur donna sa fille au fils de son ancien ami et protecteur, sans compter pour rien l'inégalité du mariage de son héritière, à qui il devoit laisser de grands biens, qu'elle eut en effet, et qu'il ne lui fit pas longtemps attendre. Il mourut en grand affoiblissement d'esprit et fort vieux, et veuf depuis longues années sans s'être remarié.

Le duc de Richelieu, vieux et veuf deux fois, épousa en troisièmes noces une Rouillé, veuve du marquis de Noailles, frère du duc, du cardinal et du bailli de Noailles, dont elle avoit une fille unique. Elle étoit fort riche et vouloit un tabouret. M. de Richelieu, qui l'étoit fort aussi, mais qui, avec des biens substitués et une conduite toujours désordonnée, en étoit toujours aux expédients, lui donna le sien pour se remettre à flot, et n'avoit aussi qu'un fils unique. En s'épousant, ils arrêchèrent le mariage de leurs enfants, dont ils passèrent et signèrent le contrat, en attendant qu'ils fussent en âge de se marier. Le vieux couple avoit de l'esprit, mais l'humeur de part et d'autre peu concordante, qui donna des scènes au monde. Malgré ce second mariage de la duchesse de Richelieu, elle demeura toute sa vie dans l'union la plus intime avec la famille de son premier mari, surtout avec le cardinal de Noailles.

Celle du comte d'Auvergne, et lui-même, se trouvèrent



fort soulagés par la mort du bailli d'Auvergne, son fils aîné, que l'indignité de toute la suite de sa vie, et celui<sup>1</sup> de son combat avec Caylus, dont j'ai parlé en son temps, avoient chassé du royaume, fait déshériter, et jeté malgré lui dans l'ordre de Malte, menaçant souvent de réclamer contre ses vœux.

Il sembla que les flatteurs du Roi prévissent alors que le terme des prospérités de son règne fût arrivé, et qu'ils n'auroient désormais à le louer que de sa constance. Ce grand nombre de médailles frappées en toutes sortes d'occasions, où les plus communes n'étoient pas même oubliées, furent ramassées, gravées et destinées à une histoire métallique. L'abbé Tallemant, Toureil et Dacier, trois savants principaux de l'Académie française, avoient été chargés de l'explication de ces médailles, à mettre à côté de chacune dans un grand volume de la plus magnifique impression du Louvre. Il fallut une préface, et comme cette sorte d'histoire commençoit à la mort de Louis XIII, sa médaille fut nécessairement mise à la tête du livre, et engageoit ainsi à dire quelque chose de ce prince dans cette préface. Quelqu'un de leur connoissance s'avisa de ma juste reconnoissance, et crut qu'elle me prêteroit ce que je n'avois pas de moi-même pour le morceau de la préface qui devoit regarder Louis XIII, ou pour mettre sous sa médaille, qui devoit être à la tête de celles de Louis XIV : on me proposa de le faire. L'esprit fut la dupe du cœur<sup>2</sup>, et sans consulter mon incapacité, j'y consentis, à condition qu'on m'en épargneroit le ridicule dans le monde, et qu'on m'en garderoit fidèlement le secret<sup>3</sup>.

Je le fis donc, et je m'y tins en garde contre moi-même, toujours occupé de ne pas obscurcir le fils par le père

1. Il faudrait *celle*.

2. Voyez la Rochefoucauld, *Maxime* CII, et M<sup>me</sup> de Sévigné, *Lettre* du 24 mai 1676.

3. Voir ce court éloge, p. 13 des pièces. (*Note de Saint-Simon*.) — Voyez tome I, p. 420, note 1.

dans un ouvrage tout à la gloire du premier, et où le second n'entroit que par accident et par la nécessité de l'introduction. Mon thème fait, et il ne me fallut guère qu'une matinée, parce qu'il ne devoit pas être fort étendu, je le donnai. J'eus le sort des auteurs : ma pièce fut louée, et ne parut excéder en rien. Je m'en applaudis, ravi d'avoir consacré deux ou trois heures à ma juste reconnaissance, car je n'y en mis pas davantage.

Quand ce fut à l'examen pour l'insérer, ces Messieurs furent effrayés. Il est des vérités dont la simplicité sans art jette un éclat qui efface tout le travail d'une éloquence qui grossit ou qui pallie : Louis XIII fournit de celles-là en abondance. Je m'étois contenté de les montrer, mais ce rayon ternissoit les tableaux suivants, à ce qu'il parut à ceux qui les ornoient. Ils s'appliquèrent donc à élaguer, à affoiblir, à voiler tout ce qu'ils purent, pour n'obscurcir pas leur héros par une comparaison qui se faisoit d'elle-même. Ce travail leur fut ingrat ; ils s'aperçurent enfin que ce n'étoit pas moi qu'ils avoient à corriger, mais la chose même, dont le lustre naissant de soi-même ne se pouvoit éteindre que par la suppression ; ils sentirent le mensonge de cette sorte de correction, que faisant certains faits, certaines vérités, ils ne pourroient les omettre toutes, et toutes à leurs yeux étoient de nature à offusquer leur sujet. Cet embarras, grossi de l'esprit dominant de l'adulation, les détermina enfin à donner leur ouvrage avec la médaille sèche de Louis XIII en tête, sans parler de ce prince qu'en deux mots, et uniquement pour marquer que sa mort fit place à son fils sur le trône. Les réflexions sur ce genre d'iniquité mèneroient trop loin ; elle ne fut pas étendue à mon égard : je demeurai sous le silence qui m'avoit été promis.

Chamillart faisoit affaires sur affaires : il falloit fournir aux dépenses immenses des armées. Vendôme, conduit par M. du Maine, qui l'étoit lui-même par M<sup>me</sup> de Maintenon, envoyoit continuellement des courriers pour vanter sa vigilance, ses projets, et surtout pour grossir les baga-

telles que le voisinage des quartiers ennemis produisoit<sup>1</sup> assez souvent, et toujours fort légèrement, avec les nôtres. Le comte d'Estrées, revenu de Naples à Toulon, vint faire un tour de huit jours à Paris. Il reçut les ordres du Roi pour aller prendre le roi d'Espagne à Barcelone et le conduire à Naples, revenir incontinent après à Toulon, où le comte de Toulouse devoit se rendre pour aller à la mer, et faire pour la première fois sa charge d'amiral. Cette déclaration, qui pourtant n'étoit qu'une suite de sa charge, et qui n'avoit rien de commun avec la terre, ne laissa pas d'être un renouvellement de douleur pour M. le duc d'Orléans et les deux princes du sang. En même temps, le maréchal de Boufflers fut choisi pour commander l'armée de Flandres sous M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne, où le marquis de Bedmar commanda les troupes d'Espagne. Le maréchal d'Estrées fut envoyé en Bretagne; et Chamillart, ami de Chamilly, ou plutôt leurs deux femmes, prit occasion de l'oisiveté où on le laissoit avec injustice, pour le remettre à flot, et lui procura le commandement de la Rochelle et des provinces voisines, jusqu'au Poitou inclus, chacun avec quelques officiers généraux sous eux. Beuvron et Matignon allèrent en Normandie.

Pour l'armée du Rhin, il fallut avoir recours à Catinat. Il étoit presque toujours, depuis son retour d'Italie, à sa petite maison de Saint-Gratien, par delà Saint-Denis, où il ne voyoit que sa famille et ses amis particuliers, en très-petit nombre, portant l'injustice avec sagesse et le peu de compte qu'on avoit tenu de lui depuis son retour d'Italie. Chamillart lui manda qu'il avoit ordre du Roi de l'entretenir. Catinat vint chez lui à Paris; il y apprit sa destination; il s'en défendit; la dispute fut longue: il ne se rendit qu'avec une extrême peine, et par la nécessité seule de l'obéissance. Le lendemain matin, 11 mars, il se trouva à la fin du lever du Roi, qui le fit entrer dans son cabinet. La conversation fut amiable de la part du Roi,

1. *Produisoient*, au manuscrit.

sérieuse et respectueuse de celle de Catinat. Le Roi, qui s'en aperçut bien, le voulut ouvrir davantage, lui parla d'Italie, et le pressa de s'expliquer avec lui à cœur ouvert de ce qu'il s'y étoit passé. Catinat s'en excusa, répondit que c'étoient toutes choses passées, très-inutiles maintenant à son service, uniquement bonnes à lui donner mauvaise opinion de gens dont il avoit paru qu'il aimoit à se servir, et au reste à nourrir des inimitiés éternelles. Le Roi admira cette sagesse et cette vertu, mais il voulut néanmoins approfondir certaines choses, tant par rapport à justifier son propre mécontentement du maréchal, que pour démêler qui de lui ou de son ministre avoit eu tort, pour les rapprocher ensuite dans la nécessité du commerce que le commandement de l'armée leur alloit donner ensemble. Il alléguâ donc à Catinat des faits importants, les uns dont il n'avoit rendu aucun compte, d'autres qu'il avoit entièrement tus, et qui lui étoient revenus d'ailleurs. Catinat, qui, par sa conversation de la veille avec Chamillart, avoit eu soupçon que le Roi lui en diroit quelque chose, avoit apporté ses papiers à Versailles. Sûr de son fait, il maintint au Roi qu'il ne lui avoit rien tu, ni manqué à rendre à lui-même ou à Chamillart un compte détaillé de ces mêmes choses dont le Roi lui parloit alors, et le supplia avec instance de permettre à un de ces garçons bleus qui sont toujours dans les cabinets d'aller chez lui chercher sa cassette sans que lui-même en sortît, d'où il lui tireroit les preuves des vérités qu'il avançoit, et que Chamillart, s'il étoit présent, n'oseroit désavouer. Le Roi le prit au mot, et envoya querir Chamillart.

Le Roi en tiers leur remit ce qui venoit de se passer entre lui et Catinat. Chamillart répondit d'une voix assez embarrassée qu'il n'étoit pas besoin d'attendre la cassette de Catinat, parce qu'il convenoit qu'il accusoit vrai en tout et partout. Le Roi, bien étonné, lui reprocha l'infidélité de son silence, et d'avoir causé par sa confiance en lui l'extrême mécontentement qu'il avoit eu de Catinat.

Chamillart, les yeux bas, laissa dire, mais comme il sentit que la colère s'allumoit : « Sire, dit-il, vous avez raison, mais ce n'est pas ma faute. — Et de qui donc ? reprit le Roi vivement ; est-ce la mienne ? — Non plus, Sire, continua Chamillart en tremblant, mais j'ose vous dire avec la plus exacte vérité que ce n'est pas aussi la mienne. » Le Roi insistant, il fallut bien accoucher ; et Chamillart lui dit qu'ayant montré les lettres de Catinat à M<sup>me</sup> de Maintenon, parce qu'il jugeoit que leur contenu, le même dont le Roi reprochoit le silence ou la négligence, lui feroit beaucoup de peine et d'embarras, elle n'avoit jamais voulu qu'elles allassent jusqu'à Sa Majesté, et que lui ayant insisté qu'il y alloit de sa fidélité à ne rien supprimer, et à ne rien ordonner de soi-même, comme venant du Roi, et de sa perte si cette faute si capitale venoit jamais à être découverte, M<sup>me</sup> de Maintenon lui avoit répondu de tout, et défendu si étroitement de donner au Roi la moindre connoissance de ces lettres, qu'il n'avoit jamais osé passer outre. Il ajouta que M<sup>me</sup> de Maintenon n'étoit pas loin, et qu'il supplioit le Roi de lui demander la vérité de cette affaire.

A son tour, le Roi, plus embarrassé que Chamillart, baissant aussi la voix, dit qu'il n'étoit pas concevable jusqu'où M<sup>me</sup> de Maintenon portoit ses inquiétudes, pour aller au-devant de tout ce qui pouvoit le fâcher, et sans plus rien trouver mauvais, se tourna au maréchal, et lui dit qu'il étoit ravi d'un éclaircissement qui lui faisoit voir que personne n'avoit tort ; ajouta en général mille choses gracieuses au maréchal, le pria de bien vivre avec Chamillart, et se hâta de les quitter, et d'entrer dans ses derniers cabinets.

Catinat, plus honteux de ce qu'il venoit de voir et d'entendre que content d'une justification si entière, fit des honnêtetés à Chamillart, qui, encore hors de lui d'une explication si périlleuse, les reçut et les rendit du mieux qu'il put. Ils ne les prolongèrent pas ; ils sortirent ensemble du cabinet, et le choix de Catinat pour l'armée

du Rhin fut déclaré. Les réflexions se présentent ici d'elles-mêmes. Le Roi vérifia le fait le soir avec M<sup>me</sup> de Maintenon; ils n'en furent que mieux ensemble : elle approuva Chamillart, mis au pied du mur, d'avoir tout avoué, et ce ministre n'en fut que mieux traité de l'un et de l'autre.

Le Pape, de qui le Roi avoit lieu d'être extrêmement content sur Naples et Sicile, quoique il n'en eût pas encore voulu donner l'investiture au roi d'Espagne, rendit un jugement dont on ne fut pas satisfait, entre Madame et l'électeur palatin. Ce prince, chef de la branche palatine de Neubourg, et frère de l'Impératrice, avoit succédé au frère de Madame, mort sans enfants, à l'électorat palatin. Madame étoit héritière, tant du mobilier, qui alloit fort loin, que de ce que l'électeur son frère pouvoit laisser de fiefs féminins. La discussion duroit depuis longtemps, et n'ayant pu être terminée par la paix de Ryswick, le jugement y avoit été renvoyé à l'Empereur et au Roi, et au cas qu'ils ne pussent convenir, au Pape, pour prononcer la confirmation de la sentence arbitrale de l'un ou de l'autre monarque. L'abbé de Thésut, frère du secrétaire des commandements de feu Monsieur, et de M. le duc d'Orléans ensuite, étoit à Rome, à la suite de cette affaire, sur laquelle il avoit été diversement prononcé à Vienne et ici, et de sept consultants nommés par le Pape, trois furent d'avis de confirmer la sentence rendue par le Roi, et les quatre autres de réduire Madame, pour toutes ses prétentions, à toucher de l'électeur palatin trois cent mille écus romains, en défalquant même ce qu'elle pouvoit avoir déjà reçu de ce prince. Le Pape embrassa ce dernier avis, et y confirma sa sentence arbitrale. On prétendit ainsi qu'il avoit passé son pouvoir, et l'abbé de Thésut, au nom et comme procureur de Madame, protesta contre ce jugement d'une manière solennelle.

---

 CHAPITRE XIV.

Mort du roi Guillaume III d'Angleterre. — Le Roi ne prend point le deuil du roi Guillaume, et défend aux parents de ce prince de le porter. — Mariage du frère de Chamillart, époque d'un usage ridicule. — Mort de la marquise de Gesvres. — Mort du comte Baglioni. — Mort de J. Bart et de la Freselière; son caractère. — Mort du marquis de Thianges. — États de Catalogne. — Départ du roi d'Espagne pour l'Italie et de la reine pour Madrid par l'Aragon. — Comte d'Estrées grand d'Espagne; autres grâces de Philippe V. — Cardinal Borgia et sa bulle d'Alexandre VI. — Philippe V à Naples. — Cardinal Grimani. — Louville à Rome, obtient un légat *a latere* vers Philippe V. — Cardinal de Médicis. — Conspiration contre la personne de Philippe V. — Entrevue de Philippe V et de la cour de Toscane à Livourne, qui traite le grand-duc d'Altesse. — Entrevue de Philippe V et de la cour de Savoie à Alexandrie; fauteuil manqué. — Philippe V à Milan. — États d'Aragon. — La reine d'Espagne à Madrid. — Junte. — Comte de Toulouse va à la mer. — M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne va en Flandres; ruse en faveur du duc du Maine. — Honteux accompagnement de M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne. — Passage de M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne par Cambray. — Cent cinquante mille livres au maréchal de Boufflers; cinquante mille à Tessé. — Bedmar fait grand d'Espagne; son caractère; son extraction.

Le roi Guillaume, tout occupé d'armer l'Europe entière contre la France et l'Espagne, avoit fait un voyage en Hollande pour mettre la dernière main à ce grand ouvrage, entamé par lui dès l'instant qu'il fut informé des dernières dispositions de Charles II, et il étoit dans sa maison de chasse de Loo, au plus fort de cette grande occupation, lorsqu'il y apprit la mort du roi son beau-père, de la manière que je l'ai racontée, et la reconnoissance que le Roi avoit faite du prince de Galles, en qualité de roi d'Angleterre, qui donna toute liberté au roi Guillaume d'éclater partout, et d'agir à découvert. Il prit le deuil en violet, drapa, se hâta d'achever en Hollande tout ce qui assuroit cette formidable ligue, à laquelle ils donnèrent le nom de grande alliance, et s'en retourna en Angleterre animer la nation, et chercher des secours pécuniaires dans son parlement.

Ce prince, usé avant l'âge des travaux et des affaires qui firent le tissu de toute sa vie, avec une capacité, une adresse, et une supériorité de génie qui lui acquit la suprême autorité en Hollande, la couronne d'Angleterre, la confiance, et pour en dire la vérité, la dictature parfaite de toute l'Europe, excepté la France, étoit tombé dans un épuisement de forces et de santé qui, sans attaquer ni diminuer celles de l'esprit, ne lui fit rien relâcher des travaux infinis de son cabinet, et dans une difficulté de respirer qui avoit fort augmenté l'asthme qu'il avoit depuis plusieurs années. Il sentoit son état, et ce puissant génie ne le désavouoit pas. Il fit faire des consultations aux plus célèbres médecins de l'Europe sous des noms feints, entre autres une à Fagon sous celui d'un curé, lequel, y donnant de bonne foi, la renvoya sans ménagement, et sans conseil autre que celui de se préparer à une mort prochaine. Le mal augmentant ses progrès, Guillaume consulta de nouveau, mais à découvert, Fagon, qui le fut, reconnut la maladie du curé. Il ne changea pas d'avis, mais il fut plus considéré, et prescrivit avec un savant raisonnement les remèdes qu'il jugea les plus propres, sinon pour guérir, au moins pour allonger. Ces remèdes furent suivis et soulagèrent ; mais enfin les temps étoient arrivés où Guillaume devoit sentir que les plus grands hommes finissent comme les plus petits, et voir le néant de ce que le monde appelle les plus grandes destinées. Il se promenoit encore quelquefois à cheval, et il s'en trouvoit soulagé, mais n'ayant plus la force de s'y tenir, par sa maigreur et sa foiblesse, il fit une chute qui précipita sa fin par sa secousse. Elle fut aussi peu occupée de religion que l'avoit été toute la suite de sa vie. Il ordonna de tout, et parla à ses ministres et à ses familiers avec une tranquillité surprenante et une présence d'esprit qui ne l'abandonna point jusqu'au dernier moment, quoique accablé de vomissements et de dévoiement dans les derniers jours de sa vie. Uniquement rempli des choses qui la regardoient, il se vit finir sans regret, avec la satisfaction d'avoir consommé l'affaire de



la grande alliance à n'en craindre aucune désunion par sa mort, et dans l'espérance du succès des grands coups que par elle il avoit projetés contre la France. Cette pensée, qui le flatta jusque dans la mort même, lui tint lieu de toute consolation, consolation frivole et cruellement trompeuse, qui le laissa bientôt en proie à d'éternelles vérités. On le soutint les deux derniers jours par des liqueurs fortes et des choses spiritueuses. Sa dernière nourriture fut une tasse de chocolat. Il mourut le dimanche 19 mars, sur les dix heures du matin.

La princesse Anne, sa belle-sœur, épouse du prince George de Danemark, fut en même temps proclamée reine. Peu de jours après elle déclara son mari grand amiral et généralissime, rappela les comtes de Rochester, son oncle maternel, et de Sunderland, fameux par son esprit et ses trahisons, dans son conseil, et envoya le comte de Marlborough, si connu dans la suite, suivre en Hollande tous les plans de son prédécesseur. Portland s'y retira dès le lendemain de la mort de son maître, et ne vécut depuis qu'obscurément.

Le Roi n'apprit cette mort que le samedi matin suivant, par la Vrillière, à qui il étoit arrivé un courrier de Calais. Une barque s'étoit échappée malgré la vigilance qui avoit fermé les ports. Le Roi en garda le silence, excepté à Monseigneur et à M<sup>me</sup> de Maintenon, à qui il le manda à Saint-Cyr. Le lendemain, la confirmation arriva de toutes parts, et le Roi n'en fit plus un secret, mais il en parla peu et affecta beaucoup d'indifférence. Dans le souvenir de toutes les folies indécentes de Paris, lorsque dans la dernière guerre on le crut tué à la bataille de la Boyne en Irlande, on prit par ses ordres les précautions nécessaires pour ne pas retomber dans le même inconvénient. Il déclara seulement qu'il n'en prendroit pas le deuil, et il défendit au duc de Bouillon, aux maréchaux de Duras et de Lorges, et par eux à tous les parents, de le porter, chose dont il n'y avoit pas encore eu d'exemple. Le prince de Nassau, gouverneur héréditaire de Frise, nommé héritier par le testament du

roi Guillaume, fut, par voie de fait, frustré de la plus grande partie par l'électeur de Brandebourg, qui eurent là-dessus des contestations, dont les états généraux, exécuteurs testamentaires, prirent connoissance. L'héritier n'y eut pas beau jeu contre un prince puissant et avide, et tout à cet égard n'est pas encore fini entre eux. Le gros de l'Angleterre le pleura, et presque toutes les Provinces-Unies. Quelques bons républicains seulement respirèrent en secret, dans la joie d'avoir recouvré leur liberté. La grande alliance fut très-sensiblement touchée de cette perte; mais elle se trouva si bien cimentée, que l'esprit de Guillaume continua de l'animer, et Heinsius, sa créature la plus confidente, élevé par lui au poste de pensionnaire de Hollande, le perpétua, et l'inspira à tous les chefs de cette république, à leurs alliés et à leurs généraux, tellement qu'il ne parut pas que Guillaume ne fût plus. M. le prince de Conti, M. d'Isenghien et plusieurs seigneurs françois se présentèrent comme créanciers ou héritiers de la succession du roi Guillaume, comme prince d'Orange, qui, outre Orange, avoit des terres en Franche-Comté et ailleurs. Le Roi leur permit de suivre leurs prétentions, dont il se forma plusieurs procès entre eux, avec peu de profit pour aucun.

Je ne mettrois pas ici une chose aussi peu considérable que le mariage du frère de Chamillart, s'il ne servoit d'époque à quelque chose d'extrêmement ridicule, mais que le monde, si souvent glorieux mal à propos, et toutefois toujours si bas et si rampant devant la faveur et la puissance, a parfaitement adopté en tous les imitateurs depuis de cette même sottise. Chamillart avoit deux frères, qu'on peut dire qui excelloient en imbécillité, l'évêque de Dol, à qui il fit donner Senlis ensuite, et à qui il falloir donner Condom et ne l'en laisser jamais sortir, mais le meilleur homme du monde; l'autre, méchant autant que sa sottise le lui pouvoit permettre, et à qui la faveur et le ministère avoient tourné la tête de vanité; il s'appeloit le chevalier Chamillart, et il étoit, je ne sais comment, devenu ca-

pitaine de vaisseau. Son frère, déjà mal avec Pontchartrain, le tira de la marine, le fit maréchal de camp tout d'un coup, et lui fit épouser la fille unique de Guyet, maître des requêtes, très-riche et très-bien faite, dont il fit le père intendant des finances, qui n'en étoit pas plus capable que le marin son gendre des fonctions de maréchal de camp. Depuis longtemps tout cadet usurpe le nom de chevalier ; il ne pouvoit être porté par un homme marié ; celui-ci s'appela donc le comte de Chamillart : le *de* s'usurpoit aussi par qui vouloit depuis quelque temps, mais de marquiser ou comtiser son nom bourgeois de famille, c'en fut le premier exemple. En même temps, Dreux, gendre de Chamillart, s'appela le marquis de Dreux ; il eut tort, il falloit prendre le titre de comte : cela se fût mieux incrusté sur les comtes de Dreux, sortis de la maison royale ; ce fut sans doute une modestie dont il lui fallut savoir gré. On en rit tout bas, mais tout haut personne n'osoit omettre les titres ni les *de*, ni leur disputer même dès lors d'être des capitaines. Maints autres bourgeois ont depuis suivi cet exemple, qui dans la suite est devenu attaché aux frères des présidents à mortier des parlements de province ; c'est un apanage apparemment, comme Orléans l'est du frère du Roi. Ceux de Paris, qui ne font pas comparaison avec eux, ont été du temps sans les imiter ; quelques-uns enfin se sont laissé aller à cette friandise.

Le marquis de Gesvres perdit sa femme, fort riche et peu heureuse, qui lui laissa plusieurs enfants. Ce mariage, dans lequel le Roi étoit entré par bonté pour le marquis de Gesvres, qui n'avoit rien, et que son père haïssoit et ruinoit, avoit tiré Boisfranc, son beau-père, d'affaires très-fâcheuses avec Monsieur, dont il avoit été longtemps surintendant, et d'autres encore de finances avec le Roi, qui ne valoient pas mieux.

Je perdis aussi en même temps un ancien ami de mon père, le comte Baglioni, qui depuis près de quarante ans étoit envoyé du duc de Mantoue, sans être jamais sorti

d'ici. C'étoit une espèce de colosse en hauteur et en grosseur, mais d'où sortoit tout l'esprit du monde, et l'esprit le plus délicat et le plus orné. Nos ministres en avoient toujours fait un cas particulier. Il avoit beaucoup d'amis, et il s'étoit acquis une considération personnelle fort distinguée de la médiocrité du caractère dont il étoit revêtu. Il entendoit parfaitement les intérêts divers de l'Europe; il en connoissoit les cours et les intrigues, sans avoir bougé d'ici, et nos ministres lui parloient volontiers confidemment en particulier. C'étoit d'ailleurs un homme droit, fort à sa place, plein d'honneur, et, sans qu'il y parût, d'une grande piété depuis grand nombre d'années. Ce fut le dernier des amis particuliers de mon père, que je cultivai tous jusqu'à leur mort avec grand soin, et que je regrettai beaucoup.

Le Roi fit une perte en la mort du célèbre J. Bart, qui a si longtemps et si glorieusement fait parler de lui à la mer qu'il n'est pas besoin que je le fasse connoître. Sa Majesté en fit une autre en la personne du bonhomme la Freselière, lieutenant général et lieutenant général de l'artillerie : j'en ai parlé ailleurs. Il servoit encore à quatre-vingts ans, avec la vigilance d'un jeune homme et une capacité très-distinguée. C'étoit d'ailleurs un homme plein d'honneur et de valeur, modeste et très-homme de bien; jeunes et vieux le respectoient à l'armée, et il étoit si aimable qu'il avoit toujours chez lui la meilleure compagnie de tous âges : c'est un rare éloge à quatre-vingts ans.

Un homme de meilleure maison, et d'une situation bien singulière, mourut aussi en même temps, chez lui en Bourgogne, le marquis de Thianges, du nom de Damas, dont le père étoit chevalier de l'ordre. Il avoit épousé, en 1655, la fille aînée du premier duc de Mortemart, sœur du maréchal-duc de Vivonne, de M<sup>me</sup> de Montespan, qui ne fut mariée qu'en 1663, et de l'abbesse de Fontevault. Je réserve ailleurs à parler de cette famille, pour n'avoir rien à rappeler; il suffira ici de dire qu'ayant eu de son

mariage un fils et la duchesse de Nevers, sa femme l'abandonna pour s'attacher à la honteuse faveur de sa sœur, dont elle partagea au moins l'autorité et la confiance sans que leur intimité en fût jamais blessée, et qu'elle l'imita en n'entendant jamais plus parler de son mari, dont elle quitta les armes et les livrées pour porter les siennes seules, comme M<sup>me</sup> de Montespan avoit fait. M. de Thianges, sans aucune raison commune avec celles de son beau-frère, mais sentant le mépris d'une femme altière et puissante, se confina chez lui, où il s'enterra dans l'oisiveté et l'obscurité. Devenu veuf en 1693, et M<sup>me</sup> de Montespan hors de la cour, il ne crut pas que ce fût la peine de revenir à Paris, après une absence de tant d'années, ni de changer une vie où il avoit eu tout le temps de s'accoutumer. Ses filles n'étoient pas élevées à penser qu'elles avoient un père; lui aussi avoit oublié ses filles et son gendre; son fils l'alloit voir souvent: ainsi M. de Thianges mourut dans son château avec aussi peu de bruit qu'il y avoit vécu.

Louville étoit arrivé à Barcelone, où il avoit trouvé les états de Catalogne finis, ce qui n'étoit pas arrivé depuis plus d'un siècle. Après force disputes, ils avoient accordé au Roi ce qu'il leur avoit demandé, et s'étoient désistés de plusieurs privilèges qu'ils avoient tâché d'obtenir. La joie du roi d'Espagne fut grande de n'avoir plus qu'à se préparer à passer en Italie. La Reine partit en même temps qu'il s'embarqua; M<sup>me</sup> des Ursins la suivit: elle passa au célèbre monastère de Notre-Dame de Montserrat, allant à Saragosse tenir les états d'Aragon.

Le comte d'Estrées reçut le roi d'Espagne avec tous les honneurs possibles; sa petite flotte arbora pavillon d'Espagne. Le vice-amiral n'avoit pas perdu son temps dans les huit jours qu'il avoit été à la cour: aidé des Noailles et des enfances de sa femme, il avoit disposé le Roi à trouver bon qu'il fût fait grand d'Espagne à cette occasion. Louville étoit fort bien avec eux tous, et ne fut pas indifférent à se les acquérir de plus en plus par un si grand service. Phi-

lippe V en partant disposa de la vice-royauté du Pérou en faveur de Castel dos Rios, son ambassadeur, qu'il avoit laissé en France, et le Roi eut grand'part à cette grâce; l'amirante de Castille, fort suspect, fut nommé pour le venir relever en la même qualité à Paris; et la Toison fut envoyée à Harcourt et au comte d'Ayen, qui leur étoit promise il y avoit déjà du temps. En la leur envoyant, ils furent avertis de la porter au col, pendue à [un] ruban couleur de feu ondé, comme on l'a toujours portée depuis. Quelque mal qu'Harcourt se sentît avec le roi d'Espagne depuis son retour en France, il s'opiniâtra à ne prendre point la Toison, qu'il vouloit faire passer à Cesane, son frère, fort jeune, et Louville réussit enfin à y faire consentir le roi d'Espagne.

Le cardinal Borgia étoit du voyage, et patriarche des Indes. C'étoit un homme très-ignorant, fort bas courtisan et tout à fait extraordinaire. Louville étoit sur le même bâtiment. Il fut prié à dîner par ce cardinal le vendredi saint. Jamais homme plus surpris qu'il le fut, lorsque, se mettant à table, il n'y vit que de la viande. Le cardinal, qui le remarqua, lui dit qu'il avoit dans sa maison une bulle d'Alexandre VI qui leur donnoit la permission de manger de la viande et d'en faire manger chez eux à tout le monde en quelque jour que ce fût, et spécialement le vendredi saint. L'autorité d'un si étrange pape, et aussi étrangement employée, n'imposa pas à la compagnie. Le cardinal se mit en colère; il prétendit que douter du pouvoir de sa bulle étoit un crime qui faisoit tomber dans l'excommunication. Le respect du jour l'emporta sur celui de la bulle et sur l'exemple du cardinal, qui mangea gras et en fit manger à qui il put, à force de persécution, de colère et de menaces d'encourir les censures : un abus de ce genre est au-dessus de toutes les réflexions.

Le samedi saint, Marsin, pour éviter la dépense de l'entrée, prit caractère à son audience publique sur le vaisseau, pour pouvoir assister aux chapelles et à toutes les cérémonies. Le jour de Pâques, le Roi débarqua à Pouzzol,

donna la clef d'or à Louville, et fit le comte d'Estrées grand de la première classe. Il y trouva le duc d'Escalone, vice-roi de Naples, ou, comme on l'appeloit souvent, le marquis de Villena, avec tout ce qu'il y avoit de plus distingué à Naples, où le Roi arriva sur ses galères jusque sous son palais. Il se montra sur un balcon à un peuple infini, accouru dans la place, et alla ensuite à une église voisine, où le *Te Deum* fut chanté. Le cardinal Cantelmi, archevêque de Naples, et le duc de Popoli, son frère, furent extrêmement bien recueillis. Ce dernier venoit de recevoir la permission, en même temps que Revel, de porter l'ordre du Saint-Esprit, en attendant qu'ils pussent être reçus. On a vu la part qu'il eut à étouffer dans sa naissance la révolte de Naples. Torcy en ce même temps alla interroger le prince de la Riccia à Vincennes, et le baron de Sassinet à la Bastille, qui y étoit extrêmement resserré.

L'Empereur avoit à Rome chargé de ses affaires le cardinal Grimani, qui, avec beaucoup d'esprit et de manège, étoit un scélérat du premier ordre, et qui ne prenoit pas même la peine de se cacher d'être capable de toutes sortes de crimes et de n'y être pas apprentif<sup>1</sup>; avec cela l'homme du monde le plus violent, et le plus furieux partisan de la maison d'Autriche. Tout étoit à craindre de ses menées. Le prétexte dont lui et Lisola s'étoient servis pour soulever Naples étoit que ces peuples ne pouvoient reconnoître pour leur roi, ni être tenu à fidélité à un prince qui n'avoit pas l'investiture du Pape d'un royaume qui étoit fief de l'Église. Quoique le Pape eût enjoint aux évêques de ce royaume de prêcher, faire publier et afficher qu'il reconnoissoit Philippe pour roi de Naples, et qu'il ordonnoit à tous les sujets de ce royaume de lui être fidèles et lui obéir comme à leur roi légitime, et tout comme s'il avoit eu déjà son investiture, il étoit toujours dangereux qu'un peuple aussi naturellement léger et séditieux, poussé par beaucoup de seigneurs puissants, aussi légers et aussi

1. Apprenti.

amateurs de trouble que ce peuple, et appuyés et dirigés par le cardinal Grimani, ne donnât<sup>1</sup> encore beaucoup d'inquiétude et peut-être d'occupation au dedans, tandis que les armées en avoient tant en Lombardie.

Ces considérations faisoient extrêmement desirer l'envoi d'un légat *a latere*, dont l'éclat et la solennité fermât la bouche à tous ceux qui remuoient sous prétexte du défaut d'investiture. Le duc d'Uzeda, ambassadeur d'Espagne à Rome, sollicitoit fortement cette affaire; le cardinal Grimani et toute sa faction s'y opposoit avec violence et menace; et le Pape, embarrassé, ne pouvoit se déterminer. Louville fut envoyé à Rome pour la presser de la part du roi d'Espagne, et pour saluer le Pape sur l'arrivée de ce prince à Naples et son voisinage du Pape, que l'embaras du cérémonial et les affaires qui l'appeloient en Lombardie empêchoient de venir lui rendre ses respects en personne, comme il l'eût bien désiré. Louville vint descendre chez le duc d'Uzeda, qui, pour le mieux appuyer à Rome, l'y donna comme un favori et comme celui qui avoit toute la confiance du roi d'Espagne. Il fut reçu sur ce pied-là du Pape et des cardinaux. Grimani redoubla ses menaces et ses fureurs, jusqu'à dire qu'il feroit poignarder Louville. S'il crut l'effrayer, il se trompa : Louville en prit occasion de parler de ce cardinal avec toute la hauteur et l'insulte qu'il méritoit, et que protégeoit le caractère de l'autre, de montrer combien ces menaces étoient injurieuses au Pape, traité et retenu avec violence, et à quel point aussi l'honneur du roi d'Espagne se trouvoit engagé dans une affaire si audacieusement traitée par les Impériaux, et en maîtres du Pape et de Rome. En peu de jours il obtint un légat *a latere*. Le cardinal Grimani menaça de faire des protestations en plein consistoire. Le Pape lui fit dire que si c'étoit comme ministre de l'Empereur, c'étoit à lui, non au consistoire, qu'il devoit s'adresser; que si c'étoit comme cardinal, il lui ordonna de se

1. Saint-Simon a écrit *donassent*, au pluriel.



taire. Cela l'arrêta tout court ; mais l'ambassadeur de l'Empereur sortit de Rome, et se retira à S. Quirico. Le cardinal Ch. Barberin, petit-neveu d'Urbain VIII, fut choisi comme très-agréable à la France, où sa famille s'étoit réfugiée pendant la persécution que lui fit Innocent X, Pamphile, et où elle fut comblée de grâces et de biens, et d'ailleurs un cardinal très-riche et très-magnifique. Il reçut la croix de légat *a latere* en plein consistoire, et partit deux jours après. Le cardinal de Janson, qui faisoit alors les affaires du Roi à Rome, servit en cette affaire avec grande dextérité et une grande fermeté ; le légat fit son entrée solennelle à Naples entre le cardinal de Médicis et lui.

Médicis étoit frère du grand-duc ; c'étoit le meilleur homme du monde, le plus sans aucune façon, et le plus attaché à la France. Il étoit venu à Naples voir Philippe V dès qu'il y fut arrivé. Ils furent si contents l'un de l'autre, que l'amitié et jusqu'à la familiarité se mit entre eux. Le Roi le traitoit avec toutes sortes d'égards, et le cardinal vivoit en courtisan avec lui et avec sa cour. Il ne portoit jamais sa calotte, étoit vêtu presque en cavalier ; ses bas rouges étoient toute sa marque. On ne le voyoit que malgré lui vêtu en cardinal, et seulement aux cérémonies. Il ne put quitter Naples tant que Philippe V y fut ; il ne se sépara de lui qu'avec larmes, à Livourne, jusqu'où il l'avoit suivi, et il le revit encore depuis, lorsque le roi d'Espagne s'en retourna par Gênes en quittant l'Italie. Il n'avoit point d'ordres sacrés, et voyant son neveu sans enfants, il quitta le chapeau dans la suite, et se maria à une Gonzague, sœur du duc de Guastalle. Le légat fut reçu avec tous les honneurs qui depuis longtemps leur ont été prodigués ; Philippe V le visita : tout se passa avec la plus grande satisfaction réciproque. Comme il ne s'agissoit que de démonstration, et d'aucune affaire, dans cette légation, Barberin demeura peu de jours à Naples. Sa venue avoit différé le départ du roi d'Espagne ; il étoit pressé d'aller en Lombardie : il partit incontinent après le légat, pour aller à Milan et se mettre à la tête de l'armée.

Cette légation, si marquée et si fort emportée malgré l'Empereur, n'eut pas le succès pour lequel principalement on l'avoit désirée. Tandis que Philippe V n'étoit occupé qu'à répandre des grâces sur les seigneurs et sur les peuples du royaume de Naples, les privilèges confirmés, les dettes remises, il se brassoit une conspiration, conçue à Vienne, tramée à Rome, et prête d'éclater à Naples : il ne s'agissoit de rien moins que d'assassiner le roi d'Espagne. Un des conjurés, qui le vit le lendemain de son arrivée, fut tellement touché de compassion en le considérant, ou plutôt si touché par Celui qui veille à la conservation des rois, qu'il prit sur-le-champ la résolution de découvrir le complot. Il s'adressa à un des officiers de la cour, et demanda à parler au Roi pour une affaire très-importante et très-pressée. On résolut de l'admettre. Il trouva le Roi accompagné seulement de Marsin, des deux seigneurs du *despacho* et de Louville, et en leur présence révéla toute la conjuration et ceux qui en étoient. Il donna les lettres qu'il avoit apportées, il indiqua des gens travestis en moines, et des moines aussi, qui devoient arriver le lendemain par différentes portes. Effectivement ils arrivèrent, et ils furent arrêtés en entrant dans la ville, avec les lettres dont ils étoient chargés, qui vérifièrent tout ce que leur camarade avoit révélé. On se saisit de plusieurs seigneurs, un plus grand nombre prit la fuite ; les prisons furent remplies de criminels. Cependant on avoit secrètement dépêché à Rome, où on se saisit de la cassette du baron de Lisola, que l'Empereur y tenoit avec une sorte de caractère. Il s'y trouva tant de choses précises sur le projet et l'exécution, que la cour de Vienne n'osa crier contre cette violence. Les plus coupables, de toutes qualités, de ceux qu'on avoit arrêtés furent exécutés dans les châteaux de Naples, d'autres envoyés aux Indes, plusieurs bannis ; on fit grâce au grand nombre. Tout ce qui n'étoit point de la conjuration, seigneurs et peuple, en témoigna la plus grande indignation.

On crut, sur cette disposition publique, éteindre toute

mauvaise volonté par la clémence, la confiance et les bienfaits. Ils furent poussés jusqu'à former un régiment des gardes entièrement composé de Napolitains, officiers et soldats, auxquels le Roi déclara qu'il vouloit confier la garde de sa personne. Il fut incontinent sur pied, et le Roi en prit une partie sur le bâtiment qu'il monta, et qui le porta à Final. Je ne sais qui fut auteur de ce conseil et d'une confiance si outrée; elle pensa être funeste : M. de Vendôme découvrit par des lettres interceptées que des officiers de ce régiment avoient traité avec le prince Eugène de lui livrer le roi d'Espagne mort ou vif, en le conduisant à l'armée, appuyés de deux mille chevaux que ce général devoit envoyer secrètement au-devant d'eux, soutenus d'un plus gros corps pour s'emparer de sa personne. Sur cet avis, quelques-uns de ces officiers furent observés, pour les arrêter tous; mais la crainte d'être découverts qui les occupoit sans cesse leur donna du soupçon : presque tous s'enfuirent; on n'en put saisir que peu, qui avouèrent d'abord tout ce que M. de Vendôme avoit mandé, et ne laissèrent rien ignorer de cet horrible complot. Le régiment fut aussitôt cassé et dispersé, et on veilla plus que jamais à la conservation du roi d'Espagne. J'ai voulu rapporter cette suite sans interruption.

Le roi d'Espagne s'arrêta à Livourne, sans coucher à terre, où le grand-duc et toute sa cour l'attendoit, et lui fit des présents dignes d'un grand roi. Il fut reçu avec toutes les marques possibles d'amitié et de distinction, jusque-là que le Roi lui donna l'*Altesse*. La grande princesse surtout témoigna une joie extrême et la plus tendre pour ce prince son neveu : elle étoit sœur de Madame la Dauphine, sa mère. Philippe V lui témoigna les plus grands égards, beaucoup d'amitié, et la vit tête à tête. Il ne s'assit en aucune de ces occasions, et ils se séparèrent avec regret de se quitter. Ce fut là où le cardinal de Médicis, venu avec le Roi, et sur son même bâtiment, de Naples, prit congé de lui. Ils s'en retournèrent tous à

Florence, charmés et comblés de tout ce que le Roi avoit fait dans cette entrevue.

Celle qui suivit ne réussit pas si bien : la cour d'Espagne ayant enfin mis pied à terre à Final, le Roi, en chaise de poste, prit le chemin d'Alexandrie, où la cour de Savoie s'étoit rendue. Monsieur de Savoie vint à quelques milles au-devant de lui, et mit pied à terre dès qu'il aperçut sa chaise. Le Roi, le voyant tout proche, descendit et l'embrassa. Après d'assez courts compliments, le Roi lui fit excuse de ne pouvoir lui offrir une place dans une si petite voiture, et ajouta qu'il espéroit le revoir dans peu, et lui donner à souper le soir même. Le duc fut d'autant plus aise de cette invitation, qu'il compta consolider par là d'une manière plus authentique et plus publique l'usurpation qu'il s'étoit adroitement ménagée.

Marsin n'étoit pas né pour être instruit du cérémonial. Il étoit poli jusqu'à la bassesse, et de plus fort étourdi. Monsieur de Savoie, en le faisant pressentir sur la manière dont il seroit reçu, et ne mettant pas en doute qu'il n'eût qu'un fauteuil, fit valoir sa déférence de ne prétendre pas la main, quoique le fameux Charles-Emmanuel eût eu l'une et l'autre en Espagne, où il alla en personne épouser la fille de Philippe II. Marsin gagné, les deux seigneurs du *despacho* n'osèrent s'opposer à son consentement, mais tous trois en firent un secret à Louville.

Le prince de Vaudemont attendoit aussi le roi d'Espagne à Alexandrie. Il fut averti du fauteuil comme ce prince arrivoit, et un moment après il s'en alla chez lui. Il rencontra Louville en entrant dans l'appartement. Blessé à l'excès de ce fauteuil, à cause du duc de Lorraine son père, pour qui il n'en avoit jamais été question en Espagne, il attaqua Louville là-dessus; celui-ci n'en vouloit rien croire, et ne se rendit que lorsqu'avançant tous deux dans l'appartement, ils virent les deux fauteuils préparés.

Louville entra dans le cabinet du roi d'Espagne, où il

apprit ce que je viens de raconter; piqué pour la grandeur de son maître, peut-être encore du secret qu'on lui avoit fait, [il] représenta au roi d'Espagne la différence de la maison de France, dont pas un prince du sang ne cédoit aux électeurs ni au duc de Savoie, comme il étoit arrivé au même Charles-Emmanuel à Lyon et à Paris avec le prince de Condé sous Henri IV, duquel il n'avoit jamais prétendu le fauteuil, d'avec la maison d'Autriche, qui ne connoît point, dès qu'on s'assit<sup>1</sup>, de distinction de sièges, qui donne le fauteuil aux infants, et qui avoit traité Charles-Emmanuel en infant à cause de son mariage; que l'électeur de Bavière, à qui Monsieur de Savoie cédoit, et avoit toujours cédé à Venise, où ils s'étoient trouvés tout un carnaval ensemble, n'avoit jamais eu qu'un tabouret devant le roi Guillaume, sans avoir prétendu mieux, quoique l'Empereur lui donnât un fauteuil; que ce seroit dégrader et sa maison et sa couronne que d'être la dupe des artifices de Monsieur de Savoie, et de fonder par cette foiblesse la même prétention pour les électeurs, et sans doute pour d'autres souverains qui ne l'imaginoient pas jusqu'à cette heure. Avec ces raisons très-pertinentes, Louville convainquit le roi d'Espagne, qui ordonna d'ôter les deux fauteuils.

Un demi-quart d'heure après, Monsieur de Savoie arriva, et fut reçu debout; et comme le roi d'Espagne ne parla point de s'asseoir, il sentit bien qu'il y avoit du changement: il le voulut sonder jusqu'au bout par le souper, auquel il avoit été convié, mais dans le courant de la conversation, le Roi l'en éconduisit par des excuses, sous prétexte que ses officiers n'étoient pas arrivés. Alors le duc de Savoie comprit qu'il n'avoit plus de fauteuil à espérer. Il ne fit aucun semblant de s'en apercevoir, abrégé sa visite, et s'en alla outré de dépit. Le lendemain, le Roi l'alla voir, et les deux duchesses, avec lesquelles tout se passa le plus poliment, et même avec une sorte d'ou-

1. Voyez ci-dessus, p. 130, note 2.

verture, surtout avec la fille de Monsieur. Monsieur de Savoie parut respectueux et fort mesuré. Les quatre ou cinq jours de séjour se passèrent de la sorte, toujours debout et sans jamais aucun particulier. Au départ du Roi, la cour de Savoie prit congé de lui; Monsieur de Savoie lui fit ses excuses de ne pouvoir faire la campagne comme il l'avoit projeté, et même de ne pouvoir fournir autant de troupes que l'année précédente. Ce prince ne mit guère, dans Alexandrie même, à découvrir d'où lui étoit venu le coup, et il n'oublia rien pour piquer Marsin et les seigneurs du *despacho* contre Louville, qui de sa part leur fit goûter ses excuses de n'avoir pas eu le temps de les avertir avant de détourner le Roi de ce fauteuil. Les deux seigneurs du *despacho*, qui n'avoient cédé à Marsin que par crainte, étoient ravis, ainsi que tous les autres grands, que ce fauteuil eût avorté, et le bas et timide Marsin n'osa trouver rien de mauvais du favori du roi d'Espagne, qui avoit toute la confiance de notre cour. Nous verrons en son lieu que Monsieur de Savoie, n'ayant pu réussir avec eux, prit d'autres mesures pour se venger de Louville; il en fut averti par Phélypeaux, ambassadeur de France à Turin, sur la fin de la campagne; mais la partie fut si bien liée, qu'au lieu de la récompense qu'il méritoit, il se trouva perdu, comme je le rapporterai en son temps.

M. de Vaudemont suivit le roi d'Espagne à Milan, dont il lui fit splendidement les honneurs. Ce fut en cette ville que le roi d'Espagne apprit par M. de Vendôme la conjuration ourdie par ce régiment des gardes napolitaines que j'ai déjà racontée. L'éclat qui en suivit l'avis, et qui retomboit si à plomb sur la cour de Vienne et sur le prince Eugène, engagea ce dernier à s'en justifier comme il put par une grande lettre qu'il écrivit à M. de Vendôme, qu'il lui envoya par un trompette. M. de Vendôme lui répondit du verbiage honnête, qu'il finit par ces mots remarquables : « Qu'il avoit trop bonne opinion de lui pour pouvoir soupçonner qu'il fût capable d'exécuter un si horrible complot, quand bien même il en eût reçu les ordres. » Le Roi, averti

du danger, fit choisir dans toutes ses troupes six officiers de distinction, lieutenants-colonels, majors et capitaines, qu'il envoya au roi son petit-fils pour être toujours autour de lui. C'étoit en effet des gens de valeur, de conduite et de probité, et d'une fidélité éprouvée, et même des gens d'esprit, dont quelques-uns l'avoient orné, et tous fort capables au delà de leur grade. Il est étrange que pas un d'eux n'ait fait la moindre fortune. C'étoit don Gaëtano Coppala, prince de Montefalcone, qui étoit colonel des gardes napolitaines. J'ai voulu raconter de suite tout ce qui regarde le roi d'Espagne depuis Barcelone jusqu'à Naples et à Milan.

J'ajouterai que la reine d'Espagne obtint à peu près ce qu'elle voulut des états d'Aragon à Saragosse, qui protestèrent sur ce qu'ils ne devoient être tenus que par des rois, et non par une reine. Elle s'en alla de là à Madrid, où pour la forme elle fut à la tête de la junte du gouvernement, dont le cardinal Portocarrero étoit le véritable régent. Ce fut un grand accueil entre lui et la princesse des Ursins, son ancienne amie, qui sous prétexte de former la Reine au sérieux et aux affaires, commença elle-même à s'y initier. Il ne se peut rien ajouter à l'esprit, aux grâces, à l'affabilité que cette jeune reine montra pendant son voyage et à son arrivée à Madrid. Le naturel y eut grand'part, et la princesse des Ursins grand honneur, par les soins qu'elle prit à la former. Elle ne s'en donna pas moins à la gagner, et elle y réussit au delà de ses espérances; elle ne fut pas moins heureuse à lui inspirer le goût du crédit et des affaires. Dans une si grande jeunesse, elle assista tous les jours à la junte, qui étoit composée du cardinal Portocarrero, don Manuel Arias, gouverneur du conseil de Castille, le duc de Medina Celi, les marquis de Villafranca et de Mancera, et du comte de Monterey. J'ai parlé suffisamment de tous ces personnages pour les faire connoître; retournons maintenant sur nos pas.

Le comte d'Estrées revenu à Toulon, M. le comte de

Toulouse partit pour s'y rendre, accompagné d'O, qui fut fait chef d'escadre. Cheverny, attaché comme d'O à M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne, n'avoit depuis beaucoup d'années aucune santé pour l'accompagner à la guerre ni pour monter même un moment à cheval; tellement que le Roi leur joignit en quatrième Gamaches, qu'on avoit longtemps appelé Cayeux, qu'il avoit mis auprès de M. le duc d'Orléans avant la mort de Monsieur, et qui depuis étoit à louer, parce que ce prince avoit une maison, et presque toute celle de feu Monsieur. Le choix parut encore plus sauvage que la première fois; mais au moins celui-là avoit de l'honneur, de la valeur; il avoit été toute sa vie à la guerre, et y étoit arrivé au grade de lieutenant général. Il suivit donc M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne avec Saumery, aussi attaché à lui, et qui avoit été son sous-gouverneur.

Le Roi, qui fit servir M. du Maine dans son armée, où son ancienneté le faisoit le second lieutenant général, rusa pour qu'il fût le premier: il fit entrer Rosen dans son cabinet, qui étoit le premier et mestre de camp général de la cavalerie, et lui dit qu'il le destinoit à être attaché à la personne de son petit-fils, et à lui servir de conseil pour sa conduite. Cette proposition, qui ne put être accompagnée que de force cajoleries, flatta Rosen, qui l'accepta. C'étoit un Allemand rusé et fort délié, sous une apparence et même une affectation de grossièreté et de manières de reître, qui vit bientôt après à quoi il devoit ce choix, et qui se repentit bien de s'être laissé duper. Il vouloit être maréchal de France: il commandoit l'aile droite comme premier lieutenant général, et toute la cavalerie comme mestre de camp général; c'étoit encore lui que regardoient de droit les détachements considérables qui se pouvoient faire pour des corps séparés: tout cela le conduisoit au bâton, et tout cela étoit incompatible avec l'état de mentor du jeune prince, qui de plus avoit beaucoup d'épines du côté de la cour et de l'armée. Réflexion faite, il alla trouver le Roi, et s'excusa sur son incapacité de l'hon-



neur qu'il lui vouloit faire, et s'en tira si dextrement que le Roi ne put lui savoir mauvais gré.

En sa place le Roi mit Artagnan, homme désinvolte <sup>1</sup>, et qui n'entendoit pas moins bien les souterrains de la cour que son détail du régiment des gardes et de major général. Ainsi accompagné, l'héritier nécessaire de la couronne partit pour la Flandre, n'ayant que Moreau, son premier valet de chambre, pour l'y servir, y commander, et lui présenter tout le monde. Cette indécence parut si grande à M. de la Rochefoucauld, que, libre comme il étoit avec le Roi, il ne put s'empêcher d'en parler au Roi à son lever, qui ne répondit pas une parole.

Il étoit moins occupé de la décoration de son petit-fils que de la nécessité de son passage par Cambray, qui ne se pouvoit éviter sans affectation. Il eut de sévères défenses, non-seulement d'y coucher, mais de s'y arrêter même pour manger; et pour éviter le plus léger particulier avec l'archevêque, le Roi lui défendit de plus de sortir de sa chaise. Saumery eut ordre de veiller de près à l'exécution de cet ordre, et il s'en acquitta en argus, avec un air d'autorité qui scandalisa tout le monde. L'archevêque se trouva à la poste, il s'approcha de la chaise de son pupille dès qu'elle arriva, et Saumery, qui venoit de mettre pied à terre et lui avoit signifié les ordres du Roi, fut toujours à son coude. Le jeune prince attendrit la foule qui l'environtoit par le transport de joie qui lui échappa à travers toute sa contrainte en apercevant son précepteur; il l'embrassa à plusieurs reprises, et assez longuement pour se parler quelques mots à l'oreille, malgré l'importune proximité de Saumery. On ne fit que relayer, mais sans se presser; nouvelles embrassades, et on partit sans qu'on eût dit un mot que de santé, de route et de voyage. La scène avoit été trop publique et trop curieusement remarquée pour n'être pas rendue de toutes parts. Comme le Roi avoit été exactement obéi, il ne put

1. Vif, dégagé.

trouver mauvais ce qui s'étoit pu dérober parmi les embrassades, ni les regards tendres et expressifs du prince et de l'archevêque. La cour y fit grande attention, et encore plus celle de l'armée. La considération de l'archevêque, qui, malgré sa disgrâce, avoit su s'en attirer dans son diocèse, et même dans les Pays-Bas, se communiqua à l'armée, et les gens qui songeoient à l'avenir prirent depuis leur chemin par Cambray plus volontiers que par ailleurs pour aller ou revenir de Flandres.

M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne s'arrêta à Bruxelles sept ou huit jours, où tout ce qu'il y avoit de considérable des sujets d'Espagne s'empessa à lui faire sa cour. Enfin il alla se mettre à la tête de l'armée. Mais comme si on eût voulu accumuler toutes les indécences, ses équipages ne l'y joignirent que quinze jours après, en sorte que, depuis son arrivée à Bruxelles, il fut toujours, lui et son peu de suite, chez le maréchal de Boufflers et à ses dépens. Le Roi lui donna vingt-cinq mille écus pour cette dépense extraordinaire, et en même temps cinquante mille livres à Tessé, pour la dépense qu'il avoit faite pendant le blocus de Mantoue, duquel je parlerai bientôt.

Bedmar, capitaine général et gouverneur général des Pays-Bas espagnols par intérim, en l'absence de l'électeur de Bavière, qui étoit dans ses États, commandoit un corps vers la mer. Il agissoit de concert avec le maréchal de Boufflers, mais au vrai sous ses ordres, quoique cela ne parût pas, et M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne, qui avoit une patente de généralissime du roi son frère, commandoit en apparence à tous les deux. Bedmar, bien qu'Espagnol d'illustre naissance, avoit servi toute sa vie avec beaucoup de valeur, et avoit acquis de la capacité à force d'années hors de son pays, parmi des Italiens et surtout des Flamands, où il avoit presque toujours vécu. Il n'avoit conservé de sa nation que la probité, le courage et la dignité, la libéralité et la magnificence ; du reste, doux, affable, prévenant, poli, ouvert, du commerce le plus commode et le plus agréable, avec beaucoup d'esprit, et

toujours gracieux et obligeant, il s'étoit fait aimer et estimer partout, et adorer des François depuis qu'ils étoient sous ses ordres. Parfaitement uni avec le maréchal de Boufflers, bien avec tous les commandants et les intendants de nos frontières, il avoit tellement plu au Roi, qu'il obtint, sans lui en avoir rien laissé pressentir, la grandesse de première classe pour lui, en même temps que le comte d'Estrées reçut la même grâce. Bedmar étoit de la maison de Benavidès, mais il portoit le nom de la Cueva, par cette coutume des majorasques et des alliances espagnoles dont j'ai parlé à l'occasion de la grandesse d'Espagne. L'une et l'autre maison ont des grands. Le duc d'Albuquerque est la Cueva ; mais il faut remarquer que cette maison castillane est éteinte depuis bien des siècles, et que toute la maison de la Cueva descend du mariage de Marie de la Cueva avec Hugues Bertrand, qui étoit François, et dont les enfants quittèrent leur nom et leurs armes pour prendre le nom seul et les armes pleines de la Cueva. Un François de ce nom, qui épouse une telle héritière, pourroit bien être de cette ancienne maison, déjà illustre longtemps avant le maréchal Robert Bertrand VII du nom, sous le règne de Philippe de Valois. Je me suis étendu sur le marquis de Bedmar, parce que je l'ai fort vu et connu en Espagne.

---

#### CHAPITRE XV.

Keiserswerth assiégé ; déclaration de guerre de l'Angleterre et de la Hollande. — Marlborough ; sa femme, et leur fortune. — Canonade de Nimègue, etc. ; places perdues ; retour de M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne et du duc du Maine. — Retour du comte de Toulouse. — Varennes commandant de Metz, etc., enlevé, rendu et déplacé. — Blainville lieutenant général et Brancas brigadier sortant de Keiserswerth. — Rouen soustrait à la primatie de Lyon. — Aubercourt et les jésuites condamnés. — Grand prieur veut rendre ses bénéfices, et va servir sous Catinat, avec vingt mille [livres] de pension. — Cinq grands d'Espagne chevaliers de l'ordre. — Rude chute de M. de la Rochefoucauld à la chasse. — M. de Duras perd une pré-

tention contre M. de Noailles. — Époque de mon intime liaison avec M. le duc d'Orléans. — Avances inutiles vers moi de M. et de M<sup>me</sup> du Maine. — Philippe V à Crémone. — Combat de Luzzara. — Marquis de Crequy tué; son caractère. — Prince de Commercy tué<sup>1</sup>. — Autre conspiration découverte à Naples. — Descente inutile de dix mille Anglois dans l'île de Léon, près Cadix. — M. de Vendôme chevalier de la Toison; Philippe V à Milan et à Gênes, suivi du cardinal d'Estrées; donne l'*Attesse* au doge, et fait couvrir quelques sénateurs, à l'exemple de Charles V. — Abbé d'Estrées va en Espagne. — Maréchal de Villeroy libre. — Marquis de Legañez vient se purger de soupçon à Versailles. — Amirante de Castille se retire en Portugal; Cienfuegos, jésuite. — Retour des galions, brûlés par les Anglois dans le port de Vigo, et quinze vaisseaux françois. — La reine d'Espagne se fait garder à Madrid, quoique sans exemple.

La campagne de Flandres fut triste. L'électeur de Brandebourg et le landgrave de Hesse assiégèrent Keiserswerth de bonne heure; Blainville le défendit à merveilles: il y eut force combats. L'Angleterre et la Hollande déclarèrent solennellement la guerre aux deux couronnes: leur armée unie fut commandée par le comte d'Athlone pour les états généraux, et par le comte de Marlborough pour les Anglois.

C'étoit Milord Churchill, favori du roi Jacques, qui fit son élévation de très-simple gentilhomme qu'il étoit, et frère de sa maîtresse, dont il eut le duc de Berwick. Jacques lui donna le titre de comte de Marlborough et une compagnie de ses gardes du corps. Il lui confia aussi le commandement de ses troupes lors de l'invasion du prince d'Orange, auquel il l'auroit livré si le comte de Feversham, aussi capitaine de ses gardes, et frère des maréchaux de Duras et de Lorges, ne l'eût empêché d'aller à son camp faire une revue, où il eut avis que le piège étoit tendu. La femme de Marlborough étoit de tout temps attachée à la princesse de Danemark, dont elle étoit favorite et dame d'honneur lorsque la princesse

1. Saint-Simon avait d'abord écrit: « P. de Commercy et de Vaudemont fils tués. » Il a effacé les mots « et de Vaudemont fils », et mis au-dessous: « N<sup>a</sup> Vaudemont fils guérit de sa blessure, et ne mourut que deux ans après, étant feld-maréchal, et point marié. »

parvint à la couronne. Elle la confirma dans cette charge, envoya en même temps son mari en Hollande, comme son ambassadeur et comme général de l'armée qu'elle y alloit former, le fit duc et chevalier de la Jarretière bientôt après. Il n'y aura que trop d'occasions de parler de lui dans la suite, à qui nos malheurs donnèrent un si grand nom.

M. de Boufflers fut accusé d'avoir, par incertitude, manqué une occasion heureuse de le battre au commencement de la campagne : elle ne se retrouva plus ; on subsista dans leur pays. On crut les tenir aux environs de Nimègue : on prétendit qu'on auroit pu encore avoir là un grand avantage sur eux ; rien n'en séparoit ou presque rien. La canonnade dura tout le jour ; on leur prit quelques chariots et quelques munitions, et on leur tua quelque monde ; peu à peu ils se retirèrent sous Nimègue et passèrent de l'autre côté. Keiserswerth, Venloo, Ruremonde, la citadelle de Liège et divers petits postes perdus furent les fruits de leur campagne et les prémices de leur bonheur. M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne marqua beaucoup d'affabilité, d'application et de valeur ; mais en tutelle, il ne put que se laisser conduire, se présenter au feu du canon de bonne grâce, et proposer divers partis qui marquoient son envie de faire. L'armée n'étant plus en état d'imposer aux ennemis, il fut rappelé à Versailles, après une autre canonnade aussi peu décisive que la première, et M. du Maine le suivit de près. Il avoit eu lieu et occasion de faire valoir sa situation de premier lieutenant général de l'armée, à quoi Rosen eût été un léger obstacle ; M. de Boufflers l'avoit espéré, mais elle ne s'y trompa pas. Le Roi en eut une douleur qui renouvela les précédentes ; il comprit enfin que les lauriers s'offriroient ingratement à ce fils bien-aimé : il prit avec amertume la résolution de ne le plus exposer à des hasards si peu de son goût.

Le comte de Toulouse se promena sur la Méditerranée. De la hauteur de Civita-Vecchia, il envoya d'O complimenter le Pape, qui en fut très-bien reçu. Il fut de là pas-

ser quelque temps à Palerme et à Messine, où on lui fit de grands honneurs; il y passoit les journées à terre, mais il coucha toujours à bord. Le Pape y envoya le complimenter à son tour, sur ce qu'il fut trouvé que don Juan avoit reçu un pareil honneur autrefois. Le Roi y fut fort sensible, et fit tôt après revenir le comte de Toulouse.

Il le fut fort aussi à l'aventure de Varennes, qui commandoit à Metz et dans tout le pays, et qui, allant sans précaution à Marsal sur la foi de la neutralité de la Lorraine, fut pris par un parti. On contesta longtemps de part et d'autre sur cette capture : le Roi prétendit que c'étoit à Monsieur de Lorraine à le faire rendre, qui à la fin en craignit les suites et obtint sa liberté comme ayant été pris mal à propos. C'étoit une manière d'ennuyeux important, qui, parce qu'il étoit fort proche du maréchal d'Huxelles et de Monsieur le Premier<sup>1</sup>, chez qui il logeoit, et qui le protégeoient, avoit tout fait et tout mérité, et qui, à la valeur près, ne méritoit que l'oubli. Il trouva son poste rempli par Locmaria, et ne servit plus depuis.

Blainville, après plusieurs assauts et un siège soutenu au double de ce qu'on en devoit attendre, à bout d'hommes, de vivres, de munitions, et ouvert de toutes parts, rendit Keiserswerth, qu'on n'essaya pas même de secourir. Il fut fait lieutenant général, et le marquis de Brancas brigadier, à qui nous verrons faire une rare fortune. Il avoit fort bien fait dans cette place, à la tête du régiment d'Orléans, où il avoit passé depuis peu, de lieutenant de galère qu'il avoit été assez longtemps.

Le Roi jugea deux procès singuliers. Colbert, archevêque de Rouen, prétendit soustraire sa métropole à la primatie de Lyon, reconnue par celles de Tours, de Sens et de Paris; Saint-Georges, archevêque de Lyon, défendit sa juridiction. Les deux prélats étoient savants, et leurs factums furent curieux, historiques et pièces de bibliothèque. Pontcarré, maître des requêtes, depuis premier président du

1. Voyez tome I, p. 98, note 1.

parlement de Rouen, rapporta l'affaire devant des conseillers d'État commissaires, puis devant le Roi, qui y donna deux conseils entiers en un même jour, et gain de cause à l'archevêque de Rouen.

L'autre affaire fut rapportée par le même, aussi devant le Roi. Le P. d'Aubercourt, sorti des jésuites après plusieurs années depuis ses vœux faits, se prétendit restitué au siècle, et demandoit sa portion héréditaire à sa famille. Les jésuites, qui seuls dans l'Église, parmi les réguliers qui font des vœux, en ont un quatrième, qu'ils ne font faire qu'à qui d'entre eux il leur plaît, et qui y demeure tellement caché que le gros des jésuites mêmes ignore ceux qui y ont été admis, prétendoient n'être point liés à leurs confrères, tandis qu'ils l'étoient à eux, c'est-à-dire que les jésuites ayant fait les trois vœux ne pouvoient plus demander à sortir de la Compagnie, mais qu'en tout temps elle étoit en droit de renvoyer ceux que bon lui sembloit, pourvu qu'ils n'eussent pas fait le quatrième vœu; conséquemment, que ces jésuites, renvoyés quelquefois au bout de quinze et de vingt années, étoient en droit de se faire rendre compte du partage de leur bien et de rentrer en possession de ce qui leur auroit appartenu s'ils fussent demeurés dans le siècle. Ils avoient tiré d'Henri IV, en 1604, une déclaration qui sembloit favoriser cette prétention; ils en avoient toujours su tirer parti lorsque le cas s'en étoit présenté. La famille d'Aubercourt se montra plus difficile : ils intervinrent pour Aubercourt, et eurent le crédit de faire évoquer l'affaire devant le Roi, où ils crurent mieux trouver leur compte; en effet, ils ne se trompoient pas : le Roi fut tout à fait favorable aux jésuites, et voulut bien que les juges s'en aperçussent. Pontcarré, qui d'ailleurs étoit porté de bonne volonté pour eux, et qu'ils avoient eu l'adresse de faire nommer rapporteur, ne remplit pas leur attente : ni lui ni la pluralité ne chercha point en cette occasion à plaire. La subversion des familles par ces retours surannés à partage, l'incertitude ruineuse de toutes celles où il y auroit des jésuites, les détermina. Le

chancelier sur tous parla si fortement, qu'Aubercourt et les jésuites furent condamnés, et que, pour couper toute racine de prétention, l'édit de 1604 fut révoqué. Le Roi ne voulut pas user d'autorité sur le fond d'un jugement si important à l'état des familles, mais ne put s'empêcher d'en montrer son déplaisir à plusieurs reprises, et à la fin de succomber au moins en quelque chose à son affection pour les jésuites, en faisant ajouter, en prononçant et de sa pleine puissance, que les jésuites renvoyés de la Compagnie auront une pension viagère de leur famille, statuée par les juges des lieux. Ce fut néanmoins une grande douleur aux jésuites que cet arrêt. Aubercourt leur demeura toujours fort attaché, et bientôt après ils obtinrent pour lui des bénéfices et une abbaye.

Le grand prieur, noyé de dettes, voulut rendre les siens au roi, à condition qu'il y seroit mis un économe chargé de payer tout ce qu'il devoit, même après sa mort, jusqu'à parfait acquit. Il falloit le consentement de Rome pour une condition si étrange. Cela dura, et varia, dura<sup>1</sup> fort longtemps. M<sup>me</sup> de Maintenon, par M. du Maine, s'employa si bien pour lui, qu'il arracha, mais sourdement, une pension de vingt mille livres, et qu'il obtint vers le milieu de l'été d'aller servir de lieutenant général dans l'armée du maréchal Catinat.

Le jour de la Pentecôte, le Roi déclara au chapitre cinq grands d'Espagne chevaliers de l'ordre. Il crut à propos de répandre cet honneur sur les seigneurs les plus distingués de cette cour par leur attachement au roi son petit-fils et par leurs charges, et il dit que ce prince les lui avoit demandés. Il fit même pour le cardinal Portocarrero ce qui étoit jusqu'alors sans exemple, et qui n'en a pas eu depuis, et il est vrai qu'il n'y avoit point de règle qui ne dût faire hommage à ses services : il fut nommé d'avance à la première place de cardinal vacante, qui étoient lors toutes quatre remplies, avec la permission de porter l'ordre en

1. Saint-Simon a ainsi répété *dura*.



attendant. Cette distinction fut accompagnée d'une croix de l'ordre, que le Roi lui envoya, de plus de cinquante mille écus. Les quatre chevaliers furent le marquis de Villafranca, majordome-major, le duc de Medina Sidonia, grand écuyer, le comte de Benavente, sommelier du corps, c'est-à-dire grand chambellan, et le duc d'Uzeda, ambassadeur d'Espagne à Rome. J'ai suffisamment parlé des quatre premiers ci-devant; je n'aurai que trop d'occasion de faire connoître le dernier dans la suite : je me contenterai présentement de dire qu'il étoit Acuña y Pacheco y Sandoval, et beau-frère du duc de Medina Celi.

M. de la Rochefoucauld, emporté par son cheval à la chasse à Marly, fut désarçonné, et se cassa le bras gauche entre le coude et l'épaule, qu'il avoit eue rompue autrefois au passage du Rhin. Le Roi et Monseigneur y accoururent avec toute sorte d'amitié. Félix lui raccommoda le bras, et il en fut quitte pour le mal. C'étoit vers la mi-juillet. M. de Noailles, premier capitaine des gardes, avoit lors le bâton, qu'il avoit continué après son quartier pour M. de Duras, qui y entroit après lui, mais qui étoit malade à Paris, et dont le quartier finissoit le dernier juin. Le quartier de juillet étoit celui du maréchal de Villeroy, qui avoit eu la charge de M. de Luxembourg; tellement que M. de Duras, accoutumé, en leur absence, à continuer le quartier de juillet après le sien, se dispoit à se trouver, à Versailles, au retour de Marly, y prendre le bâton. C'étoit entre les grands officiers à qui serviroit, et cet empressement leur tournoit à grand mérite. M. de Noailles, averti du dessein de M. de Duras, représenta au Roi qu'ayant commencé le quartier qui n'étoit pas celui de M. de Duras, le bâton lui devoit demeurer : il avoit raison; le Roi le jugea ainsi, et manda à M. de Duras de ne point venir et de ne songer qu'à sa santé : il entendit le françois et demeura à Paris.

Je ne m'arrêteroie pas à la bagatelle que je vais raconter, si elle n'étoit une époque très-considérable dans ma vie, et ne marquoit de plus comment des riens ont quel-

quefois les plus grandes suites. Sur la fin de ce même mois de juillet, le Roi fit un voyage à Marly. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, ravie de la liberté et de la grandeur personnelle qu'elle trouvoit par la mort de Monsieur, eut envie d'en jouir, et d'aller tenir une cour à Saint-Cloud. Le Roi l'approuva, pourvu qu'elle y eût une compagnie honorable et point mêlée, sinon de ce reste de la cour la plus particulière de feu Monsieur qui ne se pouvoit exclure. Il y avoit déjà longtemps que ce projet étoit fait, et entre les dames de la cour qu'elle engagea à être de ce voyage, elle en pressa M<sup>me</sup> de Saint-Simon, qui le lui promit. Cependant nous voulûmes aller à la Ferté y passer six semaines. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, qui sur l'arrangement des Marlis avoit enfin ajusté à peu près son voyage de Saint-Cloud, vit qu'il se trouveroit pendant le nôtre, et ne voulut point laisser partir M<sup>me</sup> de Saint-Simon qu'elle ne lui eût promis de revenir de la Ferté à Saint-Cloud le jour même qu'elle iroit, dont elle la feroit avertir. En effet la duchesse de Villeroy lui écrivit de sa part à la Ferté, et M<sup>me</sup> de Saint-Simon se rendit à Saint-Cloud comme elle l'avoit promis. La compagnie étoit bien choisie ; les plaisirs et les amusements furent continuels ; M. et M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans firent très-poliment les honneurs de ce beau lieu ; la magnificence et la liberté rendirent le séjour charmant, et pour la première fois Saint-Cloud se vit sans tracasseries. On a vu au commencement de ces *Mémoires* que, dès ma plus petite jeunesse, j'avois fort vu M. le duc d'Orléans. Cette familiarité dura jusqu'à ce qu'il fut<sup>1</sup> tout à fait entré dans le monde, et même jusqu'après la campagne de 1693, où il commandoit la cavalerie de l'armée de M. de Luxembourg, où je servois. Plus il avoit été tenu de court, plus il se piqua de libertinage ; la vie peu réglée de Monsieur le Duc et de M. le prince de Conti lui donna une triste émulation ; les débauchés de la cour et de la ville s'emparèrent de lui :

1. *Fut*, à l'indicatif, est conforme au texte du manuscrit.

le dégoût d'un mariage forcé et si inégal lui fit chercher à se dédommager par d'autres plaisirs, et le dépit qu'il conçut de se voir éloigné du commandement des armées et trompé sur ce qui lui avoit été promis de gouvernements et d'autres grâces acheva de le précipiter dans une conduite fort licencieuse, qu'il se piqua de porter au plus loin, pour marquer le mépris qu'il faisoit de son épouse et de la colère que le Roi lui en témoignoit. Cette vie, qui ne pouvoit cadrer avec la mienne, me retira de ce prince : je ne le voyois plus qu'aux occasions rares, et des moments, par bienséance, depuis six ou sept ans ; je le rencontrais peu dans les mêmes lieux. Quand cela se trouvoit, il avoit toujours pour moi un air ouvert, mais ma vie ne lui convenoit pas plus qu'à moi la sienne, tellement que la séparation étoit devenue entière. La mort de Monsieur, qui par nécessité l'avoit ramené au Roi et à Madame sa femme, n'avoit pu rompre ses engagements de plaisirs : il se conduisoit plus honnêtement avec elle et plus respectueusement avec le Roi ; mais le pli de la débauche étoit pris ; elle lui étoit entrée dans la tête comme un bel air qui convenoit à son âge, et qui lui donnoit un relief opposé au ridicule qu'il concevoit dans une vie moins désordonnée. Il admiroit les plus outrés et les plus persévérants dans la plus forte débauche, et ce léger changement à l'égard de la cour n'en apporta ni à ses mœurs ni à ses parties obscures à Paris, où elles le faisoient aller et venir continuellement. Il n'est pas temps encore de donner une idée de ce prince, que nous verrons si fort sur le théâtre du monde, et en de si différentes situations.

M<sup>me</sup> de Fontaine Martel étoit à Saint-Cloud : c'étoit une de ces dames de l'ancienne cour, familière de Monsieur, et toute sa vie extrêmement du grand monde. Elle étoit femme du premier écuyer de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, frère du feu marquis d'Arcy, dernier gouverneur de M. le duc d'Orléans, pour qui il se piqua toujours d'une estime, d'une amitié et d'une reconnoissance, qu'il témoigna par une considération toujours soutenue pour toute sa famille ;

et même jusqu'à ceux de ses domestiques qu'il avoit connus, il leur fit du bien. M<sup>me</sup> de Fontaine Martel, par la charge de son mari, goutteux, qu'on ne voyoit guère, passoit sa vie à la cour. Elle étoit des voyages, et même quelquefois de ceux de Marly ; elle soupoit souvent chez M. le maréchal de Lorges, qui tenoit soir et matin une table grande et délicate, où sans prier il avoit toujours nombreuse compagnie et de la meilleure de la cour, et M<sup>me</sup> la maréchale de Lorges l'y attiroit beaucoup par son talent particulier de savoir tenir et bien faire les honneurs d'une grande maison, sans tomber dans aucun des inconveniens qui, par la nécessité du mélange que fait un grand abord, rendent une maison moins respectée par des facilités qui n'eurent jamais entrée dans celle-là. J'y étois poli à tout le monde, mais tout le monde ne me revenoit pas, ni moi par conséquent à chacun. A force de nous voir, M<sup>me</sup> de Fontaine Martel et moi, nous nous accommodâmes l'un de l'autre, et cette amitié dura toujours depuis. Elle me demandoit quelquefois pourquoi je ne voyois plus M. le duc d'Orléans, et disoit toujours que cela étoit ridicule de part et d'autre, parce que, malgré la diversité de notre vie, nous nous convenions l'un à l'autre par mille endroits. Je riois et la laissois dire. Un beau jour, à Saint-Cloud, elle attaqua M. le duc d'Orléans sur la même chose, tandis qu'il causoit avec elle, la duchesse de Villeroy et M<sup>me</sup> de Saint-Simon ; tous<sup>1</sup> trois se mirent à dire mille choses obligeantes de moi, et M. le duc d'Orléans ses regrets de ce que je le trouvois trop libertin pour le voir, et son desir de renouer avec moi. Cela fut poussé le reste du voyage jusqu'à regretter qu'il fût trop près de sa fin pour me convier d'y venir, et pour se promettre, à mon retour à Versailles, de vaincre, comme disoit M. le duc d'Orléans, mon austérité. M<sup>me</sup> de Saint-Simon fut priée de m'en écrire ; je répondis comme je le devois ; elle revint à la Ferté, et me dit que les choses étoient au point de ne pouvoir m'en défendre.

1. Le texte est bien *tous*, au masculin.

J'avois pris tout cela comme une fantaisie de M<sup>me</sup> de Fontaine Martel et une politesse de M. le duc d'Orléans, comme de ces parties ou de ces projets qui ne s'exécutent point; et la différence de goût et de vie me persuadoit<sup>1</sup> que ce prince et moi ne nous convenions plus, et que je ferois bien de m'en tenir où j'étois, en faisant tout au plus à mon retour une visite de remerciement et de respect: je me trompai. Cette visite qu'à mon retour je différois toujours, et dont M. le duc d'Orléans faisoit des reproches à ces dames chez M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, fut reçue avec empressement. Soit que l'ancienne amitié de jeunesse eût repris, soit desir d'avoir quelqu'un à voir familièrement à Versailles, où il se trouvoit fort souvent désœuvré, tout se passa de si bonne grâce de sa part, que je crus me retrouver en notre ancien Palais-Royal: il me pria de le voir souvent, il pressa mes visites, oserois-je dire qu'il se vanta de mon retour à lui, et qu'il n'oublia rien pour me rattacher. Le retour de l'ancienne amitié de ma part fut le fruit de tant d'avances dont il m'honoroit, et la confiance entière en devint bientôt le sceau, qui a duré jusqu'à la fin de sa vie sans lacune, malgré les courtes interruptions qu'y ont quelquefois mises les intrigues, quand il fut devenu le maître de l'État. Telle fut l'époque de cette liaison intime, qui m'a exposé à des dangers, qui m'a fait figurer un temps dans le monde, et que j'oserai dire avec vérité qui n'a pas été moins utile au prince qu'au serviteur, et de laquelle il n'a tenu qu'à M. le duc d'Orléans de tirer de plus grands avantages.

Il faut ici ajouter une autre bagatelle, parce que j'ai cru lui devoir des suites directement contraires à celles dont je viens de parler, et qui ont fort croisé ma vie. Quoique elle soit d'une date un peu postérieure, je la raconterai tout de suite, parce que ces différentes suites ont eu un contraste d'un continuel rapport dans beaucoup de choses

1. Saint-Simon a écrit *persuadoient*, au pluriel.

ou curieuses ou importantes, qui se verront ici dans la suite. M. de Lauzun, toujours occupé de la cour, et toujours affligé profondément de se voir éloigné de son ancienne faveur, ne se lassoit point de remuer toute pierre pour s'en rapprocher : il mit en œuvre ses anciennes liaisons avec M<sup>me</sup> d'Heudicourt du temps de M<sup>me</sup> de Montespan, et ses cessions à M. du Maine pour sortir de Pignerol, dans l'esprit de se servir d'eux auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon, et par elle auprès du Roi. Il essaya de faire l'une la gouvernante et la protectrice de la jeunesse de sa femme, pour la mettre de tout à la cour, et l'initia chez M<sup>me</sup> du Maine. Outre les agréments qu'il comptoit lui procurer, et qui réussirent pour elle, il se flattoit d'arriver lui-même à son but. Sa femme, jeune, gaie, sage, aimable, fut fort goûtée. Le gros jeu qu'il lui faisoit jouer, et où elle fut heureuse, la rendoit souvent nécessaire. M<sup>me</sup> du Maine ne s'en pouvoit passer, et elle étoit sans cesse à Sceaux avec elle. M. du Maine cherchoit à lui attirer bonne compagnie : il voulut faire en sorte d'accrocher aussi M<sup>me</sup> de Saint-Simon par sa sœur. C'étoit un moyen de plaire ; elle s'y laissa aller, mais non pas avec assiduité. J'eus lieu de croire que M. et M<sup>me</sup> du Maine avoient formé le projet de me gagner : ils n'ignoroient pas combien leur rang me déplaisoit. Par moi-même je n'étois rien moins qu'à craindre ; mais la politique, qui, dans l'inquiétude de ce qui peut arriver, cherche à tout gagner, leur persuada, je pense, de s'ôter en moi une épine qui pourroit peut-être les piquer un jour. Ils se mirent sur mes louanges avec ma femme et ma belle-sœur ; ils leur témoignèrent le desir qu'ils avoient de me voir à Sceaux ; enfin ils leur proposèrent, tantôt à l'une tantôt à l'autre, de m'y amener, et les pressèrent de m'en convier de leur part.

Surpris d'une chose si peu attendue de la part de gens avec qui je n'avois jamais eu le moindre commerce, je me doutai de ce qui les conduisoit, et cela même me tint sur mes gardes. Je ne pouvois m'accommoder de ce rang nouveau ; je sentois en moi-même un desir de le voir éteindre,

qui me donnoit celui de pouvoir y contribuer un jour; je le sentois tel à n'y pouvoir résister. Comment donc lier un commerce, et se défendre de le tourner en amitié, avec des gens qui me faisoient tant d'avances, et en apparence si gratuites, en situation de me raccommo'der avec le Roi, et que tout me faisoit sentir qu'ils se vouloient acquérir sur moi des obligations à m'attacher à eux? et comment céder à leur amitié et se soumettre à en recevoir des marques, en conservant cette aversion de leur rang et cette résolution de le faire renverser si jamais cela se trouvoit possible? La probité, la droiture ne se pouvoit accommoder de cette duplicité. J'eus beau me sonder, réfléchir sur ma situation présente, nulle faveur ne m'étoit comparable à consentir à la durée de ce rang et à renoncer à l'espérance de travailler à m'en délivrer. Je demeurai donc ferme dans mes compliments et mes refuites; je tins bon contre les messages en forme qu'ils m'envoyèrent, contre les reproches les plus desireux que m'en fit M<sup>me</sup> du Maine, à qui jamais je n'avois parlé, et qui s'arrêta à moi dans l'appartement du Roi, et je les lassai enfin dans leurs poursuites: ils sentirent que je ne voulois me prêter à aucune liaison avec eux. Ils en furent d'autant plus piqués qu'ils n'en firent aucun semblant, et redoublèrent, au contraire, à l'égard de M<sup>me</sup> de Saint-Simon.

J'ai toujours cru que M. du Maine me voulut nuire dès lors, qu'il me mit mal dans l'esprit de M<sup>me</sup> de Maintenon, de qui je n'étois connu en aucune sorte, et que je n'ai su que depuis la mort du Roi qu'elle me haïssoit parfaitement. Ce fut Chamillart qui me le dit alors, et qu'il en avoit eu des prises avec elle pour me remettre en selle auprès du Roi pour des Marlis et pour des choses de cette nature. Je me doutois bien par tout ce qui me revenoit qu'elle m'étoit peu favorable, mais je ne sus pas, tant que le Roi vécut, ce que j'en appris depuis. Chamillart, sagement, ne me voulut pas donner d'inquiétude, ni moins encore m'ouvrir la bouche trop facile et trop libre sur ceux que je croyois ne devoir pas aimer, et peu retenu par leur

grandeur ni leur puissance. Pour achever ce qui me regarde pour lors avec M. du Maine, assez longtemps après, M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne retint à Marly M<sup>me</sup> de Lauzun à jouer le jour qu'on en parloit et que, venue avec M<sup>me</sup> du Maine, elle devoit s'en retourner avec elle. Cette excuse, qu'elle alléguait, n'arrêta point M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, qui lui dit de mander à M<sup>me</sup> du Maine qu'elle la remeneroit. M<sup>me</sup> du Maine eut la folie de s'en piquer assez pour en faire le lendemain une telle sortie à la duchesse de Lauzun, qu'elle sortit de chez elle pour n'y rentrer de sa vie. M. du Maine vint chez elle aux pardons, Monsieur le Prince aux excuses; ils tournèrent M. de Lauzun de toutes les façons : il étoit presque rendu, mais sa femme ne put être persuadée.

Je fus ravi d'une occasion si naturelle et si honnête pour M<sup>me</sup> de Saint-Simon de se tirer d'un lieu où la compagnie peu à peu s'étoit plus que mêlée, et où sûrement, depuis ce que j'ai raconté, il n'y avoit rien à gagner pour nous; et depuis ce temps-là elle ne vit plus M<sup>me</sup> du Maine qu'aux occasions, quoique elle et M. du Maine n'eussent rien oublié pour l'empêcher de se retirer d'eux à cette occasion. Je pense qu'elle acheva de me mettre mal avec eux, s'il y avoit lors à y ajouter. Depuis cette aventure, M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne mena toujours M<sup>me</sup> de Lauzun à Marly; c'étoit une distinction, et qui piqua extrêmement M<sup>me</sup> du Maine. Enfin, quelques années après, M. du Maine et M. de Lauzun voulurent finir cette brouillerie, et convinrent que M<sup>me</sup> du Maine feroit des excuses à M<sup>me</sup> de Lauzun chez Madame la Princesse à Versailles, qu'elles seroient reçues honnêtement, et que deux jours après M<sup>me</sup> de Lauzun iroit chez M<sup>me</sup> du Maine : cela fut exécuté de la sorte et bien. M. du Maine se trouva chez Madame sa femme lorsque M<sup>me</sup> de Lauzun y vint, pour tâcher d'ôter l'embarras et d'égayer la conversation. M<sup>me</sup> de Lauzun en demeura à cette visite, et la vit depuis uniquement aux occasions; conséquemment, M<sup>me</sup> de Saint-Simon de même. Tout ce narré, qui semble maintenant



inutile, retrouvera dans la suite un usage important.

De Milan, où le duc de Saint-Pierre régala le roi d'Espagne d'un opéra superbe à ses dépens, ce prince vint à Crémone, où M. de Vendôme le vint saluer le 14 juillet; Monsieur de Mantoue et le duc de Parme y vinrent aussi lui faire la révérence. Tous trois y firent peu de séjour : les deux derniers retournèrent à Casal et à Parme, le premier à son armée, dans le dessein de la mener vis-à-vis de Casal-Major, et d'y faire un pont, tant pour la communication avec le prince de Vaudemont que pour y faire passer le roi d'Espagne, pour se mettre à la tête de l'armée de M. de Vendôme. Les marches, le passage du Crostolo, l'exécution de venir à bout de faire lever le long blocus de Mantoue, retardèrent l'arrivée de M. de Vendôme au rendez-vous, qui fut même changé, et le pont fait un peu plus bas que sa destination première. Le 29 juillet, jour que le roi d'Espagne devoit joindre l'armée avec neuf escadrons, M. de Vendôme surprit Visconti, campé avec trois mille chevaux à Santa-Vittoria, le culbuta, le défit, prit ses bagages et son camp tout tendu, fit un grand carnage, force prisonniers, et presque tout le reste, qui s'enfuit, se précipita de fort haut dans un gros ruisseau, qui en fut comblé. Le roi d'Espagne, qui avoit hâté sa marche, laissa sa cavalerie derrière pour arriver plus vite au feu qu'il entendoit, et ne le put que tout à la fin de l'action. Les mouvements de nos armées obligèrent le prince Eugène de quitter le Serraglio. Zurlaube sortit de Mantoue, rasa leurs forts et leurs retranchements, et acheva de mettre cette place en liberté.

Pendant ces divers campements, Marsin, toujours occupé de plaire, fit déclarer par le roi d'Espagne M. de Vendôme conseiller d'État, c'est-à-dire ministre, et le fit asseoir, au *despacho*, au-dessus de tous; cette séance ne plut pas aux grands d'Espagne. Le duc d'Ossone et quelque autre s'étoit dispensé de suivre le roi d'Espagne à la fin de l'action de ces trois mille chevaux dont je viens de

parler; presque tous les autres Espagnols s'y distinguèrent, et le duc de Mantoue, qui étoit revenu faire sa cour au roi d'Espagne et l'accompagner jusqu'à l'armée, y fit aussi fort bien, quoique on pût croire qu'il ne s'attendoit pas à cette aventure et qu'il s'en seroit très-bien passé. Le roi d'Espagne manda au Roi ce fait du duc d'Ossone, des autres Espagnols et de Monsieur de Mantoue.

Après plusieurs campements de part et d'autre, et la jonction de Medavid avec un gros détachement des troupes du prince de Vaudemont, M. de Vendôme voulut prendre le camp de Luzzara, petit bourg au pied d'un fort long rideau. Le prince Eugène, qui avoit le même dessein, y marcha de son côté, tellement que le 15 août les deux armées arrivèrent, sur les quatre heures après midi, chacune au pied de ce rideau, sans avoir le moindre soupçon l'une de l'autre, ce qui paroît un prodige, et ne s'aperçurent que lorsque de part et d'autre les premières troupes commencèrent à monter la pente peu sensible de ce rideau. Qui attaqua les premiers, c'est ce qui ne se peut dire, mais dans un instant tout prit poste des deux côtés et se chargea pour s'en chasser. Jamais combat si vif, si chaud, si disputé, si acharné; jamais tant de valeur de toutes parts; jamais une résistance si opiniâtre; jamais un feu ni des efforts si continuels; jamais de succès si incertain. La nuit finit le combat; chacun se retira un très-petit espace, et demeura toute la nuit sous les armes, le champ de bataille demeurant vide entre-deux, et Luzzara derrière notre armée, mais tout proche.

Le roi d'Espagne se tint longtemps au plus grand feu, avec une tranquillité parfaite; il regardoit de tous côtés les attaques réciproques, dans ce terrain étroit et fort coupé, où l'infanterie même avoit peine à se manier, et où la cavalerie derrière elle ne pouvoit agir; il rioit assez souvent de la peur qu'il croyoit remarquer dans quelques-uns de sa suite; et ce qui est surprenant, avec une valeur si bien prouvée, sans curiosité d'aller çà et là voir ce qui se pas-

soit en différents endroits. A la fin, Louville lui proposa de se retirer plus bas, sous des arbres, où il ne seroit pas si exposé au soleil, mais en effet par [ce] qu'il y seroit plus à couvert du feu. Il y alla, et y demeura avec le même flegme. Louville, après l'y avoir placé, s'en alla voir de plus près ce qu'il se passoit, et tout à la fin revint au roi d'Espagne, à qui il proposa de se rapprocher, et qui ne se le fit pas dire deux fois, pour se montrer aux troupes. Marsin ne demeura pas un moment auprès de lui, prit son poste de lieutenant général, et s'y distingua fort. Les deux généraux opposés y firent merveilles; l'émulation les transportoit, et la présence du roi d'Espagne fut un aiguillon au prince Eugène, qui, dans le souvenir de la bataille de Pavie, lui firent<sup>1</sup> faire des prodiges.

Le carnage fut grand de part et d'autre, et fort peu de prisonniers. Le marquis de Crequy, lieutenant général, y fut tué. C'étoit le seul fils du feu maréchal de Crequy, et gendre du duc d'Aumont, sans enfants. Sa probité ni sa bonté ne le firent regretter de personne, mais bien ses talents à la guerre, où il étoit parvenu à une grande capacité par son application et son travail; sa valeur étoit également solide et brillante, son coup d'œil juste et distinctif: tout se présentoit à lui avec netteté, et quoique ardent et dur, il ne laissoit pas d'être sage. C'étoit un homme qui touchoit au bâton, et qui l'auroit porté aussi dignement que son père. Il avoit été fort galant, et on voyoit encore qu'il avoit dû l'être; avec cela beaucoup d'esprit, plus d'ambition encore, et tous moyens bons pour la satisfaire. Les Impériaux y perdirent les deux premiers généraux de leur armée après le prince Eugène: le prince de Commercy fut tué, et le prince Thomas de Vaudemont survécut deux ans à sa blessure. Ils n'étoient point mariés, tous deux feld-maréchaux, et le dernier, fils unique du prince de Vaudemont, gouverneur général du Milanois pour le roi d'Espagne, à qui ce fut une grande douleur. Celle de M<sup>me</sup> de

1. Le singulier *fit* serait plus correct.

Lislebonne et de ses deux filles fut extrême. Il n'avoit devant lui que le prince Eugène. Il y avoit plus de vingt ans qu'elles ne l'avoient vu, et selon toute apparence ne le devoient jamais revoir. Monseigneur prit des soins d'elles qui relevèrent encore leur considération : il ne fut occupé qu'à les consoler. Quelque accoutumé qu'on doive être dans les cours aux choses singulières, ce soin du Dauphin d'une douleur qui devoit demeurer cachée se fit fort remarquer. Ce fut le duc de Villeroy qui en apporta la nouvelle, et qui peu de jours après retourna en Italie lieutenant général.

Sitôt que le jour parut, le lendemain de l'action, les armées se trouvèrent si proches qu'elles se mirent à se retrancher, et qu'il y eut encore bien des tués et des blessés de coups perdus. Aucune des deux ne voulut se retirer devant l'autre; chaque jour augmentoit les retranchements et les précautions. Il fallut même changer le roi d'Espagne de chambre, parce qu'il n'y étoit pas en sûreté du feu, et il ne fut question que de subsistances, chacun par ses derrières, et de s'accommoder le mieux qu'on put dans les deux camps, où les deux armées subsistèrent longtemps, avec un péril et une vigilance continuel<sup>1</sup>. On compta avoir perdu trois mille hommes, et les ennemis beaucoup plus. Ce combat fut enfin suivi d'un cartel en Italie.

J'oubliois de dire, sur la conspiration que j'ai rapportée contre la personne du roi d'Espagne, que le vice-roi de Naples en découvrit une à Naples, qui se devoit exécuter en cadence de l'autre. Un envoyé de Venise, très-suspect, et gagné par le cardinal Grimani, l'avoit tramée, et venoit d'être rappelé, à la prière du Roi, à sa République. Force moines furent arrêtés, et le duc de Noja Caraffa et le prince de Trebesaccio, qui en étoient les chefs. Ils avoient vingt-cinq complices, chacun de quelque considération dans leur état. Le projet étoit de se saisir d'abord du tourion<sup>2</sup> des Carmes. Le duc de Medina Celi, qui, en revenant

1. *Continuelles*, au manuscrit.

2. *Tourion*, grosse tour.

de Naples en Espagne, étoit venu faire la révérence au Roi, et que M. de Torcy avoit fort entretenu, lui avoit nommé plusieurs seigneurs napolitains suspects, qui se trouvèrent depuis de cette conspiration, qui fut d'abord étouffée, et plusieurs complices punis.

Pour continuer de suite la même matière d'Espagne, le duc d'Ormond, avec une grosse escadre, essaya de surprendre Cadix, fort dégarni. Il s'y jeta fort à propos quelques bâtimens françois chargés pour l'Amérique. Les ennemis débarquèrent, et ne trouvant rien devant eux, s'établirent dans l'île de Léon, dix mille hommes et leurs vaisseaux demeurés à la rade. Ils firent des courses, et par leur pillage, surtout des églises, achevèrent d'indisposer le pays. On ne sauroit croire avec quel zèle tout s'offrit, tout monta à cheval, tout marcha contre eux. Ils y subsistèrent pourtant près de deux mois, espérant émouvoir le pays et ramasser les partisans de la maison d'Autriche : qui que ce soit ne branla. Enfin, Villadarias y marcha avec ce qu'on put ramasser de troupes, dont l'ardeur étoit extrême. Le 27 octobre, les Anglois et Hollandois regagnèrent leurs vaisseaux, vivement poursuivis dans leur retraite. Ils y perdirent assez de monde, et beaucoup en maraude et de maladies pendant leur séjour. Cette expédition leur fut inutile : ils retournèrent en leurs ports fort déchargés d'hommes et d'argent, et fort désabusés des espérances que Monsieur de Darmstadt leur avoit données d'un soulèvement général en Espagne dès qu'on les y verroit en état de l'appuyer, et qui étoit avec eux.

Il se passa peu de chose en Italie le reste de la campagne. M. de Vendôme prit Guastalle, où le roi d'Espagne vit fort les travaux. Le 28 septembre, il partit pour aller à Milan, et en disant adieu à M. de Vendôme, il lui donna le collier de l'ordre de la Toison d'or. Le cardinal d'Estrées vint de Rome joindre le roi d'Espagne, qui s'embarqua à Gènes pour la Provence, et de là aller par terre en Espagne, suivi du même cardinal, où l'abbé d'Estrées, son neveu, eut ordre d'aller le trouver, pour y être chargé sous lui des affaires

du Roi en la place de Marsin , qui avoit instamment demandé son retour, et qui quitta le roi d'Espagne à Perpignan, dont il refusa la grandesse et la Toison , pour que cela ne tirât pas à conséquence pour les autres ambassadeurs de France, à ce qu'il écrivit au Roi. Il n'étoit point marié, étoit fort pauvre, très-nouveau lieutenant général ; il vouloit une fortune en France ; il l'espéra de ce refus : on verra bientôt qu'il n'y fut pas trompé. A Gênes, Philippe V, sur l'exemple de Charles V, traita le doge d'*Altesse* et fit couvrir quelques sénateurs.

Le Roi eut en ce même temps nouvelle du maréchal de Villeroy qu'il alloit être libre en conséquence du cartel, dont Sa Majesté témoigna une grande joie. Il donna aussi une longue audience au marquis de Legañez, venu exprès d'Espagne pour se justifier sur son attachement à la maison d'Autriche, et beaucoup de choses qui lui avoient été imputées en conséquence, sur lesquelles le Roi parut d'autant plus content de lui que la lenteur de son voyage avoit fait douter de son arrivée. Celle de l'amirante de Castille n'eut pas la même issue. J'ai ailleurs fait connoître ce seigneur, et il n'y a pas longtemps que j'ai dit que les soupçons qu'on avoit toujours sur lui l'avoient fait choisir pour succéder à l'ambassadeur d'Espagne en France, nommé vice-roi du Pérou. L'amirante accepta, fit de grands et lents préparatifs, partit le plus tard qu'il put, et marcha à pas de tortue. Il étoit accompagné de son bâtard, de plusieurs gentilshommes de sa confiance, et du jésuite Cienfuegos, son confesseur. Il avoit pris avec lui toutes ses pierreries, ce qu'il avoit pu d'argent, et mis à couvert argent et effets. Comme il approcha de la Navarre, il disparut avec ceux que je viens de nommer, et par des routes détournées, où il avoit secrètement disposé des relais, il gagna la frontière de Portugal avant que la nouvelle de sa fuite, portée à Madrid, eût donné le temps de le pouvoir rattraper. Il eut tout lieu de se repentir d'avoir pris ce conseil, et son jésuite de se remercier de l'avoir donné : il lui valut enfin la pourpre,

l'archevêché de Montréal en Sicile, et la comprotection<sup>1</sup> d'Allemagne, dont il jouit près de vingt ans.

Cependant les galions, retardés de près de deux années, étoient desirés avec une extrême impatience. Châteaurenaud les étoit allé chercher; il les trouva très-richement chargés, et les amena avec son escadre. Il envoya aux ordres, et vouloit entrer dans nos ports: on craignit la jalousie des Espagnols, qui néanmoins étoit<sup>2</sup> de toutes les nations commerçantes celle qui avoit le moindre intérêt à leur chargement; on n'osa les confier au port de Cadix, et ils furent conduits dans le port de Vigo, qui n'en est pas éloigné, et qu'on avoit fortifié de plusieurs ouvrages. Renault, dont je parlerai en son lieu, eut beau représenter le danger de ce lieu et la facilité d'y recevoir le plus fatal dommage, et soutenir la préférence de Cadix, il ne fut pas écouté, et on ne pensa partout qu'à se réjouir de l'heureux retour, si desiré, des galions, et des richesses qu'ils apportoient. On ne laissa pas de prendre la sage précaution de transporter le plus tôt qu'on put tout l'or, l'argent, et les effets les plus précieux et les plus aisés à remuer, à plus de trente lieues dans les terres, à Lugo.

On y étoit encore occupé, lorsque les ennemis arrivèrent, débarquèrent, s'emparèrent des forts qu'on avoit faits à Vigo et des batteries qui en défendoient l'entrée, forcèrent l'estacade qu'on y avoit faite, rompirent la chaîne qui fermoit le port, brûlèrent les quinze vaisseaux de Châteaurenaud, à la plupart desquels lui-même avoit fait mettre le feu, et tous ceux que les Espagnols y avoient ramenés des Indes, dont quelques-uns, en petit nombre, furent coulés à fond. Il n'y avoit point de troupes ni de moyens d'empêcher ce désastre. Il étoit bien demeuré encore pour huit millions de marchandises sur ces

1. Les principaux États avoient à Rome un cardinal *protecteur*, qui étoit chargé de la défense de leurs intérêts; lorsqu'un cardinal étoit associé au protecteur d'un État, on appeloit sa charge *comprotection*.

2. Saint-Simon a bien écrit *étoit*, au singulier.

vaisseaux. Ce malheur arriva le 23 octobre, et répandit une grande consternation. Châteaurenaud ramassa ce qu'il put de matelots de la flotte, de milices, et quelques soldats du pays, à Saint-Jacques de Compostelle, pour se jeter dans les défilés entre Vigo et Lugo, d'où on transporta tout à Madrid avec une infinité de bœufs et de mulets.

La reine d'Espagne, quelque temps auparavant, s'étoit trouvée fort inquiétée plusieurs nuits de beaucoup de bruits dans le palais de Madrid, et jusqu'autour de son appartement. Elle s'en plaignit à la junte, et demanda des gardes pour sa sûreté. Jamais les rois d'Espagne n'avoient eu que quelques hallebardiers dans l'intérieur du palais, qui le plus souvent y demandoient l'aumône, et quand ils sortoient en cérémonie, quelques lanciers fort mal vêtus. Cette nouveauté de donner des gardes à la Reine reçut donc beaucoup de difficulté, mais enfin lui fut accordée.

---

#### CHAPITRE XVI.

Le roi de Pologne défait par le roi de Suède, qui y perd le duc d'Holstein-Gottorp, son beau-frère. — Landau investi par les Impériaux. — Désertion du prince d'Auvergne, pendu en Grève en effigie. — Artifices inutiles des Bouillons. — Siège de Landau par le prince L. de Baden, défendu par Mélac, où le roi des Romains arrive et le prend. — Électeur de Bavière se déclare pour la France et l'Espagne. — Mort du comte de Soissons; son caractère et sa famille. — Canaples, et son mariage avec M<sup>lle</sup> de Vivonne. — Mort du duc de Coislin; son caractère, ses singularités. — Duc de Coislin et Novion, premier président du Parlement, à une thèse. — Novion, premier président. — Mélac; sa récompense; son caractère; sa fin. — Mort de Petit, médecin de Monseigneur; Boudin en sa place. — Maréchal de Villeroy libre sans rançon. — Madame à la comédie publique.

Il y avoit longtemps que la Pologne étoit le théâtre des plus fâcheux troubles. Les succès du roi de Suède, à qui le Czar, allié du roi de Pologne, n'avoit pu résister, firent naître à ce jeune conquérant le dessein de détrôner son



ennemi. Il remporta sur lui une victoire complète, vers la mi-août, à dix lieues de Cracovie, qui achemina fort ce grand dessein, et le roi de Pologne, ne s'y croyant plus en sûreté, se hâta de gagner la Saxe avec peu de suite. La victoire fut sanglante, et acheva d'irriter le roi de Suède par la mort du duc d'Holstein-Gottorp, son beau-frère, tué à ses côtés, qu'il aimoit uniquement, et dont, dans le transport de sa douleur, il jura de tirer la plus grande vengeance.

Le Roi ne recevoit pas de meilleures nouvelles du Rhin que de Flandres. Brisach, Fribourg, le fort de Kehl et Philisbourg, rendus par la paix de Ryswick, resserroient extrêmement notre armée, et le palatin, beau-frère de l'Empereur, intimement lié à lui et mal avec le Roi, qui avoit protégé hautement contre lui les droits de Madame, avoit farci son pays deçà le Rhin de troupes, et favorisé les retranchements du Spirebach, qu'on a vus si glorieux au maréchal de Choiseul, et qui présentement nous arrêtoient tout court, et ôtoient à notre armée la communication de Landau et la substance des vastes et fertiles plaines qui de là s'étendent jusqu'à Mayence. Le marquis d'Huxelles et Mélac, gouverneur de Landau, en avoient écrit tout l'hiver, voyant ces préparatifs. Landau ne valoit rien ; on l'avoit augmenté, par l'avis de M. le maréchal de Lorges, d'un ouvrage sur une hauteur qui commandoit, mais avec cela la place étoit encore mauvaise. Huxelles vint lui-même remontrer le danger de laisser accommoder le Spirebach aux ennemis, et de ne pas mieux garnir Landau, dont la garnison n'étoit presque que de régiments nouveaux. On étoit encore dans ce desir effréné de paix qui en donnoit espérance contre toute raison, et, pour le Rhin comme pour la Flandre, dans cette léthargie qui devint sitôt après funeste. On répondit au marquis d'Huxelles qu'on n'étoit en peine de rien de ce côté-là, et qu'on étoit bien assuré que le siège de Landau étoit une chimère à laquelle il ne seroit seulement pas songé. On s'y trompa comme sur la Flandre.

Catinat n'eut pas plutôt assemblé sa médiocre armée sous Strasbourg, que sur la fin de juin il apprit que Landau étoit investi, et qu'il sut que le Spirebach étoit une barrière qui, de la montagne au Rhin, lui ôtoit toute communication avec cette place, et ne lui laissoit d'espace à se promener que le court espace depuis Strasbourg jusqu'à ce retranchement, accommodé et garni à ne rien craindre. Ce fut donc à y pirouetter et à subsister aux dépens de la basse Alsace, que Catinat passa la campagne.

Le prince d'Auvergne servoit dans cette armée avec son régiment de cavalerie : c'étoit un gros garçon fort épais et fort désagréable, extrêmement rempli de sa naissance et des chimères nouvelles de sa famille. De quatre frères, il étoit pour ainsi dire le seul, par l'exhérédation, et tout à l'heure par la mort de l'aîné, et par la prêtrise des deux autres. Son père avoit avec lui des procédés fort durs, et bien que juridiquement condamné en plusieurs tribunaux de faire raison à ses enfants des biens de leur mère, ils n'en pouvoient rien arracher. Une visite que le prince d'Auvergne alla faire au cardinal de Bouillon dans son exil, en entrant en campagne, lui tourna apparemment la tête. Un beau jour qu'il étoit de piquet, il alla visiter les gardes du camp, et quand il y fut, piqua des deux et déserta aux ennemis comme un cavalier. Il avoit laissé sur sa table une lettre pour Chamillart, par laquelle, d'un style haut et troublé, il lui marquoit que, ne pouvant obtenir de quoi vivre, il s'en alloit en chercher en Bavière, auprès de la sœur de son père, veuve sans enfants d'un oncle paternel de l'électeur. Ce n'étoit pas pourtant qu'il n'eût six mille livres de pension du Roi. Il alla en effet à Munich ; il y fut peu, passa en Hollande, et dans le cours de l'hiver fut fait major général dans les troupes de la République.

S'il ne se fût agi que de subsistance, il auroit pu représenter sa situation au Roi, lui en demander, ou la permission d'aller vivre à Berg-op-Zoom, sans servir contre lui ; mais les chimères de son oncle l'avoient séduit. Il

voit trois fils au duc de Bouillon. Il pouvoit être dangereux de trop multiplier une suite de cadets, dont le rang de prince étranger pourroit fatiguer, et qui seroit mal soutenu par des établissemens. Celui de Berg-op-Zoom, qui n'étoit rien en France qu'un revenu en temps de paix, avoit une décoration en Hollande, par l'étendue et la dignité de ce marquisat. Le prince d'Auvergne l'illustroit encore par le rang que sa maison avoit en France, et par les établissemens de son père et de ses oncles. Il se flattoit surtout d'y être distingué par sa parenté avec le feu roi Guillaume et le prince de Nassau, gouverneur héréditaire de Frise, étant arrière-petit-fils de la maréchale de Bouillon, fille du célèbre prince d'Orange, fondateur de la république des Provinces-Unies. Enfin il comptoit de rassembler en sa faveur les créatures du roi Guillaume dans les troupes et dans l'État, et d'y pouvoir être aidé et décoré par les nombreux parents de la maison de Hohenzollern, dont étoit sa mère, répandus dans la basse Allemagne. Il espéra de faire aisément une figure considérable avec tous ces appuis, et pour se concilier la faveur du pensionnaire Heinsius, maître en Hollande, et des autres principales créatures du roi Guillaume, qui lui étoient unies, et qui comme Heinsius avoient hérité de la haine de leur stathouder pour le Roi et pour la France, et ôter de plus toute sorte d'ombrage, il préféra la voie de la désertion à toute autre de s'aller établir en Hollande.

J'avance ici de près d'une année la suite de cette désertion, pour n'avoir plus à y revenir. Elle fit grand bruit; les Bouillons la blâmèrent, mais plaignirent son malheur : ils appuyèrent sur sa retraite à Munich, pour la rendre moins criminelle; ils trouvèrent que la manière n'étoit que sottise sans mauvaise intention. Le Roi, qui ne crut pas y perdre grand'chose, et qui aimoit M. de Bouillon, laissa tomber la chose, et le monde, séduit par cet exemple et par les amis des Bouillons, se tourna à la compassion et bientôt au silence. Il se rompit quand on le vit au service de Hollande; le Roi en fut piqué. Cette démarche lui fut pré-

sentée par M. de Bouillon comme le comble de leur douleur, mais en même temps comme l'effet d'une jeunesse brave et honteuse de l'oïveté au milieu des feux de la guerre, et toujours parmi des gens de guerre. Avec ce tour adroit, la colère du Roi fut éteinte ; mais bientôt après le prince d'Auvergne se lâcha en propos fort licencieux pour plaire à ses nouveaux maîtres, se montra plus cruel qu'aucun des ennemis au sac de Venloo, qu'ils reprissent cette même campagne, et alloit partout montrant son épée, qu'il criait être celle de M. de Turenne, et qu'il rendroit aussi fatale à la France qu'elle y avoit été victorieuse. Ce coup ne put être paré, et le Roi voulut que le procès fût fait et parfait à ce déserteur.

Les Bouillons, hors d'espérance de l'empêcher, et accoutumés à tirer des honneurs et des distinctions des félonies et des ignominies, osèrent travailler à obtenir que ce procès fût fait en forme de pairie, ou au moins avec des différences d'un particulier. C'est ce qui étoit inconnu au Parlement, et contre toutes ses règles. Le rang de prince étranger, accordé par l'échange de Sedan, étoit le principal obstacle qui en avoit jusqu'alors empêché l'enregistrement au Parlement, qui ne reconnoît la qualité de prince que dans les princes du sang, ni de rang et de distinction que ceux du royaume. Cette barrière n'ayant pu s'enfreindre, MM. de Bouillon se rabattirent à faire pitié au Roi par leur douleur, et par celle qui se renouvelleroit longtemps tous les jours, si l'affaire, d'abord instruite et jugée au Châtelet, puis portée au Parlement, leur en faisoit essuyer toutes les longueurs, et firent si bien par leur artifice qu'elle alla droit au Parlement. Elle n'y dura pas : il y fut rendu un arrêt qui condamna ce déserteur, dans les termes les plus communs à tous les plus simples particuliers, à être pendu, et en attendant qu'il pût être appréhendé au corps, à être pendu en effigie, ce qui fut exécuté en place de Grève, en plein jour ; et le tableau inscrit de son nom et de l'arrêt y demeura trois jours à la potence. Mais pour que MM. de Bouillon ne pussent tirer avantage

d'avoir évité le Châtelet, le premier président, avisé par ses amis les Noailles, de longue main en procès et ennemis des Bouillons, fit écrire sur les registres du Parlement que ce procès criminel avoit été directement porté à la grand'chambre, et jugé par elle et la Tournelle, assemblée seulement, ce qui se pratique à l'égard de tout noble accusé de crime, non par aucune distinction particulière, mais eu égard à la qualité du crime, comme on en use ainsi pour celui de duel : tellement que MM. de Bouillon n'eurent que les deux potences des deux fils du comte d'Autvergne, à peu d'années de distance l'une de l'autre, sans que leur hardiesse et leur intrigue en ait pu tirer aucun fruit.

Le siège de Landau n'avançoit pas autant que le prince Louis de Baden, qui le faisoit, l'avoit espéré, et Mélaç, gouverneur de la place, profitoit de tout pour en allonger la défense. On se repentit trop tard de n'y avoir pas pourvu à temps ; on voulut le réparer : Villars eut ordre de mener un très-gros détachement de l'armée de Flandres à Catinat, et celui-ci de tout tenter pour secourir la place. Le roi des Romains y étoit arrivé, pour faire à ce siège ses premières armes, et suivant la coutume allemande, la reine son épouse l'avoit accompagné, et alla tenir sa cour à Heidelberg, en attendant la fin de la campagne. Catinat et Villars cherchèrent tous les moyens possibles de pénétrer jusqu'à Landau, mais le Spirebach, de longue main bien retranché et garni du Rhin jusqu'aux montagnes, leur parut impénétrable ; ils ne trouvèrent pas plus de facilité par derrière les montagnes ; tellement qu'ils mandèrent à la cour qu'il n'y falloit pas songer. Là-dessus, Catinat reçut ordre d'envoyer Villars vers Huningue avec la plus grande partie de son armée, pour donner de la jalousie aux Impériaux, et entreprendre même ce que l'occasion lui pourroit offrir. L'électeur de Bavière venoit de se déclarer : il offroit d'amener vingt-cinq mille hommes sur les bords du Rhin ; on vouloit le favoriser et le joindre : ce fut l'objet de cette division de l'armée de Catinat vers le haut Rhin.

Cependant Landau, à bout de tout et ouvert de toutes parts, capitula le 10 septembre, ayant tenu plus d'un mois au delà de toute espérance. Les conditions furent telles que Mélac les proposa, et les plus honorables et avantageuses, en considération de son admirable défense. Le roi des Romains lui fit l'honneur de le faire manger à sa table, et voulut qu'il vît son armée et qu'elle lui rendît tous ceux des feld-maréchaux. Peu de jours après, il retourna à Vienne avec la reine sa femme. De part et d'autre le siège fut meurtrier, et le comte de Soissons y mourut en peu de jours d'une blessure qu'il y reçut.

Il étoit frère aîné du prince Eugène, et neveu paternel et cadet de ce fameux muet le prince de Carignan. Le prince Louis de Baden et le comte de Soissons étoient enfants du frère et de la sœur. Le comte de Soissons père étoit fils du prince Thomas, qui a fait tant de bruit et de mouvements en France et en Savoie, fils et frère de ses ducs, et mari de la dernière princesse du sang de la branche de Soissons, sœur du comte de Soissons tué à la bataille de la Marfée, dite de Sedan, qu'il venoit de gagner. Le comte de Soissons-Savoie, neveu de ce prince du sang, attiré en France par les biens de sa mère et les établissements que son père y avoit eus, y avoit épousé une Mancini, nièce du cardinal Mazarin, pour laquelle, au mariage du Roi, il inventa la charge de surintendante de la maison de la Reine, et en même temps de la Reine mère, qui, non plus que toutes les autres reines, n'en avoient jamais eu, pour son autre nièce, Martinozzi, femme du prince de Conti. La brillante faveur, les disgrâces, les étranges aventures de la comtesse de Soissons, qui la firent fuir à Bruxelles, ne sont pas de mon sujet. Elle fut fort accusée d'avoir fait empoisonner son mari à l'armée, en 1673. Il étoit gouverneur de Champagne et colonel général des Suisses et Grisons. Sa sœur, la princesse de Baden fut longtemps dame du palais de la Reine, qui n'eut et ne prétendit jamais aucune préférence sur les duchesses et les princesses de la maison de Lorraine, qui étoient aussi dames du palais, et qui toutes

rouloient ensemble sans distinction entre elles, et faisoient le même service. Elle eut part à la disgrâce de la princesse de Carignan sa mère, et fut remerciée. Le prince Louis de Baden, si connu à la tête des armées de l'Empereur, étoit filleul du Roi, et avoit passé en France sa première jeunesse.

Le comte de Soissons, sans père et ayant sa mère en situation de n'oser jamais revenir en France, y fut élevé par la princesse de Carignan, sa grand'mère, avec le prince Eugène et d'autres frères qu'il perdit, et ses sœurs, dont j'ai parlé lors du mariage de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. C'étoit un homme de peu de génie, fort adonné à ses plaisirs, panier percé, qui empruntoit volontiers et ne rendoit guère. Sa naissance le mettoit en bonne compagnie, son goût en mauvaise. A vingt-cinq ans, amoureux fou de la fille bâtarde de la Cropte Beauvais <sup>1</sup>, écuyer de Monsieur le Prince le héros, il l'épousa, au désespoir de la princesse de Carignan, sa grand'mère, et de toute sa parenté. Elle étoit belle comme le plus beau jour, et vertueuse, brune, avec ces grands traits qu'on peint aux sultanes et à ces beautés romaines, grande, l'air noble, doux, engageant, avec peu ou point d'esprit. Elle surprit à la cour par l'éclat de ses charmes, qui firent en quelque manière pardonner presque au comte de Soissons; l'un et l'autre doux et fort polis.

Elle étoit si bien bâtarde, que Monsieur le Prince, sachant son père à l'extrémité, à qui on alloit porter les sacrements, monta à sa chambre dans l'hôtel de Condé, pour le presser d'en épouser la mère; il eut beau dire, et avec autorité et avec prières, et lui représenter l'état où, faute de ce mariage, il laissoit une aussi belle créature que la fille qu'il en avoit eue, Beauvais fut inexorable, maintint qu'il n'avoit jamais promis mariage à cette créature, qu'il ne l'avoit point trompée, et qu'il ne l'épouserait

1. Une note rectificative de M. le comte de Chantérac, donnée dans l'édition de 1856, établit qu'Uranie de la Cropte-Beauvais étoit fille légitime de l'écuyer du grand Condé et de Charlotte Martel.

point : il mourut ainsi. Je ne sais où, dans la suite, elle fut élevée, ni où le comte de Soissons la vit ; la passion de l'un et la vertu inébranlable de l'autre fit cet étrange mariage.

On a vu en son temps comment le comte de Soissons étoit sorti de France, et comment il avoit été rebuté partout où il avoit offert ses services. Ne sachant plus où donner de la tête, il eut recours à son cadet, le prince Eugène, et à son cousin, le prince Louis de Baden, qui le firent entrer au service de l'Empereur, où il fut tué presque aussitôt après. Sa femme, qui fut inconsolable, et qui étoit encore belle à surprendre, se retira en Savoie, dans un couvent éloigné de Turin, où Monsieur de Savoie enfin voulut bien la souffrir. Leurs enfants, dont le prince Eugène vouloit faire les siens, sont tous morts à la fleur de leur âge, en sorte que le prince Eugène, qui avoit deux abbayes et n'a point été marié, a fini cette branche sortie du fameux duc Charles-Emmanuel, vaincu par Louis XIII en personne au célèbre pas de Suse.

Canaples, frère du feu duc et maréchal de Crequy, étoit le dernier de cette branche de la maison de Blanchefort depuis la mort du marquis de Crequy, son neveu. Son père étoit puîné des ducs de Lesdiguières, et frère du grand-père du duc de Lesdiguières, resté aussi seul de cette branche, et neveu à la mode de Bretagne de Canaples. Le duc de Crequy n'avoit laissé que la duchesse de la Trémoille, et son duché-pairie, érigé pour lui en 1663, auquel ses frères n'avoient point été appelés, éteint. Celui de Lesdiguières passoit à toute la branche de Crequy, qui en sortoit, et Canaples, en assurant ses biens aux enfants du maréchal de Crequy son frère, s'étoit opiniâtrément réservé ses droits à cet égard. Il étoit cadet du duc de Crequy, et aîné du maréchal ; il avoit soixante-quinze ans lorsque la branche du maréchal de Crequy fut éteinte par la mort du marquis de Crequy à Luzzara. Tout aussitôt Canaples, plus riche qu'il n'étoit par cette succession, et ayant toujours le duché de Lesdiguières en tête,



malgré la jeunesse et la santé de celui qui en étoit revêtu, et de sa femme, fille du maréchal de Duras, qui n'avoient point encore d'enfants, voulut se marier pour continuer la race. C'étoit un homme si borné que jamais ses frères n'en avoient pu rien faire. Le maréchal de Villeroy, fils d'une Crequy de la branche de Lesdiguières, et son cousin germain, lui procura le commandement de son gouvernement de Lyon à la mort de l'archevêque son oncle, qui l'avoit eu toute sa vie. Canaples n'y sut jamais ce qu'il faisoit, jusque-là que les dames qui allèrent au-devant de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne au pont Beauvoisin, et qui séjournèrent quelque temps à Lyon, me contèrent au retour qu'elles y avoient rencontré Canaples dans les rues allant au pas et donnant des bénédictions à droite et à gauche. Il l'avoit vu faire ainsi à l'archevêque Saint-Georges, qui y étoit lors, et avoit succédé au Villeroy. Canaples croyoit de son droit d'en faire autant, et prétendoit aussi donner les dimissoires et se mêler de la discipline intérieure du clergé. Il fit enfin tant de sottises, quoique le meilleur homme du monde, qu'il fallut bien l'en retirer. Il revint donc ennuyer la cour et la ville, et toujours fort paré.

Il songea, voulant se marier sur la mort de son neveu, à M<sup>me</sup> de Vivonne, qui n'étoit plus jeune, et qui n'avoit que beaucoup d'esprit, de vertu et de naissance, et pas un denier vaillant. Le maréchal de Vivonne, frère de M<sup>me</sup> de Montespan, étoit mort tellement ruiné que sa veuve, dont il avoit eu des biens immenses, et qui avoit aussi bien mangé de son côté, vivoit à grand'peine dans la maison de son intendant. M<sup>me</sup> de Vivonne, sœur du feu duc de Mortemart gendre de M. Colbert, et sœur de la duchesse d'Elbœuf et de M<sup>me</sup> de Castries, étoit auprès de M<sup>me</sup> de Montespan, qui l'avoit retirée chez elle, et qui lui donnoit jusqu'à ses habits; elle la trouva trop heureuse d'épouser ce vieillard pour avoir du pain, et fit le mariage. Comme il commençoit à s'ébruiter, le cardinal de Coislin en parla à Canaples, qu'il trouvoit bien vieux pour se

marier; il lui dit qu'il vouloit avoir des enfants: « Des enfants! Monsieur, lui répliqua le cardinal; mais elle est si vertueuse! » La compagnie éclata de rire, d'autant plus que le cardinal, très-pur dans ses mœurs, l'étoit singulièrement aussi dans ses discours. Le sien fut vrai, et le mariage fut stérile.

Le duc de Coislin mourut fort peu après, qui fut une grande affliction pour le cardinal son frère, et une perte pour tous les honnêtes gens. C'étoit un très-petit homme, sans mine, mais l'honneur, la vertu, la probité même et la valeur même, qui, avec de l'esprit, étoit un répertoire exact et fidèle, avec lequel il y avoit infiniment et très-curieusement à apprendre, d'une politesse si excessive qu'elle désoloit, mais qui laissoit place entière à la dignité. Il avoit été lieutenant général avec réputation, et mestre de camp général de la cavalerie après Bussy Rabutin, de la disgrâce duquel il ne voulut pas profiter pour la fixation du prix, et qu'il vendit, et quitta le service brouillé avec M. de Louvois. C'étoit, avec tant de bonnes qualités, qui lui conservèrent toujours une véritable considération et de la distinction du Roi, un homme si singulier que je ne puis me refuser d'en rapporter quelques traits.

Un des rhingraves, prisonnier à un combat où se trouva le duc de Coislin, lui échut; il lui voulut donner son lit, par composition un matelas. Tous deux se complimentèrent tant et si bien, qu'ils couchèrent tous deux par terre des deux côtés du matelas. Revenu à Paris, le rhingrave, qui avoit eu liberté d'y venir, le fut voir: grands compliments à la reconduite; le rhingrave, poussé à bout, sort de la chambre et ferme la porte par dehors à double tour; M. de Coislin n'en fait point à deux fois: son appartement n'étoit qu'à quelques marches du rez-de-chaussée; il ouvre la fenêtre, saute dans la cour, et se trouve à la portière du rhingrave avant lui, qui crut que le diable l'avoit porté là. Il étoit vrai pourtant qu'il s'en démit le pouce; Félix, premier chirurgien du Roi, le lui remit. Étant guéri, Félix retourna voir comment cela alloit, et trouva

la guérison parfaite; comme il sortit, voilà M. de Coislin à vouloir lui ouvrir la porte, Félix à se confondre et à se défendre; dans ce conflit, tirant tous deux la porte, le duc quitta prise subitement, et secoue sa main; c'est que son pouce s'étoit redémis, et il fallut que Félix y travaillât sur-le-champ. On peut croire qu'il en fit le conte au Roi, et qu'on en rit beaucoup.

On ne tariroit point sur ses civilités outrées. Nous le rencontrâmes à un retour de Fontainebleau, M<sup>me</sup> de Saint-Simon et moi, à pied avec Monsieur de Metz, son fils, sur le pavé de Ponthierry, où son carrosse s'étoit rompu; nous envoyâmes les prier de monter avec nous. Les messages ne finissant point, je fus contraint de mettre pied à terre malgré la boue, et de l'aller prier de monter dans mon carrosse. Monsieur de Metz rageoit de ses compliments, et enfin le détermina. Quand il eut consenti, et qu'il n'y eut plus qu'à gagner mon carrosse, il se mit à capituler, et à protester qu'il n'ôteroit point la place à ces damoiselles<sup>1</sup>; je lui dis que ces damoiselles étoient deux femmes de chambre, bonnes de reste à attendre que son carrosse fût raccommodé, et à venir dedans: nous eûmes beau faire, Monsieur de Metz et moi, il lui fallut promettre qu'il en demeurerait une avec nous. Arrivés au carrosse, ces femmes de chambre descendirent, et pendant les compliments, qui ne furent pas courts, je dis au laquais qui tenoit la portière de la fermer dès que je serois monté, et d'avertir le cocher de marcher sur-le-champ. Cela fut fort bien exécuté; mais à l'instant voilà M. de Coislin à crier qu'il s'alloit jeter si on n'arrêtoit pour prendre cette demoiselle, et tout aussitôt à l'exécuter si étrangement que j'eus peine à me jeter à temps à la ceinture de ses chausses pour le retenir; et lui, le visage contre le panneau de la portière en dehors, crioit qu'il se jetteroit, et tiroit contre moi. A cette folie, je criai d'arrêter; il se remit à peine, et maintint qu'il se seroit jeté. La

1. Ici et quelques mots plus loin, Saint-Simon écrit *damoiselles*; il écrit *demoiselle* onze et dix-sept lignes plus bas.

demoiselle femme de chambre fut rappelée, qui, en allant au carrosse rompu, avoit amassé force crotte, qu'elle nous apporta, et qui pensa nous écraser, Monsieur de Metz et moi, dans ce carrosse à quatre.

Son frère, le chevalier de Coislin, rustre cynique et chagrin, tout opposé à lui, se vengea bien un jour de l'ennui de ses compliments. Les trois frères, avec un quatrième de leurs amis, étoient à un voyage du Roi. A chaque logis les compliments ne finissoient point, et le chevalier s'en désespéroit. Il se trouva à une couchée une hôtesse du bel air et jolie, chez qui ils furent marqués : la maison bien meublée, et les chambres de la plus grande propreté ; grands compliments en arrivant, plus encore en partant. M. de Coislin alla voir son hôtesse dans la chambre où elle s'étoit mise ; ils crurent qu'ils ne partiroient point. Enfin les voilà en carrosse, et le chevalier de Coislin beaucoup moins impatient qu'à l'ordinaire. Ses frères crurent que la gentillesse de l'hôtesse et l'agrément du gîte lui avoient pour cette fois adouci les mœurs. A trois lieues de là, et qu'il pleuvoit bien fort, voilà tout à coup le chevalier de Coislin qui se met à respirer au large et à rire ; la compagnie, qui n'étoit pas accoutumée à sa belle humeur, lui demande à qui il en a ; lui à rire encore plus fort. A la fin il déclare à son frère qu'au désespoir de tous ses compliments à tous les gîtes, et poussé à bout de ceux du dernier, il s'étoit donné la satisfaction de se bien venger, et que pendant qu'il étoit chez leur hôtesse, il s'en étoit allé dans la chambre où le duc avoit couché, et y avoit tout au beau milieu poussé une magnifique selle, qui l'avoit d'autant plus soulagé qu'on ne pourroit douter dans la maison qu'elle ne fût de celui qui avoit occupé cette chambre. Voilà le duc de Coislin outré de colère, les autres morts de rire ; mais le duc, furieux, après avoir dit tout ce que le désespoir peut inspirer, crie au cocher d'arrêter, à un valet de chambre d'approcher, veut monter son cheval et retourner à l'hôtesse se laver du forfait, en accuser et détester le coupable. Ils virent longtemps

l'heure qu'ils ne pourroient l'en empêcher, et il en fut plusieurs jours tout à fait mal avec son frère<sup>1</sup>.

A un précédent voyage, que le Roi fit à Nancy, il lui arriva deux aventures d'une autre espèce. Le duc de Crequy, qui n'étoit point en année, se trouva mal logé en arrivant à Nancy ; il étoit brutal, et accoutumé à l'être bien davantage par l'air de faveur et d'autorité où il s'étoit mis à la cour : il s'en alla déloger le duc de Coislin, qui, en arrivant un moment après, trouva ses gens sur le pavé, dont il apprit la cause. Les choses alors étoient sur un autre pied : M. de Crequy étoit son ancien, il ne dit mot ; mais, de ce pas, il s'en va avec tous ses gens à la maison marquée pour le maréchal de Crequy, lui fait le même trait qu'il venoit d'essuyer de son frère, et s'établit. Arrive le maréchal de Crequy, dont l'impétuosité s'alla jeter sur la maison de Cavoye, qu'il délogea à son tour, pour lui apprendre à faire les logements de manière à éviter ces cascades.

Le duc de Coislin avoit la fantaisie de ne pouvoir souffrir qu'on lui donnât le dernier, plaisanterie qui fait courre après celui qui l'a donné, et qui ne passe guère la première jeunesse. M. de Longueville, en ce même lieu de Nancy, où la cour séjourna quelque temps, donna le mot à deux de ses pages qui lui portoient des flambeaux, et comme chacun se retiroit là à pied du coucher du Roi, touche le duc de Coislin, lui dit qu'il a le dernier, et se met à courir, et le duc de Coislin après ; le devant un peu gagné, M. de Longueville se jette dans une porte, voit passer devant M. de Coislin, courant tant qu'il pouvoit, et s'en va tranquillement se coucher, tandis que les pages avec leurs flambeaux menèrent M. de Coislin aux quatre coins et au milieu de la ville, tant que n'en pouvant plus il quitta prise, et s'en alla chez lui tout en eau : ce fut une plaisanterie, d'où il fallut bien rire, mais qui ne lui plut pas trop.

1. Saint-Simon a déjà raconté cette anecdote (tome II, p. 176 et 177).

Une aventure plus sérieuse, et à laquelle il n'y avoit pas moyen de s'attendre, montra qu'il savoit bien prendre son parti. Le second fils de M. de Bouillon, qui par la mort de son aîné fut duc de Bouillon après son père, et avoit en attendant porté le nom de duc d'Albret, père du duc de Bouillon d'aujourd'hui, étoit élevé pour l'Église, et soutenoit une thèse en Sorbonne en grand apparat. En ces temps-là, les princes du sang alloient aux cérémonies des personnes distinguées. Monsieur le Prince, Monsieur le Duc, depuis prince de Condé, et MM. les princes de Conti, les deux frères enfants, étoient à cette thèse. M. de Coislin y arriva incontinent après, et comme il étoit alors tout à la queue des ducs, il laissa plusieurs fauteuils entre lui et le coin aboutissant à celui des prélats. Les princes du sang avoient les leurs hors de rang, en face de la chaire de celui qui présidoit à la thèse. Arrive Novion, premier président, avec plusieurs présidents à mortier, qui, complimentant les princes du sang, se glisse au premier fauteuil joignant le coin susdit. Le duc de Coislin, bien étonné de cette folie, le laisse asseoir, et comme en s'asseyant il tourne la tête vers le cardinal de Bouillon, assis dans le fauteuil joignant ce même coin, à la tête du côté des prélats, M. de Coislin se lève, prend un fauteuil, le plante devant le premier président, et s'assit<sup>1</sup>; cela se fit si brusquement qu'il fut plus tôt exécuté qu'aperçu. Aussitôt grande rumeur, et M. de Coislin à serrer le premier président du derrière de sa chaise à l'empêcher de remuer, et se tenant bien ferme dans le sien. Le cardinal de Bouillon essaya de s'entremettre; M. de Coislin répondit qu'il étoit où il devoit être, puisque le premier président oublioit ce qu'il lui devoit, qui, interdit de l'affront et de la rage de l'essuyer sans pouvoir branler, ne savoit que faire. Les présidents à mortier, bien effarouchés, murmuroient fort entre eux. Enfin le cardinal de Bouillon d'un côté, et ses frères par le bas bout, où ils faisoient les honneurs, allèrent à Mon-

1. Voyez ci-dessus, p. 130, note 2.

sieur le Prince, le supplier de vouloir bien faire en sorte de terminer cette scène, qui cependant faisoit taire l'argument. Monsieur le Prince alla au duc de Coislin, qui lui fit excuse de ce qu'il ne se levoit point, mais qui ne vouloit pas désemparer son homme. Monsieur le Prince blâma fort le premier président ainsi en présence, puis proposa à M. de Coislin de se lever, pour laisser au premier président la liberté de se lever aussi et de sortir. M. de Coislin résista, et ne menaçoit pas de moins que de le tenir là toute la thèse. Vaincu enfin par les prières de Monsieur le Prince et des Bouillons, il consentit à se lever, à condition que Monsieur le Prince se rendroit garant que le premier président sortiroit à l'instant, et qu'en se levant il n'auroit point quelque autre tour de passe-passe à en craindre : ce fut le terme dont il se servit. Novion, balbutiant, en donna sa parole ; le duc dit qu'il la méprisoit trop et lui aussi pour la recevoir, et qu'il vouloit celle de Monsieur le Prince ; il la donna. Aussitôt M. de Coislin se lève, range son fauteuil, en disant au premier président : « Allez-vous-en, Monsieur, allez-vous-en, » qui sortit aussi dans la dernière confusion, et alla regagner son carrosse avec les présidents à mortier. En même temps, M. de Coislin prit sa chaise, la reporta où elle étoit d'abord, et s'y remit.

Monsieur le Prince aussitôt lui vint faire compliment, les trois autres princes du sang aussi, et tout ce qu'il y avoit là de plus considérable, à leur exemple. J'oubliois que d'abord MM. de Bouillon avoient employé la ruse, et fait avertir M. de Coislin qu'on le demandoit à la porte pour quelque chose de pressé, et qu'il répondit, en montrant le premier président derrière lui : « Rien de si pressé que d'apprendre à Monsieur le premier président ce qu'il me doit, et rien ne me fera sortir d'ici, que Monsieur le premier président, que voilà derrière moi, n'en sorte le premier. » Le duc de Coislin demeura là encore un argument entier, puis s'en alla chez lui. Les quatre princes du sang l'allèrent voir le jour même, et la plupart de tout ce

qui avoit vu ou su son aventure, en sorte que sa maison fut pleine jusque fort tard.

Le lendemain, il alla au lever du Roi, qui, par des gens revenus de Paris après la thèse, avoit su ce qui s'étoit passé. Dès qu'il vit le duc de Coislin, il lui en parla, et, devant toute la cour, le loua de ce qu'il avoit fait, et blâma le premier président, en le taxant d'impertinent qui s'oublioit, terme fort éloigné de la mesure des paroles du Roi. Son lever fini, il fit entrer le duc dans son cabinet, et se fit non-seulement conter, mais figurer la chose : cela finit par dire au duc de Coislin qu'il lui feroit justice ; puis manda le premier président, à qui il lava la tête, lui demanda où il avoit pris qu'il pût disputer quoi que ce fût aux ducs hors la séance du Parlement, sur quoi il ne décidoit rien encore, et lui ordonna d'aller chez le duc de Coislin à Paris lui demander pardon, et le trouver, non pas aller simplement à sa porte. Il est aisé de comprendre la honte et le désespoir où se sentit Novion d'avoir à faire une démarche si humiliante, et après ce qui venoit de lui arriver : il fit parler au duc de Coislin par le duc de Gesvres et par d'autres, et fit si bien en vingt-quatre heures que le duc de Coislin, content de son avantage et d'être le maître de faire subir au premier président toute la rigueur du commandement qu'il avoit reçu à son égard, eut la générosité de l'en dispenser, et de se charger encore envers le Roi d'avoir fermé sa porte au premier président, qui, sûr de n'être pas reçu, alla chez lui avec moins de répugnance. Le Roi loua fort le duc de Coislin de ce procédé, qui fit encore que le premier président n'osa se plaindre.

C'étoit la vérité même que le duc de Coislin. Il étoit fort des amis de mon père ; il me recevoit avec bonté et amitié, et parloit volontiers devant moi. Je lui ai ouï faire ce récit, entre beaucoup d'autres anecdotes curieuses, et ce récit même plusieurs fois à moi, puis devant moi à d'autres personnes. C'étoit un homme tellement sensible, que le cardinal son frère obtint sa survivance de premier aumônier pour l'abbé de Coislin sans avoir jamais laissé apercevoir



à son frère qu'il songeât à la demander, dans la crainte que, s'il étoit refusé, il n'en fût trop fortement touché, et qu'il avoit aussi obtenu du Roi, par la même raison, de ne jamais refuser son frère pour Marly, en sorte qu'il ne demandoit jamais sans y aller : la vérité est qu'il n'en abusoit pas. Il n'étoit pas fort vieux, mais perdu de goutte, qu'il avoit quelquefois jûsqu'aux yeux, au nez et à la langue, et dans cet état sa chambre ne désemplissoit pas de la meilleure compagnie de la cour et de la ville, et dès qu'il pouvoit marcher, il alloit à la ville et à la cour, où il étoit aimé généralement, et considéré et compté. Il étoit fort pauvre, sa mère très-riche l'ayant survécu. Il ne laissa que deux fils et la duchesse de Sully, et il vit toute la fortune de son frère et de son second fils.

Ce premier président de Novion étoit un homme vendu à l'iniquité, à qui l'argent et les maîtresses obscures faisoient tout faire. On gémit longtemps au Palais de ses caprices, et les plaideurs de ses injustices. Devenu plus hardi, il se mit à changer les arrêts en les signant, et à prononcer autrement qu'il n'avoit été opiné à l'audience. A la fin, des conseillers, surpris que tout un côté eût opiné comme ils avoient ouï prononcer, en demandèrent raison à leurs confrères ; ceux-ci, à leur tour, furent étrangement surpris, ayant cru que ce côté avoit pris l'opinion qui avoit formé l'arrêt, lequel se trouva ainsi de la seule voix du premier président : leur attention se réveilla, et ils trouvèrent que la même chose n'étoit plus rare. Ils s'informèrent aux rapporteurs et aux grêffiers ; ces derniers s'étoient bien souvent aperçus de quelque chose, mais ils n'avoient osé parler. Enfin, encouragés par les conseillers, ils revirent les arrêts des procès par écrit, signés par le premier président ; ils les montrèrent aux rapporteurs : il s'en trouva plusieurs d'extrêmement altérés. Les plaintes en furent portées au Roi, et si bien prouvées, qu'il commanda à Novion de se retirer, et tout à la fin de 1689, Harlay fut mis en sa place. Il avoit succédé à Lamoignon en 1678, de la femme duquel il étoit cousin

germain. Il vécut encore quatre ans, dans l'abandon et dans l'ignominie, et mourut à sa campagne sur la fin de 1693, à soixante-treize ans. Nous verrons son petit-fils en la même place, très-indigne de toutes celles par lesquelles il passa.

La cour étoit à Fontainebleau du 19 septembre. Mélac y arriva, et salua le Roi le 4 octobre, et le lendemain au soir fut longtemps avec le Roi et Chamillart, chez M<sup>me</sup> de Maintenon. Chamillart le mena de là chez lui, et lui détailla ce que le Roi lui donnoit, qui avec la continuation de ses appointements de gouverneur de Landau, et quinze mille livres de pension pour l'avoir si bien défendu, montoit à trente-huit mille livres de rente. Mélac, loué et caressé du Roi et applaudi de tout le monde, crut avoir mérité des honneurs; il insista encore plus lorsqu'il les vit donner incontinent après, comme je vais le rapporter, à qui n'eût pas eu le temps de les aller chercher de l'autre côté du Rhin, si Landau n'eût tenu plus de six semaines au delà de toute espérance. Mélac, outré de douleur, se retira à Paris : il n'avoit ni femme ni enfants; il s'y retira avec quatre ou cinq valets, et s'y consuma bientôt de chagrin, dans une obscurité qu'il ne voulut adoucir par aucun commerce.

C'étoit un gentilhomme de Guyenne, de beaucoup d'esprit, même fort orné, de beaucoup d'imagination, et dont le trop de feu nuisoit quelquefois à ses talents pour la guerre, et souvent à sa conduite particulière, bon partisan, hardi dans ses projets et concerté dans son exécution, surtout fort désintéressé. Il n'avoit de patrie que l'armée et les frontières, et toute sa vie avoit fait la guerre, été et hiver, presque toujours en Allemagne. La manie de se rendre terrible aux ennemis l'avoit rendu singulier; il avoit réussi à faire peur de son nom par ses fréquentes entreprises, et à tenir alerte<sup>1</sup> vingt lieues à sa portée de pays ennemi. Il se divertissoit à se faire croire sorcier à

1. Saint-Simon écrit *a l'erte*.

ces peuples, et il en plaisantoit le premier. Il étoit assez épineux, et très-fâcheux à ceux qu'il soupçonnoit de ne lui vouloir pas de bien, et trop facile à croire qu'on manquoit d'égards pour lui; d'ailleurs, doux et très-bon homme, et qui souffroit tout de ses amis, fort commode, et jamais incommode à un général et à tous ses supérieurs, mais fort peu<sup>1</sup> aux intendants; sans intrigue et sans commerce avec le secrétaire d'État de la guerre, et comme il avoit les mains fort nettes, fort libre sur qui ne les avoit pas; sobre, simple et particulier; toujours ruminant ou parlant guerre, avec une éloquence naturelle, et un choix de termes qui surprenoit, sans en chercher aucun. Il étoit particulièrement attaché à MM. de Duras et de Lorges, surtout à mon beau-père, qui me le recommanda autant que je le pourrois, quand il ne seroit plus. Il prit de travers une politesse du chevalier d'Hasfeld chez le maréchal de Choiseul, contre lequel il s'emporta étrangement, en présence de plusieurs officiers généraux. M. de Chamilly m'en vint avertir : j'allai trouver le maréchal, qui auroit pu le punir et de la chose et du manquement de respect chez lui, mais qui voulut bien ne pas songer à ce qui le regardoit; je vis après Mélac, et je ne puis mieux témoigner combien il étoit endurant pour ses amis, que de dire que je ne le ménageai point, jusqu'à en être honteux à mon âge et seulement colonel, et lui lieutenant général ancien et en grande réputation : il m'avoua son tort, et fit tout ce que je voulus. Chamilly, le marquis d'Huxelles et plusieurs autres continrent le chevalier d'Hasfeld, depuis maréchal de France comme eux, et parvinrent à faire embrasser Mélac et lui; et jamais depuis il n'en a été mention entre eux. A tout prendre, Mélac étoit un excellent homme de guerre, et un bon et honnête homme, pauvre, sobre et frugal, et passionné pour le bien public.

Pelletier de Sousy, tiercelet de ministre par sa direction

1. Fort peu commode.

des fortifications, qui lui donnoit un logement partout, jusqu'à Marly, pour son travail réglé seul avec le Roi, le devint encore davantage par la place distinguée d'un des deux conseillers au conseil royal des finances, qui vauqua par la mort de Pomereu de l'opération de la taille. Ce dernier étoit fort considéré, fort droit, et celui des conseillers d'État qui avoit le plus d'esprit et de capacité; d'ailleurs, grand travailleur, bon homme et honnête homme. Il étoit extrêmement des amis de mon père, et étoit demeuré des miens. C'étoit un feu qui animoit tout ce qu'il faisoit, mais alloit quelquefois trop loin, et il y avoit des temps où sa famille faisoit en sorte qu'il ne voyoit personne. Après cela, il n'y paroissoit pas. C'est le premier intendant qu'on ait hasardé d'envoyer en Bretagne, et qui trouva moyen d'y apprivoiser la province.

Une autre mort seroit ridicule à mettre ici, sans des raisons qui y engagent; c'est celle de Petit, qui étoit fort vieux, et depuis grand nombre d'années médecin de Monseigneur. Il avoit de l'esprit, du savoir, de la pratique et de la probité, et cependant il est mort sans avoir jamais voulu admettre la circulation du sang. Cela m'a paru assez singulier pour ne le pas omettre. L'autre raison est que sa charge fut donnée à Boudin, duquel il n'est pas temps de rien dire, mais dont il n'y aura que trop à parler, et pour des choses très-importantes.

Le Roi reçut à Fontainebleau la nouvelle de la liberté du maréchal de Villeroy. Peu après que l'Empereur fut informé du cartel réglé en Italie, il lui fit mander qu'il étoit libre, et ne voulut point galamment qu'il payât sa rançon, qui alloit à cinquante mille livres. Cette liberté coûta cher doublement à la France, mais elle fut très-agréable au Roi. Le maréchal eut ordre d'attendre un officier chargé de le conduire, de la part de l'Empereur, à travers l'armée du prince Eugène.

On vit à Fontainebleau une nouveauté assez étrange, Madame à la comédie publique dans la seconde année de son deuil de Monsieur : elle en fit d'abord quelques

façons, mais le Roi lui dit que ce qui se passoit chez lui ne devoit pas être considéré comme le sont les spectacles publics.

---

#### CHAPITRE XVII.

Situation de Catinat. — Dispositions de Villars. — Bataille de Friedlingue. — Villars fait seul maréchal de France. — Retour de Catinat, et sa retraite. — Caractère de Villars. — Mort de M. le maréchal de Lorges; son éloge.

Catinat avoit eu grande occasion de s'apercevoir, à la tête de l'armée du Rhin, des suites d'un éclaircissement qui lui avoit mérité les plus grandes louanges du Roi, mais qui avoit convaincu son ministre et commis M<sup>me</sup> de Maintenon. Tous les moyens lui manquèrent, et le dépit de faire malgré lui une campagne honteuse le rendit mystérieux et chagrin, jusqu'à mécontenter les officiers généraux et les plus distingués d'entre les particuliers de son armée. La nécessité de secourir l'électeur de Bavière, déclaré et molesté par les Impériaux, celle aussi d'en être secouru, fit résoudre de tenter le passage du Rhin : il fut proposé à Catinat, peut-être avec peu de moyens et de troupes; je dis peut-être, parce que je ne le sais pas, et que je ne fais que le soupçonner, sur le refus qu'il fit de s'en charger. A son défaut, Villars, qui vit la fortune au bout de ce passage, l'accepta, sûr de ne rien risquer, en manquant même ce que Catinat avoit refusé de tenter; mais en habile homme, il voulut être en force, et outre ce qui étoit venu de Flandres, qu'il avoit été recevoir de Chamarande à mi-chemin, Blainville lui amena encore un gros détachement de la même armée de Flandres. Il y joignit ce qu'il voulut de l'armée du Rhin, qui devenue par là un détachement elle-même, se retrancha sous Strasbourg, et peu à peu s'y trouva réduite à dix bataillons et à fort peu d'escadrons; en sorte que Catinat se mit dans Strasbourg, en attendant tristement le succès du passage que Villars alloit tenter, le départ du roi des Romains pour retourner

à Vienne, et ce que deviendrait son armée après la prise de Landau.

Villars marcha droit à Huningue, visita les bords du Rhin, et choisit l'établissement de son pont vis-à-vis d'Huningue, à l'endroit d'une île assez spacieuse pour s'en servir utilement, le grand bras du Rhin entre lui et l'île, et le plus petit entre elle et l'autre côté du Rhin, où étoit la petite ville de Neubourg, retranchée et tenue par les Impériaux, qui avoient là un camp volant, et qui avoient donné pendant toute la campagne l'inquiétude à Catinat de passer le Rhin et de faire le siège de Huningue, sans toutefois avoir songé à l'exécuter, pour ne rien détacher de celui de Landau. Ce parti pris, Villars fit travailler tout à son aise, mais fort diligemment, à son pont jusqu'à l'île. Il étoit arrivé le 30 septembre ; ce pont fut l'affaire de moins de vingt-quatre heures : le 1<sup>er</sup> octobre, à midi, il fit passer dessus quarante pièces de canon, avec Champagne et Bourbonnois, qu'il établit dans l'île, et fit travailler à son autre pont. Dès qu'il fut achevé, il fit passer des travailleurs, soutenus par ses grenadiers, qui tirèrent une ligne parallèle au Rhin à la tête du pont, malgré les foibles efforts des ennemis pour l'empêcher, incommodés du feu de l'artillerie et des quinze cents hommes qui étoient dans l'île, et de force petits bateaux chargés de grenadiers. Dans cette posture, Villars, maître d'achever de passer le Rhin, voulut attendre des nouvelles de l'électeur de Bavière, et cependant le prince Louis de Baden et la plupart de ses officiers généraux vinrent se retrancher à Friedlingue. Le 12 octobre, Laubanie, avec un détachement de la garnison du Neuf-Brisach, passa le Rhin dans de petits bateaux, et emporta la petite ville de Neubourg l'épée à la main, s'y établit, et y fut suivi, par notre pont, de M. de Guiscard, avec vingt escadrons et dix bataillons. Le prince Louis, sur cette nouvelle, ne douta pas que Villars ne voulût faire là son passage, quitta Friedlingue et marcha à Neubourg le 14 au matin. Ce même matin, à sept heures, Villars, averti de cette marche, sortit de

Huningue, fit diligemment passer tout ce qu'il avoit de troupes en deça par son pont dans l'île. La cavalerie passa à gué l'autre petit bras du Rhin, et l'infanterie sur le second pont, qu'il avoit remué à temps, et porté vis-à-vis Friedlingue avec son artillerie.

Là-dessus, le prince Louis, qui étoit en marche, fit retourner toutes ses troupes, qui étoient quarante-deux escadrons avec son infanterie; cinq de ses escadrons firent le tour d'une petite montagne escarpée de notre côté, pour en gagner la crête par derrière, et les trente-sept autres marchèrent à Villars plus tôt qu'il ne s'attendoit à les voir. Il n'avoit que trente-quatre escadrons, parce qu'il en avoit détaché six pour aller joindre Guiscard à Neubourg. Trois charges mirent en désordre la cavalerie impériale, qui fut reçue par six bataillons frais qui la soutinrent. Leurs autres bataillons s'étoient postés sur la montagne, dont il fallut les déloger en allant à eux par les vignes et l'escarpement qui étoit de notre côté. Ainsi ce fut un combat bizarre, où la cavalerie et l'infanterie, de part et d'autre, agit tout à fait séparément.

Cette attaque de la montagne, conduite par des Bordes, lieutenant général, qui avoit été gouverneur de Philisbourg, et qui y fut tué, ne put l'être qu'avec quelque désordre, par les coupures et la roideur de la montagne, tellement que les troupes, essoufflées et un peu rompues en arrivant, ne purent soutenir une infanterie ensemble et reposée, qui lui fit perdre du terrain et regagner le bas avec plus de désordre qu'elle n'avoit monté<sup>1</sup>. Avec les dispositions, tout cela prit du temps, de manière que Villars, qui étoit demeuré au bas de la montagne, et avoit perdu de vue sa cavalerie entière, qui étoit alors à demilieu de lui après celle de l'Empereur, crut la bataille perdue, et perdit lui-même la tramontane, sous un arbre où il s'arrachoit les cheveux de désespoir, lorsqu'il vit arriver

1. Le pluriel, *qu'elles n'avoient monté*, et à la ligne précédente, *qui leur fit perdre*, serait plus régulier; de même, vingt lignes plus loin, il faudrait *s'étoient retirés*.

Magnac, premier lieutenant général de cette armée, qui accouroit seul au galop avec un aide de camp après lui. Alors Villars, ne doutant plus que tout ne fût perdu, lui cria : « Hé bien ! Magnac, nous sommes donc perdus ? » A sa voix, Magnac poussa à l'arbre, et bien étonné de voir Villars en cet état : « Hé ! lui dit-il, que faites-vous donc là, et où en êtes-vous ? ils sont battus et tout est à nous. » Villars à l'instant recogne ses larmes, court avec Magnac à l'infanterie, qui combattoit celle des ennemis, qui l'avoit suivie du haut de cette petite montagne, criant tous deux victoire. Magnac avoit mené la cavalerie, avoit battu et poursuivi l'impériale près de demi-lieue, jusqu'à ces six bataillons frais qui l'avoient protégée, mais qui n'ayant pu soutenir la furie de nos escadrons, s'étoit retirée peu à peu avec les débris de la cavalerie impériale ; et Magnac alors, n'ayant plus à les pousser dans les défilés qui se présentoient, inquiet de notre infanterie, dont il n'avoit ni vent ni nouvelles, étoit revenu de sa personne la chercher et voir ce qu'il s'y passoit, enragé de ne l'avoir pas à portée de ces défilés pour achever sa victoire, et d'y voir échapper les débris de la cavalerie impériale et ces six bataillons qui l'avoient sauvée. Lui et Villars, avec leurs cris de victoire, rendirent un nouveau courage à notre infanterie, devant laquelle, après plusieurs charges, celle des ennemis se retira, et fut assez longtemps poursuivie. Villars paya d'effronterie, et Magnac n'osa conter leur bizarre aventure que tout bas ; mais quand il vit que Villars se donnoit tout l'honneur, et plus encore quand il lui en vit recevoir la récompense sans y participer en rien, il éclata à l'armée, puis à la cour, où il fit un étrange bruit ; mais Villars, qui avoit le prix de la victoire et M<sup>me</sup> de Maintenon pour lui, n'en fit que secouer l'oreille. On verra parmi les pièces le compte qu'il en rendit au Roi, aussitôt après l'action, qui s'appela la bataille de Friedlingue, qu'il ajuste comme il peut <sup>1</sup>. Outre des Bordes,

1. Voir p. 11, parmi les pièces, la lettre de Villars au Roi. (*Note de Saint-Simon.*) — Voyez tome I, p. 420, note 1.



lieutenant général, tué, Chavanne, brigadier d'infanterie, le fut aussi ; et parmi les blessés, le duc d'Estrées, Polignac, Chamarande, lieutenant général, Coetquen et le fils du comte du Bourg, la plupart légèrement.

Villars, qui sentit le besoin qu'il avoit d'appui, fit un trait de courtisan. Le lendemain de la bataille, il fut joint par quelques régiments de cavalerie de ce qui restoit autour de Strasbourg, que Catinat lui envoyoit encore. De ce nombre étoit le comte d'Ayen ; Villars lui proposa de porter au Roi les drapeaux et les étendards, et le comte d'Ayen l'accepta, malgré tout ce que Biron lui put dire du ridicule de porter les dépouilles d'un combat où il ne s'étoit point trouvé. Mais tout étoit bon et permis au neveu de M<sup>me</sup> de Maintenon, dont la faveur n'empêcha pas la huée de toute l'armée, dont les lettres à Paris se trouvèrent pleines de l'aventure de Magnac et de moqueries sur le comte d'Ayen. Mais elles arrivèrent trop tard, leur affaire étoit faite. Choiseul, qui avoit épousé une sœur de Villars, fut chargé de la nouvelle et de sa lettre pour le Roi ; il arriva le matin du mardi 17 octobre à Fontainebleau, et combla le Roi de joie de sa victoire, d'avoir un passage sur le Rhin, et de pouvoir compter sur une prompte jonction avec l'électeur de Bavière. Le lendemain matin, le comte d'Ayen arriva aussi, et par le détail, les drapeaux et les étendards, augmenta fort la joie ; mais quand on sut qu'il ne s'étoit point trouvé à l'action, le ridicule fut grand, et sa faveur contraignit peu les brocards. Choiseul eut force louanges du Roi du compte qu'il avoit rendu : il eut le régiment qu'avoit le chevalier de Scève et mille pistoles ; il n'étoit que capitaine de cavalerie.

Le 20 octobre, un courrier de Villars soutint habilement la bonne humeur du Roi : il lui manda la perte des ennemis bien plus grande qu'on ne la croyoit, tous les villages des environs de Friedlingue pleins de leurs blessés, sept pièces de canon trouvées abandonnées, le prince d'Anspach, deux princes de Saxe et le fils de l'administrateur de Wurtemberg blessés et prisonniers, enfin leur armée

tellement dispersée qu'elle n'avoit pas mille hommes ensemble; Biron détaché avec trois mille chevaux au-devant de l'électeur de Bavière, et Villars occupé à établir des forts et des postes au delà du Rhin, et à y rétablir la redoute vis-à-vis d'Huningue, détruite par la paix de Byswick.

Le samedi matin, 21 octobre, le comte de Choiseul fut redépêché à Villars avec un paquet du Roi. On a vu en son lieu la source impure, mais puissante, de la protection de M<sup>me</sup> de Maintenon pour lui. Le Roi à son dîner, le même jour, le déclara seul maréchal de France. Il y voulut ajouter du tour; le dessus du paquet fut suscrit : *A M. le marquis de Villars*, et dedans une lettre de la propre main du Roi, fermée, et suscrite : *A mon cousin le maréchal de Villars*. Choiseuil en eut la confiance, avec défense de la faire à personne, pas même à son beau-frère, en lui remettant le paquet. Le Roi voulut qu'il ne sût l'honneur qu'il lui faisoit que par l'inspection du second dessus. On peut juger de sa joie.

Celle de Catinat, relaissé et délaissé dans Strasbourg, ne fut pas la même. N'ayant plus rien à faire, ou plutôt n'étant plus rien, il obtint son congé, et revint dans son carrosse, à fort petites journées, comme un homme qui craint d'arriver. Il salua le Roi le 17 novembre, qui le reçut médiocrement, lui demanda des nouvelles de sa santé, et ne le vit point en particulier. Il n'alla point chez Chamillart. Il demeura un jour à Versailles, et fort peu à Paris. Il se retira sagement en sa maison de Saint-Gratien, près Saint-Denis, où il ne vit plus que quelques amis particuliers, et ne sortit presque point de cette retraite : heureux s'il n'en étoit point sorti, et qu'il eût su résister aux cajoleries du Roi pour reprendre le commandement d'une armée, et se défier des suites d'un éclaircissement d'autant plus dangereux qu'il fut victorieux.

Le prince Louis, fort éloigné de la dissipation où Villars l'avoit représenté, reparut incontinent, avec une armée qui donna souvent de l'inquiétude de passer en deçà du

Rhin. Le reste de la campagne se passa à s'observer et à chercher ses avantages. Parmi ceux du nouveau maréchal, la jonction ne se fit point avec l'électeur de Bavière : ce prince avoit pris Memmingue et plusieurs petites places, pour s'élargir et se donner des contributions et des subsistances. Les armées se retirèrent dans leurs quartiers d'hiver; la nôtre repassa le Rhin, et bientôt après Villars eut ordre de demeurer à Strasbourg à veiller sur le Rhin.

Cet enfant de la fortune va si continuellement faire désormais un personnage si considérable qu'il est à propos de le faire connoître. J'ai parlé de sa naissance à propos de son père : on y a vu que ce n'est pas un fonds sur lequel il pût bâtir. Le bonheur, et un bonheur inouï, y suppléa pendant toute sa longue vie. C'étoit un assez grand homme, brun, bien fait, devenu gros en vieillissant, sans en être appesanti, avec une physionomie vive, ouverte, sortante, et véritablement un peu folle, à quoi la contenance et les gestes répondoient; une ambition démesurée, qui ne s'arrêtoit pas pour les moyens; une grande opinion de soi, qu'il n'a jamais guère communiquée qu'au Roi; une galanterie dont l'écorce étoit toujours romanesque; grande bassesse et grande souplesse auprès de qui le pouvoit servir, étant lui-même incapable d'aimer ni de servir personne, ni d'aucune sorte de reconnoissance; une valeur brillante, une grande activité, une audace sans pareille, et une effronterie qui soutenoit tout et ne s'arrêtoit pour rien, avec une fanfaronnerie poussée aux derniers excès, et qui ne le quittoit jamais; assez d'esprit pour imposer aux sots par sa propre confiance; de la facilité à parler, mais avec une abondance et une continuité d'autant plus rebutante, que c'étoit toujours avec l'art de revenir à soi, de se vanter, de se louer, d'avoir tout prévu, tout conseillé, tout fait, sans jamais, tant qu'il put, en laisser de part à personne; sous une magnificence de Gascon, une avarice extrême, une avidité de harpie, qui lui a valu des monts d'or pillés à la guerre, et quand il vint à la tête

des armées, pillés haut à la main, et en faisant lui-même des plaisanteries, sans pudeur d'y employer des détachements exprès, et de diriger à cette fin les mouvements de son armée; incapable d'aucun détail de subsistance, de convois, de fourrages, de marches, qu'il abandonnoit à qui de ses officiers généraux en vouloit prendre la peine, mais s'en donnant toujours l'honneur. Son adresse consistoit à faire valoir les moindres choses et tous les hasards. Les compliments suppléaient chez lui à tout; mais il n'en falloit rien attendre de plus solide : lui-même n'étoit rien moins. Toujours occupé de futilités quand il n'en étoit pas arraché par la nécessité imminente des affaires, c'étoit un répertoire de romans, de comédies et d'opéras, dont il citoit à tout propos des bribes, même aux conférences les plus sérieuses. Il ne bougea tant qu'il put des spectacles, avec une indécence de filles de ces lieux, et du commerce de leur vie et de leurs galants, qu'il poussa publiquement jusqu'à sa dernière vieillesse, déshonorée publiquement par ses honteux propos.

Son ignorance, et s'il en faut dire le mot, son ineptie en affaires, étoit inconcevable dans un homme qui y fut si grandement et si longtemps employé : il s'égaroit et ne se retrouvoit plus; la conception manquoit; il y disoit tout le contraire de ce qu'on voyoit et de ce qu'il vouloit dire. J'en suis demeuré souvent dans le plus profond étonnement, et obligé à le remettre et à parler pour lui plusieurs fois, depuis que je fus avec lui dans les affaires pendant la régence; aucune, tant qu'il lui étoit possible, ne le détournoit du jeu, qu'il aimoit, parce qu'il y avoit toujours été heureux et y avoit gagné très-gros, ni des spectacles. Il n'étoit occupé que de se maintenir en autorité, et laissoit faire tout ce qu'il auroit dû faire ou voir lui-même. Un tel homme n'étoit guère aimable, aussi n'eut-il jamais ni amis ni créatures, et jamais homme ne séjourna dans de si grands emplois avec moins de considération.

Le nom qu'un infatigable bonheur lui a acquis pour des temps à venir m'a souvent dégoûté de l'histoire, et j'ai

trouvé une infinité de gens dans cette même réflexion. Les siens ont eu l'imprudence de laisser paroître fort tôt après lui des *Mémoires* qu'on ne peut méconnoître de lui : il n'y a qu'à voir sa lettre au Roi sur sa bataille de Friedlingue. Un récit confus, embarrassé, mal écrit, sans exactitude, sans précision, expressément confus, voile tant qu'il peut le désordre qui pensa perdre son infanterie, son ignorance de ce que fit sa cavalerie; ne peint ni la situation, ni les mouvements, ni l'action, encore moins ce qui en fit la décision et la fin; et ses louanges générales et universelles, qui ne louent personne en ne marquant rien de particulier de personne, données au besoin qu'il se sentoît de tous, n'en peuvent flatter aucun. Ses *Mémoires* ont la même confusion, et s'ils ont plus de détail, c'est pour faire plus de mensonges, dont il se donne sans cesse pour le héros. J'étois bien jeune, et seulement mestre de camp d'un régiment de cavalerie, en 1694 et les suivantes<sup>1</sup>; mais à la première, j'étois gendre du général de l'armée, et les autres, dans la plus intime confiance du maréchal de Choiseul, qui succéda à mon beau-père. C'en est assez pour avoir très-distinctement vu que les vanteries de ses *Mémoires* sur ces campagnes-là n'ont pas seulement la moindre apparence, et que tout ce qu'il y dit de lui est un roman. J'ai su des officiers principaux qui ont servi avec lui et sous lui dans les autres campagnes qu'il raconte, que tout y est mensonge, la plupart<sup>2</sup> entièrement controuvés, ou avec un fondement dont tout le reste est ajusté à ses louanges et au blâme de ceux qui y ont le plus mérité, pour leur dérober le mérite et se l'approprier. Il s'y trouve même des traits dont la hardiesse pue tellement la fausseté, qu'on est indigné de l'audace pour soi-même, et que le héros prétendu ait osé espérer de se faire si grossièrement des dupes et des admirateurs. La soif d'en avoir l'a rendu coupable des plus noirs larcins de la gloire des maîtres, devant qui je l'ai vu ramper, et des

1. Et les campagnes suivantes.

2. La plupart des faits, des récits.

calomnies les plus audacieuses et les plus follement hasardées.

A l'égard de ses négociations en Bavière et à Vienne, qu'il y décrit avec de si belles couleurs, j'en ai demandé des nouvelles à M. de Torcy, à qui lors il en rendoit compte, et sur les ordres et les instructions duquel il avoit uniquement à se régler. Torcy m'a protesté qu'il en avoit admiré le roman, que tout y est mensonge, et qu'aucun fait, aucun mot n'en est véritable : il étoit lors ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères, par qui elles passaient toutes, et le seul qui se fût préservé de partager, ou plutôt de soumettre son département à M<sup>me</sup> de Maintenon ; sa droiture, sa probité, sa vérité n'ont jamais été douteuses en France ni dans les pays étrangers, et sa mémoire toujours exacte et nette.

Telle a été la vanité de Villars, d'avoir voulu être un héros en tout genre dans la postérité, aux dépens des mensonges et des calomnies, qui font tout le tissu du roman de ses *Mémoires*, et la folie de ceux qui se sont hâtés de les donner avant la mort des témoins des choses, et des spectateurs d'un homme si merveilleux, qui avec tout son art, son bonheur sans exemple, les plus grandes dignités et les premières places de l'État, n'y a jamais été qu'un comédien de campagne, et plus ordinairement encore, qu'un bateleur monté sur ses tréteaux.

Tel fut en gros Villars, à qui ses succès de guerre et de cour acquerront dans la suite un grand nom dans l'histoire, quand le temps l'aura fait perdre de vue lui-même, et que l'oubli aura effacé ce qui n'est guère connu qu'aux contemporains. Il se retrouvera si souvent dans la suite de ces *Mémoires* qu'il y aura lieu de l'y reconnoître aux divers traits de ce portrait, plus fidèle que la gloire qu'il a dérobée, et qu'à l'exemple du Roi il a transmise à la postérité, non par des médailles et des statues, il étoit trop avare, mais par des tableaux, dont il a tapissé sa maison, et où il n'a pas même oublié les choses les plus simples, et jusqu'à sa séance tenant les états de Languedoc, lorsqu'il

a commandé dans cette province. Je ne dis rien du ridicule extrême de ses jalousies, et des voyages de sa femme traînée sur les frontières : il faut voiler ces misères ; mais il est triste qu'elles influent sur l'État et sur les plus importantes opérations de la guerre, comme la Bavière le lui reprochera à jamais.

Parmi tant et de tels défauts, il ne seroit pas juste de lui nier des parties : il en avoit de capitaine ; ses projets étoient hardis, vastes, presque toujours bons, et nul autre plus propre à l'exécution et aux divers maneiements des troupes, de loin pour cacher son dessein et les faire arriver juste, de près pour se poster et attaquer. Le coup d'œil, quoique bon, n'avoit pas toujours une égale justesse, et dans l'action la tête étoit nette, mais sujette à trop d'ardeur, et par là même à s'embarrasser. L'inconvénient de ses ordres étoit extrême, presque jamais par écrit, et toujours vagues, généraux, et sous prétexte d'estime et de confiance, avec des propos ampoulés, se réservant toujours des moyens de s'attribuer tout le succès et de jeter les mauvais sur les exécuteurs. Depuis qu'il fut arrivé à la tête des armées, son audace ne fut plus qu'en paroles : toujours le même en valeur personnelle, mais tout différent en courage d'esprit ; étant particulier, rien de trop chaud pour briller et pour percer. Ses projets étoient quelquefois plus pour soi que pour la chose, et par là même suspects ; ce qui ne fut pas depuis pour ceux dont il devoit être chargé de l'exécution, qu'il n'étoit pas fâché de rendre douteuse aux autres, quand c'étoit sur eux qu'elle devoit rouler. A Friedlingue il y alloit de tout pour lui : peu à perdre, ou même à différer, si le succès ne répondoit pas à son audace, dans une exécution refusée par Catinat ; le bâton à espérer s'il réussissoit ; mais quand il l'eut obtenu, le matamore fut plus réservé, dans la crainte des revers de fortune, laquelle il se promettoit de pousser au plus haut ; et il lui a été reproché depuis, plus d'une fois, d'avoir manqué des occasions uniques, sûres, et qui se présentoient d'elles-mêmes : il se sentoit alors d'autres ressources.

Parvenu au suprême honneur militaire, il craignit d'en abuser à son malheur; il en voyoit des exemples. Il voulut conserver la verdeur des lauriers qu'il avoit dérobés par la main de la fortune, et se réserver ainsi l'opinion de faire la ressource des malheurs ou des fautes des autres généraux. Les intrigues ne lui étoient pas inconnues : il savoit prendre le Roi par l'adoration, et se conserver M<sup>me</sup> de Maintenon par un abandon à ses volontés sans réserve et sans répugnance; il sut se servir du cabinet, dont elle lui avoit ouvert la porte; il y ménagea les valets les plus accrédités : hardiesse auprès du Roi, souplesse et bassesse avec cet intérieur, adresse avec les ministres; et porté par Chamillart, dévoué à M<sup>me</sup> de Maintenon, cette conduite suivie en présence, et suppléée par lettres, il se la crut plus utile que les hasards des événements de la guerre, comme aussi plus sûre. Il osa dès lors prétendre aux plus grands honneurs, où les souterrains conduisent mieux que tout autre chemin, quand on est arrivé à persuader les distributeurs qu'on en est susceptible. Je ne puis mieux finir ce trop long portrait, où je crois pourtant n'avoir rien dit d'inutile, et dans lequel j'ai scrupuleusement respecté le joug de la vérité, je ne puis, dis-je, l'achever mieux que par cet apophthegme de la mère de Villars, qui, dans l'éclat de sa nouvelle fortune, lui disoit toujours : « Mon fils, parlez toujours de vous au Roi, et n'en parlez jamais à d'autres. » Il profita utilement de la première partie de cette grande leçon, mais non pas de l'autre, et il ne cessa jamais d'étourdir et de fatiguer tout le monde de soi.

L'époque de cette bataille de Friedlingue me fut celle d'une des plus sensibles afflictions que je pusse recevoir, par la perte que je fis de mon beau-père, à soixante-quatorze ans. Au milieu d'une santé d'ailleurs parfaite, il fut attaqué de la pierre, aux symptômes de laquelle on se méprit d'abord, ou plutôt on voulut bien se méprendre, dans le desir que ce ne la fût pas. Les derniers six mois de sa vie, il ne put plus sortir de chez lui, où l'affection pu-



blique lui forma toujours plutôt une cour, par le nombre et la distinction des personnes, qu'une compagnie assidue. Le mal venu au point de ne le pouvoir méconnoître, la réputation d'un certain Frère Jacques séduisit, et le fit préférer aux chirurgiens pour l'opération. Ce n'étoit ni un moine ni un ermite, mais un homme bizarrement encapuchonné de gris, qui avoit inventé une manière de faire la taille par à côté de l'endroit ordinaire, qui avoit l'avantage d'être plus promptement faite, et de ne laisser après aucune des fâcheuses incommodités qui sont très-souvent les suites de cette opération faite à l'ordinaire. Tout est mode en France; cet homme-là y étoit lors tellement qu'on ne parloit que de lui : on fit suivre ses opérations pendant trois mois, et sur vingt personnes qu'il tailla, il en mourut fort peu.

Pendant ce temps-là, M. le maréchal de Lorges se déroboit au monde; et se préparoit avec une grande fermeté et une résignation vraiment chrétienne. Le desir de sa famille et de conserver sa charge de capitaine des gardes du corps à son fils eurent plus de part que lui-même à cette résolution. Elle fut exécutée le jeudi 19 octobre, à huit heures du matin, ayant la veille fait ses dévotions. Frère Jacques ne voulut ni conseil ni secours, que Milet, chirurgien-major de la compagnie des gardes du corps de M. le maréchal de Lorges, auquel il étoit fort attaché. Il se trouva une petite pierre, puis de gros champignons, et, dessous, une fort grosse pierre. Un chirurgien qui eût su autre chose qu'opérer de la main auroit tiré la petite pierre, et en seroit demeuré-là pour lors; il auroit fondu par des onguents ces excrescences<sup>1</sup> de chair adhérentes à la vessie, qui s'en seroient allées par les suppurations; après quoi il auroit tiré la grosse pierre. La tête tourna au Frère Jacques, qui n'étoit que bon opérateur de la main : il arracha ces champignons. L'opération dura trois quarts d'heure, et fut si cruelle que Frère Jacques n'osa aller

1. Ces excroissances.

plus loin, et remit à tirer la grosse pierre. M. le maréchal de Lorges la soutint avec un courage qui fut toujours tranquille. Fort peu après, Madame sa femme, qui fut la seule qu'on lui laissa voir de sa famille, s'étant approchée de lui, il lui tendit la main : « Me voilà, lui dit-il, dans l'état où on m'a voulu ; » et, sur sa réponse pleine d'espérance : « Il en sera, ajouta-t-il, tout ce qu'il plaira à Dieu. » Toute la famille et quelques amis étoient dans la maison, qui augurèrent mal d'une opération si étrange. Le duc de Gramont, qui avoit été depuis peu taillé par Maréchal, força la porte, annonça les accidents qui arriveroient coup sur coup, où il n'y auroit point de remède, et insista inutilement pour qu'on fit venir Maréchal ou d'autres chirurgiens. Jamais Frère Jacques ne voulut, et la maréchale, qui craignoit de le troubler, n'osa appeler personne. Le duc de Gramont ne fut que trop bon prophète ; bientôt après Frère Jacques lui-même demanda du secours : il l'eut à l'instant, mais tout fut inutile. M. le maréchal de Lorges mourut le samedi 22 octobre, sur les quatre heures du matin, ayant toujours eu auprès de lui l'abbé Anselme, alors directeur et prédicateur fameux.

Le spectacle de cette maison fut terrible : jamais homme si tendrement ni si universellement regretté, ni si véritablement regrettable. Outre ma vive douleur, j'eus à soutenir celle de M<sup>me</sup> de Saint-Simon, que je crus perdre bien des fois : rien de comparable à son attachement pour son père, et à la tendresse qu'il avoit pour elle ; rien aussi de plus parfaitement semblable que leur âme et leur cœur. Il m'aimoit comme son véritable fils, et je l'aimois et le respectois comme le meilleur père, avec la plus entière et la plus douce confiance.

Né troisième cadet d'une nombreuse famille, ayant perdu son père à l'âge de cinq ans, il porta les armes à quatorze. M. de Turenne, frère de sa mère, prit soin de lui comme de son fils, et dans la suite lui donna tous ses soins et toute sa confiance. L'attachement du neveu répondit tellement à l'amitié de l'oncle, qu'ils vécurent

toujours ensemble, et furent considérés de tout le monde comme un père et un fils les plus étroitement unis. Des malheurs de temps et des engagements de famille entraînèrent M. de Lorges dans le parti de Monsieur le Prince; il le suivit même aux Pays-Bas : il servit sous lui de lieutenant général, avec de grandes distinctions, et s'acquitta entièrement son estime. Instruit déjà par M. de Turenne, il se perfectionna sous Monsieur le Prince, et revint sous son oncle, qui se fit un plaisir et une étude de le rendre capable de commander dignement les armées, en l'employant dans les siennes à tout ce qu'il y avoit de plus difficile et de plus important.

M. de Lorges, jeune et bien fait, galant, fort dans le grand monde, pensoit néanmoins sérieusement. Élevé dans le sein des protestants, où il étoit né, et lié de la plus proche parenté et amitié avec leurs principaux personnages, il passa la moitié de sa vie sans se défier qu'ils pussent être trompés, et pratiquant exactement leur religion. Mais à force de la pratiquer, les réflexions vinrent, puis les doutes. Les préjugés de l'éducation et de l'habitude le retenoient : il étoit encore maîtrisé par l'autorité de sa mère, qui en étoit une de l'Église protestante, et par [celle<sup>1</sup>] de M. de Turenne, plus forte qu'aucune. Il étoit intimement lié d'amitié avec la duchesse de Rohan, l'âme du parti, et le reste de ses derniers chefs, et avec ses célèbres filles, et son extrême tendresse pour la comtesse de Roye, sa sœur, qui étoit infiniment attachée à sa religion, le contraignit extrêmement. Mais, parmi ces combats, il voulut être éclairci. Il trouva un grand secours dans un homme médiocre qui lui étoit attaché d'amitié, et qui, en étant fort estimé, s'étoit fait catholique. Mais M. de Lorges voulut voir par lui-même, quand il fut parvenu au point de se défier tout à fait de ce qu'il avoit cru jusqu'alors.

Il prit donc le parti de feuilleter lui-même, et de proposer ses doutes au célèbre Bossuet, depuis évêque de

1. Le manuscrit porte *celui*, et à la ligne suivante, *plus fort qu'aucun*.

Meaux, et à M. Claude, ministre de Charenton, et le plus compté parmi eux. Il ne les consultoit que séparément, à l'insu l'un de l'autre, et leur portoit comme de soi-même leurs réciproques réponses, pour démêler mieux la vérité. Il passa de la sorte toute une année à Paris, tellement occupé à cette étude qu'il avoit comme disparu du monde, et que ses plus intimes, jusqu'à M. de Turenne, en étoient inquiets, et lui faisoient des reproches de ce qu'ils ne pouvoient parvenir à le voir. Sa bonne foi et la sincérité de sa recherche mérita un rayon de lumière. Monsieur de Meaux lui prouva l'antiquité de la prière pour les morts, et lui montra dans saint Augustin que ce docteur de l'Église avoit prié pour sainte Monique sa mère. M. Claude ne le satisfit point là-dessus, et ne s'en tira que par des défaites, qui choquèrent la droiture du prosélyte et achevèrent de le déterminer. Alors il s'ouvrit au prélat et au ministre du commerce qu'il avoit depuis longtemps avec eux à l'insu l'un de l'autre ; il les voulut voir aux mains, mais toujours dans le plus profond secret : cette lutte acheva de convaincre son esprit par la lumière, et son cœur par les échappatoires peu droites qu'il remarqua souvent dans M. Claude, et sur lesquelles après, tête à tête, il n'en put tirer de meilleures solutions.

Convaincu alors, il prit son parti ; mais les considérations de ses proches l'arrêtèrent encore : il sentoit qu'il alloit plonger le poignard dans le cœur des trois personnes qui lui étoient les plus chères, sa mère, sa sœur, et M. de Turenne, à qui il devoit tout, et de qui il tenoit tout jusqu'à sa subsistance. Cependant ce fut par lui qu'il crut devoir commencer : il lui parla avec toute la tendresse, toute la reconnoissance, tout le respect du meilleur fils au meilleur père, et après un préambule dont il sentit tout l'embarras, il lui fit toute la confidence de cette longue retraite, dont il lui avoua enfin le fruit, et il assaisonna cette déclaration de tout ce qui en pouvoit adoucir l'amertume. M. de Turenne l'écouta sans l'interrompre d'un seul mot, puis l'embrassant tendrement, lui rendit

confidance pour confidence, et l'assura qu'il avoit d'autant plus de joie de sa résolution, que lui-même en avoit pris une pareille, après y avoir travaillé longtemps avec le même prélat que lui. On ne peut exprimer la surprise, le soulagement, la joie de M. de Lorges. Monsieur de Meaux lui avoit fidèlement caché qu'il instruisoit M. de Turenne depuis longtemps, et à M. de Turenne ce qu'il faisoit avec M. de Lorges. Fort peu de temps après, la conversion de M. de Turenne éclata. La délicatesse de M. de Lorges ne lui permit pas de se déclarer sitôt; le respect du monde le contint encore cinq ou six mois, dans la crainte qu'on ne le crût entraîné par l'exemple d'un homme de ce poids, auquel tant de liens l'attachoient. Sans avoir jamais fait une profession particulière de piété distinguée, M. de Lorges regarda tout le reste de sa vie sa conversion comme son plus précieux bonheur. Il redoubla d'estime, d'amitié et de commerce avec M. Cotton, qui en avoit été la première cause; il vit tant qu'il vécut Monsieur de Meaux très-familièrement, et avec vénération et grande reconnoissance. Il abhorroit la contrainte sur la religion, mais il se portoit avec zèle à persuader les protestants à qui il pouvoit parler, et fut jusqu'à la mort régulier, et même religieux, dans sa conduite et dans la pratique de la religion qu'il avoit embrassée, et ami des gens de bien. Il eut la douleur que la comtesse de Roye en pensa mourir de regret; il n'y avoit que la religion que tous deux se préférassent : elle fut si outrée de ce changement, qu'elle ne le voulut voir qu'à condition, qu'ils tinrent, de ne s'en parler jamais.

M. de Lorges, porté par l'estime de Monsieur le Prince et de M. de Turenne, et par son propre mérite, eut après les maréchaux de France les commandements les plus importants de la guerre de Hollande; il ne tint qu'à lui, après le retour du Roi, de l'avoir en chef : il en reçut la patente, et l'ordre de faire arrêter le maréchal de Bellefonds, dont l'opiniâtreté étoit tombée en plusieurs désobéissances formelles coup sur coup aux ordres qu'il avoit

eus de la cour. M. de Lorges évita l'un et sauva l'autre, qui ne le sut que longtemps après, et d'ailleurs, et qui ne l'a jamais oublié. Je ne rougirai point de dire que toute l'Europe admira et célébra le combat et la savante retraite d'Altenheim, et la gloire de M. de Lorges, qui y commandoit en chef; en même temps qu'elle retentit de la mort de M. de Turenne. C'est un fait attesté par toutes les histoires, les mémoires et les lettres de ce temps-là. Monsieur le Prince voulut bien la rehausser encore : « J'ose avouer, dit-il alors au milieu de l'armée de Flandres, qu'il commandoit, et d'où il eut ordre d'aller prendre la place de M. de Turenne, j'ose avouer que j'ai quelques actions, mais je dis avec vérité que j'en donnerois plusieurs de celles-là, et avoir fait celle que le comte de Lorges vient de faire à Altenheim. » Après un aussi grand témoignage, et qui fait autant d'honneur à Monsieur le Prince qu'à M. de Lorges, ce seroit affoiblir l'action d'Altenheim que s'y étendre; mais je ne puis m'empêcher de remarquer le grand homme en laissant le capitaine, et le grand homme que les Romains eussent également admiré. On trouvera que je ne dis point trop, si on se représente la situation, l'étonnement, la désertion de l'armée de M. de Turenne au coup de canon qui l'emporta, la douleur extrême et subite de la perte de ce grand homme, dont M. de Lorges fut pénétré, et dont la sensibilité le devoit rendre l'homme de toute l'armée le plus stupide et le plus incapable de penser et d'agir. Qu'on ajoute à tout ce que l'amitié, la tendresse, la reconnoissance, la confiance, la vénération fit d'impression à l'excellent cœur de ce neveu si chéri, ce qu'y durent opérer après les réflexions les plus tristes de la privation d'un tel appui, à la porte de la fortune, dont M. de Lorges n'avoit pas reçu encore la moindre faveur, et sans nul patrimoine, avec la perspective de la toute-puissance de Louvois, ennemi déclaré de M. de Turenne, et le sien particulier à cause de lui, il n'y en avoit que trop sans doute pour terrasser le cœur et l'esprit d'un homme ordinaire, et pour confondre même les opérations

d'un homme au-dessus du commun, devenu général tout à coup, dans de si cruelles conjonctures.

Comblé d'honneur et de gloire, et l'étonnement de Montécuculli, M. de Lorges vit peu de jours après faire plusieurs maréchaux de France sans en être, et arriver quelques-uns d'eux à la suite de Monsieur le Prince, à qui il remit le commandement de l'armée. On peut imaginer quelle fut pour lui cette amertume. Il eut la consolation que les armées et la cour crièrent publiquement à l'iniquité, et qu'aucun des nouveaux maréchaux venus avec Monsieur le Prince n'osa lui donner l'ordre, ni prendre aucun commandement sur lui. Le bruit extrême que fit cette injustice inquiéta Louvois, qui en étoit l'auteur. Vau-brun, lieutenant général, avoit été tué au combat d'Altenheim, et laissoit vacant le commandement en chef d'Alsace, de plus de cinquante mille livres de rente. Louvois ne douta pas que ce morceau ne fût du goût d'un homme qui n'avoit rien vaillant, et l'envoya à M. de Lorges; mais il fut étonné de se le voir rapporter par le même courrier, avec cette courte réponse, que ce qui étoit bon pour un cadet de Nogent ne l'étoit pas pour un cadet de Duras. Avec ce refus, M. de Lorges avoit pris son parti; c'étoit d'achever, comme il fit, la campagne dans l'éloignement de s'y mêler de rien, avec hauteur, mais avec modestie, et dès qu'après son retour il auroit salué le Roi et vu ses amis quelques jours, de se retirer à l'institution des Pères de l'Oratoire, et là d'achever sa vie, avec trois valets uniquement, dans une entière retraite et dans la piété. La campagne s'allongea jusque vers la fin de l'année. Il hâta peu son retour, et fut reçu comme le méritoit sa gloire et son malheur. M. de la Rochefoucauld, son ami intime, et lors dans le fort de sa faveur, en prit occasion d'en parler au Roi avec tant de force, que Louvois ne put parer le coup, et que M. de Lorges, qui ne l'avoit pas voulu aller voir, fut fait maréchal de France seul, le 21 février 1676, presque aussitôt qu'il fut arrivé, avec un applaudissement qui n'a guère eu de semblable.

Alors il fallut changer de résolution, et se livrer à la fortune. Le bâton fut le premier bienfait qu'il en reçut; mais avec la gloire, qui le lui procura, il ne portoit que douze mille livres de rente : c'étoit tout l'avoir du nouveau maréchal, sans aucune autre ressource. Il fut nommé en même temps pour être un des maréchaux de France qui devoient commander l'armée sous le Roi en personne, qui avoit résolu [de] se rendre en Flandres au commencement d'avril. Il falloit un équipage, et de quoi soutenir une dépense convenable et pressée. Cette nécessité le fit résoudre à un mariage étrangement inégal, mais dans lequel il trouvoit les ressources dont il ne se pouvoit passer pour le présent, et pour fonder une maison. Il y rencontra une épouse qui n'eut des yeux que pour lui malgré la différence d'âge, qui sentit toujours avec un extrême respect l'honneur que lui faisoit la naissance et la vertu de son époux, et qui y répondit par la sienne, sans soupçon et sans tache, et par le plus tendre attachement. Lui aussi oublia toute différence de ses parents aux siens, et donna toute sa vie le plus grand exemple du plus honnête homme du monde avec elle, et avec toute sa famille, dont il se fit adorer. Il trouva de plus dans ce mariage une femme adroite pour la cour et pour ses manéges, qui suppléa à la roideur de sa rectitude, et qui, avec une politesse qui montrait qu'elle n'oublioit point ce qu'elle étoit née, joignoit une dignité qui présentoit le souvenir de ce qu'elle étoit devenue, et un art de tenir une maison magnifique, les grâces d'y attirer sans cesse la meilleure et la plus nombreuse compagnie, et avec cela le savoir-faire de n'y souffrir ni mélange, ni de ces commodités qui déshonorent les meilleures maisons, sans toutefois cesser de rendre la sienne aimable, par le respect et la plus étroite bienséance, qu'elle y sut toujours maintenir et mêler avec la liberté.

Incontinent après ce mariage, M. le maréchal de Lorges en sentit la salutaire utilité; la fortune, qui l'avoit tant fait attendre, sembla lui en vouloir payer l'intérêt. Le



maréchal de Rochefort, capitaine des gardes du corps, mourut. Il étoit le favori de M. de Louvois, qui à la mort de M. de Turenne l'avoit fait faire maréchal de France avec les autres, dont le François, fertile en bons mots, disoit que le Roi avoit changé une pièce d'or en monnoie. Quoique M. de Duras fût déjà capitaine des gardes du corps, Monsieur son frère fut choisi pour la charge qui vaqua, et qu'il n'auroit pu payer, ni même y songer, sans son mariage. Ainsi les deux frères, maréchaux de France, furent aussi tous deux capitaines des gardes du corps, égalité et conformité de fortune sans exemple.

Ce n'étoit pas que M. le maréchal de Lorges l'eût méritée par sa complaisance. Le Roi, à la tête de son armée, couvroit Monsieur, qui assiégeoit Bouchain, et s'avança jusqu'à la cense<sup>1</sup> d'Hurtebise. Le prince d'Orange se trouva campé tout auprès, sans hauteur, ravin ni ruisseau qui séparât les deux armées. Celle du Roi étoit supérieure, et reçut encore un renfort très à propos de l'armée devant Bouchain. Il sembloit qu'il n'y avoit qu'à marcher aux ennemis, pour orner le Roi d'une importante victoire. On balança, on coucha en bataille, et le matin suivant, M. de Louvois fit tenir au Roi un conseil de guerre, le cul sur la selle, avec les maréchaux de France qui se trouvèrent présents et deux ou trois des premiers et des plus distingués d'entre les lieutenants généraux. Ils étoient en cercle, et toute la cour et les officiers généraux à une grande distance, laissée vide. M. de Louvois exposa le sujet de la délibération à prendre, et opina pour se tenir en repos : il savoit à qui il avoit affaire, et il s'étoit assuré des maréchaux de Bellefonds, d'Humières et de la Feuillade. M. le maréchal de Lorges opina pour aller donner bataille au prince d'Orange, et il appuya ses raisons de manière qu'aucun de ce conseil n'osa les combattre; mais regardant M. de Louvois, dont ils prirent une seconde fois l'ordre de l'œil, ils persistèrent. M. le maréchal de

1. *Cense*, ferme, métairie.

Lorges insista, et de toutes ses forces, représenta la facilité du succès, la grandeur des suites à une ouverture de campagne, et tout ce qui se pouvoit tirer d'utile et de glorieux de la présence du Roi; et il réfuta aussi les inconvénients allégués, avec une solidité qui n'eut aucune réplique. Le résultat fut que le Roi lui donna force louanges, mais qu'avec regret il se rendoit<sup>1</sup> à la pluralité des avis. Il demeura donc là sans rien entreprendre, tandis qu'il arriva du renfort au prince d'Orange.

Je ne sais quoi engagea à envoyer un trompette aux ennemis, et à préférer celui d'entre eux qui en avoit le plus d'habitude. Il ne fut pas vingt-quatre heures; il rapporta au Roi que le prince d'Orange lui avoit [fait] voir son armée, et lui avoit dit qu'il n'avoit jamais eu si belle peur, ni plus de certitude d'être attaqué. Il se plut à lui expliquer les raisons de sa crainte, et de ce qu'il étoit perdu à coup sûr, apparemment pour en donner plus de regret; et pour le plaisir de montrer à quel point il étoit tôt et bien informé, il le chargea de dire à M. le maréchal de Lorges de sa part qu'il savoit combien il avoit disputé pour engager la bataille, en peu de mots les raisons qu'il en avoit apportées, que s'il avoit été cru, il étoit battu et perdu sans aucune ressource. Le trompette fut assez imprudent pour raconter tout cela au Roi et à M. de Louvois, en présence de force généraux et seigneurs, et n'y ayant pas remarqué M. le maréchal de Lorges, il l'alla chercher, et s'acquitta de ce dont le prince d'Orange l'avoit chargé pour lui. Le maréchal, de plus en plus outré de n'avoir pas été cru, sentit le poids de ce témoignage; il en commanda bien expressément le secret au trompette; mais il n'étoit plus temps, et une heure après, son rapport fut la nouvelle et l'entretien de toute l'armée. Sur cela, Monsieur arriva, venant de prendre Bouchain, et le Roi laissa son armée à ses généraux, et partit avec Monsieur pour retourner à Versailles, où à peine arrivé, Louvois, qui le

1. Mais dit qu'avec regret il se rendait....

suivit, eut la douleur d'apprendre la mort du maréchal de Rochefort, son ami, et le dépit de voir donner sa charge à M. le maréchal de Lorges.

Ce ministre n'étoit pas homme à pardonner, ni M. le maréchal de Lorges à se ployer à aucune recherche. Il demeura donc à faire sa charge auprès du Roi. Il ne pouvoit se plaindre, étant le dernier des maréchaux de France. La convenance du comte de Feversham, son frère, grand chambellan de la reine d'Angleterre femme de Charles II, grand maître de la garde-robe et capitaine des gardes du corps de ce prince, et alors du roi Jacques II, son frère et son successeur, et général de leurs armées, engagea le Roi à envoyer M. le maréchal de Lorges complimenter le roi d'Angleterre Jacques II sur la victoire que le comte de Feversham venoit de remporter contre les rebelles, qui coûta la tête sur un échafaud au duc de Montmouth, bâtard de Charles II, qui n'aspiroit à rien moins qu'à la couronne d'Angleterre, dès lors l'objet des desirs et des espérances du prince d'Orange, qui l'avoit poussé et aidé, pour s'en préparer les voies à lui-même, dès cette année-là, 1685. En 1688, M. le maréchal de Lorges, fait chevalier de l'ordre dans la grande promotion du dernier jour de cette année, eut le commandement en chef de Guyenne, avec tous les appointements et l'autorité du gouverneur, jusqu'à ce que M. le comte de Toulouse, qui l'étoit, fût en âge. Les appointements lui demeurèrent jusqu'alors; mais à peine fut-il arrivé en Guyenne qu'il fut rappelé pour le commandement de l'armée du Rhin, où il arriva comme Mayence venoit de se rendre.

Le dessein de Louvois n'étoit pas de terminer en peu de temps la guerre que son intérêt particulier venoit de rallumer, ni d'en procurer l'honneur à un général aussi peu à son gré que l'étoit M. le maréchal de Lorges. Aussi fut-ce en vain que celui-ci ne cessa de représenter l'impossibilité d'y parvenir par le côté de la Flandre, si coupé de rivières et si hérissé de places, et la facilité et l'utilité des progrès en portant le fort de la guerre de l'autre côté du

Rhin, où les princes de l'Empire se lasseroient bientôt de leurs pertes, et les alliés de voir les troupes du Roi au milieu de l'Allemagne. Plus il avoit raison, moins étoit-il écouté. Louvois avoit tellement persuadé le Roi de ne rien tenter en Allemagne, que ce même esprit régna après sa mort ; on a vu sur l'année 1693 ce qu'il s'y passa en présence de Monseigneur, qui s'arrêta devant Heilbronn, après ses avantages, que la facilité de celui-là auroit comblés en ouvrant l'Allemagne. Tout ce que le maréchal de Lorges employa fut inutile pour faire résoudre l'attaque de ce poste, et le désespoir qu'il ne put cacher de se voir arrêté en si beau chemin par l'avis de Beringhen, premier écuyer, et de Saint-Pouange, qui accompagnoient ce prince avec la confiance du Roi auprès de lui. Ils n'osèrent se hasarder avec un général qui les auroit menés trop loin à leur gré, et qui l'année précédente avoit forcé par un combat le prince Louis de Baden à repasser le Rhin, l'y avoit suivi, défait, et pris l'administrateur de Wurtemberg, pris deux mille chevaux, qui remontèrent sa cavalerie en partie, onze pièces de canon, Pfortzheim et quelques autres places, et qui fit ensuite lever au landgrave de Hesse le siège d'Éberbourg, qu'il avoit formé depuis dix jours, et tout seul avec une armée plus foible que celle du prince Louis de Baden.

Ce général, qui pendant toute cette guerre commanda toujours l'armée opposée à celle de M. le maréchal de Lorges, avoit conçu pour lui tant d'estime, qu'ayant pris un courrier de son armée avec les lettres dont il étoit chargé pour la cour, il lui en renvoya un paquet après l'avoir lu, et avoit écrit dessus ces paroles si connues : *Ne sutor ultra crepidam*. M. le maréchal de Lorges, surpris au dernier point de cette unique suscription, demanda au trompette s'il n'apportoît rien autre, qui lui répondit n'avoir charge que de lui remettre ce paquet en main propre. A son ouverture, il se trouva une lettre de la Fond, intendant de son armée, qui devoit tout ce qu'il étoit et avoit à M. de Duras et à lui, par laquelle il critiquoit toute

la campagne, donnoit ses avis, et se prétendoit bien meilleur général. Alors M. le maréchal de Lorges vit la raison de la suscription, et remercia le prince Louis comme ce service le méritoit. Il manda la Fond, qu'il traita comme il devoit, envoya sa lettre et les réflexions qu'elle méritoit, et le fit révoquer honteusement. Cette aventure n'empêcha pas depuis que les avis de la Grange, successeur de la Fond, préférés aux raisons de M. le maréchal de Lorges, n'aient coûté le dégât de la basse Alsace, et n'aient pensé coûter pis, comme je l'ai raconté en son lieu, tant la plume a eu sous le Roi d'avantages sur l'épée, jusque dans son métier, et malgré les expériences.

J'aurois encore tant de grandes choses à dire de mon beau-père, que ce seroit passer de trop loin les bornes d'une digression que je n'ai pu me refuser. On n'a point connu une plus belle âme, ni un cœur plus grand ni meilleur que le sien, et cette vérité n'a point trouvé de contradicteurs; jamais un plus honnête homme, plus droit, plus égal, plus uni, plus simple, plus aise de servir et d'obliger, et bien rarement aucun qui le fût autant; d'ailleurs, la vérité et la candeur même, sans humeur, sans fiel, toujours prompt à pardonner, c'est encore ce dont personne n'a douté. Avec une énonciation peu heureuse, et un esprit peu brillant et peu soucieux de l'être, c'étoit le plus grand sens d'homme et le plus droit qu'il fût possible, et qui, avec une hauteur naturelle, qui ne se faisoit jamais sentir qu'à propos, mais que nulle considération aussi n'en pouvoit faire rien rabattre, dédaignoit les routes les plus utiles si elles n'étoient frayées par l'honneur le plus délicat et la vertu la plus épurée. Avec la plus fine valeur et la plus tranquille, ses vues étoient vastes, ses projets concertés et démontrés; une facilité extrême à manier des troupes, l'art de prendre ses sûretés partout, sans jamais les fatiguer, le choix exquis des postes, et toute la prévoyance et la combinaison de ses mouvements avec ses subsistances; jamais avec lui de gardes superflues, de marches embarrassées ou inutiles, d'ordres confus. Il

avoit la science de se savoir déployer avec justesse, et celle des précautions sans fatiguer ses troupes, qui achevoient toujours sous lui leurs campagnes en bon état. J'ai ouï dire merveilles, à ceux qui l'ont vu dans les actions, du flegme sans lenteur de ses dispositions, de la justesse de son coup d'œil, et de sa diligence à se porter et à remédier à tout, et à profiter de ce qui auroit échappé à d'autres généraux.

Plus jaloux de la gloire d'autrui que de la sienne, il la donnoit toute entière à qui la méritoit, et sauvoit les fautes avec une bonté paternelle. Aussi étoit-il adoré, dans les armées, des troupes et des officiers généraux et particuliers, dont la confiance en lui étoit parfaite par estime. Sa compagnie des gardes avoit pour lui le même amour. Mais ce qui est bien rare, c'est que la cour, si jalouse, et où chacun est si personnel, ne le chérissoit pas moins, et qu'excepté M. de Louvois, et encore sur le compte de M. de Turenne, il n'eut pas un ennemi, et s'acquît l'estime universelle, jusqu'à une sorte de vénération. Rien n'étoit égal à sa tendresse et à sa douceur dans sa famille, et au réciproque dont il y jouissoit; il traita toujours en tout ses neveux comme ses enfants. Il avoit beaucoup d'amis, et d'amis véritables; il sentoit tout le prix des gens, et celui de l'amitié, parce que personne n'en étoit plus capable et n'avoit un meilleur discernement que lui; au reste, grand ennemi des fripons, leur fléau sans ménagement, et l'homme qui, avec le plus de simplicité et de modestie, conservoit le plus de dignité et s'attiroit le plus de considération et de respect. Le Roi même, qui l'aimoit, le ménageoit; il lui disoit sans détour toutes les vérités que ses emplois l'obligeoient à ne lui point dissimuler, et il en étoit cru par l'opinion générale de sa vérité. Avec le respect qu'il devoit au Roi, il étoit hardi à rompre, pour les malheureux ou pour la justice, des glaces qui auroient fait peur aux plus favorisés, et plus d'une fois il a forcé le Roi à se rendre, même contre son goût. Dans sa pauvreté, et depuis à la tête des armées, son désintéressement fut sans pareil, et

les sauvegardes dont, au moins en pays ennemi et qui les demande, les généraux croient pouvoir profiter, jamais il n'en souilla ses mains : il avoit, disoit-il, appris cette leçon de M. de Turenne.

Tous les Bouillons lui étoient singulièrement chers, à cause de leur oncle, et jusqu'au régiment<sup>1</sup> colonel général de la cavalerie ; il l'avoit tant qu'il pouvoit dans son armée, et lui témoignoit toutes sortes de prédilection. Partout il vivoit non-seulement avec toute sorte de magnificence, mais avec splendeur, sans intéresser en rien sa modestie et sa simplicité naturelle ; aussi jamais homme si aimable dans le commerce, si égal, si sûr, si aise d'y mettre tout le monde, ni plus honnêtement gai ; aussi jamais homme si tendrement, si généralement, si amèrement ni si longuement regretté.

---

#### CHAPITRE XVIII.

Mort de la duchesse de Gesvres ; Trianon. — Retour de Fontainebleau. — Mort du comte de Noailles. — Succès des alliés en Flandres. — Marlborough, etc., pris et ignoramment relâché ; Vendôme court la même fortune. — Prince d'Harcourt salue enfin le Roi ; sa vie et son caractère, et de sa femme. — Retour brillant du maréchal de Villeroy, après une dure captivité ; sa lourde et vaine méprise ; est déclaré général de l'armée en Flandres. — Mort du chevalier de Lorraine. — Retour et opération du comte d'Estrées. — Comte d'Albert, Pertuis et Conflans sortent de prison. — Charmois et du Héron chassés de Ratisbonne et de Pologne. — Catinat retiré ne sert plus. — M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne entre dans tous les conseils. — Ubilla assis au conseil. — Régiments des gardes espagnols et wallons. — Orry et sa fortune. — Marsin de retour. — Dispute entre le chancelier et les évêques pour le privilège de leurs ouvrages doctrinaux. — Chamilly de retour de Danemark ; sa fâcheuse méprise ; celle de d'Avaux. — Mort du cardinal Cantelmi ; du duc d'Albemarle ; Champflour, évêque de la Rochelle ; Brillac, premier président du parlement de Bretagne. — Mariage du duc de Lorges

1. Saint-Simon a écrit en abrégé : R<sup>t</sup>. Le colonel général de la cavalerie légère étoit Frédéric-Maurice de la Tour, comte d'Auvergne, fils du duc de Bouillon et neveu de Turenne.

avec la troisième fille de Chamillart. — Mon intime liaison avec Chamillart, qui me demande instamment mon amitié. — Mon intimité avec la maréchale et la duchesse de Villeroy, que je raccommode ensemble.

La duchesse de Gesvres mourut dans le même temps, séparée d'un mari fléau de toute sa famille, et qui lui avoit mangé des millions. Son nom étoit du Val; elle étoit fille unique de Fontenay Mareuil, ambassadeur de France à Rome du temps de l'entreprise du duc de Guise à Naples. C'étoit une espèce de fée, grande et maigre, qui marchoit comme ces grands oiseaux qu'on appelle des demoiselles de Numidie. Elle venoit quelquefois à la cour, et avec du singulier, et l'air de la famine où son mari l'avoit réduite, elle avoit beaucoup de vertu, d'esprit, et de la dignité. Je me souviens qu'un été que le Roi s'étoit mis à aller fort souvent les soirs à Trianon, et qu'une fois pour toutes il avoit permis à toute la cour de l'y suivre, hommes et femmes, il y avoit une grande collation pour les princesses ses filles, qui y menaient leurs amies, et où les autres femmes alloient aussi quand elles vouloient. Il prit en gré un jour à la duchesse de Gesvres d'aller à Trianon et d'y faire collation. Son âge, sa rareté à la cour, son accoutrement et sa figure excitèrent ces princesses à se moquer tout bas d'elle avec leurs favorites. Elle s'en aperçut, et sans s'en embarrasser, leur donna leur fait si sec et si serré, qu'elle les fit taire et leur fit baisser les yeux. Ce ne fut pas tout : après la collation, elle s'expliqua si librement, mais si plaisamment, sur leur compte, que la peur leur en prit au point qu'elles lui firent faire des excuses, et tout franchement demander quartier. M<sup>me</sup> de Gesvres voulut bien le leur accorder, mais leur fit dire que ce n'étoit qu'à condition qu'elles apprendroient à vivre. Oncques depuis elles n'osèrent la regarder entre deux yeux. Rien n'étoit si magnifique que ces soirées de Trianon. Tous les parterres changeoient tous les jours de compartiments de fleurs, et j'ai vu le Roi et toute la cour les quitter à force de tubéreuses, dont l'odeur embaumoit l'air, mais étoit si



forte par leur quantité que personne ne put tenir dans le jardin, quoique très-vaste et en terrasse sur un bras du canal.

Le Roi revint de Fontainebleau le 26 octobre, et coucha à Villeroy, où il parut prendre part comme à sa propre maison, et parla fort du maréchal de Villeroy, avec beaucoup d'amitié. Il apprit en arrivant à Versailles la mort du second fils du duc de Noailles, d'un coup de mousquet dans la tête, se promenant près Strasbourg, au bord du Rhin, qui lui fut tiré de l'autre côté à balle perdue, et qui étoit dans le régiment de son frère. Il sut en même temps que la citadelle de Liège avoit été emportée d'assaut, le gouverneur et la garnison prisonniers, que la Chartreuse, que nous tenions bien fortifiée, ne tarda pas à suivre, et que son armée, fort affoiblie par les détachements pour le Rhin, se retiroit derrière les lignes, hors d'état de tenir la campagne, qui finit de la sorte. M. de Marlborough, en séparant la sienne, se mit sur la Meuse avec M. d'Obdam, lieutenant général des Hollandois, et M. de Galde Mersheim, un des députés des états généraux à l'armée des alliés. Chemin faisant, un parti de Gueldres vint sur le bord de l'eau, et à coups de fusils, les obligea d'aborder. La capture étoit belle, mais le sot partisan se contenta du passe-port qu'avoit le député, qui fit passer Marlborough pour son écuyer et Obdam pour son secrétaire, et les laissa aller.

M. de Vendôme ne l'avoit pas échappé moins belle avant l'arrivée du roi d'Espagne. Il s'étoit mis dans une cassine un peu éloignée de son camp, couverte d'un petit *naviglio*<sup>1</sup>. On eut beau lui représenter qu'il n'y étoit pas en sûreté; tout ce qu'on put obtenir fut qu'il ajouteroit une vingtaine de grenadiers à sa garde; il étoit temps: la nuit même, un détachement des ennemis vint pour l'enlever, et sans les grenadiers, qui tinrent ferme et don-

1. *Naviglio* signifie *petit canal* dans les dialectes du nord de l'Italie. Nous retrouverons ce mot dans le courant du tome IV.

nèrent le temps à ce qui étoit le plus à portée d'accourir au bruit des coups de fusils, il étoit pris. Sa campagne finit aussi au commencement de novembre. Il décampa enfin le premier de Luzzara, et le prince Eugène, qui n'inquiéta point sa retraite, en décampa aussi le lendemain, et tous deux prirent leurs quartiers d'hiver et les avantages qu'ils purent.

Le prince d'Harcourt eut enfin permission [de <sup>1</sup>] faire la révérence au Roi, au bout de dix-sept ans qu'il ne s'étoit présenté devant lui. Il avoit suivi le Roi en toute ses conquêtes des Pays-Bas et de la Franche-Comté, mais il étoit demeuré peu à la cour depuis son voyage d'Espagne, où on a vu ci-devant que lui et sa femme avoient conduit la fille de Monsieur au roi Charles II, son époux. Le prince d'Harcourt se mit au service des Vénitiens, se distingua en Morée, et ne revint qu'à la paix de cette république avec les Turcs. C'étoit un grand homme, bien fait, qui, avec l'air noble et de l'esprit, avoit tout à fait celui d'un comédien de campagne; grand menteur, grand libertin d'esprit et de corps, grand dépensier en tout, grand escroc avec effronterie, et d'une crapule obscure, qui l'anéantit toute sa vie. Après avoir longtemps voltigé à son retour, et ne pouvant vivre avec sa femme, en quoi il n'avoit pas grand tort, ni s'accommoder de la cour ni de Paris, il se fixa à Lyon, avec du vin, des maîtresses du coin des rues, une compagnie à l'avenant, une meute, et un jeu pour soutenir sa dépense et vivre aux dépens des dupes, des sots et des fils des gros marchands qu'il attiroit dans ses filets. Il y tiroit toute la considération que lui pouvoit donner là le maréchal de Villeroy par rapport à Monsieur le Grand, et il y passa de la sorte grand nombre d'années, sans imaginer qu'il y eût en ce monde une autre ville ni un autre pays que Lyon. A la fin il s'en lassa, et revint à Paris. Le Roi, qui le méprisoit, le laissoit faire, mais ne voulut pas le voir; et ce ne fut qu'au bout de deux mois

1. On lit *et*, pour *de*, au manuscrit.

d'instances et de pardons pour lui de tous les Lorrains<sup>1</sup>, qu'il lui permit enfin en ce temps-ci de le venir saluer.

Sa femme, qui étoit de tous les voyages, favorite de M<sup>me</sup> de Maintenon par la forte et sale raison qu'on en a vue ailleurs, échoua pour lui sur Marly, où tous les maris alloient de droit, et sans être nommés dès que leurs femmes l'étoient. Elle s'abstint d'y aller, espérant que, pour continuer à l'y avoir, M<sup>me</sup> de Maintenon obtiendrait la grâce entière. Elle s'y trompa : M<sup>me</sup> de Maintenon, qui se faisoit un devoir de la protéger en tout, ne laissoit pas d'en être souvent importunée, et de s'en passer fort bien. La peur qu'elle ne s'en passât tout à fait la fit bientôt retourner seule à Marly ; et le Roi tint bon à n'y jamais admettre le prince d'Harcourt : cela le ralentit sur la cour ; mais il retourna peu en province, et se cantonna enfin en Lorraine.

Cette princesse d'Harcourt fut une sorte de personnage, qu'il est bon de faire connoître, pour faire connoître plus particulièrement une cour qui ne laissoit pas d'en recevoir de pareils. Elle avoit été fort belle et galante ; quoique elle ne fût pas vieille, les grâces et la beauté s'étoient tournées en gratte-cul. C'étoit alors une grande et grosse créature, fort allante, couleur de soupe au lait, avec de grosses et vilaines lippes, et des cheveux de filasse toujours sortants et traïnants, comme tout son habillement ; sale, malpropre, toujours intrigant, prétendant, entreprenant, toujours querellant, et toujours basse comme l'herbe, ou sur l'arc-en-ciel, selon ceux à qui elle avoit affaire ; c'étoit une furie blonde, et de plus une harpie : elle en avoit l'effronterie, la méchanceté, la fourbe et la violence ; elle en avoit l'avarice et l'avidité ; elle en avoit encore la gourmandise et la promptitude à s'en soulager, et mettoit au désespoir ceux chez qui elle alloit dîner, parce qu'elle ne se faisoit faute de ses commodités au sortir de table, qu'assez souvent elle n'avoit pas loisir de

1. Et de pardons demandés pour lui par tous les princes lorrains.

gagner, et salissoit le chemin d'une effroyable trainée, qui l'ont maintes fois fait donner au diable par les gens de M<sup>me</sup> du Maine et de Monsieur le Grand. Elle ne s'en embarrassoit pas le moins du monde, troussoit ses jupes et alloit son chemin, puis revenoit disant qu'elle s'étoit trouvée mal : on y étoit accoutumé.

Elle faisoit des affaires à toutes mains, et couroit autant pour cent francs que pour cent mille : les contrôleurs généraux ne s'en défaisoient pas aisément ; et, tant qu'elle pouvoit, trompoit les gens d'affaires pour en tirer davantage. Sa hardiesse à voler au jeu étoit inconcevable, et cela ouvertement : on l'y surprenoit ; elle chantoit pouille, et empochoit ; et comme il n'en étoit jamais autre chose, on la regardoit comme une harengère avec qui on ne vouloit pas se commettre, et cela en plein salon de Marly, au lansquenet, en présence de M<sup>sr</sup> et de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. A d'autres jeux, comme l'ombre, etc., on l'évitoit ; mais cela ne se pouvoit pas toujours ; et comme elle y voloit aussi tant qu'elle pouvoit, elle ne manquoit jamais de dire à la fin des parties qu'elle donnoit ce qui pouvoit n'avoir pas été de bon jeu, et demandoit aussi qu'on le lui donnât, et s'en assuroit sans qu'on lui répondît. C'est qu'elle étoit grande dévote de profession, et comptoit de mettre ainsi sa conscience en sûreté, « parce que, ajoutoit-elle, dans le jeu il y a toujours quelque méprise. » Elle alloit à toutes les dévotions, et communioit incessamment, fort ordinairement après avoir joué jusqu'à quatre heures du matin.

Un jour de grande fête à Fontainebleau, que le maréchal de Villeroy étoit en quartier, elle alla voir la maréchale de Villeroy entre vêpres et le salut. De malice, la maréchale lui proposa de jouer, pour lui faire manquer le salut. L'autre s'en défendit, et dit enfin que M<sup>me</sup> de Maintenon y devoit aller. La maréchale insiste, et dit que cela étoit plaisant, comme si M<sup>me</sup> de Maintenon pouvoit voir et remarquer tout ce qui seroit ou ne seroit pas à la chapelle. Les voilà au jeu. Au sortir du salut, M<sup>me</sup> de Mainte-

non, qui presque jamais n'alloit nulle part, s'avise d'aller voir la maréchale de Villeroy, devant l'appartement de qui elle passoit au pied de son degré. On ouvre la porte et on l'annonce; voilà un coup de foudre pour la princesse d'Harcourt: « Je suis perdue, s'écria-t-elle de toute sa force, car elle ne pouvoit se retenir; elle me va voir jouant, au lieu d'être au salut; » laisse tomber ses cartes, et soi-même dans son fauteuil, toute éperdue. La maréchale rioit de tout son cœur d'une aventure si complète. M<sup>me</sup> de Maintenon entre lentement, et les trouve en cet état, avec cinq ou six personnes. La maréchale de Villeroy, qui avoit infiniment d'esprit, lui dit qu'avec l'honneur qu'elle lui faisoit elle causoit un grand désordre, et lui montre la princesse d'Harcourt en désarroi. M<sup>me</sup> de Maintenon sourit avec une majestueuse bonté, et s'adressant à la princesse d'Harcourt: « Est[-ce] comme cela, lui dit-elle, Madame, que vous allez au salut aujourd'hui? » Là-dessus la princesse d'Harcourt sort en furie de son espèce de pâmoison, dit que voilà des tours qu'on lui fait, qu'apparemment M<sup>me</sup> la maréchale de Villeroy se doutoit bien de la visite de M<sup>me</sup> de Maintenon, et que c'est pour cela qu'elle l'a persécutée de jouer, pour lui faire manquer le salut. « Persécutée! répondit la maréchale, j'ai cru ne pouvoir vous mieux recevoir qu'en vous proposant un jeu; il est vrai que vous avez été un moment en peine de n'être point vue au salut, mais le goût l'a emporté. Voilà, Madame, s'adressant à M<sup>me</sup> de Maintenon, tout mon crime; » et de rire tous plus fort qu'auparavant. M<sup>me</sup> de Maintenon, pour faire cesser la querelle, voulut qu'elles continuassent de jouer; la princesse d'Harcourt, grommelant toujours et toujours éperdue, ne savoit ce qu'elle faisoit, et la furie redoubloit de ses fautes. Enfin, ce fut une farce qui divertit toute la cour plusieurs jours, car cette belle princesse étoit également crainte, haïe et méprisée.

M<sup>sr</sup> et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne lui faisoient des espiègeries continuelles. Ils firent mettre un jour des pé-

tards tout du long de l'allée qui, du château de Marly, va à la Perspective, où elle logeoit. Elle craignoit horriblement tout. On attira deux porteurs pour se présenter à la porter lorsqu'elle voulut s'en aller. Comme elle fut vers le milieu de l'allée, et tout le salon à la porte pour voir le spectacle, les pétards commencèrent à jouer, elle à crier miséricorde, et les porteurs à la mettre à terre et à s'enfuir. Elle se débattoit dans cette chaise, de rage à la renverser, et crioit comme un démon. La compagnie accourut pour s'en donner le plaisir de plus près, et l'entendre chanter pouille à tout ce qui s'en approchoit, à commencer par M<sup>sr</sup> et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Une autre fois, ce prince lui accommoda un pétard sous son siège, dans le salon où elle jouoit au piquet ; comme il y alloit mettre le feu, quelque âme charitable l'avisa que ce pétard l'estropieroit, et l'empêcha.

Quelquefois ils lui faisoient entrer une vingtaine de Suisses, avec des tambours, dans sa chambre, qui l'éveilloient dans son premier somme avec ce tintamarre. Une autre fois, et ces scènes étoient toujours à Marly, on attendit fort tard qu'elle fût couchée et endormie. Elle logeoit ce voyage-là dans le château, assez près du capitaine des gardes en quartier, qui étoit lors M. le maréchal de Lorges. Il avoit fort neigé et il geloit ; M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et sa suite prirent de la neige sur la terrasse qui est autour du haut du salon, et de plein pied à ces logements hauts, et pour s'en mieux fournir, éveillèrent les gens du maréchal, qui ne les laissèrent pas manquer de pelotes ; puis, avec un passe-partout et des bougies, se glissent doucement dans la chambre de la princesse d'Harcourt, et tirant tout d'un coup les rideaux, l'accablent de pelotes de neige. Cette sale créature au lit, éveillée en sursaut, froissée et noyée de neige sur les oreilles et partout, échevelée, criant à pleine tête, et remuant comme une anguille, sans savoir où se fourrer, fut un spectacle qui les divertit plus d'une demi-heure, en sorte [que] la nymphe nageoit dans son lit, d'où l'eau dé-

coulant de partout noyoit toute la chambre. Il y avoit de quoi la faire crever. Le lendemain elle bouda ; on s'en moqua d'elle encore mieux.

Ces bouderies lui arrivoient quelquefois, ou quand les pièces étoient trop fortes, ou quand Monsieur le Grand l'avoit malmenée. Il trouvoit avec raison qu'une personne qui portoit le nom de Lorraine ne se devoit pas mettre sur ce pied de bouffonne, et comme il étoit brutal, il lui disoit quelquefois en pleine table les dernières horreurs, et la princesse d'Harcourt se mettoit à pleurer, puis rageoit et boudoit. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne faisoit alors semblant de bouder aussi, et s'en divertissoit. L'autre n'y tenoit pas longtemps : elle venoit ramper aux reproches, qu'elle n'avoit plus de bonté pour elle, et en venoit jusqu'à pleurer, demander pardon d'avoir boudé, et prier qu'on ne cessât plus de s'amuser avec elle. Quand on l'avoit bien fait craqueter<sup>1</sup>, M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne se laissoit toucher : c'étoit pour lui faire pis qu'auparavant. Tout étoit bon de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne auprès du Roi et de M<sup>me</sup> de Maintenon, et la princesse d'Harcourt n'avoit point de ressource ; elle n'osoit même se prendre à aucune de celles qui aidoient à la tourmenter ; mais d'ailleurs il n'eût pas fait bon la fâcher.

Elle payoit mal ou point ses gens, qui un beau jour de concert l'arrêtèrent sur le pont Neuf. Le cocher descendit et les laquais, qui lui vinrent dire mots nouveaux à sa portière. Son écuyer et sa femme de chambre l'ouvrirent, et tous ensemble s'en allèrent, et la laissèrent devenir ce qu'elle pourroit. Elle se mit à haranguer ce qui s'étoit amassé là de canaille, et fut trop heureuse de trouver un cocher de louage, qui monta sur son siège et la mena chez elle. Une autre fois, M<sup>me</sup> de Saint-Simon, revenant dans sa chaise de la messe aux Récollets, à Versailles, rencontra la princesse d'Harcourt à pied dans la rue, seule, en grand habit, tenant sa queue dans ses bras.

1. M. Littré donne à ce verbe, dans cette phrase, le sens de *demander grâce*.

M<sup>me</sup> de Saint-Simon arrêta, et lui offrit secours : c'est que tous ses gens l'avoient abandonnée, et lui avoient fait le second tome du pont Neuf; et pendant leur désertion dans la rue, ceux qui étoient restés chez elle s'en étoient allés : elle les battoit, et étoit forte et violente, et changeoit de domestiques tous les jours.

Elle prit, entre autres, une femme de chambre forte et robuste, à qui, dès la première journée, elle distribua force tapes et soufflets. La femme de chambre ne dit mot, et comme il ne lui étoit rien dû, n'étant entrée que depuis cinq ou six jours, elle donna le mot aux autres, de qui elle avoit su l'air de la maison, et un matin qu'elle étoit seule dans la chambre de la princesse d'Harcourt, et qu'elle avoit envoyé son paquet dehors, elle ferme la porte en dedans sans qu'elle s'en aperçût, répond à se faire battre comme elle l'avoit déjà été, et au premier soufflet, saute sur la princesse d'Harcourt, lui donne cent soufflets et autant de coups de poing et de pied, la terrasse, la meurtrit depuis les pieds jusqu'à la tête, et quand elle l'a bien battue à son aise et à son plaisir, la laisse à terre toute déchirée et toute échevelée, hurlant à pleine tête, ouvre la porte, la ferme dehors à double tour, gagne le degré, et sort de la maison.

C'étoit tous les jours des combats et des aventures nouvelles. Ses voisines à Marly disoient qu'elles ne pouvoient dormir au tapage de toutes les nuits, et je me souviens qu'après une de ces scènes, tout le monde alloit voir la chambre de la duchesse de Villeroy et celle de M<sup>me</sup> d'Espinau, qui avoient mis leur lit tout au milieu, et qui contoient leurs veilles à tout le monde.

Telle étoit cette favorite de M<sup>me</sup> de Maintenon, si insolente et si insupportable à tout le monde, et qui avec cela, pour ce qui la regardoit, avoit toute faveur et préférence, et qui, en affaires de finances et en fils de famille et autres gens qu'elle a ruinés, avoit gagné des trésors, et se faisoit craindre à la cour, et ménager jusque par les princesses et les ministres. Reprenons le sérieux.



C'étoit à la reine d'Angleterre à qui le maréchal de Villeroy étoit redevable de sa liberté sans rançon et [de] la permission enfin de n'être pas conduit à son retour par l'armée du prince Eugène : Monsieur de Modène, frère de la reine d'Angleterre, et fort bien avec l'Empereur, l'avoit obtenu. Il ne se peut rien ajouter aux étranges traitements que les Allemands se plurent de faire essuyer au maréchal, et pendant sa prison, et par les chemins, et à Gratz, capitale de la Styrie, où ils le confinèrent. La populace accabla sa maison de pierres à la nouvelle du combat de Luzzara. Ils lui firent accroire qu'ils y avoient eu une pleine victoire, et que nous y avions perdu une infinité de gens de marque, qu'ils lui nommèrent. Ils eurent la cruauté de le laisser un mois dans le doute sur son fils. Il voulut aussi prendre de grands airs à Gratz, qui ne lui réussirent pas. Le chemin de son retour fut par Venise et par Milan, où il s'arrêta avec le cardinal d'Estrées, et il y vit le roi d'Espagne ; il passa par l'armée d'Italie, qu'il avoit commandée, et arriva à Versailles le 14 novembre.

Rien n'est égal à la manière dont le Roi le reçut et le traita, d'abord chez M<sup>me</sup> de Maintenon, puis en public. Cette faveur alla jusqu'à lui parler d'affaires d'État, et à lui en faire communiquer quelques dépêches par Torcy. Le chevalier de Lorraine, son ami intime dès leur jeunesse, et ami de galanterie, d'intrigues, d'affaires, et d'alliance proche par Monsieur le Grand, et qui avoit infiniment d'esprit et de connoissance du Roi et de la cour, lui conseilla d'abdiquer le commandement des armées, où il n'étoit pas heureux, et de suivre ce rayon de faveur si singulier, pour essayer d'entrer dans le conseil. Le chevalier de Lorraine, homme de grandes vues, n'auroit pas été fâché sans doute d'y avoir un ami de peu de lumières, accoutumé à n'avoir point de secret pour lui et à s'en laisser conduire en beaucoup de choses. Il fit tout ce qu'il put pour le persuader qu'établi aussi complètement qu'il étoit, ce seroit mettre un comble solide à sa fortune, auquel nul autre portant épée n'étoit parvenu de ce règne, que le duc de Beauvil-

lier. Le maréchal en convint; il lui avoua même qu'à ce qui se passoit du Roi à lui, il pouvoit se flatter que d'être admis au conseil ne seroit pas une grâce difficile; mais il soutint que quitter le commandement des armées sur les malheurs qui lui étoient arrivés, ce seroit se déshonorer.

Un homme de peu d'esprit et de sens, et qui se croit beaucoup de l'un et de l'autre, s'entête aisément. Jamais le chevalier de Lorraine ne put le tirer de ce faux raisonnement. Il ne mit guère à se repentir de n'avoir pas suivi un conseil si salutaire. Il fut peu de jours après déclaré général de l'armée de Flandres; mais le chevalier de Lorraine n'en vit pas le triste succès; il avoit eu une légère attaque d'apoplexie pendant Fontainebleau; il n'en avoit pas quitté sa vie ordinaire. Jouant à l'hombre dans son appartement du Palais-Royal, après son dîner, le 7 décembre, il lui en prit une seconde, et perdit en même temps connoissance; il en mourut vingt-quatre heures après, sans que la connoissance lui fût revenue, n'ayant pas encore soixante ans. Il étoit lieutenant général, et avoit servi sous le Roi à toutes ses conquêtes. Monsieur lui avoit donné les abbayes de Saint-Benoît sur Loire, Saint-Père en Vallée à Chartres, de la Trinité de Tiron et de Saint-Jean des Vignes à Soissons. Il les garda toute sa vie; et outre ce qu'il avoit tiré de Monsieur, qui étoit immense, il avoit de grosses pensions du Roi, et souvent des gratifications très-considérables. Peu de gens le regrettèrent, excepté M<sup>lle</sup> de Lislebonne, qu'on croyoit qu'il avoit épousée secrètement depuis longtemps. J'ai assez parlé ailleurs de ces personnages pour n'avoir rien à y ajouter.

Le comte d'Estrées arriva de Toulon, et s'arrêta à Essonne, où toute sa famille l'alla trouver. Ce fut, au retour, force plaisanteries à sa femme. Il fut rapporté à peine à Paris, où peu de jours après, c'est-à-dire le 23 novembre, on lui fit une grande opération, qu'on n'expliqua point, mais qu'on prétendit qui l'empêcheroit d'avoir des enfants. Son beau-frère, le duc de Guiche, obtint en même temps

pour une confiscation de vingt mille livres de rente sur les biens des Hollandois en Poitou. Lui et sa femme, qui étoient mal dans leurs affaires, étoient continuellement à l'affût d'en faire, et les contrôleurs généraux avoient ordre de ne leur en refuser aucune possible, ni à la maréchale de Noailles. Il est incroyable tout ce qu'ils en firent.

Le Roi permit aussi en même temps au comte d'Albert de sortir de la Conciergerie, où il étoit depuis deux ans, quoique le Parlement l'eût absous du duel dont il étoit accusé; mais il demeura cassé. Pertuis, en prison aussi depuis neuf ans, et le marquis de Conflans aussi, pour s'être aussi battus, en sortirent de même, mais sans rentrer dans le service.

Charmois, envoyé du Roi à Ratisbonne, en avoit été chassé fort brusquement, il y avoit trois mois. Du Héron, envoyé du Roi en Pologne, fut traité de même en ce temps-ci; et Bonac, envoyé du Roi près du roi de Suède, passant pays sur la foi de son caractère, fut enlevé par les Polonois. On arrêta à Paris tous ceux de cette nation et tous les Saxons qui s'y trouvèrent; et pour s'assurer mieux de la Lorraine, on occupa Nancy, au cuisant regret de Monsieur et de Madame de Lorraine, qui s'en allèrent pour toujours à Lunéville, d'où ils ne sont plus revenus à Nancy. Le maréchal Catinat, qui ne venoit presque point à la cour, et des moments, eut une audience du Roi dans son cabinet, à l'issue de son lever, courte et honnête, et de la part du maréchal fort froide et réservée, après laquelle on sut qu'il ne serviroit plus.

Le lundi 4 décembre, au sortir du conseil de dépêches, où étoit M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne, le Roi lui dit qu'il lui donnoit l'entrée du conseil des finances, et même du conseil d'État, qu'il comptoit qu'il y écouterait et s'y formeroit quelque temps sans opiner, et qu'après cela il seroit bien aise qu'il entrât dans tout. Ce prince s'y attendoit d'autant moins que Monseigneur n'y étoit entré que beaucoup plus tard, et fut fort touché de cet honneur. M<sup>me</sup> de Maintenon, par amitié pour M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, y eut

grand'part, ainsi que le témoignage que rendit le duc de Beauvillier de la maturité et de l'application de ce jeune prince. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne parut transportée de joie, et M. de Beauvillier en fut ravi.

Parlant des conseils, il arriva un notable changement au cérémonial de celui d'Espagne. Les conseillers d'État, c'est-à-dire les ministres à notre façon de parler, y sont assis devant le Roi, mais le secrétaire des dépêches universelles, qui y rapporte toutes les affaires, y est toujours debout au bas bout de la table, ou à son choix à genoux sur un carreau. Je ne sais si par similitude cela déplut à nos secrétaires d'État, qui pourtant ne se sont jamais assis, du vivant du Roi, au conseil des dépêches, en présence des ministres assis, qui ne sont jamais entrés dans les autres conseils que lorsqu'ils ont été ministres, et qui, bien que ministres, sont demeurés debout en celui de dépêches, ou si le Roi le fit de son mouvement, en considération des services qu'Ubilla, secrétaire des dépêches universelles, avoit rendus si essentiellement lors du testament du roi Charles II; quoi qu'il en soit, ce fut à la recommandation du Roi que le roi d'Espagne, en arrivant à Madrid avec le cardinal d'Estrées, qui entra dans le conseil, y fit asseoir Rivas au bout de la table. Cette grâce fit quelque rumeur, comme font les nouveautés dans un pays qui les abhorre, mais elle passa, et Rivas eut un titre de Castille, et s'appela le marquis de Rivas; mais ces titres ne donnent rien ou comme rien. Une autre nouveauté fit bien plus de fracas. Le Roi d'Espagne, sous prétexte des gardes que la reine son épouse avoit pris sur la fin de sa régence, à propos de ces bruits dont elle s'étoit effrayée la nuit auprès de son appartement, déclara qu'il vouloit avoir deux régiments des gardes, sur le modèle entièrement, pour le nombre et le service, de ceux de France; le premier d'Espagnols, le second de Flamands ou Wallons, que M<sup>me</sup> des Ursins fit donner au duc d'Havrec, dont elle avoit connu la mère à Paris, qui étoit demeurée fort de ses amies. Ils furent levés, formés et entrèrent en service fort prompte-

ment. Le marquis de Castanaga, gouverneur des Pays-Bas sous Charles II, et qui depuis étoit demeuré en considération en Espagne, et s'étoit fort bien conduit à l'avènement de Philippe V, eut le régiment des gardes espagnoles, mais il mourut avant qu'il fût en état de servir.

Orry fut en ce même temps renvoyé en Espagne. C'étoit une manière de sourdaud de beaucoup d'esprit, de la lie du peuple, et qui avoit fait toutes sortes de métiers pour vivre, puis pour gagner : d'abord rat de cave, puis homme d'affaires de la duchesse de Portsmouth, qui le trouva en friponnerie, et le chassa. Retourné à son premier métier, il s'y fit connoître des gros financiers, qui lui donnèrent diverses commissions dont il s'acquitta à leur gré, et qui le firent percer jusqu'à Chamillart. On eut envie de savoir plus distinctement ce que c'étoit que la consistance et la gestion des finances d'Espagne; on n'y voulut envoyer qu'un homme obscur, qui n'effarouchât point ceux qui en étoient chargés, et qui eût pourtant assez d'insinuation pour s'introduire, et de lumière pour voir et en rendre bon compte. Orry fut proposé et choisi. Il étoit donc revenu depuis peu d'Espagne, pour rendre compte de ce qu'il y avoit appris [à] M<sup>me</sup> des Ursins, qui, à l'appui de la régence de la Reine, dont elle avoit saisi les bonnes grâces au dernier point, avoit dès lors projeté de la faire entrer dans toutes les affaires, et de les gouverner, elle, par ce moyen. Orry lui fit sa cour : son esprit lui plut; elle le trouva obséquieux pour elle, et d'humeur à entreprendre sous ses auspices. C'étoit pour elle un moyen de mettre utilement le nez dans les finances que de l'y pousser : ils lièrent de valet à maîtresse, et [il] en apporta ici les plus fortes recommandations. Chamillart, ravi qu'on se fût bien trouvé de son choix, l'appuya ici de toute sa faveur, et le fit renvoyer avec des commissions qui le firent compter. Nous le verrons devenir assez rapidement un principal personnage.

En ce même temps, Marsin, que le roi d'Espagne avoit

mené jusqu'à Perpignan, arriva à Versailles au lever du Roi, qui l'entretint dans son cabinet, et le soir deux heures chez M<sup>me</sup> de Maintenon; il fut reçu à merveilles : aussi n'avoit-il rien oublié pour se concilier tout ce qui le pouvoit servir. Desgranges, maître des cérémonies, avoit été au débarquement du roi d'Espagne à Marseille, et l'avoit accompagné jusqu'à la frontière de Catalogne, pour le faire servir, et sa suite, de tout ce qu'il pouvoit être nécessaire, et empêcher les cérémonies et les réceptions, dont il ne voulut aucune, et qui l'auroient fort importuné.

Il y avoit quelque temps qu'il se couvoit une querelle entre Monsieur le chancelier et les évêques, lorsqu'une nouvelle dispute avec Monsieur de Chartres la fit éclater tout à la fin de cette année. Les évêques, en possession de faire imprimer leurs mandemens ordinaires pour la conduite et les besoins de leurs diocèses, les livres d'église, quelques catéchismes courts à l'usage des enfants, sans permission et de leur propre autorité, voulurent profiter du double zèle du Roi contre le jansénisme et le quiétisme, et se donner peu à peu l'autorité de l'impression pour des livres de doctrine plus étendus, sans avoir besoin de permission ni de privilège. Le chancelier ne s'accommoda pas de ces prétentions; ils se tirèrent quelque temps là-dessus : les évêques alléguant qu'étant juges de la foi, ils ne pouvoient être revus ni corrigés de personne dans leurs ouvrages de doctrine, ni par conséquent avoir besoin de permission pour les faire imprimer; le chancelier maintenant son ancien droit, et que sans prétendre s'en arroger aucun sur la doctrine, c'étoit à lui à empêcher que, sous ce prétexte, les disputes s'échauffassent jusqu'à troubler l'État, qu'il ne se glissât des sentiments qui, n'étant que particuliers, ne feroient que les aigrir, que la domination anciennement usurpée par les évêques, et sagement réduite à des bornes tolérables, ne vînt à se reproduire, enfin à veiller qu'il ne se glissât rien dans ces ouvrages de contraire aux libertés de l'Église gallicane.

Cette fermentation dura jusqu'à ce que Monsieur de

Meaux et Monsieur de Chartres vinrent à y prendre une part personnelle, pour leurs ouvrages prêts à être publiés contre M. Simon, savant inquiet, auteur d'une foule d'ouvrages ecclésiastiques, entre autres une traduction du Nouveau Testament, avec des remarques littérales et critiques, que M. le cardinal de Noailles et Monsieur de Meaux condamnèrent par des instructions pastorales. Il se rebéqua par des remontrances. Monsieur de Meaux et Monsieur de Chartres écrivirent contre lui; et ce furent ces ouvrages qu'ils prétendirent soustraire à l'inspection et à l'autorité du chancelier, qui fit l'éclat couvé depuis assez longtemps. Avec cet appui, les évêques haussèrent le ton, et prétendirent que c'étoit à eux, chacun dans son diocèse, à donner la permission d'imprimer les livres sur la religion, et non à d'autres à les examiner ni à en permettre ou défendre l'impression. L'affaire s'échauffa. M<sup>me</sup> de Maintenon, de longue main assez peu contente du chancelier pour avoir été ravie de s'en défaire aux finances et à la marine par les sceaux, gouvernée d'ailleurs tout à fait par Monsieur de Chartres, et raccommodée avec Monsieur de Meaux par l'affaire de Monsieur de Cambrai, se déclara pour eux contre lui. Le Roi, tout obsédé qu'il étoit par une partialité si puissante et par les jésuites, qui pousoient le P. de la Chaise contre le chancelier, qu'ils regardoient comme leur ennemi, parce qu'il aimoit les règles, et qu'il étoit exact et délicat sur toutes les matières de Rome, et n'oublioient rien pour lui donner auprès du Roi l'odieux vernis du jansénisme, le Roi, dis-je, ne laissoit pas d'être embarrassé. Le chancelier lui montrait la nouveauté de ces prétentions, et les prodigieux abus qui s'en pouvoient faire dès que tout livre de religion dépendroit uniquement des évêques, le danger que l'ambition de ceux qui tourneroient leurs vues du côté de Rome pouvoit rendre très-redoutable, et celui de tout tirer comme autrefois à la religion, pour dominer indépendamment sur tout. Le Roi craignit donc de juger une question, qu'il eût tranchée d'un mot, mais qui auroit fâché les jésuites et mis M<sup>me</sup> de

Maintenon de mauvaise humeur. Il pria donc les parties de tâcher de s'accommoder à l'amiable, et il espéra qu'en les laissant à elles-mêmes, de guerre lasses<sup>1</sup> enfin, elles prendroient ce parti dont il les pressoit toujours. En effet, toutes deux désespérant d'une décision du Roi, par conséquent d'emporter tout ce qu'elles prétendoient, prêtèrent l'oreille à un accommodement, dont le cardinal de Noailles, et Messieurs de Meaux et de Chartres se mêlèrent uniquement pour leur parti.

Les évêques avoient peut-être étendu leurs prétentions au-delà de leurs espérances pour tirer davantage, et le chancelier, peiné de fatiguer le Roi, et d'en voir retomber le dégoût sur soi par l'adresse des jésuites et le manège de M<sup>me</sup> de Maintenon, prit aussi son parti de finir la querelle, en y laissant le moins qu'il pourroit du sien. Il fut donc enfin convenu que les évêques abandonneroient la prétention, aussi nouvelle que monstrueuse, d'avoir l'autorité privative à tout autre de permettre l'impression des livres concernant la religion, mais qu'ils les pourront censurer, ce qui ne leur étoit pas contesté, et qu'ils pourront faire imprimer sans permission les livres de religion dont ils seront les auteurs, article qui fit après une queue; qu'à l'égard de leurs rituels, la matière des mariages sera soumise à l'examen et à l'autorité du chancelier, par rapport à l'État; en particulier sur les ouvrages contre M. Simon, qu'il y seroit changé quelque chose, que le chancelier n'approuvoit pas.

L'affaire finit ainsi, mais le venin demeura dans le cœur; les jésuites ni les évêques, par des vues différentes, ni M<sup>me</sup> de Maintenon, à cause de son directeur, ne purent se consoler d'avoir manqué un si beau coup, ni le chancelier de leur voir emporter des choses si nouvelles et si dangereuses. C'est ce qui produisit depuis une lutte entre eux, sur cet article des livres de religion que les évêques voudroient faire: ils prétendirent que cette expression enve-

1. Le manuscrit porte ainsi *lasses*, au pluriel.



loppoit toute matière de doctrine; le chancelier maintenoit qu'elle se bornoit à ce qu'on appelle livres de liturgie, missels, rituels, et autres semblables : de décision il n'y en eut point; mais le chancelier, qui n'avoit rien à perdre du côté des jésuites ni à regagner de celui de M<sup>me</sup> de Maintenon, et qui étoit maître de la librairie, en vint à bout par les menus, et tint ferme à ne rien laisser imprimer que sous l'examen et l'autorité ordinaire.

Monsieur de Meaux vieillissoit, il aimoit la paix, il n'étoit point ennemi du chancelier; Monsieur de Chartres, noyé dans Saint-Cyr. et toujours occupé dans l'intérieur du Roi et de M<sup>me</sup> de Maintenon, et dans la confiance entière de leur mariage, ne fit plus guère rien au dehors, et des autres évêques il n'y en avoit point, ou bien peu, qui par leurs ouvrages fussent pour entretenir la dispute; mais de cette affaire le chancelier demeura essentiellement mal avec M<sup>me</sup> de Maintenon, qui peu à peu, avec les jésuites, l'éreintèrent<sup>1</sup> auprès du Roi, sans toutefois lui en pouvoir ôter ni l'estime, ni un certain goût naturel qu'il avoit toujours eu pour lui, et que le dégoût de ce refroidissement empêcha le chancelier, aisé à dépiter, de cultiver et de ramener comme il lui auroit été aisé de faire, pour peu qu'il en eût voulu prendre la peine, ainsi que cela parut depuis en plusieurs occasions, qui se retrouveront dans la suite.

Chamilly, revenant de son ambassade de Danemark, salua le Roi à la fin de cette année, et ne fut pas bien reçu. Il étoit fils d'un homme très-distingué à la guerre, et qui, s'il eût vécu, auroit été maréchal de France en 1675, et à qui le Roi destinoit de loin une compagnie de ses gardes, et neveu de Chamilly, que nous allons bientôt voir maréchal de France. Chamilly dont je parle étoit un très-grand et très-gros homme, qui avec beaucoup d'esprit, de grâce et de facilité à parler, et beaucoup de toutes sortes de lectures, se croyoit de tout cela le triple de ce qu'il en avoit, et le laissoit sentir. Il se rendit odieux au roi de Danemark et

1. *L'éreinta* serait plus régulier.

à ses ministres par ses grands airs et ses hauteurs, et des protections qu'il entreprit contre eux dans leur propre cour, et jusque contre l'autorité du roi de Danemark; mais ce qui le perdit dans l'esprit du Roi fut la méprise d'un dessus de lettre à Torcy et à Barbezieux : ce dernier, qui se croyoit de ses amis, ouvrit la lettre écrite à Torcy, y vit un portrait de soi et une espèce de parallèle si fâcheux, qu'il le perdit auprès du Roi si radicalement, qu'après la mort de Barbezieux même, l'impression ne s'en put jamais effacer. Pareille aventure étoit arrivée à d'Avaux avec les deux mêmes, leur écrivant d'Irlande, où il étoit auprès du roi d'Angleterre, dont il eut toutes les peines du monde à se relever; il ne s'en releva même jamais parfaitement, mais il n'en fut pas perdu comme l'autre, parce qu'il n'étoit pas homme de guerre, et que Croissy, à qui il avoit écrit, et Torcy depuis, le soutinrent et le firent renvoyer en d'autres ambassades. On ne sauroit croire le nombre et le mal de pareilles méprises.

En cette même fin d'année, trois bagatelles, qui devinrent trois époques qui se retrouveront : la mort du cardinal Cantelmi, archevêque de Naples, frère du duc de Pépoli; Brillac, conseiller au parlement de Paris, fait premier président du parlement de Bretagne; et surtout Champflour, nommé à l'évêché de la Rochelle. Une autre mort, qui ne vaut pas la peine d'être comptée, arrivée en même temps, fut celle du duc d'Albemarle, bâtard du roi d'Angleterre Jacques II, en Languedoc, où il étoit allé tâcher de se guérir. Sa naissance, si au goût du Roi, l'avoit fait, tout jeune, lieutenant général des armées navales. M. et M<sup>me</sup> du Maine en faisoient comme de leur frère, et toutefois l'avoient marié à la fille de Lussan, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur le Prince, et de M<sup>me</sup> de Lussan, dame d'honneur de Madame la Princesse, qui n'avoit rien, et n'en eut point d'enfants.

L'année finit par le mariage de mon beau-frère avec la troisième fille de Chamillart. Dès l'été précédent, il en

avoit été parlé dans le monde, en sorte que je demandai à M<sup>me</sup> la maréchale de Lorges ce qu'il convenoit que je répondisse aux questions qu'on me faisoit là-dessus; elle m'assura qu'il n'y avoit rien de fondé en ces bruits, sur quoi je crus pouvoir et devoir lui parler avec franchise d'un mariage si peu touchant par l'alliance et les entours, si peu réparé par le bien, si peu encore par les espérances, avec un gendre tel que la Feuillade, dont Chamillart étoit affolé, et tout de suite j'ajoutai qu'une fille du duc d'Harcourt seroit bien plus convenable par la naissance, par l'état brillant d'Harcourt, pour l'âge fort supérieur à ses enfants qu'auroit ce gendre, susceptible en tout des prémices de sa faveur. Cela ne fut point goûté, et j'en demurai là. M. de Lauzun, qui sur la prochaine opération de M. le maréchal de Lorges n'avoit pu éviter de se rapprocher par degrés, et qu'on vit avec surprise emmener chez lui la maréchale de Lorges, après ce qui s'étoit passé de si éclatant, et la garder chez lui les premiers jours de notre perte commune, voulut en tirer parti. Il compta se faire un mérite auprès du tout-puissant ministre de presser le mariage de sa fille, et que, devenant son beau-frère, cette alliance lui ouvreroit la porte du cœur et de l'esprit de Chamillart, et le remettroit auprès du Roi dans sa première faveur. Il n'eut pas peine à persuader la maréchale, qui en mouroit d'envie, ni le jeune homme, à qui il fit accroire que tout par là deviendroit or entre ses mains.

Tout se fit et se conclut sans que M<sup>me</sup> de Saint-Simon ni moi en sussions rien que par le monde. J'en parlai à la maréchale, qui m'avoua l'affaire seulement fort avancée : je ne pus m'empêcher de lui dire encore mon sentiment; j'ajoutai que quant à moi, rien ne me convenoit davantage, mais que, par plusieurs raisons, je craignois fort qu'elle et son fils ne s'en repentissent. Alors elle me parla plus ouvertement, et je vis si bien que c'étoit chose faite que je crus en devoir faire compliment à Chamillart dès le lendemain. Ce qui me pressa là-dessus fut le souvenir

d'un avis que, dès l'été que j'en avois parlé à la maréchale sur les bruits qui couroient, M<sup>me</sup> de Noailles m'avoit averti de prendre garde à ne pas montrer de répugnance pour ce mariage, parce que les Chamillarts en étoient avertis, et qu'il n'en seroit autre chose. J'allai donc voir Chamillart, que je ne connoissois que comme on conçoit les gens en place, et à qui je n'avois jamais parlé que lorsque, très-rarement, j'avois eu affaire à lui : il quitta pour moi les directeurs des finances, avec qui il travailloit. La réception fut des plus gracieuses. Je me bornois aux compliments, lorsque ce ministre, avec qui je n'avois pas la plus légère liaison, se mit à me raconter les détails du mariage, et à me faire ses plaintes des procédés qu'il avoit eu à essayer de M<sup>me</sup> la maréchale de Lorges ; que ce mariage, fait dès l'été, avoit traîné jusqu'alors par toutes sortes d'entortillements, et m'en dit tant, que plein de mon côté je ne pus m'empêcher de lui répondre avec la même franchise. Il m'apprit qu'une pension de vingt mille livres, que le duc de Quintin avoit obtenue à la mort de son père, étoit uniquement en faveur du mariage, et il me montra une lettre de la maréchale qu'il avoit lue au Roi, dont les termes me firent rougir. Je pense qu'il n'y a point d'exemple d'une première conversation si pleine de confiance réciproque, mais prévenue par celle de Chamillart, entre deux hommes aussi peu connus l'un à l'autre, et d'âge et d'emplois si différents. La surprise en doit être plus grande, quand on verra, comme je le raconterai bientôt, que le ministre étoit plus qu'informé de mon éloignement de ce mariage, et combien la maréchale de Noailles m'avoit fidèlement averti. Il produisit encore bien de la tracasserie sur l'intérêt entre ma belle-mère et moi, qui, non contente de ce que j'avois bien voulu faire, ne cessa de tenter plus, à force de propositions captieuses, qui aboutirent enfin à n'accepter ni renoncer à la communauté, et à rien faire de tout ce à quoi les lois obligent les veuves, en quoi les procédés de sa part furent encore, s'il se peut, plus étranges que le fond. Ce détail domes-

tique pourra paroître étranger ici, mais on verra par la suite qu'il y est nécessaire.

Le mercredi 13 décembre, nous allâmes à l'Estang, où l'évêque de Senlis maria mon beau-frère à sa nièce, dont la dot ne fut que de cent mille écus, comme celle de sa sœur la duchesse de la Feuillade, et de même logés et nourris partout, ce qui me procura l'usage de l'appartement que M. le maréchal de Lorges avoit dans le château de Versailles. La noce fut nombreuse et magnifique; rien n'égaloit la joie du ministre et de sa famille; rien n'approcha des empressements de M. de Lauzun; rien ne fut pareil à ceux de Chamillart pour M<sup>me</sup> de Saint-Simon et pour moi, de sa femme, de ses filles, et jusque de ses amis particuliers qu'il avoit conviés. Si j'avois été surpris de la franchise avec laquelle il m'avoit parlé la première fois, je le fus encore davantage de la façon dont il me demanda mon amitié : la plus que politesse et l'énergie se disputèrent en ses expressions, et je vis la sincérité du desir y dominer. Je fus embarrassé; il s'en aperçut. J'en usai avec lui comme en pareil cas j'avois fait avec le chancelier : je lui avouai naturellement mon intimité avec le père, ma liaison avec le fils, celle de M<sup>me</sup> de Saint-Simon et de M<sup>me</sup> de Pontchartrain, cousines germaines, mais plus étroitement unies que deux véritables sœurs, et je lui dis que si, à cette condition il desiroit mon amitié, je la lui donnerois de tout mon cœur. Cette franchise le toucha; il me dit qu'elle augmentoit son empressement d'obtenir mon amitié : nous nous la promîmes, et nous nous la sommes toujours tendrement et fidèlement tenue dans tous les temps jusqu'à sa mort. Il étoit outrément brouillé avec le chancelier et avec son fils, et eux avec lui; c'étoit à qui pis se feroit. Je crus donc, au sortir de l'Estang, leur devoir dire ce qui s'étoit passé entre Chamillart et moi; le chancelier me reçut comme avoit fait M. de Beauvillier en pareil cas sur lui, sa femme et sa belle-fille de même, son fils autant bien qu'il put être en lui. Ils eurent tous, de part et d'autre, cette considération pour moi, et

toujours soutenue, qu'en ma présence, quand il y avoit quelqu'un, jamais ils ne parlèrent les uns des autres. Pour en particulier avec moi, ils ne s'en contraignirent pas tant; ils se comptoient en sûreté avec moi, et ils ne s'y trompèrent jamais. Je devins donc de la sorte ami intime de Chamillart; je l'étois déjà des ducs de Beauvillier et de Chevreuse et du chancelier, et aussi bien avec Pontchartrain qu'il étoit possible : cela m'initia dans bien des choses importantes, et me donna un air de considération à la cour fort différent de ceux de mon âge.

Chamillart ne fut pas longtemps sans me donner des preuves d'amitié. Sans que j'y pensasse, il voulut me raccommoder avec le Roi; quoique il n'y pût réussir, je ne sentis pas moins cette tentative. Un jour que j'en parlois à sa femme, elle prit un air de plus de confiance encore qu'à l'ordinaire, et me dit qu'elle étoit ravie que je fusse plus content d'eux que je ne l'avois cru, et sur ce que je lui parus n'entendre point ce langage, elle me dit qu'ils savoient bien que je ne voulois point du tout que mon beau-frère épousât leur fille, mais qu'elle m'avoueroit qu'elle étoit fort curieuse de savoir pourquoi. Dans ma surprise, je tournai court, et je lui dis qu'il étoit vrai, et que puisqu'elle en vouloit savoir la raison, je la lui dirois avec la même franchise. Il n'étoit pourtant pas à propos de l'avoir entière là-dessus avec elle. Je lui dis que j'avois toujours pensé, sur les mariages, qu'il ne falloit jamais prendre plus fort que soi, surtout des ministres, si rarement traitables et raisonnables, pour n'être point écrasé par ce qu'on a pris pour se soutenir et s'avancer; qu'un mariage égal engageoit chaque côté à mettre également du sien, et faisoit plus justement espérer l'union des familles; que, pour cette raison, je n'avois pas goûté leur mariage, et que j'avois proposé celui d'une fille du duc d'Harcourt par les raisons que j'ai ci-devant rapportées; et je me rabattis à l'assurer que si je les avois connus alors tels que je les connoissois maintenant, j'aurois pressé leur mariage, bien loin d'en dégoûter.

La franchise de ma réponse, et le peu qu'il avoit fallu pour l'attirer, plut tant à M<sup>me</sup> Chamillart, qu'elle me répondit qu'il la falloit payer par la sienne. Elle m'apprit que, dès l'hiver précédent, le mariage s'étoit traité pour M<sup>me</sup> de la Feuillade; que ne s'étant pu faire, et M<sup>me</sup> de la Feuillade mariée, M<sup>me</sup> la maréchale de Lorges avoit tout tenté pour leur dernière fille, par M. de Chamilly et par Robert, après qu'elle fut partie avec son mari pour la Rochelle, enfin par elle-même; qu'il étoit comme fait lorsque la maréchale me répondit l'été précédent qu'il n'y avoit pas le moindre fondement, qui fut l'occasion où je lui parlai contre ce mariage et pour celui de M<sup>lle</sup> d'Harcourt; qu'aussitôt après la maréchale alla à l'Estang sous un autre prétexte, et qu'en ce voyage, que M<sup>me</sup> Chamillart me rappela par des circonstances, traitant avec elle le mariage, la maréchale lui avoit dit que j'y étois entièrement opposé et voulois celui de M<sup>lle</sup> d'Harcourt. Je laisse les réflexions sur ce trait et sur ses suites, mais je ne l'ai pas voulu omettre, pour montrer combien M. et M<sup>me</sup> Chamillart étoient de bonnes gens d'en user après cela comme ils firent avec moi, et d'en faire toutes les avances. Cela aussi scella entièrement notre amitié et notre liaison intime.

Ce mariage eut le sort que j'avois prédit à la maréchale : il fut de fer pour eux et d'or pour moi, non pas en finance, par l'horreur que nous avons toujours eue, M<sup>me</sup> de Saint-Simon et moi, de ce qu'on appelle à la cour faire des affaires, et à quoi tant de gens du premier ordre se sont enrichis, mais par le plaisir de la confiance de Chamillart, des services que je fus à la portée de rendre à mes amis et d'en tirer pour moi, et dans les suites assez promptes, par la satisfaction de ma curiosité sur les choses de la cour et de l'État les plus importantes, qui me mettoient au fait journalier de tout. Je gardai ce secret à M<sup>me</sup> Chamillart, excepté pour son mari, avec qui je me répandis, et lui avec moi, et pour M<sup>me</sup> de Saint-Simon, qu'il étoit juste qui en fût informée. Il suffit de dire que le mariage alla tout de

travers entre le mari et la femme tant qu'il dura, que mon beau-frère acheva de se perdre en quittant le service aussitôt après ses noces, sans que l'offre d'être fait brigadier hors de rang le pût retenir, et que M<sup>me</sup> de Saint-Simon et moi fûmes toujours les dépositaires des douleurs de Chamillart et de tout ce triste domestique. M<sup>me</sup> la maréchale de Lorges n'avoit acquis ni leur estime ni leur amitié; elle prit le parti d'une grande retraite : c'étoit bien fait pour l'autre monde, et ne fut guère moins bien pour celui-ci; il faut dire à sa louange qu'à la fin elle rentra en elle-même, et que sa vie fut austère, pénitente, pleine de bonnes œuvres et parfaitement retirée. Je fus bien des années à revenir pour elle : cela se retrouvera en son lieu. Je le répète, j'aurois passé sous silence ce détail triste et peu intéressant, si je ne l'avois jugé tout à fait nécessaire à montrer l'origine et le fondement de l'intimité qui se verra dans la suite entre Chamillart et moi, et qui m'a mis à portée de savoir et de faire fort au delà de mon âge et de mon apparente situation, tandis que j'y étois de l'autre partie opposée, je veux dire le chancelier et son fils, et par M. de Beauvillier mal avec eux, mais fort ami de Chamillart<sup>1</sup>. Les filles de celui-ci, avec qui j'étois aussi en toute confiance, me mettoient au fait de mille bagatelles de femmes, souvent plus importantes qu'elles-mêmes ne croyoient, et qui m'ouvroient les yeux à une infinité de combinaisons considérables, jointes à ce que j'apprenois par les dames du palais, mes amies, et par la duchesse de Villeroy, avec qui j'étois étroitement lié, ainsi qu'avec la maréchale sa belle-mère, que j'eus le plaisir de raccommoder intimement, et de voir durer leur union jusqu'à leur mort, après avoir été longues années on ne sauroit plus mal ensemble. J'étois aussi très-bien avec le duc de Villeroy et en grande et la plus familière société avec eux; mais je ne pus m'accoutumer aux grands airs du maréchal : je trouvois qu'il pompoit l'air de partout où il

1. Cette phrase un peu obscure dit que Saint-Simon était dans l'intimité et la confiance des deux parties opposées, de Chamillart et de Pontchartrain.



étoit, et qu'il en faisoit une machine pneumatique ; je ne m'en cachois ni à sa femme, ni à son fils, ni à sa belle-fille, qui en rioient, et qui ne purent jamais m'y apprivoiser.

Pour ne plus revenir à un triste sujet, je dirai ici d'avance que mon beau-frère prit peu après son mariage, pour faire porter le nom de Lorges, si illustré par son père, à son duché de Quintin<sup>1</sup>, et qu'il porta depuis le nom de duc de Lorges.

---

### CHAPITRE XIX.

1703. — Marsin chevalier de l'ordre. — Marlborough duc d'Angleterre, etc. — Mariage de Marillac avec une sœur du duc de Beauvillier. — Mariage du duc de Gesvres avec M<sup>lle</sup> de la Chesnelaye. — Rétablissement de M. le duc d'Orléans dans l'ordre de succession à la couronne d'Espagne, où il envoie l'abbé du Bois. — Promotion de dix maréchaux de France ; leur fortune et leur caractère. — Chamilly. — Estrées. — Châteaurenaud. — Vauban. — Rosen. — Huxelles. — Tessé. — Montrevel. — Tallart. — Harcourt.

Le premier jour de cette année 1703 fut celui de la déclaration que fit le Roi au chapitre de l'ordre, de la distinction sans exemple qu'il fit, comme je l'ai déjà dit ailleurs d'avance, en faveur du cardinal Portocarrero, qu'il nomma à la première place vacante de cardinal dans l'ordre, et toutes quatre étoient alors remplies, et de lui permettre de porter l'ordre en attendant, dont il lui envoya une croix de diamants de plus de cinquante mille écus, grâce à laquelle il fut extrêmement sensible. Marsin reçut au même chapitre la récompense de son ambassade et du mérite qu'il s'étoit fait du refus de la Toison et de la grandesse : il fut seul nommé chevalier de l'ordre, et reçu seul à la Chandeleur suivante. En même temps, le comte de Marlborough fut fait duc en Angleterre, avec cinq

1. Prit le nom de Lorges, pour que ce nom fût porté, et le substitua à celui de duc de Quintin, qu'il portait auparavant.

mille livres sterling de pension, qui est une somme prodigieuse.

M. de Beauvillier maria sa sœur du second lit au fils unique de Marillac, conseiller d'État, qui étoit colonel et brigadier d'infanterie, fort estimé dans les troupes, quoique encore fort jeune, et qui devoit être fort riche, étant unique. Il étoit de mes amis dès notre jeunesse, et je puis dire qu'il avoit tout ce qu'il falloit pour se faire aimer, pour réussir à la guerre, et pour plaire à la famille où on vouloit bien le recevoir. Le duc de Saint-Aignan, veuf d'une Servien mère du duc de Beauvillier, avoit fait la folie d'épouser, dix-huit mois après, une créature de la lie du peuple, qui après avoir eu longtemps le soin des chiens de sa femme, étoit montée à l'état de sa femme de chambre. Il mourut six ans après, parfaitement ruiné, et laissa deux garçons et une fille de ce beau mariage. La mère avoit de l'esprit et de la vertu. Le Roi même, qui aimoit M. de Saint-Aignan, l'avoit pressé plus d'une fois de lui faire prendre son tabouret; elle n'y voulut jamais consentir, et se borna à plaire et à avoir soin de M. de Saint-Aignan dans l'intérieur de sa maison, sans vouloir se produire, mais portant la housse et le manteau ducal. Sa conduite gagna la vertu de M. et de M<sup>me</sup> de Beauvillier, qui, à la mort de M. de Saint-Aignan, prirent soin d'elle et de leurs enfants comme des leurs, avec qui ils furent élevés et avec la même amitié : ce trait, soutenu en tout et toute leur vie, n'en est pas un des moindres traits. Le mariage se fit à petit bruit à Vaucresson, petite maison de campagne que le duc avoit achetée à portée de Versailles et de Marly, où il se retiroit le plus souvent que ses emplois le lui pouvoient permettre.

Le vieux duc de Gesvres, à quatre-vingts ans, se remaria peu de jours après à M<sup>lle</sup> de la Chesnelaye, du nom de Romillé, belle et bien faite, et riche, que l'ambition d'un tabouret y fit consentir. Le Roi l'en détourna tant qu'il put lorsqu'il lui en vint parler, mais le bonhomme ne sachant faire pis à son fils, à qui ce mariage fit grand

tort, n'en put être dissuadé. Il voulut faire le gaillard au souper de la noce; il en fut puni, et la jeune mariée encore plus : il fit partout dans le lit, tellement qu'il en fallut passer une partie à les torcher et à changer de tout. On peut juger des suites d'un tel mariage. La belle en usa pourtant bien, et en femme d'esprit : elle se rendit si bien maîtresse de celui de son mari, qu'elle le raccommoda avec son fils, lui fit signer une cession de ses biens, pour qu'il ne se ruinât pas davantage, et la démission de son duché avant l'année révolue; on admira comment elle avoit pu en venir à bout. Aussi, l'union entre elle et le marquis de Gesvres a-t-elle été constante depuis, et s'est continuée avec ses enfants, qui tous ont toujours eu une grande considération pour elle; du reste, elle ne se contraignit pas : d'elle-même elle étoit riche.

M. le duc d'Orléans avoit toujours sur le cœur d'avoir été oublié dans le testament du roi d'Espagne, et Monsieur, fils d'Anne, fille et sœur de Philippe III et de Philippe IV, rois d'Espagne, avoit trouvé fort mauvais de n'avoir pas été appelé au défaut des descendants du duc d'Anjou. M. le duc d'Orléans en avoit fort entretenu Louville au voyage qu'il fit ici pour celui du roi d'Espagne en Italie. Maintenant que ce prince en étoit de retour à Madrid, M. le duc d'Orléans voulut travailler tout de bon à son rétablissement dans l'ordre de la succession. Il avoit envoyé l'abbé du Bois au passage du roi d'Espagne à Montpellier, pour y prendre des mesures avec Louville et y faire entrer ce prince; et il y fut réglé que deux mois après son retour dans son royaume, pendant lesquels les choses se prépareroient en faveur de M. le duc d'Orléans, l'abbé du Bois iroit à Madrid pour finir cette affaire, que le Roi aussi desiroit, et qui eut en effet son exécution, quelques mois ensuite, telle que M. le duc d'Orléans la pouvoit désirer. C'est ce même abbé du Bois dont il a été parlé à l'occasion du mariage de M. le duc d'Orléans, et dont il n'y aura que trop à dire dans les suites.

Le dimanche 14 janvier, le Roi fit dix maréchaux de

France, qui, avec les neuf qui l'étoient, firent dix-neuf : c'étoit pour n'en pas manquer.

Les neuf étoient MM. de :

|            |               |             |            |              |
|------------|---------------|-------------|------------|--------------|
| 1675,      | Duras,        |             |            |              |
| 1681,      | Estrées père, |             |            |              |
| 1693,      | } Choiseul,   |             |            |              |
|            |               | } Villeroy, |            |              |
|            |               |             | } Joyeuse, |              |
|            |               |             |            | } Boufflers, |
|            |               |             |            |              |
| } Catinat, |               |             |            |              |
|            | 1702,         | Villars.    |            |              |

Les dix nouveaux furent MM. de :

|                 |                       |                     |
|-----------------|-----------------------|---------------------|
| 1703, Chamilly, | lieutenant général en | 1678 ;              |
| Estrées fils,   | — —                   | 1684 <sup>1</sup> ; |
| Châteaurenaud,  | — —                   | février 1688 ;      |
| Vauban,         | — —                   | août 1688 ;         |
| Rosen,          | — —                   | <i>id.</i> ;        |
| Huxelles,       | — —                   | <i>id.</i> ;        |
| Tessé,          | — —                   | 1692 ;              |
| Montrevel,      | — —                   | 1693 ;              |
| Tallart,        | — —                   | <i>id.</i> ;        |
| Harcourt,       | — —                   | <i>id.</i>          |

Le Roi n'en dit rien jusqu'après son dîner. Au sortir de table, il envoya chercher le duc d'Harcourt, Tallart, Rosen et Montrevel. Le premier et le dernier se trouvèrent à Paris. Tallart arriva le premier dans le cabinet du Roi, qui lui dit qu'il le faisoit maréchal de France. Vint après Rosen, qui fut reçu avec la même grâce. Les deux autres, mandés à Paris, vinrent sur-le-champ remercier; Chamillart dépêcha des courriers aux autres, qui étoient absents, et Pont-

1. Qui prit le nom de maréchal de Cœuvres pour le distinguer de son père : rare singularité de l'être tous deux, et plus encore de trois maréchaux d'Estrées de père en fils, tous trois gens de guerre et de mérite, et tous trois morts doyens des maréchaux de France, le grand-père nombre d'années, les deux autres quelques-unes. (*Note de Saint-Simon.*)

chartrain un à Châteaurenaud, en Espagne, et un au comte d'Estrées, malade à Paris : il avoit quarante-deux ans et six semaines, étant né le 30 novembre 1660. Il faut dire un mot de ces Messieurs, dont plusieurs ont figuré dans la suite.

Chamilly s'appeloit Bouton, d'une race noble de Bourgogne, dont on en voit servir avant 1400, avec des écuyers sous eux, et dès les premières années de 1400, des chambellans des ducs de Bourgogne. Ils ont toujours servi depuis, et aucun d'eux n'a porté robe ; quelques-uns ont été gouverneurs de Dijon. Le père et le frère aîné du maréchal s'attachèrent à Monsieur le Prince, le suivirent partout, en furent estimés ; cet aîné, depuis son retour de Flandres, se distingua tellement aux guerres de Hollande, sous les yeux du Roi, qu'il en acquit assez de part dans son estime et dans sa confiance pour encourir la jalousie et de là la haine de Louvois, malgré lequel pourtant il alloit être maréchal de France lorsqu'il mourut, et que le Roi a dit depuis qu'il lui avoit destiné la première compagnie de ses gardes du corps qui viendrait à vaquer.

Sous ce frère, celui dont je parle, de six ans plus jeune, commença à se distinguer. Il avoit servi avec réputation en Portugal et en Candie. A le voir et à l'entendre, on n'auroit jamais pu se persuader qu'il eût inspiré un amour aussi démesuré que celui qui est l'âme de ces fameuses *Lettres portugaises*, ni qu'il eût écrit les réponses qu'on y voit à cette religieuse. Entre plusieurs commandements qu'il eut pendant la guerre de Hollande, le gouvernement de Grave l'illustra par cette admirable défense de plus de quatre mois, qui coûta seize mille hommes au prince d'Orange, dont il mérita les éloges, et à qui il ne se rendit qu'avec la plus honorable composition, sur les ordres réitérés du Roi. Ce fameux siège l'avança en grades et en divers gouvernements, sans cesser de servir, malgré la haine de Louvois, qu'il avoit héritée de son frère, qui toutefois ne put empêcher que, lorsque le Roi se saisit de Strasbourg au printemps de 1685, il ne lui en donnât le

gouvernement; mais le ministre s'en vengea en y tenant le commandant en chef de l'Alsace, dont le dégoût bannit presque toujours Chamilly de Strasbourg. La même cause l'empêcha d'être du nombre de tant de militaires qui furent chevaliers de l'ordre à la fin de 1688, et Barbezieux ne lui fut pas plus favorable que son père. La femme de son successeur se trouva amie de celle de Chamilly, qui étoit une personne singulièrement accomplie, à qui Louvois même avoit eu peine à résister. C'étoit une vertu et une piété toujours égale dès sa première jeunesse, mais qui n'étoit que pour elle; beaucoup d'esprit et du plus aimable, et fait exprès pour le monde, un tour, une aisance, une liberté qui ne prenoit jamais rien sur la bienséance, la modestie, la politesse, le discernement; et avec cela un grand sens, beaucoup de gaieté, de la noblesse et même de la magnificence, en sorte que, toute occupée de bonnes œuvres, on ne l'auroit crue attentive qu'au monde et à ce qui y avoit rapport. Sa conversation et ses manières faisoient oublier sa singulière laideur; l'union entre elle et son [mari <sup>1</sup>] avoit toujours été la plus intime.

C'étoit un grand et gros homme, le meilleur homme du monde, le plus brave et le plus plein d'honneur, mais si bête et si lourd qu'on ne comprenoit pas qu'il pût avoir quelque talent pour la guerre. L'âge et le chagrin l'avoient fort approché de l'imbécile. Ils étoient riches chacun de leur côté, et sans enfants. Sa femme, pleine de vues, séchoit pour lui de douleur. Dans les divers commandements et gouvernements où elle l'avoit suivi, elle avoit eu l'art de tout faire, de suppléer jusqu'à ses fonctions, de laisser croire que c'étoit lui qui faisoit tout, jusqu'au détail domestique, et partout ils s'étoient fait aimer et respecter, mais elle singulièrement. Par Chamillart, elle remit son mari à flot, qui lui procura ce commandement de la Rochelle et des provinces voisines qu'avoit eu le maréchal d'Estrées avant qu'il allât en Bre-

1. Le mot *son* finit une page, le mot *avoit* commence la suivante.

tagne, et le porta ainsi au bâton d'autant plus aisément que le Roi avoit toujours eu pour lui de l'estime et de l'amitié : sa promotion, trop retardée, fut généralement applaudie.

Le comte d'Estrées fut heureux. Son père, qui s'étoit fort distingué à la guerre, et lieutenant général dès 1655, fut choisi pour passer au service de mer lorsque Colbert fit prendre au Roi la résolution de rétablir la marine en 1668. Il y acquit de la gloire dès sa première campagne, qui fut en Amérique, au retour de laquelle il fut vice-amiral. M. de Seignelay, ami du comte d'Estrées, contribua fort à lui faire donner la survivance de cette charge en 1684, à l'âge de vingt-quatre ans, mais à condition de passer un certain nombre d'années par les degrés, et que son ancienneté de lieutenant général ne lui seroit comptée que du jour qu'il lui seroit permis d'en servir. Seignelay, maître de l'expédition, et ministre audacieux, qui savoit nuire et servir mieux que personne, omit exprès cette dernière condition. Le comte d'Estrées, servant à terre au siège de Barcelone, prise en 1697 par M. de Vendôme, prétendit, sinon ne pas rouler avec les lieutenants généraux comme vice-amiral ayant amené là une escadre, au moins être le premier d'entre eux. Sur cette dispute, Pontchartrain, encore secrétaire d'État de la marine, et ami particulier de tous les Estrées, trancha la difficulté en faisant remonter l'ancienneté du comte d'Estrées à la date de sa survivance ; il l'emporta sur la mémoire du Roi, qui se souvenoit très-bien de la condition qu'il avoit commandée, et qui se trouva omise ; et de cette façon cette ancienneté demeura fixée à l'année 1684. Lorsqu'il fut question de faire ces maréchaux de France, Châteauneud, l'autre vice-amiral qu'on voulut faire, se trouva moins ancien lieutenant général et vice-amiral que le comte d'Estrées. Ce dernier avoit pour lui Pontchartrain père et fils, qui pour la marine vouloient avoir deux bâtons, et mieux qu'eux alors, le groupe des Noailles, dont la faveur étoit à son plus haut point, la considération du

maréchal et du cardinal d'Estrées, celle des enfances de la comtesse d'Estrées, dont le Roi s'amusoit beaucoup. Le sujet de plus n'avoit contre lui qu'un âge disproportionné de celui des autres candidats : il avoit vu beaucoup d'actions par terre et par mer, et commandé en chef en la plupart des dernières avec succès, réputation et beaucoup de valeur; il entendoit bien la marine, étoit appliqué, avec de l'esprit et du savoir. Tout cela ensemble, fondé sur le bonheur de sa survivance à vingt-quatre ans et du trait hardi de Seignelay, le fit huit ans après maréchal de France.

C'étoit un fort honnête homme, mais qui ayant été longtemps fort pauvre, ne s'épargna pas à se faire riche du temps du fameux Law, dans la dernière régence, et qui y réussit prodigieusement, mais pour vivre dans une grande magnificence et fort désordonnée. Ce qu'il amassa de livres rares et curieux, d'étoffes, de porcelaines, de diamants, de bijoux, de curiosités précieuses de toutes les sortes, ne se peut nombrer, sans en avoir jamais su user. Il avoit cinquante-deux mille volumes, qui toute sa vie restèrent en ballots, presque tous à l'hôtel de Louvois, où M<sup>me</sup> de Courtenvaux, sa sœur, lui avoit prêté où les garder. Il en étoit de même de tout le reste. Ses gens, lassés d'emprunter tous les jours du linge pour de grands repas qu'il donnoit, le pressèrent tant un jour d'ouvrir des coffres qui en étoient pleins, et qu'il n'avoit jamais ouverts depuis dix ans qu'il les avoit fait venir de Flandres et de Hollande, qu'il y consentit; il y en avoit une quantité prodigieuse. Il y consentit<sup>1</sup>: on les ouvrit et on les trouva tous coupés à tous leurs plis, en sorte que pour les avoir gardés si longtemps tout se trouva perdu.

Il alloit toujours brocantant. Il se souvint d'un buste de Jupiter Ammon, d'un marbre unique et de la première antiquité, qu'il avoit vu quelque part autrefois, bien fâché de l'avoir manqué, et mit des gens en campagne pour le

1. Cette répétition est conforme au texte du manuscrit.



rechercher. L'un deux lui demanda ce qu'il lui donneroit pour le lui faire avoir ; il lui promit mille écus. L'autre se mit à rire, et lui promit de le lui livrer pour rien, ni pour achat ni pour sa peine, et lui apprit qu'il étoit dans son magasin, où sur-le-champ il le mena et le lui montra. On ne tariroit point sur les contes à en rapporter, ni sur ses distractions.

Avec de la capacité, du savoir et de l'esprit, c'étoit un esprit confus ; on ne le débrouilloit point quand il rapportoit une affaire. Je me souviens qu'un jour, au conseil de régence, M. le comte de Toulouse, qui, avec bien moins d'esprit, étoit la justesse, la précision et la clarté même, et auprès duquel j'étois toujours assis par mon rang, me dit en nous mettant à la table que le maréchal d'Estrées alloit rapporter une affaire du conseil de marine, qui étoit importante, mais où je n'entendrois rien à son rapport, et qu'il me prioit qu'il me la pût expliquer tout bas. Comme cela se faisoit à l'oreille pendant que le maréchal rapportoit, j'entendis assez l'affaire pour être de l'avis du comte de Toulouse, mais non pas assez distinctement pour bien parler dessus, de manière que, quand ce fut à moi à opiner, qui parlois toujours immédiatement avant le chancelier, et le comte de Toulouse immédiatement après, je souris, et dis que j'étois de l'avis dont seroit M. le comte de Toulouse. Voilà la compagnie bien étonnée, et M. le duc d'Orléans à me dire en riant que ce n'étoit pas opiner. Je lui en dis la raison que je viens d'expliquer, et conclus à ce que j'avois déjà fait, ou que la voix de M. le comte de Toulouse fût comptée pour deux, et l'affaire passa ainsi. La Vrillière disoit de lui que c'étoit une bouteille d'encre, qui, renversée, tantôt ne donnoit rien, tantôt filoit menu, tantôt laissoit tomber de gros bourbillons, et cela étoit vrai de sa manière de rapporter et d'opiner. Il étoit avec cela fort bon homme, doux et poli dans le commerce, et de bonne compagnie, mais, bien que glorieux et aisé à égayer, grand courtisan, quoique non corrompu. Il faut achever de lui donner quelques moindres traits.

Il aimoit fort Nanteuil, et y avoit dépensé follement à un potager. Il y menoit souvent du monde, mais ni portes ni fenêtres qui tinssent. Il fit boiser toute sa maison. Sa boiserie prête à poser toute entière, on l'amena, et on la mit en pile tout plein une grande salle ; il y a bien vingt-cinq ans, elle y est encore ; et le pont d'entrée, il y en a autant que personne n'a osé y passer qu'à pied. Il s'impatienta d'ouïr toujours vanter ces veaux de Royaumont, que Monsieur le Grand y faisoit nourrir d'œufs avec leur coque et de lait, dont il donnoit des quartiers au Roi, et qui étoient excellents : il en voulut faire engraisser un à Nanteuil de même ; on le fit, et quand il fut bien gras, on le lui manda. Lui compta qu'en continuant à le nourrir, il engraisseroit bien davantage. Cela dura ainsi plus de deux ans, et toujours en œufs et en lait, dont les comptes allèrent fort loin, pour en faire enfin un taureau, qui ne fut bon qu'à en faire d'autres. Avec cela grand chimiste, grand ennemi des médecins, il donnoit de ses remèdes, et y dépensoit fort à les faire, et, de la meilleure foi du monde, se traitoit lui-même le premier. Il vécut toujours fort bien avec sa femme, elle avec lui, chacun à leur manière.

Châteaurenaud, du nom de Rousselet, inconnu entièrement avant le mariage de son bisaïeul avec une sœur du cardinal et du maréchal-duc de Retz, à l'arrivée obscure des Gondi en France, fut le plus heureux homme de mer de son temps, où il gagna des combats et des batailles, et où il exécuta force entreprises difficiles et fit beaucoup de belles actions. L'aventure de Vigo, racontée ailleurs, ne dut pas lui être imputée, mais à l'opiniâtreté des Espagnols, à qui il n'en put persuader le danger ; elle eut pourtant besoin de toute la protection de Pontchartrain auprès du Roi : ce secrétaire d'État s'étoit coiffé de Châteaurenaud, et il étoit de plus bien aise de décorer la marine. La promotion de ce vice-amiral fut fort applaudie ; il y avoit longtemps qu'il avoit mérité le bâton.

C'étoit un petit homme goussaut<sup>1</sup>, blondasse, qui paroiss-

1. Trapu, lourd.

soit hébété, et qui ne trompoit guère ; on ne comprenoit pas à le voir qu'il eût pu jamais être bon à rien : il n'y avoit pas moyen de lui parler, encore moins de l'écouter, hors quelque récit d'action de mer ; d'ailleurs, bon homme et honnête homme. Depuis qu'il fut maréchal de France, il alloit assez souvent à Marly, où quand il s'approchoit de quelque compagnie, chacun tournoit à droite ou gauche.

Il étoit Breton, parent de la femme de Cavoye, qui avoit une maison charmante à Lucienne, tout auprès de Marly, où Cavoye alloit souvent dîner avec bonne compagnie, et la plupart gens de facienda<sup>1</sup> et de manége, où tout se savoit, où il se brassoit mille choses avec sûreté, parce que le Roi aimoit Cavoye et ne se défioit point de ce qui alloit chez lui. C'étoit un monde trayé, et ce qui étoit hors de ce cercle ne s'exposoit pas à l'y troubler. M. de Lauzun, trop craint pour être jamais de quelque chose, et qui le trouvoit fort mauvais, voulut au moins se divertir aux dépens de gens avec qui il n'avoit point d'accès : il se mit, au commencement d'un long voyage de Marly, à accoster Châteaurenaud, puis à lui dire que, comme son ami, il vouloit l'avertir que Cavoye et sa femme, qui se faisoient honneur de lui appartenir, se plaignoient de ce qu'il ne les voyoit point, et qu'il n'alloit jamais chez eux à Lucienne, où ils avoient toujours bonne compagnie, que c'étoit des gens que le Roi aimoit, qui étoient considérés, qu'il ne falloit point avoir contre soi quand on en pouvoit aussi aisément faire ses amis, et qu'il lui conseilloit comme le sien d'aller à Lucienne, et souvent et longtemps, et de les laisser faire et dire ; qu'il l'avertissoit qu'ils avoient la fantaisie de recevoir froidement, et de faire tout ce qu'il falloit pour persuader aux gens qu'ils ne leur faisoient pas plaisir d'aller chez eux, mais que c'étoit un jargon et une marotte, que chacun avoit ses manières et sa fantaisie, que telle étoit la leur, mais qu'aux fonds<sup>2</sup> ils seroient outrés qu'on

1. Vieux mot synonyme de *cabale*.

2. Le manuscrit porte bien *aux fonds*, au pluriel.

les en crût et qu'on s'y arrêtât, et que la preuve en étoit au monde qui partout, et surtout à Lucienne, abondoit chez eux. Le maréchal fut ravi de recevoir un avis si salutaire, se prit à se disculper sur Cavoye, à remercier, et surtout à assurer M. de Lauzun qu'il profiteroit de ses bons conseils. Celui-ci lui fit entendre qu'il ne falloit jamais faire semblant qu'il lui eût donné cet avis, et le quitta bien résolu au secret et à s'établir promptement à Lucienne.

Il ne tarda pas à y aller. A son aspect, voilà tout en émoi, puis en silence : ce fut une bombe tombée au milieu de cet élixir de cour. On crut en être quitte pour une courte visite; il y passa l'après-dînée : ce fut une grande désolation. Deux jours après, il arrive pour dîner; ce fut bien pis : ils firent tout ce qu'ils purent pour lui faire entendre qu'ils étoient là pour éviter le monde et demeurer en particulier; à d'autres! Châteaurenaud connoissoit ce langage, et se savoit le meilleur gré du monde. Il y persévéra jusqu'au soir, et les désespéra ainsi presque tous les jours, quelque clairement que pussent s'expliquer des gens poussés à bout. Ce ne fut pas tout : il se mit à ne bouger de chez eux dès qu'il étoit à Versailles, et les infesta toujours depuis à Lucienne toutes les fois qu'il étoit de Marly. Ce fut une lèpre dont Cavoye ne put jamais se purifier; il disoit que c'étoit un sort, et s'en plaignoit à tout le monde, et ses familiers aussi, qui n'en étoient pas moins affligés que lui. Enfin, longtemps après, ils découvrirent celui qui leur avoit jeté ce sort. L'histoire en fut au Roi, qui en pensa mourir de rire, et Cavoye et ses familiers de désespoir.

Vauban s'appeloit le Prestre, petit gentilhomme de Bourgogne tout au plus, mais peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, et avec la plus grande réputation du plus savant homme dans l'art des sièges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste. C'étoit un homme de médiocre taille, assez trapu, qui avoit fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur rustre et grossier, pour ne pas dire

brutal et féroce. Il n'étoit rien moins ; jamais homme plus doux, plus compatissant, plus obligeant, mais respectueux, sans nulle politesse, et le plus avare ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenoit tout sur soi et donnoit tout aux autres. Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se prêter à rien de faux ni de mauvais, il ait pu gagner au point qu'il fit l'amitié et la confiance de Louvois et du Roi.

Ce prince s'étoit ouvert à lui un an auparavant de la volonté qu'il avoit de le faire maréchal de France. Vauban l'avoit supplié de faire réflexion que cette dignité n'étoit point faite pour un homme de son état, qui ne pouvoit jamais commander ses armées, et qui les jetteroit dans l'embarras si, faisant un siège, le général se trouvoit moins ancien maréchal de France que lui. Un refus si généreux, et appuyé de raisons que la seule vertu fournissoit, augmenta encore le desir du Roi de la couronner.

Vauban avoit fait cinquante-trois sièges en chef, dont une vingtaine en présence du Roi, qui crut se faire maréchal de France soi-même et honorer ses propres lauriers en donnant le bâton à Vauban. Il le reçut avec la même modestie qu'il avoit marqué de désintéressement. Tout applaudit à ce comble d'honneur, où aucun autre de ce genre n'étoit parvenu avant lui et n'est arrivé depuis. Je n'ajouterai rien ici sur cet homme véritablement fameux ; il se trouvera ailleurs occasion d'en parler encore.

Rosen étoit de Livonie. M. le prince de Conti me conta qu'il avoit eu la curiosité de s'informer soigneusement de sa naissance, en son voyage de Pologne, à des gens qui lui en auroient dit la vérité de quelque façon qu'elle eût été. Il apprit d'eux qu'il étoit de très-ancienne noblesse, alliée à la meilleure de ces pays-là, et qui avoit eu de tout temps des emplois considérables, ce qui se rapporte aux certificats de la noblesse de Livonie et du roi de Suède Charles XII que Rosen dont il s'agit ici obtint, et dont celui du czar Pierre I<sup>er</sup>, donné à Paris, confirme la forme. Rosen s'enrôla tout jeune, et servit quelque temps de

simple cavalier. Il fut pris avec d'autres en maraude, et tira au billet <sup>1</sup>. Le maréchal ferrant de la compagnie où il étoit se trouva de sa chambrée. Il survécut leurs autres camarades, et finit aux Invalides. Tous les ans Rosen, même maréchal de France, l'envoyoit querir, lui donnoit bien à dîner et dînoit avec lui : ils parloient de leurs vieilles guerres ; et le renvoyoit avec de l'argent assez considérablement. Outre cela, il avoit soin de s'en informer dans le reste de l'année, et de mettre ordre qu'il eût de tout et fût à son aise. Rosen, devenu officier, et attiré et protégé en France par Rosen, son parent de même nom, qui avoit un régiment et mille chevaux sous le grand Gustave-Adolphe, à la bataille de Lutzen, puis sous le duc de Weimar, commanda en chef pour le Roi en Alsace, et mourut en 1667, ayant donné sa fille en mariage à Rosen dont je parle <sup>2</sup>.

C'étoit un grand homme sec, qui sentoit son reître, et qui auroit fait peur au coin d'un bois, avec une jambe arquée d'un coup de canon, ou plutôt du vent du canon, qu'il amenoit tout d'une pièce ; excellent officier de cavalerie, très-bon même à mener une aile, mais à qui la tête tournoit en chef ; et fort brutal à l'armée et partout ailleurs qu'à table, où sans aucune ivrognerie il faisoit une chère délicate, et entretenoit sa compagnie de faits de guerre, qui instruisoient avec plaisir. C'étoit un homme grossier à l'extérieur, mais délié au dernier point, et qui connoissoit à merveilles à qui il avoit affaire, avec de l'esprit, du tour et de la grâce en ce qu'il disoit du plus mauvais françois du monde, qu'il affectoit. Il connoissoit le Roi et son foible et celui de la nation pour les étrangers ; aussi reprochoit-il à son fils qu'il parloit si bien françois qu'il ne seroit jamais qu'un sot. Rosen fut tou-

1. *Tirer au billet* s'est dit autrefois quand, sévissant sur des militaires, on mettoit leurs noms sur des billets et tirait au sort qui serait passé par les armes. (*Dictionnaire de M. Littré.*)

2. Encore une phrase irrégulière : on croirait que c'est le Rosen dont parle Saint-Simon qui commanda en Alsace, etc.

jours bien avec les ministres et au gré de ses généraux, par conséquent du Roi, qui l'employa toujours avec distinction, et qui pourvut souvent à sa subsistance. Châteaurenaud, Vauban et lui étoient grand-croix de Saint-Louis, et il fut mestre de camp général à la mort de Montclar, qu'il vendit à Montpérourx lorsqu'il fut maréchal de France. En tout c'étoit un homme qui avoit voulu faire fortune, mais qui en étoit digne, et bon homme et honnête homme, avec la plus grande valeur. Il m'avoit pris en amitié pendant la campagne de 1693, qui avoit toujours continué depuis, et me prêtoit tous les ans sa maison toute meublée à Strasbourg. Nous lui verrons faire une fin tout à fait digne, sage, et chrétienne.

Huxelles, dont le nom étoit de Laye, et par adoption du Blé, du père du trisaïeul de celui dont il s'agit ici. Malgré ce nombre de degrés, ce ne fut que vers l'an 1500 que cette adoption fut faite par le grand-oncle maternel de ce bisaïeul, dont la femme devint par l'événement héritière de sa famille, à condition, comme il a été exécuté, de prendre le nom et les armes du Blé et de quitter celles de Laye. Avant cela, on ne connoît pas trop ces de Laye; il y avoit plusieurs familles de ce nom. Depuis, ils ont eu une Beaufremont et quelques bonnes alliances; mais avant d'aller plus loin, il faut expliquer celles dont notre marquis d'Huxelles sut faire les échelons de sa fortune.

Son père et son grand-père, qui furent tués à la guerre, et son bisaïeul, eurent le gouvernement de Châlons et cette petite lieutenance générale de Bourgogne. Le grand-père épousa une Phélypeaux, par où notre marquis d'Huxelles se trouva fort proche de Châteauneuf, secrétaire d'État, et de Pontchartrain, depuis chancelier, et du maréchal d'Humières, c'est-à-dire que son père étoit cousin germain de Châteauneuf, issu de germain de Pontchartrain, et germain du maréchal d'Humières. La sœur du père du marquis d'Huxelles avoit fort étrangement épousé Beringhen, premier écuyer, qui avoit été premier valet de chambre, dont le fils, premier écuyer aussi, et cousin ger-

main de notre marquis d'Huxelles, avoit bien plus étrangement encore épousé une fille du duc d'Aumont et de la sœur de M. de Louvois. L'intrigue ancienne de tout cela mèneroit trop loin ; il suffit de marquer la proximité des alliances, et d'ajouter que l'amitié de la vieille Beringhen pour son neveu, et l'honneur que son mari tiroit d'elle firent élever ce neveu avec leurs enfants comme frères, que l'amitié a subsisté entre eux à ce même degré, et que Beringhen, neveu de Louvois par une alliance si distinguée pour tous les deux, entra dans sa plus étroite confiance et d'affaires et de famille, fut après sa mort sur le même pied avec Barbezieux, et tant par là que par sa charge, fut une manière de personnage. Il protégea son cousin d'Huxelles de toutes ses forces auprès de Louvois, puis de Barbezieux, et l'a soutenu toute sa vie. Ce préambule étoit nécessaire pour bien faire entendre ce qui suivra ici et ailleurs ; ajoutons seulement que le marquis de Crequy, fils du maréchal, avoit épousé l'autre fille du duc d'Aumont et de la sœur de Louvois, et que MM. de Crequy vivoient fort unis avec M. d'Aumont, les Louvois et les Beringhen. Revenons maintenant à notre marquis d'Huxelles.

Son père n'avoit que dix ans quand il perdit le sien, et vingt lorsqu'il perdit sa mère. C'étoit un homme d'ambition, qui trouvant Beringhen dans la plus intime faveur de la Reine régente, qui le regardoit comme son martyr, l'avoit, pour prémices de son autorité, rappelé des Pays-Bas, où il s'étoit enfui, et de valet l'avoit fait premier écuyer. Huxelles crut se donner un fort appui en l'honorant à bon marché du mariage de sa sœur, duquel il étoit seul le maître, et ne s'y trompa pas. Il servit avec réputation et distinction ; il eut même le grade singulier de capitaine général, qui ne fut donné qu'à quatre ou cinq personnes en divers temps, et qui commandoit les lieutenants généraux ; et il n'étoit pas loin du bâton lorsqu'il fut tué, avant cinquante ans, devant Gravelines, en 1658. Sa veuve, fille du président Bailleul, surintendant des



finances lors de leur mariage, étoit une femme galante, impérieuse, de beaucoup d'esprit et de lecture, fort du grand monde, dominant sur ses amis, se comptant pour tout, et les autres, ses plus proches mêmes, pour fort peu, qui a su se conserver une considération, et une sorte de tribunal chez elle jusqu'à sa dernière vieillesse, où la compagnie fut longtemps bonne et trayée, et où le prix se distribuoit aux gens et aux choses. A son seul aspect, tout cela se voyoit en elle. Son fils et elle ne purent être longtemps d'accord, et ne l'ont été de leur vie; il se jeta aux Beringhen, qui le reçurent comme leur enfant; il avoit près de vingt-cinq ans quand il la perdit. La plus intime liaison s'étoit consolidée entre ses enfants et son neveu, et le vieux Beringhen, qui ne s'étoit pas moins conservé d'autorité dans sa famille que de considération dans le monde et auprès du Roi jusqu'à l'extrême vieillesse, eut d'autant plus de soin de l'entretenir qu'il aimoit ce neveu comme son fils. Il ne mourut qu'en 1692, et dès 1677 il avoit marié son fils à M<sup>lle</sup> d'Aumont.

Avec tous ces avantages, Huxelles sut cheminer; il devint l'homme de M. de Louvois, à qui il rendoit compte, et qui le mena vite. Il lui fit donner le commandement de ce malheureux camp de Maintenon, pour l'approcher du Roi, dont les inutiles travaux ruinèrent l'infanterie, et où il n'étoit pas permis de parler de malades, encore moins de morts. A trente-cinq ans, n'étant que maréchal de camp, Louvois lui procura le commandement de l'Alsace sous Montclar, puis en chef, à sa mort, au commencement de 1690, et le fit résider à Strasbourg pour mortifier Chamilly, à qui le Roi en venoit de donner le gouvernement, et quatre ans après le fit lieutenant général, et chevalier de l'ordre à la fin de 1688. Il résida toujours à Strasbourg jusqu'en 1710, roi plutôt que commandant d'Alsace, et servit, toutes les campagnes sur le Rhin, de lieutenant général, mais avec beaucoup d'égards et de distinctions.

C'étoit un grand et assez gros homme, tout d'une venue,

qui marchoit lentement et comme se traînant, un grand visage couperosé, mais assez agréable, quoique de physionomie refrognée par de gros sourcils, sous lesquels deux petits yeux vifs ne laissoient rien échapper à leurs regards : il ressembloit tout à fait à ces gros brutaux de marchands de bœufs ; paresseux, voluptueux à l'excès en toutes sortes de commodités, de chère exquise, grande, journalière, en choix de compagnie, en débauches grecques, dont il ne prenoit pas la peine de se cacher, et accrochoit de jeunes officiers, qu'il adomestiquoit, outre de jeunes valets très-bien faits, et cela sans voile, à l'armée et à Strasbourg ; glorieux jusqu'avec ses généraux et ses camarades, et ce qu'il y avoit de plus distingué, pour qui, par un air de paresse, il ne se levoit pas de son siège ; alloit peu chez le général, et ne montoit presque jamais à cheval pendant les campagnes ; bas, souple, flatteur auprès des ministres et des gens dont il croyoit avoir à craindre ou à espérer, dominant sur tout le reste sans nul ménagement, ce qui mêloit ses compagnies et les esseuloit assez souvent ; sa grosse tête sous une grosse perruque, un silence rarement interrompu, et toujours en peu de mots, quelques sourires à propos, un air d'autorité et de poids, qu'il tiroit plus de celui de son corps et de sa place que de lui-même ; et cette lourde tête, offusquée d'une perruque vaste, lui donnèrent la réputation d'une bonne tête, qui toutefois étoit meilleure à peindre par le Rembrandt pour une tête forte qu'à consulter ; timide de cœur et d'esprit, faux, corrompu dans le cœur comme dans les mœurs, jaloux, envieux, n'ayant que son but, sans contrainte des moyens pourvu qu'il pût se conserver une écorce de probité et de vertu feinte, mais qui laissoit voir le jour à travers, et qui cédoit même au besoin véritable ; avec de l'esprit et quelque lecture, assez peu instruit et rien moins qu'homme de guerre, sinon quelquefois dans le discours ; en tout genre le père des difficultés, sans trouver jamais de solution à pas une ; fin, délié, profondément caché, incapable d'amitié que relative à soi, ni de

servir personne, toujours occupé de ruses et de cabales de courtisan, avec la simplicité la plus composée que j'aie vue de ma vie; un grand chapeau clabaud<sup>1</sup> toujours sur ses yeux, un habit gris dont il couloit la pièce à fond, sans jamais d'or que les boutons, et boutonné tout du long, sans vestige de cordon bleu, et son Saint-Esprit bien caché sous sa perruque; toujours des voies obliques, jamais rien de net, et se conservant partout des portes de derrière; esclave du public, et n'approuvant aucun particulier.

Jusqu'en 1710, il ne venoit à Paris et à la cour que des moments, pour se conserver les amis importants qu'il se savoit ménager. A la fin il s'ennuya de son Alsace, et sans en quitter le commandement, moins encore les appointements, car avec une grande dépense, que sa vanité et ses voluptés tiroient de lui, il étoit avare, il trouva le moyen de venir demeurer à Paris pour travailler à sa fortune. Sous un masque d'indifférence et de paresse, il brûloit d'envie d'être de quelque chose, surtout d'être duc. Il se lia étroitement aux bâtards par le premier président de Mesmes, esclave de M. et de M<sup>me</sup> du Maine, et le plus intime ami de Beringhen, par conséquent le sien. Par M. du Maine, qui fut la dupe de sa capacité et des secours qu'il pourroit trouver en lui, il eut quelques secrets accès auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon. Il ne négligea pas le côté de Monseigneur: Beringhen et sa femme étoient fort amis de la Choin; ils lui vantèrent Huxelles, elle consentit à le voir. Il devint son courtisan, jusqu'à la bassesse d'envoyer tous les jours de la rue Neuve-Saint-Augustin, où il logeoit auprès du petit Saint-Antoine, où elle demouroit, des têtes de lapins à sa chienne. Par elle il fut approché de Monseigneur; il eut avec lui des entretiens secrets à Meudon, et ce prince, à qui il n'en falloit pas tant pour l'éblouir, prit une estime pour lui jusqu'à le croire propre à tout, et à s'en expliquer autant qu'il le pouvoit oser.

1. Aux bords pendants.

Dès qu'il fut mort, la pauvre chienne fut oubliée, plus de têtes de lapins; la maîtresse le fut aussi. Elle avoit eu la sottise de compter sur son amitié; surprise et blessée d'un abandon si subit, elle lui en fit revenir quelque chose. Lui-même fit le surpris: il ne pouvoit comprendre sur quoi ces plaintes étoient fondées. Il dit effrontément qu'il ne la connoissoit presque pas, et qu'il ne l'étoit de Monseigneur que par son nom, ainsi qu'il ne savoit pas ce qu'elle vouloit dire. De cette sorte finit ce commerce, avec la cause de la faveur, et elle n'en a pas ouï parler depuis.

En voilà assez, pour le présent, sur un homme dont j'ai déjà parlé ailleurs, et que nous verrons, toujours le même, figurer en plus d'une sorte, et se déshonorer enfin de plus d'une façon. Nous aurons donc aussi occasion d'en parler plus d'une fois encore. Il suffira de dire ici que la tête lui pensa tourner de ne voir point de succès de tant de menées, et qu'il y avoit plusieurs mois qu'il étoit enfermé chez lui, dans une farouche et menaçante mélancolie, ne voyant presque et qu'à peine Beringhen, lorsque l'espérance d'aller traiter la paix raffermi son cerveau déjà fort égaré.

Tessé, dont j'ai eu occasion de parler plus d'une fois. Sa mère étoit sœur du père du marquis de Lavardin, ambassadeur à Rome, excommunié par Innocent XI pour les franchises, chevalier de l'ordre, etc., duquel par l'événement il a beaucoup hérité. Le frère cadet de son père étoit le comte de Froulay, grand maréchal des logis de la maison du Roi, chevalier de l'ordre en 1661, mort en 1671, grand-père de Froulay ambassadeur à Venise, de l'évêque du Mans, et du bailli de Froulay, ambassadeur de son ordre en France. Une autre alliance fut plus utile à la fortune de Tessé. La mère de son père étoit Escoubleau, sœur du père de Sourdis, chevalier de l'ordre en 1688, puis commandant en Guyenne, duquel j'ai parlé, ami intime de Saint-Pouange, au fils duquel il donna enfin sa fille unique, et créature de Louvois, auprès duquel il pro-

duisit Tessé encore tout jeune. C'étoit un grand homme bien fait, d'une figure fort noble et d'un visage agréable, doux, liant, poli, flatteur, voulant plaire à tout le monde, surtout à la faveur et aux ministres. Il devint bientôt comme Huxelles, mais dans un genre différent, l'homme à tout faire de Louvois, et celui qui, de partout, l'informoit de toutes choses. Aussi en fut-il promptement et roidement récompensé : il acheta pour rien la charge nulle de colonel général des carabins, qui le porta, pour la supprimer, à celle de mestre de camp général des dragons, qui [ne] fut créée que pour lui, dès 1684, étant à peine brigadier ; et il venoit d'être fait maréchal de camp en 1688, quand Louvois le fit faire chevalier de l'ordre. Trois ans après, il eut le meilleur gouvernement de Flandres, qui est Ypres, et en 1692, il fut tout à la fois lieutenant général, et colonel général des dragons.

C'étoit un Manceau, digne de son pays, fin, adroit, ingrat à merveilles, fourbe et artificieux de même. On en a vu ci-devant un étrange échantillon avec Catinat, auquel il dut le comble de sa fortune, pour s'élever sur ses ruines. Il avoit le jargon des femmes, assez celui du courtisan, tout à fait l'air du seigneur et du grand monde, sans pourtant dépenser ; au fond ignorant à la guerre, qu'il n'avoit jamais faite, par un hasard d'avoir été partout et de s'être toujours trouvé à côté des actions et de presque tous les sièges ; avec un air de modestie, hardi à se faire valoir et à insinuer tout ce qui lui étoit utile, toujours au mieux avec tout ce qui fut en crédit ou dans le ministère, surtout avec les puissants valets. Sa douceur et son accortise le firent aimer ; sa fadeur et le tuf, qui se trouvoit bientôt pour peu qu'il fût recherché, le firent mépriser. Conteur quelquefois assez amusant, bientôt après plat et ennuyeux, et toujours plein de vues et de manéges, il sut profiter de ses bassesses auprès du maréchal de Villeroy, de Vendôme, de Vaudemont, et par ses souplesses auprès de Chamillart, de Torcy, des Pontchartrains, de Desmarets,

surtout auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon, chez qui Chamillart d'un côté, et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne de l'autre, l'initièrent. Il sut tirer un merveilleux parti du mariage de cette princesse, qu'il avoit conclu, et de toute la privance que la tendresse du Roi et de M<sup>me</sup> de Maintenon lui avoit donnée avec eux : elle se piqua d'aimer et de servir Tessé, comme ayant été l'ouvrier de son bonheur ; elle sentit qu'en cela même elle plaisoit au Roi, à M<sup>me</sup> de Maintenon, à M<sup>s</sup> le duc de Bourgogne ; et Tessé en sut bien profiter. Elle ne laissoit pas d'être quelquefois peinée, et même embarrassée, des pauvretés qui lui échappoient souvent, et de l'avouer à quelques-unes de ses dames du palais. L'esprit n'étoit pas son fort ; un grand usage du monde y suppléoit et une fortune toujours riante, et ce qu'il avoit d'esprit, tout tourné à l'adresse, la ruse et les souterrains, et tout fait pour la cour. Il se retrouvera en plus d'un endroit dans la suite.

Montrevel primoit de l'in cette promotion par la naissance ; il se pouvoit dire aussi que, jointe à une brillante valeur et à une figure devenue courte et goussaude<sup>1</sup>, mais qui avoit enchanté les dames, elle suppléoit en lui à toute autre qualité. Le Roi, qui se prenoit fort aux figures (et celle de Tessé ne lui fut pas inutile), et qui avoit toujours du foible pour la galanterie, s'étoit fort prévenu pour Montrevel. La même raison le lia avec le maréchal de Villeroy, qui fut toujours son protecteur. C'étoit raison : jamais deux hommes si semblables, à la différence du désintéressement du maréchal de Villeroy et du pillage de Montrevel, né fort pauvre et grand dépensier, qui auroit dépouillé les autels. Une veine de mécontentement du duc de Chevreuse résolut le Roi à le faire défaire de la compagnie des cheveu-légers de sa garde en faveur de Montrevel. Il lui en fit la confidence sous le plus entier secret. Montrevel, enivré de sa fortune, ne se put contenir ; il en fit confidence à la Feuillade, son ami. Celui-ci, qui ne

1. Voyez ci-dessus, p. 377 et note 1.

l'étoit que de la fortune, et que sa haine pour Louvois avoit lié avec Colbert, courut l'avertir du danger de son gendre. Colbert en parla au Roi, qui, moins touché en faveur de Chevreuse que piqué contre Montrevel d'avoir manqué au secret, rassura la charge à Chevreuse, et fut longtemps à faire sentir son mécontentement à Montrevel. Mais le goût y étoit ; sa sorte de fatuité, qui pourtant étoit extrême, étoit toute faite pour le Roi. Les dames, les modes, un gros jeu, un langage qu'il s'étoit fait de phrases comme en musique, mais tout à fait vides de sens et fort ordinairement de raison, les grands airs, tout cela imposoit aux sots, et plaisoit merveilleusement au Roi, soutenu d'un service très-assidu, dont toute l'âme n'étoit qu'ambition et valeur, sans avoir jamais su distinguer sa droite d'avec sa gauche, mais couvrant son ignorance universelle d'une audace que la faveur, la mode et la naissance protégeoient. Il fut commissaire général de la cavalerie avant Villars, il eut le gouvernement de Mont-Royal, il commanda en chef dans les pays de Liège et de Cologne, où il ne s'oublia pas. Sa probité ne passoit pas ses lèvres ; son peu d'esprit découvroit ses bas manéges et sa fausseté ; valet et souverainement glorieux, deux qualités fort opposées, qui néanmoins se trouvent très-ordinairement unies, et qu'il avoit toutes deux suprêmement. Tel étoit celui que le Roi se complit à faire maréchal de France, et n'osant lui confier d'armées, à le faire subsister par des commandements de provinces, qu'il pilla sans en être mieux. Il se retrouvera plus d'une fois dans ces *Mémoires*. Rien de plus ridicule que sa fin.

Tallart étoit tout un autre homme. Harcourt et lui se pouvoient seuls disputer d'esprit, de finesse, d'industrie, de manéges et d'intrigues, de desir d'être, d'envie de plaire, et de charmes dans le commerce de la vie et dans le commandement. L'application, la suite, beaucoup de talents étoient en eux les mêmes, l'aisance dans le travail, et tous deux jamais un pas sans vue, en apparence même le plus indifférent ; l'ambition pareille, et le même peu

d'égard aux moyens; tous deux doux, polis, affables, accessibles en tous temps, et capables de servir quand il n'y alloit de guère, et de peu de dépense de crédit; tous deux les meilleurs intendants d'armée et les meilleurs munitionnaires; tous deux se jouant du détail; tous deux adorés de leurs généraux, et depuis qu'ils le furent adorés aussi des officiers généraux et particuliers et des troupes, sans abandonner la discipline; tous deux arrivés par le service continuel d'été et d'hiver, et enfin par les ambassades; Harcourt plus haut, avec M<sup>me</sup> de Maintenon en croupe, Tallart plus souple; tous deux avec la même, et la même sorte d'ambition<sup>1</sup>; et le dernier porté par le maréchal de Villeroy, et à la fin par les Soubises. Une alliance, point extrêmement proche, commença et soutint sa fortune dans un temps où les parents se piquoient de le sentir: la mère de Tallart étoit fille d'une sœur du premier maréchal de Villeroy, remariée depuis à Courcelles, sous le nom duquel elle fit tant de bruit en son temps par ses galanteries; elle mourut en 1688, et le maréchal son frère en 1685; la mère de Tallart étoit fort du grand monde: Tallart, nourri dans l'intime liaison des Villeroy et courtisan du second maréchal, s'initia dans toutes les bonnes compagnies de la cour.

C'étoit un homme de médiocre taille, avec des yeux un peu jaloux, pleins de feu et d'esprit, mais qui ne voyoient goutte; maigre, hâve, qui représentoit l'ambition, l'envie et l'avarice; beaucoup d'esprit et de grâces dans l'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition, ses vues, ses menées, ses détours, et qui ne pensoit et ne respiroit autre chose. J'en ai parlé ailleurs, et j'aurai lieu d'en parler plus d'une fois encore. Il suffira de dire ici que qui que ce soit ne se fioit en lui, et que tout le monde se plaisoit en sa compagnie.

Harcourt: j'en ai beaucoup parlé en divers endroits, et j'aurai occasion d'en parler bien encore; je pense en avoir



assez dit pour le faire connoître. C'étoit un beau et vaste génie d'homme, un esprit charmant, mais une ambition sans bornes, une avarice sordide, et quand il pouvoit prendre le montant, une hauteur, un mépris des autres, une domination insupportable; tous les dehors de la vertu, tous les langages, mais, au fond, rien ne lui coûtoit pour arriver à ses fins; toutefois, plus honnêtement corrompu qu'Huxelles et même que Tallart et Tessé; le plus adroit de tous les hommes en ménagements et en souterrains, et à se concilier l'estime et les vœux publics, sous une écorce d'indifférence, de simplicité, d'amour de sa campagne et des soins domestiques, et de faire peu ou point de cas de tout le reste. Il sut captiver Louvois, être ami de Barbezieux et s'en faire respecter, plus encore de Chamillart, jusqu'à ce qu'il trouva son bon à le culbuter, et de Desmarest, fort bien avec Monseigneur et la Choin, et avec eux tous sur un pied de seigneur et de grande estime. On a vu pourquoi et comment il étoit si bien avec M<sup>me</sup> de Maintenon. Cela même l'écarta des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, et de M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne même, sans rien perdre du côté de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Il savoit tout allier, et se rallier jusqu'aux bâtards, quoique ami de toute sa vie de M. de Luxembourg, de Monsieur le Duc et de M. le prince de Conti. Il étoit assez supérieur à lui-même pour sentir ce qui lui manquoit du côté de la guerre, quoique il en eût des parties; mais les grandes il n'y atteignoit pas : aussi, fort dissemblable en tout au maréchal de Villeroy, tourna-t-il court vers le conseil dès qu'il espéra y pouvoir entrer.

Aucun seigneur n'eut le monde et la cour si généralement pour lui, aucun n'étoit plus tourné à y faire le premier personnage, peu ou point de plus capables de le soutenir; avec cela beaucoup de hauteur et d'avarice, qui toutefois ne sont pas des qualités attirantes. Pour la première il la savoit ménager; mais l'autre se monroit à découvert jusque par la singulière frugalité de sa table à la cour, où fort peu de gens étoient reçus, et qu'il avoit avan-

cée à onze heures le matin, pour en bannir mieux la compagnie. Il mêloit avec grâce un air de guerre à un air de cour, d'une façon tout à fait noble et naturelle. Il étoit gros, point grand, et d'une laideur particulière, et qui surprenoit, mais avec des yeux si vifs et un regard si perçant, si haut et pourtant doux, et toute une physionomie qui petilloit d'esprit et de grâces, qu'à peine le trouvoit-on laid. Il s'étoit démis une hanche d'une chute qu'il fit du rempart de Luxembourg en bas, où il commandoit alors, qui ne fut jamais bien remise et qui le fit demeurer fort boiteux, et fort vilainement parce que c'étoit en arrière; naturellement gai, et aimant à s'amuser.

Il prenoit autant de tabac que le maréchal d'Huxelles, mais non pas si salement que lui, dont l'habit et la cravate en étoient toujours couverts. Le Roi haïssoit fort le tabac; Harcourt s'aperçut en lui parlant souvent que son tabac lui faisoit peine; il craignit que cette répugnance n'éloignât ses desseins et ses espérances : il quitta le tabac tout d'un coup; on attribua à cela les apoplexies qu'il eut dans la suite, et qui lui causèrent une terrible fin de vie. Les médecins lui en firent reprendre l'usage, pour rappeler les humeurs à leur ancien cours et les détourner de celui qu'elles avoient pris, mais il étoit trop tard; l'interruption avoit été trop longue, et le retour au tabac ne lui servit de rien.

Je me suis étendu sur ces dix maréchaux de France; le mérite de quelques-uns m'y a convié, mais plus encore la nécessité de faire connoître des personnages qu'on verra beaucoup figurer en plus d'une façon, comme les maréchaux d'Estrées, d'Huxelles, de Tessé, de Tallart et d'Harcourt. Reprenons maintenant le courant.

---

 CHAPITRE XX.

Comte d'Évreux colonel général de la cavalerie; son caractère. — Mariage de Beaumanoir avec une fille du duc de Noailles. — Généraux des armées; ridicules de Villars sur sa femme. — Fanatiques; Montrevel en Languedoc. — Encouragement aux officiers. — Gouvernement d'Aire à Marsin, à vendre cent mille livres au maréchal de Villeroy. — Harcourt capitaine des gardes du corps. — Électeur de Bavière déclaré pour la France et l'Espagne. — Kehl pris par Villars; générosité de Vauban. — Barbezières pris déguisé; sa ruse heureuse. — Grand prieur en Italie sous son frère. — Duc de Guiche et Hautefeuille colonel général et mestre de camp général des dragons; comte de Verue commissaire général de la cavalerie. — Bachelier. — Trois cent mille [livres] de brevet de retenue à M. de la Rochefoucauld. — Mort et héritage de la vieille Toisy. — M<sup>me</sup> Guyon en liberté, mais exilée en Touraine. — Procès sur la coadjutorerie de Cluni, gagné par l'abbé d'Auvergne. — Vertamont plus que mortifié. — Fanatiques; raison de ce nom. — Basville; son caractère; sa puissance en Languedoc. — Ressources secrètes des fanatiques; triste situation du Languedoc. — Bals à Marly.

Les Bouillons, uniquement attentifs à leur maison, et toujours et en toutes sortes de temps et de conjonctures, firent en ce temps-ci une grande affaire pour elle, malgré la profonde disgrâce du cardinal de Bouillon. Le comte d'Auvergne avoit eu la charge de colonel général de la cavalerie à la mort de M. de Turenne, dans laquelle M. de Louvois, ennemi de M. de Turenne et de tout ce qui lui appartenoit, lui avoit tant qu'il avoit vécu donné tous les dégoûts imaginables, et Barbezieux après lui. Le Roi, piqué d'avoir longtemps inutilement travaillé à l'engager de la vendre à M. du Maine, qu'il en consola enfin par mettre les carabiniers en corps sous sa charge, avoit continué à maltraiter le comte d'Auvergne dans ses fonctions, et à le traiter médiocrement bien d'ailleurs. C'étoit une manière de bœuf ou de sanglier fort glorieux et fort court d'esprit, toujours occupé, et toujours embarrassé de son rang, et pourtant fort à la cour et dans le monde; d'ailleurs honnête homme, fort brave homme, et officier jusqu'à un

certain point : il étoit fort ancien lieutenant général, il avoit bien et longtemps servi. Lui et M. de Soubise, quoique se voulant donner pour princes, avoient été fort mortifiés de n'être point maréchaux de France, et tous deux ne servoient plus.

Le comte d'Auvergne, par les tristes aventures de ses deux fils laïques, n'en avoit plus que deux, l'un et l'autre dans l'Église ; des trois fils de M. de Bouillon, les deux aînés étoient fort mal avec le Roi : restoit le comte d'Évreux, dont la figure et le jargon plaisoient aux dames. Avec un esprit médiocre, il savoit tout faire valoir, et n'étoit pas moins occupé de sa maison que tous ses parents. Il en tiroit fort peu : il n'avoit qu'un nouveau et méchant petit régiment d'infanterie. Il étoit assidu à la guerre et à la cour ; il savoit se faire aimer ; on étoit touché de le voir si mal à son aise, si reculé, si éloigné d'une meilleure fortune. Il s'attacha au comte de Toulouse ; cela plut au Roi, de qui il tira quelquefois quelque argent pour lui aider à faire ses campagnes. Le comte de Toulouse prit de l'amitié pour lui ; il en profita. Le Roi fut bien aise d'acquérir à ce fils un ami considérable, et de lui en procurer d'autres par un coup de crédit, et cela valut au comte d'Évreux la charge de son oncle, qui par sa persévérance à la garder la conserva ainsi dans sa maison. Il la vendit six cent mille livres comme à un étranger : il étoit mal dans ses affaires ; la somme parut monstrueuse pour un cadet qui n'avoit rien, et pour un effet de vingt mille livres de rente, le cardinal de Bouillon lui donna cent mille francs ; M. le comte de Toulouse, qui lui avoit fait donner l'agrément, s'intéressa pour lui faire trouver de l'argent, et il consumma promptement son affaire. Le Roi voulut qu'il servît quelque temps de brigadier de cavalerie avant que de faire aucune fonction de colonel général ; ce temps-là même fut encore abrégé par la même protection qui lui avoit valu la charge. Il n'avoit que vingt-cinq ans, n'avoit servi que dans l'infanterie ; le Roi étoit piqué contre le cardinal de Bouillon, contre le comte d'Auvergne, contre la fraîche

désertion de son fils, contre le chevalier de Bouillon de propos fort impertinents qu'il avoit tenus; et malgré tant de raisons, il fit, en faveur du comte de Toulouse, la faveur la plus signalée au comte d'Évreux, tandis qu'aucun des quatre fils de France n'auroit pas osé lui demander la moindre grâce pour personne, et que, s'ils l'avoient hasardé, outre le refus certain, celui pour qui ils se seroient intéressés auroit été perdu sans ressource.

La cour venoit de voir un mariage fait sous d'étranges auspices, auxquelles<sup>1</sup> aussi le succès répondit promptement : ce fut du marquis de Beaumanoir avec une fille du duc de Noailles. Lavardin, son père, avoit épousé en premières noces une fille du duc de Luynes, dont une fille unique, mariée à la Châtre. Il s'étoit remarié à une sœur du duc et du cardinal de Noailles, dont il fut encore veuf, et en laissa un fils unique, seul reste de son illustre nom, et deux filles, et aucun des trois établi. En mourant, il défendit à son fils d'épouser une Noailles sous peine de sa malédiction<sup>2</sup>, et conjura le cardinal de Noailles, à qui il le recommanda, de ne le pas souffrir. Je ne sais quel mécontentement il avoit eu d'eux, mais il comprit que son fils étant riche, et ayant besoin de protection pour entrer dans le monde, pour avoir un régiment, et surtout pour obtenir la lieutenance générale de Bretagne, sur laquelle il n'avoit que cent cinquante mille livres de brevet de retenue, les Noailles, à l'affût des bons partis, tâcheroient bien de ne pas manquer celui-là, qui s'y livreroit volontiers pour trouver ces avantages; et c'est ce qui l'engagea à y mettre tout l'obstacle que l'autorité paternelle, la religion, et la confiance forcée en son beau-frère, pour le piquer d'honneur, lui purent suggérer; mais Lavardin eut le sort des rois, dont les volontés sont après leur mort autant méprisées que redoutées de leur vivant.

Il mourut en août 1701. Les Noailles empêchèrent que

1. Saint-Simon fait *auspices* du féminin.

2. Saint-Simon a déjà mentionné ce fait (voyez ci-dessus, p. 71), et il le rappellera encore (voyez plus loin, au chapitre II du tome IV).

le Roi disposât de la charge, quoique fort demandée, et laissèrent croître le petit garçon, qui n'avoit que seize ans à la mort de son père, et aucun parent proche en état de s'opposer à leurs volontés. Ils en prirent soin comme en étant eux-mêmes les plus proches; ils le gagnèrent; ils effacèrent ou affoiblirent dans son esprit la défense et l'imprécation que son père lui avoit prononcée à la mort; ils lui montrèrent un régiment, la charge de son père, les cieux ouverts à la cour, en épousant une de leurs filles. Le jeune homme ne connoissoit qu'eux; il se laissa aller, et le mariage se conclut et s'exécuta moyennant la charge. On fut surpris avec raison de la mollesse du cardinal de Noailles. Ceux qui, comme moi, savoient avec quelle résistance il avoit soutenu toutes les attaques qui lui avoient été portées lors de l'affaire de Monsieur de Cambray, et que lui seul avoit empêché le Roi de chasser le duc de Beauvillier et de donner ses places du conseil au duc de Noailles, son frère, ne purent comprendre sa complaisance pour sa famille en une occasion qui demandoit toute sa fermeté. Mais les saints ne font pas toujours des actions vertueuses; ils sont hommes, et ils le montrent quelquefois. Le cardinal de Noailles put dire sur cette occasion, et sur quelque autre qui se retrouvera en son temps, mais qui furent épurées par de longues souffrances, ce que Paul III Farnèse dit avec plus de raison, et dans la plus juste amertume de son cœur, en mourant : *Si mei non fuissent dominati, tunc immaculatus essem et emundarer a delicto maximo*<sup>1</sup>. Ce mariage ne dura pas un an : le jeune Beaumanoir fut tué à la fin de la campagne, à la bataille de Spire, finit son nom et sa maison, laissa ses deux sœurs héritières, et sa charge en proie aux Noailles, qui en marièrent une autre fille à Châteaurenaud, fils de celui que nous venons de voir faire maréchal de France, et qui eut la lieutenance générale de Bretagne.

Les dispositions ne tardèrent pas à être faites pour les

1. *Psaume XVIII*, verset 14.

armées : il n'y eut pas à toucher à celle d'Italie, où le duc de Vendôme étoit demeuré ; le maréchal de Villeroy [, qui] passoit presque tout l'hiver à Bruxelles, eut avec le maréchal de Boufflers l'armée de Flandres ; le maréchal de Tallart une sur la Moselle, et le maréchal de Villars, resté à Strasbourg, celle d'Allemagne.

Il y avoit fait venir sa femme, dont il étoit également amoureux et jaloux, à qui il avoit donné pour duègne une de ses sœurs, qui ne la perdit guère de vue nulle part nombre d'années, et qui se trouvoit mieux là qu'à mourir de faim dans sa province, avec Vaugué son mari, où elle ne retourna plus. Les ridicules furent grands<sup>1</sup>, et les précautions pas toujours heureuses.

Montrevel fut envoyé en Languedoc, où les religionnaires commençoient à donner de l'inquiétude. Leur nombre et les rigueurs de Basville, intendant moins que roi de la province, les avoient<sup>2</sup> encouragés. Plusieurs avoient pris les armes et fait de cruelles exécutions sur des curés et sur d'autres prêtres. Les protestants étrangers attisèrent et soutinrent sourdement ce feu, qui pensa devenir un embrasement funeste. Broglio, qui y commandoit en chef, mais il se peut dire sous Basville, son beau-frère, y demeura quelque temps sous le nouveau maréchal. On y envoya quelques troupes, avec un nommé Julien, qu'on avoit débauché du service de Savoie, et qui avoit bien fait du mal pendant la dernière guerre, en brave aventurier qui connoissoit le pays.

Le Roi répandit pour cent cinquante mille [livres] en petites pensions dans les corps, et releva l'émulation pour l'ordre de Saint-Louis en le conférant à M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne, non seul et en particulier, comme il avoit fait à Monseigneur et seul, mais en public, avec et à la tête d'un nombre d'officiers qu'il fit en même temps chevaliers de Saint-Louis. Il donna peu après le gouvernement d'Aire à vendre à Marsin, vacant par la mort du chevalier de

1. *Grandes*, au manuscrit.

2. Saint-Simon a écrit *avoit*, au singulier.

Tessé, frère du maréchal, mort l'été précédent à Mantoue, où il commandoit; et cent mille francs au maréchal de Villeroy pour faire son équipage; puis disposa enfin de la charge de capitaine des gardes de mon beau-père en faveur du maréchal d'Harcourt, qui, de tous les candidats, étoit le moins en état de l'exercer, et celui de tous aussi qui la desiroit le moins ardemment : il étoit sans cela fort approché du Roi; mais M<sup>me</sup> de Maintenon, sa protectrice, qui n'avoit pas moins de desir que lui-même de le voir dans le conseil, jugea que l'assiduité nécessaire et les détails de cette charge seroit<sup>1</sup> une ressource pour l'y conduire.

En conséquence du traité que Puysegur, de qui j'ai eu souvent occasion de parler, avoit fait, dès la Flandre, avec l'électeur de Bavière, ce prince étoit retourné dans ses États préparer à l'Empereur une guerre fâcheuse, à l'ombre d'une neutralité suspecte. On avoit grand besoin d'une pareille diversion; l'électeur enfin venoit de lever le masque, nonobstant la déclaration de la diète de Ratisbonne que la guerre de la succession d'Espagne étoit guerre d'Empire. Il falloit soutenir l'électeur, et lui fournir un puissant secours, suivant l'engagement réciproque. Villars, plus occupé de sa femme que d'exécuter les ordres dont il étoit chargé, passa enfin le Rhin au commencement de février, après force délais, et fut remplacé au deçà par Tallart, fortifié d'un gros détachement de Flandres. L'électeur cependant faisoit force petites conquêtes, en attendant qu'il se fût formé une armée impériale pour s'opposer à lui. Cependant Villars assiégea le fort de Kehl, qui se rendit le 9 mars; on y perdit fort peu de monde, et la défense fut molle. Trois mille hommes, ou environ, qui en sortirent furent conduits à Philisbourg. On y trouva vingt-six milliers de poudre; mais les paysans tuèrent une infinité de maraudeurs. Vauban avoit proposé au Roi de l'envoyer à Kehl, qui trouva que cela seroit au-dessous de

1. Ce verbe est bien au singulier.



la dignité où il venoit de l'élever; et quoique Vauban insistât avec toute la reconnoissance, la modestie et la bonne volonté possible, le Roi ne voulut pas le lui permettre<sup>1</sup>; et peu de jours après il l'en récompensa par des entrées moindres que celles des brevets, mais plus grandes que celles de la chambre.

Barbezières, envoyé de l'armée d'Italie conférer avec l'électeur de Bavière sur divers projets, et qui étoit excellent officier général, fort hasardeux, avec de l'esprit, et fort avant dans la confiance du duc de Vendôme, fut pris déguisé en paysan près du lac de Constance, passant pays à pied, et fut conduit à Inspruck, jeté dans un cachot, puis gardé à vue. Ne sachant comment donner de ses nouvelles, et craignant d'être pénu comme un espion, il fit le malade, et demanda un capucin, à qui il tira bien fort la barbe, pour voir si ce n'étoit point un moine supposé. Quand il s'en fut assuré, il essaya de le toucher et de l'engager à faire avertir M. de Vendôme de l'état misérable et périlleux où il se trouvoit. Le capucin se trouva charitable, et il le fit sans perdre de temps. Aussitôt M. de Vendôme manda au comte de Staremborg, qui commandoit l'armée impériale en l'absence du prince Eugène, qu'il feroit au commandant et à toute la garnison de Bercello<sup>2</sup> les mêmes traitements qu'on feroit à Barbezières, qu'ils savoient bien être lieutenant général des armées du Roi. Peut-être cela lui sauva-t-il la vie; mais la prison fut longue et extrêmement dure, surtout d'être jour et nuit gardé à vue, pour un homme aussi vif et aussi pétulant que l'étoit Barbezières, qu'ils renvoyèrent à la fin<sup>3</sup>. Parlant d'Italie, M. du Maine obtint avec grand'peine que le grand prieur allât servir sous son frère en Italie, où son ancienneté le faisoit premier lieutenant général.

Tessé, devenu maréchal de France, ne se soucioit plus

1. Nous verrons plus loin (tome IV, chapitre XVI) Vauban essayer un refus semblable pour le siège de Turin, en 1705.

2. Lisez *Vercelli*.

3. Nous retrouverons ce récit au chapitre VI du tome IV.

de sa charge de colonel général des dragons. Il la vendit quatre cent quatre-vingt mille livres au duc de Guiche, qui en étoit mestre de camp général et se défit de cette dernière charge à Hautefeuille. Par même raison, Villars fit aussi de l'argent de la sienne de commissaire général de la cavalerie, et en eut gros du comte de Verue, que sa triste situation avoit banni depuis longtemps de son pays, et qui se voulut lier tout de bon au service de France.

M. de la Rochefoucauld obtint en même temps la survivance de la charge de premier valet de garde-robe du Roi, qu'avoit Bachelier, pour son fils. Il aimoit extrêmement le père, qui avoit été son laquais, et que de là il avoit poussé à cette fortune. Il faut dire aussi que ce Bachelier étoit un des plus honnêtes hommes qu'on pût voir, le plus modeste, le plus respectueux, le plus reconnoissant pour son maître. Il avoit conservé un crédit sur lui dont ses amis, et plus souvent encore ses enfants, avoient besoin. M. de la Rochefoucauld aimoit bien mieux ses valets que ses enfants, et ruinoit ces derniers pour eux. Bachelier se comporta toujours avec tant de droiture et d'attachement entre le père et les enfants qu'ils l'aimoient presque autant que le père, que j'ai ouï M. de la Rocheguyon et le duc de Villeroy, son ami intime et son beau-frère, en faire de grandes louanges; et quoique Bachelier fût devenu riche, jamais on n'a soupçonné sa probité. Son fils ne vaut pas moins. Il acheta de Bloin, après la mort du Roi, sa charge de premier valet de chambre, et il y a apparence qu'après le premier ministre, auquel il a pu résister, malgré la toute-puissance de ce cardinal, il figurera beaucoup dans l'intérieur des cabinets. Bientôt après, M. de la Rochefoucauld eut trois cent mille [livres] de brevet de retenue sur ses charges; M. de la Rocheguyon, son fils, en avoit les survivances depuis longtemps: ce fut donc à ses dépens, à quoi il fut obligé de consentir.

La vieille Toisy, dont j'ai parlé à l'occasion du mariage de la comtesse d'Estrées, dont elle avoit fourni la plus

grande partie de la dot, mourut fort vieille, s'étant toujours conservé son tribunal chez elle et tout son air d'autorité, à force d'esprit. Elle n'avoit point d'enfants, et toute bourgeoise qu'elle étoit, elle n'estima pas ses parents dignes d'hériter d'elle; elle avoit donné en mariage à la duchesse de Guiche et à la comtesse d'Estrées; les Noailles, qui sentoient la succession bonne, lui avoient toujours fait soigneusement leur cour; ce ne fut pas en vain : elle donna presque tout ce qu'elle avoit à la duchesse de Noailles, et fit une amitié de quarante mille livres au cardinal d'Estrées, son bon ami, pour qu'en revenant d'Espagne, il trouvât à acheter quelque petite maison pour aller prendre l'air autour de Paris.

Un personnage du même sexe, plus rare et plus célèbre, obtint en ce temps-ci sa liberté. Les amis de M<sup>me</sup> Guyon, toujours attentivement fidèles, en furent redevables à la charité toujours compatissante du cardinal de Noailles, qui la fit sortir de la Bastille, où elle étoit depuis plusieurs années sans voir personne, et lui obtint la permission de se retirer en Touraine. Ce ne fut pas la dernière époque de l'illustre béate, mais la liberté lui fut toujours depuis conservée. Le cardinal de Noailles n'en recueillit rien moins que la reconnoissance de tout ce petit troupeau.

Le cardinal de Bouillon n'étoit pas en repos dans son exil. Les moines de Cluni en avoient voulu profiter. Il leur avoit arraché la coadjutorerie pour son neveu plutôt qu'il ne l'avoit obtenue. Ils n'avoient osé résister au nom du Roi et à la présence du cardinal allant à Rome dans la faveur où il étoit pour lors; mais ils s'étoient ménagé des moyens à la pouvoir contester un jour. Il y avoit eu du bruit et des oppositions étouffées par autorité; les moines étoient fort affligés de se voir toujours hors de mains régulières; ils étoient encore plus outrés de se voir passer des cardinaux à un abbé, qui n'avoit pas même le privilège, que le sacré collège se donne, de pouvoir tout posséder et régir. Ils ne virent donc pas plutôt le cardinal en disgrâce qu'ils attaquèrent la coadjutorerie au grand con-

seil, et donnèrent bien à courir aux Bouillons. Outre les raisons du procès, le meilleur moyen des moines étoit de persuader aux juges que le Roi, mécontent de leur abbé, y prenoit part pour eux, tellement que les Bouillons voulurent se parer de leurs proches, faire effort de crédit, et faire comprendre par cette assistance ouverte que le Roi demeuroid neutre entre eux. Je ne pus leur refuser d'aller avec eux à l'entrée des juges, et les solliciter avec le duc d'Albret et l'abbé d'Auvergne, et de dire à chacun bien affirmativement que le Roi n'y prenoit aucune part. Ces sollicitations durèrent, ainsi que les entrées des juges, où la compagnie étoit assez nombreuse; enfin, le 30 mars, l'abbé d'Auvergne gagna en plein, tout d'une voix. Ils me surent un gré infini d'avoir toujours été avec eux partout, dont plusieurs s'étoient très-souvent dispensés. Je les retrouvai après bien à point dans une autre affaire, où ils me servirent très-utilement et avec la dernière chaleur. On est fort quand on se soutient dans les familles et les parentés, et on est toujours la dupe et la proie de s'abandonner; c'est ce qui se voit et se sent tous les jours avec un dommage irréparable. L'arrêt signé, l'abbé d'Auvergne fut bien étonné de ne le pas trouver tel que tous les juges l'avoient dit en les allant remercier. Il s'en plaignit à Vertamont, premier président; la dispute fut forte: les Bouillons crièrent, menacèrent de se plaindre au Roi et au grand conseil; les juges s'émurent: il fallut leur porter l'arrêt; ils le réformèrent, aux hauts cris de Vertamont, à qui, pour l'honneur de la présidence, on laissa dans l'arrêt quelque chose de ce qui n'y avoit pas été prononcé.

Montrevel ne trouva pas les fanatiques si aisés à réduire qu'il avoit cru. On leur avoit donné ce nom parce que chaque troupe considérable de ces protestants révoltés avoient<sup>1</sup> avec eux quelque prétendu prophète ou prophétesse, qui, d'intelligence avec les chefs, faisoient les in-

1. Il y a bien au manuscrit *avoient*, au pluriel.

spirés, et menoient ces gens-là où ils vouloient, avec une confiance, une obéissance et une furie inconcevable.

Le Languedoc gémissoit depuis longues années sous la tyrannie de l'intendant Basville, qui, après avoir culbuté le cardinal Bonzi, comme on le dira en son lieu, tira toute l'autorité à lui, et qui, pour que rien ne lui en pût échapper, fit donner le commandement des armes dans toute la province à son beau-frère Broglio, qui n'avoit pas servi depuis la malheureuse campagne de Consarbrück du maréchal de Crequy, où il étoit maréchal de camp. Par ce moyen, le commandement et toute considération des lieutenants généraux de la province tombèrent, et tout fut réuni à Basville, devant qui son beau-frère, d'ailleurs très-incapable, ne fut qu'un petit garçon. Basville étoit un beau génie, un esprit supérieur, très-éclairé, très-actif, très-laborieux. C'étoit un homme rusé, artificieux, implacable, qui savoit aussi parfaitement servir ses amis et se faire des créatures; un esprit surtout de domination, qui brisoit toute résistance, et à qui rien ne coûtoit, parce qu'il n'étoit arrêté par rien sur les moyens. Il avoit fort augmenté le produit de la province; l'invention de la capitation l'avoit beaucoup fait valoir. Ce génie vaste, lumineux, impérieux étoit redouté des ministres, qui ne le laissoient pas approcher de la cour, et qui, pour le retenir en Languedoc, lui laissoient toute puissance, dont il abusoit sans ménagement.

Je ne sais si Broglio et lui se voulurent faire valoir du côté des armes; mais ils inquiétèrent fort les non ou mauvais convertis, qui à la fin s'attroupèrent. On sut après que Genève d'une part, le duc de Savoie d'autre, leur fournirent des armes et des vivres dans le dernier secret; l'une des prédicants, l'autre quelques gens de tête et de main, et de l'argent; tellement qu'on fut très-longtemps dans la surprise de les voir en apparence dénués de tout, et néanmoins se soutenir et entreprendre.

On eut grande obligation à ce fanatisme qui s'empara d'eux, et qui bientôt leur fit commettre les derniers excès,

en sacrilèges, en meurtres et en supplices sur les prêtres et les moines. S'ils s'en étoient tenus à ne maltraiter personne que suivant les lois de la guerre, à demander seulement liberté de conscience et soulagement des impôts, force catholiques qui, par crainte, par compassion, ou par espérance que ces troubles forceroient à quelque diminution de subsides, auroient persévéré, et peut-être levé le masque sous leur protection, et en auroient entraîné le grand nombre.

Ils avoient des cantons entiers, et presque quelques villes de leur intelligence, comme Nîmes, Uzès, etc., et force gentilshommes distingués et accrédités dans le pays, qui les recevoient clandestinement dans leurs châteaux, qui les avertissoient de tout, et à qui ils s'adessoient avec sûreté, qui eux-mêmes, pour la plupart, avoient leurs ordres et leurs secours de Genève ou de Turin. Les Cévennes et les pays voisins, pleins de montagnes et de déserts, étoient une merveilleuse retraite pour ces sortes de gens, d'où ils faisoient leurs courses. Broglio, qui y voulut faire le capitaine, y fut traité et s'y conduisit en intendant. Ni troupes, ni artillerie, ni vivres, ni amas nulle part, en sorte que Montrevel fut obligé de demander de toutes ces choses, en attendant lesquelles les fanatiques désoloient toujours la province, en recevant aussi de temps en temps quelques petites pertes de la part de Julien. Broglio, qui n'entendoit rien qu'à dominer sous l'ombre de Basville, fut rappelé, et eut l'impudence de répandre que c'étoit avec parole d'être fait chevalier de l'ordre. On envoya trois ou quatre lieutenants généraux ou maréchaux de camp à Montrevel, avec vingt bataillons et de l'artillerie, dont il sut très-médiocrement s'aider. On pendit quelques chefs qui furent pris en divers petits combats ou surprises. Ils se trouvèrent tous de la lie du peuple, et leur parti n'en fut ni effrayé ni ralenti.

Tant d'occupations étrangères et domestiques n'empêchèrent pas le Roi de s'amuser à des bals à Marly.

---

 CHAPITRE XXI.

Honteux délais de Villars de passer en Bavière; jaloux de sa femme; refusé de la mener avec lui; joint enfin l'électeur. — Mort de la comtesse Dalmont à Saint-Germain. — Mort du bailli d'Hautefeuille, ambassadeur de Malte. — Mort de Bechameil; sa fortune et son caractère. — Prince d'Auvergne pendu en Grève en effigie. — Défection du duc Molez. — Duc de Bourgogne déclaré pour l'armée sur le Rhin, avec Tallart sous lui et Marsin auprès de lui. — Duchesse de Ventadour quitte Madame; ses vues. — Duchesse de Brancas dame d'honneur de Madame pour son pain; son caractère et ses malheurs. — Mort de Félix; Maréchal premier chirurgien du Roi en sa place; son caractère. — Curieux fait d'un voyage de Maréchal à Port-Royal des Champs. — Comtesse de Gramont; son caractère; sa courte disgrâce; le Roi lui donne Pontali. — Mort d'Aubigné; aversion du Roi pour le deuil. — Maladie du comte d'Ayen, singulièrement visité. — Papiers du P. Quesnel, pris et lui arrêté, qui s'échappe. — Disgrâce de l'archevêque de Reims et son accommodement. — Mort de Gourville; son mariage secret et sa sage disposition. — Bonn rendu par d'Alègre. — Combat d'Eckeren. — Toison d'or à Boufflers.—Bedmar conseiller d'État en Espagne.—Trois cent mille [livres] de brevet de retenue, outre trois cent mille autres, à Chamillart. — Succès de mer; Walstein, ambassadeur de l'Empereur en Portugal, prisonnier.

Kehl pris, et les comtes Schick et Stirum à la tête des troupes impériales pour contenir l'électeur de Bavière, il devenoit fort pressé de faire passer une armée à son secours; Villars et la sienne y étoient destinés. Il étoit revenu à Strasbourg après sa conquête; il fut difficile de l'en faire sortir: il ne pouvoit s'éloigner de sa femme. Le prince Louis rassembloit des troupes, et se retranchoit aux passages des montagnes. Le maréchal lui envoya demander un passe-port pour sa femme; il en fut refusé, et il s'en vengea depuis honteusement en brûlant et ravageant les terres de ce prince lorsqu'il y passa en allant en Bavière. Le Roi, à qui il demanda permission de se faire accompagner par sa femme, ne se montra pas plus galant que le prince Louis, tellement que Villars en furie ne son-

gea qu'à différer. L'approvisionnement, les recrues, l'arrivée des officiers, mille détails dont il sut profiter, furent ses prétextes. Cinquante bataillons et quatre-vingts escadrons, avec force officiers généraux, destinés à passer avec lui, se morfondirent longtemps, peu touchés des charmes de la maréchale. Le comte d'Albert, que le Roi ne voulut jamais rétablir, non pas même le laisser colonel réformé, eut permission d'aller chercher fortune en Bavière, au service de l'électeur, et alla avec Monasterol, son envoyé ici, joindre ces troupes pour passer avec elles.

A la fin Villars, poussé à bout d'ordres pressants, et ne pouvant plus trouver d'excuses sous les yeux de tant de témoins, passa le Rhin et se mit sérieusement en marche. Il poussa devant lui Blainville avec une vingtaine de bataillons, qui emporta le château d'Haslach, où cent quatre-vingts hommes demeurèrent prisonniers dans la vallée de la Quinche, à trois lieues de Gegenbach, où étoit le prince Louis, qui, par toutes les lenteurs du maréchal, étoit sur le point d'être joint par vingt bataillons que lui envoyoient les Hollandois. Ces retranchements, examinés et tournés, furent trouvés de digestion trop dure; il fallut prendre des détours: on réussit, et Villars, capitaine de vaisseau, qui avoit eu permission de faire la campagne auprès du maréchal son frère, arriva le 6 mai, après dîné à Versailles, dans le temps que le Roi travailloit avec Chamillart dans son cabinet, qui l'y fit entrer d'abord. Il apportoit la nouvelle que l'armée avoit surmonté tous les obstacles et les défilés; qu' [on] avoit attaqué le château d'Hornberg, à côté de Wolfach, et que trois ou quatre mille hommes qui étoient derrière Hornberg s'étoient retirés précipitamment; qu'ils avoient perdu trois cents hommes, et nous une trentaine; qu'on n'avoit pas voulu s'amuser à les poursuivre; que l'armée étoit le 2 campée à Saint-Georges, entrée sur trois colonnes dans la plaine; qu'elle n'étoit plus qu'à trois lieues de Rothweil et de Villingen; qu'on n'entendoit point parler du prince Louis depuis qu'on



l'avoit tournoyé et laissé à côté; qu'enfin la jonction avec l'électeur étoit désormais sûre et certaine. Il ajouta des détails sur les vivres, les convois et l'artillerie, qui furent satisfaisants, et que Saint-Maurice et Clérembault, lieutenants généraux, étoient demeurés, avec quatre bataillons et vingt-trois escadrons, à Offembourg, où le maréchal de Tallard venoit d'arriver.

Villars ne voulut point attaquer Villingen, qu'il laissa sur sa gauche, pour ne point retarder sa marche. Il détacha le 4, de Donnausching, d'Aubusson, mestre de camp de cavalerie, avec cinq cents chevaux, pour aller porter de ses nouvelles à Monsieur de Bavière. Ce prince avoit aussi envoyé cinq cents chevaux au-devant du maréchal. Les détachements se rencontrèrent, se reconnurent, et ce fut grande joie des deux côtés. Villars avoit avec lui cinquante bons bataillons et soixante escadrons, avec pouvoir de faire des brigadiers et de donner amnistie aux déserteurs voulant revenir. Enfin le maréchal de Villars vit, le 12 mai, l'électeur de Bavière, qui pleura de joie en l'embrassant, et le combla en son particulier de tout ce qui se peut de plus flatteur, et témoigna une grande reconnoissance pour le Roi. Il lui fit voir ses troupes, et faire trois salves de canon et de mousqueterie, jetant le premier son chapeau en l'air, et criant : *Vive le Roi!* ce qui fut imité par toute son armée. Deux jours après, l'électeur vint dîner chez le maréchal, et voir une trentaine de nos bataillons, qui le reçurent avec de grands cris de *Vive le Roi et Monsieur l'électeur!* Il les trouva parfaitement belles<sup>1</sup>. Contentons-nous de les avoir mis ensemble pour le présent, et allons voir ce qui se passa ailleurs.

La reine d'Angleterre, fort incommodée d'une glande au sein, dont elle guérit à la longue par un régime très-sévère, eut une nouvelle affliction : elle perdit la comtesse Dalmont, Italienne et Montécuculli, qu'elle avoit amenée et mariée en Angleterre, qui ne l'avoit jamais quittée, et

1. *Belles* s'accorde avec l'idée de *troupes*, non exprimée.

pour qui elle avoit eu la plus grande amitié et la plus grande confiance toute sa vie. C'étoit une grande femme très-bien faite et de beaucoup d'esprit, dont notre cour s'accommodoit extrêmement. La Reine l'aimoit tant, qu'elle lui avoit fait donner un tabouret de grâce, comme je crois l'avoir déjà remarqué ailleurs.

Le bailli d'Hautefeuille, ambassadeur de Malte, mourut en même temps. C'étoit un vieil homme, qui avoit fort servi et avec valeur, qui ne ressembloit pas mal à un spectre, et qui avoit usurpé et conservé quelque familiarité avec le Roi, qui lui marqua toujours de la bonté. Il étoit farci d'abbayes et de commanderies, de vaisselles et de beaux meubles, surtout de beaucoup de beaux tableaux, fort riche et fort avare. Se sentant fort mal, et voulant recevoir ses sacrements, il envoya lui-même chercher le receveur de l'ordre et quelques chevaliers, à qui il fit livrer et emporter ses meubles, ses tableaux, sa vaisselle, et tout ce qui se trouva chez lui, pour que l'ordre ne fût frustré de rien après lui.

Bechameil le suivit immédiatement, assez vieux aussi. Il étoit père de la femme de Desmarets, qui venoit de revenir sur l'eau, et qui ne tarda guère à y voguer en plein, et de la femme de Cossé, qui devint duc de Brissac, comme je l'ai expliqué en son lieu. Bechameil avoit été fort dans les affaires, mais avec bonne réputation, autant qu'en peuvent conserver des financiers qui s'enrichissent. Il avoit succédé à Boisfranc, beau-père du marquis de Gesvres, dans la surintendance de la maison de Monsieur, quand ce dernier en fut chassé. Bechameil s'y fit aimer, estimer et considérer. Il étoit fort lié avec le marquis d'Effiat et le chevalier de Lorraine, et par ce dernier avec le maréchal de Villeroy. C'étoit un homme d'esprit et fort à sa place, qui faisoit une chère délicate, et choisie en mets et en compagnie, et qui voyoit chez lui la meilleure de la ville et la plus distinguée de la cour. Son goût étoit exquis en tableaux, en pierreries, en meubles, en bâtimens, en jardins, et c'est lui qui a fait tout ce qu'il y a de

plus beau à Saint-Cloud. Le Roi, qui le traitoit bien, le consultoit souvent sur ses bâtiments et sur ses jardins, et le menoit quelquefois à Marly. Sans Mansart, qui en prit beaucoup d'inquiétude, le Roi lui auroit marqué plus de confiance et de bonté. Son fils, qui portoit le nom de Nointel, fut intendant en Bretagne, et fort honnête homme, que Monsieur fit faire conseiller d'État. Bechameil fit de prodigieuses dépenses à faire des beautés en cette terre en Beauvaisis. Le comte de Fiesque fit sur son entrée en ce lieu la plus plaisante chanson du monde, dont le refrain étoit : *Vive le Roi et Bechameil, son favori, son favori!* dont le Roi pensa mourir de rire, et le pauvre Bechameil de dépit.

Il étoit bien fait et de bonne mine, et croyoit avoir de l'air du duc de Gramont. Le comte de Gramont le voyant se promener aux Tuileries : « Voulez-vous parier, dit-il à sa compagnie, que je vais donner un coup de pied au cul à Bechameil, et qu'il m'en saura le meilleur gré du monde ? » En effet, il l'exécuta en plein. Bechameil bien étonné se retourne, et le comte de Gramont à lui faire de grandes excuses sur ce qu'il l'a pris pour son neveu. Bechameil fut charmé, et les deux compagnies encore davantage. Louville, peu après son retour absolu d'Espagne, épousa une fille de son fils, qui se trouva une personne très-vertueuse et d'une très-aimable vertu.

Le samedi 28 avril, le prince d'Auvergne fut pendu en effigie en Grève, à Paris, en vertu d'un arrêt du Parlement, sur sa désertion aux ennemis, dont j'ai parlé en son temps ; et le tableau avec son inscription y demeura près de deux fois vingt-quatre heures.

Le duc Molez, Napolitain d'assez peu de chose, ambassadeur d'Espagne, c'est-à-dire de Charles II, à Vienne, et qui y étoit demeuré sans caractère et sans mission depuis la mort de son maître jusqu'à la déclaration de la guerre, qu'il fut arrêté, déclara en ce temps-ci qu'il ne l'avoit été que de son consentement, qu'il avoit été toujours dans le parti de l'Empereur, publia un manifeste

sur sa conduite, et fut récompensé d'une des premières charges dans la maison de l'archiduc, où il ne fit jamais aucune figure.

Le maréchal de Villeroy partit pour la Flandre, où le maréchal de Boufflers l'attendoit; le maréchal d'Estrées pour son commandement de Bretagne, et le maréchal de Cœuvres, son fils, pour Toulon, préparer tout en attendant M. le comte de Toulouse; et M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne, au lieu de sa première destination en Flandres, fut déclaré pour l'Allemagne, où le maréchal de Tallart étoit avec une armée, et Marsin choisi pour être auprès de la personne de ce prince.

La duchesse de Ventadour, voyant la maréchale de la Mothe, sa mère, vieillir, et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne donner des espérances d'avoir bientôt des enfants, jugea qu'il étoit temps de quitter Madame, pour s'ôter le prétexte de la considération de cette princesse, et s'aplanir la voie à la survivance de gouvernante des enfants de France. Son ancien ami, le maréchal de Villeroy, étoit parvenu à la mettre bien dans l'esprit de M<sup>me</sup> de Maintenon, auprès de laquelle elle avoit les grâces de la ressemblance qui la touchoient le plus, c'est-à-dire celles des aventures galantes plâtrées après de dévotion.

Madame, qui l'aimoit fort, et qu'elle avoit bien servie à la mort de Monsieur, entra dans ses vues, et chercha quelque duchesse sans pain et brouillée avec son mari, comme étoit la duchesse de Ventadour, quand elle fit l'étrange planche d'entrer à elle, au scandale public, à l'étonnement du Roi, qui eut peine à l'accorder aux instances de Monsieur, et qui voulut savoir si sa famille y consentoit.

Madame fut quelque temps à trouver cette misérable duchesse. A la fin, la duchesse de Brancas se présenta, et fut acceptée avec une grande joie. Elle étoit sœur de la princesse d'Harcourt, et lui étoit parfaitement dissemblable : c'étoit une femme de peu d'esprit, sans toutefois manquer de sens et de conduite, très-vertueuse et très-véritablement dévote dans tous les temps de sa vie, et la

plus complètement malheureuse. Elle et son mari étoient enfants des deux frères, lesquels étoient fils du premier duc de Villars, frère de l'amiral, et d'une sœur de la belle et fameuse Gabrielle et du premier maréchal-duc d'Estrées. Le duc de Brancas avoit perdu son père et sa mère à seize ans, qui n'avoient jamais figuré. Son oncle, le comte de Brancas, avoit fort paru à la cour et dans le monde, et parmi la meilleure, la plus galante et la plus spirituelle compagnie de son temps, et fort bien avec le Roi et les Reines. Nous avons vu en son lieu qu'il fut encore mieux avec M<sup>me</sup> Scarron, depuis la fameuse M<sup>me</sup> de Maintenon, qui s'en souvint toute sa vie. Le comte de Brancas est encore célèbre par ses prodigieuses distractions, que la Bruyère a immortalisées dans ses *Caractères*. Il l'est encore par la singularité de sa retraite à Paris, au dehors des Carmélites, qu'il exhortoit à la grille depuis qu'il fut dans la dévotion, qui ne l'empêchoit pas de voir toujours bonne compagnie et de conserver du crédit à la cour. Il avoit marié l'aînée de ses deux filles au prince d'Harcourt. N'ayant pas grand'chose à donner à l'autre, il jeta les yeux sur son neveu, qui étoit assez pauvre et encore plus abandonné, n'ayant que cet oncle qui en pût prendre soin ; il étoit plus jeune de plusieurs années que sa cousine : son oncle, partie par amitié, partie par autorité, l'engagea à l'épouser, et lui en fit même parler par le Roi. A dix-sept ans, et sans parents à qui avoir recours, il n'en faut pas tant pour paqueter un homme : il se maria malgré lui, en 1680. avec cent mille livres que le Roi donna à sa femme, et fort peu de son beau-père, qu'il perdit six mois après, et avec lui tout le frein qui pouvoit le retenir.

C'étoit un homme petillant d'esprit, mais de cet esprit de saillies, de plaisanterie, de légèreté et de bons mots, sans la moindre solidité, sans aucun sens, sans aucune conduite, qui se jeta dans la crapule et dans les plus infâmes débauches, où il se ruina dans une continuelle et profonde obscurité. Sa femme devint l'objet des regrets d'un mauvais mariage fait contre son goût et son gré,

dont elle n'étoit pas cause ; elle passa sa vie le plus souvent sans pain et sans habits, et souvent encore parmi les plus fâcheux traitements, que sa vertu, sa douceur et sa patience ne purent adoucir. Heureusement pour elle, elle trouva des amies qui la secoururent, et sans la maréchale de Chamilly, elle seroit morte souvent de toutes sortes de besoins. Elle persuada enfin une séparation au duc de Brancas, qui, pour y parvenir solidement et de complot fait, battit sa femme et la chassa à coups de pieds devant M<sup>me</sup> de Chamilly, d'autres témoins et tous les valets, qui l'emmena chez elle, où elle la garda longtemps. De pain, elle en eut comme point par la séparation, parce qu'il ne se trouva pas où en prendre. Elle en étoit là depuis plusieurs années quand, pour son pain, elle se mit à Madame, et encore chargée d'enfants, dont son mari se mettoit fort peu en peine. Madame, qui s'en trouvoit fort honorée, la traita jusqu'à sa mort avec beaucoup d'égards et de distinctions, et elle se fit aimer et considérer à la cour par sa douceur et sa vertu.

Félix, premier chirurgien du Roi, mourut vers ce temps-là, laissant un fils qui n'avoit point voulu tâter de sa profession ; Fagon, premier médecin du Roi, qui avoit toute sa confiance et celle de M<sup>me</sup> de Maintenon sur leur santé, mit en cette place Maréchal, chirurgien de la Charité à Paris, le premier de tous en réputation et en habileté, et qui lui avoit fait très-heureusement l'opération de la taille. Outre sa capacité dans son métier, c'étoit un homme qui, avec fort peu d'esprit, avoit très-bon sens, connoissoit bien ses gens, étoit plein d'honneur, d'équité, de probité, et d'aversion pour le contraire, droit, franc et vrai, et fort libre à le montrer, bon homme et rondement homme de bien, et fort capable de servir et, par équité ou par amitié, de se commettre très-librement à rompre des glaces auprès du Roi, quand il se fut bien initié, et on l'étoit bientôt dans ces sortes d'emplois familiers auprès de lui. On verra dans la suite que ce n'est pas sans raison que je m'étends sur cette espèce de personnage des cabinets in-

térieurs, que sa faveur laissa toujours doux, respectueux, et quoique avec quelque grossièreté, tout à fait en sa place. Mon père, et moi après lui, avons logé toute notre vie auprès de la Charité; ce voisinage avoit fait Maréchal le chirurgien de notre maison : il nous étoit tout à fait attaché, et il le demeura dans sa fortune.

Je me souviens qu'il nous conta, à M<sup>me</sup> de Saint-Simon et à moi, une aventure qui lui arriva, et qui mérite d'être rapportée. Moins d'un an depuis qu'il fut premier chirurgien, et déjà en familiarité et en faveur, mais voyant, comme il a toujours fait, tous les malades de toute espèce qui avoient besoin de sa main dans Versailles et autour, il fut prié par le chirurgien de Port-Royal des Champs d'y aller voir une religieuse à qui il croyoit devoir couper la jambe. Maréchal s'y engagea pour le lendemain. Ce même lendemain, on lui proposa, au sortir du lever du Roi, d'aller à une opération qu'on devoit faire; il s'en excusa sur l'engagement qu'il avoit pris pour Port-Royal. A ce nom, quelqu'un de la Faculté le tira à part, et lui demanda s'il savoit bien ce qu'il faisoit d'aller à Port-Royal. Maréchal, tout uni, et fort ignorant de toutes les affaires qui, sous ce nom, avoient fait tant de bruit, fut surpris de la question, et encore plus quand on lui dit qu'il ne jouoit pas à moins qu'à se faire chasser : il ne pouvoit comprendre que le Roi trouvât mauvais qu'il allât voir si on y couperoit ou non la jambe à une religieuse. Par composition, il promit de le dire au Roi avant d'y aller. En effet, il se trouva au retour du Roi de sa messe, et comme ce n'étoit pas une heure où il eût accoutumé de se présenter, le Roi, surpris, lui demanda ce qu'il vouloit. Maréchal lui raconta avec simplicité ce qui l'amenoit, et la surprise où il en étoit lui-même. A ce nom de Port-Royal, le Roi se redressa comme il avoit accoutumé aux choses qui lui déplaisoient, et demeura deux ou trois *Pater* sans répondre, sérieux et réfléchissant, puis dit à maréchal : « Je veux bien que vous y alliez, mais à condition que vous y alliez tout à l'heure pour avoir du temps devant vous; que, sous

prétexte de curiosité, vous voyiez toute la maison, et les religieuses au chœur et partout où vous les pourrez voir; que vous les fassiez causer, et que vous examiniez bien tout de très-près, et que ce soir vous m'en rendiez compte.» Maréchal, encore plus étonné, fit son voyage, vit tout, et ne manqua à rien de tout ce qui lui étoit prescrit. Il fut attendu avec impatience; le Roi le demanda plusieurs fois, et le tint à son arrivée près d'une heure en questions et en récits. Maréchal fit un éloge continuel de Port-Royal; il dit au Roi que le premier mot qui lui fut dit fut pour lui demander des nouvelles de la santé du Roi, et à plusieurs reprises; qu'il n'y avoit lieu où on priât tant pour lui, dont il avoit été témoin aux offices du chœur. Il admira la charité, la patience, et la pénitence qu'il y avoit remarquée; il ajouta qu'il n'avoit jamais été en aucune maison dont la piété et la sainteté lui eût fait autant d'impression. La fin de ce compte fut un soupir du Roi, qui dit que c'étoient des saintes qu'on avoit trop poussées, dont on n'avoit pas assez ménagé l'ignorance des faits et l'entêtement, et à l'égard desquelles on avoit été beaucoup trop loin. Voilà le sens droit et naturel, produit par un récit sans fard, d'un homme neuf et neutre, qui dit ce qu'il a vu, et dont le Roi ne se pouvoit défier, et qui eut par là toute liberté de parler; mais le Roi, vendu à la contrepartie, ne donnoit d'accès qu'à elle: aussi cette impression fortuite du vrai fut-elle bientôt anéantie; il ne s'en souvint plus quelques années après, lorsque le P. Tellier lui fit détruire jusqu'aux pierres et aux fondements matériels de Port-Royal, et y passer partout la charrue.

Félix avoit eu pour sa vie une petite maison dans le parc de Versailles, au bout du canal où aboutissoient toutes les eaux; il l'avoit rendue fort jolie. Le Roi la donna à la comtesse de Gramont. Les étranges *Mémoires* du comte de Gramont, écrits par lui-même<sup>1</sup>, apprennent qu'elle étoit Hamilton, et comment il l'épousa en Angle-

1. On sait qu'ils l'étaient par son beau-frère, Antoine Hamilton.



terre. Elle avoit été belle et bien faite ; elle en avoit conservé de grands restes et la plus haute mine. On ne pouvoit avoir plus d'esprit, et, malgré sa hauteur, plus d'agrément, plus de politesse, plus de choix. Elle l'avoit orné, elle avoit été dame du palais de la Reine, avoit passé sa vie dans la meilleure compagnie de la cour, et toujours très-bien avec le Roi, qui goûtoit son esprit, et qu'elle avoit accoutumé à ses manières libres dans les particuliers de ses maîtresses. C'étoit une femme qui avoit eu ses galanteries, mais qui n'avoit pas laissé de se respecter, et qui, ayant bec et ongles, l'étoit fort à la cour, et jusque par les ministres, qu'elle cultivoit même très-peu.

M<sup>me</sup> de Maintenon, qui la craignoit, n'avoit pu l'écartier : le Roi s'amusoit fort avec elle. Elle sentoit l'aversion et la jalousie de M<sup>me</sup> de Maintenon : elle l'avoit vue sortir de terre, et surpasser rapidement les plus hauts cèdres ; jamais elle n'avoit pu se résoudre à lui faire sa cour. Elle étoit née de parents catholiques, qui l'avoient mise toute jeune à Port-Royal, où elle avoit été élevée. Il lui en étoit resté un germe, qui la rappela à une solide dévotion avant même que l'âge, le monde ni le miroir la pussent faire penser à changer de conduite. Avec la piété, instruite comme elle l'avoit été, l'amour de celles à qui elle devoit son éducation, et qu'elle avoit admirées dans tous les temps de sa vie, prit en elle le dessus de la politique. Ce fut par où M<sup>me</sup> de Maintenon espéra éloigner le Roi d'elle. Elle y échoua toujours, avec un extrême dépit : la comtesse s'en tiroit avec tant d'esprit et de grâces, souvent avec tant de liberté, que les reproches du Roi se tournoient à rien, et qu'elle n'en étoit que mieux et plus familière avec lui, jusqu'à hasarder quelquefois quelques regards altiers à M<sup>me</sup> de Maintenon, et quelques plaisanteries salées jusqu'à l'amertume. Trop enhardie par une longue habitude de succès, elle osa s'enfermer à Port-Royal toute une octave de la Fête-Dieu. Son absence fit un vide qui importuna le Roi, et qui donna beau jeu à M<sup>me</sup> de Maintenon sur la découverte. Le Roi en dit son

avis au comte de Gramont fort aigrement, et le chargea de le rendre à sa femme. Il en fallut venir aux excuses et aux pardons, qui furent mal reçus. Elle fut renvoyée à Paris, et on alla à Marly sans elle. Elle y écrivit au Roi par son mari sur la fin du voyage; mais on ne la put jamais résoudre à écrire à M<sup>me</sup> de Maintenon, ni à lui faire dire la moindre chose. La lettre demeura sans réponse et parut sans succès. Peu de jours après le retour à Versailles, le Roi lui fit dire par son mari d'y venir : il la vit dans son cabinet par les derrières, et quoique très-expressément elle tint ferme sur Port-Royal, ils se raccommodèrent, à condition de n'y plus faire de ces disparates, comme lui dit le Roi, et d'avoir pour lui cette complaisance. Elle n'alla point chez M<sup>me</sup> de Maintenon, qu'elle ne vit qu'avec le Roi, comme elle avoit accoutumé, et fut mieux avec lui que jamais.

Cela s'étoit passé l'année précédente. Le présent des Moulineaux, cette petite maison revenue à la disposition du Roi par la mort de Félix, qu'elle appela Pontali, fit du bruit, et marqua combien elle étoit bien avec le Roi. Ce lieu devint à la mode; M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, les princesses l'y allèrent voir, et assez souvent. N'y étoit pas reçu qui vouloit, et le dépit que M<sup>me</sup> de Maintenon en avoit, mais qu'elle n'osoit montrer, ne fut capable de retenir que bien peu de ses plus attachées, qui même, sur les propos du Roi à elles dans l'intérieur, et sur l'exemple de ses filles, n'osèrent s'en dispenser tout à fait; et le Roi, jaloux de montrer qu'il n'étoit pas gouverné, suivoit en cela d'autant plus volontiers son goût pour la comtesse de Gramont, qui, avec toute la cour, ne s'en haussa ni baissa.

M<sup>me</sup> de Maintenon se consola de cette petite peine par la délivrance d'une bien plus grande : ce fut celle de son frère, qui mourut aux eaux de Vichy, toujours gardé à vue par ce Madot, prêtre de Saint-Sulpice, qui en fut, bientôt après, récompensé d'un bon évêché. Je ne dirai rien ici de ce M. d'Aubigné, parce que j'en ai parlé suffisamment ailleurs. Le Roi, qui haïssoit tout ce qui étoit lugubre, ne voulut pas que M<sup>me</sup> de Maintenon drapât, comme on

faisoit encore alors pour les frères et les sœurs, non pas même que ses valets de chambre ni ses femmes fussent vêtus de noir, et elle-même en porta un deuil fort léger et fort court. Il ne vaqua par cette mort qu'un collier de l'ordre, et le gouvernement de Berry, dont le comte d'Ayen, son gendre, avoit la survivance.

Ce gendre étoit tombé dans une langueur où les médecins ne purent rien connoître, et qui, sans maladie autre qu'une grande douleur au creux de l'estomac, le réduisit à l'extrémité. Il ne fut pas question de songer à faire la campagne; il passa l'été au coin du feu, enveloppé comme dans le plus rigoureux hiver. M<sup>me</sup> de Maintenon l'alloit voir souvent, et ce qui parut de bien extraordinaire, M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne y passoit des après-dînées, et quelquefois sans elle. Soit fantaisie de malade, soit raisons domestiques, il se lassa d'être dans l'appartement de son père et de sa mère, où lui et sa femme étoient très-commodément logés, et si vaste que cela s'appeloit la rue de Noailles et tenoit toute la moitié du haut de la galerie de l'aile neuve: il fit demander à l'archevêque de Reims son logement à emprunter, qui étoit à l'autre extrémité du château. Il n'en avoit point d'autre, et la demande étoit d'autant plus incivile que l'archevêque étant lors au plus mal avec le Roi, et le comte d'Ayen n'étant pas le maître de lui céder celui que M. le duc de Berry avoit quitté depuis quelque temps, sous celui du duc de Noailles, où il s'étoit mis, c'étoit déloger tout à fait l'archevêque. J'avance ce délogement pour ne pas séparer le raccommodement de l'archevêque de Reims de trop loin de sa disgrâce, et rapporter de suite l'une et l'autre: ce sont de ces curiosités de cour dont les époques ne sont pas importantes dans leur exactitude, lorsque les matières portent à ne s'y pas arrêter, pourvu qu'on ait celle de les remarquer. Voici donc la cause de la disgrâce de l'archevêque de Reims, dont la source arriva la veille de la Pentecôte de cette année.

Le fameux Arnauld étoit mort à quatre-vingt-deux ans,

à Bruxelles, en 1694. Le P. Quesnel, toujours connu sous ce nom pour avoir été longtemps dans l'Oratoire, avoit succédé à ce grand chef de parti. Il se tenoit caché comme son maître, en butte aux puissances remuées par tous les ressorts des jésuites et de leurs créatures. Également possesseurs de la conscience du Roi et du roi d'Espagne, ils jugèrent la conjoncture favorable pour tâcher de se saisir, par leur concours, de la personne du P. Quesnel et de tous ses papiers. Il fut vendu, découvert, et arrêté à Bruxelles la veille de la Pentecôte de cette année. J'en laisse le curieux détail aux annalistes jansénistes; il me suffira ici de dire qu'il se sauva en perçant une maison voisine, et gagna la Hollande à travers mille dangers; mais ses papiers furent pris, où il se trouva force marchandise dont le parti moliniste sut grandement profiter: on y trouva des chiffres, quantité de noms avec la clef, et beaucoup de lettres et de commerces. Un bénédictin de l'abbaye d'Auvillé, en Champagne, s'y trouva fort mêlé, qui avoit déjà eu des affaires sur la doctrine; on résolut de l'arrêter, et de faire saisir tout ce qui se trouveroit d'écrits dans ce monastère. Le moine se sauva, et pas un papier dans sa cellule; mais on fut dédommagé par l'ample moisson qu'on fit dans celle du sous-prieur, qui en étoit farcie. Tout fut apporté à Paris et bien examiné. Il s'y trouva une étroite correspondance entre le P. Quesnel et ce religieux, et une fort grande aussi, par son canal, entre le même P. Quesnel et Monsieur de Reims. Le pis fut qu'on y trouva aussi les brouillons, de la main du moine, d'un livre imprimé depuis peu en Hollande, qui confondoit fort la monarchie avec la tyrannie, et qui sentoît fort le républicain, tout à fait dans les sentiments dont le fameux Richer, si odieux à Rome et aux jésuites, s'étoit solennellement rétracté depuis, mais qu'il avoit imprimés durant les fureurs de la Ligue. Ce moine d'Auvillé fut donc avéré être l'auteur de ce livre qui venoit de paroître contre la monarchie. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner au moins le P. Quesnel d'être du même

avis, et Monsieur de Reims d'être au moins le confident de l'ouvrage, s'il n'étoit pas dans les mêmes sentiments. On peut juger de tout l'usage que les jésuites, ses ennemis, et qu'il avoit toujours maltraités impunément, surent faire d'un si grand avantage. Le Roi entra dans une grande indignation. La famille de l'archevêque, tout à fait tombée de crédit et de considération depuis que le ministère en étoit sorti, et ses amis, furent alarmés. Ils en donnèrent avis à l'archevêque, qui étoit à Reims, et que la frayeur y retint au lieu de venir essayer de se justifier. Son séjour dans une telle conjoncture fut un autre sujet de triomphe et de mauvais offices contre lui, qui à la fin le forcèrent au retour. Il obtint avec peine une audience du Roi : elle fut fâcheuse ; il en sortit plus mal encore avec lui qu'il n'y étoit entré, et sa disgrâce, très-marquée, dura jusqu'à ce hasard, longtemps après, que je viens de raconter du comte d'Ayen.

L'archevêque savoit trop bien la cour pour ne pas saisir cette occasion favorable : il comprit dans l'instant que M<sup>me</sup> de Maintenon, plus contente alors de sa nièce qu'elle ne l'avoit été, raffolée du comte d'Ayen malade, et plus qu'importunée de la duchesse de Noailles, dont elle n'aimoit pas la personne, et moins encore les vues et les demandes continuelles pour une vaste famille, fatiguée même du duc de Noailles, seroit ravie d'être en retraite à son aise et loin d'eux, chez le comte et la comtesse d'Ayen, dans son appartement, qui étoit séparé de ceux du père et du fils de tout le château. Il répondit donc en envoyant ses clefs avec toute la politesse d'un rustre en disgrâce, et protesta que quand il n'iroit pas dans son diocèse, il ne rentreroit point dans son appartement. Dès le même jour il en fit ôter tous les meubles, sans y rien laisser, et s'en alla loger dans sa maison à la ville. Le lendemain, le Roi, rencontrant l'archevêque sur son passage, alla droit à lui, le remercia le plus obligeamment du monde, lui dit qu'il n'étoit pas juste qu'il fût délogé, lui ordonna d'aller voir l'appartement que M. le duc de Berry avoit quitté, qui

avoit été prêté au comte d'Ayen, de voir s'il s'en pourroit accommoder, d'y ordonner tous les changements et tous les agréments qu'il lui plairoit, et ajouta que, contre ce qu'il avoit établi depuis quelque temps, il ne vouloit pas qu'il lui en coûtât rien, et qu'il ordonneroit aux bâtiments de tout exécuter sous ses ordres. Monsieur de Reims, comblé bien au-dessus de ses espérances, profita de cet heureux moment : il obtint une audience du Roi, qui lui fut aussi favorable que la dernière avoit été affligeante. Elle fut longue, détaillée ; le Roi lui rendit ses bonnes grâces premières, et il promit aussi au Roi les siennes pour les jésuites, sans que le Roi l'eût exigé. Il fit accommoder aux dépens du Roi, qui lui en demanda souvent des nouvelles, ce logement de M. le duc de Berry, qui, un peu moins grand que le sien qu'il quittoit, étoit de plein pied à la galerie haute de l'aile neuve et aux appartements du Roi, et un des beaux qui ont vue sur les jardins, au lieu que le sien étoit au haut du château à l'opposite, et qu'il n'avoit rien à y perdre pour le voisinage de la surintendance, où son père et son neveu étoient morts, qui étoit occupée par Chamillart et sa famille, successeur de leur charge. Et voilà comment, dans les cours, des riens raccommodent souvent les affaires les plus désespérées ; mais ces hasards heureux y sont pour bien peu de gens.

Gourville mourut en ce temps-ci, à quatre-vingt-quatre ou cinq ans, dans l'hôtel de Condé, où il avoit été le maître toute sa vie. Il avoit été laquais de M. de la Rochefoucauld, père du grand veneur, qui lui trouvant de l'esprit, et étant de ses terres de Poitou, en voulut faire quelque chose. Il s'en trouva si bien pour ses affaires domestiques, et pour ses menées aussi, à quoi il étoit fort propre, qu'il s'en servit pour les intrigues les plus considérables de ces temps-là. Elles [le] firent bientôt connoître à Monsieur le Prince, à qui M. de la Rochefoucauld le donna, et qui demeura <sup>1</sup> toujours depuis dans la maison

1. Et Gourville demeura.

de Condé. Les *Mémoires* qu'il a laissés, et ceux de tous ces temps de troubles, de la minorité du Roi jusqu'à son mariage et au retour de Monsieur le Prince par la paix des Pyrénées, l'ont assez fait connoître pour que je n'aie rien à y ajouter. Gourville, par son esprit, son grand sens, les amis considérables qu'il s'étoit faits, étoit devenu un personnage ; l'intimité des ministres l'y maintint, celle de M. Foucquet l'enrichit à l'excès. L'autorité qu'il acquit et qu'il se conserva à l'hôtel de Condé, où il étoit plus maître de tout que les deux princes de Condé, qui eurent en lui toute leur confiance, tout cela ensemble le soutint toujours dans une véritable considération. Il n'oublia pas en aucun temps qu'il devoit tout à M. de la Rochefoucauld, ni ce qu'il avoit été en sa jeunesse ; et quoique naturellement assez brutal, il ne se méconnut jamais, quoique mêlé toute sa vie avec la plus illustre compagnie. Le Roi même le traitoit toujours avec distinction. Ce qui est prodigieux, il avoit secrètement épousé une des trois sœurs de M. de la Rochefoucauld ; il étoit continuellement chez elle à l'hôtel de la Rochefoucauld, mais toujours, et avec elle-même, en ancien domestique de la maison. M. de la Rochefoucauld et toute sa famille le savoient, et presque tout le monde, mais à les voir on ne s'en seroit jamais aperçu. Les trois sœurs filles, et celle-là, qui avoit beaucoup d'esprit, et passant pour telles<sup>1</sup>, logeoient ensemble dans un coin séparé de l'hôtel de la Rochefoucauld, et Gourville à l'hôtel de Condé. C'étoit un fort grand et gros homme, qui avoit été bien fait, et qui conserva sa bonne mine, une santé parfaite, sa tête entière jusqu'à la fin. Il avoit peu de domestiques, bien choisis. Lorsqu'il se vit fort vieux, il les fit tous venir un matin dans sa chambre ; là il leur déclara qu'il étoit fort content d'eux, mais qu'ils ne s'attendissent pas un d'eux qu'il leur laissât quoi que ce fût par testament, mais qu'il leur promettoit d'augmenter à chacun ses gages tous les ans d'un

1. Il y a bien au manuscrit *telles*, au pluriel.

quart, et de plus, s'ils le servoient bien et avec affection ; que c'étoit à eux à avoir bien soin de lui, et à prier Dieu de le leur conserver longtemps ; que par ce moyen ils auroient de lui, s'il vivoit encore plusieurs années, plus qu'ils n'en auroient pu espérer par testament : il leur tint exactement parole. Il n'avoit point d'enfants, mais des neveux et des nièces qu'on ne voyoit point, hors un neveu, qui même se produisit peu, qui furent ses héritiers, et qui sont demeurés dans l'obscurité.

En Flandres, les Hollandois perdirent le comte d'Athlone de maladie, qui commandoit leurs troupes en chef. Ils mirent en sa place Obdam, frère d'Overkerke, bâtard des princes d'Orange, qui avoit été dans la faveur et l'intime confiance du roi Guillaume, duquel il étoit grand écuyer. Les ennemis firent le siège de Bonn, que d'Alègre leur rendit, le 17 mai, après trois semaines de siège. Ils avoient grande envie de faire celui d'Anvers. Coëhorn, leur Vauban, força nos lignes en trois endroits, avec sept ou huit mille hommes, et entra dans le pays de Waës, ayant, à une lieue d'Anvers, Obdam avec vingt-huit bataillons, et la commodité de nos lignes forcées pour leur servir de circonvallation pour ce siège. Le maréchal de Boufflers, sur ces nouvelles, quitta le maréchal de Villeroy sur le Demer, et marcha, avec trente escadrons et trente compagnies de dragons, vers le corps du marquis de Bedmar, avec lequel il attaqua, le samedi dernier juin, les vingt-cinq bataillons et les vingt-neuf escadrons qu'avoit Obdam près du village d'Eckeren, à trois heures après midi, deux heures avant l'arrivée de son infanterie, dans la crainte que les ennemis se retirassent. Le combat, fort vif et fort heureux pour le maréchal, dura jusqu'à la nuit, qui empêcha la défaite entière de ces troupes hollandaises. Elles y perdirent quatre mille hommes, huit cents prisonniers, quatre cents chariots, cinquante charrettes d'artillerie, presque tout leur canon, quatre gros mortiers et quarante petits. La comtesse de Tilly, qui étoit venue dîner avec son mari assez mal à propos, y fut aussi prise.



Nos troupes y eurent près de deux mille tués ou blessés, et n'y perdirent de marque que le comte de Brias, neveu du dernier archevêque de Cambrai, colonel d'un régiment wallon, que je connoissois fort. Obdam prit une cocarde blanche, et se retira avec ce qu'il put à Breda ; le reste s'embarqua à Lillo. On intercepta une lettre qu'il écrivoit de Breda au duc de Marlborough, par laquelle il lui mandoit que, n'ayant plus d'armée, il alloit à la Haye rendre compte aux états généraux de son malheur, et se plaignoit fort de Coëhorn. Le reste de la campagne se passa en campemens et en subsistances ; les ennemis prirent Huy et la garnison prisonnière de guerre tout à la fin d'août ; il ne se fit plus rien de part ni d'autre. Cette victoire d'Eckeren fut si agréable au Roi et au roi d'Espagne, que le maréchal de Boufflers en eut la Toison d'or, et le marquis de Bedmar le brevet de conseiller d'État, qui est le comble de la fortune en Espagne, et ce que nous appelons ici ministre d'État. Chamillart profita de la bonne humeur : il avoit cent mille écus de brevet de retenue sur sa charge de secrétaire d'État, qu'il avoit payés aux héritiers de Barbezieux ; il en eut encore autant de plus.

Coetlogon, avec cinq vaisseaux, prit le 22 juin, vers la rivière de Lisbonne, cinq vaisseaux hollandois, après un grand combat et fort opiniâtre, qui dura jusqu'à la nuit. Ces vaisseaux hollandois escortoient cent voiles marchandes, qui eurent le temps de se sauver. Le comte de Walstein, ambassadeur de l'Empereur à Lisbonne, fut pris sur un des vaisseaux de guerre avec un envoyé de l'électeur de Mayence, qui s'en retournoient en Allemagne. Walstein fut amené à Vincennes, et quelque temps après envoyé à Bourges, où il demeura assez longtemps, avec Saint-Olon, gentilhomme ordinaire, chargé de prendre garde à sa conduite. Saint-Paul Hécourt, avec quatre vaisseaux, prit ou coula à fond quatre vaisseaux de guerre hollandois au nord d'Écosse, qui escortoient la pêche du hareng, dont il brûla cent soixante bateaux ; un des vaisseaux coula aussi à fond : cela se passa à la fin de juin.

Dans cette même campagne, Saint-Paul eut un autre avantage, aussi considérable et de la même espèce, vers le Nord.

---

## CHAPITRE XXII.

Cardinal Bonzi; son extraction; son caractère, sa fortune, sa mort. — Mort du duc de la Ferté. — P. de la Ferté, jésuite. — Maréchal de Joyeuse gouverneur des Évêchés. — Bailli de Noailles ambassadeur de Malte; marquis de Roye lieutenant général des galères. — Comte de Toulouse à Toulon; duc de Bourgogne sur le Rhin. — Villars fait demander par l'électeur de Bavière d'être duc; est refusé; remplit ses coffres. — Villars échoue encore à faire venir sa femme le trouver; se brouille avec l'électeur; vues et conduite pernicieuses de Villars. — Projet insensé du Tyrol. — Le Roi amusé par Vendôme. — Legal bat à Minderkingen le général la Tour; est fait lieutenant général. — Triste succès du projet du Tyrol. — Conduite de Vaudemont. — Du Quesne brûle les magasins d'Aquilée. — Naissance du duc de Chartres; sa pension; duc d'Orléans tire du Roi plus d'un million par an. — Règlement sur l'artillerie. — Trésor inutilement cherché à Meudon. — Président de Mesmes prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre.

Le cardinal Bonzi mourut à Montpellier vers la mi-juillet de cette année, à soixante-treize ans. Il étoit archevêque de Narbonne, et avoit cinq abbayes, et commandeur de l'ordre. Ainsi le cardinal Portocarrero eut cette place, qui lui avoit été assurée d'avance, avec la permission, en attendant, de porter le cordon bleu. Ces Bonzi sont des premières familles de Florence; ils ont eu souvent les premières charges de cette république, et des alliances directes avec les Médicis. Ce fut un Bonzi, évêque de Terracine, qui fit le funeste mariage de Catherine de Médicis, qui en amena en France, avec les Strozzi, les Gondi et d'autres Italiens. Un Bonzi eut l'évêché de Béziers du cardinal Strozzi, son oncle, qui a été possédé par six Bonzi, d'oncle à neveu, dont deux ont été cardinaux. Le second Bonzi, évêque de Béziers, fit le triste mariage de Marie de Médicis. Sa parenté avec elle engagea Henri IV à le faire grand aumônier de la Reine, c'est-à-dire à ériger cette

charge pour lui, l'unique qui, chez les reines, ait le titre de grand. C'étoit un homme de grand mérite, et qui avoit habilement traité beaucoup d'affaires dehors et dedans, et qui eut la nomination de France au chapeau, que Paul V lui donna en 1611. Pierre Bonzi, dont il s'agit ici, élevé auprès de l'évêque de Béziers, son oncle, auquel il succéda, plut de bonne heure au cardinal Mazarin. Ces Bonzi n'ont été heureux en mariage que pour eux-mêmes. Il fit celui du grand duc avec une fille de Gaston, qu'il conduisit à Florence, d'où il fut ambassadeur à Venise, de là en Pologne, pour empêcher le roi Casimir d'abdiquer. Il en rapporta la nomination de Pologne au cardinalat. Après son départ, Casimir abdiqua. Bonzi fut renvoyé en Pologne, où il rompit les mesures des Impériaux, et fit élire Michel Wiesnowieski. A son retour, il eut l'archevêché de Toulouse, et alla ambassadeur en Espagne. Bientôt après, il eut l'archevêché de Narbonne, le chapeau, que Clément X lui donna en 1672, et fut grand aumônier de la Reine. Il se trouva aux conclaves d'Innocent XI, Alexandre VIII et Innocent XII, et partout il brilla et réussit.

C'étoit un petit homme trapu, qui avoit eu un très-beau visage, à qui l'âge en avoit laissé de grands restes, avec les plus beaux yeux noirs, les plus parlants, les plus perçants, les plus lumineux, et le plus agréable regard, le plus noble et le plus spirituel que j'aie jamais vus<sup>1</sup> à personne; beaucoup d'esprit, de douceur, de politesse, de grâces, de bonté, de magnificence, avec un air uni et des manières charmantes; supérieur à sa dignité, toujours à ses affaires, toujours prêt à obliger; beaucoup d'adresse, de finesse, de souplesse, sans friponnerie, sans mensonge et sans bassesse; beaucoup de grâces et de facilité à parler. Son commerce, à ce que j'ai ouï dire à tout ce qui a vécu avec lui, étoit délicieux, sa conversation jamais recherchée et toujours charmante; familier avec dignité, toujours ouvert, jamais enflé de ses emplois ni de sa faveur. Avec ces

1. Saint-Simon a écrit ainsi *vus*, au pluriel.

qualités et un discernement fort juste, il n'est pas surprenant qu'il se soit fait aimer à la cour et dans les pays étrangers.

Sa place de Narbonne le rendoit le maître des affaires du Languedoc ; il le fut encore plus par y être adoré, et y avoir gagné la confiance des premiers et des trois ordres, que par son siège. Fleury, receveur des décimes du diocèse de Lodève, s'insinua dans le domestique du cardinal, parvint jusqu'à lui, et à lui oser présenter son fils, qui plut tellement à cette Éminence italienne, qu'il en prit soin, et fit, ce qu'on pourroit bien affirmativement dire, sa fortune, si elle n'avoit pris plaisir d'en insulter la France en l'en établissant roi absolu, et unique et public, et dans un âge où les autres radotent quand ils font tant que d'y parvenir.

Bonzi jouit longtemps d'une faveur à la cour et d'une puissance en Languedoc qui, établie premièrement sur les cœurs, n'étoit contredite de personne : M. de Verneuil, gouverneur, n'y existoit pas ; M. du Maine en bas âge, puis en jeunesse, qui lui succéda et ne s'en mêla pas davantage. Basville, intendant de Languedoc, y vouloit régner, et ne savoit comment supplanter une autorité si établie, lorsque, bien averti de la cour d'un accès de dévotion, qui diminua depuis, mais qui dans sa ferveur portoit le Roi à des réformes d'autrui, lui fit revenir, par des voies de conscience, des choses qui le blessèrent sur la conduite du cardinal Bonzi. Les Lamoignons, de tout temps livrés aux jésuites, réciproquement dispoient d'eux ; et ces Pères n'ont jamais aimé des prélats assez grands pour n'avoir pas besoin d'eux, et dont étant néanmoins ménagés et bien traités, comme ils l'étoient de Bonzi, se trouvoient en posture de les faire compter avec eux, si d'aventure il leur en prenoit envie.

Le bon cardinal, quoique en âge où les passions sont ordinairement amorties, étoit éperdument amoureux d'une M<sup>me</sup> de Gange, belle-sœur de celle dont la vertu et l'horrible catastrophe a fait tant de bruit. Les Soubises

ne sont pas si rares qu'on le croit <sup>1</sup>. Cet amour étoit fort utile au mari ; il ne voulut donc jamais rien voir, et profitoit grandement de ce que toute la province voyoit, et qu'il avoit bien résolu de ne voir jamais, quoique sous ses yeux. Le scandale étoit en effet très-réel, et sans l'affection générale que toute la province portoit au cardinal, cela auroit fait beaucoup plus de bruit. Basville l'excitait tant qu'il put : il procura au cardinal des avis fâcheux de la part du Roi, puis des lettres du P. de la Chaise par son ordre, enfin quelque chose de plus par Châteauneuf, secrétaire d'État de la province. Bonzi alla à la cour, espérant tout de sa présence ; il y fut trompé : il trouva le Roi bien instruit, qui lui parla fort franchement, et qui, par son expérience, ne se payait point de l'aveuglement volontaire du mari. Bonzi, rappelé à Montpellier pour les états, ne put se contenir. Il avoit découvert que le coup lui étoit porté par Basville. Il le trouva plus hardi et plus ferme dans le cours des affaires qu'il n'avoit encore osé se montrer ; il fit des parties contre le cardinal, qui s'attira des dégoûts sur ce qu'il ne changeoit point de conduite avec sa belle. Il étoit accusé de ne lui rien refuser, et comme il dispoit dans les états, et hors leur tenue, de beaucoup de choses pécuniaires et de bien des emplois de toutes les sortes, M<sup>me</sup> de Gange étoit accusée de s'y enrichir, et il y en avoit bien quelque chose. Cette espèce de déprédation fut grossie à la cour par Basville, dont le but étoit d'ôter au cardinal tout ce qu'il pourroit de dispositions de grâces à faire et d'autorité, d'y entrer en part d'abord, comme par un concert nécessaire contre l'abus, et de s'en emparer dans la suite. Il n'en fallut pas davantage pour les brouiller. Basville fit valoir le service du Roi et le bien de la province intéressés dans l'abus que le cardinal faisoit d'une autorité que sa maîtresse tournoit toute à la sienne et à un honteux profit. Peu à peu cette autorité, toujours buttée et mise en compromis, s'affoiblit en l'un

1. Nous avons vu le parti que Soubise avait tiré de la liaison de sa femme avec le Roi.

et crût en l'autre. L'intérêt, qui souvent est préféré à tout autre sentiment, fit des créatures à Basville, qui commença à se montrer utile ami et dangereux ennemi. Cette lutte dura ainsi quelques années, Basville croissant toujours aux dépens du cardinal, malgré ses voyages à la cour. Enfin le cardinal eut l'affront et la douleur de voir arriver une lettre de cachet à M<sup>me</sup> de Gange, qui l'exiloit fort loin. Son cœur et sa réputation en souffrirent également. De cette époque, son crédit et son autorité tombèrent entièrement, et Basville devint le maître, qui sut bien le faire sentir au cardinal et à tout ce qui lui demeura attaché.

Porté par terre, il espéra se relever par le mariage de Castries, fils de sa sœur et gouverneur de Montpellier, avec une fille du feu maréchal-duc de Vivonne, frère de M<sup>me</sup> de Montespan, qui n'avoit rien vaillant qu'une naissance et des alliances qui faisoient grand honneur aux Castries, et la protection du duc du Maine, qui la promit toute entière à l'oncle et au neveu, mais l'accorda, à son ordinaire, quand le mariage fut fait, en 1693, qui fut son ouvrage. Il redonna pourtant par l'opinion quelque vie au cardinal et quelque mesure à Basville, qui n'en fut pas longtemps la dupe. Le cardinal, qui se la vit de l'appui qu'il avoit espéré, tomba peu à peu en vapeurs, qui dégénérèrent en épilepsie, et qui lui attaquèrent la tête. La tristesse l'accabla, la mémoire se confondit, les accès redoublèrent. Le dernier voyage qu'il fit à la cour, ce n'étoit plus lui en rien; il étoit même singulièrement rapetissé, et quelque part qu'il allât, même chez le Roi, il étoit toujours suivi par son médecin et son confesseur, qui passoit pour un aumônier. Il mourut bientôt après son retour en Languedoc, consommé par Basville, devenu tyran de la province.

Le duc de la Ferté mourut aussi cet été, d'hydropisie, à quarante-sept ans. Sa valeur l'avoit avancé de bonne heure; il avoit toujours servi, il étoit devenu très-bon officier général, et faisoit espérer qu'il ne seroit pas

moins bon à la tête d'une armée que le maréchal son père. Il avoit beaucoup d'esprit, ou plutôt d'imagination ou de saillies, gai, plaisant, excellent convive; mais le vin et la crapule le perdirent après en avoir bien tué à table. Le Roi, qui avoit du goût pour lui, fit tout ce qu'il put pour le corriger de ses débauches; il lui en parla souvent dans son cabinet, tantôt avec amitié, tantôt avec sévérité. Il lui manquoit peu, en 1688, de l'âge nécessaire pour être chevalier de l'ordre; le Roi lui fit dire qu'il l'eût dispensé s'il avoit voulu profiter de ses avis. Il étoit incorrigible, et même, les dernières campagnes qu'il fit, peu capable de servir, par une continuelle ivresse. Il avoit passé sa vie brouillé et séparé de sa femme, fille de la maréchale de la Mothe, dont il n'eut que deux filles.

On ne savoit ce qu'étoit devenu son frère, le chevalier de la Ferté, qu'on a cru péri et dont on n'a jamais ouï parler, qui étoit un étrange garnement; son autre frère, séduit enfant par les jésuites, se l'étoit fait malgré son père, qui le rencontrant, jeune novice, sur le pont Neuf avec le sac de quête sur le dos, comme faisoient encore alors les jeunes jésuites, le fit courre par ses valets, dont il se sauva à grand'peine. Il avoit aussi beaucoup d'esprit, et devint célèbre prédicateur; mais il aimoit la bonne chère et la bonne compagnie, et n'étoit pas fait pour être religieux. Il mécontenta les jésuites, qui à la fin le reléguèrent à la Flèche, où il mourut longtemps après son frère, non, je pense, sans regretter ses vœux, qui l'exclurent de succéder à la dignité de son frère, qui demeura éteinte trente-huit ans après son érection. Le gouvernement de Metz, Verdun<sup>1</sup> et de leurs évêchés, vacant par cette mort, fut donné au maréchal de Joyeuse.

Le bailli de Noailles, frère du duc et du cardinal de Noailles, succéda au bailli d'Hautefeuille à l'ambassade de

1. Saint-Simon a oublié Toul.

la religion<sup>1</sup> en France. Il étoit lieutenant général des galères de France, qu'il vendit au marquis de Roye, capitaine de vaisseau, lors à la mer, qui avoit épousé la fille unique de du Casse. Pontchartrain, mari de sa sœur, en fit le marché, et en eut l'agrément pour lui en son absence, ce qui le fit tout d'un coup lieutenant général des armées navales.

M. le comte de Toulouse étoit parti pour Toulon, et M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne pour aller prendre le commandement de l'armée du maréchal de Tallart sur le Rhin, où le prince Louis de Baden et les autres généraux en chef de l'Empereur, occupés, à la tête de divers corps, à s'opposer aux progrès déjà faits de l'électeur de Bavière, et à ceux qu'ils en craignoient bien plus depuis que Villars l'avoit joint, n'étoient pas en état de s'opposer beaucoup aux projets du maréchal de Tallart, qui fut assez longtemps à observer le prince Louis et à subsister, tandis que l'Empire trembloit dans son centre, par les avantages que l'électeur avoit remportés sur les Impériaux, et que la diète de Ratisbonne ne s'y continuoit que sous ses auspices. L'électeur comptoit bien de profiter de la jonction des François, et il n'y eut complaisances qu'il n'eût pour leur général. Celui-ci, dont l'audace [étoit] excitée par son bâton, et par la faveur où il se croyoit, et la gloire d'autrui, qu'il avoit revêtue par la bataille de Friedlingue, s'oublia jusqu'à croire pouvoir atteindre à tout, et ne se trompa pas dans la suite ; mais le moment n'en étoit pas arrivé. Il profita du besoin que l'électeur de Bavière avoit de son concours pour le forcer à demander au Roi de le faire duc ; la proposition parut telle qu'elle étoit, et fut refusée à plat.

Alors Villars, n'espérant plus rien de l'électeur, songea à remplir ses coffres. Il mit dans tous les pays où ses partis purent atteindre des sauvegardes et des contributions, qui n'épargnèrent pas même les pays de l'électeur,

1. De l'ordre de Malte.



dont il fit peu de part à la caisse militaire, et se fit à lui des millions. Des millions ne sont pas ici un terme en l'air pour exprimer de grandes sommes, je dis des millions très-réels. Ce pillage déplut extrêmement à l'électeur; mais ce qui l'outra fut l'opposition qu'il trouva en Villars à tout ce qu'il lui proposa de projets et de mouvements de guerre. Villars vouloit s'enrichir, et rejetoit tout ce qui pouvoit resserrer ses contributions et ses sauvegardes par l'éloignement de son armée, et par des entreprises faciles et utiles, mais qui, le tenant près de l'ennemi, le mettoient hors de portée de ce gain immense.

D'autre part, loin de craindre de se brouiller avec l'électeur, c'étoit tout son but depuis qu'il avoit échoué à une dernière tentative de faire venir sa femme le trouver. Le Roi, à force d'importunité, y avoit consenti; là-dessus Villars avoit demandé un passe-port pour elle au prince Louis de Baden, qui, piqué du ravage de ses terres, sur son premier refus, renvoya à Villars la lettre qu'il en avoit reçue toute ouverte, sans lui faire un seul mot de réponse. La jalousie le poignardoit; à quelque prix que ce fût il vouloit aller rejoindre sa femme : ni les succès sur le Danube, ni le concert avec l'électeur n'étoient pas propres à avancer son dessein; il réduisit donc ce prince à ne pouvoir demeurer avec lui, ni à espérer de rien exécuter en Allemagne.

Cette étrange situation lui fit concevoir le dessein, pour ne pas demeurer inutile spectateur des trésors que Villars amassoit, de se rendre maître du Tyrol. Villars, ravi de se délivrer de lui et de ses troupes, pour avoir ses coudees plus franches et qu'on se prît moins à lui d'une si fatale inaction dans le cœur de l'Empire, admira et confirma ce projet, qu'il avoit peut-être fait naître. La difficulté du passage des Alpes, gardées et retranchées partout, ni celle des subsistances, qui pouvoient faire périr l'électeur et ses troupes, comme il en fut au moment, ne parurent rien à Villars. Pour mieux faire goûter au Roi un projet si insensé, il lui proposa celui d'une communication avec

l'électeur par Trente, qui affranchiroit des dépenses, des difficultés et des dangers de porter par l'Allemagne des recrues, des secours et les besoins aux troupes françoises en Bavière, du moment que par Trente et le Tyrol la communication seroit ouverte en tout temps de l'armée d'Italie jusqu'en Bavière, par où on auroit le choix de faire les grands et certains efforts en Allemagne par des détachements d'Italie, ou en Italie par ceux de l'Allemagne. Rien toutefois n'étoit si palpablement insensé.

Par la jonction de Villars on étoit au comble des desirs qu'on avoit formés : toute l'Allemagne trembloit ; les forces ennemies étonnées, moindres que les nôtres ; un pays neuf, ouvert ; point de ces places à tenir plusieurs mois comme sur le Rhin et en Flandres ; la confusion portée en Allemagne, et les princes de l'Empire jetés par leur ruine, ainsi que les villes impériales, dans le repentir de leur complaisance pour l'Empereur et dans la nécessité de s'en retirer ; l'Empereur dans la dernière inquiétude des succès des mécontents d'Hongrie, grossis, organisés, maîtres de la haute Hongrie, et dont les contributions s'étendoient jusqu'autour de Presbourg : quels autres succès pouvoient être comparables à ceux qu'on avoit lieu de se promettre dans le cœur de l'Allemagne, et pour les plus sûrs avantages, et pour forcer l'Empereur d'entendre à une paix qui conservât la monarchie d'Espagne à celui qui déjà y régnoit ? En quittant ce certain pour le projet du Tyrol, outre les difficultés d'y atteindre et de s'y maintenir avec les seules forces de l'électeur, dont l'armée françoise auroit toujours le pays électoral à garder et ce qu'il y venoit d'ajouter, quel chemin le détachement de l'armée d'Italie n'auroit-il point à faire, avec les difficultés des subsistances, des rivières à passer, des lacs à tourner, des montagnes et des défilés bien gardés à franchir ! Combien de temps, à bien employer ailleurs, et en Allemagne et en Italie, perdu à faire ce long et fâcheux trajet des deux côtés jusqu'à Trente, et cependant quel temps

de respirer et d'entreprendre donné aux ennemis sur le Pô et sur le Danube, et pour achever la folie, dans un temps où on commençoit à se défier du duc de Savoie ! Mais il étoit arrêté dans les décrets de la Providence que l'aveuglement qui mit l'État si près du précipice devoit commencer ici.

La communication des nouvelles de Bavière n'étoit pas facile : aucun officier général n'osoit se commettre à écrire ce qu'ils voyoient tous, et dont ils gémissaient ; tout se discutoit et se décidoit, pour la guerre, entre le Roi et Chamillart uniquement, et presque toujours en présence de M<sup>me</sup> de Maintenon. On a vu ce qu'elle étoit à Villars ; elle vouloit qu'il fût un héros. Chamillart n'avoit garde d'oser penser autrement ; son apprentissage dans les projets de guerre étoit nouveau. Le Roi, qui se piquoit d'y être maître, se complaisoit en un ministre novice, qu'il comptoit former, et à qui les grandes opérations ne pourroient être attribuées. Friedlingue, la jonction, plus que tout cela, M<sup>me</sup> de Maintenon l'avoit ébloui sur Villars. Ils voyoient l'électeur aussi ardent que lui au projet du Tyrol ; le moyen de ne les en pas croire sans réflexion, sans avisement des motifs, sans contradicteur ? La carte blanche leur fut donc laissée, et les ordres en conséquence envoyés en Italie pour l'exécution de la jonction par Trente. Vendôme amusoit le Roi de bicoques emportées, de succès de trois ou quatre cents hommes, de projets qui ne s'exécutoient point. Ses courriers étoient continuels, qui ne satisfaisoient que [le] Roi, par le mérite de sa naissance et les soins attentifs de M. du Maine, et par lui de M<sup>me</sup> de Maintenon, qui lui avoient dévoué Chamillart. Vendôme, qui aimoit à faire du bruit, fut ravi de se trouver chargé de percer jusqu'à Trente. C'étoit un homme qui ne doutoit de rien, quoique souvent arrêté, qui soutenoit ses fautes avec une audace que sa faveur augmentoit, et qui ne convenoit jamais d'aucune méprise : il fit donc un très-gros détachement, avec lequel il se mit en chemin de Trente, laissant M. de Vaudemont à la tête de l'armée.

Pendant le voyage de l'électeur en Tyrol, les Impériaux rassemblèrent leurs troupes, et tinrent toujours le maréchal de Villars de fort près. Lui cependant projeta de surprendre le général la Tour, campé avec cinq mille chevaux près de la petite ville de Minderkingen, qui a un pont sur le Danube, à six lieues d'Ulm, où Legal étoit allé avec douze escadrons, sous prétexte de garantir cette dernière ville des courses des ennemis, qui en empêchoient le commerce et les marchés. Il eut ordre de marcher sans bruit, à huit heures du soir ; du Héron le joignit avec six escadrons de dragons ; il prit en croupe sept cents hommes d'infanterie, et cinq cents chevaux le joignirent en chemin avec Fonboisart. Quoique ils eussent marché sans bruit toute la nuit, un parti d'hussards<sup>1</sup> les découvrit, tellement qu'ils trouvèrent le général en bataille dans une belle prairie devant son camp, et son bagage ayant passé le Danube. Ils avoient quinze cents chevaux plus que Legal, et le débordoient des deux côtés ; aussi attaquèrent-ils les premiers, par une grande décharge. Il ne leur fut répondu que l'épée à la main. L'affaire fut disputée, et notre gauche avoit ployé. Le peu d'infanterie qu'avoit Legal marcha la baïonnette au bout du fusil, et arrêta en plaine la cavalerie qui avoit poussé cette gauche, qui se rallia ; et alors la victoire ne balança plus. Ils se jetèrent dans Minderkingen, où la quantité de gens tués sur le pont les empêcha d'être poursuivis dans la ville, parce qu'ils eurent le temps de hausser le pont-levis. Quatre de leurs escadrons furent renversés dans le Danube ; ils perdirent environ quinze cents hommes tués, peu de prisonniers, tant l'acharnement fut grand, et sept étendards. Du Héron, dont ce fut grand dommage, y fut tué avec cinquante officiers et quatre ou cinq cents hommes. Legal se retira le lendemain, 1<sup>er</sup> août, en bon ordre, craignant quelque gros détachement du prince Louis de Baden. Cette action, qui fut belle, fit grand plaisir au Roi, qui en

1. Saint-Simon n'aspire pas l'h de *hussards*.

fit compliment à la femme de Legal, qu'il rencontra dans la galerie, venant de la messe, et fit son mari lieutenant général.

La course vers Trente eut le succès qu'on en devoit attendre. L'électeur et M. de Vendôme furent, chacun de leur côté, arrêtés à chaque pas. Ce ne furent que pas retranchés dans les montagnes, châteaux escarpés, et bicoques très-fâcheuses à prendre, à chacune desquelles M. de Vendôme se panadoit, et amusoit le Roi, tantôt d'un courrier, tantôt d'un officier, pour apporter ces grandes nouvelles. Il ne put jamais recevoir qu'une seule fois des nouvelles de l'électeur. On sépanouissoit déjà de ces succès comme d'une communication sûre et établie, lorsque l'électeur, qui étoit maître d'Inspruck, où il avoit fait chanter le *Te Deum*, auquel, par une étrange singularité, la mère de l'Impératrice et l'évêque d'Augsbourg, frère de l'Impératrice, qui y avoient été pris, assistèrent, l'électeur, dis-je, avancé vers Brixen, trouva toute la milice et toute la noblesse du pays en armes, tellement que, craignant de manquer de tout et de trouver sa communication avec son pays coupée, il s'en retourna tout court. Il étoit temps : le pain manqua ; nul moyen d'en avoir du pays, où tout leur couroit sus, et les défilés déjà assez occupés pour se remercier de n'avoir pas différé de vingt-quatre heures ; encore y perdit-on assez de monde, et même autour de l'électeur. Il rejoignit le maréchal de Villars, avec ses troupes diminuées, et horriblement fatiguées d'une course dont il ne tira pour tout fruit que la perte de tout le temps qu'il y employa, et qui eût pu l'être bien utilement en Allemagne ; mais on a vu à qui en fut la faute. M. de Vendôme eut au moins le plaisir de bombarder Trente, à qui il ne fit pas grand mal. Il revint comme il put. Staremborg tourmenta fort ce retour, sur lequel il sut gagner trois marches, faire perdre force monde en détail à son ennemi, et pousser à bout ses troupes de fatigues. Vaudemont, qui cependant avoit fait battre Murcé, avec un gros détachement, d'une manière plus que grossière,

étoit à S. Benedetto, faisant fort le malade pressé d'aller aux eaux. Sa conduite, toujours soutenue, rendra toujours difficile à croire qu'il ne fût pas dans la bouteille, et qu'il ne fût pressé de se mettre à quartier<sup>1</sup> de ce qui alloit arriver. Dès que le duc de Vendôme fut à S. Benedetto, il en partit pour s'aller mettre à l'abri de tous événements. L'aveuglement sur lui fut tel, qu'il eut sur-le-champ qu'il le demanda le régiment de Espinchal, tué à ce détachement de Murcé, pour le prince d'Elbœuf, neveu de sa femme.

M. de Vendôme manda au Roi une belle et singulière action de du Quesne Monier, qui commandoit les vaisseaux du Roi dans le golfe de Venise. Il sut que les Impériaux avoient de grands magasins dans Aquilée, qui est à sept lieues dans les terres. Il s'embarqua sur des chaloupes avec cent vingt soldats, remonta la petite rivière qui vient d'Aquilée, et qui est si étroite qu'il y avoit des endroits où il ne pouvoit passer qu'une chaloupe à la fois. Il trouva deux forts sur son passage, mit pied à terre avec ses gens, les emporta, et au dernier, Beaucaire, capitaine de frégate, qui commandoit les cent vingt soldats, poursuivit ceux du fort jusque dans Aquilée, qu'il pilla, brûla les magasins, malgré deux cents hommes de troupes réglées et beaucoup de milice qui étoient là, ne perdit presque personne, et revint trouver du Quesne, qui l'attendoit vis-à-vis du dernier fort qu'il avoit pris. Cela arriva vers la fin de juillet.

Le samedi 4 août, le Roi étant à Marly, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans accoucha d'un prince à Versailles; M. le duc d'Orléans vint demander au Roi la permission de lui faire porter le nom de duc de Chartres, et l'honneur d'être son parrain. Le Roi lui répondit : « Ne me demandez-vous que cela? » M. le duc d'Orléans dit que les gens de sa maison le pressoient de demander autre chose, mais qu'il y auroit dans ces temps-ci de l'indiscrétion. « Je prévien-

1. De se mettre à part, de s'écarter.

drai donc votre demande, répliqua le Roi, et je donne à votre fils la pension de premier prince du sang de cent cinquante mille livres. » Cela faisoit un million cinquante mille francs à M. le duc d'Orléans, savoir : six cent cinquante mille livres de sa pension, cent mille livres pour l'intérêt de la dot de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, cent cinquante mille livres de sa pension, et cent cinquante mille livres de celle de M. le duc de Chartres, âgé de deux jours, sans compter les pensions de Madame.

Le Roi fit, quelques jours après, un règlement sur l'artillerie, dont il vendit les charges : c'étoit un objet de cinq millions. Il en laissa quelques-unes à la disposition de M. du Maine, grand maître de l'artillerie, augmenta ses appointements de vingt mille livres, et lui donna cent mille écus. Le besoin d'argent, qui fit faire cette affaire et plusieurs autres, fit prêter l'oreille à un invalide qui prétendit avoir travaillé autrefois à faire à Meudon une cache pour un gros trésor, du temps de M. de Louvois. Il y fouilla donc et longtemps et en plusieurs endroits, maintenant toujours qu'il la trouveroit. On en fut pour la dépense de raccommoder ce qu'il avoit gâté, et pour la honte d'avoir sérieusement ajouté foi à cela.

M. d'Avaux vendit en ce temps-ci au président de Mesmes, son neveu, sa charge de prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre, avec permission de continuer à porter le cordon bleu. D'Avaux l'avoit eue, en 1684, du président de Mesmes, son frère, qui lui-même avoit obtenu la même permission de continuer à porter l'ordre, et ce président de Mesmes l'avoit eue en 1671, lors de la déroute de la Bazinière, son beau-père, fameux financier, puis trésorier de l'épargne, qui fut longtemps en prison, puis revint sur l'eau, mais sans emploi, et à qui il ne fut pas permis de porter l'ordre depuis qu'il eut donné sa charge à son gendre, lors de son malheur. J'ai parlé plus d'une fois de ces ventes de charges de l'ordre, et, emporté par d'autres matières, je ne me suis pas étendu sur celle-là, qui ne laisse pas d'avoir sa curiosité,

par cela même qu'on voit arriver tous les jours cette multiplication de cordons bleus par la transmission de ces charges. Une fois pour toutes, il est à propos de l'expliquer. J'irois trop loin si j'entreprendois de traiter ici ce qui regarde l'ordre du Saint-Esprit; la digression seroit longue et déplacée : je me renfermerai aux charges, puisque l'occasion en a été manquée plus haut, et qu'elle se présente ici naturellement.

---

### CHAPITRE XXIII.

Digression sur les charges de l'ordre. — Grand aumônier; pourquoi sans preuves. — Amyot privé de sa charge de grand aumônier. — Grands officiers des grands ordres n'en portent point de marques comme ceux du Saint-Esprit. — Différences des grands officiers d'avec les chevaliers, et des grands officiers entre eux, et de l'abus du titre de commandeurs, d'où venues. — Origine des honneurs du Louvre et de la singulière distinction du chancelier de l'ordre. — Distinction unique de l'archevêque de Rouen, frère bâtard d'Henri IV. — Vétérans de l'ordre, et leurs abus; comment introduits. — Origine de la première fortune solide de MM. de Villeroy. — Râpés de l'ordre. — Collier de l'ordre aux armes des grands officiers. — Abus des couronnes. — Abus des grands officiers de l'ordre représentés en statues sur leurs tombeaux avec le collier et le manteau de l'ordre, sans nulle différence d'un chevalier. — Plaisante question d'une bonne femme. — Méprise des Suédois, et leur instruction sur le cordon bleu d'Avaux, nuisible à son ambassade.

Henri III, en créant l'ordre du Saint-Esprit, y établit en même temps cinq charges : celle de grand aumônier de l'ordre, qu'il unit dès lors à celle de grand aumônier de France, et sans preuves. Ce fut pour gratifier M. Amyot, évêque d'Auxerre, qui avoit été son précepteur et des rois ses frères, et que Charles IX fit grand aumônier. Il étoit aussi porté par les Guises, et se livra depuis à la Ligue avec tant d'ingratitude que, quelque débonnaire que fût Henri IV, une des premières marques qu'il donna de son autorité fut de le priver de la charge de grand aumônier de France, à la fin de 1591, et de la donner au célèbre



Renaud de Beaune, archevêque de Bourges alors, puis de Sens; en conséquence de quoi M. Amyot fut en même temps privé de porter l'ordre, et M. de Beaune le reçut le dernier jour de cette année, dans l'église de Mantes, des mains du maréchal de Biron père, qui fit en même temps son fils chevalier du Saint-Esprit, par commission d'Henri IV, qui n'étoit pas encore catholique.

Les quatre autres charges furent : chancelier, garde des sceaux et surintendant des deniers de l'ordre, en une seule et même charge, qui a été quelquefois, quoique rarement, partagée; prévôt et grand maître des cérémonies, en une seule charge, qui n'a jamais souffert de division; grand trésorier, et greffier. Henri III fit ces charges en faveur de ses ministres, ou plutôt les Guises, qui se les voulurent dévouer de plus en plus, les lui firent établir en leur faveur, d'une manière sans exemples dans les deux autres grands ordres, la Jarretière et la Toison, et même l'Éléphant, dont les officiers, qui sont des ministres, des évêques et des personnes au moins aussi considérables dans leurs cours, depuis l'institution de ces ordres jusqu'à aujourd'hui, que l'ont été et le sont nos grands officiers de l'ordre, ne portent aucune marque de la Toison et de l'Éléphant, et ceux de la Jarretière une marque entièrement différente en tout de celle des chevaliers, au lieu que les grands officiers de celui du Saint-Esprit eurent, par leur institution, les mêmes marques sur leurs personnes, hors les jours de cérémonie de l'ordre, que les chevaliers du Saint-Esprit. Je dis les grands officiers, parce qu'Henri III en créa en même temps de petits, tels que le héraut, l'huissier, etc., tout différents des grands officiers, et qui, pour marque de leurs charges, n'ont porté jusqu'à la dernière régence qu'une petite croix du Saint-Esprit, attachée d'[un] petit ruban bleu céleste à leur boutonnière. Ces mêmes petits officiers se trouvent aussi dans les autres trois grands ordres cités ci-dessus, à la différence de leurs grands officiers.

Cette introduction de similitude entière de porter ordi-

nairement l'ordre du Saint-Esprit entre les chevaliers et les grands officiers, fut d'autant plus aisée à établir, qu'excepté les magistrats, tout le monde étoit alors en pourpoint et en manteau, dont la couleur et la simplicité seule distinguoit les gens les uns d'avec les autres, et que le cordon bleu se portoit au col; mais avec toute cette parité journalière entre les chevaliers et les grands officiers, ceux-ci étoient fort distingués des chevaliers les jours de cérémonies, comme ils le sont encore, en ce qu'ils n'ont point de collier, et ils le sont encore entre eux quatre par la différence de leurs grands manteaux. Celui du chancelier est en tout et partout semblable à celui des chevaliers. Le prévôt et grand maître des cérémonies n'a point le collier de l'ordre brodé autour du sien ni de son mantelet, mais du reste il est pareil à ceux des chevaliers. Ceux du grand trésorier et du greffier ont les flammes de la broderie de leurs manteaux et mantelets considérablement plus clair-semées et un peu moins larges, et entre ces deux derniers manteaux il y a encore quelque petite différence, à l'avantage du grand trésorier sur le greffier. Les grands officiers eurent encore cette ressemblance avec les chevaliers qu'Henri III, qui avoit compté donner à son nouvel ordre des bénéfices en commande, comme en ont ceux d'Espagne, en destina aussi aux grands officiers pour appointements de leurs charges. Cette destination rendit dès lors commune aux chevaliers et aux grands officiers cette dénomination de commandeurs, dont le fonds n'ayant pas eu lieu d'abord par les désordres de la Ligue, ni depuis, cette dénomination de commandeurs est demeurée propre aux huit cardinaux et prélats de l'ordre. Les grands officiers ont continué de l'affecter, qui, pour s'assimiler tant qu'ils peuvent aux chevaliers, la leur donnent, quoique aucun d'eux ne la veuille, et ne se donne que la qualité de chevalier des ordres du Roi, tandis que les grands officiers sont très-jaloux de la prendre, quoique elle soit demeurée vaine pour tous, puisque aucun n'a de commanderie, et que les

grands officiers sont suffisamment désignés par le titre de leurs charges, sans y joindre le vain et inutile titre de commandeur.

On verra, outre cette similitude, l'usage particulier dont ils se le sont rendu. Outre les distinctions susdites des charges entre elles, les deux premières font les mêmes preuves que les chevaliers. Le chancelier de Cheverny, qui l'étoit de l'ordre de Saint-Michel après des cardinaux de Bourbon et de Lorraine, le fut de celui du Saint-Esprit à son institution, auquel celui de Saint-Michel fut uni. Son nom étoit Hurault; il étoit garde des sceaux dès 1578, lorsque le chancelier Birague fut fait cardinal, et chancelier à sa mort, en 1585. Il l'avoit été du duc d'Anjou, l'avoit suivi en Pologne, étoit attaché à Catherine de Médicis, et tellement aux Guises qu'il perdit les sceaux et fut exilé, ainsi que M. de Villeroy, etc., lorsqu'en 1588, après les Barricades de Paris, Henri III eut pris la tardive résolution de se défaire des Guises, C'étoit un personnage en toutes façons, à qui Henri IV rendit les sceaux dès 1590. Sa mère étoit sœur du père de Renaud de Beaune, dont je viens de parler et qui donna l'absolution à Henri IV, à Saint-Denis, et le reçut dans l'Église catholique. Son fils aîné étoit gendre, dès le commencement de 1588, de Chabot, comte de Charny, grand écuyer de France, et par conséquent beau-frère du duc d'Elbœuf. Son autre fils étoit gendre de M<sup>me</sup> de Sourdis, si importante alors, et tante de la trop fameuse Gabrielle d'Estrées, sur l'esprit de laquelle elle avoit un grand ascendant. Un troisième avoit cinq grosses abbayes avec l'évêché de Chartres, et fut après premier aumônier de Marie de Médicis. Les filles de ce chancelier étoient mariées dès avant l'institution de l'ordre : l'ainée au marquis de Nesle Laval, puis au brave Givry d'Anglure; la seconde, en 1592, au marquis de Royan la Trémoille; la dernière au marquis d'Alluye Escoubleau, puis au marquis d'Aumont. Avec ces alliances, quoique fort nouvelles pour ce chancelier, et la figure personnelle qu'il faisoit, il se prétendit homme à faire des preuves, et

véritablement il ne faut pas [se] lever de grand matin pour faire celles de l'ordre du Saint-Esprit, autre distinction des autres grands ordres, où il ne faut pas de preuves, parce que les instituteurs ont cru, sur l'exemple qu'ils en donnoient, que tous ceux qui y seroient admis dans la suite seroient d'une naissance trop grandement connue pour qu'on pût leur en demander. Cheverny donc voulut faire des preuves, comme les chevaliers, et cette nécessité de preuves, ou pour mieux dire cette distinction, est demeurée à cette charge de l'ordre. Quoique chancelier de France, il prit sa place aux cérémonies de l'ordre comme en étant chancelier, c'est-à-dire après le dernier chevalier et avec une distance entre-deux, s'y trouva toujours et n'en fit jamais difficulté. Mais je pense que l'office de la couronne dont il étoit revêtu lui procura, et par lui à ses successeurs chanceliers de l'ordre, la distinction sur les trois autres charges de parler assis et couvert aux chapitres de l'ordre, où le prévôt, le grand trésorier et le greffier sont debout et découverts, et de manger au réfectoire du Roi à la dernière place des chevaliers, mais comme eux, tandis que les trois autres charges mangent, dans le même temps, dans une autre pièce, avec les petits officiers de l'ordre.

C'est aussi cette différence que les ministres accrédités, revêtus dans la suite de ces trois autres charges, n'ont pu supporter, qui par leur crédit a fait tenir les chapitres debout, découverts et sans rang, pêle-mêle, et qui a banni l'usage du repas du Roi avec les chevaliers. Cette même raison de l'office de chancelier de France donna force à cette autre, que les papiers de l'ordre étant chez le chancelier de l'ordre, de tenir toutes les commissions pour les affaires de l'ordre chez le chancelier de l'ordre, de quelque dignité et qualité que soient les commandeurs et chevaliers commissaires, cardinaux, ducs et princes de maison souveraine, car les princes du sang seuls ne le sont jamais. Sur cet exemple, la même chose s'est continuée chez les chanceliers de l'ordre toujours depuis, et à

l'appui de cette raison des papiers, les grands trésoriers de l'ordre ont obtenu le même avantage que les commissions de l'ordre se tiennent aussi chez eux.

Quoique ces charges de l'ordre fussent destinées à la décoration des ministres, celle de prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre fut donnée à M. de Rhodes, qui eut le choix de la prendre ou d'être chevalier de l'ordre. Le goût d'Henri III pour les cérémonies décida M. de Rhodes, du nom de Pot et d'une grande naissance. Un Pot avoit été chevalier de la Toison à l'institution de cet ordre, et reçu à la première promotion qu'en fit Philippe le Bon. C'est ce même M. de Rhodes pour qui fut faite la charge de grand maître des cérémonies de France. Il voulut, en seigneur qu'il étoit, faire les mêmes preuves que les chevaliers, et cela est demeuré à cette charge comme à celle de chancelier de l'ordre.

Ce qu'on appelle les honneurs du Louvre<sup>1</sup> étoit inconnu avant le connétable Anne duc de Montmorency, et réservé aux seuls fils et filles de France, qui montoient et descendoient de cheval ou de coche, comme on disoit alors, et qui étoient même peu en usage aux plus grandes dames, dans la cour du logis du Roi. Ce fut ce célèbre Anne qui, décoré de ses services, de ses dignités et [de] sa faveur, entra un beau jour à cheval dans la cour du logis du Roi, et y monta ensuite, et se maintint dans cet usage. Quelque temps après, son émule, M. de Guise, hasarda d'en faire autant. Les uns après les autres ce qu'il y eut de plus distingué imita par émulation, et la tolérance de l'entreprise étendit peu à peu cet honneur aux personnes à qui il est maintenant réservé. Les officiers de la couronne y arrivèrent aussi, tellement que le chancelier de Cheverny en jouissoit comme chancelier de France.

A sa mort, en 1599, l'archevêque de Rouen fut chancelier de l'ordre. Il étoit bâtard du roi de Navarre et de

1. Voyez ci-dessus, p. 117, note 1.

M<sup>lle</sup> du Rouhet, par conséquent frère bâtard d'Henri IV. Ce prince, qui l'aimoit extrêmement, fit tout ce qu'il put pour le faire cardinal. Quoique beaucoup de bâtards, non-seulement de papes, mais de particuliers, et depuis, du temps d'Henri IV même, M. Serafin, bâtard du chancelier Olivier, fût cardinal le premier de la dernière promotion de Clément VIII, en 1604, qui fut la même du cardinal du Perron (il s'appeloit Serafin Olivier, mais il ne s'appeloit que M. Serafin, avoit été auditeur de rote pour la France, dont il devint doyen, et eut après le titre de patriarche d'Alexandrie), Clément VIII, ayant tenu bon à refuser le chapeau à Henri IV pour l'archevêque de Rouen, fit en sa faveur une chose bien plus extraordinaire, et sans aucun exemple devant ni depuis; ce fut de lui donner, par une bulle du mois de juin 1597, tous les honneurs des cardinaux : rang, habit, distinctions, privilèges, en sorte qu'excepté le nom, le chapeau, qui ne se prend qu'à Rome, où il ne fut point, les conclaves et les consistoires, il eut en tout et partout le même extérieur des cardinaux, avec la calotte et le bonnet rouges. On peut juger qu'avec ces distinctions il eut aussi celle des honneurs du Louvre. Deux ans après avoir rougi de la sorte, c'est-à-dire en 1599, il fut chancelier de l'ordre par la mort du chancelier de Cheverny. Il en fit toutes les fonctions sans difficulté, comme avoit fait son prédécesseur. En 1606, Henri IV s'avisa que cette charge étoit au-dessous de ce frère décoré de tout ce qu'ont les cardinaux, quoique il fût dans ce même état deux ans avant qu'elle lui fût donnée. Ce n'est pas ici le lieu de s'écarter sur les bâtards. Henri IV le déclara donc l'un des prélats associés à l'ordre, et donna sa charge de chancelier à l'Aubespine, père du garde des sceaux de Châteauneuf, de l'évêque d'Orléans qui fut commandeur de l'ordre en 1619, et du père de ma mère. Il avoit été ambassadeur en Angleterre et étoit ministre d'État, beau-frère du premier maréchal de la Châtre et de M. de Villeroy, le célèbre secrétaire d'État. Ses filles avoient épousé MM. de Saint-Chamond et de Vaucelas, am-

bassadeur en Espagne, et tous deux chevaliers de l'ordre, et son père étoit celui qui avoit mis les secrétaires d'État hors de page, signé le premier : *le Roi*, et qui fut en si grande et longue considération sous Henri II, François II et Charles IX. Établi de la sorte, il obtint une sigularité pour sa charge de chancier de l'ordre, qui subsiste encore aujourd'hui, qui est d'entrer en carrosse dans la cour du logis du Roi en son absence, même la Reine y étant, ce que n'ont pas les chevaliers de l'ordre, ni aucun autre, que longtemps depuis le chevalier d'honneur et les dames d'honneur et d'atour de la Reine.

Ces grands officiers de l'ordre n'étoient pas compris dans le nombre de cent, dont l'ordre du Saint-Esprit est composé, et les statuts premiers et originaux les en excluent. Les Guises, qui les firent changer par deux différentes fois, toujours à leur avantage, à mesure que leur puissance augmenta, et qui voulurent toujours favoriser les ministres pour les mieux sceller dans leur dépendance, pour leurs vues sur les projets de la Ligue, qui de jour en jour les approchoient du succès de leur dessein sur la couronne, les firent comprendre dans le nombre de cent. Outre ce motif de les assimiler de plus en plus aux chevaliers de l'ordre, ils eurent encore celui de diminuer le nombre de grâces qu'Henri III s'étoit proposé de pouvoir faire. C'est ce qui porta les Guises à faire comprendre en même temps dans le nombre des cent les huit cardinaux ou prélats et les chevaliers étrangers non regnicoles, qui n'y étoient pas d'abord compris, ce qui ôtoit treize places de chevaliers au Roi, sans compter les incertaines des chevaliers étrangers non regnicoles. Il est resté jusqu'à présent une trace de cette innovation, en ce que ces derniers ne sont point payés des mille écus de pension comme tous les autres chevaliers du Saint-Esprit regnicoles, et que les Guises, qui firent après coup fixer un âge, à leur avantage, pour tous les chevaliers de l'ordre, qui ne l'étoit point par les premiers statuts, comme il ne l'est point encore dans aucun autre ordre de

l'Europe, n'en firent point fixer aux charges de l'ordre.

Les deux charges de grands officiers de l'ordre, de grand trésorier et de greffier, qui ne font point de preuves, furent données, la première à M. de Villeroy, secrétaire d'État, l'autre à M. de Verderonne, lors en pays étrangers pour les affaires du Roi. Il étoit l'Aubespine, cousin germain de la femme de M. de Villeroy, et de son frère, M. de l'Aubespine, que nous venons de voir troisième chancelier de l'ordre. M. de Verderonne étoit gendre de M. de Rhodes, qui fut en même temps premier prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre. M. de Villeroy n'a pas besoin d'être expliqué.

C'est à lui et à ce Verderonne, son cousin germain, qu'a commencé l'abus de ce qu'on appelle vétérans, qui a donné lieu à un autre plus grand, connu sous le nom ridicule de râpés de l'ordre, qui est ce que je me suis principalement proposé d'expliquer ici.

M. de Villeroy maria son fils, M. d'Alincourt, en février 1588, à la fille unique de M. de Mandelot, chevalier de l'ordre de 1582, et gouverneur de Lyon, Lyonnais et Beaujolois. La Ligue, dont ils étoient tous deux des plus avant et des membres des plus affidés, et chacun en leur genre des plus utiles et des plus considérés, fit cette alliance, et arracha de la foiblesse d'Henri III la survivance de cet important gouvernement, en faveur du mariage, que M. d'Alincourt eut en titre, en novembre de la même année, par la mort de Mandelot, son beau-père. Ce fut, pour le dire en passant, ce qui fit la première grande fortune des Villeroy, comme je le dirai pour la curiosité ci-après. M. de Villeroy fut chassé en septembre 1588, après les Barricades de Paris, avec les autres ministres créatures des Guises, lorsqu'Henri III eut enfin pris la résolution de se défaire de ces tyrans avant qu'ils eussent achevé d'usurper sa couronne. En perdant sa charge de secrétaire d'État, il perdit sa charge de l'ordre, et le cordon bleu par conséquent. Ses propres *Mémoires*, et tous ceux de ce temps, montrent son dévouement aux Guises



et à la Ligue, et en même temps, quand il en désespéra, avec quel art il sut se retourner, et persuader Henri IV qu'il lui avoit rendu de grands services. Sa grande capacité, son expérience, l'important gouvernement de son fils, tant de personnages considérables à qui il tenoit, tout contribua à persuader Henri IV, si facile pour ses ennemis, de lui rendre sa charge et sa place dans le conseil, où il crut s'en servir utilement, et dans lesquelles ce prince le conserva toute sa vie avec une grande considération. Sa charge de l'ordre étoit donnée à Rusé de Beaulieu, avec celle de secrétaire d'État, à qui Henri IV, venant à la couronne, les confirma toutes deux. Villeroy eut la charge de secrétaire d'État, qui vaqua en 1594, et comme Henri IV étoit content de Rusé de Beaulieu, qui avoit eu les charges de M. de Villeroy, il ne voulut pas lui ôter celle de l'ordre pour la rendre à Villeroy, comme il lui avoit laissé celle de secrétaire d'État du même; mais en remettant Villeroy dans sa confiance et dans son conseil, il lui permit verbalement de reprendre le cordon bleu, quoique il n'eût plus de charge, et ce fut le premier exemple d'un cordon bleu sans charge. Quelque nouvelle que fût cette grâce, il en obtint une bien plus étrange; ce fut de faire faire Alincourt, son fils, chevalier du Saint-Esprit, le dernier de la promotion qu'Henri IV fit le 5 janvier 1597, dans l'église de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, et pour comble n'ayant que trente ans. Avec un tel crédit, on fait aisément la planche de porter l'ordre sans charge.

Achevons maintenant la curiosité qui fit la solide fortune des Villeroy avant la grandeur où ils sont depuis parvenus. Le secrétaire d'État fit donner à son petit-fils, de fort bonne heure, la survivance du gouvernement de son fils. Ce gouvernement éblouit M. de Lesdiguières, gouverneur de Dauphiné, et qui commandoit en roi dans cette province, en Provence et dans quelques pays voisins. Il voulut augmenter sa considération et sa puissance par se rendre le maître du gouvernement de Lyon, en

s'attachant les Villeroy par le lien le plus indissoluble. Il proposa ses vues à M. de Crequy, son gendre, qui rejeta bien loin l'alliance des Villeroy. Le bonhomme, secrétaire d'État, vivoit encore; après une autre éclipse, essuyée sous le gouvernement de la Reine mère et du maréchal d'Ancre, leur ruine l'avoit rétabli aussi bien que jamais; mais cette faveur ni l'établissement de Lyon ne pouvoient tenter Crequy d'une alliance si inégale. Il avoit marié sa fille aînée au marquis de Rosny, fils aîné du célèbre Max., premier duc de Sully, qui survivoit à sa disgrâce, et qui avoit toujours traité M. de Villeroy avec hauteur, qui, de son côté, l'avoit toujours regardé aussi comme son ennemi. C'étoit de tous points donner à ce gendre un étrange beau-frère; mais Lesdiguières étoit absolu dans sa famille: il voulut si fermement ce mariage de sa petite-fille avec le fils d'Alincourt, qu'il fallut bien que Crequy y consentit. Le vieux secrétaire d'État eut la joie de voir arriver cette grandeur dans sa famille. Qu'eût-il dit s'il eût pu savoir le torrent d'autres dont elle fut suivie? Ce mariage se fit en juillet 1617, et le secrétaire d'État mourut à Rouen, à soixante-quatorze ans, au mois de novembre suivant, pendant l'assemblée des notables. Par l'événement, tous les grands biens de Crequy et de Lesdiguières sont tombés au fils de ce mariage, maréchal de France comme son père, etc., et duc et pair après lui.

M. de Verderonne garda sa charge de greffier jusqu'en 1608, que M. de Sceaux, Potier, secrétaire d'État, en fut pourvu, et Verderonne eut permission de continuer à porter l'ordre. On a vu par ses entours qu'il n'étoit pas sans crédit, et qu'il eut pour lui l'exemple de Villeroy, son cousin, si considéré alors et en termes bien moins favorables.

Les exemples ont en France de grandes suites: sur ces deux-là, M. de Rhodes vendit sa charge de prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre à M. de la Ville aux Clercs Loménie, secrétaire d'État en 1619. Il eut permission de continuer à porter l'ordre; mais, en faveur

de la naissance dont il étoit, il lui fut expédié un brevet portant promesse d'être fait chevalier de l'ordre à la première promotion, et, en attendant, de porter l'ordre. Il étoit plus que naturel que cette promesse lui fût gardée; néanmoins, il ne fut point de la nombreuse promotion qui fut faite le dernier jour de cette année, et il fut tué en 1622, devant Montpellier, sans avoir été même nommé.

M. de Puysieux, secrétaire d'État, fils du chancelier de Sillery et gendre de M. de Villeroy, secrétaire d'État, tous deux en vie et en crédit, et lui personnellement aussi, entre ses deux disgrâces, vendit sa charge de grand trésorier de l'ordre à M. Morant, trésorier de l'épargne, et sur l'exemple de M. de Rhodes, quelque disproportion qu'il y eût entre un Pot et un Brûlart, il eut le même brevet de promesse d'être fait chevalier de l'ordre à la première promotion, et de permission de continuer en attendant à porter l'ordre.

Cette dernière planche faite, M. d'Avaux, ce célèbre ambassadeur, surintendant des finances, vendit sa charge de greffier de l'ordre, en 1643, à M. de Bonnelles, qui, malgré l'alliance qu'il fit de Ch. de Prie, sœur aînée de la maréchale de la Mothe, ne fut jamais que conseiller d'honneur au Parlement, et n'auroit pas cru que son petit-fils deviendrait chevalier de l'ordre. M. d'Avaux eut le brevet de promesse et de permission pareil à celui qu'avoit obtenu M. de Puysieux.

Enfin, la charge de chancelier et de garde des sceaux de l'ordre ayant été séparée en deux, pendant la prison du garde des sceaux de France de Châteauneuf, en 1633, les sceaux de l'ordre furent donnés à M. de Bullion, surintendant des finances et président à mortier au parlement de Paris. Il les vendit, en 1636, à M. le premier président le Jay, et il eut un brevet pareil aux précédents.

Ces deux charges ayant été réunies en 1645, en rendant les sceaux de l'ordre à M. de Châteauneuf, il la vendit entière, peu de mois après, à la Rivière, évêque-duc de

Langres, ce favori de Gaston, si connu dans tous les Mémoires de la minorité de Louis XIV et les commencements de sa majorité. Comme M. de Châteauneuf avoit des abbayes, quoique il ne fût point dans les ordres, le brevet qu'il eut, pareil aux autres, porta, avec la permission de continuer à porter l'ordre, promesse de la première des quatre places de prélat qui viendrait à vaquer dans l'ordre, qu'il n'a jamais eue, non plus qu'aucun des vendeurs de charges, qui presque tous jusqu'à aujourd'hui ont eu de pareils brevets, n'ont jamais été chevaliers de l'ordre. Outre le ridicule général de ces brevets, ils en ont un particulier, qui échappe, et qu'il est curieux d'exposer ici.

On a vu ci-dessus que le chancelier de l'ordre, entre les distinctions qu'il a par-dessus les autres grands officiers laïques, a celle d'avoir le grand manteau de l'ordre semblable en tout à ceux des chevaliers, et avec le collier de l'ordre brodé tout autour comme eux; il n'a même de différence d'eux que le dernier rang après tous et avec les trois autres officiers, et de n'avoir point le collier d'or massif émaillé. De cette privation du collier, le statut en fait comme une excuse, disant que le chancelier n'a point de collier parce qu'il est censé être personne de robe longue, et c'est toutefois à cette personne de robe longue, et par cela même exclue du collier, qui n'est propre qu'à ceux de la noblesse et dont la profession est les armes, que ce collier est promis en vendant sa charge, et aux autres grands officiers en se défaisant des leurs, tous de robe ou de plume, par ce brevet allusoire, qui n'a eu d'exécution dans aucun, dont aucun n'a espéré l'accomplissement, et qu'aucun roi n'a jamais imaginé d'effectuer. Je me contente de marquer le premier de chacune de ces quatre charges qui l'a obtenu. Il suffit de dire que depuis cet exemple de vendre et d'obtenir ces brevets que je viens d'exposer, l'usage en a été continuel parmi tous ces grands officiers de l'ordre, et que ce brevet n'a été refusé à pas un, excepté peut-être à quatre ou cinq tombés en disgrâce,

et à qui, en leur ôtant leurs charges de l'ordre, il n'a pas été permis de continuer à le porter; jusque-là que pendant la dernière régence, Crosat et Montargis, très-riches financiers, ayant obtenu permission d'acheter les charges de grand trésorier et de greffier de la succession du frère aîné du garde des sceaux Chauvelin, et du président Lamoignon, ont obtenu les mêmes brevets de promesse d'être faits chevaliers de l'ordre à la première promotion, et de continuer à le porter en attendant, en même temps qu'aux approches du sacre du Roi, ils eurent commandement de vendre leurs charges, l'un à M. Dodun, contrôleur général des finances, l'autre à M. de Maurepas, secrétaire d'État, par l'indécence qu'on trouva à voir faire à ces deux financiers les fonctions de ces charges, lorsque, le lendemain du sacre, le Roi recevoit l'ordre des mains de l'archevêque-duc de Reims.

Voilà donc un étrange abus tourné en règle par l'habitude ancienne et non interrompue; il n'en est pas demeuré là: il a donné naissance à un autre encore plus étrange et plus ridicule; celui qu'on vient d'expliquer est connu sous le nom de vétérans, celui qui va l'être sous celui de râpés. Le premier nom est pris des officiers de justice qui, ayant exercé leurs charges vingt ans, prennent, en les vendant, des lettres de vétérance, qu'on ne leur refuse pas, pour continuer à jouir, leur vie durant, des honneurs et séances attachées à ces charges. Mais ceux de l'ordre ont de tout temps gardé la plupart leurs charges peu d'années, et à force de les garder peu, ont donné ouverture aux râpés.

Ce sobriquet ou ce nom est pris de l'eau qu'on passe sur le marc du raisin après qu'il a été pressé, et tout le jus ou le moût tiré, qui est le vin; cette eau fermente sur ce marc, et y prend une couleur et une impression de petit vin ou de piquette, et cela s'appelle un râpé de vin.

On va voir que la comparaison est juste et le nom bien appliqué. Voici la belle invention qui a été trouvée par les grands officiers de l'ordre. Pierre, par exemple, a une

charge de l'ordre depuis quelques années; il la vend à Paul, et obtient le brevet ordinaire. Jean se trouve en place, et veut se parer de l'ordre sans bourse délier. Avec l'agrément du Roi, et le marché fait et déclaré avec Paul, Jean se met entre Pierre et lui, fait un achat simulé de la charge de Pierre, et y est reçu par le Roi. Quelques semaines après, il donne sa démission, fait une vente simulée à Paul, et obtient le brevet accoutumé, et Paul est reçu dans la charge. Avec cette invention, on a vu, pendant la dernière régence, jusqu'à seize officiers vétérans ou râpés de l'ordre vivants tous en même temps.

Le premier exemple fut le moins grossier de tous. Bonnelles vendit effectivement la charge de greffier de l'ordre à Novion, président à mortier, qui fut depuis premier président: ce fut en 1656; il la garda quelques mois, et la vendit, en 1657, à Jeannin de Castille. Le second exemple se traita plus rondement. Barbezieux eut, à la mort de Louvois, son père, sa charge de chancelier de l'ordre. Boucherat, chancelier de France, en fut simultanément pourvu d'abord, et huit jours après qu'il eut été reçu, il fit semblant de se démettre comme il avoit fait semblant d'acheter, et Barbezieux fut reçu. Depuis cet exemple tout franc, tous les autres n'ont pas eu plus de couverture dans les huit ou douze qui l'ont suivi jusqu'à présent.

Ces vétérans et ces râpés prennent tous sans difficulté la qualité de commandeurs des ordres du Roi, sans mention même de la charge qui la leur a donnée, mais qui, à la vérité, n'a pu la leur laisser, non plus que le brevet de promesse et de permission qu'ils obtiennent, la leur conférer. A la vérité, ni vétérans ni râpés ne font nombre dans les cent dont l'ordre est composé.

A tant d'abus qui ne croiroit qu'il n'y en [a] pas au moins davantage? Mais ce n'est pas tout. De ce que le chancelier de l'ordre a le collier brodé autour de son grand manteau comme les chevaliers, il a quitté le cordon bleu qu'il portoit autour de ses armes, comme les cardinaux et les pré-

lats de l'ordre, et quoique il n'ait point le collier d'or massif émaillé comme les chevaliers de l'ordre, il l'a mis partout à ses armes. Cet exemple n'a pas tardé à être suivi par les autres grands officiers, quoique le collier ne soit pas brodé autour de leurs manteaux, et que tout leur manque jusqu'à ce vain prétexte. Je ne puis dater cet abus avec la même assurance et la même précision que je viens de faire les précédents. De ceux-là, l'origine s'en voit, mais de celui qui a dépendu de la volonté de l'entreprise plus ou moins tardive, et d'une exécution domestique faite par un peintre ou par un graveur sur des armes, ce sont des dates qui ne se peuvent retrouver.

Qui pourroit dire maintenant qui a commencé l'usurpation des couronnes? Il n'est si petit compagnon qui n'en porte une, et les ducales sont tombées à la plus nouvelle robe. Il est pourtant vrai que cet abus n'a pas cinquante ans, et qu'un peu auparavant nul homme de robe ne portoit aucune sorte de couronne. Il en existe encore un témoignage évident : les armes de M. Seguier, alors chancelier, et non encore duc à brevet, sont en relief des deux côtés du grand autel de l'église des Carmes-Déchaussés, dont le convent<sup>1</sup> est à Paris, rue de Vaugirard ; toutes les marques de chancelier y sont, manteau sans armes au revers, masses, mortier, et point de couronné. Tout ce que je puis dire, c'est qu'étant allé voir M<sup>me</sup> la maréchale de Villeroy à Villeroy, de Fontainebleau, peu avant sa mort, c'est-à-dire vers 1706 ou 7, j'ai vu les armes de Villeroy en pierre, avec le cordon autour et la croix, comme le portent les prélats de l'ordre, et sans collier. Je les ai vues de même dans une église de Paris, je ne me souviens plus laquelle assez fermement pour la citer. J'ai vu aussi en une chapelle de sépulture des l'Aubespine, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, leurs armes plusieurs fois répétées, sans collier, et entourées du cordon, et la dernière année de la vie du maréchal de Berwick, tué de-

1. Nous avons déjà vu cette orthographe.

vant Philisbourg en 173[4<sup>1</sup>], je l'allai voir à Fitz-James, d'où je m'allai promener un matin à Verderonne, qui en est près, où je vis sur plusieurs portes les armes de l'Aubespine en pierre, entourées du cordon avec la croix sans collier.

Mais voici le comble; ce sont les grands officiers de l'ordre, peints et en sculpture, vêtus avec le manteau de chevalier de l'ordre, et avec le collier de l'ordre par-dessus comme l'ont les chevaliers. Châteauneuf, secrétaire d'État, fit faire à Rome le tombeau et la statue de son père la Vrillière, à genoux dessus, de grandeur naturelle, dans cet équipage complet. C'est même un très-beau morceau, que j'ai vu sur leur sépulture à Châteauneuf sur Loire. Qui que ce soit, à l'inspection, ne se peut douter que ce bonhomme la Vrillière n'ait été que prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre; il n'y a nulle différence, quelle que ce soit, d'un chevalier du Saint-Esprit. On voit dans Paris et dans la paroisse de Saint-Eustache la statue au naturel de M. Colbert, grand trésorier de l'ordre, avec le manteau et le collier des chevaliers; il n'est personne qui puisse ne le pas prendre pour un chevalier du Saint-Esprit. Il y en a peut-être d'autres exemples que j'ignore.

Ces abus me font souvenir de ce que me conta la maréchale de Chamilly, quelque temps après que son mari fut chevalier de l'ordre. Il entendoit la messe, et portoit l'ordre par-dessus, comme il étoit rare alors qu'aucun le portât par-dessous. Une bonne femme du peuple, qui étoit derrière ses laquais, en tira un par la manche, et le pria de lui dire si ce cordon bleu-là étoit un véritable chevalier de l'ordre. Le laquais fut si surpris de la question de la part d'une femme qu'il ne jugeoit pas avec raison savoir cette différence, qu'il le conta à son maître au sortir de la messe.

Les Suédois y furent attrapés à M. d'Avaux, dont on vient de voir le marché de sa charge à son neveu, et lui

1. Saint-Simon a laissé en blanc le dernier chiffre de cette date.



firent toutes sortes d'honneurs. Quelque temps après, ils surent que c'étoit un conseiller d'État de robe qui avoit une charge de l'ordre : ils cessèrent de le considérer et de le traiter comme ils avoient fait jusque-là, et cette fâcheuse découverte nuisit fort au succès de son ambassade.

---

#### CHAPITRE XXIV.

Siège et prise de Brisach par M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne, qui revient à la cour. — Le Portugal se joint aux alliés. — Infidélité du duc de Savoie. — Changement entier en Espagne; vues de la princesse des Ursins; routes qui la conduisirent à régner en Espagne. — Princesse des Ursins s'empare de la reine d'Espagne. — Caractère de la reine d'Espagne. — Princesse des Ursins gagne les deux rois. — Caractère de Philippe V. — Junte ou *despacho* devenu ridicule; discrédit des deux cardinaux, et leur conduite. — Personnage d'Harcourt. — Artifice de retraite en Italie demandée par la princesse des Ursins. — Louville écarté. — Aubigny; son énorme progrès, et sa licence. — Retraite des cardinaux; chute du *despacho*; Louville a ordre de revenir tout à fait; abbé d'Estrées ambassadeur de France. — Princesse des Ursins règne pleinement, avec Orry sous elle et Aubigny par elle. — Valouse et sa fortune; la Roche à l'estampille; peu de François demeurent à Madrid. — Chute de Rivas.

M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne, après plusieurs camps, avoit passé le Rhin. Le maréchal de Vauban partit de Paris en cadence, le joignit peu après, et le 15 août Brisach fut investi. Marsin avoit paru le matin du même jour devant Fribourg. Le gouverneur, se comptant investi, brûla ses faubourgs, et celui de Brisach lui envoya quatre cents hommes de sa garnison et soixante canonniers. Tous deux en furent les dupes, et Brisach se trouva investi le soir. Il tint jusqu'au 6 septembre, et Dénonville, fils d'un des sous-gouverneurs des trois princes, en apporta la nouvelle, et Mimeur la capitulation. La garnison, qui étoit de quatre mille hommes, étoit encore de trois mille cinq cents, qui sortirent par la brèche avec les honneurs de la guerre, et furent conduits à Rhinfels; la défense fut

médiocre. M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne s'acquît beaucoup d'honneur par son application, son assiduité aux travaux, avec une valeur simple et naturelle qui n'affecte rien, et qui va partout où il convient et où il y a à voir, à ordonner, à apprendre, et qui ne s'aperçoit pas du danger. Marsin, qui prenoit jour de lieutenant général, mais que le Roi avoit attaché à sa personne pour cette campagne, lui faisoit souvent là-dessus des représentations inutiles. La libéralité, le soin des blessés, l'affabilité, et sa mesure suivant l'état des personnes et leur mérite, lui acquirent les cœurs de toute l'armée. Il la quitta à regret, sur les ordres réitérés du Roi, pour retourner en poste à la cour, où il arriva le 22 septembre à Fontainebleau. On s'étoit bien gardé de lui laisser entrevoir que la campagne n'étoit pas finie. Le projet du maréchal de Tallart auroit été embarrassé de sa personne depuis que l'exemple du Roi a borné ces premières têtes de l'État à des sièges et à des campements exempts des hasards des batailles.

Le Portugal nous avoit manqué, ou plutôt nous avions manqué au Portugal, avec qui on ne put exécuter ce qu'on lui avoit promis de forces navales pour le mettre à couvert de celles des Anglois. Le duc de Cadaval, le plus grand seigneur et le plus accrédité du conseil du roi de Portugal, l'avoit fait conclure <sup>1</sup>. L'exécution en étoit d'autant plus essentielle, qu'il étoit clair que les Portugais ne pouvoient point se défendre par leurs propres forces d'ouvrir leurs ports aux flottes ennemies. Il ne l'étoit pas moins que l'Espagne ne pouvoit être attaquée que par le côté du Portugal, et que l'archiduc ne pouvoit mettre pied à terre ailleurs pour y porter la guerre. Rien n'étoit donc plus principal que de garder contre lui cette unique avenue, de conserver le continent de l'Espagne en paix en gardant bien ses ports et ses côtes, et de s'épargner une guerre ruineuse et dangereuse en ce pays-là, tandis qu'on en avoit partout ailleurs à soutenir. Les alliés avoient le plus

1. Avait fait conclure cette convention, ce traité.

puissant intérêt à s'ouvrir une diversion si avantageuse, qui de plus donneroit par mer une jalousie et une contrainte continuelle, dès qu'ils pourroient faire hiverner leurs flottes dans le port de Lisbonne, et avoir la liberté dans tous les autres du Portugal. Aussi ne perdirent-ils pas de temps à prévenir l'obstacle que nous y pouvions mettre, et par la lenteur ou l'impuissance d'accomplir à temps notre traité, ils forcèrent le roi de Portugal à en signer un avec eux, qui pensa plus d'une fois dans la suite coûter la couronne à Philippe V.

Presque en même temps on s'aperçut de l'infidélité du duc de Savoie. Phélypeaux, ambassadeur du Roi auprès de lui, qui avoit le nez fin, en avertit longtemps sans qu'on voulût le croire. Les traités, la double alliance, les anciens mécontentements sur le dédommagement du Montferrat, la ferme opinion de Vaudemont, qui se gardoit bien de mander ce qu'il en pensoit, la duperie et la confiance si ordinaire de Vendôme, tout cela rassuroit ; M<sup>me</sup> de Maintenon ne pouvoit croire coupable le père de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne ; Chamillart, séduit par les deux généraux, étoit de plus entraîné par elle, et le Roi ne voyoit que par leurs yeux. A la fin, mais trop tard, ils s'ouvrirent ; mais avant de raconter le périlleux remède auquel, pour avoir trop attendu à croire, on fut forcé d'avoir recours, il faut voir l'entier changement de scène qui arriva en Espagne, et y reprendre les choses de plus haut.

Si on se souvient de ce que j'ai dit p. 281 <sup>1</sup> de la princesse des Ursins, lorsqu'elle fut choisie pour être camarera-mayor de la reine d'Espagne à son mariage, et depuis lors de l'apparente régence de cette princesse, pendant le voyage du roi son mari en Italie, on verra que M<sup>me</sup> des Ursins vouloit régner ; elle n'y pouvoit atteindre qu'en donnant à la Reine le goût des affaires et le desir d'y dominer, et se servir du tempérament de Philippe V et

1. Cette page 281 du manuscrit de Saint-Simon correspond aux pages 78 et suivantes de notre tome III.

des grâces de son épouse pour un partage du sceptre qui, en laissant l'extérieur au Roi, en feroit passer la puissance à la Reine, c'est-à-dire à elle-même, qui la gouverneroit, et par elle le Roi et sa monarchie. Un si grand projet avoit un besoin indispensable d'être appuyé du Roi qui, dans ces commencements surtout, ne gouvernoit pas moins la cour d'Espagne que la sienne propre, avec l'entière influence sur les affaires. Dans ce vaste dessein, conçu dès qu'elle eut joint et reconnu le Roi et la Reine, elle acheva de gagner son esprit, qu'elle avoit ménagé pendant le voyage de Provence à Barcelone, par lui faire peur des dames espagnoles, à quoi ne lui servit pas peu l'incartade des dames du palais au souper du jour du mariage, et celle de la Reine qui la suivit : elle crut n'avoir de ressource qu'en M<sup>me</sup> des Ursins, elle s'y livra toute entière.

Cette princesse n'avoit pas été moins soigneusement élevée que M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, ni moins bien instruite. Elle se trouva née avec de l'esprit, et dans cette première jeunesse, avec un bon esprit, sage, ferme, suivi, capable de conseil et de contrainte, et qui, déployé et plus formé dans les suites, montra une constance et un courage que la douceur et les grâces naturelles de ce même esprit relevèrent infiniment. A tout ce que j'en ai ouï dire en France, et surtout en Espagne, elle avoit tout ce qu'il falloit pour être adorée ; aussi en devint-elle la divinité. L'affection des Espagnols, qui seule et plus d'une fois a conservé la couronne à Philippe V, fut en la plus grande partie due à cette reine, dont ils sont encore idolâtres, dont ils ne se souviennent encore qu'avec larmes, je dis seigneurs, dames, militaire, peuple, et où, après tant d'années qu'ils l'ont perdue, ils ne se peuvent encore consoler.

Un esprit de cette trempe, manié d'abord par un autre esprit tel qu'étoit celui de la princesse des Ursins, et sans témoins et à toute heure, étoit pour aller bien loin, comme il fit. Le voyage de Barcelone à Saragosse et de Saragosse

à Madrid lui donna un grand loisir d'insinuation et d'instruction imperceptible; et la tenue des états d'Aragon, où, pour la forme, les affaires passaient par la Reine, qui les tenoit, instruisit la camarera-mayor elle-même, et la mit à portée d'inspirer l'amour de l'autorité et du gouvernement à la Reine, et de reconnoître peu à peu ce qu'elle en pouvoit espérer de ce côté-là. Arrivée à Madrid, les mêmes moyens se présentèrent, par la régence de la Reine, avec plus d'étendue qu'à Saragosse. Elle y eut toute l'occasion qu'elle voulut d'y connoître et d'y sonder l'esprit, les vues, les intérêts, la capacité de ceux qui formoient la junte, et de tâter, autant qu'elle put, tout ce qui étoit ou pouvoit devenir personnage. La bienséance ne vouloit pas que la Reine fût seule avec tous les hommes qui étoient de la junte; M<sup>me</sup> des Ursins l'y accompagna donc nécessairement, et par ce moyen prit nécessairement aussi connoissance de toutes les affaires. Déjà conduisant la Reine, qui avoit mis en elle toute l'affection et la confiance d'une jeune personne qui ne connoissoit qu'elle, qui en dépendoit entièrement pour sa conduite particulière et pour ses amusements, et qui y trouvoit toutes les grâces, la douceur, la complaisance et la ressource possible, M<sup>me</sup> des Ursins la rendit assidue à la junte, pour y être assidue elle-même, et sut fort bien user du respect des Espagnols pour leur princesse, et de ce commencement d'affection qui naissoit déjà en eux pour elle, pour lui faire porter les affaires, même hors de la junte, qui n'étoient pas de nature à y passer avant qu'avoir été examinées par les deux ou trois têtes principales, telles que le cardinal Portocarrero, Arias, et Ubilla, à qui je donnerai désormais le nom de marquis de Rivas, du titre de Castille, que le roi d'Espagne lui conféra. Il étoit l'âme de tout, comme secrétaire de la dépêche universelle, et comme ayant été du secret et principal acteur du testament qu'il avoit dressé en faveur de Philippe V.

On peut croire que la princesse des Ursins n'avoit pas négligé de faire soigneusement sa cour à la nôtre, et d'y

rendre tous les ordinaires un compte exact de tout ce qui regardoit la Reine, jusqu'aux plus petits détails, et de la faire valoir le plus qu'il lui étoit possible. Ces comptes s'adressoient à M<sup>me</sup> de Maintenon, et passoient au Roi par elle. En même temps, elle n'étoit pas moins attentive à informer de même le roi d'Espagne en Italie, et à former la Reine à lui écrire, et à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, sa sœur. Les louanges que la princesse des Ursins donnoit par ses lettres à la Reine tombèrent peu à peu fort naturellement sur les affaires; et comme elle étoit témoin de ce qui s'y passoit, peu à peu aussi elle s'étendit sur les affaires mêmes, et accoutuma ainsi les deux rois à l'en voir instruite par la nécessité d'accompagner la Reine, sans leur donner de soupçon d'ambition et de s'en vouloir mêler. Ancrée insensiblement de la sorte, et sûre à peu près de l'Espagne si la France la vouloit soutenir, elle flatta M<sup>me</sup> de Maintenon par degrés, pour ne s'avancer qu'avec justesse, et parvint à la persuader que son crédit ne seroit que le sien; que si on lui laissoit quelque autorité dans les affaires, elle n'en useroit que pour la croire et lui obéir aveuglément; que par elle à Madrid, elle à Versailles régneroit en Espagne plus absolument encore qu'elle ne faisoit en France, puisqu'elle n'auroit besoin d'aucun détour, mais seulement de commander; enfin, qu'elle ne pouvoit atteindre ce degré de puissance que par la sienne, qui n'auroit et ne pouvoit espérer d'autre appui, au lieu que les ambassadeurs se gouverneroient par le ministère de France, lesquels les uns et les autres agiroient directement du Roi au ministère d'Espagne, et indépendamment d'elle, qui ignoreroit même la plupart des choses et ne seroit au fil de rien, ni en état d'influer en rien que par des contours longs et incertains, sur les choses seulement qu'elle apprendroit du Roi même.

M<sup>me</sup> de Maintenon, dont la passion étoit de savoir tout, de se mêler de tout et de gouverner tout, se trouva enchantée par la sirène. Cette voie de gouverner l'Espagne sans moyen de ministres lui parut un coup de partie. Elle

l'embrassa avec avidité, sans comprendre qu'elle ne gouverneroit qu'en apparence, et feroit gouverner M<sup>me</sup> des Ursins en effet, puisqu'elle ne pourroit savoir rien que par elle, ni rien voir que du côté qu'elle lui présenteroit. De là cette union si intime entre ces deux si importantes femmes, de là cette autorité sans bornes de M<sup>me</sup> des Ursins, de là la chute de tous ceux qui avoient mis Philippe V sur le trône et de tous ceux dont les conseils l'y pouvoient maintenir, et le néant de nos ministres sur l'Espagne et de nos ambassadeurs en Espagne, dont aucun ne s'y put soutenir qu'en s'abandonnant sans réserve à la princesse des Ursins. Telle fut son adresse, et telle la foiblesse du Roi, qui aima mieux gouverner son petit-fils par la Reine que de le conduire directement par ses volontés et ses conseils, en se servant du canal naturel de ses ministres.

Ce grand pas fait, et l'alliance intime et secrète conclue entre ces deux femmes pour gouverner l'Espagne, il fallut faire tomber le roi d'Espagne dans les mêmes filets : la nature y avoit pourvu, et un art alors nécessaire avoit achevé. Ce prince, cadet d'un aîné vif, violent, impétueux, plein d'esprit, mais d'humeur terrible et de volonté outrée, je le dis d'autant plus librement qu'on verra dans la suite le triomphe de sa vertu, ce cadet, dis-je, avoit été élevé dans une dépendance, une soumission, nécessaires à bien établir, pour éviter les troubles et assurer la tranquillité de la famille royale. Jusqu'au moment du testament de Charles II, on n'avoit pu regarder le duc d'Anjou que comme un sujet pour toute sa vie, qui plus il étoit grand par sa naissance, plus il étoit à craindre sous un frère roi tel que je viens de le représenter, et qui, par conséquent, ne pouvoit être trop abaissé par l'éducation, et duit<sup>1</sup> à toute patience et dépendance. La suprême loi, qui est la raison d'État, demandoit cette préférence, pour la sûreté et le bonheur du royaume, sur le personnel de ce prince

1. Et amené insensiblement.

cadet. Son esprit et tout ce qui en dépend fut donc raccourci et rabattu par cette sorte d'éducation indispensable, qui, tombant sur un naturel doux et tranquille, ne l'accoutuma pas à penser ni à produire, mais à se laisser conduire facilement, quoique la justesse fût restée pour choisir le meilleur de ce qui lui étoit présenté, et s'expliquer même en bons termes quand la lenteur, pour ne pas dire la paresse d'esprit, ne l'empêchoit pas de parler. La grande piété qui lui avoit été soigneusement inspirée, et qu'il a toujours conservée, ne trouvant pas en lui l'habitude de juger et de discerner, le rabattit et le raccourcit encore, tellement qu'avec du sens, de l'esprit, et une expression lente, mais juste et en bons termes, ce fut un prince fait exprès pour se laisser enfermer et gouverner.

A tant de dispositions si favorables au dessein de la princesse des Ursins, il s'y en joignit une autre tout à fait singulière, née du concours de la piété avec le tempérament. Ce prince en eut un si fort et si abondant, qu'il en fut incommodé jusqu'au danger pendant son voyage d'Italie : tout s'enfla prodigieusement ; la cause de l'enflure, ne trouvant pas d'issue par des vaisseaux forts aussi et peu accoutumés à céder d'eux-mêmes à la nature, reflua dans le sang ; cela causa des vapeurs considérables. Enfin cela hâta son retour, et il n'eut de soulagement qu'après avoir retrouvé la Reine. De là on peut juger combien il l'aima, combien il s'attacha à elle, et combien elle sut s'en prévaloir, déjà initiée aux affaires, et conduite par son habile et ambitieuse gouvernante. Ainsi la présence du Roi à Madrid n'exclut point la Reine des secrets ni de l'administration ; elle ne présidoit plus à la junte, mais rien ne s'y délibéroit à son insu. La confiance et l'affection de cette princesse pour sa camarera-mayor passa bientôt par elle au Roi, qui ne cherchoit qu'à lui plaire. Bientôt la junte devint une représentation ; tout se portoit en particulier au Roi, ordinairement devant la Reine, qui ne décidoit rien sur-le-champ, et qui prenoit son parti



entre elle et la princesse des Ursins. Cette conduite ne fut point contredite par notre cour : les cardinaux d'Estrées et Portocarrero eurent beau s'en plaindre et s'y appuyer de nos ministres, M<sup>me</sup> de Maintenon se moquoit d'eux, et le Roi croyoit d'une profonde politique d'accréditer la Reine de plus en plus, dans la pensée que l'intérêt personnel de M<sup>me</sup> de Maintenon lui inspireroit, et dans laquelle elle l'affermissoit sans cesse, de gouverner le Roi son petit-fils par la Reine plus sûrement que par tout autre canal.

Les anciennes et si intimes liaisons de M<sup>me</sup> des Ursins avec les deux cardinaux, sur lesquelles notre cour avoit si principalement compté, cédèrent au desir et à la possibilité de gouverner seule, indépendamment d'eux ; et sûre du roi d'Espagne par la Reine, elle ne hésita<sup>1</sup> plus à leur montrer son pouvoir. Cette conduite produisit des froideurs et des raccommodements ; trop foible pour les chasser, mais résolue à s'en défaire à force de dégoûts, elle ne les leur ménagea qu'autant qu'elle se le crut nécessaire. Elle essaya d'abord de désunir les deux cardinaux, pour les détruire l'un par l'autre. Portocarrero, tel que je l'ai peint, et fier du grand personnage qu'il avoit fait au testament de Charles II et depuis sa mort, portoit avec la dernière impatience le partage d'autorité avec l'homme du roi de France, élevé à la pourpre comme lui. Estrées, vif, ardent, bouillant, haut à la main, accoutumé aux grandes affaires et à décider, n'étoit guère moins impatient que l'autre de n'être pas le maître. Ces bourrasques dégoûtèrent tellement le cardinal espagnol qu'il voulut quitter la junte. M<sup>me</sup> des Ursins trouva qu'il n'en étoit pas encore temps, et qu'il seroit trop dangereux de délivrer le cardinal françois de ce compagnon. Pour le retenir, elle s'avisait de flatter sa vanité par un expédient tout à fait ridicule. Castanaga, autrefois gouverneur des Pays-Bas, venoit de mourir. Il avoit le régiment des gardes. On avoit cru

1. Saint-Simon aspire l'h de *hésita*.

faire passer cette nouveauté d'un régiment des gardes plus doucement en le donnant à un homme si distingué. On le proposa au cardinal Portocarrero, prêtre, archevêque, primat, cardinal, ex-régent : il l'accepta ; on se moqua de lui. Je ne sais si le cardinal d'Estrées en prit occasion de se raccommoier avec lui contre la camarera-mayor, mais enfin ils reconnurent qu'elle les jouoit, et ils s'unirent pour se maintenir contre elle.

Harcourt, dans l'intime liaison de M<sup>me</sup> de Maintenon, l'avoit extrêmement portée à s'emparer, autant qu'elle le pourroit, des affaires d'Espagne, et par elle s'étoit extrêmement lié avec M<sup>me</sup> des Ursins, quoique de Paris à Madrid. Ils s'étoient reconnus réciproquement nécessaires, elle pour avoir des lumières et des instructions sur la cour et les affaires d'Espagne, où elle étoit toute nouvelle encore, et pour avoir un canal et un appui auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon contre les ambassadeurs du Roi et ses ministres ; Harcourt, qui visoit toujours au ministère, qui avoit manqué son coup, qui, porté par sa protectrice, espéroit d'y revenir, qui n'avoit aucune autre voie pour y réussir que de se conserver des occasions continuelles de parler des affaires et de la cour d'Espagne, et d'être écouté et consulté sur ces matières. Cela lui étoit ôté dès qu'elles passeroient par le canal naturel des ambassadeurs et des ministres du Roi. Torcy, avec qui il avoit rompu, étoit celui qui, par son département, en avoit le détail, et qui faisoit et recevoit les dépêches des deux rois, et voyoit même celles qui étoient de leur main. Par là, impossibilité qu'Harcourt pût se mêler de rien, ni même pénétrer ce qui se passoit, sans dépayser des gens si nécessairement nés et initiés dans ces affaires privativement à tous autres. Son intérêt, celui de M<sup>me</sup> de Maintenon, celui de M<sup>me</sup> des Ursins étoit en cela le même ; ce fut aussi ce qui forma, puis affermit leur union intime, antérieure déjà entre M<sup>me</sup> de Maintenon et Harcourt, et ce qui les roidit à soutenir M<sup>me</sup> des Ursins, pour ôter le secret et la confiance des affaires d'Espagne aux ambassadeurs et aux

ministres, et ne leur en laisser que le gros et les expéditions indispensables.

Sûre de cette position, M<sup>me</sup> des Ursins leva le masque contre le cardinal et l'abbé d'Estrées, après avoir jeté ce régiment des gardes au cardinal Portocarrero, qui, bien que réuni à eux, n'osa d'abord après crier si haut qu'eux. Cette guerre déclarée fit un grand éclat; c'est ce que la camarera-mayor vouloit, qui, se sentant si bien appuyée, demanda hautement la permission de se retirer en Italie, bien sûre de n'être pas prise au mot, et de faire tout retomber sur les Estrées, qui ne pourroient demeurer avec elle, et de s'en délivrer par cet artificieux moyen. Il ne réussit pourtant pas sans combat.

Les ministres, qui sentoient que tout leur échappoit en Espagne si M<sup>me</sup> des Ursins y demeuroit la maîtresse, soutinrent les d'Estrées tant qu'il leur fut possible, et M<sup>me</sup> de Maintenon, d'autre part, à remontrer au Roi le désespoir où on jetteroit la Reine en laissant retirer M<sup>me</sup> des Ursins; qu'il étoit meilleur et plus sûr de gouverner le roi d'Espagne par la Reine, qui, quoi qu'on pût faire, seroit toujours maîtresse de son cœur, et par là de son esprit lent et timide, laquelle elle-même seroit conduite par M<sup>me</sup> des Ursins, si sensée, si bien intentionnée, qui déjà avoit si parfaitement formé la Reine; que la facilité de voir le Roi à tout moment et avec toute liberté, à quoi un ambassadeur ne pouvoit prétendre, étoit une grande commodité pour toutes sortes d'affaires, que l'insinuation et le choix des temps feroit toujours passer comme on voudroit d'ici. A ces raisons, M<sup>me</sup> de Maintenon, bien instruite par Harcourt et par son propre usage, ajouta celles de la défiance, si fortes en notre cour. Ils persuadèrent au Roi que M<sup>me</sup> des Ursins, associée en tout à l'ambassadeur de France, formeroit une aide et un éclaircissement mutuel, que l'un par l'autre l'empêcheroient de tomber dans la dépendance des lumières et de la volonté de l'un des deux, et le mettroient en état de décider de tout sans prévention, en connoissance de cause, et d'être

obéi en Espagne, promptement et sûrement, sur tous les partis qui seroient pris à Versailles. Ce spécieux hameçon fut avalé avec facilité, et le Roi ne voulut point ouïr parler de retraite en Italie, ni même que M<sup>me</sup> des Ursins cessât d'avoir toute la part aux affaires qu'elle avoit accoutumé d'y prendre. Ainsi entraves à l'ambassadeur de France, entraves à nos ministres, entraves même à ceux d'Espagne, mystère de tout ce qu'on voulut et à quiconque on en voulut faire, dégoût complet aux Estrées, qui s'étoient flattés de chasser M<sup>me</sup> des Ursins et qui se voyoient supplantés par elle, matière continuelle à délibérations secrètes de M<sup>me</sup> de Maintenon avec le Roi, où Harcourt ne se laissoit pas oublier, et qui sacrifia à M<sup>me</sup> des Ursins toutes ses liaisons avec le cardinal Portocarrero et tout ce qu'il en avoit pu tirer, qui instruisirent la nouvelle amie d'une infinité de choses importantes.

Cette trame, ourdie dans les plus obscurs réduits de M<sup>me</sup> de Maintenon, fut longtemps ignorée de nos ministres; ils ne se réveillèrent tout à fait qu'aux cris redoublés des Estrées, lorsqu'il n'en fut plus temps. Ils avoient compté sur la protection de M<sup>me</sup> de Maintenon, si favorable au maréchal de Cœuvres et à eux tous jusqu'alors, par le crédit des Noailles. Leur indolence les empêcha d'éveiller un intérêt plus pressant et plus personnel que celui de toutes les alliances et de toutes les amitiés. Cependant le cardinal Portocarrero, leurré de ce régiment des gardes, étoit rentré dans la junte, où le cardinal d'Estrées étoit demeuré, avec lequel il s'étoit réuni, comme je l'ai déjà dit. Rivas seul y travailloit avec eux, tellement que déjà M<sup>me</sup> des Ursins s'y étoit défaite du peu d'autres qui en étoient, et qui en étoient sortis sur la querelle et l'éclat du cardinal Portocarrero. Elle s'étoit bien gardée de les y laisser rappeler. C'étoit autant d'élagué, en attendant de se défaire des deux cardinaux, et de Rivas même, pour demeurer pleinement maîtresse.

Louville, jusqu'au retour d'Italie modérateur du Roi et de la monarchie d'Espagne, le seul confident de son cœur

et le distributeur des grâces, se vit, tout en arrivant avec le Roi, écarté. Son esprit, son courage, sa vivacité, sa vigilance, l'agrément et la gaieté dont il amusoit le Roi, l'habitude dès l'enfance, l'autorité qu'il avoit acquise sur lui, la confiance intime dans laquelle il étoit avec nos ministres, celle où il étoit entré, par leur ordre et par le conseil de tous ses amis d'ici, avec le cardinal et l'abbé d'Estrées, si prévenus en sa faveur par la grandesse dont le maréchal de Cœuvres lui étoit uniquement redevable, tout cela le rendoit trop redoutable à M<sup>me</sup> des Ursins pour ne s'en pas défaire. Elle avoit bien instruit la Reine avant le retour du Roi, et l'avoit irritée sur le fauteuil de Monsieur de Savoie. Harcourt, qui avoit vu de près tout le terrain que sa maladie avoit fait gagner à Louville dans les affaires, et à qui il étoit si principal que la camarera-mayor ne fût pas contre-balancée par quelqu'un d'aussi accoutumé à manier l'esprit du roi d'Espagne, si instruit, et si peu capable de se laisser ni gagner ni intimider, le perdit auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon comme un homme fort capable, encore plus hardi, et dévoué sans réserve au duc de Beauvillier et à Torcy, qu'elle ne pouvoit souffrir. Louville donc, arrivant à Madrid avec le Roi, trouvant une reine dans le palais, qui en excluait tous les hommes, y perdit son logement, et bientôt toutes ses privances. La Reine retint presque toujours le Roi dans son appartement, souvent dans celui de la camarera-mayor, qui y étoit contigu. Là, tout se traitoit en cachette des ministres de l'une et de l'autre cour. Rien ne se régloit au *despacho* sur-le-champ, nom qui depuis le retour du Roi succéda à celui de junte, et qui étoit la même chose, et où la Reine n'assistoit plus. Le Roi, qui sans elle n'avoit garde de se déterminer sur quoi que ce fût, et qui assistoit très-exactement au *despacho*, en emportoit tous les mémoires chez la Reine ou chez M<sup>me</sup> des Ursins; Orry, dont on a vu l'union intime avec elle, et qui avoit les finances et le commerce, s'y trouvoit en quart avec eux; et là se prenoient toutes les résolutions, que le Roi reportoit toutes faites le len-

demain au *despacho*, ou quand bon lui sembloit, c'est-à-dire quand Orry et M<sup>me</sup> des Ursins avoient eu le temps de prendre leurs délibérations.

Dans la suite, un cinquième fut souvent admis à ce conseil étroit, l'unique où se régloient toutes choses; ce cinquième étoit bien couplé avec Orry. Il s'appeloit d'Aubigny, fils de <sup>1</sup>, procureur au Châtelet de Paris. C'étoit un beau et grand drôle, très-bien fait et très-découplé de corps et d'esprit, qui étoit depuis longues années à la princesse des Ursins, sur le pied et sous le nom d'écuyer, et sur laquelle il avoit le pouvoir qu'ont ceux qui suppléent à l'insuffisance des maris. Louville, à qui la camarera-mayor voulut parler une après-dînée avec le duc de Medina Celi, et voulant les voir sans être interrompue, entra, suivie d'eux, dans une pièce reculée de son appartement. D'Aubigny y écrivoit, qui, ne voyant entrer que sa maîtresse, se mit à jurer, et à lui demander si elle ne le laisseroit jamais une heure en repos, en lui donnant des noms les plus libres et les plus étranges, avec une impétuosité si brusque que tout fut dit avant que M<sup>me</sup> des Ursins pût lui montrer qui la suivoit. Tous quatre demeurèrent confondus; d'Aubigny à s'enfuir; le duc et Louville à considérer la chambre, pour laisser quelques moments à la camarera-mayor pour se remettre, et les prendre eux-mêmes. Le rare est qu'après cela il n'y parut pas, et qu'ils se mirent à conférer comme s'il ne fût rien arrivé. Bientôt après, ce compagnon, qui n'étoit qu'un avec Orry, qui le gorgea de biens dans les suites, fut logé au palais, comme un homme sans conséquence par son état; mais où? dans l'appartement de l'infante Marie-Thérèse, depuis épouse de Louis XIV; et cet appartement paroissant trop petit pour ce seigneur, on y augmenta quelques pièces contiguës. Ce ne fut pas sans murmure d'une nouveauté si étrange, mais il fallut bien la supporter : grands et autres, tout fléchit le genou devant ce favori.

1. Le nom est en blanc dans le manuscrit.

A la fin, le cardinal d'Estrées, continuellement aux prises avec M<sup>me</sup> des Ursins, et continuellement battu, ne put supporter davantage un séjour en Espagne si inutile à tout bien et si honteux pour lui : il demanda instamment son rappel. Tout ce que purent les ministres, et même les Noailles, qui s'en mêlèrent pour lors, fut d'obtenir que l'abbé d'Estrées demeureroit, avec le caractère d'ambassadeur. Quoique cela même ne fût pas agréable à la princesse des Ursins, M<sup>me</sup> de Maintenon entra dans ce tempérament, pour ne se pas montrer si partielle, et parce qu'en effet cet abbé, après la déroute des deux cardinaux, n'étoit pas pour empêcher que tout ne passât par M<sup>me</sup> des Ursins, conséquemment par elle, sans ambassadeur ni ministres. Je dis la déroute des deux cardinaux, parce que Portocarrero, voyant son confrère prêt à partir, quitta le *despacho* et les affaires, où il n'étoit plus rien après la figure qu'il avoit faite, et dit qu'à son âge il avoit besoin de repos, et de ne s'occuper plus que de son salut et de son diocèse. Il ne trouva pas le moindre obstacle à sa retraite. Don Manuel Arias, gouverneur du conseil de Castille, qui sentit combien ce changement influoit sur son ministère et portoit sur sa considération, imita Portocarrero, et se prépara à [se] retirer en son archevêché de Séville, pour y attendre en repos la pourpre romaine, à laquelle le roi d'Espagne l'avoit nommé.

Louville eut ordre de revenir en même temps que le cardinal d'Estrées en reçut la permission. Le roi d'Espagne en eut quelque légère peine, quoique il ne le vît plus en particulier : il lui donna le gouvernement de Courtray, qu'il perdit quelque temps après par la guerre, et une grosse pension, qui ne fut pas longtemps payée ; mais il eut aussi environ cent mille francs, qu'il rapporta et dont il accomoda ses affaires. Il eut le bon esprit de n'en rien perdre de sa gaieté, d'oublier tout ce qu'il avoit été en Espagne, de vivre avec ses amis, dont il avoit beaucoup et de considérables, et de s'occuper de ses affaires et de se bâtir très-agréablement à Louville.

Ainsi M<sup>me</sup> des Ursins et Orry, maîtres de tout sans contradiction de personne, prirent le plus grand vol d'autorité et de puissance en Espagne qu'on eût vu depuis le duc de Lerme et le comte-duc d'Olivarès, et ne se servirent de Rivas que comme d'un secrétaire, en attendant de le chasser comme ils avoient éloigné tous ceux qui avoient eu le plus de part au testament de Charles II. Le peu de François qui étoient au roi d'Espagne furent rappelés en même temps, excepté quatre ou cinq qui, de bonne heure, s'étoient attachés à la princesse des Ursins, et qui n'avoient jamais été à portée de se mêler de rien ni de lui donner aucun ombrage. Tels furent Valouse, qui étoit ici écuyer du duc d'Anjou, et qui fit dans les suites une fortune en Espagne, jusqu'à devenir premier écuyer du Roi et chevalier de la Toison d'or. Il y est mort longues années après, toujours bien avec le Roi et avec tout le monde, et toujours fort en garde de se mêler de rien. Quelques bas valets intérieurs restèrent aussi, avec la Roche, qui eut l'estampille, incapable de faire rien qui pût déplaire à M<sup>me</sup> des Ursins, et Hersent, qui eut l'emploi de *guardaropa*. Le *despacho* étoit déjà tombé en ridicule sur les fins des deux cardinaux; pour le rendre tel et fatiguer ces vieillards, M<sup>me</sup> des Ursins le fit tenir à dix heures du soir. Après leurs retraite, ce ne fut plus la peine de s'en contraindre, puisque Rivas y étoit demeuré seul; mais l'étendue de sa charge importunoit la camarera-mayor, qui, résolue à s'en défaire, ne s'en vouloit défaire qu'estropié, pour n'avoir pas à lui donner de successeur entier. Elle détacha donc de sa charge, qui embrassoit tous les départements, excepté les finances et le commerce, qu'Orry faisoit sans titre, mais sans supérieur, le département de la guerre et celui des affaires étrangères, qu'elle donna au marquis de Canales, connu, dans ses ambassades sous Charles II, par le nom de don Gaspar Coloma. On peut juger ce qui resta au pauvre Rivas, dépouillé des affaires étrangères, des finances et de la guerre. Ce ne fut qu'un prélude : bientôt après Rivas fut tout à fait remercié. Il



survécut à ses places et à sa fortune, dans une obscurité qui ne finit qu'avec sa vie, qui dura encore pour le moins vingt-cinq ans, pendant lesquels il eut le plaisir de voir la chute de son ennemie et force grands changements.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

## TABLE

### DES CHAPITRES DU TROISIÈME VOLUME.

---

CHAPITRE PREMIER. — M<sup>lle</sup> de Laigle, fille d'honneur de Madame la Duchesse, à Marly, et mange avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. — Violente indigestion de Monseigneur. — Capitation; grande augmentation de troupes; force milice. — Électeur de Bavière à Munich; Ricous l'y suit; Bedmar commandant général des Pays-Bas espagnols par intérim. — Traités et fautes. — Succession à la couronne d'Angleterre établie dans la ligne protestante; plaintes et droit de Monsieur de Savoie. — Vénitiens neutres. — Catinat général en Italie; dépit et vues de Tessé; sa liaison avec Vaudemont. — Boufflers général en Flandres et Villeroy en Allemagne. — M. de Chartres refusé de servir; grand mécontentement de Monsieur, qui ne s'en contraint pas avec le Roi. — Nyert revient d'Espagne; retour des princes. — La Suède reconnoît le roi d'Espagne. — Archevêques d'Aix et de Sens nommés à l'ordre. — Traits du premier. — Refus illustre de l'archevêque de Sens. — Monsieur de Metz commandeur de l'ordre. — Tallart chevalier de l'ordre, etc.; mort de M<sup>me</sup> de Tallart, de la duchesse d'Arpajon, de M<sup>me</sup> d'Hauterive, de M<sup>me</sup> de Bournonville. — Mort de Segrais, du maréchal de Tourville; Châteaurenaud vice-amiral. — Mort du comte de Staremborg. — L'Angleterre reconnoît le roi d'Espagne. — Duc de Beauvillier grand d'Espagne. — Mariage déclaré du roi d'Espagne avec la fille du duc de Savoie. — Égalité réglée en France et en Espagne entre les ducs et les grands. — Abbé de Polignac rappelé. — Duc de Popoli salue le Roi, qui lui promet l'ordre. — Banqueroute des trésoriers de l'extraordinaire des guerres. . . 1

CHAPITRE II. — L'Empereur fait arrêter Ragotzi. — Retour des eaux du roi Jacques. — Peines de Monsieur. — Forte prise du Roi et de Monsieur. — Mort de Monsieur. — Spectacle de Saint-Cloud. — Spectacle de Marly. — Diverses sortes d'afflictions et de sentiments. — Caractère de

Monsieur. — Trait de hauteur de Monsieur à Monsieur le Duc. — Visite curieuse de M<sup>me</sup> de Maintenon à Madame. — Traitement prodigieux de M. le duc de Chartres, qui prend le nom de duc d'Orléans. — Monsieur le Prince fait pour sa vie premier prince du sang. — Veuvage étrange de Madame; son traitement. — Obsèques de Monsieur; ducs à l'eau bénite, non les duchesses ni les princesses; désordre des carrosses. — Curieuse anecdote sur la mort de Madame, première femme de Monsieur. . . . . 20

CHAPITRE III. — Guerre de fait en Italie. — Ségur gouverneur du pays de Foix; son aventure et celle de l'abbesse de la Joye; ses enfants. — Maréchal d'Estrées gouverneur de Nantes, et lieutenant général et commandant en Bretagne; Chamilly commandant à la Rochelle et pays voisins; Briord conseiller d'État d'épée. — Abbé de Soubise sacré. — Mariage de Vassé avec M<sup>lle</sup> [de] Beringhen; mariage de Rénel avec une sœur de Torcy. — Mort du président le Bailleul. — Mort de Bartillat. — Mort du marquis de Rochefort. — Mort de la duchesse douairière de Ventadour. — Armenonville et Rouillé directeurs des finances. — Le roi d'Espagne reçoit le collier de la Toison et l'envoie aux ducs de Berry et d'Orléans, à qui le Roi le donne. — Marsin ambassadeur en Espagne; son caractère et son extraction. — Raison du duc d'Orléans de desirer la Toison. — Menées domestiques en Italie. — Situation de Chamillart. — M<sup>lle</sup> de Lislebonne et M<sup>me</sup> d'Espinoy, et leur éclat solide — Position de Vaudemont. — Tessé et ses vues. — Combat de Carpi. — Maréchal de Villeroy va en Italie; mot à lui du maréchal de Duras. — Le pape refuse l'hommage de Naples, et y reconnoît et fait reconnoître Philippe V, où une révolte est étouffée dès sa naissance. . . . . 47

CHAPITRE IV. — Dangereuse maladie de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. — Malice du Roi à M. de Lauzun. — Spectacle singulier chez M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne convalescente. — Mort de Saint-Herem; singularité de sa femme. — Mort de la maréchale de Luxembourg. — Mort de M<sup>me</sup> d'Espéron, carmélite. — Mort du marquis de Lavardin. — Villars de retour de Vienne, et d'Avaux d'Hollande. — Matignon gagne un grand procès contre un faussaire. — Villeroy en Italie. — Monsieur de Savoie à l'armée. — Combat de Chiari. — Étrange mortification du maréchal de Villeroy par Monsieur de Savoie. — Villeroy et Phélypeaux fort brouillés. — Frauduleuse inaction en Flandres. — Castel Rodrigo ambassadeur à Turin pour le mariage, et grand écuyer de la Reine. — S. Estevan del Puerto majordome-major de la Reine. — Choix, fortune et caractère de la princesse des Ursins, camarera-mayor de la Reine. — M<sup>me</sup> des Ursins évite Turin. — Légat *a latere* à Nice vers la reine d'Espagne. — Philippe V proclamé aux Indes, va en Aragon et à Barcelone. — Louville chef de la maison française du roi d'Espagne et gentilhomme de sa chambre. — La reine d'Espagne charmante, va par terre en Catalogne; épouse de

nouveau le Roi à Figières ; scène fâcheuse. — Ducs d'Arcos et de Baños à Paris, puis en Flandres, et pourquoi. . . . . 66

CHAPITRE V. — Digression sur la dignité de grand d'Espagne et sa comparaison avec celle de nos ducs. — Son origine. — *Ricos-hombres*, et leur multiplication ; idée dès lors de trois sortes de classes. — Leur part aux affaires, et comment. — Parlent couverts aux rois. — Ferdinand et Isabelle dits *les Rois* et les *Rois Catholiques*. — Philippe I<sup>er</sup> ou le Beau ; flatterie des *ricos-hombres* sur leur couverture. — Affaiblissement de ce droit et de leur nombre ; première gradation — Charles-Quint. — Seconde gradation : *ricos-hombres* abolis en tout ; grands d'Espagne commencent et leur sont substitués. — Grandeur de la grandesse au dehors des états de Charles V<sup>1</sup>. — Troisième gradation : couverture et seconde classe de grands par Philippe II. — Trois espèces de grands et deux classes jusqu'alors. — Quatrième gradation : patentes d'érection et leur enregistrement de Philippe III. — Nulle ancienneté observée entre les grands, et leur jalousie sur ce point, et sa cause. — Troisième classe de grands. — Grands à vie de première classe. — Nul autre rang séculier en Espagne en la moindre compétence avec ceux du pays. — Seigneurs couverts en une seule occasion sans être grands. — Cinquième gradation : certificat de couverture. — Suspension de grandesse en la main du Roi. — Exemples entre autres du duc de Medina Sidonia. — Sixième gradation : grandesses devenues amovibles, et pour les deux dernières classes en besoin de confirmation à chaque mutation. — Grandesse ôtée au marquis de Vasconcellos et à sa postérité. — Septième gradation : tributs pécuniaires pour la grandesse. — Mystère affecté des trois différentes classes. . . . . 86

CHAPITRE VI. — Indifférence pour les grands des titres de duc, marquis ou comte. — Titre de prince encore plus indifférent. — Successions aux grandesses. — Majorasques. — Étrange chaos de noms et d'armes en Espagne, et sa cause. — Bâtards ; leurs avantages et leurs différences en Espagne. — Première récapitulation sur la grandesse. — Étrange coutume en faveur des juifs et des Maures baptisés. — Nulle marque de dignité aux armes, aux carrosses, aux maisons, que le dais. — Honneurs dits en France *du Louvre*. — Distinctions de quelques personnes par-dessus les grands. — Démission de grandesse inconnue en Espagne. — Exemples récents de grands étrangers expliqués. — Successeurs à grandesse ont rang et honneurs. 105

CHAPITRE VII. — Cérémonie de la couverture, et ses différences pour les trois différentes classes chez le roi d'Espagne, et son plan. — La même cérémonie chez la reine d'Espagne, et son plan. — Tout ancien prétexte de galanterie pour se couvrir aboli. — Distinction de traits et

1. De Charles-Quint.

d'attelage. — Femmes et belles-filles aînées de grands seules et diversement assises. — Séance à la comédie et au bal. — Grands, leurs femmes, fils aînés et belles-filles aînées expressément et seuls invités à toute fête, plaisir et cérémonie, et à quelques-unes les ambassadeurs. — Séance et cérémonie de tenir chapelle en Espagne, et son plan. . . . . 121

CHAPITRE VIII. — Cérémonie de la Chandeleur et celle des Cendres. — *Banquillo* du capitaine des gardes en quartier ; raison pourquoi les capitaines des gardes sont toujours grands. — Places distinguées à toutes fêtes et cérémonies pour les grands, leurs femmes, fils aînés et belles-filles aînées. — Parasol des grands aux processions en dehors où le Roi assiste et la Reine. — Cortès ou états généraux. — Traitements par écrit ; dans les églises, hors Madrid. — Baptême de l'infant don Philippe. — Honneurs civils et militaires partout. — Honneurs à Rome. — Rangs étrangers inconnus en Espagne. — Égalité chez tous les souverains non rois. — Supériorité de Monsieur le Prince sur don Juan aux Pays-Bas, et son respect pour le roi fugitif d'Angleterre, Charles II. — Bâtards des rois d'Espagne. — Grands nuls en toutes affaires. — Point de couronnement ; nul habit de cérémonie, ni pour les rois d'Espagne, ni pour les grands. — Nulle préférence de rang dans les ordres d'Espagne, ni dans celui de la Toison d'or. — Grands acceptent des emplois fort petits. — Grandesses s'achètent quelquefois. — Autre récapitulation. — Nul serment pour la grandesse. — Grand nombre de grands d'Espagne. — Indifférence d'avoir une ou plusieurs grandesses. . . . . 145

CHAPITRE IX. — Comparaison des dignités des ducs de France et des grands d'Espagne. — Comparaison du fond des deux dignités dans tous les âges. — Dignité de grand d'Espagne ne peut être comparée à celle de duc de France, beaucoup moins à celle de pair de France. — Comparaison de l'extérieur des dignités des ducs de France et des grands d'Espagne. — Spécieux avantages des grands d'Espagne ; un seul solide. — Désavantages effectifs et réels des grands d'Espagne. — Désavantage des grands d'Espagne jusque dans le droit de se couvrir. — Abus des grandesses françaises. . . . . 165

CHAPITRE X. — Mort du roi Jacques II d'Angleterre ; le prince de Galles, son fils, reconnu roi d'Angleterre par le Roi, et par le roi d'Espagne et le Pape. — Visites sur la mort de Jacques II. — Voyage de Fontainebleau. — Jacques III reconnu par Philippe V ; effets de ces reconnoissances : signature de la grande alliance contre la France et l'Espagne. — Mouvement à Naples. — Vice-rois changés. — Louville à Fontainebleau pour le voyage du roi d'Espagne en Italie. — Étrange emportement de Monsieur le Duc contre son ami le comte de Fiesque. — La Feuillade ; son caractère ; son mariage avec une fille de Chamillart. — Fagon taillé. — Harcourt de retour d'Espagne. — Méan,

- doyen de Liège, son frère, et leurs papiers enlevés, et enfermés à Namur. — Mort de Bissy; sa prophétie sur son fils, depuis cardinal. — Mort de M. de Montespan; hardiesse de son fils. — Duc de Montfort capitaine des cheveu-légers par la démission du duc de Chevreuse. . . . . 188
- CHAPITRE XI. — 1702.** — Bals à la cour et comédies chez M<sup>me</sup> de Maintenon et chez la princesse de Conti. — Longepierre. — Mort de la duchesse de Sully. — Mort étrange de Lopineau. — Mort et aventures de l'abbé de Vatteville. — Mariage de Villars et de M<sup>lle</sup> de Varangeville. — Délibération sur le voyage de Philippe V en Italie. — Brillante situation d'Harcourt, qui lui fait espérer d'être ministre. — Position brillante d'Harcourt en Espagne; son embarras entre les deux. — Caractère d'Harcourt. — Conférence très-singulière. — Raisons pour et contre le voyage. — Harcourt arrête la promotion des maréchaux de France; son imprudence; il se perd auprès du roi d'Espagne, et se ferme après le conseil. — M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et Tessé. — Le voyage résolu, et Louville dépêché au roi d'Espagne. . . . . 200
- CHAPITRE XII.** — Retour de Catinat. — Promotion d'officiers généraux. — Ma réception au Parlement; pièges que j'y évite. — Je quitte le service. — Bagatelles qui caractérisent : bougeoir; soupers de Trianon. — Duc de Villeroy arrivé d'Italie. — Journée de Crémone. — Maréchal de Villeroy pris. — Aventure de Montgon. — Villeroy hautement protégé du Roi et traité en favori. — Revel chevalier de l'ordre; Praslin lieutenant général. . . . . 219
- CHAPITRE XIII.** — Harcourt refuse l'armée d'Italie. — Vendôme l'accepte, et part — Grand prieur refusé de servir. — Feuquières refusé de servir; son étrange caractère. — Colandre colonel avec choix. — La Feuilade maréchal de camp tout à coup. — M<sup>me</sup> de Chambonas dame d'honneur de la duchesse du Maine. — Changement chez Madame. — Maréchale de Clérembault. — Comtesse de Beuvron. — Mort de Fouquet, évêque d'Agde. — Prince Camille se fixe en Lorraine; son caractère. — Sourdis; mariage de sa fille avec le fils de Saint-Pouange. — Mariage du duc de Richelieu avec la marquise de Noailles. — Mort du bailli d'Auvergne. — Médailles du Roi; jalousie sur Louis XIII. — Comte de Toulouse pour la mer avec le comte d'Estrées; M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne en Flandres avec le maréchal de Boufflers et le marquis de Bedmar. — Le maréchal d'Estrées en Bretagne; Chamilly à la Rochelle, etc. — Catinat sur le Rhin; son sage et curieux éclaircissement avec le Roi et Chamillart. — Jugement arbitral du Pape entre l'électeur palatin et Madame, qui proteste. . . . . 238
- CHAPITRE XIV.** — Mort du roi Guillaume III d'Angleterre. — Le Roi ne prend point le deuil du roi Guillaume, et défend aux parents de ce prince de le porter. — Mariage du frère de Chamillart, époque d'un usage ridicule. — Mort de la marquise de Gesvres. — Mort du comte Ba-

glioni. — Mort de J. Bart et de la Freselière; son caractère. — Mort du marquis de Thianges. — États de Catalogne. — Départ du roi d'Espagne pour l'Italie et de la reine pour Madrid par l'Aragon. — Comte d'Estrées grand d'Espagne; autres grâces de Philippe V. — Cardinal Borgia et sa bulle d'Alexandre VI. — Philippe V à Naples. — Cardinal Grimani. — Louville à Rome, obtient un légat *a latere* vers Philippe V. — Cardinal de Médicis. — Conspiration contre la personne de Philippe V. — Entrevue de Philippe V et de la cour de Toscane à Livourne, qui traite le grand-duc d'Altesse. — Entrevue de Philippe V et de la cour de Savoie à Alexandrie; fauteuil manqué. — Philippe V à Milan. — États d'Aragon. — La reine d'Espagne à Madrid. — Junte. — Comte de Toulouse va à la mer. — M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne va en Flandres; ruse en faveur du duc du Maine. — Honteux accompagnement de M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne. — Passage de M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne par Cambrai. — Cent cinquante mille livres au maréchal de Boufflers; cinquante mille à Tessé. — Bedmar fait grand d'Espagne; son caractère; son extraction. . . . . 254

CHAPITRE XV. — Keiserswerth assiégé; déclaration de guerre de l'Angleterre et de la Hollande. — Marlborough; sa femme, et leur fortune. — Canonnade de Nimègue, etc.; places perdues; retour de M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne et du duc du Maine. — Retour du comte de Toulouse. — Varennes commandant de Metz, etc., enlevé, rendu et déplacé. — Blainville lieutenant général et Brancas brigadier sortant de Keiserswerth. — Rouen soustrait à la primatie de Lyon. — Aubercourt et les jésuites condamnés. — Grand prieur veut rendre ses bénéfices, et va servir sous Catinat, avec vingt mille [livres] de pension. — Cinq grands d'Espagne chevaliers de l'ordre. — Rude chute de M. de la Rochefoucauld à la chasse. — M. de Duras perd une prétention contre M. de Noailles. — Époque de mon intime liaison avec M. le duc d'Orléans. — Avances inutiles vers moi de M. et de M<sup>me</sup> du Maine. — Philippe V à Crémone. — Combat de Luzzara. — Marquis de Crequy tué; son caractère. — Prince de Commercy tué. — Autre conspiration découverte à Naples. — Descente inutile de dix mille Anglois dans l'île de Léon, près Cadix. — M. de Vendôme chevalier de la Toison; Philippe V à Milan et à Gênes, suivi du cardinal d'Estrées; donne l'Altesse au doge, et fait couvrir quelques sénateurs, à l'exemple de Charles V. — Abbé d'Estrées va en Espagne. — Maréchal de Villeroy libre. — Marquis de Legañez vient se purger de soupçon à Versailles. — Amirante de Castille se retire en Portugal; Cienfuegos, jésuite. — Retour des galions, brûlés par les Anglois dans le port de Vigo, et quinze vaisseaux françois. — La reine d'Espagne se fait garder à Madrid, quoique sans exemple. . . . . 274

CHAPITRE XVI. — Le roi de Pologne défait par le roi de Suède, qui y perd

le duc d'Holstein-Gottorp, son beau-frère. — Landau investi par les Impériaux. — Désertion du prince d'Auvergne, pendu en Grève en effigie. — Artifices inutiles des Bouillons. — Siège de Landau par le prince L. de Baden, défendu par Mélac, où le roi des Romains arrive et le prend. — Électeur de Bavière se déclare pour la France et l'Espagne. — Mort du comte de Soissons; son caractère et sa famille. — Canaples, et son mariage avec M<sup>lle</sup> de Vivonne. — Mort du duc de Coislin; son caractère, ses singularités. — Duc de Coislin et Novion, premier président du Parlement, à une thèse. — Novion, premier président. — Mélac; sa récompense; son caractère; sa fin. — Mort de Petit, médecin de Monseigneur; Boudin en sa place. — Maréchal de Villeroy libre sans rançon. — Madame à la comédie publique. . . . . 295

CHAPITRE XVII. — Situation de Catinat. — Dispositions de Villars. — Bataille de Friedlingue. — Villars fait seul maréchal de France. — Retour de Catinat, et sa retraite. — Caractère de Villars. — Mort de M. le maréchal de Lorges; son éloge. . . . . 316

CHAPITRE XVIII. — Mort de la duchesse de Gesvres; Trianon. — Retour de Fontainebleau. — Mort du comte de Noailles. — Succès des alliés en Flandres. — Marlborough, etc., pris et ignoramment relâché; Vendôme court la même fortune. — Prince d'Harcourt salue enfin le Roi; sa vie et son caractère, et de sa femme. — Retour brillant du maréchal de Villeroy, après une dure captivité; sa lourde et vaine méprise; est déclaré général de l'armée en Flandres. — Mort du chevalier de Lorraine. — Retour et opération du comte d'Estrées. — Comte d'Albert, Pertuis et Conflans sortent de prison. — Charmois et du Héron chassés de Ratisbonne et de Pologne. — Catinat retiré ne sert plus. — M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne entre dans tous les conseils. — Ubilla assis au conseil. — Régiments des gardes espagnols et wallons. — Orry et sa fortune. — Marsin de retour. — Dispute entre le chancelier et les évêques pour le privilège de leurs ouvrages doctrinaux. — Chamilly de retour de Danemark; sa fâcheuse méprise; celle de d'Avaux. — Mort du cardinal Cantelmi; du duc d'Albemarle; Champflour, évêque de la Rochelle; Brillac, premier président du parlement de Bretagne. — Mariage du duc de Lorges avec la troisième fille de Chamillart. — Mon intime liaison avec Chamillart, qui me demande instamment mon amitié. — Mon intimité avec la maréchale et la duchesse de Villeroy, que je raccommode ensemble. . . . . 342

CHAPITRE XIX. — 1703. — Marsin chevalier de l'ordre. — Marlborough duc d'Angleterre, etc. — Mariage de Marillac avec une sœur du duc de Beauvillier. — Mariage du duc de Gesvres avec M<sup>lle</sup> de la Chesnelaye. — Rétablissement de M. le duc d'Orléans dans l'ordre de succession à la couronne d'Espagne, où il envoie l'abbé du Bois. — Pro-



motion de dix maréchaux de France; leur fortune et leur caractère. — Chamilly. — Estrées. — Châteaurenaud. — Vauban. — Rosen. — Huxelles. — Tessé. — Montrevel. — Tallart. — Harcourt. . . . 368

CHAPITRE XX. — Comte d'Évreux colonel général de la cavalerie; son caractère. — Mariage de Beaumanoir avec une fille du duc de Noailles. — Généraux des armées; ridicules de Villars sur sa femme. — Fanatiques; Montrevel en Languedoc. — Encouragement aux officiers. — Gouvernement d'Aire à Marsin, à vendre cent mille livres au maréchal de Villeroy. — Harcourt capitaine des gardes du corps. — Électeur de Bavière déclaré pour la France et l'Espagne. — Kehl pris par Villars; générosité de Vauban. — Barbezières pris déguisé; sa ruse heureuse. — Grand prieur en Italie sous son frère. — Duc de Guiche et Hautefeuille colonel général et mestre de camp général des dragons; comte de Verue commissaire général de la cavalerie. — Bachelier. — Trois cent mille [livres] de brevet de retenue à M. de la Rochefoucauld. — Mort et héritage de la vieille Toisy. — M<sup>me</sup> Guyon en liberté, mais exilée en Touraine. — Procès sur la coadjutorerie de Cluni, gagné par l'abbé d'Auvergne. — Vertamont plus que mortifié. — Fanatiques; raison de ce nom. — Basville; son caractère; sa puissance en Languedoc. — Ressources secrètes des fanatiques; triste situation du Languedoc. — Bals à Marly. . . . . 394

CHAPITRE XXI. — Honteux délais de Villars de passer en Bavière; jaloux de sa femme; refusé de la mener avec lui; joint enfin l'électeur. — Mort de la comtesse Dalmont à Saint-Germain. — Mort du bailli d'Hautefeuille, ambassadeur de Malte. — Mort de Bechameil; sa fortune et son caractère. — Prince d'Auvergne pendu en Grève en effigie. — Défection du duc Molez. — Duc de Bourgogne déclaré pour l'armée sur le Rhin, avec Tallart sous lui et Marsin auprès de lui. — Duchesse de Ventadour quitte Madame; ses vues. — Duchesse de Brancas dame d'honneur de Madame pour son pain; son caractère et ses malheurs. — Mort de Félix; Maréchal premier chirurgien du Roi en sa place; son caractère. — Curieux fait d'un voyage de Maréchal à Port-Royal des Champs. — Comtesse de Gramont; son caractère; sa courte disgrâce; le Roi lui donne Pontali. — Mort d'Aubigné; aversion du Roi pour le deuil. — Maladie du comte d'Ayen, singulièrement visité. — Papiers du P. Quesnel pris, et lui arrêté, qui s'échappe. — Disgrâce de l'archevêque de Reims et son accommodement. — Mort de Gourville; son mariage secret et sa sage disposition. — Bonn rendu par d'Alègre. — Combat d'Eckeren. — Toison d'or à Boufflers. — Bedmar conseiller d'État en Espagne. — Trois cent mille [livres] de brevet de retenue, outre trois cent mille autres, à Chamillart. — Succès de mer; Walstein, ambassadeur de l'Empereur en Portugal, prisonnier. . . . . 406

CHAPITRE XXII. — Cardinal Bonzi; son extraction; son caractère, sa

fortune, sa mort. — Mort du duc de la Ferté. — P. de la Ferté jésuite. — Maréchal de Joyeuse gouverneur des Évêchés. — Bailli de Noailles ambassadeur de Malte; marquis de Roye lieutenant général des galères. — Comte de Toulouse à Toulon; duc de Bourgogne sur le Rhin. — Villars fait demander par l'électeur de Bavière d'être duc; est refusé; remplit ses coffres. — Villars échoue encore à faire venir sa femme le trouver; se brouille avec l'électeur; vues et conduite pernicieuses de Villars. — Projet insensé du Tyrol. — Le Roi amusé par Vendôme. — Legal bat à Minderkingen le général la Tour; est fait lieutenant général. — Triste succès du projet du Tyrol. — Conduite de Vaudemont. — Du Quesne brûle les magasins d'Aquilée. — Naissance du duc de Chartres; sa pension; duc d'Orléans tire du Roi plus d'un million par an. — Règlement sur l'artillerie. — Trésor inutilement cherché à Meudon. — Président de Mesmes prévôt et grand maître des cérémonies. . . . . 425

CHAPITRE XXIII. — Disgression sur les charges de l'ordre. — Grand aumônier; pourquoi sans preuves. — Amyot privé de sa charge de grand aumônier. — Grands officiers des grands ordres n'en portent point de marques comme ceux du Saint-Esprit. — Différences des grands officiers d'avec les chevaliers, et des grands officiers entre eux, et de l'abus du titre de commandeurs, d'où venues. — Origine des honneurs du Louvre et de la singulière distinction du chancelier de l'ordre. — Distinction unique de l'archevêque de Rouen, frère bâtard d'Henri IV. — Vétérans de l'ordre, et leurs abus; comment introduits. — Origine de la première fortune solide de MM. de Villeroy. — Râpés de l'ordre. — Collier de l'ordre aux armes des grands officiers. — Abus des couronnes. — Abus des grands officiers de l'ordre représentés en statues sur leurs tombeaux avec le collier et le manteau de l'ordre, sans nulle différence d'un chevalier. — Plaisante question d'une bonne femme. — Méprise des Suédois, et leur instruction sur le cordon bleu d'Avaux, nuisible à son ambassade. . . . . 439

CHAPITRE XXIV. — Siège et prise de Brisach par M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne, qui revient à la cour. — Le Portugal se joint aux alliés. — Infidélité du duc de Savoie. — Changement entier en Espagne; vues de la princesse des Ursins; routes qui la conduisirent à régner en Espagne. — Princesse des Ursins s'empare de la reine d'Espagne. — Caractère de la reine d'Espagne. — Princesse des Ursins gagne les deux rois. — Caractère de Philippe V. — Junte ou *despacho* devenu ridicule; discrédit des deux cardinaux, et leur conduite. — Personnage d'Harcourt. — Artifice de retraite en Italie demandée par la princesse des Ursins. — Louville écarté. — Aubigny; son énorme progrès, et sa licence. — Retraite des cardinaux; chute du *despacho*; Louville a ordre de revenir tout à fait; abbé d'Estrées ambassa-

deur de France. — Princesse des Ursins règne pleinement, avec Orry sous elle et Aubigny par elle. — Valouse et sa fortune; la Roche à l'estampille; peu de François demeurent à Madrid. — Chute de Rivas. . . . . 456

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU TROISIÈME VOLUME.

①

10  
11  
12  
13



